

Étienne Parent

DISCOURS

ÉDITION CRITIQUE
PAR CLAUDE COUTURE
ET YVAN LAMONDE



BNM

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

DISCOURS

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

directeur

Jean-Louis Major

comité de lecture

Roméo Arbour, Yvan G. Lepage, Laurent Mailhot

La Bibliothèque du Nouveau Monde regroupe des éditions critiques de textes fondamentaux de la littérature québécoise. Elle est issue d'un vaste projet de recherche subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada: le Corpus d'éditions critiques.

BIBLIOTHÈQUE
DU NOUVEAU MONDE

Étienne Parent

Discours

Édition critique
par
CLAUDE COUTURE
Université de l'Alberta
et
YVAN LAMONDE
Université McGill

2000
Les Presses de l'Université de Montréal

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a contribué à la publication de cet ouvrage.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient le ministère du Patrimoine canadien du soutien qui leur est accordé dans le cadre du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition. Les Presses de l'Université de Montréal remercient également le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

Données de catalogage avant publication (Canada)

Étienne Parent (1802-1874)

Discours

Édition critique / Claude Couture (1955) et Yvan Lamonde (1944)
(Bibliothèque du Nouveau Monde)

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-7606-1791-2

1. Nationalisme-Canada. 2. Canadiens français. 3. Canada-Politique économique. 4. Canada-Politique et gouvernement-1841-1867. 5. Éducation-Québec (Province)-Histoire-19^e siècle. 6. Sociologie religieuse-Québec (Province). I. Couture, Claude, 1955-. II. Lamonde, Yvan, 1944-. III. Collection.

FC97.P37 2000

320.54'0971

C00-941797-4

D1027.P37 2000

Typographie et montage: Marie-Andrée Donovan

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

ISBN 2-7606-1791-2

Dépôt légal, 4^e trimestre 2000

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2000

INTRODUCTION

LA TRAJECTOIRE INTELLECTUELLE d'Étienne Parent (1802-1874) est fascinante à plus d'un titre. En 1822, il entre au *Canadien*: le journal, qui est déjà marqué par l'ostracisme du gouverneur Craig, a été fondé en 1806 pour définir ce qu'est alors le Canadien français. C'est pour s'opposer à un projet d'union du Haut et du Bas-Canada que Parent devient journaliste. En 1840, il s'opposera encore à un projet d'union, imposé, celui-là, par la métropole. Entre-temps, Parent aura soutenu Papineau, le Parti canadien (devenu le Parti patriote) et les Quatre-vingt-douze Résolutions, mais il se sera dissocié de Papineau et des Patriotes, en décembre 1836, pour commencer à formuler l'idée de la «conservation» de la nationalité, une idée que Louis-Hippolyte La Fontaine traduira en politique, après 1840.

Opposé à l'Union de 1840, comme la très grande majorité des Canadiens français de l'époque, alors qu'en 1838, abattu, il avait envisagé une «soumission honorable» et un destin semblable à celui de la Louisiane, Parent conçoit un nouveau destin pour le Canada français, qu'il expose dans ses conférences publiques à Montréal et à Québec, entre 1846 et 1852. En préconisant d'autres moyens de «conserver la nationalité» et en proposant de changer le rôle des acteurs sociaux traditionnels du Canada français, le conférencier esquisse une nouvelle trajectoire intellectuelle, politique et économique pour le Canada français. C'est cette trajectoire que prolongeront tour à tour Rameau de Saint-Père et l'abbé Casgrain en proposant une «vocation de la race française en Amérique», La Fontaine et Cartier en misant sur un nationalisme culturel plutôt que politique, Errol

Bouchette et Édouard Montpetit en reprenant, au tournant du siècle, le plaidoyer en faveur de l'industrie, du commerce et de la formation spécialisée. Après avoir été, avec Duvernay, une figure dominante du journalisme canadien-français avant 1840, Parent portera ainsi à son sommet, dès ses débuts, le genre de la conférence publique.

Né à Beauport le 2 mai 1802, Étienne Parent est l'aîné d'une famille de quinze enfants¹. Après des études primaires à Beauport et à Québec, il commence ses études secondaires classiques au Séminaire de Nicolet, où il séjourne de 1814 à 1819. Il quitte ensuite Nicolet pour le Séminaire de Québec, où il fait ses classes de rhétorique et de première philosophie, de 1819 à l'été 1821. Il ne termine cependant pas le cursus des études, les autorités du Séminaire n'appréciant guère, paraît-il, qu'il tâte déjà du journalisme.

Étienne Parent accède à la vie publique en collaborant au *Canadien*. L'hebdomadaire, qui a donné la réplique au *Quebec Mercury*, en 1805, et dont les presses furent saisies et les rédacteurs emprisonnés par le gouverneur Craig en 1810, en est à sa troisième série, qui durera de 1820 à 1825. En mars 1822, Parent y entre, à vingt ans, comme rédacteur; il occupera ce poste jusqu'en mars 1825, au moment où le journal cesse de paraître. Durant l'arrêt de publication (1825-1831) du *Canadien*, Parent est rédacteur francophone (1825) à *La Gazette de Québec/The Quebec Gazette* et il fait des études de droit. Il effectue son stage auprès d'Eusèbe Casgrain et de Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, député du Parti canadien, mais concurrent de Papineau en 1823 au leadership de ce parti, qui devient le Parti patriote en 1826. Parent est admis au barreau le 18 mai 1829, après avoir été traducteur français adjoint à la Chambre d'assemblée. Le 30 juin 1829, il épouse Marie Mathilde Henriette Grenier (1804-1890)

1. Registre de l'état civil, paroisse de Beauport, 2 mai 1802, Palais de justice, Québec. Une partie des recherches d'Yvan Lamonde sur Étienne Parent ont été menées à l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP), dans le cadre du projet sur «La référence aux mouvements nationalitaires européens et américains au Bas-Canada (1808-1838)».

en l'église Notre-Dame de Québec. Ils auront six enfants, nés entre 1832 et 1846².

De mai 1831 à octobre 1842, Parent est directeur du *Canadien*, dont il résume le programme dans la devise «Nos institutions, notre langue et nos lois». Durant cette même période, il occupe à la Chambre d'assemblée les fonctions de bibliothécaire (janvier 1833-septembre 1835) et de greffier (septembre 1835-1838)³. Le rédacteur du *Canadien* prend ainsi des positions éditoriales, alors même qu'il travaille pour le gouvernement. Si elle n'infléchit pas sa pensée, cette situation — difficile à concevoir dans une démocratie moderne — suppose à tout le moins un tempérament capable de concilier des exigences parfois antagonistes.

Entrer au *Canadien* en 1822, c'est nécessairement plonger dans la politique la plus vive; c'est notamment prendre position face à ce nouveau projet d'union du Haut et du Bas-Canada que des marchands anglais de la colonie ont concocté et proposé sans publicité au Parlement de Londres. Une telle union serait, au dire du journaliste du *Canadien*, «comme le tremblement de terre de Lisbonne». Parent oppose une fin de non-recevoir au projet d'union et approuve la stratégie d'une pétition que Louis-Joseph Papineau et John Neilson iront porter à Londres en 1823⁴. Son attention est déjà éveillée au conflit qui oppose la Chambre d'assemblée, élue, et le Conseil législatif, dont les membres, anglophones, nommés par le gouverneur, bloquent quasi systématiquement les lois votées par la Chambre. Dès 1822, Parent

2. Sur Parent avant l'Union, voir Urbain Blanchet, «Étienne Parent: ses idées pédagogiques et religieuses», mémoire de diplôme d'études supérieures, Université Laval, 1965, 220 p.; Benoît Bernier, «Les idées politiques d'Étienne Parent: 1822-1825», mémoire de diplôme d'études supérieures, Université Laval, 1971, 163 p.; Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, 344 p.; Louis Nourry, «La pensée politique d'Étienne Parent: 1831-1852», thèse de doctorat, Université de Montréal, 1971, 2 vol.; Gérard Bergeron, *Lire Étienne Parent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, 300 p.; Paul-Eugène Gosselin, *Étienne Parent*, Montréal, Fides, 1964, 94 p. Sur le mariage et les enfants, voir U. Blanchet, *op. cit.*, p. 29-30.

3. Gilles Gallichan, *Livre et politique au Bas-Canada: 1791-1849*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1991, p. 276-293.

4. «Il paroît que les personnes nommées...», *Le Canadien*, 15 janvier 1823; sur l'opposition à l'Union, voir, par exemple, *Le Canadien* du 30 octobre et du 4 décembre 1822, du 1^{er} et du 15 janvier 1823, ces deux derniers articles étant reproduits dans J.-C. Falardeau, *op. cit.*, p. 45-51 et 53.

se montre sensible au sort de la langue française; dans le contexte menaçant de l'Union, il rappelle les tentatives d'abolition de 1792, tout en précisant que la différence de langue n'a pas empêché les Canadiens d'être loyaux en 1774 et en 1812⁵.

Le «sentiment national»

Parent a trente ans lorsqu'il relance *Le Canadien*, le 7 mai 1831. Le cartouche de l'hebdomadaire comprend une vignette qui représente un laboureur et porte la devise «Nos institutions, notre langue, nos lois». Ce mot d'ordre, qui résume les caractéristiques de la majorité francophone du Bas-Canada, constitue la première énonciation un tant soit peu formelle de la nationalité canadienne-française: ce qui deviendra durant un siècle le noyau du nationalisme canadien-français s'y trouve formulé. Parent est ainsi à l'origine d'une lignée de penseurs et d'essayistes qui, à des moments divers, traceront une trajectoire à l'avenir du Canada français.

Le Canadien reparait donc trois ans après la formation du Comité des Communes britanniques sur les affaires du Canada, qui devait voir à régler les litiges postérieurs au projet d'union de 1822, et au moment où, en Europe, l'éveil des nationalités a permis la formation de la Belgique et suscité des velléités d'émancipation en Pologne.

Dans son premier éditorial, du 7 mai, Parent fait appel au sentiment national:

Notre mot d'ordre dans la campagne que nous ouvrons, nous le tirerons des cœurs de tous ceux pour qui l'amour du pays n'est pas un mot vide de sens; de ceux qui dans la vie jettent les yeux au-delà de leur existence individuelle, qui ont un sentiment national, cette belle vertu sans laquelle les sociétés ne seront autre chose que des assemblages d'êtres isolés incapables de ces grandes et nobles actions, qui font les grands peuples, et qui rendent les nations un spectacle digne de l'œil divin: ce mot qui sera notre guide [...] sera «nos institutions, notre langue, et nos lois». Car c'est le sort du

5. Sur le Conseil législatif, voir *Le Canadien*, 22 octobre 1823 et 8 septembre 1824 (J.-C. Falardeau, *op. cit.*, p. 65-67); à propos de la langue, voir *Le Canadien*, 31 juillet et 14 août 1822.

peuple canadien d'avoir non seulement à conserver la liberté civile, mais aussi à lutter pour son existence comme peuple [...].

Cette affirmation des Canadiens français comme peuple passe par l'éducation politique :

C'est pourtant le sort qui nous est réservé, si nous ne prenons le seul moyen que nous avons de nous y soustraire, qui est d'apprendre à nous gouverner nous-mêmes. Point de milieu, si nous ne nous gouvernons pas, nous serons gouvernés. Toute la différence qu'il y a entre les sujets du Roi d'Angleterre, (et elle est immense), et entre ceux du Grand Turc, vient de ce que les premiers participent au gouvernement; tandis que les derniers sont trop ignorants, trop démoralisés même pour le vouloir.

Sa perception de l'avenir du peuple canadien-français s'est alors précisée, au point que Parent entrevoit pour le Canada une «destinée» :

Il n'y a pas, que nous sachions, de peuple français en cette province, mais bien un peuple canadien, un peuple religieux et moral, un peuple loyal et amoureux de la liberté en même temps, et capable d'en jouir; ce peuple n'est ni Français, ni Anglais, ni Écossais, ni Irlandais, ni Yanké, il est Canadien. Il peut et doit s'enorgueillir de son origine, et se féliciter de son union actuelle, qui, nous l'espérons, ne sera jamais brisée avec violence; mais la situation du pays, sa statistique, ses ressources, et mille autres circonstances, doivent convaincre tout observateur attentif, qu'à moins de mesures de violence et d'extermination, le peuple du Canada ne sera jamais un peuple ni Français, ni Anglais: le Canada embrassant une vaste partie de l'hémisphère américain, a bien une autre destinée devant lui.

Parent a une vision de l'émancipation coloniale et de son processus; il ne conçoit pas de «force des choses qui [...] aurait condamné ce pays et ce peuple à une éternelle dépendance». Au contraire, il maintient que «nous sommes maintenant assez avancés en civilisation pour conduire nos affaires seuls», que «l'existence coloniale n'est qu'un acheminement vers une existence plus noble et plus digne d'un grand peuple» et qu'il n'y a qu'un «seul plan [...], c'est l'émancipation progressive fondée sur la justice et l'intérêt réciproque». Cette émancipation est manifestement «progressive» :

Entre l'époque de l'émancipation dont nous parlons et celle où une colonie peut prendre place parmi les nations et maintenir par elle-même son indépendance contre l'agression étrangère, il

s'écoulerait une période de temps pendant laquelle l'union entre les colonies et les mères-patries devrait encore subsister sur un principe d'intérêt réciproque: la colonie, par exemple, aurait à craindre les tentatives et les insultes des puissances étrangères, et pour la protection que lui donnerait la mère-patrie elle accorderait à celle-ci des avantages commerciaux plus ou moins grands. Par un tel arrangement on ne se plaindrait pas d'un côté des sommes immenses que coûtent les colonies, et de l'autre de la législation et du patronage des mères-patries; l'intérêt réciproque réglerait les relations des deux pays entre eux. Mais, dira-t-on, si une colonie vient à refuser ces avantages commerciaux; et la mère-patrie retirera sa protection, et cela voudra dire qu'on peut s'en passer, il y aura un traité et une guerre civile de moins.

S'appuyant sur les trois «colonnes de [la] nationalité» — la loi, la langue et la religion —, le Canada français en viendra éventuellement à «produire une séparation amicale, au lieu d'une addition formidable à une puissance rivale», c'est-à-dire les États-Unis⁶. Réformiste qui, on le verra, craint les insurrections à la polonaise et les répressions à la russe, Parent envisage même le respect du principe des nationalités par les métropoles comme une garantie de paix: «Toute scission violente d'un pays d'avec un autre est venue de ce qu'une partie n'a pas voulu reconnaître ce droit naturel des peuples [...].»

En 1833, toutefois, Parent ne croit pas que le Bas-Canada soit prêt pour son émancipation: «Ainsi comme nous n'avons guère à craindre une séparation violente, tout ce qu'il nous importe de connaître, c'est de savoir si dans cinquante ans nous pourrions nous passer de la protection de l'Angleterre, et être par là en état et en droit de demander l'indépendance.» Le jour venu, la «mère» patrie reconnaîtra à sa filiale colonie ce droit à l'émancipation: «Nous sommes persuadés que les Anglais accepteront avec plaisir l'offre que ces colonies seront bientôt en état de leur faire de se maintenir elles-mêmes sans qu'il leur en coûte un seul denier [...].» Ce scénario de 1833 inclut les «pays qui bordent le Saint-Laurent» et qui formeraient «une espèce de confédération⁷». Trente-cinq ans plus tard, en 1868, Parent confirmera,

6. «Remarques...», *Le Canadien*, 8 octobre 1831; «Nous avons annoncé...», *Le Canadien*, 13 août 1831.

7. «De la Gazette de Québec...», *Le Canadien*, 15 avril 1833.

dans son discours à l'occasion du premier anniversaire de la Confédération, l'ancienneté de ses vues sur les avantages de ce régime constitutionnel (voir appendice VII).

Plus manifestement que Bédard, Viger ou Papineau, Parent donne voix et résonance, au début de la décennie 1830, à l'idée de nationalité. Non seulement dans la devise du *Canadien* et dans son éditorial d'orientation du 17 mai 1831, mais surtout par la hauteur à laquelle il situe d'emblée le débat. Dès 1832, le défi est cerné : concilier les aspirations à la liberté et la préservation de la nationalité. « [...] les Canadiens peuvent encore espérer le bonheur politique et la liberté sans sacrifier leur nationalité. » Pourtant, la radicalisation des attitudes politiques place le Bas-Canada de plus en plus dans « la triste alternative [...], ou de perdre tout, liberté et nationalité, ou de risquer la nationalité en s'assurant de la liberté⁸ ». La grande question se formule alors. Quelle liberté ? Ou, peut-être mieux, quelle liberté qui tienne compte de quelle nécessité ? Quel avenir peut-on en effet esquisser pour les Canadiens français dans le contexte colonial qui est le leur et en regard de leurs attentes à l'égard de Londres ? Et ce, en tenant compte des difficultés qui sont les leurs depuis au moins une décennie, avec un Conseil législatif essentiellement anglophone qui bloque les lois votées par la Chambre d'assemblée francophone.

C'est dans une perspective aussi claire des défis de la société canadienne-française que Parent fait, en 1832, une lecture lucide de l'émeute qui accompagne l'élection partielle dans Montréal-Ouest. Cette élection, qui polarise les relations entre les Canadiens français, les Anglais de la colonie et les Irlandais, se solde par la mort de trois Canadiens français, tués par l'armée. Parent écrit alors :

Persuadons-nous bien que l'acte récent de la Bureaucratie n'est que le commencement d'un système de terreur ; c'est un essai, on veut tâter le pouls du peuple, voir de quelle manière il envisagera la tyrannie. Bientôt le peuple ne pourra plus s'assembler pour se consulter sur les affaires publiques, que sous la pointe des bayonnettes et le silement des balles⁹.

8. « Une communication... », *Le Canadien*, 22 février 1832.

9. « Nous publions... », *Le Canadien*, 4 juin 1832.

Dès lors le rédacteur du *Canadien* craint que quarante ans de pétitions, de délais et de négligence de la part des secrétaires d'État aux Colonies ne fassent jaillir «l'étincelle terrible d'un grand incendie». C'est, symptomatiquement, à partir de ce moment que Parent, qui appuie Papineau et le Parti patriote dans leur revendication d'un contrôle de la liste civile et du budget colonial par la Chambre, commence à réclamer un gouvernement responsable une: «organisation ministérielle régulière», un «ministère provincial¹⁰». À nouveau le réformiste vise le moyen qui permettrait de lever la tension coloniale croissante. La métropole mettra dix ans à comprendre qu'il faut dorénavant diminuer la pression, après avoir profité de la patience des uns et des autres: des francophones comme des anglophones.

Le jour même de la présentation des Quatre-vingt-douze Résolutions en Chambre, l'éditorialiste du *Canadien* propose que le Bas-Canada soit «la Sentinelle avancée des Droits Coloniaux». Pour lui, à l'encontre de ce que prétend la presse de langue anglaise, ces doléances et ces résolutions n'ont rien de «révolutionnaire». Soutenant que les «colonies anglaises du continent Américain [...] sont capables de se gouverner elles-mêmes» et que les Canadiens seront satisfaits «lorsqu'ils exerceront sur les actes de leur gouvernement local la même influence que le peuple anglais exerce [sur] son propre gouvernement local¹¹», Parent insiste à nouveau pour que l'octroi du gouvernement responsable mette fin au règne des privilèges.

10. *Le Canadien*, 7 novembre 1832, cité dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 30; voir aussi «Dans la dernière partie...», *Le Canadien*, 19 juin 1833. Sur la question des subsides, voir, par exemple, «Égale en importance...», *Le Canadien*, 10 avril 1833 (extraits présentés dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 27-28); «Le discours d'ouverture...», *Le Canadien*, 23 septembre 1836; «De l'abus de confiance», *Le Canadien*, 25 janvier 1837; L. Nourry, *op. cit.*, p. 59-65, 114-118. Sur le gouvernement responsable, voir «Quelque nombreuses...», *Le Canadien*, 7 novembre 1832 (extraits dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 30-31); «Dans la dernière partie...», *Le Canadien*, 19 juin 1833 (dans J.-C. Falardeau, *op. cit.*, p. 75-79); «Il est dans notre histoire...», *Le Canadien*, 28 novembre 1834; «Le comté de Vaudreuil...», *Le Canadien*, 29 juillet 1836; L. Nourry, *op. cit.*, p. 221-226.

11. «C'est une révolution...», *Le Canadien*, 4 avril 1834; «Nous publions...», *Le Canadien*, 25 avril 1834; «La malle d'hier...», *Le Canadien*, 19 juin 1835. Sur les Quatre-vingt-douze Résolutions, voir «Nos lecteurs...», *Le Canadien*, 17 février 1834; «50. Résolutions...», *Le Canadien*, 26 février 1834; «Hier a été close...», *Le Canadien*, 19 mars 1834; «Les débats...», *Le Canadien*, 6 juin 1834; «Le

Au moment où l'on apprend la création d'une commission, présidée par lord Gosford (qui est nommé en même temps gouverneur du Bas-Canada), pour enquêter sur les suites des recommandations du Comité de 1828 sur les affaires du Canada, Parent perçoit ainsi le destin des Canadiens français :

[...] un avenir très prochain ne leur présente que deux états possibles d'existence politique : l'un qui pourra résulter de la sagesse des hommes d'État de la métropole, et il consistera en une quasi-indépendance, sous laquelle les colonies auraient la régie absolue de leurs affaires locales, en laissant à la Mère-Patrie certains avantages de commerce pour prix de sa justice, et de sa protection en cas de besoin ; l'autre qui serait le résultat d'une politique coercitive et arbitraire de la part de l'Angleterre ; ce serait l'annexion de ces colonies à l'union américaine sur le pied d'égalité avec les anciens états¹².

Autre formulation de l'« émancipation progressive », cette « quasi-indépendance » assurée par un gouvernement responsable offre, selon Parent, la solution à la crise coloniale. La nouvelle commission Gosford est loin du compte : par sa seule existence, elle constitue un aveu de l'ignorance de « nos intérêts, nos affections et nos besoins ». Pour Parent, une « arrière-pensée de temporisation » a présidé à la mise sur pied de cette commission, qui est « très probablement la dernière occasion qui s'offre à la Métropole de resserrer les liens qui l'unissent avec ses colonies¹³ ». « Depuis huit ans, écrit Parent, ce pays a été poussé deux fois sur le bord de l'insurrection par l'obstination du Conseil. Cet état de choses peut-il durer sans amener une catastrophe ? » « Il est impossible, constate-t-il, que le pays reste longtemps dans l'état de fièvre où il est depuis si longtemps, et cet état continuera tant que la cause subsistera : le Conseil¹⁴. »

Parlement...», *Le Canadien*, 5 septembre 1834; « Nous avons fort bien pu... », *Le Canadien*, 12 janvier 1835; L. Nourry, *op. cit.*, p. 104-110.

12. « L'anniversaire du 4 juillet... », *Le Canadien*, 20 juillet 1835.

13. « Nos commissaires... », *Le Canadien*, 26 août 1835.

14. « Nous revenons... », *Le Canadien*, 11 septembre 1835; *Le Canadien*, 16 septembre 1836, cité dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 26.

Parent a bien vu comment le Conseil législatif, une minorité non élue mais dotée du pouvoir de bloquer les décisions parlementaires, finit par usurper le rôle de la majorité élue et par exacerber la dimension ethnique du conflit colonial. C'est dans ce contexte que son insistance sur l'importance d'un gouvernement responsable prend toute sa signification, tout en s'inscrivant dans la tradition du Parti canadien depuis Bédard: «La lutte politique qui existe en ce pays n'est pas une lutte de peuple contre peuple, d'origine contre origine, mais une lutte entre libéraux et tories, entre réformistes et anti-réformistes, entre le grand nombre qui veut un gouvernement responsable et le petit nombre qui veut un gouvernement irresponsable¹⁵.» Mais la métropole, qui n'a jamais intérêt à concéder quoi que ce soit, aura laissé pourrir la situation de 1814 à 1848.

Face aux attaques de *La Minerve* et du *Vindicator*, favorables aux Patriotes, Parent cherche la conciliation, se refusant tout autant à la temporisation qu'à la précipitation. Il considère que les vues révolutionnaires sont prématurées et impolitiques: à son avis, un «peuple embarqué dans la voie de la réforme a besoin quelques fois de prendre haleine, et c'est une grande faute chez les hommes d'État de le pousser jusqu'à l'épuisement». Il est toujours à la recherche d'un «arrangement honorable¹⁶». En décembre 1836, il se dissocie des Patriotes et de Papineau, pour donner voix aux modérés: au Bas-Canada, il se trouve «une section nombreuse et respectable pour suivre une ligne politique sage et conciliatrice, raisonnable et modérée en même temps que ferme et courageuse¹⁷».

15. «Nous revenons...», *Le Canadien*, 11 septembre 1835. Sur l'électivité du Conseil législatif, voir «Le Conseil législatif», *Le Canadien*, 15 août 1832 (extraits présentés dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 25-26); «Encore une accusation...», *Le Canadien*, 28 janvier 1833; «Ce doit être...», *Le Canadien*, 29 avril 1833; «Cet article est une continuation...», *Le Canadien*, 9 août 1833; «M. Lebrun...», *Le Canadien*, 14 août 1833; L. Nourry, *op. cit.*, p. 66-79, 119-134, 213-220.

16. *Le Canadien*, 16 mai 1836, cité dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 31; voir aussi, sur les «vues révolutionnaires», *Le Canadien*, 13 juillet et 19 octobre 1836, 13, 15, 20, 27 février 1837, 18 janvier 1838; sur l'opposition entre *La Minerve* et le *Vindicator*, d'une part, et *Le Canadien*, d'autre part, à compter de mars 1836, voir L. Nourry, *op. cit.*, p. 278-281.

17. «Si nous avons...», *Le Canadien*, 26 décembre 1836.

Les résolutions Russell tombent, toutefois, comme une chape de plomb sur les espoirs des Patriotes et des Canadiens français en général. L'attente, depuis deux décennies et en particulier depuis les Quatre-vingt-douze Résolutions de février 1834, d'une décision favorable de la part de Londres est déçue sur toute la ligne. Parent réagit à la nouvelle en proposant «une soumission accompagnée d'une protestation énergique et solennelle». Mais quel sens peut-on encore donner, en avril 1837, à une «protestation» qui soit aussi «énergique» et «solennelle» que les Quatre-vingt-douze Résolutions formulées trois ans plus tôt? Le journaliste précise bien, dans *Le Canadien* du 17 avril 1837, qu'il n'entend pas mener une «opposition constitutionnelle», mais plutôt une «résistance décisive et portée sur le terrain où se sont posés les ministres eux-mêmes». Après deux jours de réflexion, il dénonce les résolutions Russell comme «un acte d'agression [...] qui rompt le contrat social, et qui rendrait sainte toute résistance même par la force physique». Pour décrire la situation, il a recours à la métaphore du naufrage: «le vaisseau de nos libertés a été jeté sur les rescifs [*sic*] de l'arbitraire britannique, et les débris sont épars sur la plage». Faut-il alors «tenter les hasards d'une autre destinée»? Il conjure plutôt «le pilote de suivre une autre course» et de voir «si nous ne pouvons pas réparer les avaries de la tempête, assez pour faire espérer une navigation supportable¹⁸». «Soumission honorable», «navigation supportable»: ces expressions résument bien l'ensemble de la position de Parent.

Concrètement, Parent est persuadé que ce qui vaut pour le Bas-Canada vaut pour l'Angleterre et que, réciproquement, les intérêts de la colonie et ceux de la métropole vont dans le même sens. *Le Canadien* veut la liberté avec l'Angleterre, à l'encontre de *La Minerve* et du *Vindicator*, qui l'entrevoient avec l'Union américaine ou à l'intérieur de celle-ci. Les Quatre-vingt-douze Résolutions constituent toujours le point de repère de Parent: «On ne renonce pas aux principes consacrés dans les 92 Résolutions; mais on ne veut pas non plus jeter le pays dans les

18. «Qu'allons-nous faire?», *Le Canadien*, 19 avril 1837; voir aussi *Le Canadien*, 14 avril 1837 et 22 mai 1837.

horreurs d'une lutte à mort avec l'Angleterre. Les Anglais n'ont-ils pas demandé la réforme pendant un demi-siècle et ne l'ont-ils pas obtenue à la fin à bien meilleur marché qu'en faisant une révolution ? » Sa « résistance décisive » consiste donc à demander à Londres des réformes satisfaisantes et l'assurance que le comportement du Conseil législatif changera¹⁹. C'est alors que Parent définit ce qui deviendra le nationalisme conservateur ; au sens propre du terme, le nationalisme de « conservation » :

[...] la cause de la liberté défendue avec prudence et modération, et toujours dans l'intérêt de ce que nous appelons la nationalité, la conservation de ce qui nous constitue comme peuple, et de ce qui fait des Canadiens le peuple le plus heureux et le plus moral qui existe ; en un mot c'est la cause du vrai patriotisme, opposée à celle du faux patriotisme, qui, nouvel Ésaü, serait prêt à vendre notre droit d'aînesse pour un plat de lentilles, pour quelque chose de moins encore peut-être.

Par son réformisme, Parent croit donner voix à une majorité de la population et « avoir su marquer le point juste de l'échelle où l'opinion publique devait s'arrêter²⁰ ». Lui qui affirme que « nous ne sommes pas prêts pour l'indépendance », il voit dans les résolutions des assemblées populaires qui s'organisent à compter de mai 1837 « l'œuvre d'un désir enfantin » et il est convaincu « qu'il y a sur pied un plan de bouleversement vaste et bien arrêté ». Il respecte les Patriotes qui, comme Papineau, veulent associer leur nom à celui de Washington, mais il entend leur résister ; ce sont des ennemis du pays et non pas des ennemis personnels²¹. Cette opposition est ferme ; au plus fort des assemblées populaires de l'été 1837, au moment où la position du *Canadien* est dénoncée par les Patriotes, il écrit : « Que les chaînes nous soient données par les nôtres ou par des étrangers,

19. « Clôture de l'élection », *Le Canadien*, 7 juillet 1837 ; « Convocation de la législature », *Le Canadien*, 10 juillet 1837 ; « Le bateau à vapeur... », *Le Canadien*, 19 juillet 1837. Sur la position de Parent formulée en Chambre par les réformistes, voir Gilles Gallichan, « La session de 1837 », *Les Cahiers des Dix*, n° 50, 1995, p. 181-186.

20. « Les brouillons... », *Le Canadien*, 26 juin 1837.

21. *Le Canadien*, 24 avril 1837, cité dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, t. X, p. 636 ; « Nous publions... », *Le Canadien*, 22 mai 1837 ; « Le bateau à vapeur... », *Le Canadien*, 19 juillet 1837 ; « Nous n'aimons... », *Le Canadien*, 19 juin 1837.

ce sont toujours des chaînes.» Et il précise: «Nous n'avons pas repoussé l'oppression d'un Dalhousie ou d'un Aylmer, pour accepter aujourd'hui des fers des mains du Comité central, ni de qui que ce soit²².»

La rhétorique s'accroît avec chacun de ses articles. D'abord, il trouve étrange la conduite «d'une faible colonie qui, tout en avouant qu'elle est incapable de repousser l'envahissement d'un droit vital, provoquerait néanmoins une métropole toute-puissante à la dépouiller de toutes ses libertés». Les Fils de la liberté, dont la déclaration «est une déclaration d'indépendance», lui semblent placer les Canadiens français «entre la mitraille d'un côté, ou le déshonneur de l'autre»: le parti dont ils émanent veut «une séparation prompte et violente de l'Angleterre, et [...] le but de tous ses efforts, de toutes ses démarches, est et sera la révolution²³». Puis il dénonce la «démence» et le «fatal aveuglement» dans «la conduite des agitateurs de Montréal», car, à son avis, l'Adresse de la Fédération des Six Comtés créera certainement à l'étranger l'impression que «le peuple canadien est sur le point de se déclarer indépendant». Quant à ceux qui prendront les armes, ils seront, pour leur honneur, forcés d'aller jusqu'au bout²⁴. La veille de la seule bataille victorieuse des Patriotes, à Saint-Denis-sur-Richelieu, le rédacteur du *Canadien* affirme que «le plus mauvais gouvernement [vaut] mieux que l'anarchie²⁵».

Les événements appréhendés et finalement survenus ont, selon Parent, une double portée: ils «sont venus compromettre l'ancienne réputation de loyauté des Canadiens envers leurs souverains, réputation qui, dans l'absence des liens d'une commune origine, faisait toute notre force auprès des autorités métropolitaines»; d'autre part, ils ont «mis à la disposition de nos ennemis politiques, les forces entières de la métropole²⁶».

22. «La presse accueille...», *Le Canadien*, 16 juin 1837.

23. «Banquet», *Le Canadien*, 3 juillet 1837; «S'il faut en croire...», *Le Canadien*, 9 octobre 1837; «Nous avons traduit...», *Le Canadien*, 11 octobre 1837.

24. «S'il faut en croire...», *Le Canadien*, 9 octobre 1837; «Nous publions...», *Le Canadien*, 13 novembre 1837.

25. «Si l'on peut sortir...», *Le Canadien*, 22 novembre 1837.

26. «Nouveaux développements...», *Le Canadien*, 15 décembre 1837.

Double effet, mais cause unique, affirme Parent: «C'est contre l'oligarchie locale et non contre la Couronne britannique que l'insurrection a vraiment levé le bras», car cette «caste dominatrice [était] devenue assez influente, assez puissante par le temps pour se rire de tous les efforts de la Représentation». Il suggère qu'avec cet exécutif «irresponsable», le «système politique actuel, c'est la bouilloire de la machine à vapeur sans soupape de sécurité, c'est la foudre sans le conduit électrique²⁷». D'ailleurs, ce ne sont pas les revendications de la majorité, mais plutôt les «prétentions indues» de la minorité qui sont la cause de cette apparence de conflit ethnique:

Ce sont les avantages indus que la population Bretonne a toujours reçus, jusqu'à présent, et qui lui en ont fait espérer et demander de plus grands encore, qui ont donné un caractère en apparence national à nos dissensions politiques. Rétablissez l'égalité, détruisez le privilège, et vous verrez la partie nationale de nos difficultés s'éteindre faute d'aliment. [...]

Ceux qui attribuent nos maux politiques aux distinctions nationales prennent la cause pour l'effet et vice versa. Ce sont les dissensions politiques qui ont allumé les dissensions nationales [...]²⁸.

L'éditorialiste doit encore une fois élaborer une nouvelle position politique pour assurer l'avenir des Canadiens français. Logique avec lui-même, il entrevoit, en décembre 1837, une «tutelle supportable»:

Mais vous pensez avec nous qu'il est pour les peuples comme pour les individus une époque d'émancipation complète qu'il est le plus souvent dangereux pour eux d'avancer; car de même qu'il n'est pas bon pour l'individu qu'il soit trop tôt maître de ses actions, de même il n'est pas bon qu'un peuple prenne avant le temps rang parmi les nations, s'il ne veut pas être exploité par elles. Vous pensez avec nous qu'une tutelle supportable valut toujours mieux qu'une émancipation doublement ruineuse; car quand nous pourrions nous flatter de réaliser le rêve d'une indépendance immédiate, cette réalisation nous coûterait très-certainement plus que les avantages assez douteux que nous pourrions en retirer dans notre position

27. «La Gazette de Québec de samedi...», *Le Canadien*, 12 février 1838; «Le Courrier de Montréal...», *Le Canadien*, 7 octobre 1839; «Les préparatifs de guerre...», *Le Canadien*, 14 février 1838.

28. «Proclamation de Lord Durham», *Le Canadien*, 14 octobre 1838; «Les préparatifs de guerre...», *Le Canadien*, 14 février 1838.

géographique qui, au sortir de la domination du Lion, nous ferait tomber sous celle de l'Aigle.

Il propose donc d'attendre «jusqu'au temps où notre émancipation n'offrira plus que des avantages [...]»²⁹, tout en répétant que la métropole ne peut fouler aux pieds sa garantie de conserver la nationalité canadienne-française «sans se placer aux yeux des nations plus bas encore que la Russie dans sa conduite vis-à-vis de la Pologne». Cherchant encore une diagonale idéologique à la O'Connell, entre Papineau et Mackenzie, d'une part, et *La Gazette de Québec* «et consorts», d'autre part, Parent, qui avait déjà fait allusion au droit naturel des peuples, se refuse à invoquer de façon explicite le principe des nationalités³⁰:

[...] nous devons rectifier une erreur dans laquelle tombe la *Gazette* [...] en disant que l'on emploie ici le mot de «nationalité» dans le sens qu'il l'a été en Europe à l'égard de la Pologne et de la Belgique dans leur lutte, la première avec la Russie, la dernière avec la Hollande. Pour les Polonais et les Belges, il s'agissait de l'établissement d'une existence politique séparée, tandis qu'ici il n'est question que d'une existence purement sociale, provinciale; de conserver des usages et des lois dont l'abolition, à notre avis, tournerait au désavantage du peuple Canadien [...]»³¹.

On trouve ici, en 1838, dix ans avant que ne reprenne le débat avec les Rouges sur le sens de la nationalité canadienne-française, la première formulation achevée du nationalisme de survivance, qui se limite à l'affirmation de caractéristiques nationales sans faire appel, grâce à elles, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et, pour mieux préciser le sens de cette «existence provinciale», Parent ajoute:

[...] donnez-nous une forme de gouvernement représentatif, purgé de tout principe vicieux, de toute ascendance factieuse, un gouvernement libre et responsable tel que nous devons l'avoir selon vos propres aveux [...]. Avant ce temps-là, vous n'aurez même pas un prétexte, ou une ombre de raison pour porter la main sur nos «anciennes lois et habitudes» [...]. Vous aurez bien, si vous voulez,

29. «Nouveaux développements...», *Le Canadien*, 15 décembre 1837.

30. «*La Gazette de Québec* de samedi...», *Le Canadien*, 12 février 1838; «Puisque *la Gazette de Québec*...», *Le Canadien*, 21 février 1838.

31. «*La Gazette de Québec*...», *Le Canadien*, 23 février 1838.

le droit du plus fort, mais vous savez que ce droit est le droit des tyrans³².

Cette «existence provinciale» dotée d'un gouvernement responsable exclut tout projet d'union avec le Haut-Canada, union que «l'oligarchie» réclamera «dans le but avoué de faire main-basse sur nos institutions, nos usages et nos lois». Mais, paradoxalement, Parent entrevoyait, encore en septembre 1837, une nouvelle union «avec les peuples du fleuve et du golfe³³».

L'indignation du modéré qu'est Parent connaît son apogée le 24 décembre 1838. Il écrit alors, dans *Le Canadien*:

Dans le siècle où nous sommes, siècle de publicité et d'opinion, lorsqu'on veut écraser un peuple on ne procède pas aussi sommairement qu'on le faisait dans le temps de jadis. Il faut aujourd'hui passer par certains préliminaires, il faut se créer une raison, un prétexte, et le procédé le plus ordinaire, comme le plus facile, c'est d'exaspérer une population, de la pousser à quelques excès. On est prêt, et les rigueurs ne se font pas attendre; ces rigueurs provoquent de nouveaux excès, qui sont immédiatement suivis de nouvelles et plus terribles rigueurs. Et l'on fait marcher ainsi les gouvernements de rigueurs en rigueurs, et les peuples d'excès en excès, jusqu'à ce qu'une conciliation soit devenue impossible. C'est alors que les vrais conspirateurs, les vrais auteurs de tous les troubles, atteignent leur but, et qu'on «balaie un peuple de la surface du globe». C'est ainsi que les Russes ont fait tout récemment en Pologne, et nous voudrions éviter à l'Angleterre l'honneur peu enviable de voir son nom associé à celui de l'Autocrate du Nord³⁴.

Pour avoir écrit ce texte, Parent est arrêté pour «menées séditeuses» et mis en prison, où il sera confiné du 26 décembre 1838 au 12 avril 1839.

32. «Proclamation de Lord Durham», *Le Canadien*, 15 octobre 1838.

33. «Les préparatifs de guerre...», *Le Canadien*, 14 février 1838; «Puisque la Gazette de Québec...», *Le Canadien*, 21 février 1838; «Nos affaires politiques...», *Le Canadien*, 1^{er} septembre 1837; voir aussi «Le Vindicator revient...», *Le Canadien*, 7 avril 1837.

34. Repris dans J.-C. Falardeau, *op. cit.*, p. 93-94.

L'éveil des nationalités

De son entrée au *Canadien*, en 1822, à son emprisonnement, en 1838, Parent est tout aussi attentif à la conjoncture internationale, marquée par l'éveil des nationalités, qu'à la situation coloniale. Très rapidement, il perçoit, vraisemblablement à travers la lecture des journaux que reçoivent *Le Canadien* et la bibliothèque de la Chambre d'assemblée, «l'effervescence générale pour la liberté» en diverses parties du monde. Manifestement influencé par l'enseignement qu'il a reçu, il écrit en 1822:

Quoiqu'il ne soit jamais permis aux sujets de se montrer rebelles à la patrie et encore moins de prendre les armes contre elle, nous ne craignons pas d'assurer que cette effervescence générale pour la liberté ne peut être l'effet que d'une providence particulière qui commence à enlever à l'Europe une prééminence qu'elle avait sur les autres parties du monde pour la transmettre à des peuples auxquels elle l'enlèvera de même un jour. Ce qui nous confirme dans l'opinion que ces efforts pour s'élever à la liberté sont dirigés par une main invisible, c'est qu'ils sont tous couronnés de succès³⁵.

Rapidement, le jeune journaliste fait sien le mot d'O'Connell, selon lequel «toute la liberté du monde ne vaut pas une goutte de sang répandue pour l'acquérir³⁶». Si, en 1822, il affirme qu'au Bas-Canada «personne ne pense à prêcher le républicanisme; la religion même de ses habitants s'y oppose», dix ans plus tard, il se permet une critique tempérée de la monarchie: «[...] c'est un triomphe que prépare partout l'enthousiasme des peuples. Que les Rois de l'Europe avec leurs cent mille bayonnettes, avec leurs cours brillantes, sont petits auprès de cet homme d'un peuple libre et souverain³⁷!» Au moment des Quatre-vingt-douze Résolutions, son lexique — «abus», «arbitraire», «chaînes», «tyrans» — rend bien compte de l'esprit du temps:

Si la représentation désirait sincèrement une prompte scission entre cette colonie et l'Angleterre, le plus sûr moyen de la voir s'effectuer

35. *Le Canadien*, 31 juillet 1822, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 62.

36. «Nous publions...», *Le Canadien*, 25 avril 1834.

37. *Le Canadien*, 19 juin 1822, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 29; *Le Canadien*, 21 juin 1833, cité dans Louis-Georges Harvey, «Importing the Revolution: The Image of America in the French Canadian Political Discourse (1805-1837)», thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1990, p. 418.

serait assurément de laisser le gouvernement s'avancer de plus en plus dans la pente de l'abîme vers lequel il s'achemine; de le laisser combler la coupe des abus, de lui lâcher la bride dans la carrière de l'arbitraire, jusqu'au point où le peuple ne pouvant plus supporter le poids des chaînes les secouerait spontanément et en assommerait ses tyrans. Et dans ce cas il n'aurait pas à craindre comme les peuples Européens, comme l'Espagne ci-devant, comme l'Italie aujourd'hui, que des légions de soldats n'accourussent, de chez ses voisins, relever l'autel du despotisme qu'il viendrait de renverser³⁸.

Les causes de l'agitation générale en Europe lui sont familières: « [...] tous les peuples européens, de ce temps-ci, sont agités par le même besoin, celui de se soustraire aux abus nombreux et accablans, que leur ont légués des siècles de féodalité. Des classes, des familles privilégiées ont su accaparer à leur profit tous les pouvoirs, toutes les richesses, tous les avantages de la société [...] » Suggérant que les mêmes causes existent au Bas-Canada, il continue:

Et quand nous parlons d'aristocratie, qu'on n'aille pas croire que nous ne voulons parler que d'une noblesse héréditaire, comme en Angleterre; non, c'est peut-être de toutes les aristocraties la moins odieuse; mais nous voulons parler aussi de ces classes d'hommes que les lois favorisent par des privilèges, par des monopoles, et tout cela aux dépens du peuple qui travaille, du peuple qui laboure et qui sème [...] ³⁹.

En 1834, Parent témoigne d'une conscience informée des événements postérieurs à la fin des guerres napoléoniennes et au traité de Vienne:

Mais c'est surtout en Amérique que la réforme politique a surtout marché à pas de géant, n'ayant pas trouvé dans les sociétés américaines, simples, morales, religieuses, les vices et les obstacles qu'elle a rencontrés dans le luxe et la corruption des sociétés européennes. Les idées nouvelles ont cependant fait aussi en Europe des progrès étonnans; des progrès tels que l'antique despotisme est partout obligé de transiger avec la liberté: il la voit renverser une antique dynastie, lui arrachant aujourd'hui deux royaumes, l'Espagne et le Portugal; renverser dans la Belgique son

38. « [Réforme du Conseil] », *Le Canadien*, 20 février 1837.

39. *Le Canadien*, 31 mars 1834, cité dans Philippe Reid, « L'émergence du nationalisme canadien-français: l'idéologie du *Canadien* (1806-1842) », *Recherches sociographiques*, vol. 21, 1980, p. 32.

œuvre de 1815; le menacer en Italie; murmurer sur le Rhin; ronger ses chaînes en Pologne; il la voit dans la Grande-Bretagne abattre une à une les colonnes du gothique édifice de l'aristocratie; il la voit à Paris et à Lyon s'essayer contre la quasi-Légitimité [...] ⁴⁰.

Il affirme aussi que le mouvement politique qui agite le Bas-Canada depuis 1810 «remue depuis longtemps les populations des deux continents de l'Europe et de l'Amérique» et que «les idées d'émancipation commencent à s'emparer des esprits; les jeunes des deux Canadas rêvent à une nationalité, à une existence à part, à eux ⁴¹».

Au moment où Parent entre au *Canadien*, en 1822, la situation en Espagne occupe l'essentiel de ses commentaires internationaux. Le rédacteur du journal rend compte des tensions entre le roi Ferdinand — et bientôt la régence à Madrid — et les Cortés à Séville; il précise que, pour l'Angleterre, la situation espagnole est une affaire espagnole et française, alors que Louis XVIII veut en faire une affaire européenne et y entraîner les membres de la Sainte-Alliance ⁴². Le regard qu'il porte sur l'Espagne est en fait un jugement sur la France, qui part d'un point de vue de l'Angleterre: si la France, poussée par les pays de la Sainte-Alliance, occupe l'Espagne et que l'Angleterre appuie celle-ci, «ce sera la moitié de l'Europe qui marchera contre l'autre moitié ⁴³».

Du 17 septembre au 10 décembre 1823, tout au long d'une polémique avec un correspondant qui signe «L'Homme des Bois», Parent est amené à préciser ses positions sur les affaires internationales. L'enjeu réside dans la question du droit d'intervention de la France dans les affaires intérieures de l'Espagne, à un moment où l'expansionnisme napoléonien et son échec à Waterloo sont toujours vivaces dans les mémoires. Si, parce qu'il s'oppose à l'intervention de la France, Parent est, aux

40. «Le mouvement politique...», *Le Canadien*, 28 mai 1834.

41. «Nous nous permettrons...», *Le Canadien*, 16 janvier 1837.

42. *Le Canadien*, 19 mars et 2 avril 1823, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 64-65.

43. Le discours de Ferdinand aux Cortés et leur réponse sont publiés dans *Le Canadien* du 7 mai 1823 et le manifeste du duc d'Angoulême au peuple espagnol dans celui du 28 mai; voir aussi *Le Canadien*, 11 et 25 juin 1823, et B. Bernier, *op. cit.*, p. 65-67.

yeux du correspondant du *Canadien*, un libéral et un révolutionnaire, c'est que la non-intervention de la France serait interprétée comme une reconnaissance de la souveraineté du peuple et de la légalité d'une constitution reposant sur une révolution armée (17 septembre). Cet enjeu démocratique de l'émancipation des peuples ne plaît pas à «L'Homme des Bois»: «Je vois qu'on préconise impunément toutes les démarches les plus essentiellement révolutionnaires d'un misérable parti [espagnol], décoré du beau nom de constitutionnel. Je vois enfin qu'on donne au peuple de mon pays des notions dangereuses sur la vraie liberté des nations [...]» (5 novembre). À un «Souscripteur de la campagne» qui lui reproche aussi de s'inspirer des «philosophes» qui ont favorisé la Révolution et décrié les Jésuites, Parent réplique, avec ce sens de la métaphore qui fait de lui tout autant un écrivain qu'un journaliste: «Nous n'aimons point les tempêtes politiques, mais si les choses ne peuvent s'arranger sans une forte secousse [...]. Les rois disent que leurs sujets sont des moutons et les sujets ne veulent plus en entendre parler, et s'ils le sont, ils veulent, disent-ils, profiter de leurs toisons» (3 décembre).

La situation espagnole suscite enfin chez lui une réaction qui, au plus fort des débats politiques bas-canadiens, lui rappellera la nécessité de l'éducation politique et des «écoles»:

L'ignorance fit toujours le malheur des hommes, et elle va faire l'infortune et la honte des Espagnols. Dans l'affaire présente, il ne leur fallait qu'aimer l'indépendance pour la conserver; mais ne connaissant pas le prix de cette indépendance, ils l'ont vue s'écrouler d'un œil indifférent, ils ont écouté le cri fanatique du funeste préjugé de la *légitimité*⁴⁴.

Si les allusions à la Suisse sont peu fréquentes dans les écrits de Parent — une allusion ironique aux Patriotes qui réclament l'appui des femmes: «des milliers de petits Guillaume Tell, qui en naissant, crieront: vive l'indépendance» —, l'expérience polonaise de 1831 sert plus souvent de miroir. Après le projet d'union de 1822, après le Comité des Communes sur les affaires du Canada en 1828, après l'émeute électorale du 21 mai 1832 et

44. *Le Canadien*, 3 septembre 1823, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 69.

face à l'inaction générale de Londres en matière de réformes, le rédacteur du *Canadien* se croit autorisé à écrire :

Des plans affreux d'anéantissement n'obscurcissaient pas encore [en 1791] l'horizon social du peuple Canadien. Les ennemis de ses libertés n'avaient pas encore avoué hautement qu'ils visaient à rayer le nom de Canadien de la carte de l'Amérique, comme la Russie vient de rayer le nom de Polonais de celle de l'Europe⁴⁵.

Lorsque l'impatience monte après l'adoption des Quatre-vingt-douze Résolutions de février 1834, après les travaux de la décevante commission Gosford de 1835 et alors que les résolutions Russell de mars 1837 viennent mettre un terme aux illusions d'un appui de Londres, Parent opte pour une «soumission honorable» plutôt que pour «une domination déshonorante» :

Un peuple faible peut se résigner à un sort malheureux sans déshonneur: il y a une soumission honorable, comme il y a une domination déshonorante. Savez-vous où nous conduirait votre beau, mais trop chaleureux zèle [...] ? À l'état où en est aujourd'hui la Pologne. On nous jetterait de loin quelques vains mots de sympathie, mais soyez-en sûr, on laisserait le joug de l'oppression s'appesantir sur nos têtes, sans faire le moindre effort pour notre délivrance. Heureux encore si, après notre chute, on voulait bien, sur la terre étrangère, offrir un peu de pain aux victimes expatriées de notre cause. Nous n'avons de sympathie à attendre d'aucun côté; notre unique recours, c'est nous [...] ⁴⁶.

Il n'y a pas non plus de sympathie particulière à attendre de la France, car après un soulèvement le peuple canadien «se serait trouvé comme la Pologne qui comptait beaucoup sur l'appui de la France dans sa dernière insurrection⁴⁷». Cette récurrence de l'image d'une Pologne abandonnée à elle-même soulève une question importante. Sur quel appui international pouvait alors compter le Bas-Canada, colonie de l'empire en passe de devenir le plus puissant du monde ? Sur la France ? Sur l'Irlande ? Sur les États-Unis ? Sur le Haut-Canada ?

45. Sur la Suisse, voir «Il y a quelque temps...», *Le Canadien*, 13 septembre 1837; *Le Canadien*, cité dans P. Reid, art. cité, p. 32.

46. «Qu'allons-nous faire ?», *Le Canadien*, 19 avril 1837.

47. «La sympathie de nos voisins...», *Le Canadien*, 17 juillet 1837.

Si l'Espagne est considérée par Parent à travers le prisme de la Grande-Bretagne, alors que la Pologne lui rappelle que la Russie ne devrait pas être un modèle pour la Grande-Bretagne, l'Irlande illustre les attentes de la colonie bas-canadienne à l'égard de la métropole. Tantôt l'Irlande est le prétexte pour expliciter ce que Parent n'ambitionne pas :

Si nous jetons les yeux sur l'Irlande, car c'est le même système et les mêmes valeurs, la faction d'Orange dans ce pays, les Royalistes chez nos voisins et ici les Unionnaires, c'est toute la même chose, que serait devenue l'Irlande, si elle eût été, comme nous, séparée de l'Angleterre par l'Atlantique ? Il y aurait déjà plusieurs années que l'acte d'union aurait engendré un acte de séparation éternelle ; et nous souhaitons ardemment que la même chose ne puisse jamais produire le même effet en Canada et nous espérons que la Grande-Bretagne ne s'exposera pas à perdre ses possessions importantes dans l'Amérique du Nord, tous deux y perdraient trop [...] ⁴⁸.

Et tantôt elle offre — après l'adoption des Quatre-vingt-douze Résolutions — l'occasion d'un avertissement : « Nous ne pouvons croire que l'Angleterre se flatte de la folle espérance de gouverner des colonies américaines comme elle gouverne l'Irlande, avec des régimens de soldats. Quand elle le voudrait, elle n'en aurait pas les moyens ⁴⁹. » Il y a l'Atlantique entre la métropole et la colonie : cette position géographique est un rappel de la situation américaine du Bas-Canada britannique. Mais il y a, pour Parent, une différence fondamentale : « [...] le Bas-Canada est l'Irlande d'Amérique, avec cette différence pourtant que le Bas-Canada lutte plutôt pour éviter le sort de l'Irlande, que pour en sortir. Nos hommes éclairés se sont heureusement aperçus à temps qu'on nous conduisait vers l'abîme dont la nation irlandaise ne va sortir que comme par miracle pour ainsi dire ⁵⁰. »

Parent s'adresse à l'Angleterre à travers le cas irlandais, mais celui-ci lui sert aussi à rappeler au chef du Parti patriote, au moment où l'on pense à créer un « tribut Papineau », comme on avait créé un « tribut O'Connell » pour faire avancer la cause de l'émancipation des catholiques, que Papineau n'a pas, comme

48. « Il n'y a rien du tout... », *Le Canadien*, 17 septembre 1823.

49. « *Le Mercury...* », *Le Canadien*, 21 mars 1834.

50. « *Le Courrier des États-Unis...* », *Le Canadien*, 21 octobre 1836.

O'Connell, établi l'unanimité parmi le peuple⁵¹. Cette mise en garde rappelle qu'en 1837 les divisions à l'intérieur du Parti patriote étaient multiples: si Parent et Neilson représentaient la tendance de la région de Québec, les frères Nelson, Girod, Brown, le docteur Côté et quelques autres représentaient l'aile radicale. À quelques jours des batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles, Parent souhaite que les Canadiens se montrent

non plus dans la position des anciennes Colonies à la veille de leur déclaration d'indépendance, mais bien dans celle d'O'Connell et de l'Irlande, demandant avec insistance la répression des abus et ne voulant y parvenir que par les voies paisibles, croyant avec lui que toutes les améliorations politiques ne valent pas une goutte de sang humain; nous sommes des Réformistes, nous cessons d'être des Révolutionnaires [...] ⁵².

La voie étatsunienne est alors synonyme de révolution; la politique irlandaise paraît réformiste et souhaitable.

La France

À l'occasion de la crise politique en Espagne, Parent avait manifesté son opposition aux prétentions de la France par-delà ses frontières, parlant des Français comme de «barbares inhumains qui sont partis, sous le drapeau du despotisme, pour aller graver en caractères de sang sur le sol espagnol: ici doit [*sic*] régner la tyrannie et le malheur⁵³». Ayant encore en mémoire l'épopée de Napoléon et son échec à Waterloo, Parent partageait la vision de ses compatriotes, créée et entretenue par le pouvoir colonial britannique, d'un «Buonaparte» qui avait répandu le malheur en Europe⁵⁴.

Cette représentation de la France tenait aussi au fait que les Canadiens français se percevaient de moins en moins comme

51. «Nous sommes en possession...», *Le Canadien*, 15 mai 1837.

52. «Nous publions...», *Le Canadien*, 13 novembre 1837; texte repris dans J.-C. Falardeau, *op. cit.*, p. 81-85.

53. *Le Canadien*, mars 1823, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 64.

54. *Le Canadien*, 1^{er} mai 1822, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 63; Claude Galarneau, «La légende napoléonienne au Québec», *Recherches sociographiques*, vol. 23, 1982, p. 163-174.

Français et de plus en plus comme Canadiens: le rédacteur du *Canadien* fait allusion, par exemple, à «l'antipathie que l'on a toujours eue [dans la colonie] contre les François, ou plutôt contre les Canadiens». Quelles que soient les raisons de cette distance à l'égard de l'ancienne mère patrie, les Canadiens français sont certes, pour Parent, «descendants de Français, mais ils sont natifs et habitants de l'Amérique; ils ne veulent plus être entraînés dans les guerres de l'Europe contre l'Amérique. Ils ont goûté un gouvernement libre où tous les hommes, n'importe de qui ils sont descendants, ont une égalité de droit. Il ne faudrait pas aller en France pour se l'assurer.» Outre qu'elle véhicule une image peu positive de la situation démocratique de la France, cette affirmation participe de la sensibilité qui sera exprimée dans la fameuse doctrine Monroe de 1823, selon laquelle toute visée européenne sur le continent américain doit être exclue. La raison de cet éloignement des Canadiens français à l'endroit de la France tient pour une bonne part à la politique coloniale française du XVIII^e siècle et à l'abandon de la colonie: «Le Roi de France a abandonné en faveur du Roi d'Angleterre le droit qu'il avait à la fidélité des Canadiens⁵⁵.» L'éloignement filial du Bas-Canada est corroboré par le manque de sensibilité de la France à l'égard de l'Amérique; en témoigne, selon Parent, l'ouvrage d'Isidore Lebrun, *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, paru en 1833, dans lequel l'auteur ne reconnaît pas ce que la France doit aux idées libérales étatsuniennes de 1776⁵⁶.

Compte tenu de la représentation classique de la France, construite sur 1789 et sur 1793, l'attitude de Parent peut aussi s'évaluer à la lumière du républicanisme et de l'anticléricalisme. À vingt ans, au sortir du Séminaire de Québec, le jeune rédacteur du *Canadien* estime qu'au Bas-Canada «personne ne pense à prêcher le républicanisme; la religion même de ses habitants s'y oppose». Une décennie plus tard, le citoyen Parent a évolué: «Les idées libérales sont comme la boule de neige, elles gagnent à mesure qu'elles avancent. Puis nous sommes en Amérique,

55. «Ce qui suit...», *Le Canadien*, 14 août 1822; «Nous publions...», *Le Canadien*, 1^{er} janvier 1823; texte repris dans J.-C. Falardeau, *op. cit.*, p. 45-51.

56. «Le 3^e chapitre de l'ouvrage de M. Lebrun...», *Le Canadien*, 24 juillet 1833.

l'hémisphère natal de la liberté⁵⁷. » Parent n'est pas républicain; il croit plutôt à la monarchie constitutionnelle, accompagnée de la représentation parlementaire et de l'électivité des institutions publiques, dont le Conseil législatif. Après l'adoption des Quatre-vingt-douze Résolutions, il écrit dans *Le Canadien* du 28 mai 1834:

Les jours du bon plaisir sont comptés, les peuples ne veulent plus être l'héritage des Rois; ce ne sont plus des maîtres qu'ils veulent avoir, mais des magistrats responsables; la souveraineté héréditaire n'est plus un droit venant de Dieu, c'est une garantie d'ordre et de stabilité établie par et pour le peuple et qui peut être légitimement abolie, changée, limitée, modifiée, transportée par le pouvoir dont elle émane.

Au plus fort des rébellions, le dissident du Parti patriote et l'opposant à Papineau finit par avouer ses positions: « [...] l'idée d'une séparation d'avec l'Angleterre n'avait pris nulle part de racines profondes ni dans les masses des populations coloniales ni dans les esprits réfléchis. Si la Mère-Patrie sait profiter de l'avortement récent du républicanisme⁵⁸ », dit-il, elle comprendra ce à quoi aspirent *Le Canadien* et les sujets britanniques de la région de Québec.

Avant l'époque des conférences publiques, c'est-à-dire avant l'Union, les écrits de Parent sur la religion et le clergé sont peu nombreux. En 1834, il écrit, à propos des prêtres, que « la sainteté de leurs fonctions ne pouvait s'allier avec le tumulte des camps et les animosités des partis ». À l'été 1837, la pression politique montant, le rédacteur du *Canadien* saisit l'occasion d'une allocution de l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue, à son clergé pour soutenir que celui-ci ne peut plus garder le silence et qu'il faut « réunir l'étendard de la croix au drapeau des défenseurs de "nos institutions, notre langue et nos lois" ». Était-ce allier « la sainteté » de la fonction sacerdotale aux « animosités des partis » ? À un mois des rébellions, Parent pourfend un correspondant canadien du *New York Daily Express* (« LMN », pseudonyme de Thomas Storrow Brown, un Patriote radical) et prend la défense de « notre établissement religieux ». Dans un esprit de

57. *Le Canadien*, 19 juin 1822, cité dans B. Bernier, *op. cit.*, p. 29; « Il est dans notre histoire... », *Le Canadien*, 23 novembre 1834.

58. « Ainsi M. Howe... », *Le Canadien*, 8 janvier 1838.

réconciliation, il se félicite, en juin 1838, de ce que l'Angleterre reconnaisse la procession de la Fête-Dieu, célébration religieuse qui n'aurait pas sa place en France ou aux États-Unis⁵⁹.

Les Anglais là-bas, les Anglais ici

Le combat mené par Parent et par *Le Canadien* consiste à faire appel à la métropole pour régler un problème crucial et récurrent de la colonie: l'existence d'une fausse aristocratie, composée essentiellement de coloniaux britanniques et se perpétuant grâce à une instance de pouvoir, le Conseil législatif non électif, qui, depuis au moins l'époque du gouverneur Craig, vicie la vie publique. Parent est conscient que le problème colonial ne peut trouver de solution dans la colonie, car les gouverneurs, qui se succèdent rapidement, s'appuient spontanément sur leur exécutif et sur le Conseil législatif, qui, dans la théorie des pouvoirs, peut bloquer, et bloque en fait, des dizaines de lois votées par la Chambre d'assemblée élue.

Connaissant bien l'histoire politique de la colonie, Parent retrace «l'intérêt» en jeu dans le comportement du Conseil législatif depuis 1810; c'est cet «intérêt» que «l'oligarchie» protégeait en faisant obstacle à l'usage du français dans la Chambre d'assemblée en 1792; c'est ce même «intérêt» qui était visé dans son refus d'exclure les juges de la Chambre, c'est-à-dire de séparer les pouvoirs législatif et judiciaire; le même «intérêt» fondait les projets d'union de 1811 et de 1822. De cette oligarchie fortifiée dans le Conseil législatif, il disait: «On n'a pas réussi à les persuader que le principe monarchique n'avait pas besoin pour se maintenir en ce pays d'une vingtaine de personnes la plupart sans influence, et dont plusieurs n'avaient pu réussir à s'assurer les suffrages des électeurs du pays en plusieurs endroits⁶⁰.» Cette affirmation établit bien que la lutte contre le Conseil législatif n'entamait pas le «principe monarchique». Le rédacteur du

59. «Le mouvement politique...», *Le Canadien*, 28 mai 1834; «Nous reproduisons...», *Le Canadien*, 31 juillet 1837; «Le clergé et le parti révolutionnaire», *Le Canadien*, 6 octobre 1837; «La Fête-Dieu», *Le Canadien*, 22 juin 1838.

60. «Les débats...», *Le Canadien*, 6 juin 1834.

Canadien le répète, le peuple est d'accord «pour maintenir la souveraineté du roi, mais ce qu'il ne veut pas souffrir, c'est la souveraineté d'une oligarchie». Le premier chef du Parti canadien, Pierre Bédard, avait déjà défini le vice colonial: «La minorité qui en Angleterre ne peut faire que de l'opposition, joue ici le rôle de la majorité, et cette majorité a été réduite à faire de l'opposition⁶¹.» Du point de vue d'un démocrate non républicain, on ne pouvait mieux cerner le problème et ses effets pour une démocratie en contexte colonial.

Parent avait déjà analysé la situation en Espagne à travers le prisme des intérêts et de la grandeur de la Grande-Bretagne. Sa perception de l'Angleterre confirme son approche réformiste. Il comprend que les intérêts des métropoles diffèrent de ceux des colonies: «Le fait est qu'une Mère-Patrie fait assez rarement à ses colonies des bienfaits gratuits et que dans ses plus grands actes de générosité elle n'a et ne doit avoir pour but principal, que l'avantage général de l'empire, et le plus souvent peut-être, de cette partie de l'Empire appelée la Métropole.» Parent conçoit le rapport entre la métropole et les colonies comme un rapport entre parents et enfants. Pour lui, la mère patrie est vraiment une mère: «[...] que les métropoles fassent en sorte que les colonies aient toujours intérêt à rester unies à elles, que puisqu'elles s'appellent Mères, elles remplissent la signification de ce beau nom[...]»⁶². Il donne de nombreux exemples montrant que «les maux dont se plaignent les colonies viennent du principe d'exclusion et de monopole dans leur commerce extérieur, et de l'exercice d'un patronage nuisible dans leurs relations intérieures». À propos de l'exclusion et du patronage et faisant allusion à la dénonciation de la British American Land Company dans les Quatre-vingt-douze Résolutions, il écrit: «Il faut que nos terres, le patrimoine des habitants du pays, ne soient plus mises à l'encan sur les marchés de Londres, et que le prix de ces terres ne soit plus employé à nous forger des chaînes.» Autre comportement typique des métropoles: se mêler des affaires intérieures de la colonie, même si la colonie a le pouvoir de les

61. «Nous publions en détail...», *Le Canadien*, 29 juillet 1835.

62. «Nous publions...», *Le Canadien*, 25 avril 1834.

régler. Selon Parent, cette obstination «finira dans tous les cas par une scission violente et prématurée⁶³».

Cette conscience des risques pour la métropole dans son attitude à l'égard de la colonie n'empêche pas Parent de souhaiter la «permanence d'une connexion amicale avec la Grande-Bretagne». Tel un père de famille, il espère que

les peuples coloniaux grandiront contents sous la protection de la Métropole, et devenus un jour fiers et puissants, au lieu d'être entraînés à la lisière d'une autre puissance, ils répéteront avec un noble orgueil ce mot d'un grand peintre ancien à la vue d'un des maîtres de l'art: et moi aussi je suis peintre — et nous aussi, nous sommes nation. Ce mot qui fera l'honneur et le profit de l'Angleterre, il dépend d'elle que nous le prononçons un jour⁶⁴.

Pour Parent, la Grande-Bretagne et le Canada ont des intérêts réciproques: «Dans l'intérêt de [leur] existence nationale, les Canadiens doivent rester unis à l'Empire Britannique; dans l'intérêt de sa domination sur le continent américain, la Grande-Bretagne doit protéger les Canadiens dans leurs droits nationaux.» C'est ce qui distingue *Le Canadien* de Québec, qui veut la liberté avec la Grande-Bretagne, de *La Minerve* et du *Vindicator* de Montréal, qui la veulent avec l'Union américaine⁶⁵.

Cette prise de position probritannique se trouve cependant confrontée à la réalité brutale des résolutions Russell, en particulier à la huitième et à la neuvième résolution, qui autorisent le gouverneur à prélever des sommes pour payer des fonctionnaires et à assurer le paiement de la liste civile. Ce que, sur un ton indigné, le rédacteur du *Canadien* appelle «la main dans la caisse provinciale» ne peut se justifier par cette «raison de la nécessité, qui fut toujours l'argument favori du plus fort pour couvrir ses torts passés, ou en commettre de nouveaux». De fait, pour le vieux routier de la politique britannique qu'est devenu Parent, la «raison de la nécessité» ne signifie qu'une seule chose: Londres considère inacceptable que la Chambre d'assemblée du Bas-

63. «Nous avons annoncé...», *Le Canadien*, 13 août 1831; «Nous publions...», *Le Canadien*, 25 avril 1834; «Le 19 mars...», *Le Canadien*, 24 avril 1835.

64. «Nous nous permettrons...», *Le Canadien*, 28 mai 1834.

65. *Le Vindicator* revient...», *Le Canadien*, 7 avril 1837.

Canada refuse les subsides et la liste civile pour obliger la métropole à accéder à la demande d'un Conseil législatif élu⁶⁶. À la veille des rébellions, le dépit de Parent, comme de beaucoup de Canadiens français qui avaient placé de grands espoirs dans l'esprit de justice de l'Angleterre, fait place à une lucidité désespérée: «[...] l'Angleterre n'aura pas peur de nous, elle qui n'a pas eu peur de Napoléon⁶⁷.»

Le regard que Parent porte sur les expériences nationales de l'Espagne, de la Suisse, de la Pologne et de l'Irlande s'inscrit dans une vision générale de l'Europe qui est celle d'un habitant de l'Amérique et du Nouveau Monde. Pour lui, l'Europe est le continent de la dépendance du plus grand à l'égard du plus petit, alors qu'en Amérique, c'est le travail qui confère à chacun la liberté. La morale de la soumission des individus n'est pas plus enviable que celle de la soumission des nations. Parent écrit, au sujet de la position de *La Gazette de Québec*, qu'elle

ne va à rien moins qu'à dire qu'un pays qui est plus étendu que toute l'Europe doit rester soumis à une puissance européenne, aussi longtemps qu'il plaira à cette puissance de le gouverner, ou jusqu'à ce qu'une autre vienne s'en emparer et lui impose à son égard les mêmes obligations qu'il avait envers ses premiers maîtres. Cette morale-là peut encore aller en Espagne, en Portugal etc... mais le Génie de l'Amérique en a déjà proclamé et établi une toute différente depuis la Terre de Feu jusqu'au 45^e degré nord, et toutes les Gazettes du monde ne sauraient en faire adapter une contraire au restant du Nouveau Continent⁶⁸.

Tout comme Papineau, Parent s'est formé une conscience du Nouveau Monde, une conscience d'appartenance à un univers sociopolitique différent de l'Ancien Monde:

Des institutions qui conviennent à un vieux pays où les lois, les mœurs, les usages diffèrent des nôtres, où il y a inégalité de fortune: où l'on voit d'un côté l'orgueil de l'opulence, et de l'autre la dégradation du paupérisme plus qu'en aucun autre pays du monde,

66. «Qu'allons-nous faire?», *Le Canadien*, 16 janvier 1837; «Nous publions...», *Le Canadien*, 22 mai 1837; on trouvera les résolutions Russell dans le *Hansard*, 3^e série, vol. 36, 3 mars 1837, p. 1287-1306, et leur traduction dans Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 186-188.

67. «Il y a quelque temps...», *Le Canadien*, 13 septembre 1837.

68. «De la *Gazette de Québec*...», *Le Canadien*, 15 avril 1833.

ne peuvent convenir à un pays nouveau, dont les habitants sont distribués sur une vaste étendue de terrain, où l'industrie seule met chacun en état d'acquérir quelque aisance, d'où sont bannies les jouissances du luxe. Il faut à ces habitants d'autres institutions qu'à ceux de l'Europe [...] ⁶⁹.

Il incite Londres à ne pas s'obstiner «à faire vivre des Américains sous un régime Européen». «Autant vaudrait transplanter sous les Tropiques les productions de la Sibérie ⁷⁰», ajoute-t-il.

Les États-Unis constituent une référence fréquente chez les hommes publics du Bas-Canada, chacun invoquant l'expérience américaine pour étayer ses propres positions. Tout comme pour l'Espagne, Parent voit toujours les États-Unis en fonction de l'Angleterre, même lorsqu'il s'agit de préciser sa position à propos des relations entre le Bas-Canada et son voisin :

Une seule chose pourra porter le peuple canadien à désirer une union avec nos voisins, c'est si la politique de l'Angleterre devient menaçante pour la nationalité canadienne; car dans ce cas le peuple, voyant le même danger des deux côtés, pourrait bien se mettre à comparer les avantages qu'il y a toujours à former partie d'une puissance indépendante [...] ⁷¹.

Ainsi, en ne respectant pas les droits et libertés de la colonie, l'Angleterre mettrait en péril ses débouchés manufacturiers en Amérique: «Il n'y a aucun doute que l'agrégation du Canada aux États-Unis ne manquerait pas d'enlever à l'Angleterre tout son commerce dans l'Amérique du Nord ⁷².» À peine vient-on de discuter des Quatre-vingt-douze Résolutions, de les voter et de les expédier à Londres, que Parent anticipe la portée historique de ces revendications:

L'expérience que l'Angleterre a acquise dans le dernier siècle lors de la Révolution Américaine arrêtera probablement la plupart des membres de la Chambre des Communes dans leur trop prompt détermination à adopter les moyens que proposerait le Ministre des Colonies, pour ne point amener des événements semblables à ceux

69. *Le Canadien*, 28 janvier 1833, cité dans P. Reid, art. cité, p. 34.

70. «50. Résolu...», *Le Canadien*, 26 février 1834.

71. «Grand doit être l'embarras...», *Le Canadien*, 18 septembre 1835; «Les écrivains...», *Le Canadien*, 20 décembre 1833.

72. «Il n'y a rien du tout...», *Le Canadien*, 17 septembre 1823.

de 1775 et d'exposer l'Angleterre à perdre ce qui lui reste de territoire en Amérique du Nord [...] ⁷³.

Parent exprime, d'autre part, une adhésion limitée aux États-Unis. L'expérience américaine des institutions civiques par voie électorale et surtout l'élection des membres du Sénat lui servent de modèle pour revendiquer l'électivité des membres du Conseil législatif. Au-delà de cet emprunt, les États-Unis demeurent peu attrayants à ses yeux; l'union avec la république voisine serait un «pis-aller», en réaction contre une politique inacceptable de la part de la Grande-Bretagne, «une planche qui nous resterait dans le naufrage de nos libertés⁷⁴». Il demeure convaincu que les colonies britanniques de l'Amérique du Nord sortent à peine de leur enfance: «[...] puisque ces colonies ne sauraient de longtemps former une puissance en état de se protéger contre les puissances étrangères: simple satellite, elle serait entraînée dans l'orbite de la grande planète qui l'avoisine.» Pour ce familier des fables de La Fontaine, l'union avec les États-Unis équivaldrait à «l'union du pot de fer et du pot de terre» et serait par conséquent désastreuse pour «nos institutions, notre langue et nos lois». La position de Parent à l'égard des États-Unis trouve son expression dans la formule «Le lion a ses griffes, il est vrai; mais l'aigle n'a-t-il pas des serres⁷⁵ ? »

Après l'annonce des résolutions Russell et le refus de Londres de satisfaire aux demandes contenues dans les Quatre-vingt-douze Résolutions, le regard vers les États-Unis se fait plus insistant. Parent remarque qu'après l'assemblée populaire tenue à Saint-Ours-sur-Richelieu, on compte beaucoup sur «l'ailleurs». Il prévient «les plus chauds Américomanes» que le Yankee «naît, il vit, il meurt calculateur; de sorte que nous avons toujours pensé que nous n'avions d'autres sympathies à attendre de lui que le sentiment qui peut résulter d'une règle d'arithmétique». Face à ceux qui cherchent et attendent des appuis de l'extérieur, le

73. *Le Canadien*, 28 février 1834, cité dans L.-G. Harvey, *op. cit.*, p. 422.

74. *Le Canadien*, 9 août 1833, cité dans P. Reid, art. cité, p. 34; «Dans l'absence...», *Le Canadien*, 19 octobre 1836.

75. «Grand doit être l'embarras...», *Le Canadien*, 18 septembre 1835; «Si nous avons...», *Le Canadien*, 26 décembre 1836.

rédacteur du *Canadien*, qui a toujours en mémoire le souvenir de la Pologne, se fait moraliste : « On dîne mal et tard quand on [se] fie sur son voisin. » À *La Minerve* et au *Vindicator* qui prêchent l'« insurrection », la « guerre civile », la « séparation » et l'union avec les États-Unis, il rappelle qu'un Bas-Canada uni aux Américains serait submergé par une population « hétérogène supérieure en nombre et en industrie » et que « les Anglais et les Américains [ne] seraient [pas assez] sots pour ferrailler les uns contre les autres à notre sujet ». Parent, qui lit la presse new-yorkaise, ne manque pas de citer le *New York Star* pour enlever toute illusion aux Patriotes qui misent sur l'appui diplomatique et militaire des Américains : « Nous admirons la loyauté dont [les Canadiens] firent preuve alors [en 1774 et en 1812] et nous leur recommandons d'y tenir strictement aujourd'hui⁷⁶. » Après l'échec des rébellions de novembre 1837, Parent accentuera son point de vue sur la question américaine : « Il est de l'intérêt du monde entier, écrira-t-il, que la même puissance ne possède pas le Mississipi, l'Hudson et le Saint-Laurent⁷⁷. »

Les États-Unis de Parent incluent la Louisiane, ce qui n'est pas le cas chez Papineau ou chez Garneau, par exemple. La différence n'est pas sans signification ; elle indique qu'au-delà de l'admiration pour l'électivité des institutions civiles, Parent analyse de façon plus concrète les conséquences d'un projet plus avancé de rapprochement sinon d'union avec les États-Unis. En réponse à « S..... », qui affirme dans *La Minerve* du 16 février 1832 qu'une « séparation immédiate d'avec l'Angleterre est le seul moyen de conserver notre nationalité », Parent réplique dans *Le Canadien* :

Nous ne croyons pas qu'un peuple de six cent mille et quelques cents âmes puisse maintenir son indépendance et sa nationalité surtout, au voisinage d'une nation puissante et entreprenante avec laquelle il diffère en tout : le sort de la Louisiane nous fait trembler. C'est pour cette raison que nous avons toujours maintenu que l'intérêt bien entendu de l'Angleterre et du Bas-Canada était que la

76. « Nous sommes en possession... », *Le Canadien*, 15 mai 1837 ; « La sympathie de nos voisins... », *Le Canadien*, 17 juillet 1837 ; voir aussi « Nous ne comprenons pas... », *Le Canadien*, 25 juin 1838.

77. « La Gazette de Québec se méprend... », *Le Canadien*, 18 juillet 1838.

nationalité du peuple Canadien fut conservée et favorisée jusqu'à ce qu'il fût en état de se défendre des empiètements de ses voisins, et qu'au contraire si on anglifiait le pays, le peuple n'ayant plus sa nationalité à perdre, il préférerait tout naturellement former partie d'une nation souveraine, que de recevoir la loi d'une nation située à mille lieues de lui.

Pour lui, il est clair que, dans le cas d'une adhésion du Bas-Canada à l'Union américaine, « nous ne pourrions exiger ni espérer l'introduction de notre langue dans les délibérations et les procédés du Congrès » et que « tôt ou tard nous perdriions notre prépondérance politique comme peuple distinct et, par contre-coup, nos institutions, notre langue et nos lois disparaîtraient par degrés des actes et des procédés publics; en un mot, nous cesserions d'être Canadiens pour devenir Américains ». Le rédacteur du *Canadien* note comme « un fait frappant », à propos des Louisianais français: « [Ils] ne se plaignent pas de leur sort, au moins leurs journaux, et nous en recevons plusieurs, ne nous ont fait apercevoir aucun grief de cette nature, ce qui doit faire penser que le sacrifice de leur langue et d'autres qu'ils sont obligés de faire se trouvent compensés par des avantages nombreux et importants⁷⁸. » Réformiste prudent, il suggère aux Patriotes « américomanes » « d'étudier l'histoire de la Louisiane, au lieu de parodier celle de la Pologne ou de l'Irlande ». Tout juste avant la seconde rébellion de 1838, le rédacteur du *Canadien*, souvent pris à partie par la presse patriote avant sa disparition en novembre 1837, voit dans la situation louisianaise un cas exemplaire de « soumission honorable »: « [...] une amalgame s'est produite aussitôt et se continue, mais sans secousse, mais sans animosité, mais sans déchirement, et sans plainte de part ni d'autre⁷⁹. »

L'œuvre de lord Durham

De la prison de Québec, où il est détenu de décembre 1838 à avril 1839, Parent continue, par divers stratagèmes, à diriger et à rédiger *Le Canadien*. Il y publie, notamment, sa traduction du

78. « Les écrivains... », *Le Canadien*, 20 décembre 1833. Le 15 septembre 1837, Parent revient sur cette idée que la disparition de « l'influence française » en Louisiane est proportionnelle à la croissance de la prospérité.

79. « La Louisiane et le Bas-Canada », *Le Canadien*, 24 octobre 1838.

rapport de lord Durham, venu faire enquête sur la crise coloniale. Parent comprend que ce document, loin de favoriser la nationalité des Canadiens français, va plutôt «travailler ouvertement à l'extirper du pays». Lui qui, à vingt ans, débattait du projet d'union de 1822 et manifestait une conscience historique remarquable, il pouvait mettre «l'œuvre» de lord Durham en perspective:

[...] remarquons-le bien, l'œuvre de Pitt isolait la population canadienne-française de ce continent et la liait à la Métropole par les liens de l'intérêt, de l'honneur et de la reconnaissance. L'œuvre de Lord Durham au contraire aura l'effet de relâcher les liens qui attachaient les Canadiens français à la Grande-Bretagne, et de les rapprocher des populations hétérogènes qui les avoisinent, de porter sur elles leurs espérances, et de confondre leurs intérêts sociaux et leurs affections nationales avec les leurs.

Après les résolutions Russell, le rapport Durham donnait ainsi un double tour à la déception des Canadiens français qui attendaient de Londres, depuis 1822, une solution au problème bas-canadien. Parent avait cru qu'avec l'appui de la Grande-Bretagne «les Canadiens français pouvaient se flatter de conserver et d'étendre leur nationalité de manière à pouvoir par la suite former une nation indépendante». Mais, dorénavant, «les Canadiens français n'avaient plus rien à attendre de ce côté-là pour leur nationalité⁸⁰».

Que faire alors? Plus patient que les plus patients, ce modéré qui cherchait la conciliation quasi jusqu'en prison baisse les bras: «Situés comme le sont les Canadiens français, il ne leur reste d'autre alternative que celle de se résigner avec la meilleure grâce possible», eux «que l'Angleterre immole aux exigences d'une minorité favorisée». Parent envisage la résignation, l'anglicisation, l'assimilation: «L'assimilation, sous le nouvel état de choses, se fera graduellement et sans secousse, et sera d'autant plus prompte qu'on la laissera à son cours naturel, et que les Canadiens français y seront conduits par leur propre intérêt, sans que leur amour-propre en soit trop blessé⁸¹.» Le destin des

80. «Le *Canadian Colonist*...», *Le Canadien*, 23 octobre 1839.

81. «La *Gazette de Québec* interprète...», *Le Canadien*, 13 mai 1839.

Canadiens français lui paraît maintenant clairement défini : « Avec la connaissance des dispositions de l'Angleterre, ce serait pour les Canadiens français le comble de l'aveuglement et de la folie que de s'obstiner à demeurer un peuple à part sur cette partie du continent. Le destin a parlé [...] ⁸². » De la prison, il considère l'avenir et ce qui lui reste d'aspirations :

[...] nous nous attendons par conséquent à ce qu'on ne nous fera pas un sort pire que celui de nos anciens compatriotes de la Louisiane; nous comptons sur l'égalité dans la représentation; sur la révision, non sur la destruction de nos lois; sur l'usage libre de notre langue à la tribune et au barreau, et dans les actes législatifs et judiciaires, jusqu'à ce que la langue Anglaise soit devenue familière parmi le peuple; enfin sur la conservation de nos institutions religieuses ⁸³.

À l'image des quatre murs auxquels il est confiné, s'impose à Parent l'idée de l'inéluctabilité du sort des Canadiens français. Que faire « si ce n'est de travailler eux-mêmes de toutes leurs forces » à l'assimilation, pour « composer avec tous les éléments sociaux épars sur les rives de ce grand fleuve une grande et puissante nation » ? Avec l'octroi souhaité du gouvernement responsable, tout s'arrangera « et bientôt l'on n'entendra pas plus parler d'animosités nationales en Canada, qu'on en entend parler en Louisiane, en Écosse et dans le pays de Galles ». Il ne « sera pas plus question de ces pauvres Canadiens comme peuple, que des anciens Abénaquis ⁸⁴ ».

L'homme de la « soumission honorable », de la « navigation supportable », de la résignation et de l'assimilation ne s'oppose pas moins, comme en 1822, au projet constitutionnel d'union. Avec le futur historien François-Xavier Garneau, il dirige, à sa sortie de prison, un comité de notables de Québec qui, avec d'autres comités, recueille près de quarante mille signatures d'opposants à ce projet. Lui qui, en 1837, voyait d'un mauvais œil toute union avec le Haut-Canada, il ne pense pas autrement encore en janvier 1840 :

82. « *Le Canadian Colonist...* », *Le Canadien*, 23 octobre 1839.

83. « *La Gazette de Québec interprète...* », *Le Canadien*, 13 mai 1839.

84. « *Le Canadian Colonist...* », *Le Canadien*, 23 octobre 1839; « L'anglification », *Le Canadien*, 29 octobre 1838.

Comment pourrions-nous espérer de l'harmonie, de la confiance, de la coopération de la part de gens qui n'ont pas trouvé un mot de sympathie pour nous, qui n'ont montré pour nous que du mépris, qui n'ont vu dans notre union qu'un vil objet de spéculation et d'intérêt sectionnaire, et qui, non contents de nous piller, de nous faire payer leur dette, poussent l'injustice jusqu'à vouloir proscrire notre langue et la bannir des Conseils de l'État et des Tribunaux. De pareilles prétentions font trop bien voir l'esprit qui anime notre futur conjoint pour espérer une Union heureuse.

Un mois plus tard, l'alliance avec les libéraux du Haut-Canada ne l'intéresse pas plus; il attendait autre chose du Haut-Canada, écrit-il, que «le *Montreal Herald* et consorts⁸⁵».

Le 23 juillet 1840, l'Acte d'union est adopté à Londres. Un mois plus tard, le 25 août, le pragmatique Louis-Hippolyte La Fontaine, qui, dès avant la rébellion de novembre 1837, cherchait des compromis ici et à Londres, lance un appel «Aux électeurs du comté de Terrebonne». Sa dénonciation de l'Union est aussi ferme et systématique que celle des libéraux radicaux:

[L'Union est] un acte d'injustice et de despotisme, en ce qu'elle nous est imposée sans notre consentement, en ce qu'elle prive le Bas-Canada du nombre légitime de ses représentants; en ce qu'elle nous prive de l'usage de notre langue dans les procédés de la législature, contre la foi des traités et la parole du Gouverneur; en ce qu'elle nous fait payer, sans notre consentement, une dette que nous n'avons pas contractée; en ce qu'elle permet à l'Exécutif de s'emparer illégalement sous le nom de liste civile, et sans le vote des représentants du peuple, d'une partie énorme des revenus du pays⁸⁶.

85. «Procédés contre l'Union», *Le Canadien*, 27 janvier 1840; «Il faut que le *Herald*...», *Le Canadien*, 3 février 1840. À propos de la clause proscrivant l'usage du français à l'Assemblée législative, voir «De ce que les deux lettres...», *Le Canadien*, 30 décembre 1840 (extraits présentés dans P.-E. Gosselin, *op. cit.*, p. 45-46). Sur le refus d'union avec le Haut-Canada en 1837, voir «Le *Vindicator* revient...», *Le Canadien*, 7 avril 1837.

86. Louis-Hippolyte La Fontaine, «Aux électeurs du comté de Terrebonne», *Le Canadien*, 31 août, 1840. Voir Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994, p. 55-65; Louis-Antoine Dessaulles, *Écrits*, édition critique par Yvan Lamonde, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1994, p. 83-94; Yvan Lamonde et Claude Larin, dir., *Louis-Joseph Papineau. Un demi-siècle de combats. Interventions publiques*, Montréal, Fides, 1998, p. 528-562.

Dans le même numéro du *Canadien* où il publie l'adresse de La Fontaine à ses électeurs, Parent écrit que les Canadiens n'ont pas «mérité la dégradation politique et sociale dont les a frappés l'Acte d'union, fruit d'une politique inique qui, dans ce siècle, n'a de pendant que la politique russe en Pologne».

Après avoir lancé l'éphémère *Au coin du feu* (21 novembre 1840-13 novembre 1841), Parent fait le saut en politique et est élu député du Saguenay, le 8 mai 1841. Les réformes commencent à le séduire, en particulier l'accès des Canadiens français à des postes d'importance de l'administration publique. À l'adresse du gouverneur Bagot qui, écrivant à Grenville, disait avoir compris «la soif universelle pour une position», Parent écrit dans *Le Canadien* du 10 janvier 1842:

Les Canadiens français, accoutumés jusqu'à présent à ne recevoir que les miettes qui tombaient de la table des enfants favoris, ont été cette fois conviés au festin en nombre remarquable. Les nominations de MM. Huot et Morin surtout en feront pardonner beaucoup d'autres. Nous devons rendre à l'exécutif la justice de dire qu'en choisissant ces deux hommes, il a non seulement assuré au public deux serviteurs capables et intègres, mais qu'en outre il a payé la dette du pays⁸⁷.

Le séjour de Parent en politique active est toutefois de courte durée; il doit démissionner, le 14 octobre 1842, en raison de la surdité contractée lors de son séjour en prison. Mais le geste est significatif: c'est sous un régime «réformiste», celui de La Fontaine, que l'homme qui, depuis 1822, réfléchit sur l'actualité civique et politique, se laisse convaincre de confronter ses idées au jugement de la souveraineté populaire. Après vingt ans de journalisme, il quitte *Le Canadien*, le 21 octobre 1842. Dans son texte d'adieu aux lecteurs, il exprime son accord avec la vision de La Fontaine, «car pour un écrivain consciencieux, il ne peut y avoir de plus grand bonheur que celui d'assister aux triomphes des doctrines qu'il a travaillé à promulguer». Saluant «le phénix

87. Jacques Monet, *La Première Révolution tranquille: le nationalisme canadien-français (1837-1850)*, traduction par Richard Bastien, Montréal, Fides, 1981, p. 125-126; voir l'analyse et l'interprétation de l'évolution de la pensée politique de Parent, par Stéphane Kelly, qui en fait «un parvenu», dans *La Petite Loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal, 1997, p. 175-186.

renaissant de ses cendres», il propose de remercier «le ciel de nous avoir envoyé un homme pour réparer nos maux passés et prévenir le retour de semblables maux dans l'avenir».

Comme La Fontaine, Parent passe l'éponge sur les aspects de l'Union qu'il avait d'abord jugés inacceptables et que La Fontaine avait énumérés dans l'adresse à ses électeurs. Il se dit maintenant prêt à faire alliance avec le Haut-Canada, dans le seul but d'obtenir une réforme qu'il propose depuis 1833: le gouvernement responsable. Pour Parent et les partisans de La Fontaine, l'obtention du gouvernement responsable est le prix que Londres doit payer pour que les Canadiens français acceptent le nouveau régime constitutionnel. Parent se démarque ainsi des libéraux radicaux qui demandent l'abrogation de l'Acte d'union, dont Papineau, toujours en exil, se fera le principal porte-parole à son retour en 1845. Il est significatif que l'idée du gouvernement responsable n'occupe guère de place dans la pensée des Patriotes et de Papineau⁸⁸: c'est une ligne de partage des idées et des options politiques.

Lorsque le gouvernement responsable entre en vigueur au Canada-Uni, en 1848, les jeux sont faits entre Papineau et La Fontaine, qui s'affronteront dans un débat décisif à l'Assemblée législative, à Montréal, les 22 et 23 janvier. La trame du libéralisme et du nationalisme modérés, que Parent avait commencé à mettre en place à l'été de 1837, se précisera sous La Fontaine puis sous Cartier, pour constituer le courant dominant du libéralisme et du nationalisme au Canada français au XIX^e et au XX^e siècle. Ce nationalisme qui ne fait pas appel au principe libéral des nationalités sera un nationalisme culturel, plutôt qu'un nationalisme politique de revendication.

C'est dans ce contexte que Parent, devenu haut fonctionnaire, se fait conférencier, entre 1848 et 1852. Par la suite, il ne sortira qu'une fois de sa réserve de serviteur de l'État, pour prononcer un discours à Rimouski, en 1868, à l'occasion de la

88. Yvan Lamonde, «Conscience coloniale et conscience internationale dans les écrits publics de Louis-Joseph Papineau (1815-1839)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 1, été 1997, p. 3-37.

Saint-Jean-Baptiste et du premier anniversaire de la Confédération. Alors sous-secrétaire d'État aux Communes, Parent, se souvenant de ses articles dans *Le Canadien* de 1838, rappelle qu'il «pense être le premier Canadien-Français qui [...] ait osé se prononcer publiquement en faveur de la confédération comme étant le plus sûr moyen de salut pour notre nationalité». Résumant les choix qui s'offraient aux Canadiens français de 1848, le conférencier d'honneur se félicite alors des moyens et des hommes que «la Providence choisit pour produire les grandes œuvres comme celle qui nous occupe⁸⁹».

Parent prendra sa retraite en 1872 et mourra à Ottawa le 22 décembre 1874, trois ans après Papineau, décédé à Montebello, non loin d'Ottawa.

La conférence publique à l'époque de l'Union

Si l'on a pu qualifier Parent de «Nestor de la presse», on pourrait tout aussi bien le surnommer le Nestor de la conférence publique. Figure dominante de la presse avant 1840, il est, après cette date, le plus important, avec Louis-Antoine Dessaulles, des conférenciers qui, tels le docteur Painchaud à Québec, Arthur Buies, les sulpiciens Antoine Giband et Dominique Granet à Montréal ou l'abbé Joseph-Sabin Raymond à Saint-Hyacinthe, entretiennent des auditoires pour occuper les longues soirées d'hiver.

La conférence publique s'impose au Bas-Canada à l'intérieur des associations volontaires, adoptées et adaptées des *Mechanics' Institutes* de Grande-Bretagne, des Lyceums et Atheneums des États-Unis et du Cercle en France⁹⁰. Ce phénomène, qui naît dans la communauté anglophone durant la décennie 1820 (Quebec Literary and Historical Society, 1824; Montreal Natural History

89. *Infra*, p. 446 et 449. Voir, en comparaison, l'analyse que fait Papineau de la Confédération dans sa conférence publique de 1867 (Y. Lamonde et C. Larin, dir., *op. cit.*, p. 574-611).

90. Yvan Lamonde, *Gens de parole*, Montréal, Boréal, 1990, p. 124 et 136; *id.*, «Les associations au Bas-Canada: de nouveaux marchés aux idées (1840-1867)», dans *Territoires de la culture québécoise*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 105-116.

Society, 1825) se développe vers le milieu de la décennie suivante grâce aux sociétés (société Saint Jean-Baptiste, chez les Canadiens français; St. George Society, chez les Anglais; St. Patrick Society, chez les Irlandais; St. Andrew Society, chez les Écossais) et prend son essor après 1840, sous l'Union, chez les Canadiens français. Les années 1840 sont, en effet, sous l'inspiration de l'expérience anglo-coloniale et d'un certain Alexandre Vattemare, le moment d'une intense promotion de «l'esprit d'association» et de «l'entraide mutuelle». L'époque est à l'enseigne du libre-échange économique et de l'échange culturel et intellectuel.

À Montréal, à Québec, à Saint-Hyacinthe surtout, mais aussi de Trois-Rivières à Plessisville, de New-Carlisle à Baie-Saint-Paul et à Aylmer en passant par Matane, Rimouski, Bagotville et Rigaud, les associations se multiplient sous différentes appellations: institut canadien, institut d'artisans, cercle ou union catholique, société de discussion. On en a recensé plus de cent trente, entre 1840 et 1880, dans la seule région de Montréal, et le phénomène connaît son apogée entre 1855 et 1860⁹¹.

Cette sociabilité associative se construit sur cinq activités principales: des conférences «publiques», des «essais» (conférences données par les membres d'une association et destinées à eux seuls), des débats où étudiants en droit et jeunes avocats s'initient à l'éloquence et au plaidoyer, une bibliothèque qui comprend une «salle de nouvelles» (*news room*) ou un cabinet de lecture de journaux et, au seul Institut canadien de Montréal, un musée d'estampes et d'objets divers.

Ces conférences publiques et ces «essais» finissent par constituer un corpus de textes en prose considérable — plus de

91. Claude Galarneau, «Le philanthrope Vattemare, le rapprochement des "races" et des classes au Canada (1840-1855)», dans W. L. Morton, *The Shield of Achilles/Le Bouclier d'Achille*, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, p. 94-110; Yvan Lamonde, «Liste alphabétique de noms de lieux où existèrent des associations "littéraires" au Québec (1840-1900)», *Recherches sociographiques*, vol. 16, n° 2, mai-août 1975, p. 261-275; «L'association culturelle au Québec au XIX^e siècle: méthode d'enquête et premiers résultats», dans *Territoires de la culture québécoise*, p. 149-180, et mise au point bibliographique, p. 177, n. 7; Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1982, p. 89-121; Pierre Rajotte «Pratique de la conférence publique à Montréal (1840-1870)», thèse de doctorat, Université Laval, 1991, xxiii, 367 p.

huit cents textes —, dont le statut générique et la littérarité appellent une enquête. Il y aurait lieu, en effet, de remettre en cause les définitions québécoises courantes de l'essai, définitions essentiellement construites à partir des essais du XX^e siècle. L'analyse exigerait qu'on revoie ce qu'est la discursivité différentielle du XIX^e siècle, qu'on distingue le statut du «je» énonciateur à cette époque, dans des textes manifestement marqués par l'oralité, qu'on caractérise les phénomènes culturels qui servent de déclencheurs aux conférences et aux «essais», qu'on s'attache à l'attention portée au langage et à l'écriture⁹².

Les conférences de Parent: l'âge du positivisme

Sans compter son premier discours, de 1844, devant le peu connu Club social, ni son dernier, de 1868, à l'occasion du premier anniversaire de la Confédération, Parent a fait neuf conférences publiques, dont les cinq premières à Montréal et les quatre dernières à Québec. Cette séquence s'explique. D'abord, Parent vit alors à Montréal, sa fonction de greffier du Conseil exécutif l'obligeant à suivre le Parlement du Canada-Uni, de 1844 jusqu'à l'émeute et à l'incendie des édifices parlementaires en 1849. Puis, même si la conférence publique connaît un essor plus hâtif à Québec, à la Société des jeunes gens (1843), à la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques (1843), à la Société de discussion de Saint-Roch (1843-1849) et à la bilingue Quebec Library Association (1844), elle y périclité assez rapidement, vers 1850, au profit de la fonction de bibliothèque de ces associations. À Montréal, l'Institut canadien, fondé le 17 décembre 1844, connaît un essor exemplaire: au moment où, en 1846, Parent y fait la première de ses cinq conférences, deux conférenciers ont déjà monté à la tribune de l'association — Wolfred Nelson, qui traite «Des nombreux avantages des

92. Robert Vigneault, «L'essai. Synthèse théorique», *L'Écriture de l'essai*, Montréal, L'Hexagone, 1994, p. 21-46; Jean-Marcel Paquette, «Forme et fonction de l'essai dans la littérature espagnole», *Études littéraires*, avril 1972, vol. 5, n° 1, p. 75-88; Laurent Mailhot, «Essais (littéraires) au XIX^e siècle», dans René Dionne, dir., *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1984, p. 264-276. Pamela Lipson, de l'Université McGill, mène une recherche de ce type sur l'essai au Québec au XIX^e siècle.

associations littéraires et autres», en avril 1845, et Antoine Gérin-Lajoie, qui «lecture» sur «L'éducation élémentaire dans le Bas-Canada», en décembre 1845 — et dix membres de l'Institut ont présenté des «essais» devant leurs collègues⁹³.

Parent a soigneusement choisi les sujets de ses conférences et il insiste sur leur agencement⁹⁴. Leur point de départ se trouve dans une vision nouvelle de la nationalité et des moyens à prendre pour en assurer la conservation. Le premier mot d'ordre qu'il adresse à ses auditeurs est pour les inviter à s'intéresser à l'industrie et à bien discerner les facteurs qui préviennent ses concitoyens contre ce type d'activité économique: le manque d'instruction et l'absence de connaissances en économie politique. Il est donc urgent, selon Parent, de viser une richesse, mais une richesse bien comprise. Après avoir «honorer» la richesse contre le mépris des biens de ce monde, il convient «d'honorer» le travail et le commerce à l'encontre du mépris du travail et de l'oisiveté. Le conférencier a compris qu'il convenait ensuite d'explorer le rapport du peuple à l'instruction, en signalant les défauts du système scolaire. Il lui faut aussi dédouaner cette richesse, cette préoccupation pour les «intérêts matériels», en décrivant ce que serait un «sacerdoce rénové», identifié au «spiritualisme social». Enfin, après avoir indiqué la place faite au travailleur, au commis et au clergé, Parent s'impose de décrire la place de «l'aristocratie de l'intelligence» dans le gouvernement des hommes.

Dès son «discours» de 1844, sur la presse, Parent est conscient d'un «nouvel ordre de choses». Le défi n'est plus celui des années 1830, des années d'opposition et de combat:

On concevra tout d'un coup que notre rôle est changé; qu'il ne s'agit plus tout simplement pour nous de faire une opposition systématique à l'ordre des choses existant, mais d'y jouer notre rôle du mieux possible. De spectateurs hostiles, nous sommes devenus

93. Y. Lamonde, *Gens de parole*, p. 147, 163-164; Marc Lebel, «François-Xavier Garneau et la Société de discussion de Québec», dans Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques, dir., *François-Xavier Garneau, une figure nationale*, Québec, Nota bene, 1998, p. 85-165.

94. *Infra*, p. 296. Dorénavant, les références aux conférences de Parent, publiées ci-après, seront données entre parenthèses.

des acteurs. Cette position est beaucoup plus difficile que l'autre, et demande d'autres talents et d'autres qualités. Dans notre première position, il suffisait d'être tribun; dans la nouvelle, il faut être homme d'État [...]; il nous suffisait de manœuvres pour détruire, il nous faut maintenant des architectes pour bâtir.

Les temps ont changé depuis Papineau et les Patriotes: il faut «des hommes posés et sensés qui cherchent sans cesse à opérer ces rapprochements et ces réconciliations⁹⁵».

Deux ans plus tard, au moment où l'Angleterre abolit le protectionnisme économique dont bénéficiait la colonie, Parent voit clairement l'ouverture économique créée par la nouvelle politique de libre-échange:

Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère-patrie, en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle assurait à ses produits sur notre marché; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire (p. 134).

Favorable au libre-échange — chose rare à l'époque⁹⁶ —, Parent s'enthousiasme pour cette nouvelle idée au destin illimité:

Les distinctions nationales perdent leur ancienne signification; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'Anglais, de Français, d'Allemands et d'Américains; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. On ne s'informera plus si tel homme parle cette langue ou cette autre; mais seulement si ses paroles et ses discours sont ceux d'un homme libre (p. 176).

95. É. Parent, «La presse», dans James Huston, *Le Répertoire national ou Recueil de littérature nationale* (1848), Montréal, J. M. Valois et Cie, 1893 (2^e édition), vol. 2, p. 356; *infra*, p. 438.

96. Sur la doctrine opposée au libéralisme économique, le nationalisme économique, voir Kevin Henley, «La doctrine du nationalisme économique au Canada français (1846-1885)», *Les Cahiers d'histoire*, vol. 10, n° 2, automne 1989, p. 32-53.

Parent perçoit rapidement que la lutte a «changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel» (p. 127). Il lui semble que l'«avidité d'acquérir chez la race anglo-saxonne [...] est destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme» (p. 129). Il supplie ses concitoyens «d'honorer l'industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays» (p. 103). Parent en appelle à une raison pratique, considérant que «l'action est l'intelligence même, et l'intelligence est l'action» (p. 164). Cet homme qui privilégie la pensée, mais en acte, estime que «le bonheur de l'homme sur la terre est dans l'action, dans le travail» (p. 152). Se remémorant la décennie 1830, le conférencier pousse la logique de son propos à son terme: «La plus belle oraison, sortît-elle de la bouche d'un Démosthène, d'un Burke ou d'un Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts [l'économie politique] » (p. 129-130). Les «nobles d'Amérique» sont «les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence», cette intelligence qui est une puissance, «à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance» (p. 106). *Knowledge is power...* et réciproquement.

Cette nouvelle raison pratique et appliquée, qui célèbre la machine à vapeur, le chemin de fer, le télégraphe électrique, la mécanique, le daguerréotype, demeure cependant infléchie dans son expression par les humanités gréco-latines auxquelles Parent a été formé. La référence à la Grèce, à Rome ou à l'Égypte, le recours à la mythologie pour domestiquer l'innovation (Mercure et le télégraphe électrique, les outres d'Éole et les bouilloires des bateaux à vapeur), le réflexe de faire remonter la science agronomique, le commerce, l'obligation morale, le travail à Adam

et Ève constituent autant de rappels de la formation classique de Parent⁹⁷.

La nouvelle pensée positiviste est devenue à ce point dominante chez Parent qu'elle lui fait dénoncer la littérature «frivole», «éphémère» et «futile». Il invite la jeunesse à dédaigner «les frivolités, les lectures de pur agrément», pour «se livrer entièrement à la grande étude du jour»: l'économie politique. Pour ce prosélyte de l'action, «le menu fretin du feuilletonnisme européen» n'est pas pour le Bas-Canada ni pour «une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir». Pour le conférencier de l'Institut canadien qui va, par ailleurs, faire place à des littérateurs parmi ses membres et à la littérature comme genre le plus lu de sa bibliothèque, «le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de si tôt encore pour le Canada». Place donc aux œuvres de Jean-Baptiste Say, «vade-mecum obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays» (p. 121-125).

Les moyens de «conserver la nationalité»

Depuis 1837, Parent avait opté pour le «vrai patriotisme», pour la «conservation de la nationalité», «la conservation de ce qui nous constitue comme peuple». Pas plus en 1848 qu'en 1837, alors qu'on discute plus que jamais en Europe et au Bas-Canada du principe des nationalités, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, Parent ne fait appel à ce droit. Sa nationalité est d'abord et avant tout culturelle, non pas politique. Si la nationalité est «notre boussole, notre étoile polaire», si «c'est la maison» (p. 101), Parent estime que c'est elle qui est menacée par la conjoncture politique et économique nouvelle, non la liberté politique. Pour la première fois dans l'histoire des idées au Canada français, Parent, qui sera le lecteur et le correspondant de Rameau de Saint-Père, le formulateur, avec l'abbé Casgrain, de la «vocation de la race française en Amérique», conjugue la «conservation de la nationalité» et le destin des Canadiens français dans cette Amérique positiviste et matérialiste: «Nous surtout, Canadiens-

97. Pierre Rajotte, «La littérarité de la conférence publique au XIX^e siècle», *Voix et images*, n° 47, hiver 1991, p. 304-322.

Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à installer dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité, sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce?» (p. 180).

La situation démographique pose en effet de nouveaux défis. La population totale du Bas-Canada, qui est d'environ sept cent mille habitants en 1844, aura doublé en 1881. Même évolution pour la population urbaine, dont la proportion passe de quinze pour cent en 1851 à trente-quatre pour cent en 1891. La population de Montréal a surpassé celle de Québec : la taille des agglomérations constitue un bon indice de cette urbanisation progressive. L'immigration britannique aux ports de Québec et de Montréal donne la mesure du défi pour les Canadiens français : elle se chiffre à 24 772 personnes de 1839 à 1843, à 39 270 de 1844 à 1848, à 187 737 de 1849 à 1853. Cette immigration majoritairement irlandaise, anglaise et écossaise se concentre surtout dans les villes. En témoigne la ville de Montréal, devenue depuis 1835 une ville de citoyens qui, majoritairement, parlent anglais ; elle compte cinquante-cinq pour cent d'anglophones en 1844⁹⁸.

Ces anglophones urbains, qui disposent de capitaux et de corridors économiques avec la Grande-Bretagne, développent l'industrie le long du canal Lachine, par exemple, canal dont on fait un usage hydraulique à compter de 1846. On voit ainsi les secteurs de la brasserie, de la raffinerie, du vêtement, du cuir (chaussure, sellerie), de la corderie, de la fonderie, de la mécanique et de la construction navale démarrer et se consolider. Dans le commerce, des institutions comme le Board of Trade, la Harbour Commission, la Bank of Montreal et les sociétés d'import-export sont le fait des anglophones, tout comme la Montreal Early Shop-Shutting Association de 1849, qui aura son pendant francophone, la Société de fermeture de bonne heure, en 1852⁹⁹.

98. Yvan Lamonde et Claude Beauchamp, *Données statistiques sur l'histoire culturelle du Québec (1760-1900)*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, 1996, tableaux 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 17.

99. Gerald J. J. Tulchinsky, *The River Barons. Montreal Businessmen and the Growth of Industry and Transportation (1837-1853)*, Toronto, University of Toronto Press, 1977, p. 203-231 ; Brian Young et John Dickinson, *A Short History of Quebec :*

Face à ce «nouvel ordre de choses», Parent entend «ennobler la carrière de l'industrie [et du commerce] en [les] couronnant de l'auréole nationale» (p. 103). Il se propose de «détruire les préjugés qui font mépriser l'industrie» et de montrer au monde des commis ce qu'il y a de beau, de grand, d'humain dans le commerce. Rappelant que l'industrie représente «la puissance sociale surtout en Amérique» et que «l'industriel est le noble de l'Amérique», le conférencier distingue les causes (manque de capitaux, d'instruction, de continuité dans les entreprises familiales) de la piètre situation de ses concitoyens et plaide en faveur de l'éducation commerciale.

Si Parent n'est pas le seul, en 1846, à s'intéresser à cette «science nouvelle» qu'est l'économie politique¹⁰⁰ — il connaît les tentatives de son implantation au Collège-Séminaire de Saint-

A Socio-Economic Perspective, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988, p. 103-129, 153-154. Sur la question de la fermeture des boutiques, voir *Address of the Montreal Early Shop-Shutting Association to the Public*, Montréal, [s. é.], 1849, 3 p.; *La Minerve*, 5 janvier et 4 mai 1852.

100. «La charité catholique, l'aumône protestante», *Mélanges religieux*, 11 juin 1841, p. 331-334; «Extrait d'une correspondance envoyée à la Société littéraire des Jeunes Gens de Québec...: Quels sont les effets du commerce actuel par rapport au peuple canadien?», *L'Artisan*, 30 mai 1843; J.-M. Hudon, «Discours sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'industrie en Canada», *Le Castor*, 16 janvier 1845; Marc Lebel («F.-X. Garneau...», dans G. Gallichan *et al.*, dir., *François-Xavier Garneau, une figure nationale*, p. 149 et 151) signale les «essais» de Joseph Hamel sur «l'exploitation des ressources du pays» et de S. Marchildon sur «le commerce des banques», janvier à mars 1845, devant la Société de discussion de Québec; P.-R. Lafrenaye, essai sur le travail, et J.-B.-E. Dorion, essai sur l'agriculture devant l'Institut canadien de Montréal, 13 février et 21 avril 1845, dans Y. Lamonde, *Gens de parole*, p. 163-169; «Exercices littéraires au Séminaire de St-Hyacinthe», *Revue canadienne*, 9 août 1845; Lactance Papineau, «Abrégé du *Traité* de J.-B. Say», *Revue canadienne* (1845-1846), n^{os} 13, 16, 22, 23 et 27; après la conférence de Parent de 1846: H. Audette, «Économie politique» (26 juin 1846, Archives du Séminaire de Nicolet, succession Malo, polygraphie XIV-2, 23 f.); devant l'Institut canadien de Montréal: AGL, essai sur le commerce, 14 janvier 1847; M. Labrèche-Viger, essai sur l'agriculture, 21 janvier 1847; LED, essai sur le commerce, 17 février 1847; conférence publique de J.-B.-E. Dorion sur le commerce, 27 mars 1852; essai de M. Petit sur le travail, 22 janvier 1855; conférence de M. Kierzkowski sur la richesse publique, 8 février 1856; L.-A. Dessaulles, «Collège de St-Hyacinthe», *La Minerve*, 9 août 1847; «Exercices littéraires du Séminaire de St-Hyacinthe», *Revue canadienne*, 25 juillet 1848; H. Passy, «De l'inégalité des richesses et des causes qui la produisent», *L'Ami de la religion et de la Patrie*, septembre 1848, p. 630, 650, 658, 692, 699, 706; Georges de Boucherville, «Les sophismes de M. Bastiat», *La Minerve*, du 9 novembre 1848 au 11 janvier 1849; «Économie politique», *L'Avenir*, 30 avril 1851.

Hyacinthe —, c'est lui qui s'en fait le principal promoteur. Bien au fait des classiques de l'économie politique — Smith, Quesnay, Say, McCulloch, Botero —, Parent est conscient que «les temps ne sont plus» où les orateurs et les mots suffisaient: «Nous avons su trouver des Burke et des Mirabeau, lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver» (p. 120-121). Les circonstances sont telles que «jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science peu connue» (p. 120).

Après s'être adressé aux «capitalistes» canadiens-français et aux «gens du comptoir», Parent interpelle le milieu du travail et les «classes ouvrières» pour leur faire voir «la noblesse, les avantages, les douceurs mêmes, et par-dessus tout l'obligation du travail pour tous sans exception» (p. 179). Pour le conférencier, il est clair que les temps ont changé et qu'il faut mettre un terme à «cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie». Il rappelle à ses auditeurs:

Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et qui viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes (p. 148).

Si l'industrie échappe aux Canadiens français, «la masse de notre population», selon Parent, «passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race»; ces capitalistes seront alors convaincus «que nous étions destinés à [leur] servir de charrieurs d'eau et de scieurs de bois» (p. 114-115).

Aux «classes ouvrières», le conférencier suggère que le bonheur de l'homme réside dans l'action et dans le travail qui le font roi de la création. Mais il lui faut aussi expliquer pourquoi, dans la division du travail, Dieu «a réparti diversément et inégalement entre les hommes, l'intelligence, les aptitudes et les

goûts» et montrer que c'est sa volonté «que les bonnes choses de ce monde soient, autant que possible, fraternellement réparties entre tous» (p. 166). Le christianisme social permettra de «purger notre système social» des maux que l'Europe industrielle connaît et d'échapper à cette fausse «liberté illimitée» et au paupérisme auxquels sont confrontés les «utopistes modernes», et parmi eux Marx et Engels, qui publient leur *Manifeste du parti communiste* en 1848. Il faut «laisser à chacun le fruit de son travail», sinon, explique-t-il à ses auditeurs, «vous aurez bien, comme sous la plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées qui s'engraissent de la substance des masses exploitées; mais cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de remords rongeurs [...]» (p. 143). La politique à suivre est donc claire pour Parent: «[...] gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité» (p. 168). Et avec des accents chers au Lamennais des *Paroles d'un croyant*, juxtaposés au ton des manifestes des «utopistes modernes», Parent demande à ses auditeurs: l'Amérique ne s'est-elle pas levée «avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs» (p. 172) ?

Que penser, dans ce contexte, des unions ouvrières et de leurs moyens, de ces «compagnons» tailleurs de pierre, de ces «sociétés amicales» de charpentiers et menuisiers, de ces «unions» de typographes, de tailleurs de vêtements, de cordonniers, de boulangers, de charpentiers de navires, de marins et de peintres qui se sont fondées entre 1818 et 1847 ? Que penser de cette grève de juin 1843, sur le chantier de construction du canal de Lachine, qui touche plus de deux mille travailleurs¹⁰¹ ? Tout en précisant que «le catholicisme [...], c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression» (p. 394), Parent se dit favorable à ce que

101. Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, p. 17; Jean Hamelin, Jacques Rouillard et Paul Larocque, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle*, Montréal, Presses des H.E.C., 1970, p. 9-11; Raymond Boily, *Les Irlandais et le canal Lachine. La grève de 1843*, Montréal, Leméac, 1980, 207 p.

des ouvriers d'un même métier se donnent une association avec caisse de secours et des moyens pour ceux qui voudront aller prendre des terres nouvelles: «Des ouvriers ordinaires, il y en aura toujours assez; mais des colons, jamais, tant que nous aurons des terres à ouvrir» (p. 407). Parent prend aussi la peine de «signaler une des plus graves erreurs que commettent quelquefois les classes ouvrières, en se coalisant pour faire augmenter le prix de la main-d'œuvre: fatale erreur qui ne peut qu'empirer leur sort» (p. 396).

Le conférencier met en pratique le conseil qu'il donne à ses auditeurs de développer leur esprit critique et leur conscience sociale. Abordant la question de l'éducation «populaire», il cherche à comprendre «les éteignoirs», ceux qui refusent la coercition fiscale, et à discerner les défauts du système scolaire récemment mis en place. Convaincu que l'éducation est la condition de l'ordre social et sensible aux inégalités sociales et scolaires, en particulier dans les campagnes, Parent propose de substituer un impôt progressif à l'impôt proportionnel pour le maintien des écoles; il suggère un impôt successoral pour les riches qui laissent un patrimoine et une contribution locale qui soit en rapport avec la richesse des localités.

Dans la logique des propos tenus dans ses conférences depuis deux ans, Parent ne peut éviter de chercher à conjuguer, sinon à concilier, sa promotion des «intérêts matériels» et la défense que l'Église fait des intérêts spirituels. Le conférencier, qui, dans *Le Canadien* du 31 juillet 1837, avait déjà appelé à l'alliance de la croix et du drapeau, entreprend en décembre 1848 de dédouaner son «matérialisme» en proposant non un catholicisme social, comme on le fait en France en cette année de nouvelle révolution plus sociale que politique, mais «un spiritualisme social» qui passera par «un sacerdoce rénové». Définissant le matérialisme comme la tendance de l'homme à «tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances» et le spiritualisme comme «la vie selon l'esprit de Dieu, [...] la vie de la contemplation, du renoncement, du dévouement, du sacrifice» (p. 235-236), Parent entend moins proposer de nouveaux dieux que plaider, avec les accents des *Paroles d'un croyant* de Lamennais, pour «la réalisation sociale de l'évangile» (p. 231).

Justement, un «sacerdoce rénové» considérera «ce progrès [social] même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'œuvre par excellence des sociétés chrétiennes, et la voie la plus sûre pour arriver à la patrie éternelle» (p. 242). Ce nouveau rôle de l'Église ne doit pas lui faire «usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personifications des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être» (p. 239). Non plus doit-il pousser l'Église à des excès, car «en voulant trop spiritualiser les nations, elle a détruit toute leur force matérielle et intellectuelle» (p. 298). À l'encontre des libéraux de l'Institut canadien de Montréal qui commencent de façon plus ostensible à plaider pour la séparation du spirituel et du temporel, de l'Église et de l'État, Parent appelle l'intervention des prêtres: «Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or» (p. 263). Il donne une formulation nouvelle aux éléments d'une destinée canadienne-française en Amérique: «installer dans la politique de ce continent [un] esprit de bienveillance et de générosité» (p. 180), grâce, en particulier, à un «sacerdoce rénové» qui, présent dans la société, sera le rappel d'un «spiritualisme social» vigilant à l'égard du matérialisme et du «veau d'or». En 1848, l'alliance de la croix et du drapeau fait place à l'alliance du prêtre et de la presse: «Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des choses matérielles, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche» (p. 244). S'étant lavé de tout soupçon de «communisme» (p. 260), Parent s'élève d'un autre cran et entrevoit les rapports du national et du religieux:

L'Église doit être comme l'âme, la raison de la société, l'État comme le corps, les sens. L'homme politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé, l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière,

secondant la tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité universelle (p. 259)¹⁰².

Après avoir ainsi fait place au clergé et au prêtre, à l'ouvrier et au commis dans sa totalisation sociale, Parent boucle sa vision par la promotion de «l'aristocratie de l'intelligence», en réservant le gouvernement civil des hommes «aux intelligences supérieures», y compris celles qui sont issues du peuple. Tenant d'un gouvernement «de l'élite du peuple par droit de nature» et «non plus celui des privilégiés du droit humain» (p. 333), le conférencier tient à cette «aristocratie de l'intelligence, qui vaut bien [...] celle de l'épée, des parchemins, ou de la bourse» (p. 335) et pour laquelle il conçoit un projet éducatif en sept points qui, avec son souci des «compétences», a tous les traits de la modernité¹⁰³.

Cette vision globale du gouvernement des hommes ne peut esquiver la question de l'origine du pouvoir politique. Parent déclare à ses auditeurs de l'Institut canadien de Québec, en 1852:

Le pouvoir doit sortir du peuple, sans distinction de castes, c'est admis; mais le pouvoir, le pouvoir souverain n'est pas plus dans le peuple qu'il n'était dans les rois. Le pouvoir est dans Dieu, dans Dieu seul, dans la souveraine Intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures (p. 338).

En ces années d'urbanisation et d'amorce d'industrialisation du Bas-Canada, le mot «peuple» commence à prendre aussi une signification sociale: «La souveraineté des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles» (p. 305).

La réception critique

On peut distinguer trois grandes périodes dans la réception critique des conférences d'Étienne Parent. La première a trait à la réception des *Discours* du vivant même d'Étienne Parent, soit

102. Voir Fernand Ouellet, «Étienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848)», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 61, n° 3, juillet-septembre 1955, p. 99-118.

103. Robert Gagnon, «Capital culturel et identité sociale: les fonctions sociales du discours sur l'encombrement des professions libérales au XIX^e siècle», *Sociologie et sociétés*, vol. 21, n° 2, octobre 1989, p. 129-146.

de 1846 à 1874. La deuxième période, qui s'échelonne de 1874 à 1960, forme un ensemble cohérent en raison de la prégnance de l'identité canadienne-française, dont Étienne Parent était l'une des figures emblématiques: elle se caractérise par un *modus vivendi* entre une bureaucratie catholique très développée au Québec et une bourgeoisie francophone libérale sur le plan économique, alliance au demeurant souhaitée par Étienne Parent. Enfin, la période de 1960 à nos jours, marquée par la Révolution tranquille, la fragmentation de l'identité canadienne-française, l'émergence d'une identité et d'un nationalisme strictement québécois, ainsi que de l'idée d'une entrée tardive dans la modernité, décrite par certains auteurs comme une panacée après le «long hiver» québécois de la période antérieure à la Révolution tranquille.

À chacune de ces périodes, la réception critique des discours de Parent a trouvé à se manifester selon un mode particulier. Ainsi, avant 1874, les journaux représentent la principale source d'écrits sur les discours de l'ancien directeur du *Canadien*. De 1874 à 1960, les anthologies de la littérature contribuent à perpétuer la place presque mythique d'Étienne Parent dans le monde des lettres canadiennes-françaises. Enfin, depuis 1960, des études ou des monographies apportent de nombreux éclairages sur diverses facettes de l'œuvre de Parent, à la fois comme journaliste ou comme conférencier, dans un contexte intellectuel, social et politique en apparence radicalement nouveau depuis la Révolution tranquille et la fragmentation de l'identité canadienne-française.

Avant 1874, les discours de Parent font figure d'événements: la réception journalistique se rapproche alors davantage du reportage que du discours critique. Par exemple, le 23 novembre 1846, *La Minerve* écrit:

La lecture de M. Étienne Parent sur *L'importance de l'étude de l'économie politique*, a eu lieu jeudi soir. [...] Malgré le mauvais temps un grand nombre des membres de l'Institut, et beaucoup de personnes étrangères à cet institut, remplissaient le local. [...] M. Parent a été applaudi à plusieurs reprises, et, en effet, il a su, par la manière dont il a traité la question, faire valoir l'intérêt que représentait son sujet.

L'année suivante, *La Minerve* signale une nouvelle fois le succès remporté par Étienne Parent lors de sa conférence intitulée «Du travail chez l'homme»: «Malgré le temps un peu mauvais, l'Assemblée était assez nombreuse pour être imposante, beaucoup de dames ont honoré la soirée de leur présence, ainsi qu'un grand nombre d'hommes influents de Montréal.» Le succès de cette conférence semble même avoir été plus important que celui de 1846. Comme le souligne *La Minerve*, «par les applaudissements multipliés qui interrompaient M. Parent presque à chaque phrase, ce monsieur a pu voir qu'il ne parlait pas dans le désert¹⁰⁴». Cette opinion est partagée par le rédacteur du *Canadien*, qui décrit dans l'édition du 6 octobre 1847 le contraste entre la séance précédente et celle de l'Institut canadien au cours de laquelle Parent avait présenté «Du travail chez l'homme»:

Le compte-rendu que j'ai tracé de la dernière séance de l'Institut Canadien respirait un je ne sais [quoi] de la tristesse et de la monotonie qui domin[èrent] la séance; la salle était quasi déserte, les membres silencieux, moroses; la marche des choses tranquille, indolente. Les discoureurs et les orateurs, malgré leurs mérites connus, prêchaient dans le vide, parce que la foule ne se passionne guère pour les mêmes hommes; son admiration se lasse à l'aspect prolongé des plus belles choses. Heureux contraste! par un je ne sais quoi de grand, d'attrayant dans le nom, par un je ne sais quel coup de baguette féérique, ce soir la salle est comble, le quorum immense, les étrangers se montrent en foule; les membres nombreux, joviaux, admirent, l'œil tendu, cinquante jolis visages de femmes souriant, jasant, caquetant, charmant l'élite de la compagnie en croyant ne s'amuser qu'elles-mêmes : magnifique parterre, où les initiés au langage des fleurs eussent formé sans peine un bouquet embaumé que nuancent, de ses triples couleurs, l'esprit, les grâces et la beauté!

Parent est aussi décrit dans cet article comme une «personnification complète, animée du caractère de ses compatriotes, allures franches, physionomie ouverte, sans-gêne affable, interprète le plus vrai, le plus sagace, et, au dire de ceux qui le connaissent dans l'intimité, le plus savant des besoins et des ressources du Canada français». Physiquement, il impressionne beaucoup ses contemporains, comme en témoigne cette description:

104. *La Minerve*, 27 septembre 1847.

[...] une taille au-dessus de la moyenne; il a les traits réguliers. Bien qu'il soit resté aussi frais, aussi dispos, aussi vigoureux et d'esprit et de cœur, sa chevelure blanchie accuse le travailleur. Haut sans être vaste, ni affaissé ni creusé par les rides, son front de penseur nous rappelle l'ancien joueur du *Canadien* : son petit œil noir, plein de coquetterie et de perspicacité, lance des flammes; sa petite bouche exprime une réserve que n'ont pas démentie, au reste, les faits et les mouvements politiques auxquels il a dû se trouver nécessairement affilié; sa large poitrine s'épand avec avantage; en un mot, envisagé du haut de la chaire publique, accablé sous le cri des bravos répétés, M. Parent, dépouillant l'homme de tous les jours, sa familiarité et sa mise modeste, redevient une des figures, sous le point de vue de l'art, les plus remarquables parmi les hommes publics dont le Canada français se glorifie.

Le *Journal de Québec* est un peu plus nuancé: «Il faut avouer que les premiers pas dans le sentier que le lecteur paraît avoir choisi de prédilection, que les avenues du temple qu'il veut ériger au travail, ne sont pas de nature à y attirer de suite les esprits d'élite.» Le correspondant de Québec, qui laisse transparaître une pointe de scepticisme, conclut son compte rendu par un sarcasme:

Nous assurons en toute naïveté que l'ancien rédacteur du *Canadien*, quelque respect que nous eussions pour son mérite, ne nous faisait pas espérer autant : et sa lecture de l'année dernière, sur la nécessité d'étudier l'économie politique en indiquant une plume qui se caractérise, n'avait rien qui attirât l'attention d'une manière particulière. [...] c'était un peu l'exclamation de quelqu'un qui croit avoir trouvé une science nouvelle, se montrant par là injuste envers ses compatriotes, semblable au sourd-muet devenu illustre depuis, qui, apprenant pour la première fois l'existence d'un Dieu créateur, demandait à son maître la permission de traverser la mer pour aller annoncer la bonne nouvelle à ses parents¹⁰⁵.

Si les conférences de 1846 et de 1847 semblent susciter l'engouement de la plupart des commentateurs, à l'exception de celui du *Journal de Québec*, les conférences de 1848, particulièrement celle de février sur l'éducation, provoquent au contraire une réaction plutôt négative. La plupart des observateurs n'appréciaient guère qu'Étienne Parent, dans le contexte de la «guerre des éteignoirs», au moment même où une nouvelle loi

105. *Journal de Québec*, 7 octobre 1847.

scolaire venait d'entrer en vigueur, puisse suggérer de nouvelles réformes à apporter au système d'éducation¹⁰⁶.

Ce contexte explique l'opposition à la réforme de l'éducation proposée par Étienne Parent. *La Minerve*, par exemple, manifeste son hostilité dans son édition du 24 février 1848. À la suggestion d'instituer des impôts scolaires progressifs, *La Minerve* rétorque: «Notre opinion est que ce mode de taxation rencontrerait une opposition bien plus formidable que le mode actuel. La loi actuelle n'est pas onéreuse pour les pauvres, elle les protège beaucoup, tellement que l'opposition ne vient pas de leur part, mais de riches avarés qui sont ordinairement plus influents [...].» Le journal soutient que «l'adoption d'une nouvelle loi, fût-elle parfaite, entraînerait dans de nouvelles difficultés et aurait peut-être l'effet de retarder véritablement l'éducation primaire d'un demi-siècle parmi nous». On croit même prendre Parent en flagrant délit de contradiction: «M. Parent se prononce contre la coercition et cependant son système est coercitif au suprême degré, il priverait les contribuables de toute part de coopération, à moins qu'il ne plût à l'autorité centrale de les employer comme les instruments obligés de sa volonté.» En somme, écrit *La Minerve*, «les principes de la loi actuelle sont infiniment plus libéraux que ceux de ce nouveau système».

Quelques jours plus tard, soit le 28 février, *La Minerve* revient sur cette question: «Plus nous réfléchissons sur le plan d'éducation de M. Parent, et plus nous pesons ses avantages et ses inconvénients, comparés aux dispositions de la loi actuelle, plus il nous répugne, plus il nous semble impraticable, plus nous sommes disposés à le combattre.» *La Minerve* partageait l'opinion exprimée dans les *Mélanges religieux* du 22 février. Remarquant au passage que cette conférence avait été prononcée «devant un auditoire bien nombreux et bien respectable, et [avait] duré une

106. Sur le contexte entourant cette question, voir Andrée Dufour, *Tous à l'école. État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, Montréal, Hurtubise HMH, 1996, p. 110-120; Wendie Nelson, «The guerre des éteignoirs: School Reform and Popular Resistance in Lower Canada (1841-1850)», mémoire de maîtrise, Simon Fraser University, 1989, 194 p.; Arthur Buller, «Report of the Commissioner of Inquiry into the State of Education in Lower Canada», dans Charles Lucas, dir., *Lord Durham's Report*, Oxford, Clarendon Press, 1912, vol. 3, p. 275-276.

heure et trois quarts », les *Mélanges religieux* sont néanmoins d'avis que le « lecteur » méritait « la critique d'abord par elle-même, et ensuite parce qu'elle est l'œuvre d'un homme de talent, qui a longtemps joué un rôle actif sur notre scène politique ». Ainsi, selon les rédacteurs des *Mélanges religieux*, « nous n'entendons pas dire que notre loi actuelle d'éducation soit parfaite ; nous voulons seulement faire remarquer que, sans être parfaite, c'est une loi qui ne demande que quelques amendements ».

Si la conférence sur l'éducation est accueillie avec réserve, celle de décembre 1848, sur le thème « Du prêtre et du spiritualisme », reçoit un accueil beaucoup plus favorable. Selon *L'Avenir* du 20 décembre 1848,

longtemps avant l'heure indiquée pour l'ouverture des procédés, la salle de l'Institut était entièrement remplie par un auditoire des plus distingués. Les Dames canadiennes, comme toujours, y étaient en grand nombre. Plusieurs de nos Canadiens les plus marquants s'y fesaient remarquer. On ne pouvait désirer une réunion plus nombreuse, ni plus intéressante. La beauté et l'intelligence y présidaient.

Le journal officieux de l'Institut canadien de Montréal insiste sur la dimension sociale de la conférence : « Un orchestre formé par les membres de la société philharmonique qui avaient bien voulu se rendre à la demande de l'Institut, contribuait à augmenter l'air de fête et de réjouissance que présentait l'assemblée. » Il précise que la « lecture qui dura une heure et demie fut écoutée jusqu'à la fin avec la plus religieuse attention », mais que « l'orateur fut obligé de s'interrompre pour donner cours à l'enthousiasme que manifestait l'auditoire par ses applaudissements ».

La Minerve du 18 décembre 1848 décrit aussi favorablement cette rencontre au cours de laquelle

M. Étienne Parent, déjà connu pour les brillantes lectures qu'il a faites l'an dernier et l'année précédente devant les membres de cette institution, a bien voulu encore une fois cette année donner à la jeunesse studieuse de Montréal une preuve de son zèle pour son amélioration intellectuelle, en lui faisant la lecture d'un essai sur « Le sacerdoce et le spiritualisme dans ses rapports avec la société ».

Pour *La Minerve*, « cet écrit de M. Parent est remarquable, comme la grande partie des productions de ce monsieur, par l'élévation

des idées et la beauté du style. L'heureux choix de ses expressions, la lucidité de ses raisonnements et la facilité avec laquelle il sait "passer du grave au doux, du plaisant au sévère", le font toujours écouter avec un vif intérêt. »

Ces témoignages de la presse canadienne-française illustrent l'impact considérable des conférences de Parent, à Montréal, en 1846, en 1847 et en 1848. À la publication des conférences dans divers journaux s'ajoute la reconnaissance de leur valeur littéraire: dès 1848, James Huston insère un discours de Parent sur la presse dans le deuxième tome de son *Répertoire national*; en 1850, le quatrième tome donnera les quatre conférences prononcées de 1846 à 1848. La publication du texte de la conférence de janvier 1852 sur «L'importance et les devoirs du commerce», dans *La Minerve*, dans *Le Canadien* et dans les *Mélanges religieux*¹⁰⁷, et de celle intitulée «De l'intelligence dans ses rapports avec la société» en janvier et en février 1852, dans *La Minerve* et dans *Le Canadien*¹⁰⁸, indique assez l'intérêt que suscite le conférencier.

Malgré l'importance accordée par la presse aux conférences de Parent, les positions de l'ancien directeur du *Canadien* concernant la place de l'Église dans la société ne conviennent pas à tout le monde. Le 17 février 1852, l'abbé Jean Holmes écrit: «[...] s'il [Étienne Parent] était poussé à dire sous réserve ce qu'il pense, vous avouerai-il qu'il ne croit ni aux mystères ni aux miracles? En politique, ses tendances sont franchement socialistes.» Et l'abbé Holmes de poursuivre:

Sa lecture sur le *Sacerdoce*, il y a trois ans, provoqua plusieurs écrits du clergé de Montréal dont il ne tient aucun compte. Il vient de répéter au commencement de sa lecture sur *l'Intelligence* que sa thèse du sacerdoce était bonne, et puis dans le cours de cette nouvelle lecture, il dit que le gouvernement des prêtres dans le monde *théocratique* est le plus mauvais de tous — c'est bien ce qu'il pense. Il sent que dans un pays religieux il a besoin de ménager la religion. De là ces coups d'encensoir à vous casser le nez qu'il lance à «notre

107. *Le Canadien*, 19 janvier 1852; *La Minerve*, 3 février 1852; *Mélanges religieux*, vol. 15, nos 34-36, février 1852.

108. *Le Canadien*, 26, 28 février 1852 et 11, 13 février 1852; *La Minerve*, 6, 10, 17 et 20 février 1852.

estimable clergé, etc. ». [...] Il y a 20 ans, nous le croyions dangereux — on lui attribua une bonne part dans les troubles de 1836-37¹⁰⁹.

Parent fait face à la méfiance, voire à l'hostilité de catholiques conservateurs ou de membres du clergé qui n'apprécient guère qu'un laïc définisse la place de l'Église dans la société. En revanche, sa mort, en 1874, provoque des réactions qui ne laissent guère de place à l'hostilité des conservateurs catholiques, d'un côté, ou des radicaux libéraux, de l'autre. Ainsi, dans *L'Événement* du 23 décembre 1874, Hector Fabre, éminence grise du libéralisme modéré, décrit la situation éminente d'Étienne Parent dans les lettres canadiennes-françaises: «Depuis déjà bien des années, M. Étienne Parent n'écrivait plus, mais son autorité régnait encore, et au fond de sa retraite, il tenait le sceptre de notre petit monde littéraire.» À propos des *Discours*, en particulier «Du prêtre et du spiritualisme» et «De l'intelligence dans ses rapports avec la société», Fabre affirme qu'ils constituent «une œuvre digne de la méditation des esprits philosophiques et dont on ne comprendra que plus tard, lorsque les études et l'expérience politique seront plus avancées parmi nous, la valeur et la portée». Et il conclut: «On a souvent cherché un type pour notre personnalité nationale. C'est en Étienne Parent qu'on l'a trouvé.»

Dans sa notice biographique de Parent, *Le Courrier d'Oulouais* rappelle, pour sa part, que «c'est vers cette époque [1846] qu'il écrivit et prononça ces conférences sans rivales qui sont l'un des rares joyaux de notre jeune littérature. Garneau, Ferland, Parent, morts tous trois, ont laissé des monuments impérissables et ce sont, en Europe, les premiers noms que l'on prononce lorsqu'il y est fait mention du Canada¹¹⁰.»

L'année même de la mort d'Étienne Parent, Edmond Lareau écrit dans son *Histoire de la littérature canadienne*, la première du genre: «J'arrive maintenant à celui que je considère comme le plus grand de nos prosateurs, peut-être le premier de nos publicistes, M. Étienne Parent. [...] Il a donné un grand nombre de lectures publiques sur des sujets pratiques. On peut dire qu'il

109. Cité dans U. Blanchet, *op. cit.*, p. 198.

110. «M. Étienne Parent», *Le Courrier d'Oulouais*, 22 décembre 1874.

en a originé le système dans notre population¹¹¹.» Cette réputation de «plus grand des prosateurs» canadiens-français se maintient pendant près d'un siècle. Les trois générations qui se succédèrent à partir du dernier tiers du XIX^e siècle ont évolué dans un contexte où l'identité canadienne-française s'affirmait sans faille. Il était donc parfaitement normal qu'Étienne Parent fût, au cours de cette période, une figure prestigieuse du passé.

De 1874 jusqu'à la Révolution tranquille, parmi les textes qui ont perpétué la mémoire et la réputation d'Étienne Parent, il importe de signaler d'abord la réédition des discours de Parent par Léger Brousseau¹¹² en 1878 et celle, en 1893, du *Répertoire national* de James Huston¹¹³. D'autre part, dans son *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, réédité vingt et une fois de 1907 à 1962, M^{gr} Camille Roy, comme Fabre au siècle précédent, reconnaît en Étienne Parent la «personnalité nationale»: «À l'époque même où haranguaient Papineau, Morin et La Fontaine, un journaliste écrivait dans sa gazette des articles où s'exprimait aussi, avec une élégance tour à tour impérieuse, ironique, âpre ou légère, l'âme même du peuple canadien-français¹¹⁴.» Pour Camille Roy, «Étienne Parent a tout aussi bien, et plus longtemps, et plus fidèlement que Papineau, représenté la pensée profonde de ses compatriotes¹¹⁵». Présentant Parent comme «sociologue», il ajoute que ce fut «dans ses conférences qu'il [Parent] s'appliqua à répandre les idées philosophiques et sociales vers lesquelles le portait son esprit¹¹⁶». Son évaluation des *Discours* est, par contre, plus critique et rappelle le propos de l'abbé Holmes: «Ces conférences contiennent à la fois du bon sens pratique et de l'idéologie chimérique. Écrites avec soin, elles sont pourtant inégales: on y

111. Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Lovell, 1874, p. 454.

112. Étienne Parent, *Discours*, Québec, Léger Brousseau, 1878, 213 p.

113. James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Valois, 1893, 4 vol.

114. Camille Roy, *Histoire de la littérature canadienne*, Québec, Action sociale, 1920, p. 45.

115. *Ibid.*

116. *Ibid.*, p. 49.

trouve quelques-unes des pages les plus éloquentes, et les meilleures qu'ait laissées Étienne Parent¹¹⁷. »

Cette appréciation nuancée différerait de façon notable du point de vue qu'Adolphe-Basile Routhier avait exprimé dans sa longue introduction à la réédition du *Répertoire national* de James Huston, en 1893. Ultramontain dont on aurait pu attendre des réserves à propos de Parent, Routhier affirme sans ambages que « M. Parent était un journaliste rigoureux, clairvoyant et plein de conviction. Comme prosateur, écrit-il, il était plus correct que la plupart de ses contemporains, mais c'était un penseur plutôt qu'un phraseur¹¹⁸. » Le préfacier note que « les conférences de l'éminent rédacteur du *Canadien* ont été rééditées, et méritent d'être relues; car les vérités qu'elles enseignent sont de toutes les époques¹¹⁹. »

Ce point de vue sera repris notamment dans l'ouvrage des Frères des écoles chrétiennes, *À travers la littérature canadienne-française*¹²⁰, dans l'*Histoire littéraire de l'Amérique française*¹²¹ d'Auguste Viatte et dans *La Littérature canadienne-française*¹²² de Samuel Baillargeon. En 1950, dans un survol de la « littérature sociale » canadienne-française, Arthur Saint-Pierre décrira lui aussi Étienne Parent comme l'un des grands prosateurs du Canada français¹²³.

Étienne Parent figure aussi, à la même époque, dans un certain nombre d'œuvres à caractère biographique ou historique.

117. *Ibid.*, p. 50.

118. Adolphe-Basile Routhier, « Introduction », *Le Répertoire national*, Montréal, Valois, 1893, p. xxxviii.

119. *Ibid.*

120. Frères des écoles chrétiennes, *À travers la littérature canadienne-française*, Montréal, FEC, 1928, p. 136.

121. Auguste Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française. Des origines à 1950*, Québec, Presses universitaires Laval, 1954, p. 75, 76.

122. Samuel Baillargeon, *Littérature canadienne-française*, Montréal, Fides, 1957, p. 56-59.

123. Arthur Saint-Pierre, « La littérature sociale canadienne-française avant la Confédération », *Mémoires de la Société royale du Canada*, t. XLIV, juin 1950, p. 67-94.

En 1885, dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*¹²⁴, Joseph-Guillaume Barthe évoque la carrière de plusieurs personnages importants du Canada français, notamment Étienne Parent, M^{gr} Plessis, Vallières de Saint-Réal, Louis-Joseph Papineau et Jacques Viger: en particulier, il considère Étienne Parent comme celui qui donna beaucoup de crédibilité aux «conférences littéraires». Dans son *Cours d'histoire du Canada*, Thomas Chapais évoque Étienne Parent à plusieurs reprises, pour saluer notamment «son patriotisme le plus éclairé» lors des événements de 1837-1838.

À partir des années 1930, la vie et l'œuvre d'Étienne Parent sont évoquées dans des études plus spécialisées. En 1936, Léon Gérin rappelle la carrière de journaliste, de député, de fonctionnaire et d'économiste d'Étienne Parent¹²⁵: la description qu'il donne d'Étienne Parent en tant que premier économiste canadien-français préfigure en quelque sorte le texte de François-Albert Angers, dans les années 1960. En 1937, Pierre-Georges Roy raconte aux lecteurs du *Bulletin des recherches historiques*¹²⁶ les tristes circonstances de l'emprisonnement d'Étienne Parent. Deux ans plus tard, Marcel Cadieux et Paul Tremblay¹²⁷ analysent les *Discours*, pour conclure que le conférencier des années 1840 et 1850 a été un théoricien important du nationalisme canadien-français par sa défense d'un plus grand engagement des Canadiens français dans l'industrie.

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1948, Jean Bruchési, historien et ancien rédacteur en chef du journal *Le Canadien*, évoque, pour le bénéfice des lecteurs des *Cahiers des Dix*¹²⁸, les circonstances de la correspondance entre Edmé Rameau de

124. Joseph-Guillaume Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour service à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau et Fils, 1885, p. 265-266.

125. Léon Gérin, «Étienne Parent, 1801-74. Journaliste, député, fonctionnaire, économiste», *La Vie nicolétaine*, vol. 4, n° 7, septembre 1936, p. 57-59.

126. Pierre-Georges Roy, «L'emprisonnement d'Étienne Parent», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 40, n° 3, 1937, p. 218.

127. Marcel Cadieux et Paul Tremblay, «Étienne Parent, un théoricien de notre nationalisme», *L'Action nationale*, vol. 13, n° 3, mars 1939, p. 203-219; vol. 13, n° 4, avril 1939, p. 307-318.

128. Jean Bruchési, «Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique», *Les Cahiers des Dix*, n° 13, 1948, p. 225-248.

Saint-Père et Étienne Parent au sujet des Français d'Amérique. Cette étude est suivie, en 1953, d'un article beaucoup moins flatteur, qui s'inspire du journal *Le Libéral* de 1837, fortement opposé à Étienne Parent¹²⁹. La thèse du «renégat» cède cependant aussitôt la place à des études plus nuancées de Léon Pouliot¹³⁰ et d'Antoine Roy¹³¹ sur le rôle historique de Parent, notamment lors des événements de 1837-1838, dont les appels à la modération ne furent guère entendus. Enfin, en 1955, dans un texte annonçant une vision du Canada français qui va bientôt dominer l'historiographie canadienne, Fernand Ouellet¹³² atténue le côté libéral d'Étienne Parent, et en particulier son plaidoyer en faveur de l'industrie, pour faire mieux ressortir son catholicisme social, qui n'exprimait rien d'autre, selon Ouellet, que les ambiguïtés fondamentales de la petite-bourgeoisie canadienne-française, à peine sortie de la pauvreté. Ce texte de Fernand Ouellet, au demeurant fort bien documenté, prépare en quelque sorte le terrain aux nombreuses études qui, après 1960, révéleront des aspects divers, voire contradictoires, d'Étienne Parent.

Malgré les nombreuses études qui lui sont alors consacrées, l'importance de Parent a diminué au cours de la Révolution tranquille. La fragmentation de l'identité canadienne-française qui accompagne la Révolution tranquille a réduit le rôle de Parent dans l'identité collective des Québécois francophones, ces derniers rejetant ni plus ni moins leur identité canadienne-française au profit d'une identité québécoise. D'où, paradoxalement, la prolifération d'études, surtout dans les années soixante et depuis le milieu des années quatre-vingt, analysant les différents aspects de l'héritage intellectuel et politique de Parent

129. Bernard Dufebvre (Émile Castonguay), «Étienne Parent: le "renégat"», *Revue de l'Université Laval*, vol. 7, janvier 1953, p. 405-412.

130. Léon Pouliot, «Une leçon d'histoire d'Étienne Parent», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 60, n° 2, avril-mai-juin 1954, p. 71-73.

131. Antoine Roy, «Les Patriotes de la région de Québec pendant la Rébellion de 1837-1838», *Les Cahiers des Dix*, n° 24, 1959, p. 241-254.

132. Fernand Ouellet, «Étienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848)», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 61, n° 3, juillet-août-septembre 1955, p. 99-118.

en fonction de la question nationale. Parent fut-il, en effet, un nationaliste ou un libéral? Ou fut-il un libéral nationaliste? Sur cette question, les auteurs, aussi bien francophones qu'anglophones, ont été très divisés au cours des trente dernières années.

Il n'en reste pas moins que, dans les anthologies ou les histoires de la littérature canadienne-française publiées depuis 1960, Étienne Parent est toujours perçu comme un auteur important. Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski le décrivent comme un « essayiste, journaliste et orateur » dont les *Discours* « appartiennent à l'anthologie de l'éloquence socio-politique canadienne-française¹³³ ». Pour leur part, le considérant « comme sans doute le plus célèbre des conférenciers de la période¹³⁴ », Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques ne voient aucune contradiction entre les positions libérales de Parent en économie et son nationalisme « canadien » :

[...] les conférences d'Étienne Parent sont à l'origine d'une importante doctrine nationaliste, précisée dans ses composantes tant économiques que sociales. Par ses idées originales sur l'industrie, le commerce, l'économie politique, le travail, l'éducation, la hiérarchie sociale, par sa position sur la séparation de l'Église et de l'État, Parent se révèle un précurseur prophétique et sans doute le commentateur le plus percutant du destin collectif des Canadiens¹³⁵.

Cette opinion rejoint celle qu'exprimait François-Albert Angers¹³⁶. Selon celui-ci, le Canada français d'avant la Révolution tranquille eut très peu d'économistes; avec Errol Bouchette et, au XX^e siècle, Édouard Montpetit et Esdras Minville, l'ancien directeur du *Canadien*, a été un précurseur en ce domaine. François-Albert Angers signale, en particulier, que Parent a su

133. Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, p. 1068-1069.

134. Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, *La Vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 291-292.

135. *Ibid.*, p. 294.

136. François-Albert Angers, « Naissance de la pensée économique au Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, septembre 1961, p. 204-229; *id.*, « Nationalisme et vie économique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4, mars 1969, p. 589-610.

«comprendre [...] les grandeurs du libre-échange¹³⁷». Le comparant à Errol Bouchette, il écrit: «[...] le ton de Bouchette est tout différent et reflète l'état d'une société qui est déjà en marche, alors que Parent parle à une société qu'il faut démarrer¹³⁸.»

D'autres auteurs ont plutôt conforté la vision du nationalisme conservateur d'Étienne Parent. Paul-Eugène Gosselin écrit, par exemple:

Grand citoyen et grand patriote, au milieu de l'agitation et des troubles qui ont marqué les années 1837 et 1838, il eut le rare mérite de ne pas se laisser aveugler par la passion et l'esprit de parti, de garder toujours la lucidité de son esprit et la solidité de son jugement et, contemporain des événements, de parler le langage de l'histoire¹³⁹.

L'année suivante, en 1965, le frère Urbain Blanchet soutient que Parent est tout à la fois un «politicien, [un] nationaliste, [un] homme de lettres (journaliste, conférencier et critique), [un] pédagogue et enfin [un] catholique libéral¹⁴⁰». À l'encontre de Fernand Ouellet, le frère Blanchet n'insiste pas particulièrement sur le caractère «troublé» du catholicisme libéral de Parent. Il déplore plutôt que Parent soit méconnu des contemporains: «On connaît assez bien Papineau et La Fontaine; on sait le rôle prépondérant qu'ils ont joué dans notre évolution politique, mais on ignore qu'à la même époque ou presque, Étienne Parent [a joué] un rôle bienfaisant dans notre politique et dans notre économie nationale¹⁴¹.»

Pour sa part, Benoît Bernier analyse les idées politiques d'Étienne Parent au début de sa carrière journalistique, notamment sa défense du principe du gouvernement responsable et son opposition à l'Union¹⁴². Dans un article de la *Revue*

137. François-Albert Angers, «Naissance de la pensée économique au Canada français», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, septembre 1961, p. 215.

138. *Ibid.*

139. P.-E. Gosselin, *Étienne Parent*, p. 9.

140. U. Blanchet, *op. cit.*, p. 5.

141. *Ibid.*, p. 3.

142. B. Bernier, *op. cit.*

d'*histoire de l'Amérique française*¹⁴³, le même auteur se fait un devoir de relever les erreurs factuelles commises par le sociologue Jean-Charles Falardeau dans sa notice du *Dictionnaire biographique du Canada* en 1972. Falardeau reprendra cette notice, en 1975, en avant-propos à son édition de textes de Parent¹⁴⁴. Dans l'introduction à cette édition, tout en faisant ressortir l'importance d'Étienne Parent, Jean-Charles Falardeau semble fasciné par une œuvre qui contredit l'image, élaborée depuis les années 1960, d'une société québécoise passive et traditionnelle. Presque vingt ans plus tard, le politicologue Gérard Bergeron publie à son tour un essai dans lequel il déplore l'ignorance du public au sujet d'Étienne Parent¹⁴⁵. Il voit dans «l'essayiste-conférencier¹⁴⁶» un précurseur de la Révolution tranquille, mais aussi l'une de ses victimes, puisqu'il est aujourd'hui oublié et que son nationalisme est plus manifestement remis en cause. Dans cette perspective, les lecteurs de *Genèse de la société québécoise* ne pourront que s'étonner du grand nombre de références à Parent dans l'argumentation de Fernand Dumont. Sans doute Dumont a-t-il reconnu chez Parent l'interprétation d'une pensée canadienne-française pondérée, que certains qualifièrent de réformisme et d'autres, de conservatisme.

Je fais l'hypothèse, écrit Fernand Dumont, qu'il a pris le départ de sa réflexion dans l'économie, qu'il ne la perd jamais de vue, mais qu'il s'est progressivement engagé dans une autre direction, vers le projet d'un renouvellement de toutes les élites de la société canadienne-française. [...] En bref, l'utopie esquissée peu à peu se résume à un renouvellement de la culture collective¹⁴⁷.

D'autre part, au cours de la même période, certains commentateurs ont remis en question l'idée selon laquelle

143. Benoît Bernier, «À propos d'Étienne Parent», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 1, juin 1973, p. 87-89; «Discours», dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1980, t. I, p. 195.

144. J.-C. Falardeau, *op. cit.*

145. Gérard Bergeron, *Lire Étienne Parent. Notre premier intellectuel*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994.

146. *Ibid.*, p. 288.

147. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, «Compact», 1996, p. 255-256.

Étienne Parent aurait été nationaliste. Selon Louis Nourry¹⁴⁸, Parent, comme la plupart des leaders de sa génération, notamment Louis-Hippolyte La Fontaine, était incapable de concevoir la possibilité d'un « Québec » vraiment indépendant: « Les Canadiens français de 1850 sont annexés du point de vue politique à la notion "British-American" majoritaire, vivent par procuration de la richesse d'autrui et peuvent tout juste assurer leur survivance culturelle. [...] C'est à ce niveau étoile que les chefs canadiens-français se figent¹⁴⁹. »

Nourry ne va pas jusqu'à affirmer que Parent n'a pas été nationaliste parce qu'il était libéral, mais cette idée est implicite dans son interprétation, selon laquelle la caractéristique fondamentale des leaders politiques des années 1840 et 1850 fut leur incapacité à penser la nation québécoise. C'est cependant un point de vue semblable que reprend Janet Ajzenstat¹⁵⁰ lorsqu'elle affirme que Parent, tout comme Joseph Howe, avait très bien perçu le caractère universel et « neutre » de la « constitution » britannique. C'est pourquoi, selon Ajzenstat, Étienne Parent fut un libéral et non un nationaliste: « *Above all, Parent and Howe opposed absolutism. [...] The clue to their doctrine lies in the fact that they took as their model of good government the institutions of eighteenth-century England*¹⁵¹. »

Bien qu'il ait étudié le problème de la « collaboration » des leaders politiques canadiens-français de 1850 dans une perspective différente, Stéphane Kelly rejoint l'interprétation d'Ajzenstat¹⁵². Selon lui, la Couronne britannique a pu compter sur la collaboration de « parvenus », voire de « notables », canadiens-français pour imposer, après l'échec des rébellions de 1837-1838, un ordre monarchique et conservateur. Étienne Parent aurait été l'un de ces « parvenus ».

148. L. Nourry, *op. cit.*

149. *Id.*, « L'idée de fédération chez Étienne Parent », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 4, mars 1973, p. 557.

150. Janet Ajzenstat, « The Constitutionalism of Étienne Parent and Joseph Howe », dans Janet Ajzenstat et Peter J. Smith, dir., *Canada's Origins: Liberal, Tory or Republican ?*, Ottawa, Carleton University Press, 1995, p. 209-232.

151. *Ibid.*, p. 212.

152. S. Kelly, *op. cit.*

Cette analyse n'est pas sans intérêt, mais emporte-t-elle l'adhésion ? Parent fut-il un « parvenu » qui se serait fait « acheter » par des nominations¹⁵³ ? Le propos semble peu nuancé, sinon injuste, quand on pense que Parent a personnifié le journalisme à son meilleur avant les rébellions, et ce depuis 1822. Il a certes opté pour une « soumission honorable », pour la résignation. Mais il a aussi fait de la prison pour ses idées. Faut-il rappeler que, pendant un certain temps, il a symbolisé l'opposition à l'Union et à l'alliance avec les libéraux du Haut-Canada, qu'il a payé son tribut à la démocratie en se faisant élire à l'Assemblée législative en 1841-1842 ? Dans *Le Canadien* du 21 octobre 1842, au moment de son départ du journal qu'il a tenu à bout de bras pendant deux décennies, Parent s'est expliqué sur son adhésion aux idées et au parti de La Fontaine. Cette adhésion avait-elle de quoi surprendre quand on sait qu'il avait lui-même formulé, depuis au moins dix ans, les fondements et les axes du nationalisme de survivance que La Fontaine allait appliquer ? Cette adhésion était-elle inattendue chez l'homme qui, depuis au moins dix ans, proposait et défendait l'idée du gouvernement responsable, qui était précisément le prix que La Fontaine exigeait, lui aussi, en échange de l'acceptation de l'Union ? Ses conférences publiques n'ont-elles pas proposé une « planche de salut » inédite, le salut de la nationalité par l'économie ? Ses nominations aux postes de greffier du Conseil exécutif et de sous-secrétaire de la Province-Unie (1847-1867) puis de sous-secrétaire d'État aux Communes (1867-1872) ont-elles vraiment rendu suspect celui qui, comme Papineau, se battait depuis vingt ans pour la participation des Canadiens français à l'administration civile de la province ? Pourquoi ces nominations, preuves d'un sens du service public qui se prolongerait autrement, ne seraient-elles pas aussi honorables ?

Ces dernières questions soulèvent un autre problème : celui de l'opposition fondamentale entre le libéralisme et le

153. Dès le 24 septembre 1842, Amédée Papineau soulève la question : « On dit que M. Girouard entrera aussi au ministère comme commissaire du Domaine public, et M. Morin ou M. Parent, comme secrétaire ou greffier du Conseil exécutif. Est-ce conciliation du parti populaire, ou achat de quelques chefs populaires ? Nous verrons » (*Journal d'un Fils de la liberté*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 510).

nationalisme. Pour H. D. Forbes¹⁵⁴, cette opposition est factice; le même point de vue a été défendu récemment par un autre auteur, qui a comparé le libéralisme de Parent à celui de Pierre Elliott Trudeau¹⁵⁵. Pour Forbes, Parent fut à la fois nationaliste par sa défense de la collectivité canadienne-française et libéral par son attachement au principe du gouvernement responsable et son plaidoyer pour l'industrie.

Au-delà de ce débat, d'autres analystes ont proposé des interprétations qui transcendent les notions de libéralisme et de nationalisme. Robert Major, après avoir présenté dans son ouvrage sur Antoine Gérin-Lajoie la vision pratique de l'économie développée par Parent¹⁵⁶, fait ressortir sa vision «utopiste» de l'éducation. Selon Robert Mélançon, «Étienne Parent est un essayiste d'une vigueur peu commune, dont chaque page porte la marque d'une personnalité d'exception. Il est, au sens fort du terme, un écrivain¹⁵⁷.» Pour Laurent Mailhot aussi, Étienne Parent est davantage un essayiste, le plus grand peut-être du XIX^e siècle:

Étienne Parent est certainement l'un des meilleurs écrivains du XIX^e siècle, et des plus méconnus. On croit le connaître, reconnaître sa valeur, en le présentant comme journaliste, directeur du *Canadien*, haut fonctionnaire, conférencier émérite, praticien avant la lettre des sciences humaines. On lui accorde des idées utiles (sur le développement économique), une grande honnêteté, de la persévérance, beaucoup de sérieux et de modération. Bref, le notable des notables et finalement un personnage ennuyeux, à exhumer à l'occasion d'une recherche scolaire. Eh bien! non. Le

154. H. D. Forbes, dir., *Canadian Political Thought*, Toronto, Oxford University Press, 1985, p. 43-55; *id.*, «Hartz-Horowitz at Twenty: Nationalism and Socialism in Canada and the U. S.», *Canadian Journal of Political Science*, vol. 20, n° 2, juin 1987, p. 294; *id.*, «Étienne Parent: Nationalist and Liberal», communication au congrès de la Canadian Political Association, University of British Columbia, Vancouver, juin 1983.

155. Claude Couture, *Paddling with the Current*, Edmonton, University of Alberta Press, 1997, p. 51-87.

156. Robert Major, *Jean Rivard ou L'Art de réussir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 23-67; *id.*, «Étienne Parent, utopiste», dans Yolande Grisé et Robert Major, dir., *Mélanges de littérature canadienne-française et québécoise offerts à Réjean Robidoux*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1992, p. 188-203.

157. Robert Mélançon, «Préface», dans James Huston, *Répertoire national*, Montréal, VLB, 1982, p. 13.

Victor Cousin de l'Amérique, le Nestor de la presse — appellations que Jean-Charles Falardeau juge « flatteuses », alors qu'elles le relèguent au musée — devrait plutôt être comparé à Tocqueville ou à Raymond Aron¹⁵⁸.

« Publiciste », « sociologue », « utopiste », « libéral », « nationaliste », « essayiste », voilà autant d'épithètes qui renvoient à un auteur complexe et fascinant. On notera cependant que, dès 1965, sous la plume d'Urbain Blanchet, Étienne Parent est décrit comme un auteur « méconnu », un jugement repris par la suite par Jean-Charles Falardeau, par Laurent Mailhot et par Gérard Bergeron. Le prestige d'Étienne Parent semble donc avoir été lié à l'identité canadienne-française, identité certes toujours présente, mais sérieusement édulcorée depuis les années soixante.

Un libéralisme modéré et innovateur

Journaliste et fonctionnaire, Parent boucle, avant 1840, un cycle d'histoire qui le mène d'un projet d'union à l'imposition de l'Union. Il est ainsi passé de l'opposition et de l'indignation à la soumission, cherchant une diagonale entre ses convictions et celles de ses amis devenus des opposants. En vingt ans, la pensée de Parent a évolué, marquée par des étapes aussi décisives que les Quatre-vingt-douze Résolutions, les résolutions Russell, les rébellions, le rapport Durham ou l'Union de 1840. De tels événements ne peuvent que confronter une pensée à elle-même. En témoignent la position de Parent sur l'alliance, dénoncée puis recherchée, de la croix et du drapeau, sa vision d'une Louisiane « qui fait trembler » puis qui est proposée comme modèle d'intégration préférable à une aventure polonaise, l'évidente contradiction d'un projet « d'existence sociale » ou « d'existence provinciale » et celui de l'appel à la soumission et à l'assimilation, ou l'acheminement vers un nationalisme de conservation façonné au fil des épreuves et des défis.

Attentif à la situation internationale, Parent tire quelques grandes conclusions de l'expérience de l'Irlande et de la Pologne. O'Connell symbolise pour lui la recherche de « voies paisibles » et

158. Laurent Mailhot, « Essais (littéraires) au XIX^e siècle », dans René Dionne, dir., *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1984, p. 269-270.

il partage très tôt la position du leader irlandais, selon laquelle «toute la liberté du monde ne vaut pas une goutte de sang répandue pour l'acquérir». À l'encontre de Papineau, qui cherche une troisième voie entre l'Irlande et les États-Unis, Parent opte pour la voie irlandaise contre la voie étatsunienne. Ce n'est là qu'une différence entre ces deux grandes figures intellectuelles et politiques du Bas-Canada, Parent refusant par ailleurs d'identifier Papineau à O'Connell.

De l'expérience polonaise de 1830 et de 1831, Parent retient l'idée qu'il ne faut pas trop compter sur les appuis extérieurs et qu'une «soumission honorable» peut être préférable à un abandon après de fausses promesses. Avec la Pologne en mémoire, et en cela il ressemble à François-Xavier Garneau, Parent ne peut pas ne pas se demander quels peuvent être les appuis du Bas-Canada après la passation des Quatre-vingt-douze Résolutions et au moment où les Patriotes misent de plus en plus sur l'expérience américaine et sur les États-Unis¹⁵⁹.

Face à la Grande-Bretagne, le rédacteur du *Canadien* prend la position typique des Canadiens français — y compris de Papineau — de placer des attentes durables dans la métropole, dont on espère qu'elle apportera des solutions qu'on sait, depuis longtemps, ne pouvoir obtenir de l'intérieur. Cet attentisme n'empêche pas Parent de s'indigner, que ce soit au sujet de la British American Land Company ou de lord Russell qui met la «main dans la caisse provinciale». Non seulement Parent est-il dramatiquement conscient de la force impériale de l'Angleterre, qui n'a pas eu peur de Napoléon, mais il est le porte-parole le plus convaincu de l'idée que la colonie et la métropole ont des intérêts réciproques: la colonie reste unie à la métropole, qui la protège en retour.

S'il partage la position de Papineau et celle du président Monroe, à propos de la fin d'un certain impérialisme européen

159. Yvan Lamonde, «Conscience coloniale et conscience internationale dans les écrits publics de Louis-Joseph Papineau...»; *id.*, «L'ombre du passé: François-Xavier Garneau et l'éveil des nationalités», dans G. Gallichan *et al.*, dir., *François-Xavier Garneau, une figure nationale*, p. 51-83; *id.*, «Papineau, Parent, Garneau et l'émancipation nationalitaire (1815-1852)», *Bulletin d'histoire politique*, n° 7, automne 1998, p. 41-49.

à l'égard des Amériques et de la nécessité d'institutions adaptées à la réalité du Nouveau Monde, Parent s'éloigne symptomatiquement du chef Patriote à propos des États-Unis. Républicain moins convaincu que Papineau, après 1830, Parent, qui identifie la France à l'abandon de la Nouvelle-France et à la république militante et militaire de Napoléon, associe l'idée de séparation au républicanisme. Les États-Unis seraient pour Parent un « pis-aller », un dernier choix, une « planche de salut dans le naufrage de nos libertés » : s'il adhère sans hésitation à l'idée étatsunienne de l'électivité des institutions civiques et du Conseil législatif, il ne voit aucune raison à un rapprochement plus important avec la république voisine. Les colonies britanniques d'Amérique du Nord ne sont pas prêtes à quelque forme d'indépendance que ce soit ; la position coloniale du rédacteur du *Canadien* consiste alors à préférer les griffes du lion britannique aux serres de l'aigle américain. Parent est certes déçu des tergiversations de Londres, mais même les résolutions Russell, le « non » clair de la métropole, ne le détournent pas de penser qu'on ne peut attendre des Américains qu'une « règle arithmétique » et qu'espérer la solidarité des États-Unis, c'est se placer dans la situation de la Pologne, d'une Pologne qu'on a laissé tomber.

À la différence de celles de Papineau et de Garneau, la position de Parent à l'égard des États-Unis prend en compte la situation de la Louisiane. Parent paraît ici plus pragmatique dans son analyse d'une intégration possible du Bas-Canada aux États-Unis. Pour lui, les Canadiens français deviendraient Américains tout autant que les Louisianais le sont devenus. Conséquent avec lui-même dans sa géopolitique, il invite les Patriotes à penser davantage à la Louisiane qu'à la Pologne et il finit précisément par voir dans la première un exemple de « soumission honorable ».

Plus que Papineau qui, député et orateur de la Chambre, est interpellé par la politique au quotidien et se concentre sur les dimensions constitutionnelles des problèmes, Parent pense la nationalité canadienne-française globalement. En fait, il est le premier à le faire dans une large perspective. À telle enseigne que l'on peut considérer l'éditorial d'ouverture du *Canadien*, du 7 mai 1831, comme la *magna carta* du nationalisme canadien-français

dominant, qui traversera le XIX^e et le XX^e siècle. Ce nationalisme inclut les caractéristiques culturelles du peuple canadien-français, tout en excluant la dimension politique du principe des nationalités. Aussi peut-on parler de nationalisme culturel sans jonction avec un nationalisme politique comme on le pratique à l'époque du mouvement des nationalités. Et encore faut-il préciser que souvent, pour Parent, la destinée qu'il entre-voit pour le Bas-Canada est celle qu'il conçoit pour l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique du Nord, à tout le moins celles du fleuve et du golfe.

L'émancipation «progressive» des colonies, fondée sur la reconnaissance d'intérêts réciproques, tempère inévitablement sa conception des relations entre nationalité et liberté. Certes la question est centrale et promise à un bel avenir au temps du retour d'exil de Papineau. Mais, pour l'instant, la liberté est délimitée par la demande du gouvernement responsable, et le territoire de la nationalité est celui d'une «existence provinciale». La comparaison entre Parent et Papineau permet de mieux comprendre pourquoi le premier mise davantage sur le gouvernement responsable comme solution à la crise coloniale. Papineau fait appel au gouvernement responsable, mais il ne présente pas celui-ci comme une panacée: il est plus enclin à maintenir la pression qu'à céder à une solution qui ne garantit pas le contrôle sur les dépenses publiques et la liste civile ou l'obtention du Conseil législatif électif.

En un sens, ce sont les résolutions Russell qui ont raison de Parent. Son émancipation «progressive» devient «soumission honorable», «tutelle supportable»; sa modération le conduit aussi en prison, là où se retrouveront éventuellement les Patriotes dont on a mis la tête à prix et qui voient pour le Bas-Canada une autre destinée que celle que préconise Parent. Le rapport Durham ajoute la résignation à la soumission, avec, de surcroît, l'espoir que la résignation se fera «avec la meilleure grâce possible».

L'espoir qui reste alors à Parent est mince: un sort qui ne soit «pas pire que celui de nos anciens compatriotes de la Louisiane». Sur une image de navire naufragé, brisé sur les récifs de l'histoire

et du destin, tel «Le dernier Huron» de Garneau, Parent voit se lever le gouvernement responsable et se faire le silence: «[...] et bientôt l'on n'entendra pas plus parler d'animosités nationales en Canada, qu'on en entend parler en Louisiane, en Écosse et dans le pays de Galles.» Était-ce là le prix d'une «soumission honorable»?

Dans ces décennies de recherche de conjugaison de la nationalité et du risque de la liberté, une question demeure, à propos de Parent: son nationalisme de conservation émerge-t-il d'abord ou seulement de la considération de la situation internationale ou résulte-t-il d'une articulation plus profonde d'une pensée qui refuse le recours au principe des nationalités?

Parent n'est pas que réformiste: il faudra un jour approfondir notre connaissance du processus qui mène à cette attitude. Cette analyse aura à tenir compte du fait que le jeune Parent sait s'indigner du despotisme des tyrans, qu'il réagit à «l'effervescence générale» et qu'il est, selon son expression, de ces moutons qui veulent profiter de leur toison plutôt que de se la faire tondre. Mais l'homme qui pense que la liberté ne vaut pas une goutte de sang humain finit par se percevoir et se présenter comme réformiste. Il suit Papineau et le Parti patriote dans les Quatre-vingt-douze Résolutions, mais s'en sépare en décembre 1836 et au moment des assemblées populaires du printemps de 1837. Les résolutions Russell le désillusionnent manifestement, et il y réagit par la soumission, tout en retrouvant une énergie momentanée pour s'opposer à l'Union, sans aller jusqu'à en demander le rappel, comme le font Papineau et les Rouges de *L'Avenir*.

Pour Parent, la situation internationale est un écran de projection de sa propre position: ses choix et ses analyses révèlent et confortent en même temps sa pensée. Il ne choisit pas le même O'Connell que Papineau. Il ne va pas aussi loin que celui-ci dans la référence faite aux États-Unis et surtout dans les attentes possibles à y placer. Parent inclut la Louisiane dans sa réflexion comme exemple de résistance à une nationalité risquée; Papineau tait cette réalité louisianaise. Rapidement, Parent mise sur le gouvernement responsable comme moyen de règlement

modéré de la crise coloniale; la responsabilité ministérielle tient peu de place dans le discours de Papineau avant 1837, et celui-ci en critique la valeur et les limites en 1847. Parent a une vision «maternelle» de la mère patrie, se dit favorable à la «connexion», même en envisageant une «quasi-indépendance», toujours préférable à l'annexion inévitable qui viendrait alors avec une totale indépendance. Pour Parent, ni le Canada ni le Bas-Canada ne sont prêts à l'émancipation: le Canada sera prêt un jour à son indépendance, mais après un processus qui aura vu non pas l'union du Haut et du Bas-Canada, mais la fédération «des pays du fleuve et du golfe». C'est que Parent a une remarquable sensibilité aux contraintes: il sait et se rappelle que l'Angleterre a vaincu Napoléon et que c'est un empire en voie d'affirmation; il n'oublie pas de se demander sur qui pourrait compter un Bas-Canada insurrectionnel ou indépendant; il prévoit que la Grande-Bretagne et les États-Unis ne seraient pas assez «sots» pour se battre pour le Bas-Canada; il doute de l'état d'avancement de l'instruction populaire et de l'éducation politique du peuple.

Resterait à trouver d'où vient cette sensibilité aux contraintes. Mais, à n'en pas douter, elle existe: elle est le sens de la responsabilité de Parent, l'explication possible d'un cheminement qui, assez tragiquement, préconise une «soumission honorable».

Mais après 1840, l'homme de la «soumission honorable» rebondit. Lui qui, dès 1838, avait entrevu une union des «colonies du golfe ou du fleuve», à l'exclusion du Haut-Canada, il fait le pari d'une union avec les colonies du golfe et avec le Haut-Canada qui puisse être une «planche de salut». Il est de cette très grande majorité de Canadiens français, opposés à l'Union en 1840, qui ont fini par y adhérer entre 1842 et 1848. Pourquoi? Par nécessité politique, pour certains. Parce qu'il n'y avait que ce pari à faire. Parce que ces hommes que la Providence a choisis «pour produire les grandes œuvres», selon le mot de Parent de 1868, ont su s'allier l'Église catholique et profiter de l'instrument du patronage. Parce que ceux qui, comme Papineau et les libéraux devenus les «Rouges», représentaient une autre voie, celle du rappel de l'Union, n'ont pas obtenu l'assentiment populaire à l'élection de 1847. À ces raisons Parent ajoute un défi: celui d'assurer «la conservation de la nationalité» par des moyens nouveaux, ceux-là

mêmes que pratiquent les maîtres politiques et économiques de la colonie, de la métropole et du continent.

Si Parent innove au point de vue de la pensée, il innove tout autant du point de vue des formes d'expression. Lui, le grand journaliste de la première moitié du XIX^e siècle, va donner à la conférence publique naissante ses lettres de noblesse, un achèvement exemplaire dû à la force, à la logique et à l'unité des neuf grandes conférences qu'il fait à Montréal et à Québec. Ces conférences rendent compte du «nouvel ordre de choses» et proposent aux auditeurs, qui ont d'eux-mêmes l'image de «spectateurs hostiles», de devenir des «acteurs», des «architectes» de leur avenir.

Libre-échangiste, Parent prend acte du nouvel ordre économique et suggère de «régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux», dans un âge qui, pour le pays, est davantage celui de l'industrie que celui de la littérature. La clé de voûte des conférences de Parent se trouve dans cette tentative systématique de décrire la nouvelle tâche sociale des différents groupes qui composent la société canadienne-française. Capitalistes, commis, ouvriers, prêtres, élite de l'intelligence sont tour à tour convoqués du haut de la tribune où Parent redéfinit le rôle nouveau qui échoit à chacun, du point de vue de l'économie politique.

Promoteur de la richesse, des «intérêts matériels» et d'un certain matérialisme, Parent doit dédouaner ces valeurs nouvelles par un «spiritualisme social» qui concerne tout autant les capitalistes et les ouvriers que les prêtres. Le christianisme social — et Parent se fait ici «utopiste moderne» — doit faire comprendre aux ouvriers l'inégalité sociale, l'existence d'un «Dieu des travailleurs», les dangers de l'antagonisme social et du communisme. Quant au prêtre, il doit incarner ce «spiritualisme social» et cet évangile social, rédempteurs du matérialisme. Ce prêtre, qui ne doit pas trop spiritualiser le monde temporel, doit d'autre part éviter d'intervenir dans les affaires civiles. Le social le sauvera du politique: intervenir dans le premier n'est pas intervenir dans le second, réservé aux hommes de parti. À compter de ce moment, Parent pose à l'Église catholique le

problème qui deviendra, un demi-siècle plus tard — *Rerum Novarum* est de 1891 —, la «question sociale».

Ce prêtre au «sacerdoce rénové» participera aussi au destin du Canada français. Dix ans avant Rameau de Saint-Père, vingt ans avant l'abbé Casgrain et un demi-siècle avant M^{gr} Louis-Adolphe Pâquet, Parent entrevoit une destinée spirituelle pour ce Canada français qui se lance dans les «intérêts matériels», dans l'industrie et le commerce. Le prêtre sera le rappel de cette destinée, de cette «vocation» qui deviendra plus religieuse et catholique que spirituelle, de ce refus de l'adoration du «veau d'or» dans une société où les «masses» émergent et dont le pouvoir politique émane non pas du peuple ni des rois, mais de «Dieu seul».

Ces conférences de Parent constituent l'acte de naissance d'un courant d'idées politiques dont on a peu suivi l'itinéraire jusqu'à maintenant: le libéralisme modéré sur le plan politique et innovateur sur le plan économique par son libre-échangeisme, un libéralisme capitaliste qui doit aussi conjuguer la nationalité à ses principes. Sur le plan historiographique, le libéralisme radical, anticlérical et marginalement émancipateur a fait l'objet, depuis plus d'un quart de siècle, d'études nombreuses et fiables. On ne peut en dire autant du libéralisme modéré que personnifient La Fontaine, Cartier et Laurier, qui s'impose après 1848 et qui constituera la trame dominante de la vie politique canadienne-française. Ce libéralisme modéré a des composantes politiques spécifiques; il n'est pas anticlérical; au contraire, il a misé sur une alliance avec l'Église pour s'établir et misera sur un certain projet de concordat sous Laurier. La nationalité qu'il défend est celle des traits culturels distinctifs — «Nos institutions, notre langue, nos lois» — et non celle du principe des nationalités. Ce libéralisme, peu étudié, a surtout une composante économique fondamentale: il est favorable à la propriété privée, au laisser-faire et au libre-échange¹⁶⁰.

160. Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, chapitres 2 et 3; recension par Yvan Lamonde, *Recherches sociographiques*, vol. 36, n^o 2, 1995, p. 363-365.

Parent est, sur le plan intellectuel, à l'origine de ce courant qui sera reconduit, un quart de siècle après sa mort, par Errol Bouchette, qui publie en 1901 son *Emparons-nous de l'industrie* et qui préconise l'enseignement technique et le prêt industriel, possiblement endossé par l'État. Le relais sera pris par Édouard Montpetit, tenant, comme Parent, du «culte de la compétence» et de la formation d'une élite intellectuelle. Montpetit sera de la première cohorte des professeurs de la nouvelle École des hautes études commerciales (1910), d'où sortiront Esdras Minville et François-Albert Angers, qui alimenteront *L'Action française*, *L'Action nationale* et d'autres périodiques de leurs analyses de premiers économistes du Canada français¹⁶¹.

161. Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p. 151-191. Sur l'histoire de la pensée économique et sociale au Québec, voir Yvan Lamonde, *L'Histoire des idées au Québec (1760-1960): bibliographie des études*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1989, p. 109-112; Alain Lacombe, *Errol Bouchette, un intellectuel (1862-1912)*, Montréal, Fides, 1997, 236 p.; Robert Rumilly, *Histoire de l'École des hautes études commerciales*, Montréal, Beauchemin, 1967, 214 p.; Maire-Lise Brunel, «Groulx face à l'économie durant les années 1915-1920», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 2, 1993, p. 192-219; Jean-Claude Dupuis, «La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928)», *ibid.*, p. 371-394; Yves Saint-Germain, «La société québécoise et la vie économique: quelques échos de la décennie de la "grande ambivalence" (1920-1929)», dans Robert Comeau, dir., *Économie québécoise*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1969, p. 433-464.

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

LES CONFÉRENCES constituant le corpus de cette édition critique ont été prononcées par Étienne Parent entre 1846 et 1848 à Montréal, et à Québec en 1852.

La première conférence, intitulée «L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité», fut publiée dans la *Revue canadienne*, le 30 janvier 1846, et dans *Le Canadien*, le 4 février 1846, puis reproduite dans *Le Répertoire national* de James Huston. La deuxième, «Importance de l'étude de l'économie politique», parut tour à tour dans *La Minerve* (23 novembre 1846), la *Revue canadienne* (24 novembre 1846), les *Mélanges religieux* (vol. 9, 1846), *Le Canadien* (27 novembre 1846) et *Le Répertoire national* de Huston. Les trois autres conférences furent respectivement reproduites dans *La Minerve* (27 septembre 1847), le *Journal de Québec* (5-7 octobre 1847), *Le Canadien* (6-7 octobre 1847), *La Minerve* (1^{er} mars 1848), les *Mélanges religieux* (1848), *La Minerve* (18 décembre 1848), *L'Avenir* (27-30 décembre 1848, 3 janvier 1849), *Le Canadien* (8, 10, 12 janvier 1849) et *Le Répertoire national*.

Ces conférences ont été colligées et publiées, en 1850, par l'Imprimerie Lovell et Gibson sous le titre *Discours prononcés par M. É. Parent devant l'Institut canadien de Montréal*. C'est cette publication, dont nous avons retenu le titre pour la présente édition, qui constitue notre texte de base.

En ce qui concerne les trois conférences de 1852 («De l'importance et des devoirs du commerce», 15 janvier 1852; «De l'intelligence dans ses rapports avec la société», en deux parties, 22 janvier 1852 et 7 février 1852; «Considérations sur le sort des classes ouvrières», 15 avril 1852), elles furent d'abord publiées en

brochures par l'Imprimerie E. R. Fréchette, en 1852, puis colligées, en 1863, dans *La Littérature canadienne de 1850 à 1860* (notre texte de base). Elles furent réimprimées en 1878, avec les cinq premières conférences, par Léger Brousseau.

Nous avons apporté quelques modifications au texte de base afin d'uniformiser l'emploi des accents et des majuscules ou encore pour corriger quelques rares fautes d'orthographe: par exemple, «impreigné» (pour «imprégné»), «antiquité» (pour «Antiquité»), «église» (pour «Église»).

Nous donnons en appendice une conférence de Parent sur «La presse» (1844) et son discours de 1868 sur «La Confédération», ainsi que quelques-uns de ses articles sur l'éducation et sur le rôle du clergé.

CHRONOLOGIE

1802

2 mai Naissance, à Beauport, d'Étienne Parent, l'aîné de quinze enfants.

1805

Publication du *Quebec Mercury* et fondation du Parti canadien.

1806

Fondation du journal *Le Canadien* par Pierre Bédard.

1810

Les presses du *Canadien* sont confisquées et ses rédacteurs emprisonnés.

1812

Invasion de la Russie par Napoléon.

Étienne Parent fréquente l'école primaire et secondaire à Beauport.

Juin

Début de la guerre contre les États-Unis.

1814

Étienne Parent est inscrit au Collège de Nicolet.

1815

Défaite de Napoléon.

Louis-Joseph Papineau devient, à vingt-neuf ans, président de l'Assemblée du Bas-Canada.

1817

Papineau devient chef du Parti canadien.

Nouvelle série du *Canadien*, qui paraîtra jusqu'en 1821.

Parent a pour condisciple, à Nicolet, le futur évêque Charles-François Baillargeon.

1819

Poursuit sa formation au Séminaire de Québec. L'un de ses condisciples est Augustin-Norbert Morin, qui sera plus tard fondateur de *La Minerve* à Montréal.

1821

Quitte le Séminaire avant les examens de fin d'année.

Travaille dans la quincaillerie de son oncle maternel, Michel Clouet, située rue Buade, à Québec.

Retour à la ferme familiale de Beauport.

1822

 Août

Devient journaliste au *Canadien*.

S'oppose au projet d'union du Haut et du Bas-Canada.

1824

Commence l'étude du droit. Il entrera à l'étude de Charles-Eusèbe Casgrain et Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal.

1825

 Mars

Fermeture du *Canadien*.

Parent devient rédacteur de la section française de *La Gazette de Québec*.

1826

Le Parti canadien devient le Parti patriote. Augustin-Norbert Morin fonde *La Minerve*, bientôt reprise par Ludger Duvernay.

1827

Parent est traducteur français adjoint à l'Assemblée du Bas-Canada.

1829

Mai Admis au barreau.

Juin Épouse Marie Mathilde Henriette Grenier.

1831

Nouvelle série du *Canadien*; Parent en est le rédacteur en chef.

1832

Naissance de Marguerite.

21 mai Émeute lors de l'élection partielle dans Montréal-Ouest.

1833

Étienne Parent devient le premier bibliothécaire de l'Assemblée.

1834

Fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Parent publie un rapport sur la bibliothèque de l'Assemblée.

Février Adoption des Quatre-vingt-douze Résolutions esquissées par Papineau.

1835

Octobre Second rapport sur la bibliothèque. Parent quitte son poste de bibliothécaire pour devenir greffier de l'Assemblée.

Naissance d'Étienne-Henri.

1836

Parent, qui appuyait Gosford, est nommé juge de paix par le gouverneur.

1837

6 mars Résolutions de lord Russell en réponse aux Quatre-vingt-douze Résolutions des Patriotes; elles sont connues au Bas-Canada vers la mi-avril.

Parent condamne la radicalisation des Patriotes.

Naissance de Joséphine-Henriette.

Juillet M^{gr} Lartigue prône la modération. Parent l'appuie.

23 octobre Assemblée de la Confédération des Six Comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Novembre Premiers affrontements, rue Saint-Jacques à Montréal, entre le Doric Club et les Fils de la liberté.

23 novembre Victoire des Patriotes à Saint-Denis.

25 novembre Défaite des Patriotes à Saint-Charles.

1^{er} décembre Papineau se réfugie aux États-Unis et sa tête est mise à prix par le gouverneur Gosford.

14 décembre Défaite des Patriotes à Saint-Eustache.

15 décembre Défaite des Patriotes à Saint-Benoît.

1838

2 janvier Assemblée de Middlebury (Vermont); scission parmi les Patriotes en exil.

Mai Arrivée de John Lambton, comte de Durham, à titre de gouverneur général et de haut-commissaire de l'Amérique du Nord.

Parent accueille favorablement le nouveau gouverneur.

Naissance de Mathilde-Sabine.

Durham condamne à l'exil plusieurs prisonniers mais en amnistie la majorité.

- Novembre* Durham quitte la colonie dès novembre 1838. Au cours du même mois, une seconde rébellion éclate, dirigée par le D^r Robert Nelson et le D^r Cyrille Côté. Après la répression de cette seconde rébellion, 850 suspects sont arrêtés, 108 traduits en cour martiale et 99 condamnés à mort. Une douzaine de prisonniers sont pendus et 58 déportés en Australie.
- Décembre* Au lendemain de Noël, Étienne Parent est arrêté pour avoir critiqué la répression; il sera en prison jusqu'au 12 avril 1839. À cause des mauvaises conditions de détention, il souffrira plus tard de surdité.

1839

Exil de Papineau à Paris.

- Février* Publication du rapport Durham dans le *Times* de Londres.
- Avril-mai* Publication, dans *Le Canadien*, d'une traduction française du rapport Durham, œuvre de Parent.
- Parent critique le projet de fusion des Canadas.
- Mai* Publication par Papineau de l'*Histoire de l'insurrection du Canada* dans la *Revue du Progrès* (Paris).

1840

- Juillet* L'Acte d'union est adopté à Londres.
- Août* Adresse de Louis-Hippolyte La Fontaine aux électeurs de Terrebonne.

1841

- Février* L'Union est proclamée à Montréal.
- Mars* Parent est élu député de la nouvelle Assemblée; il y représente la circonscription de Saguenay.
- Naissance de Marie-Augustine.

1842

Juin Parent est le principal orateur à la première cérémonie de la Société Saint-Jean-Baptiste à Québec.

Octobre Nommé greffier du Conseil exécutif, il quitte son poste de député et le journal *Le Canadien*.

1844

Conférence de Parent sur «La presse» devant le Club social, à Montréal.

1845

Septembre Retour d'exil de Papineau.

1846

22 janvier Conférence à l'Institut canadien de Montréal: «L'industrie comme moyen de conserver la nationalité».

19 novembre Conférence à l'Institut canadien de Montréal: «Importance de l'étude de l'économie politique». Naissance de Stéphanie.

1847

23 septembre Conférence à l'Institut canadien de Montréal: «Du travail chez l'homme».

Étienne Parent est nommé sous-secrétaire de la Province du Canada.

1848

Baldwin et La Fontaine forment un gouvernement.

19 février Conférence à l'Institut canadien de Montréal: «Considérations sur notre système d'éducation populaire».

17 décembre Conférence à l'Institut canadien de Montréal: «Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société».

1849

Incendie de l'édifice du Parlement à Montréal.

Position annexionniste de Papineau.

Manifeste annexionniste.

1852

Conférences à Québec: «De l'importance et des devoirs du commerce» (Société pour la fermeture de bonne heure des magasins), «De l'intelligence dans ses rapports avec la société» (Institut canadien), «Considérations sur le sort des classes ouvrières» (Chambre de lecture de Saint-Roch).

1854

Traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les États-Unis.

1859

Février

Publication de «Pierre Bédard et ses deux fils», dans le *Journal de l'Instruction publique*.

Publication de *La France aux colonies* d'Edmé Rameau de Saint-Père.

1860

Début d'une correspondance avec Rameau de Saint-Père.

1861

Début de la guerre civile américaine.

1864

Coalition politique entre George Brown et les conservateurs. Négociations en vue d'arriver à la Confédération. Conférences de Québec et de Charlottetown.

1867

Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Parent est nommé sous-secrétaire d'État à Ottawa.

17 décembre

Conférence de Louis-Joseph Papineau à l'Institut canadien de Montréal.

1868

Juillet

Publication, dans *La Voix du Golfe* de Rimouski, d'un discours de Parent prononcé le 24 juin 1868. Parent y expose son appui sans réserve à la Confédération.

1871

25 septembre

Décès de Louis-Joseph Papineau.

1872

Étienne Parent se retire de la fonction publique.

1874

22 décembre

Décès d'Étienne Parent, à l'âge de soixante-douze ans.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAQ	Archives de l'archevêché de Québec
ANC	Archives nationales du Canada
ANDQ	Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec
ANQ-Q	Archives nationales du Québec-Centre régional de Québec
APJ-Q	Archives judiciaires de Québec
ASN	Archives du Séminaire de Nicolet
ASQ-MAF	Archives du Séminaire de Québec (Musée de l'Amérique française)
BNQ (F)	Bibliothèque nationale du Québec (Annexe Fauteux)
MSRC	<i>Mémoires de la Société royale du Canada</i>

VARIANTES

Les sources de variantes sont identifiées par un chiffre romain. Les variantes (en italique) sont précédées du numéro des lignes auxquelles elles se rattachent; elles sont placées entre des mots repères (en romain) qui les situent dans le texte.

Page laissée blanche

L'industrie comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française¹

Messieurs,

SI J'AI BIEN COMPRIS le but de cet Institut, il est tout national². Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle capitale³, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumières, un centre d'action, au profit de ce que, faute d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la nationalité canadienne-française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de raffermir et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 22 janvier 1846.

2. L'Institut canadien fut fondé le 17 décembre 1844, «dans un but d'union, d'instruction mutuelle et de progrès général» («Institut canadien», *La Minerve*, 19 décembre 1844).

3. En 1846, Montréal était la capitale du Canada-Uni.

VARIANTES: I: «L'industrie considérée comme moyen de garder notre nationalité», *Revue canadienne*, 30 janvier 1846; II: «L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité», *Le Canadien*, 4 février 1846; III: «L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité», dans James Huston, *Le Répertoire national*, t. IV, p. 3-21; IV (TEXTE DE BASE): «L'industrie comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française», dans Étienne Parent, *Discours*, 1850, p. 3-21.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui, soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore, soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou prédilections politiques, — je sais, dis-je dans toute l'amertume de mon cœur, qu'il y en a qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces Romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaises curules, et attendent stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs dieux pénates et renverser les autels de la patrie. Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence sur la destruction d'une espérance qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps de malheur, mon guide dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, imprégnés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe; et il est pareillement dans l'ordre de la providence, dans la nature des

29 I,II fermes croyants qui 31 I,II tairais et je me *livrerais* à pleurer
 35 I,II sacrifices, *quelque* dévouement 41 I,II importants, du

choses humaines, que chacune fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir du mal; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique; de remplir du mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance, et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection pour notre mère-patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'ait la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain gît dans la conservation de la nationalité canadienne-française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété: en cherchant à la conserver, nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi — Dieu et mon droit, et Honni soit qui mal y pense.

Maintenant, venons-en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes : moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en œuvre par les chefs religieux ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'œuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

Mon intention n'est pas de vous parler des moyens religieux ni des moyens politiques; ma tâche serait trop longue

56 I,II l'honneur, et 58 III remplir le mieux 64 I,II désaffection
 envers notre 64 III notre mère patrie, il 70 I,II nationalité Canadienne-
 française 70 I nationalité, c'est 71 I,II ne faisons qu'user 73 I Ainsi:
 Dieu

et peut-être trop délicate. D'ailleurs, notre clergé en général a si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué, si national, il a tant fait déjà pour la cause commune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différentes nuances; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont point manqué. Si quelques fois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir. Bornons-nous donc à espérer qu'ils continueront, eux et ceux qui leur succéderont, leurs efforts et leur dévouement pour la cause commune. Prions-les surtout de ne pas nous épargner les sacrifices d'amour-propre. Ce sont ceux dont nous avons le plus besoin peut-être de la part de tout le monde, dans notre position actuelle, et ce sont aussi ceux qui se font le plus difficilement. Et la raison en est bien simple: les hommes politiques sont toujours portés, et plus ils sont consciencieux dans leurs convictions, plus ils sont entraînés à s'identifier avec la cause publique, à confondre leur cause avec celle du pays. Il leur est alors très difficile de distinguer les sacrifices personnels, qu'ils feraient très volontiers, des sacrifices de principes politiques, qu'ils savent ne pouvoir point faire. L'histoire de tous les peuples est remplie d'exemples à l'appui de cette observation et des malheurs incalculables qu'ils ont produits.

Eh! messieurs, ce n'est qu'hier encore que l'on a vu rentrer en France tout ce qui lui reste des trésors et des flots de sang qu'elle versa, pendant vingt ans, sur les pas du grand politique comme du plus grand capitaine de notre temps... et c'était un peu de cendres et un cercueil⁴: cendres et cercueil

4. Exilé à l'île Sainte-Hélène, Napoléon Bonaparte mourut en 1821. En 1841, ses cendres furent rapatriées et son cercueil déposé aux Invalides.

102 I,II peut-être, de 106 I,II entraînés, à 109 I,II feraient très-volontiers, des 116 I,II versa pendant vingt ans sur 118 I,II cercueil, cendres

environnés de gloire, si vous voulez. Il en eût été bien
 autrement si cet homme prodige n'eût pas trop souvent pris 120
 les inspirations de sa propre gloire pour celles de la gloire et
 des intérêts de la France. Ainsi, dans toutes nos courses
 périlleuses dans le domaine de la politique, que la pensée de
 notre nationalité soit toujours présente à notre esprit ; qu'elle
 soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du 125
 serpent d'airain pour les Hébreux⁵ ; ayons constamment l'œil
 fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle...
 pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient
 au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours 130
 prémunis contre cette illusion ; car si, comme quelqu'un l'a
 remarqué, il faut que nous ayons deux fois raison pour avoir
 justice, nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous
 arrivera de nous tromper.

Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent 135
 possible, que l'idée de notre nationalité soit toujours notre
 phare, notre boussole, notre étoile polaire, au milieu des
 écueils dont est semée la mer orageuse de la politique. Soyons
 bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé 140
 avant tout pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est
 pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre
 nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se
 tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans
 une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour
 notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondaire- 145
 ment. Notre nationalité pour nous, c'est la maison ; tout le
 reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le
 principal. Soyons nationalement ou socialement forts et
 puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si

5. Pour avoir critiqué Yahvé et Moïse, les Israélites subirent une invasion de
 serpents brûlants, dont la morsure était mortelle. Moïse fabriqua alors un serpent
 d'airain que les Israélites devaient contempler afin d'être guéris de l'effet des
 morsures.

123 I,II dans *les domaines* de 129 I,II publics qu'ils 133 I,II justice;
 nous 146 I,II nationalité, pour

150 nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, car la passion ne fait jamais de bien à une cause. Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempions jamais notre plume dans le fiel et le poison; et que, lorsque l'opinion de nos compatriotes se sera prononcée pour un côté ou pour l'autre, le parti vaincu, loyalement vaincu, fasse comme ce citoyen de Sparte qui, en arrivant chez lui d'une élection populaire où il avait succombé, s'écria: «Rendons grâces aux Dieux, il s'est trouvé dans Sparte trois cents citoyens valant mieux que moi⁶.»

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi donc ce petit écart; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques, c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique avec ses entraînements et ses passions aura sa bonne part dans ce déplorable événement!

175 Venons-en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière

6. Plutarque, *Moralia*, section 191F.

161 I,II poison. Et que 163 I,II l'autre, *que partie vaincue*, loyalement vaincue, fasse 166 I,II Sparte 300citoyens 173 I,II politique; avec 173 I,II passions, aura 175 I,II c'est-à-dire, à

des traités; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens; il est un droit qui, dans le monde et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas, de les employer; et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale; et cela dans un but tout national: car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous: elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voire même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse; mais l'on veut être homme de profession; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou

182 I,II un rempart de 184 I,II monde, et 187 I,II Or s'il 190 I,II employer, Et s'il 193 I,II sollicitant d'ennoblir la 202 I,II nous; elle 206 III mains, voir même 207 I,II d'industrie; où

industriels? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée
 préférer voir leurs enfants végéter dans des professions
 auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou,
 220 ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux
 et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque
 honnête et utile industrie? Et qu'arrive-t-il de ce fol engoue-
 ment pour les professions libérales? C'est que ces professions
 sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la
 225 clientèle fait perdre aux professions savantes la considération
 dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait
 en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à
 regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont
 je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé
 230 qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie? Il arrive,
 messieurs, — et c'est ici que le mal prend les proportions d'un
 mal national — il arrive, en général, que les sujets que nous
 jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations
 modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien
 235 inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infé-
 riorité de notre race à aucune autre race au monde. Non,
 certes: loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche
 depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la
 240 marche aux idées, qui est la souveraine arbitre du goût par tout
 le monde civilisé; en nous bornant à parler de ce scion qu'elle
 a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire
 avec orgueil qu'un petit peuple qui, dans les professions
 libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a
 245 produit des hommes comme les Papineau, père et fils, les
 Bédard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières,
 les Moquin, les Plamondon, les Quesnel, les Caron, les
 Cherrier, les Morin, les Duval, les Girouard⁷, et nombre
 d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et

7. Joseph Papineau (1752-1841), homme politique, arpenteur, notaire, agent seigneurial, seigneur; père de Louis-Joseph Papineau (1786-1871), avocat, homme politique. Louis-Joseph Papineau adhéra au Parti canadien dès 1808 et fut élu président de l'Assemblée en 1815; chef du Parti canadien, qui devint en

d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou 250
l'occasion de faire leurs preuves, sans excepter ceux qui se sont
acquis une juste considération dans d'autres branches, — on
peut, dis-je, proclamer tout haut qu'un pareil peuple, avec tous
les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne
se croire inférieur à aucun autre sous le rapport de l'intelli- 255
gence. Si, de fait, il se trouve dans une position inférieure sous
le rapport de l'industrie, cela est dû en grande partie à un
préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire; qu'il est
de notre intérêt comme peuple de déraciner d'au milieu de
nous: il y va de notre nationalité, messieurs. 260

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point
d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent
posséder une importance sociale égale, pour le moins, à toute
force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors.

1826 le Parti patriote. En 1837, il dut s'exiler aux États-Unis, puis en France, et ne
retra au Canada qu'en 1845. Pierre Bédard (1762-1829), avocat, journaliste, fut
élu député en 1792. Fondateur du journal *Le Canadien*, en 1806, il fut également
chef du Parti canadien. Emprisonné en 1806 par le gouverneur Craig, ses activités
politiques devinrent beaucoup plus discrètes dans les années 1820, lorsqu'il devint
juge. Elzéar Bédard (1794-1849), avocat, fut élu à l'Assemblée en 1832 et devint
maire de Québec en 1833. Proche des positions modérées d'Étienne Parent, il
participa à la relance du *Canadien* en 1831 et fut nommé juge en 1838. Denis-
Benjamin Viger (1774-1861), avocat, journaliste, essayiste, siégea à l'Assemblée du
Bas-Canada de 1808 à 1837, puis à l'Assemblée du Canada-Uni de 1841 à 1858; il
devint président de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1835. Son père, Denis, avait
été élu député en 1796; son frère Jacques fut maire de Montréal; son autre frère,
Louis-Michel, fut l'un des fondateurs de la Banque du Peuple. Jean-Roch Rolland
(1785-1862), avocat, juge, seigneur, membre du conseil exécutif; il fut nommé au
Conseil législatif par lord Durham en 1838. Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal
(1787-1847), avocat, officier de milice, juge de paix, fut élu à l'Assemblée en 1814.
Louis Moquin (1786-1825), avocat à Québec. Louis Plamondon (1785-1828),
auteur, avocat, officier de milice, fonctionnaire. Frédéric-Auguste Quesnel (1785-
1866), homme politique, avocat, homme d'affaires. Jules-Maurice Quesnel (1786-
1842), officier et marchand en Ontario (Haut-Canada), s'installa à Montréal en
1818; il fut nommé au Conseil législatif en 1841. René-Édouard Caron (1800-
1876), juriste, homme politique, maire de Québec, s'opposa aux politiques
radicales de Papineau en 1837. Côme-Séraphin Cherrier (1798-1885), avocat,
homme politique, homme d'affaires, fut emprisonné en 1837; à partir de 1843, il
se consacra au retour des exilés politiques et à l'organisation de la Société Saint-
Jean-Baptiste. Jean-François-Joseph Duval (1758-disparu en 1828), protégé de
Vallières de Saint-Réal, fut avocat, juge et homme politique. Jean-Joseph Girouard
(1794-1855), notaire, portraitiste, fut élu à l'Assemblée en 1831; il appuya les
Quatre-vingt-douze Résolutions en 1834 et la rébellion en 1837.

265 Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique? Il n'y a
pas à s'y méprendre, c'est l'industrie. Il ne pouvait en être
autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus
grand obstacle à surmonter pour les Européens qui y abor-
dèrent, était une nature vierge et sauvage qu'il s'agissait de
270 réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin
avaient nos pères de ces preux de la féodalité qui autrefois
s'asservirent l'Europe? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur
fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans; la hache et non
l'épée, voilà l'arme qui a fait la vraie conquête de l'Amérique.
275 C'est donc l'industrie qui est la fondatrice des sociétés civili-
sées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes
furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe,
les industriels, les hommes du travail manuel dirigé par
l'intelligence, voilà les nobles d'Amérique.

280 Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en
général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se
conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit
de jour en jour; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées
dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité.
285 Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature;
et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce
qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels;
il est suicide, parce qu'il tend à nous affaiblir comme peuple,
et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race.
290 Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance sans doute; mais elle l'est
à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner
de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent
du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence,
295 elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous
lanceriez dans le vide. À quoi vous servira votre intelligence, si
vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière
déjà encombrée, où les chances de succès doivent être
nécessairement fort minimales, et où par conséquent l'insuccès
300 et la ruine attendent le plus grand nombre? Mais c'est sous le

rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques? Avons-nous dans le haut négoce la proportion que nous devrions avoir? et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles? Dans toutes ces branches nous sommes exploités; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant, le principal élément de puissance sociale. Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés. Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote dont les personnages sont encore vivants, et que je pourrais nommer. Un riche industriel de Québec ayant fait faire un cours complet d'études à son fils, lui tint à peu près ce langage, à propos du choix d'un état:

— Eh bien! mon fils, parmi tous les états, il faut en choisir un. Ils te sont tous ouverts; car, grâce à Dieu, ma fortune me permet de te laisser libre, et les dépenses, quelles qu'elles soient, ne me coûteront pas. Mais avant de te décider, jette les yeux sur ce relevé de mes affaires de l'année, et vois quels profits me reviennent. Considère, quelle que soit la profession que tu prennes, si, après bien des années d'études et de travail, tu peux jamais te flatter d'en réaliser seulement la moitié. Considère aussi s'il te sera bien facile d'acquérir la considération dont je puis me flatter de jouir dans la société.

307 I,II fabriques, *avons-nous* dans bien, mon

314 I,II inférieurs, et

326 I,II

Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre à un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège; il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce fils digne de lui appartiennent à l'origine bretonne⁸. Ils ont assuré dans leur famille la continuation d'une source de richesses, et à leur origine une source d'influence sociale. Dites-moi, ces deux hommes n'ont-ils pas bien mérité de leurs compatriotes?

L'anecdote que je viens de rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui entre parfaitement dans notre cadre, savoir: le peu de soin que l'on prend généralement parmi nous de perpétuer, de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont formé une maison prospère qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords, ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux une maison, qui eût été un instrument de fortune tout monté pour un autre. Une clientèle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie comme si rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents; mais n'a-t-on pas de compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux — et ils en ont beaucoup sur nous,

8. Au sens de «de la Grande-Bretagne».

347 I,II soin, que 348 I,II nous, de 354 I,II prospère, qui 358 III
remords *peuvent* eux-mêmes 364 I,II parents, mais 368 I,II eux, et

on le sait par expérience — viendront élever à leur côté une
 concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh! mes- 370
 sieurs, que du sein de cet Institut s'élève une voix, et que cette
 voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans toute la chaîne
 des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent
 patriote et méritant la couronne civique celui d'entre nous qui 375
 aura eu le talent de former une bonne maison et qui, au prix
 même de quelques sacrifices, aura le patriotisme de la
 remettre aux mains de quelque Canadien industriel. Cela
 nous aidera à créer avec le temps une industrie canadienne,
 qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec 380
 l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le
 respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races
 une noble émulation, laquelle exploitera avec le plus de succès
 les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souhaits, messieurs, adressons-les spécialement à la
 classe des marchands canadiens, qui, soit dit à son honneur, a 385
 pris depuis quelque temps un essor tout à fait encourageant
 pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment,
 on ne saurait s'empêcher de l'avouer, nos marchands en
 général n'étaient guère que les agents secondaires des 390
 marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises
 parmi la masse du peuple. Mais depuis peu, ils semblent
 vouloir s'émanciper d'une tutelle peu honorable et peu pro-
 fitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport
 direct avec les manufacturiers et les marchands des Îles 395
 Britanniques; leurs efforts et leurs talents promettent d'être
 couronnés de succès; d'heureux symptômes de prospérité se
 sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur
 exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussiront se
 rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur 400
 maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment
 qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la
 continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes

369 I expérience, viendront 374 I,II patriote, et 375 I,II une *bonne-
 maison*, et 382 I,II émulation, à laquelle 389 I,II que les *commis* des
 marchands 399 I,II aura *coûté* l'établissement

compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sera en même temps le moyen d'assurer
405 à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant, la part d'importance sociale sans laquelle nous espérerions en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais
410 vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour imprimer l'élan à l'industrie canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'agriculture. Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos
415 anciens établissements, se traîne ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge qui nous environne de toutes parts. Hélas! je vous
420 le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix... Des prix à qui? À des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine. Autant vaudrait offrir des prix à des écoliers de
425 36^e pour des thèses de philosophie⁹. Faites donc d'abord des agriculteurs, et ensuite vous entretiendrez l'émulation en donnant des prix aux plus méritants.

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement de terres incultes dont notre pays abonde? Où
430 sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme
435 à beaucoup d'autres. Eh! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément

9. Par dérision, puisqu'il n'y avait pas de trente-sixième année d'éducation.

laisser faire, laisser aller les choses? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi. Il y a une quarantaine d'années, le navigateur de notre beau fleuve Saint-Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants — il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attache à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots, chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparaît. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriel. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux, ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde moderne a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante de l'homme sur la matière.

Mais encore une fois, je ne veux pas abuser de votre indulgence, et je dois laisser à votre intelligence le soin de suppléer aux lacunes qui se trouvent dans cette lecture¹⁰, comme je vous laisse celui de corriger les imperfections qui s'y rencontrent. Avant de finir cependant, je vous prierai de me prêter votre attention quelques moments de plus, pour entendre quelques explications qui entrent bien dans mon sujet, mais qui auraient interrompu le fil des idées principales, si je les eusse données à l'endroit auquel elles se rapportent.

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou trop générales, que ceux que je destine à l'industrie occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales, — ce qui serait prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée,

10. Anglicisme fréquent à l'époque, pour « conférence ».

446 I,II mouvement *industriels*. Que l'industrie, occupent 455 I,II finir, cependant 464 I,II

470 et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait
 d'intelligence, il en faut très souvent, pour atteindre à l'émi-
 nence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer
 avec succès une profession libérale. Ce seront, si vous voulez,
 475 des facultés intellectuelles différentes appelées en exercice
 dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise
 pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a
 jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de
 préséance entre les différentes facultés intellectuelles de
 l'homme? L'homme donc qui s'élève par l'industrie doit avoir
 480 autant de droit à notre considération que celui qui brille dans
 une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien
 son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans
 l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête, il est le père
 de l'Amérique civilisée; sans lui nous ne serions pas. C'est à toi
 485 surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les
 autres, toi le nourricier de l'État! Le plus grand poète de Rome
 a chanté tes travaux¹¹; le plus grand monarque du monde en
 donne le signal chaque année¹² et s'y associe, proclamant ainsi
 à trois cents millions d'hommes que ton état est le premier
 490 entre tous. Il y a plus, l'Égypte nous confond par les prodiges
 éternels de sa mécanique; la Grèce et Rome ont poussé les
 beaux-arts à un point qui fait le désespoir des modernes; elles
 ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes
 forcés d'appeler encore grands auprès de nos grandeurs; mais
 495 le grand agriculteur, elles n'ont pu le produire. Ce n'est que
 la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la
 première des sciences, comme sous le rapport industriel elle
 était reconnue depuis longtemps comme la première des
 industries. Il a donc fallu que l'intelligence humaine travaille
 500 pendant quatre mille ans pour former le grand agriculteur.
 Voilà, messieurs, ce me semble, pour l'agriculture un titre de

11. Virgile (70-19 av. J.-C.), auteur des *Bucoliques* et des *Géorgiques*.

12. Seule la Chine comptait alors plus de trois cents millions d'habitants. Il s'agirait donc d'un empereur de la dynastie des Qing.

474 I,II appelées en service dans 479 I L'homme, donc, qui 486 III
 l'État. Le 489 I,II à 300,000,000 d'hommes 497 I,II comme, sous le rap-
 port industriel, elle 500 I,II pendant 4,000 ans 501 I,II un Titre de

noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes dont s'enorgueillissait certaine classe de la société.

Voulez-vous que je vous donne un petit aperçu historique 505
de la science agronomique chez les anciens? Je vous dirai que
le premier agronome que cite l'histoire, est Caton l'Ancien,
qui vécut dans le 3^e siècle avant Jésus-Christ, et qui a laissé un
tout petit traité d'agriculture¹³. Dans le siècle suivant, Magon, 510
carthaginois de naissance, qui écrivit vingt-huit livres sur
l'agriculture, et Varron, dans le premier siècle avant Jésus-
Christ, qui laissa un écrit sur le même sujet, sont les seuls noms
de l'ère ancienne qui se trouvent associés aux études agrono-
miques. Dans le premier siècle de notre ère, on rencontre
Columelle, qui fut le plus grand agronome de l'Antiquité, et 515
de là il faut sauter jusqu'au cinquième siècle pour trouver un
agronome, Palladius. Puis, il paraît que la science agrono-
mique resta endormie dans toute l'Europe jusqu'au treizième
siècle, pendant lequel Crescenzi¹⁴, natif de Bologne, mérita 520
par ses études le titre de restaurateur de l'agriculture. Mais
ceux qui ont pu apprécier l'importance, pour l'agriculture,
des progrès de la chimie, qui est une science toute moderne,
savent combien loin derrière eux les agronomes modernes ont
laissé les anciens, sous une infinité de rapports. Le nombre 525
seul des agronomes notables depuis le commencement du
dernier siècle — lequel dépasse le nombre de cent — suffit
pour démontrer combien il restait à ajouter aux travaux des
anciens. Remarquons en passant que Chaptal¹⁵ en France, et

13. Marcus Porcius Caton (234-149 av. J.-C.), auteur du *De agricultura*.

14. Pietro di Crescenzi (1233-1320), agronome italien.

15. Jean-Antoine Chaptal, chimiste français (1756-1832), fut ministre sous Napoléon.

503 I,II diplômes, dont 507 I premier *Agronome* que 509 I,II Magon,
Carthaginois de 510 I écrivit 28 livres 514 I,II le 1^{er} siècle 515 I,II grand
Agronome de 516 I,II jusqu'au 5^{ème} siècle 518 I,II jusqu'au 13^{ème} siècle
523 I,II eux, les 526 I,II siècle, lequel dépasse le nombre de cent, suffit
528 I,II que *Chaptal* en

530 sir Humphrey Davy¹⁶ en Angleterre — le premier mort en 1832, l'autre en 1829 —, deux des plus célèbres chimistes du siècle, ont laissé chacun dans sa langue un excellent ouvrage sur les applications de la chimie à l'agriculture. Ce sont, que je sache, les deux premiers ouvrages de ce genre qui aient jamais été publiés.

535 Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut — et je l'ai démontré, il me semble — que l'industriel est le noble de l'Amérique; et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les revers ni les révolutions ne les détruiront.

540 Ce sont des cités sans nombre et des empires que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs, non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes.

545 Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares

550 parmi nous jusqu'à présent, et si ceux qui ont assez de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre

555 population passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire lorsque, voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique : que

16. Sir Humphrey Davy (1778-1829), chimiste anglais, mort en 1829: «1839», dans *Le Répertoire national* et dans *Discours* (variante 528), est une coquille.

530 III,IV en 1839 — deux <corrigé d'après I,II> 531 I,II langue, un
535 I,II haut et je l'ai démontré, il me semble, que 537 I,II l'Amérique. Et
ses 540 I nombre, et des empires, que 551 I,II nous, jusqu'à présent
558 III lorsque voyant

nous étions destinés à lui servir de charrieurs d'eau et de 560
 scieurs de bois¹⁷. — C'est aussi ce que voulait dire un écrivain
 américain¹⁸, en nous donnant l'avis charitable qu'ils nous
 balayeraient de la surface du globe: — *We will reform them out*
of the face of the earth. — Telles étaient ses expressions mêmes,
 si je me le rappelle bien. 565

Oh! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces
 prophètes de malheur; nous ne permettrons pas que les
 descendants des héroïques pionniers de la vallée du Saint-
 Laurent en deviennent les parias. Vous empêcherez l'histoire 570
 d'avoir un jour à parler ainsi: — «La partie inférieure du
 Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la
 Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus
 de France. Cette population sut se maintenir quelque temps
 par sa masse après la cession du pays à l'Angleterre. Les moyens
 d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent 575
 longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulta
 que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage
 d'une instruction industrielle supérieure, mus d'ailleurs par
 l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le
 temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la 580
 nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et
 finit par lui imprimer son cachet particulier; de sorte
 qu'aujourd'hui l'élément français de la société canadienne a
 été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins
 reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques 585
 restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les
 combats, par son activité dans les courses aventureuses du

17. «Les princes leur disent alors: "Qu'ils vivent, mais qu'ils soient fendeurs de bois et puisieurs d'eau pour toute la communauté"» (Josué 9, 15-22).

18. Il pourrait s'agir notamment de James Fenimore Cooper (1784-1851), de Nathaniel Hawthorne (1804-1864), de Ralph Waldo Emerson (1803-1882) ou de Noah Webster (1758-1843). Pourtant, nous n'avons trouvé chez aucun d'eux l'expression citée par Parent. On pourrait penser aussi à l'historien américain George Bancroft (1800-1891), qui avait visité le Bas-Canada avant les rébellions de 1837-1838 et avait correspondu plus tard avec Louis-Joseph Papineau, mais il était sympathique aux Canadiens-français.

571 I,II Canada, *fesant partie* 574 I masse, après 582 III sorte *que*
 aujourd'hui 583 I,II canadienne, a 587 III,IV du *nord-ouest*, autant <cor-
 rigé d'après I,II>

Nord-Ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de richesse, et où la richesse était le plus grand sinon le seul moyen d'acquérir de l'importance sociale. La masse du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action dénationalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national.»

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément, mais enfin, voilà ce qu'elle dira si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, ce que notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui peut-être suis-je moins le provocateur que l'interprète d'un sentiment qui fermente et germe déjà au cœur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants — manne fortifiante dont notre nationalité s'alimentera, et qui nous mettra en état de transmettre intact à nos enfants l'héritage le plus précieux que nous ayons reçu de nos pères.

595 I,II sinon, le 601 I,II assurément; mais 601 I dira, si 605 I,II
 aujourd'hui, peut-être, suis-je 606 I,II,III l'interprète, d'un 608 I,II
 abondants, manne 610 I,II transmettre, intact, à

Importance de l'étude de l'économie politique¹

Messieurs,

AU COMMENCEMENT DE CETTE ANNÉE, j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien — et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole — je vais, dis-je, obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont elle est l'âme. Le sujet dont je vais vous entretenir n'est guère que la continuation, le complément de celui que je traitai la dernière fois, alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presque en masse

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 19 novembre 1846.

VARIANTES: I: *La Minerve*, 23 novembre 1846; II: *Revue canadienne*, 24 novembre 1846; III: *Le Canadien*, 27 novembre 1846; IV: *Mélanges religieux*, 4, 9, 11 et 15 décembre 1846; V: James Huston, *Le Répertoire national*, t. IV, p. 21-44; VI (TEXTE DE BASE): Étienne Parent, *Discours*, 1850, p. 21-44.

1 V Messieurs, // *L'année dernière*, j'eus 9 I,II,III,IV bien, et 11 I,II, III,IV parole, je 15 I,II,III,IV première, qu'il 18 IV traitai *l'année dernière* alors 19 V manie, qui

vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale, en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération en
 25 génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bienveillant passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements
 30 de notre œuvre; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par là un moyen d'attirer à nous les richesses, et de les répandre autour
 35 de nous; nous aurions en un mot les éléments de la puissance et de l'influence sociales qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux, tant au milieu de nous qu'autour de nous, tant au dedans
 40 qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les préjugés, les préventions, les idées fausses et erronées qui nous viennent des temps où l'on ignorait les principes de la science qui préside à tous ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire
 45 qu'en autant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparue en corps complet de doctrine pour la première fois, en
 50 Angleterre, qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr Smith², *Wealth of Nations*; en France, qu'en 1803, dans le *Traité d'Économie*

2. Adam Smith (1723-1790), économiste anglais, auteur de *The Wealth of Nations* (1776), premier grand traité du capitalisme libéral, dans lequel il affirme que le travail est la source de la richesse et la mesure de la valeur échangeable des biens.

32 I,IV commerce, et 35 I,II,III,IV puissance, de 39 I,II,III,IV nous, qu'autour 41 IV,V et avouées qui

Politique de J. B. Say³. En 1785, Quesnay⁴ publia bien en France l'ouvrage intitulé: «Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique», à l'ombre duquel se forma l'école des économistes ou physiocrates. McCulloch⁵, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevée au rang de science, et il reconnaît que les travaux des économistes français ont puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie fondée sur cet axiome, que «la terre est la seule source des richesses», a été rejetée par les économistes plus modernes. De sorte qu'aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au-delà de Smith en Angleterre, et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaître qu'elle eut l'initiative en économie politique; car dès le seizième siècle, Botero⁶ s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on

3. Jean-Baptiste Say (1767-1832), économiste et industriel français, disciple d'Adam Smith, auteur d'un *Traité d'économie politique, ou Simple exposé de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses* (1803) et d'un *Cours complet d'économie politique pratique* (1828-1829). Il institua l'enseignement de l'économie en France: à l'Athénée en 1815-1816, au Conservatoire des arts et métiers en 1820, puis au Collège de France en 1831.

4. François Quesnay (1694-1774), médecin et économiste, auteur de deux articles de l'*Encyclopédie* («Fermier» et «Grains») et de *Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique* (1758, et non 1785); fondateur de l'école des physiocrates. Il ébaucha l'idée de lois économiques naturelles et soutint que l'agriculture est la seule source des richesses.

5. John Ramsay McCulloch (1789-1864), économiste anglais; il fut le premier professeur d'économie politique à l'Université de Londres.

6. Giovanni Botero (1540-1617), secrétaire de Charles Borromée, précepteur des enfants de Charles-Emmanuel, critiqua les thèses de Machiavel et fut l'un des principaux représentants du mercantilisme; auteur de *Della causa della grandezza della città* (1589).

55 I,II,III,IV l'École des Économistes ou Physiocrates. McCulloch 58 IV,V l'ait élevé au 63 IV plus moderne. De 67 I,II,III,IV l'initiative, en 67 IV,V le 16^e siècle 69 I,II,III,IV écrivains Italiens. // II

en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont
 écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes
 en Europe même, le berceau, la dépositaire, la dispensatrice
 75 de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette
 science était bien répandue dans un jeune pays comme le
 nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant
 d'épreuves de tous genres. Aussi faut-il l'avouer, par des causes
 dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de
 80 cette lecture, les connaissances et l'expérience en fait d'écono-
 mie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux
 branches les plus importantes de cette science, celles qui
 traitent des finances, du commerce et des sujets qui s'y
 rapportent. Et cet aveu, messieurs, nous avons à le faire dans
 85 un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un
 besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes
 dans cette science si peu connue: c'est une réflexion, sans
 doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup
 d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire? se déses-
 90 pérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de
 régler et discuter les grandes questions économiques qui vont
 se présenter en foule à la tribune parlementaire? Non, certes!
 les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours
 marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges coloniales dans
 95 la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur
 race au même rang dans les discussions qui vont s'engager
 sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver
 des Burke⁷ et des Mirabeau⁸, lorsqu'il nous les fallait, et

7. Edmund Burke (1729-1797), homme politique et écrivain anglais, défendit ardemment les colonies américaines. Adversaire de la Révolution française, il publia des *Réflexions sur la Révolution française* (1790).

8. Victor Riqueti, marquis de Mirabeau (1715-1789), économiste, représentant de l'école des physiocrates (voir *supra*, p. 119, n. 4), auteur de *Ami des hommes ou Traité sur la population* (1756) et de *Théorie de l'impôt* (1756), ouvrage dans lequel il prend position contre les fermiers généraux. Père du célèbre révolutionnaire.

78 V tous *genre*. Aussi
rang, dans

84 I,II,III,IV *aveu, Messieurs, nous*

96 I,II,III,IV

maintenant qu'il nous faut des Cobden⁹ et des Peel¹⁰, nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide des connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celles même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à la grande étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraître, dans les colonnes de la *Revue Canadienne*, les articles qui contiennent l'excellent et utile travail qu'a entrepris un de nos compatriotes, pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique¹¹: ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne dévouent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, qu'ils nous débitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et

9. Richard Cobden, (1804-1865), industriel et homme politique anglais, contribua à l'abolition du protectionnisme et à l'adoption du libre-échange en Angleterre.

10. Robert Peel (1788-1850), député puis chef du parti tory, fut premier ministre d'Angleterre (1834-1835, 1841-1846); il devint un partisan du libre-échange.

11. La *Revue canadienne* était associée à la Société des Amis, fondée en 1845 par Denis-Émery Papineau. De 1846 à 1848, la revue, qui se voulait au service des lettres, des sciences et des arts, publia une série d'articles sur les thèses de Jean-Baptiste Say.

101 V jeunesse bouillante 103 IV agrément celles 105 IV,V à la grande étude, à l'étude du jour que 109 V paraître dans 111 I,II,III,IV travail, qu'a 118 I,II,III ne produisent pas

comme le journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme? Quel profit peut retirer des œuvres des feuilletonistes européens une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu fretin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand œuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite¹².

En effet, nos journaux, en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût: elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est d'elle comme du reste — *vires acquirit eundo*¹³; l'appétit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appétit des lecteurs, et pour les satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entretiennent l'imagination dans

12. Allusion à *L'Odyssée*, chant XII.

13. Virgile, *L'Énéide*, IV, 175: «elle [la Renommée] acquiert des forces en avançant».

126 I,II,III,IV le *Journal* périodique 129 IV de *morceau* de 129 I,II,III,IV
légère, *pature* apprêtée 130 IV civilisation *rendu* à 131 IV retirer, des
138 I,II,III,IV continent *Américain*? Avouez 140 I,II,III,IV feuilletonisme
Européen, que 145 I,II,III,IV aux *Sirènes* de 155 I,II,III,IV précieux; se

l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l'inanition. Aussi, quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages? — des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française; justement ce qu'il faut pour un succès de société, mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme réfléchi, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux talents et d'un temps précieux, et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh! journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada; et qu'au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination, ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination, l'Européen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance; au contraire, il est dans l'ordre, lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une civilisation parvenue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous en sommes encore aux travaux de fondation? Ce sont des manœuvres qu'il nous faut; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne

157 I,II,III,IV Aussi quand 163 I,II,III,IV société; mais 166 I,II,III,IV précieux et 167 I,II,III,IV Oh! *Journalistes*, réunissez-vous 180 I,II,III,IV l'imagination ou 184 I,II,III,IV l'ordre lui 189 I,II,III,IV qui en 190 I,II,III,IV jour puisse

saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays? En effet, qu'y apprendra-t-il? qu'y verra-t-il? des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait? — Son catéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas¹⁴. Des peintures de mœurs? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un état de société si différent du nôtre, qu'elles ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire, et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps, il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte que le lecteur européen lui-même ne s'y pourrait reconnaître.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délassement à des lectures sérieuses et instructives. Oui; mais démentez-moi, si vous l'osez, jeunes liseurs de romans: je vous soutiendrai, moi — et j'appellerai votre conscience en témoignage — que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatigant, qui vous prend vos jours et vos nuits; que vous ne déposez le roman dont vous avez commencé la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencée jusque pendant les repas. Est-ce là un délassement? Et dites-moi combien de fois cela vous est arrivé avec votre Domat¹⁵, votre Delorme¹⁶, votre J.-Bte. Say? Que

14. Eugène Sue (1804-1857) et Alexandre Dumas père (1802-1870) obtinrent un grand succès populaire, le premier avec, notamment, *Les Mystères de Paris* (1842-1843) et le second avec *Le Comte de Monte-Cristo* (1844) et *Les Trois Mousquetaires* (1844), qui parurent d'abord en feuilletons.

15. Jean Domat (1625-1696), jurisconsulte français, auteur des *Lois civiles dans leur ordre naturel* (1689-1694) et du *Droit public* (1697).

16. Philibert Delorme (1510-1570), architecte, dessinateur et théoricien français qui réalisa de nombreux travaux, notamment aux châteaux de Fontainebleau et de Chenonceaux, et érigea le château d'Anet et le corps central du château des Tuileries. Auteur de *Nouvelles inventions pour bien bâtir à petits frais* (1561) et du premier volume d'une *Architecture*.

197 I,II,III,IV du notre qu'elles 199 I,II,III,IV faire et 200 I,II,III,IV temps il 201 I,II,III,IV lecteur Européen lui-même 204 IV à refuser des 206 I,II,III,IV l'osez jeunes 207 IV témoignage, que 209 I, II,III,IV le Roman dont 214 I,II,III,IV fois, cela 215 votre de Lolme, votre <corrigé d'après I,II,III,IV>

dis-je, votre J.-Bte Say? Voulez-vous que je vous raconte un petit fait tout récent à propos de ce célèbre auteur du meilleur traité d'économie politique qui ait encore paru en français, si ce n'est dans aucune langue? Le fait est réel, et j'étais présent lorsqu'il est arrivé.

220

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la capitale du Canada, le siège du gouvernement représentatif, quelqu'un demanda le traité de Say à acheter, comme l'un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire paraît d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant:

225

— Ah! dit-il, vous parlez du traité d'économie politique de M. Say? Nous ne l'avons pas.

— Quand donc l'aurez-vous? répartit l'acheteur. Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exemplaires ne doivent pas rester longtemps sur vos tablettes.

230

— Pardonnez, répliqua le libraire; c'est un ouvrage qui ne se vend pas, et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

235

En revanche, on voyait briller sur les tablettes les œuvres des romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là, ça se vend.

Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le vade-mecum obligé de quiconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fût un ouvrage qui ne se vend pas.

240

245

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporterai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi

218 I,II,III,IV en Français, si 222 I,II,III,IV la Capitale du 223 I,II, III,IV le Traité de Say 224 I,II,III,IV comme un des 228 I,II,III,IV du Traité d'Économie Politique de 232 I,II,III et des exemplaires 238 I,II,III,IV pas l'ordre spécial 239 I,II,III,IV ceux-là: ça

nous; mais je suis forcé d'avouer que je ne croyais pas que ce
 250 fût au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous
 raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus
 d'une fois de profiter de la première occasion qui se présen-
 terait de secouer, autant qu'il serait en mon faible pouvoir de
 le faire, l'extrême indifférence que l'on paraît avoir eue parmi
 255 nous, jusqu'à présent, pour l'étude de l'économie politique.
 C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous vos auspices,
 messieurs; et j'espère que votre patronage et votre sanction
 assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur
 donner moi-même.

260 Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents con-
 venables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui
 portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens
 de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière
 politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avan-
 265 tage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur
 ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je
 parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux
 maréchal de Saxe¹⁷, en réponse à quelqu'un qui lui demandait
 ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune
 270 ami: étudiez, 1^o l'économie politique; 2^o l'économie poli-
 tique; 3^o l'économie politique. Le maréchal de Saxe, lui, disait
 que, pour bien faire la guerre, il fallait 1^o de l'argent; 2^o de
 l'argent; 3^o de l'argent; voulant dire de la manière la plus
 expressive qu'à la guerre on pouvait tout faire avec de l'argent,
 275 et que sans argent on ne pouvait rien. De même je pense
 qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances
 dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un
 homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec

17. Maurice, comte de Saxe, dit le maréchal de Saxe (1696-1750), fils de l'électeur de Saxe, servit successivement le prince Eugène, Pierre le Grand, son père, puis le roi de France. Il fut un brillant stratège militaire, notamment lors de la guerre de la Succession d'Autriche.

251 I,II,III,IV que depuis 253 IV secouer autant 254 IV parmi nous
 jusqu'à présent pour 255 I,II,III,IV politique, c'est ce 260 IV des talents
 convenables 260 I,II,III,IV convenables plein 262 IV choses qui 267 I,II,
 III,IV fameux *Maréchal* de 271 I,II,III,IV *Le Maréchal* disait

un grand fond de connaissances en économie politique, et que
sans cela il ne saurait faire rien qui vaille. 280

Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur
ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du
courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande
connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le
temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous 285
pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui
nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les
principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouverne-
mentale est maintenant régulièrement organisée¹⁸, c'est-à-
dire que les principes qui doivent en régler le fonctionnement 290
sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant
que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique
actuel. Mais quant au gouvernement en lui-même, il ne peut
plus guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son
organisation; il doit, avec son organisation actuelle, 295
fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par
la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord
là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais
sous notre système de gouvernement; elle a seulement changé
de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est 300
descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse
des peuples sont souvent d'une importance plus grande que
les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi-
siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune; et
maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son 305
côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et
un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à
l'œuvre pour rendre à chacun sa position de plus en plus
meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette

18. L'Acte d'union a été adopté en 1840. En 1846, le pays est dirigé par Charles Draper, un modéré, et l'Angleterre s'apprête à instaurer le gouvernement responsable.

281 I,II,III,IV où pour 285 I,II,III,IV seule nous 287 I,II,III,IV op-
posés dans 295 I,II,III,IV actuelle fonctionner 303 IV un *demi siècle*
sur 309 IV ou *moins mauvaise*. Et

310 nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières
que dans l'autre; seulement il en faudra d'un ordre un peu
différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte
qui a précédé, et qu'il faut s'empresser d'acquérir, car sur la
nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être,
315 la victoire devra rester aux plus habiles; encore autant et plus
que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que
nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu
la providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y
vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne
320 pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas
cependant; car qui peut sonder les secrets de la providence?
qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins sur nous, et
que les épreuves auxquelles elle soumet notre adolescence ne
préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur
325 ce continent? Au reste, quel que soit le sort que nous réserve
l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et
s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité:
tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et
ce devoir, nous le remplirons en entretenant dans nos cœurs
330 le feu sacré d'une noble émulation, qui nous fera nous
maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des popula-
tions qui nous environnent.

Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui
semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde
335 par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est Plutus; ses enfants ne
naissent, ne vivent que pour le gain; pour eux il n'y a d'autres
rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale;
pour eux point d'*aurea mediocritas*¹⁹. Et ils mettent au service
de cette passion l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté,
340 que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des
objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

19. Horace, *Odes*, livre I, ode X, 5; c'est la tranquillité heureuse d'une vie modeste.

313 I,II,III,IV acquérir; car 325 IV reste, *quelque* soit 329 I,II,
III,IV devoir nous 333 I,II,III,IV Or ces 335 I,II,III,IV Plutus ses 337 I,
II, III,IV colossale, pour

Ce n'est pas une satire que je fais ici ; au contraire je ne fais
 que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté
 à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglo-
 saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que 345
 s'accroître chez la branche américaine de cette race, est
 destinée à former un chaînon dans l'histoire de l'humanité,
 un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du
 positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail
 opiniâtre et incessant des nations industrielles, le monde 350
 aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellec-
 tuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur
 doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder,
 absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles ; qu'on 355
 travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme
 elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la proie
 des nations guerrières ; maintenant les peuples indolents et
 ignorants seront exploités par les peuples industriels et
 intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de
 la création entière appliquée à l'humanité ; tempérée si vous 360
 voulez, chez celle-ci, par la religion qui sait opposer le précepte
 sublime de la charité universelle à l'égoïsme des penchants
 humains, et la considération des biens éternels à l'entraîne-
 ment des intérêts temporels.

Mais cette avidité d'acquérir, cet excès d'acquisivité, 365
 comme diraient les phrénologistes²⁰, doit souvent porter à
 n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à
 employer pour la satisfaire. Pour cette raison, ceux qui ont à
 traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant,
 doivent être en état de faire valoir les arguments et les 370
 considérations les plus propres à faire impression sur eux, et
 à commander leur conviction. La plus belle oraison, sortit-elle

20. La phrénologie, qui est l'étude des capacités intellectuelles selon la
 conformation externe du crâne, a été inventée par le médecin allemand Franz
 Joseph Gall (1758-1828).

344 I,II,III race Anglo-Saxonne, avidité 346 I,II,III,IV branche Américaine
 de 365 I,II,III,IV d'acquérir, cette excès 366 I,II,III,IV les Phrénologistes,
 doit 368 I,II,III,IV raison ceux

de la bouche d'un Démosthène, d'un Burke, ou d'un
 Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense
 375 de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels,
 et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui
 traite spécialement de ces intérêts: il n'y aura d'yeux et
 d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice
 patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle
 380 préjudicie aux intérêts généraux ; ce qu'heureusement vous
 pourrez toujours faire à l'aide de l'économie politique, qui
 vous mettra en état de démontrer que tout le corps social
 souffre nécessairement des souffrances d'aucun de ses
 membres. « Car, comme dit Say, chez un peuple où l'on se
 385 dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus
 personne à dépouiller²¹. »

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était
 devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet,
 outre la solution des questions de théorie gouvernementale,
 390 qui absorbaient ci-devant l'attention de tous les partis en ce
 pays, et qui, réglées, vont permettre aux esprits de s'occuper
 davantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail
 auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute
 influence, et partant peut-être, tout avantage, dans le règle-
 395 ment de ces mesures ou des questions, — outre cette
 considération-là, nous allons rencontrer sur ce nouveau
 terrain des adversaires, ou, si vous voulez, des concurrents
 mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez, sans doute, la remarque d'un de nos
 400 jeunes représentants, dans la dernière session, à propos
 du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures

21. Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, Paris, Chez Rapilly Libraire, 1826, p. LXXXVI.

373 I,II,III,IV d'un *Desmothène*, d'un 374 I,II,III,IV Mirabeau ne 381
 I,II, III,IV de l'*Économie Politique* qui 390 IV qui *absorbait* ci-devant 394 I,II,
 III,IV influence et partant, peut-être 395 I,II,III,IV ou *de ces* questions,) outre
 397 I,II,III,IV terrain, des adversaires ou 399 I,II,III,IV rappelez
 sans doute la

commerciales et financières de grande importance²². Si ce monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il fera en sorte, lui, comme tous ceux de sa génération, que leurs suivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste. 405

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente, pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91²³, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont, jusqu'à tout récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement: action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consumer toutes les forces morales et intellectuelles de vos aînés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires 410 415 420 425

22. En 1846, la Grande-Bretagne, durement touchée par une crise agricole, notamment en Irlande, adopta des mesures libre-échangistes, dont l'abolition des lois sur le blé. Ces mesures bouleversèrent l'économie des colonies britanniques d'Amérique du Nord, qui, en particulier depuis les guerres napoléoniennes, exportaient de grandes quantités de blé vers la Grande-Bretagne. Malgré l'importance pour les colonies de ces mesures prises en Grande-Bretagne, l'Assemblée du Canada-Uni, en 1846, se pencha exclusivement sur des questions comme celle de la liste civile des fonctionnaires salariés.

23. Allusion à l'Acte constitutionnel de 1791.

402 I,II,III,IV ce Monsieur n'a 404 I,II,III,IV lui comme 408 I,II, III,IV moments de 412 I,II,III,IV présente pussent 417 I,II,III dont jusqu'à 417 I,II,III,IV récemment nous 428 IV Et eut-on

de la vie le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'État nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs, le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors que la mère-patrie se réservait le règlement de notre commerce: nouveau motif, nouvelle excuse pour les anciens de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, messieurs de la jeune génération, point de reproches; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos aînés, vous voilà entrés dans la terre promise; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'État, économistes éclairés. De cette manière, vous vous présentez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous — fait qu'il y aurait une sottise vanité, du danger même à ne pas reconnaître. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaître et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer. — N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrielle, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que «l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique²⁴»? Marchande et manufacturière, la nation anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que toute autre, les

24. «*England is the native country of Political Economy*» (John Ramsay McCulloch, *A Discourse on the Rise, Progress, Peculiar Objects, and Importance of Political Economy*, Édimbourg, Archibald Constable & Co., 1824, p. 86); cité dans J.-B. Say, *Cours complet d'économie politique pratique*, Bruxelles, Société belge de Librairie, 1840, p. 564, n. 3.

431 I,II,III,IV D'ailleurs le 432 I,II,III,IV alors, que 436 I,II,III,IV
Ainsi, Messieurs de 438 I,II,III,IV la Terre Promise; ils 443 IV manière vous
446 I,II,III,IV nous; fait 457 I,II,III,IV nation Anglaise a 458 IV les phénomènes de la formation des richesses, qui

phénomènes de la formation, de la répartition et de la
 consommation des richesses, qui sont le sujet de l'économie 460
 politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les
 livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fût
 jamais parvenue au degré de richesse et de puissance qu'elle
 a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de
 connaissances économiques saines et étendues chez la nation 465
 anglaise dans le triomphe éclatant que vient de remporter en
 Angleterre le principe de la liberté du commerce, sur le
 principe restrictif, prohibitif ou protecteur. Les intérêts
 opposés à cette mesure étaient si puissants que l'œuvre de sir
 Robert Peel²⁵ a étonné le monde, et que ce grand homme, 470
 cédant héroïquement à la voix de l'opinion publique autant
 qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson,
 s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines du
 monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux linceul que
 l'Acte des céréales; et dût sir Robert Peel ne jamais se relever 475
 de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en
 faisant triompher un principe bienfaisant, dont les consé-
 quences sont incalculables pour l'humanité tout entière.
 N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et
 protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les 480
 uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à
 la ruine les uns des autres? Le nouveau système, au contraire,
 aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la pros-
 périté les uns des autres, et fera ainsi disparaître la cause des
 guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de 485
 prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les
 théories erronées du temps. Certainement, s'il est quel-
 que chose qui doive aider à la réalisation du rêve de paix

25. Robert Peel, premier ministre de Grande-Bretagne de 1841 à 1846, avait
 mis fin au régime protectionniste en faisant adopter des mesures qui favorisaient
 le libre-échange. Cette politique avait divisé son propre parti et fait tomber son
 gouvernement.

465 I nation *Anglaise* dans 468 I,II,III,IV prohibitif, ou 469 I,II,III,IV
 de Sir Robert 473 I,II,III,IV ruines d'un monopole 474 V,VI que l'acte des
 <corrigé d'après I,II,III,IV> 475 I,II,III,IV dût, Sir Robert 485 I,II,III,IV
 ruineuses, follement 487 I,II,III,IV Certainement s'il

universelle du bon abbé de Saint-Pierre²⁶, rêve qu'on a appelé
 490 le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du
 commerce, vers laquelle l'Acte des céréales de sir Robert Peel
 est le premier pas, mais un pas décisif, mais un de ces pas,
 comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entraîner le
 monde.

495 Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont
 le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de
 Westminster Hall²⁷, nous allons être des premiers conviés à
 entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère-patrie, en nous
 retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous
 500 donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle
 assurait à ses propres produits sur notre marché; elle nous
 ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet
 au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons
 avoir à régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports
 505 commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole
 s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt
 de l'empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de
 restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans
 doute feront le sujet de négociations entre la mère-patrie et la
 510 colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est
 nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien
 grandes connaissances en économie politique pour nous
 garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus
 à redouter que nos premières démarches décideront peut-être
 515 de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport; nous allons
 maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère
 ou de prospérité, de vie ou de mort; nous allons avoir non

26. Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre (1658-1713), auteur d'un *Projet de paix universelle* (1713).

27. Westminster Hall fut construit en 1097 et servit de cour royale en 1099. Il s'agit plutôt ici du palais de Westminster, construit en 1840, qui devint le siège du Parlement britannique.

489 I,II,III,IV bon Abbé de 491 V,VI l'acte des <corrigé d'après I,II,III,IV>
 495 I,II,III,IV Or, Messieurs, cette 498 I,II,III,IV mère-patrie en 500 I,II,
 III,IV retirer de notre côté la 505 I,II,III,IV la Métropoles'était 510 IV grave
 quelle est

seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela, encore une fois, nous ne pourrons le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique. Voulez-vous que je vous cite sur ce point un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch?

Ce n'est pas une connaissance superficielle et générale, mais bien une connaissance profonde et intime des justes principes et conséquences de la science économique, qui peut seule rendre l'homme d'État capable d'apprécier la portée et l'effet des différentes institutions et mesures, et conséquemment d'adopter celles qui sont les plus avantageuses à la nation. Tel pourra déclamer avec vigueur et éloquence sur les avantages du commerce libre, comme sur la libre concurrence dans toutes les branches d'industrie, qui cependant ignorera complètement plusieurs principes fondamentaux et des plus importants. C'est une erreur que de supposer que ces principes gisent à la surface; plusieurs ont échappé à l'observation de Quesnay et de Smith; et soyons bien certains que pour les comprendre il faut une étude sérieuse et une attention suivie²⁸.

Dans un autre endroit, il expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique:

En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas, — imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne saurait prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les

28. John Ramsay McCulloch, *The Principles of Political Economy*, Londres, Ward, 1825, p. 22. Il s'agit vraisemblablement d'une traduction de Parent, car la première édition française de l'ouvrage de McCulloch ne paraîtra qu'en 1851 (*Principes d'économie politique*, Paris, Guillaumin).

520 I,II,III,IV sûrement notre 539 IV principes gissent à 543 I,II, III,IV il a exposé ainsi

meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce²⁹.

Maintenant, messieurs, ne penserez-vous pas avec moi que
 555 ce n'est qu'en tremblant qu'un législateur doit aborder les
 questions d'économie politique; et qu'ils assument une
 immense responsabilité ceux qui, pouvant le faire, négligent
 les moyens de pouvoir se prononcer avec connaissance de
 cause? Mais qu'on n'aille pas croire que cette responsabilité
 560 pèse seulement sur ceux qui se mêlent directement de
 législation. L'étude de l'économie politique est nécessaire et
 partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point, écoutons
 Say, dans son discours préliminaire:

On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était à l'usage
 565 seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de
 l'État. Je sais qu'il importe que les hommes élevés au pouvoir soient
 plus éclairés que les autres; je sais que les fautes des particuliers ne
 peuvent jamais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que
 celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout
 570 un pays. Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés,
 lorsque les simples particuliers ne le sont pas?... Dans les pays où
 l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque
 citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des
 principes de l'économie politique, puisque là tout homme est
 575 appelé à délibérer sur les affaires de l'État. Enfin, c'est toujours Say
 qui parle, en supposant que tous ceux qui prennent part au
 gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que
 la nation le fût, — ce qui est tout-à-fait improbable, — quelle
 580 résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs
 desseins? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les
 préjugés de ceux même que favoriseraient le plus leurs opérations?
 Pour qu'une nation jouisse d'un bon système économique, il ne
 suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans,
 il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir³⁰.

29. *Ibid.*, p. 125.

30. J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, p. LIV-LV.

561 IV législation, l'étude 562 I,II,III,IV point écoutons 571 IV pas?
 // Dans 574 I,II,III,IV là, tout 578 I,II,III,IV fût, ce qui est tout-à-fait
 improbable, quelle 581 IV ceux mêmes que

Il serait possible de multiplier les citations sur ce point, 585
 comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une
 foule d'exemples à l'appui de ce que nous venons de lire. Je
 vous en rapporterai un fort remarquable, qui ne laisse rien à
 désirer. En 1773, sir Robert Walpole³¹ proposa un plan finan-
 cier, ayant pour objet d'introduire le système d'entrepôt, qui 590
 devait rendre Londres le plus grand marché du monde, ce
 qu'il est aujourd'hui enfin. Alors malheureusement, la science
 économique, en Angleterre comme dans tout le reste de
 l'Europe, en était encore au berceau; la nation anglaise n'était
 pas encore en état de recevoir le plan de son ministre, tout 595
 excellent qu'il fût; la seule proposition qui en fut faite faillit
 soulever le pays, et ce fut avec les plus vives démonstrations de
 joie que le peuple accueillit l'abandon de la mesure. Et telle
 était la force des préjugés que ce ne fut qu'en 1803, trente ans
 plus tard, que put être adopté sans danger le système d'entre- 600
 pôt, « la plus grande amélioration, dit McCulloch, qui ait peut-
 être jamais été faite dans la police financière et commerciale
 du pays³² ».

L'ignorance ou les préjugés, en fait d'économie politique,
 ne font pas seulement rejeter de bonnes mesures législatives, 605
 ils en imposent en outre de mauvaises.

Celui qui pour la première fois étudie l'économie poli-
 tique est frappé d'étonnement à la vue des erreurs mon-
 trueuses que lui signalent ses auteurs à chaque page chez les
 nations les plus avancées, comme chez les hommes les plus 610
 éclairés. Vous voyez l'Égypte obliger les enfants à exercer le
 même état que leurs pères, comme si la nature donnait
 nécessairement aux hommes les aptitudes particulières à l'état
 où ils naissent; sans parler du danger d'encombrer certaines
 industries, et d'en laisser d'autres avec un nombre insuffisant 615

31. Robert Walpole (1676-1745) fut premier lord de la Trésorerie et
 chancelier de l'Échiquier de 1715 à 1717, puis de 1720 à 1742. C'est en 1733
 (plutôt qu'en 1773) que Walpole proposa le système d'entrepôt (voir J. R.
 McCulloch, *A Discourse...*, p. 84).

32. *Ibid.*

589 I,II,III,IV En 1773, Sir Robert 594 I,II,III,IV nation Anglaise n'était
 598 I,II,III,IV mesure. Et 606 I,II,III,IV outre, de

de travailleurs, selon les besoins variables de la société. Vous voyez dans certains États de l'ancienne Grèce les travaux industriels absolument interdits aux citoyens, qui étaient à peu près ce que sont les nobles modernes. Cette loi se rencontre à l'état de préjugé à Rome, mais si profondément enraciné que
 620 Cicéron, cet esprit si philosophique, n'a pu s'en garder. Le menu négoce est sordide et déshonorant à ses yeux, et toute la grâce qu'il fait au grand commerce c'est de dire qu'il n'est pas tout à fait aussi méprisable — *non admodum vituperanda*³³.
 625 Avec une pareille idée, la Grèce et Rome n'auraient jamais existé sans l'esclavage. Chez les modernes, vous voyez l'Espagne devenir la victime de cette erreur commune naguère que l'or et l'argent étaient la seule source de la richesse, au point que dans presque tous les États de l'Europe
 630 on passa des lois pour prohiber l'exportation de ces métaux. C'était raisonner aussi bien que l'avare qui se laisserait mourir de faim sur son trésor. Les opérations de la fameuse Compagnie des Indes orientales³⁴ en Angleterre furent longtemps gênées par cette cause, et ce ne fut qu'après soixante et trois
 635 ans de discussion qu'elle obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière sous ce rapport. C'est dire que l'Angleterre repoussa pendant soixante et trois ans une mesure qui a contribué autant et plus que quoi que ce soit, à lui donner deux cents millions de sujets en Asie. Enfin, pour
 640 citer quelques noms célèbres très modernes, on voit Montesquieu et Voltaire préconiser le luxe comme un bienfait, presque à l'égal d'une vertu. Louis XIV disait qu'un roi faisait l'aumône en dépensant beaucoup; mais quelque soixante ans plus tard le peuple de Paris préludait à une
 645 terrible révolution en demandant du pain. Un autre monarque plus rapproché de nous encore que le grand roi,

33. Cicéron, *De Officiis*, I, 151: «*non est admodum vituperanda*».

34. La Compagnie des Indes orientales fut fondée en 1600, pour le commerce avec les pays de l'océan Indien puis avec la Chine. Elle fut dissoute en 1874.

626 IV sans l'esclave. Chez 633 I, II, III, IV Angleterre, furent 634 I, II, III, IV après 63 ans 642 I, II, III, IV un Roi faisait 643 I, II, III, IV mais quelques soixante 646 I, II, III, IV grand Roi, Frédéric

Frédéric II, surnommé aussi le Grand, trouvait que la guerre était un moyen admirable de distribuer également dans ses provinces les subsides que les peuples fournissaient au gouvernement. — Certes, les peuples se fussent beaucoup mieux trouvés qu'on leur eût laissé ces subsides. 650

Terminons ces quelques exemples choisis entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent, tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'Acte pour la protection de l'agriculture³⁵, qui n'a nullement protégé l'agriculture; car si l'on consulte les comptes mis devant le Parlement, dans la dernière session, on verra que cet acte a produit, l'année précédente, £ 1,587 de droits, ce qui, réparti sur la masse des producteurs canadiens, revient à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £ 1,500 pour mettre l'acte à exécution. 655
Mais cet acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans la poche de l'agriculture, il en fût résulté une hausse proportionnelle dans le prix des subsistances pour toutes les classes non productrices de produits agricoles, qui, elles, auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. 660
Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel — alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et 665 670 675

35. «Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour mieux encourager l'Agriculture dans le Bas-Canada [...]', 29 mars 1845, 8 Victoria, chap. 53, dans *Statuts du Canada 1844-1846*.

648 I,II,III,IV ses Provinces les 652 IV exemples d'erreurs choisies entre 653 IV par une exemple 660 I,II,III,IV producteurs Canadiens, revient 662 I,II,III,IV,V mettre l'Acte à 663 I,II,III,IV,V cet Acte eût-il 664 IV en fut résulté 666 IV productrices et produits 676 IV système absurde désastreux, excepté

désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation
 680 d'un pays; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être, dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour affermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de
 685 même, la société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

690 Mais je m'arrête, car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas. En effet, parmi mes notes j'en trouve qui se rapportent à deux sujets intimement liés à l'étude de l'économie politique, et dont je ne ferai qu'une simple
 695 mention en passant, je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au
 700 collège de Saint-Hyacinthe, cette institution qui, sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique; dans ce cas, cette institution aurait eu le mérite d'avoir la première su deviner un grand et pressant besoin
 705 social. Prions-la de poursuivre cette œuvre utile; prions nos autres collèges de suivre son exemple. Prions aussi nos législateurs de fournir à notre jeunesse studieuse les moyens de perfectionner l'étude de la science commencée dans nos collèges. Le professorat, on le sait, épargne un travail et un

680 I,II,III,IV pays ou 682 I,II,III,IV la *Société* entière 685 I,II,III,IV la *Société* vient 690 I,II,III,IV m'arrête car 692 I,II,III,IV effet parmi 700 I,II,III,IV qui sous 703 I,II,III,IV cas cette

temps considérables à l'étudiant; il montre du premier coup 710
 la route à suivre; il en désigne les écueils, en aplanit les
 obstacles, en prévient les écarts. Il faut apprendre tant de
 choses dans un jeune pays comme le nôtre, où la division du
 travail n'est pas encore rendue où elle en est dans les vieux 715
 pays, qu'on ne saurait trop épargner le temps de la jeunesse.
 Et l'argent qui serait employé à cette fin ne saurait être plus
 profitablement approprié. Quelques centaines de louis
 annuellement votées pour des chaires d'économie politique,
 pendant quelque temps, vaudraient à la province des
 centaines de milliers de louis, soit en pertes évitées, soit en 720
 gains occasionnés par la diffusion de connaissances écono-
 miques.

Avant de prendre congé de vous, permettez-moi d'adres-
 ser un mot d'encouragement au travail à cette belle jeunesse
 canadienne, dont je vois l'élite se presser autour de cette 725
 tribune. La jeunesse, c'est l'âge des vertus patriotiques fortes
 et pures. À cet âge, les vues d'intérêt personnel ne viennent
 pas glacer les élans du cœur, non plus que les mauvaises
 passions, excitées par des luttes politiques prolongées, ne
 faussent le jugement ni ne l'obscurcissent. Oh ! qu'elle serait 730
 puissante la jeunesse avec sa surabondance de force et de
 vitalité, si l'expérience n'était le fruit de longues années
 d'apprentissage. Eh bien ! cette expérience vous pouvez en
 accélérer prodigieusement l'acquisition par l'étude : les livres,
 les bons livres, sont les dépôts de l'expérience des siècles 735
 passés. Vous y trouverez les moyens de devenir en peu de temps
 les pères de la patrie, les protecteurs de vos frères, les apôtres
 du progrès. Je vois vos yeux s'animer au mot *patrie*, j'entends
 battre vos cœurs au mot *frères*, et votre imagination s'échauffe
 au mot *progrès*. Voulez-vous ne pas rendre vaines et infruc- 740
 tueuses vos aspirations de jeunes hommes ? Hâtez-vous de vous
 rendre maîtres de la science qui traite de la richesse des
 nations. Par là vous donnerez parmi nous une bonne direction
 au travail, source de toutes richesses, et vous nous assurerez en

733 I,II,III,IV bien, cette 738 I,II,III,IV mot *Patrie*, j'entends 740
 I,II,III mot *Progrès*. Voulez-vous 743 IV une direction

745 même temps tout le profit que nous avons droit d'attendre de
notre travail. L'homme s'anime, se complaît au travail, quand
il s'en voit convenablement récompensé. Pour moi, je n'ai
jamais compris que Dieu eût imposé le travail à l'homme
comme une peine, quoique je croie comprendre que nos
750 sociétés artificielles, plus ou moins entachées de privilèges et
de monopoles, aient donné une apparence pénale à un des
plus beaux décrets du Tout-Puissant. Eh! le travail ne rap-
proche-t-il pas l'homme du Créateur en le rendant créateur
lui-même? Ne voit-on pas Dieu travailler lui-même pendant six
755 jours et se reposer le septième? Et Dieu, en créant la matière
et en laissant à l'homme le soin de donner, de créer de la
valeur, de l'utilité à cette matière, ne semble-t-il pas l'avoir
appelé à compléter son œuvre, l'avoir pour ainsi dire associé
à son travail des six jours? Oh! messieurs, une pareille
760 association vaut bien les titres de noblesse que se transmettent
des générations de fainéants; et le travailleur, l'homme
industriel aurait grandement tort d'être humilié de son état:
lui seul remplit réellement les vues du Créateur. Tout ce qu'il
lui faut, c'est qu'il recueille le fruit de son travail: ce fruit c'est
765 la richesse, le bien-être; et pour l'homme, le bien-être, c'est le
progrès, le perfectionnement.

Ainsi, messieurs, vous voyez que la science de l'économie
politique qui préside à la richesse est la science du progrès par
excellence. Que les vérités qu'elle enseigne soient bien com-
770 prises, bien appliquées, et les tristes moralistes qui pleurent
aujourd'hui sur les misères de l'homme, qui paraît bien en
effet sous le coup d'une condamnation divine, trouveront
peut-être que le Créateur a fait, en somme, au roi de la création
un sort passablement royal, et qu'au lieu de lamentations sans
775 fin, Dieu a droit à de continuelles actions de grâces de notre
part. Pourquoi ferions-nous à Dieu une espèce de reproche
des maux qui semblent attachés à l'humanité, lui qui nous a
donné tous les moyens d'être heureux? Il est vrai qu'il nous a

749 IV peine; quoique 759 I,II,III,IV Oh! Messieurs, une 764 I,II,
III,IV l'homme le 767 I,II,III,IV Ainsi, Messieurs, vous 773 V,VI le créateur
a <corrigé d'après I,II,III,IV et d'après l'usage> 776 IV reproche les maux

créés en même temps libres de bien ou de mal user de ses dons.
 Mais pouvait-il faire autrement, à moins de nous créer anges 780
 ou brutes? Sachons donc bien user de notre liberté. Travail-
 lons de bon cœur, comme il est de la nature d'être intelligents
 de le faire; mais apprenons en même temps à laisser à chacun
 le fruit de son travail; car sans cela nous couvririons la terre de 785
 misère et de désolation. Vous aurez bien, comme sous la
 plupart de nos systèmes sociaux actuels, des classes privilégiées
 qui s'enrichiront de la substance des masses exploitées; mais
 cette substance mal acquise, soyez-en sûrs, ne sert qu'à
 entretenir chez les individus un foyer de soucis cuisants, de 790
 remords rongeurs peut-être en attendant que la grande justice
 de Dieu passe sur les générations entières. C'est ce que
 l'histoire des temps passés nous enseigne, et l'économie
 politique, en nous expliquant comment cela arrive, nous
 apprend à le prévenir. Oui, messieurs, l'économie politique
 s'élève jusque-là. Ses démonstrations viennent à l'appui des 795
 préceptes de la plus saine morale et nous font voir que rendre
 ou laisser à chacun ce qui lui appartient, est pour les nations
 le plus sûr moyen d'arriver à la prospérité et au bonheur,
 comme ce l'est pour les individus d'arriver à un monde
 meilleur. 800

Du travail chez l'homme¹

Messieurs,

LE SUJET dont je vais vous entretenir tient, d'une manière étroite, à celui que j'eus l'honneur de traiter devant vous, l'année dernière, et, comme lui, intéresse au plus haut degré la population canadienne en particulier et l'avancement de notre beau pays en général. En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l'économie politique, si toutes les classes du peuple n'étaient animées d'un vif amour du travail; si elles ne se mettaient par là même en état de tirer parti des savantes théories de l'économiste, comme de la sage législation de nos parlements? Nous présenterions le spectacle monstrueux d'une belle tête sur un corps privé de bras et de jambes: tronc mutilé capable de penser, mais non d'agir; informe et inutile création.

Vous sentez déjà, sans doute, messieurs, que je ne viens pas vous parler ici de ce travail instinctif qui consiste, pour l'être organisé, à pourvoir à sa simple subsistance et à la conservation de l'espèce. Le brin d'herbe, l'humble vermisseau que vous foulez aux pieds partagent ce travail avec vous. Comme nous,

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 23 septembre 1847.

VARIANTES: I: *La Minerve*, 27 septembre 1847; II: *Journal de Québec*, 5-7 octobre 1847; III: *Le Canadien*, 6-7 octobre 1847; IV: *L'Album de la Revue canadienne*, 1847, p. 255 à 264; V: James Huston, *Le Répertoire national*, t. IV, p. 44-79; VI (TEXTE DE BASE): Étienne Parent, *Discours*, 1850, p. 44-79.

17 III déjà sans 21 I,II,III,IV vous; comme nous

ils y sont portés par une impulsion interne et innée, à laquelle nous obéissons comme eux.

Le travail dont je veux vous parler est ce travail que la brute ignore et ne connaîtra jamais; le travail qui tire sa source, son mobile et sa raison de cette intelligence qui, dans la nature visible, n'a été donnée qu'à l'homme sur le globe qu'il habite. Je veux parler de ce travail que l'homme s'impose, alors même qu'il a pourvu aux premiers besoins de la nature; travail que l'homme poursuit autant par inclination, que pour lui-même et pour les siens. Je veux parler de ce travail qui fait la prospérité, la force, la gloire des peuples; de ce travail qui fit la Grèce et Rome ce qu'elles furent, qui a fait l'Angleterre et la France ce qu'elles sont, et qui fera des États-Unis, nos voisins, une puissance dont on ose à peine prévoir la grandeur; de ce travail enfin, dont l'existence ou l'absence font les peuples rois et les peuples esclaves.

Mais, me dira-t-on, à quel propos venez-vous nous débiter cette thèse sur le travail? quelle est l'opportunité, l'actualité pour notre population? Tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous? Eh! bien, non, tout le monde ne travaille pas chez nous; un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait, tandis qu'un plus grand nombre encore ne travaille pas comme il le faudrait. Si tout le monde travaillait, aurions-nous vu, verrions-nous encore disparaître, les unes après les autres, toutes nos anciennes familles, dont plusieurs avaient des noms historiques? Que sont devenus, que vont devenir les... mais la liste en serait trop longue et trop triste à entendre.

Lors de la nouvelle place qui s'ouvrit à nous après la cession du pays, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures: le temps de la gloire militaire était passé; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'État. Combien ont

30 I,II,III inclination que 39 III quelle *en* est 41 I,II,III non; tout

rempli cette mission nationale? Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles; les autres se sont réfugiés dans l'oisiveté de leurs manoirs seigneuriaux; d'autres ont courtsisé le nouveau pouvoir, qui les a négligés, et presque tous sont disparus par la même cause, l'oisiveté. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guidé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul: et s'il n'est pas disparu aussi lui, dès la seconde génération, on doit l'attribuer à une protection toute particulière de la providence, et après elle au dévouement de notre excellent clergé, qui n'a jamais abandonné le peuple, et seul a entretenu au milieu de lui le feu sacré sur l'autel national. Avec le temps et au prix des plus grands efforts, il a su tirer, du sein du peuple même, des hommes capables de conduire ses destinées, mais dont l'œuvre ne fait encore que de commencer. Hélas! notre peuple ne sait pas encore lire. Heureusement que la génération croissante fait espérer quelque chose de mieux.

J'ai dit qu'un grand nombre d'entre nous ne travaillent pas autant qu'il le faudrait. J'ai peu lu, j'ai encore moins vu; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans les pays où l'on vise à un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Ne nous abusons pas sur un point aussi important pour nous, surtout dans la position particulière où nous sommes. Observons seulement ce qui se passe au milieu de nous, et voyons si l'on remarque chez les nôtres en général et au même degré cette activité, cette ardeur du travail qui ne se ralentit jamais, qui s'empare de l'adolescent au sortir de l'école pour ne le laisser qu'à la caducité. Et ce n'est pas toujours le besoin qui anime ainsi au travail. Non, ceux qui s'y livrent pourraient le plus souvent vivre sans travail et dans l'aisance. C'est que l'Anglais travaille en artiste, pour l'amour même du travail; ajoutez, j'y consens, pour l'importance que procure une grande fortune. C'est une belle ambition que celle-là; elle tourne à l'avantage de la nation autant qu'à celui de l'individu, et je voudrais que tous

81 I,II,III,IV sommes; *observons* seulement 87 I,II,III travail; *non*, ceux

mes compatriotes engagés dans les affaires en fussent animés. On ne verrait pas si souvent des maisons canadiennes florissantes languir et se fermer, parce que le maître est las de travailler et veut jouir. On ne verrait pas si souvent nos jeunes Canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fonds, au lieu de s'engager dans les grandes et utiles entreprises, profitables à eux et à leur pays. 95

Si on travaillait autant qu'on le devrait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelligents ne savoir s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession, et, par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là les moyens de se rendre utiles à leur pays. Vous le dirai-je, j'ai vu des lettres d'hommes de profession assez distingués pulluler de fautes grammaticales des plus grossières. Que penser alors de ces connaissances générales qu'il n'est pas permis à un homme bien élevé d'ignorer? 100 105

J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voudrais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égal de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abrèger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps; il lit tous les jours, dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle découverte... pourquoi n'en ferait-il pas autant? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous 110 115 120 125

96 I,II,III,IV jouir; on ne 112 III je voulais faire 112 I,II,III,IV routinier, qui 115 I,II,III,IV L'industriel Anglo-Saxon, qu'il 122 I,II,III,IV journal que 124 I,II,III nous au

leur parlez d'amélioration; et ils croient avoir répondu à tout lorsqu'ils ont dit: nos pères ont bien vécu, faisant de cette
130 manière; nous vivrons bien comme eux. Eh! bien, non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements
135 que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils
140 étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. Hâtez-vous de faire instruire vos enfants, et regardez comme vos plus grands
145 ennemis ceux qui, dans des vues qui ne peuvent être que perverses, si elles ne sont le fruit d'un déplorable aveuglement, flattent de funestes préjugés, soulèvent de folles appréhensions, pour vous détourner de prêter la main à l'œuvre nationale de l'éducation du peuple. Si les lois existantes vous paraissent fautives, tâchez de les faire réformer,
150 mais en attendant exécutez-les de bon cœur. Que les sacrifices ne vous coûtent pas, car vous allez décider, vous, la génération virile, pour vos enfants et votre race, rien moins qu'une question de liberté ou de servitude, de vie ou de mort sociale
155 et politique.

Maintenant que nous avons suffisamment établi, ce me semble, l'opportunité, l'utilité actuelle qu'il y a pour nous de nous occuper un peu de la question du travail, nous allons
160 aborder de plus près notre sujet. Je n'ai pas besoin de vous dire que la question du travail tenant à ce qu'il y a de plus élevé dans la philosophie, la morale et l'économie politique, je n'ai jamais eu la pensée de traiter régulièrement un sujet qui, pour l'être convenablement, demanderait plus de temps et surtout

des talents et des connaissances que je n'ai malheureusement pas. Tout ce que je veux et puis faire, c'est de vous présenter quelques considérations propres à rehausser le travail, à le faire aimer et honorer et à en montrer l'obligation pour tout le monde. Et même dans le cercle modeste que je me trace, ne devez-vous pas vous attendre à un discours académique, conçu d'après les règles de l'oraison. Quand j'aurais eu les loisirs nécessaires pour préparer une composition régulière, je ne sais si j'en aurais eu le courage, tant les exigences et les habitudes de ma vie littéraire ont été opposées à un pareil travail. Ne vous attendez donc, messieurs, qu'à une espèce d'improvisation; car il y a, comme le savent ceux qui écrivent, une improvisation de la plume aussi bien qu'une improvisation de la parole. Aussi, nous allons entrer dans notre sujet, comme nous le ferions dans une promenade champêtre, marchant au caprice de notre imagination; courant à chaque objet agréable à mesure qu'il se présentera, qu'il soit en avant, à droite ou à gauche; revenant même quelquefois sur nos pas pour revoir un objet auquel nous n'aurions donné qu'un coup d'œil en passant. De cette manière, notre course sera moins méthodique, mais peut-être gagnerons-nous en mouvement, en variété, une partie de ce que nous aurions obtenu avec l'ordre et la symétrie. Le seul objet que j'ai en vue et auquel il me soit permis d'aspirer, c'est d'attirer l'attention de la belle jeunesse qui m'écoute sur quelques points saillants du sujet qui nous occupe; de jeter dans son esprit quelques humbles germes qu'elle saura faire fructifier à son propre avantage, à celui même du genre humain, et à la gloire de Dieu. Si je puis contribuer à raffermir l'idée qu'elle a déjà sans doute de la haute origine comme de la noble fin du travail, à le lui faire aimer et honorer, et surtout à lui en inspirer le goût, quelle que soit la route que j'aurai suivie, j'aurai atteint mon but.

Quel est celui d'entre nous qui n'ait pas rencontré ou connu de ces soi-disant bonnes mères, qui sont presque fières qu'on leur dise qu'elles gâtent leurs enfants, n'ayant jamais

177 I,II,III Aussi nous 177 I,II,III sujet comme 182 I,II,III,IV nous
 n'avions donné qu'un *coup-d'œil* en 186 I,II,III vue, et 191 I,II,III humain
 et 192 I,II,III déjà, sans doute, de 193 I,II,III travail; à

200 pensé, ou voulu croire, aux conséquences fatales qui résultent
 presque toujours, pour ces malheureux enfants, de l'aveugle
 faiblesse de leurs parents. Passe encore pour les enfants issus
 de parents peu fortunés; ceux-là on serait bien coupable de
 ne pas les habituer de bonne heure au travail. Il faudra donc
 205 surmonter sa tendresse de mère, et bon gré mal gré tenir le
 moutard à l'école jusqu'à la quinzaine ou la vingtaine, pour
 alors entrer dans une étude, un comptoir ou une fabrique.
 Mais le fils de M^{me}*** fi! donc. M. George n'aura jamais besoin
 de gagner sa vie; elle est toute gagnée. Ne serait-ce pas cruel,
 vraiment, de soumettre ce pauvre enfant à suer et sécher sur
 210 des livres? Non; M. George étudiera, si cela lui plaît, ce qui
 veut dire que M. George n'étudiera pas, et qu'au sortir du
 collègue — s'il a bien voulu y aller — il ne saura rien, n'aura
 pris aucune habitude du travail, et ne sera bon à rien qu'à
 dépenser la fortune que lui laisseront ses père et mère. Je
 215 suppose, cependant, que M. George est une bonne pâte
 d'enfant, qui dépensera son argent honnêtement, sans excès,
 sans débauche d'aucune espèce. Seulement il ne sera bon à
 rien autre chose. Aussi, comme la bonne maman est heureuse
 de l'excellente éducation qu'elle a procurée à son fils, qui est
 220 si sage, qui se comporte si bien! Quel ne serait pas l'ébahis-
 sement de cette mère, à moins qu'elle ne me prît pour un fou,
 si je lui disais:

«Madame, votre fils est un homme dégradé, un fort mauvais citoyen, et un ennemi de Dieu.

225 — Mon fils, mon fils!... que lui est-il arrivé, qu'a-t-il fait?

— Rien, madame, si ce n'est qu'il ne fait rien.

— Mais je ne vous comprends pas.

— C'est possible. Alors veuillez m'écouter, et vous comprendrez. »

230 C'est une bien étrange aberration de l'esprit humain chez
 certains peuples et dans certains siècles, que le travail ait été

205 I,II,III pour *le placer alors dans* 212 I,II,III collègue, s'il a bien voulu y
 aller, il 212 I,II,III il *ne saurait rien que* dépenser 222 I,II,III disais. //
 Madame 230 III humain chez certains siècles

un objet de mépris, tandis que l'oisiveté était préconisée, honorée; que l'on ait cherché à échapper à l'un, non pas seulement à cause des fatigues qu'il entraîne, mais par une certaine honte qu'on y attachait; tandis que l'on soupirait après l'autre, non pas tant à cause des prétendues douceurs qu'elle procure, que de l'honneur et de la considération dont elle était follement entourée. Mais si l'homme a été créé pour travailler, — et c'est admis, et si ce ne l'était pas, c'est démontrable — celui qui ne travaille pas n'est-il pas en flagrant délit de résistance à la volonté du Créateur, et, partant, loin d'avoir droit à nos hommages ne doit-il pas être un objet de mépris? Tant que les oisifs ne nous montreront pas un brevet d'exemption de Dieu même, ne devons-nous pas crier haro sur les oisifs?

Qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères, grâce à certains systèmes de législation, où les oisifs ont évidemment mis la main, mais que les travailleurs feront quelque'un de ces jours passer à l'épreuve d'une nouvelle discussion, qu'on ne vienne pas nous dire que certains pères ont laissé suffisamment de bien pour permettre à leurs enfants de vivre sans travailler, de génération en génération. Je verrai bien là pour ces heureux héritiers l'obligation de faire plus de bien à leurs semblables, ou de faire de plus grandes choses que le commun des hommes, mais nullement une exemption du travail, auquel tout homme est je ne dirai pas condamné, moi, car je regarde le travail comme le premier titre de noblesse de l'homme, — mais auquel tout homme est obligé par sa nature même. Mais l'homme n'est intelligent que pour cela. Sans le travail, l'intelligence de l'homme ne s'expliquerait pas; à moins de prêter à Dieu l'idée enfantine d'avoir fait des poupées à son image, pour le plaisir de les envoyer passer quelques années sur la terre, et de les y voir s'agiter chacune à sa façon, jusqu'au moment où il lui plairait de les appeler à lui. La brute, elle, ne travaille pas dans le sens que nous donnons au travail. Quand elle est repue, et qu'elle a pourvu

239 I,II,III travailler, et 239 I,II,III démontrable, celui 265 I,II,III
pas, dans 266 I,II,III elle s'est repue

aux moyens de perpétuer l'espèce, elle reste oisive, et c'est dans l'ordre, car elle n'a plus rien à faire. Il y a bien plus, c'est qu'elle n'est capable de rien faire davantage. Pour elle, vivre
 270 est tout. En est-il de même de l'homme? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il fait tout ce qu'il peut faire? Et tant qu'il peut faire quelque chose, a-t-il droit de rester oisif, en supposant même que le bonheur fût là, ce qui est, certes, tout le contraire? Le bonheur de l'homme sur la terre est dans
 275 l'action, dans le travail, dans l'exercice de ses facultés physiques et intellectuelles. Il est dans le travail des jouissances ineffables, dont l'oisif ne comprendra jamais les douceurs, lui qui se condamne à n'en plus connaître d'autres que celles de la brute.

280 Dans ce vaste univers, au milieu de ces myriades de mondes, dont nous occupons un des orbes les moins considérables, Dieu, dans ses décrets impénétrables, nous lève à peine un petit coin du rideau mystérieux qui enveloppe son œuvre; mais en nous disant de croître et de multiplier sur la terre, en
 285 nous en donnant même le besoin, en nous donnant une intelligence capable de pénétrer jusqu'à un certain point dans les secrets de la nature, même de s'élever jusqu'à l'idée de l'Être suprême, il a voulu que l'homme l'étudiât lui-même ainsi que ses œuvres. De plus, en implantant dans le cœur de
 290 l'homme le germe de la bienveillance, Dieu a voulu que l'homme fit du bien à ses semblables, et en lui inspirant le sentiment et l'amour du beau, il a voulu que l'homme cultivât les arts; il a voulu en un mot que l'homme fût savant, bienfaisant et artiste. Sans cela, le plus bel œuvre du Créateur,
 295 l'homme, aurait été créé ce qu'il est sans but, sans fin, sans objet. Le travail, l'obligation du travail explique seule la présence de l'homme sur la terre, quant à son existence terrestre.

300 Qui osera se plaindre de la destinée de l'homme ainsi expliquée? Eh! en elle se trouve son titre à l'empire du

273 I,II,III est certes, tout 288 IV,V,VI l'Être *Suprême*, il <corrigé d'après I,II,III et d'après l'usage> 295 I,II,III est, sans

monde; c'est par le travail seul que l'homme est roi de la création. En effet, si, ignorant la puissance du travail de l'homme, nous nous fussions trouvés au commencement du monde, lorsque Dieu conféra l'empire du globe à l'homme, avec l'ordre d'y croître et d'y multiplier, n'aurions-nous pas regardé cet octroi de souveraineté comme une cruelle dérision de la part du Créateur? Quoi! l'homme croître et multiplier, et dominer sur ce globe, lui si faible à côté du tigre et du lion! lui si impuissant contre l'espace à côté de l'aigle, roi des airs! lui si nu au milieu des frimas du nord et sous les feux de la zone torride? Eh bien, oui; cet être si faible, si impuissant, si nu, vous le verrez bientôt, grâce à cette étincelle divine qui est en lui, le plus fort et le plus redoutable au milieu de ces êtres forts et féroces, défier l'aigle dans ses courses à travers l'espace et les continents, et dompter les deux pôles comme les tropiques. Il fera plus encore; car non content de conquérir la surface de ses domaines, il descendra jusqu'aux entrailles de la terre, pour lui ravir les trésors qu'elle y tenait cachés, là où nul autre œil que le sien et celui de Dieu n'a su pénétrer. Ce n'est pas tout; l'homme, après avoir posé le pied sur tous les points de son habitation, s'est mis à penser, comme le conquérant macédonien, s'il n'y aurait pas d'autres mondes à conquérir, et, plus heureux qu'Alexandre, il a trouvé, en élevant les yeux, les puissances de l'air qu'il a su dompter, et plus haut, les milliers de globes lumineux qui circulent au-dessus de sa tête, et dont il a su suivre et tracer les routes à travers l'immensité. Il serait trop long de citer les conquêtes de l'esprit humain dans la création; mais qu'il me soit permis de mentionner cette admirable découverte, dont s'honore ce continent, au moyen de laquelle l'homme a désarmé la foudre même², cette arme de Dieu. Un peu plus tard, de nos jours, l'homme enhardi a pu concevoir et réaliser la pensée audacieuse d'obliger cette foudre même à lui servir de

2. Allusion à l'invention du paratonnerre par Benjamin Franklin (1706-1790).

secrétaire et de messenger³. Eh! pourquoi pas? le soleil, qui est
 335 pour le moins d'aussi bonne lignée, a bien dû, à l'ordre de
 Daguerre⁴, devenir dessinateur à notre usage.

S'il était donné, à un habitant de l'Élysée⁵, de revenir au
 séjour des mortels, sans boire en passant de l'eau du Léthé⁶,
 bien entendu, quel ne serait pas son étonnement, de voir que
 340 l'homme a fait plus que réaliser les merveilles dont l'imagina-
 tion antique avait peuplé le monde mythologique? En effet,
 son Jupiter-Tonnant⁷ eût-il jamais des carreaux plus fou-
 droyants que ceux de nos artilleurs? Et son Mercure⁸,
 messenger de l'Olympe, en fit-il jamais plus que nos télégraphes
 345 électriques? Les outres d'Éole⁹ seraient aujourd'hui impuis-
 santes contre les bouilloires de nos vaisseaux à vapeur. Il verrait
 nos modernes Icares se faire presque un jeu d'une tentative
 qui coûta la vie à celui de la fable¹⁰. Et quel œil olympien
 pénétra jamais dans les profondeurs éthérées aussi loin que
 350 celui de nos astronomes? À propos, il est un effort de génie
 qui n'a de comparable, peut-être, que celui qui conduisit, il y
 a maintenant deux siècles et demi, à la découverte du Nouveau

3. Samuel Morse (1791-1872) fit une première démonstration du télégraphe électrique en 1837. En 1844, une première ligne relia Washington à Baltimore et, en 1847, la Montreal Telegraph Company relia Toronto, Montréal, Détroit et Portland.

4. Jacques Daguerre (1787-1851), inventeur du diorama (1822), s'associa à Niepce, inventeur de la photographie, puis découvrit les procédés pour développer et fixer les images; il produisit le *daguerrotypé* en 1838.

5. Séjour des âmes vertueuses aux Enfers, dans la mythologie grecque et latine.

6. Un des cinq fleuves des Enfers. Les âmes qui y buvaient perdaient aussitôt tout souvenir du passé.

7. Dieu romain du ciel, de la lumière et des éléments.

8. Mercure, dieu romain (Hermès chez les Grecs), était le messenger des Olympiens. Il était considéré comme le protecteur des commerçants et des voyageurs, mais aussi comme la personnification de la ruse et de l'habileté.

9. Gardien des vents. Il remit à Ulysse une outre renfermant tous les vents, sauf celui qui devait pousser son bateau à Ithaque (*L'Odyssée*, chant X).

10. Enfermé dans le labyrinthe par Minos, Icare réussit à s'évader grâce aux ailes que son père Dédale lui fabriqua. Mais il vola si près du Soleil que la cire attachant ses ailes fondit et qu'il s'abîma dans la mer.

Monde, et qui rendra l'année 1846 mémorable dans les fastes scientifiques. L'air, la foudre, le soleil, les étoiles, tout cela se sentait, se voyait depuis bientôt six mille ans. Que l'homme ait découvert quelques-unes des lois qui les régissent, c'est bien admirable sans doute; mais ce qui semble l'être bien davantage, si l'on en juge d'après l'admiration des savants et la jalousie de plusieurs d'entre eux, c'est qu'il se soit trouvé un homme qui, emporté par son génie dans les régions inexplorées de l'espace, ait dit aux savants étonnés: «Il y a dans notre système solaire un monde qui est resté inconnu jusqu'à présent. Je ne l'ai pas vu plus que vous; mais observez tel jour, à telle heure, dans telle direction, et vous le verrez.» Et aux moment et point fixés, la planète Leverrier¹¹, après six mille ans d'existence ignorée, se trouva au bout de toutes les lunettes, et est ainsi entrée dans les domaines de l'intelligence humaine.

Honneur à Leverrier, messieurs, et aux hommes qui, comme lui, ennoblissent, glorifient l'humanité par leurs travaux, et démontrent en même temps la noblesse du travail. Honneur à tous les travailleurs, car chacun peut revendiquer sa part dans ces magnifiques travaux. Il en revient une part, une bonne part, à l'artisan ingénieux qui sait introduire dans son métier quelque procédé économique ou perfectionné; au chef d'industrie qui dote son pays de fabriques utiles; au négociant qui ouvre de nouveaux débouchés aux productions du sol natal, ou établit des relations de commerce avantageuses avec d'autres contrées; enfin le simple père de famille qui, avec son humble métier ou son petit patrimoine, sait à force de travail, d'économie et de bonne conduite, bien élever ses enfants, en faire des citoyens utiles: tous peuvent se dire: j'ai contribué pour ma part à ces grandes œuvres de l'intelligence. N'est-ce pas en effet leur travail qui a permis aux savants de se livrer à leurs études et à leurs observations? Mais

11. Urbain Le Verrier (1811-1977), astronome français. On lui doit la découverte de la planète Neptune (31 août 1846).

arrière l'oisif, il n'a rien à revendiquer dans les gloires de l'humanité.

En effet, où en serait l'humanité sans le travail, tel que nous le considérons? D'abord, nous ne serions pas bien certainement ici ce soir, nous entretenant des hautes destinées de l'homme, et les bords magnifiques de ce beau Saint-Laurent, dont nous sommes fiers, en seraient encore à répéter d'écho en écho les cris de guerre de peuplades barbares s'exterminant les unes les autres. Les contrées même les plus favorisées du globe n'auraient pas dépassé l'ère patriarcale, l'âge de la bergerie que les poètes ont décorée du nom d'âge d'or. Mais on sait que les poètes en se soumettant au mètre et à la rime ont souvent fait bon marché de la raison et du bon sens. Si Dieu eût voulu que l'homme ne fût que gardeur de moutons, il ne lui eût départi que la somme d'intelligence nécessaire à cette humble occupation. En le douant de facultés propres à exploiter, façonner et remuer le monde, il a voulu que le monde fût exploité, façonné et remué. Et quiconque ne contribue pas à cette œuvre de décret divin, autant que ses facultés le lui permettent, résiste à la volonté divine, recule lâchement devant la tâche qui lui est imposée, et par son oisiveté, son inertie, renonce au droit d'aînesse et de suprématie accordé à l'homme sur la création, et se ravale lui-même au rang de la nature brute et inerte. Pour l'homme sain de corps, il n'y a qu'une excuse à l'oisiveté, c'est l'ineptie. Laissons donc aux oisifs cette excuse, s'ils l'acceptent.

Mais ces oisifs qui se font gloire de l'être, et qui regardent l'homme de travail avec mépris, faudrait-il donc remonter bien haut dans la généalogie de la plupart de ces prétentieux personnages, pour y trouver un ancêtre dont le travail les a faits ce qu'ils sont? Et nous fissent-ils remonter jusqu'à Charlemagne, qu'en résulterait-il, si ce n'est qu'ils descendent de gens qui, de génération en génération, ont vécu aux dépens de leurs semblables? Mais si les peuples oisifs et crédules ont encensé pendant un temps des idoles de leurs fabriques, qu'eux-mêmes au prix de leurs sueurs maintenaient sur leur

piédestal, ce temps s'en va, ce temps n'est plus, et plus tôt les débris d'aristocratie qui subsistent encore le sauront, mieux ce sera pour eux. Qu'ils se hâtent d'apprendre, car le nouveau génie, qui préside aux destinées du monde, ne connaît plus de temps ni d'espace, et malheur à qui se trouve en travers sur sa route. Il a nom Génie des peuples, et il porte écrit sur sa bannière: Liberté et travail pour tous, en opposition aux anciennes idées qui étaient: Liberté pour le petit nombre, travail pour le grand nombre. Les peuples ébahis ne savent encore trop où les conduit le nouveau dieu; mais pleins de foi et d'espérance en lui, ils se rallient partout à son culte. Il se trouve même de sincères croyants qui trouvent qu'on se hâte trop. Ils voudraient qu'avant d'élever des autels au nouveau dieu on attendît, en certains pays, que le sol y eût été suffisamment déblayé des ruines de l'ancien culte, et préparé à recevoir le nouveau; sans quoi les efforts avortés d'édification sociale qu'on y tente servent d'argument aux ennemis de la liberté, effraient les faibles, et augmentent l'irrésolution des indécis.

On ne peut se cacher en effet que le régime de la liberté demande, pour être vraiment avantageux, des idées et des habitudes d'ordre, une certaine expérience des choses publiques, que ne peuvent avoir les peuples nouvellement émancipés. L'impatience engendre l'exagération; on s'imagine qu'on peut rompre tout à fait et tout à coup avec un long passé, et réaliser à la fois les idées de perfection que l'on s'est faites. Il en résulte des luttes acharnées et interminables entre les forces sociales, et au lieu de la liberté l'on a l'anarchie, la démoralisation, l'affaiblissement général. L'on ne saurait trop répéter aux peuples, en travail d'émancipation politique, qu'il ne suffit pas, pour vouloir une chose, qu'elle soit bonne, juste et raisonnable en elle-même; mais qu'il faut en outre qu'elle soit possible sans déchirement, sans entraîner de ces folles luttes politiques, qui ne servent qu'à retarder les progrès de la liberté, en jetant les peuples dans le découragement. Puis il se

423 I,II,III d'aristocratie, qui 426 III de temps ni 427 I,II,III,IV Génie des Peuples, et 427 I,III porte inscrit sur 429 I,II,III nombre, Travail pour 435 I,II,III attendît en 443 I,II,III émancipés. L'impacience engendre 445 I, II,III,IV,V,VI s'est faite. Il <corrigé d'après l'usage> 454 III politiques, en jetant

trouve quelquefois des peuples dans une position toute particulière, à qui la prudence ne permet pas d'attendre, et pour quoi, comme dit La Fontaine: Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras¹².

460 Ici se présentent d'elles-mêmes à la pensée ces belles et riches contrées, qui occupent la partie méridionale de ce continent, où des peuples trop tôt émancipés épuisent depuis seize ans la vigueur de leur jeunesse en efforts impuissants¹³,
465 sans avoir encore pu fonder chez elles un gouvernement stable sur les bases d'une sage liberté. Et voilà qu'une nation voisine forte de ses institutions gouvernementales, forte de ses immenses ressources, fruit d'un travail actif et habilement appliqué, pousse ses armées envahissantes et victorieuses jusqu'au cœur du Mexique, l'une des plus favorisées de ces
470 contrées.

Si les tentatives de liberté, faites prématurément chez certains peuples, y retardent le règne de la vraie liberté, en offrant un appât irrésistible à mille ambitions rivales, que les peuples qui, comme nous, ont pour veiller sur leur adoles-
475 cence une autorité assez forte pour en imposer à toute folle ambition, sachent tirer d'utiles leçons de la situation actuelle du Mexique¹⁴. La cause première des malheurs actuels du Mexique est le manque absolu d'éducation chez la masse du peuple. Avec une intelligence plus cultivée, le Mexicain eût voulu se faire une existence plus relevée, il eût travaillé
480 davantage et mieux, ses idées se fussent agrandies, un patriotisme vigoureux et éclairé eût quintuplé la force que lui

12. «Le Petit Poisson et le Pêcheur», dans Jean de La Fontaine, *Œuvres complètes*, t. I: *Fables, contes et nouvelles*, édition établie, présentée et annotée par Jean-Pierre Collinet, Paris, Callimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1991, livre V, fable I, v. 24: «Un Tien vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras.»

13. Allusion aux pays d'Amérique latine qui accédèrent à l'indépendance au XIX^e siècle, le dernier en date étant la Bolivie, en 1825.

14. Le Mexique devint indépendant dès 1821, mais une guerre contre les États-Unis (1846-1848) le dépouilla de ses territoires situés à l'ouest du Mississippi-Missouri.

eût donnée l'exploitation habile des ressources inépuisables de son pays, et ce n'aurait pas été en vain que la nature eût semé de Thermopyles¹⁵ le chemin de la capitale.

485

C'est donc véritablement d'une lutte morale et intellectuelle que le Mexique est aujourd'hui le théâtre, comme il le fut au temps de Cortès¹⁶. Aujourd'hui comme alors, des poignées d'hommes, avec les moyens que fournit une culture intellectuelle plus avancée, balaient, comme la poussière devant elles, des armées beaucoup plus nombreuses, mais dépourvues de ces moyens. Reconnaissons-le, messieurs, l'intelligence cultivée a le monde pour héritage. Et s'il en était autrement, il faudrait douter de la providence; croire que notre Dieu ressemble à ces dieux insoucians, et problématiques encore, d'Épicure¹⁷, qui laissaient le monde aller à son gré, sans plus s'en inquiéter que s'il n'eût pas existé. Notre Dieu à nous a voulu que le travail guidé, stimulé par l'intelligence eût l'empire du monde. Et s'il est arrivé quelquefois que la barbarie l'ait emporté sur la civilisation, c'est que la civilisation s'était endormie dans l'oisiveté, mère de tous les vices. Lorsque l'ancienne Rome succomba, il y avait longtemps qu'elle vivait des dépouilles des peuples vaincus; il y avait longtemps qu'elle avait renoncé à sa haute mission de civilisation, et ce fut au sein de l'orgie qu'elle sentit l'étreinte des rudes peuplades du Nord, qui venaient venger le monde, en exécutant la justice de Dieu.

490

495

500

505

En tête des réflexions qui précèdent, j'ai, comme point de départ, signalé le préjugé funeste qui frappe de mépris le travail, et par conséquent les travailleurs. Il est une autre erreur qui n'est pas moins funeste, et qu'il n'importe pas moins de combattre; je veux parler de cette notion absurde, injurieuse à la divinité autant qu'elle est pernicieuse à l'humanité, selon

510

15. Allusion au défilé de la Grèce, célèbre par la résistance de Léonidas I^{er} contre les Perses, et le sacrifice de trois cents Spartiates.

16. Hernán Cortés (1485-1547), conquistador espagnol qui envahit le Mexique et subjuguait l'Empire aztèque (1519-1540).

17. Philosophe grec (341-270 av. J.-C.), célèbre par sa morale hédoniste.

laquelle le travail serait une peine à laquelle le Créateur aurait
 515 condamné l'homme. Hélas! s'il faut des peines expiatoires en
 ce bas monde, n'y a-t-il pas assez des mille et une infirmités
 auxquelles l'homme est sujet, les maladies, les accidents, les
 malheurs de toute espèce, sans y ajouter encore le travail, qui
 n'est chez l'homme, pour ainsi dire, que la continuation de
 520 l'œuvre créatrice de Dieu, en tant qu'il s'applique à la matière,
 et qui tend à rapprocher l'homme de Dieu, en tant qu'il
 s'applique aux choses spirituelles?

Si cette doctrine de la nature pénale du travail n'était pas
 funeste, surtout par rapport aux classes laborieuses, on pour-
 525 rait ne guère plus s'en occuper que de mainte autre absurdité,
 qu'on laisse reposer en paix dans les cerveaux qui les enfantent
 ou les adoptent. L'artiste et le savant n'en poursuivraient pas
 moins avec ardeur, avec amour, avec bonheur, les beaux, les
 sublimes, les utiles travaux qui feront leur gloire et celle de
 530 leur pays. Mais cette doctrine, qui ressemble si fort au fata-
 lisme, qui tient engourdis cent quarante millions de nos
 semblables dans l'ancien monde, mais cette doctrine, comme
 le fatalisme musulman, étouffe chez les hommes, sous l'idée
 d'une inévitable nécessité, celle d'améliorer leur condition et
 535 de rechercher les moyens d'y parvenir. C'est ainsi que les
 masses des peuples sont tenues courbées sous le joug qu'on a
 l'audace et l'adresse de leur imposer. Eh! voici le secret: le
 christianisme, en proclamant la fraternité entre les hommes,
 porta le coup de mort à l'esclavage antique, qui ne reposait
 540 que sur la force brute, et les modernes exploiters de leurs
 semblables ont voulu remplacer la verge par une idée, par une
 croyance. Cette foule de peuples émancipés, se sont-ils dit, va
 nous demander compte et raison de notre opulence et de
 notre oisiveté. Elle va vouloir savoir pourquoi nous sommes
 545 riches et fainéants, et elle pauvre et succombant sous le poids
 du travail. Disons-lui que Dieu l'a condamnée au travail, et que
 nous sommes, nous, préposés de Dieu pour la gouverner, et

529 I,II,III travaux, qui 533 I,II,III,IV musulman étouffe 536 I,II,
 III,IV courbées vers la terre, et façonnées à recevoir le joug de quiconque a l'audace
 537 I,II,III,IV imposer. //Eh! voilà le secret

jouir, pour prix de notre administration, du fruit net de ses sueurs et de ses travaux.

Il n'est pas besoin de dire que les peuples ont cru longtemps à cette doctrine; mais ils commencent à douter et à discuter. De nouveaux précepteurs sont sortis du sein du peuple, qui ont dit que tout homme est obligé de travailler selon ses forces, son intelligence, sa position sociale; qu'un oisif, fût-il millionnaire, n'est pas plus exempt du travail que le plus humble mercenaire; qu'un homme qui ne fait rien d'utile est un membre à charge à la société, qu'il est même dangereux, ne fût-ce que par le mauvais exemple qu'il donne par son oisiveté. Qu'est-ce donc lorsque le riche oisif, comme ce n'est que trop souvent le cas, n'emploie son temps et ses richesses qu'à répandre autour de lui le vice, la débauche, la persécution?

Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social: Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que: Richesse oblige. Êtes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune: l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises, — travaillez. Ne vous sentez-vous pas l'aptitude aux affaires, livrez-vous à quelque étude utile; enrichissez votre esprit, — travaillez. N'êtes-vous pas propre aux travaux de l'intelligence, occupez-vous d'œuvres de bienveillance: tout le monde est capable de faire du bien à ses semblables. Et cela aussi c'est travailler, et de la façon qui n'est pas la moins méritoire. Vous prétendez au titre d'homme d'honneur mais est-ce honorable à vous, riche oisif, de ne pas remplir votre tâche dans la société où vous vivez? Ces richesses que vous prodiguez en objets de luxe et d'amusement frivole,

557 III même un membre dangereux 560 I,II,III,IV souvent les cas 560
I,II,III,IV son temps et 563 I,II,III,IV les temps et 577 I,II,III,IV n'est point
méritoire

elles ne sont pas votre œuvre, elles eussent existé sans vous. Eh! quand elles seraient votre œuvre, ne devez-vous rien à la société qui vous les conserve, à Dieu qui vous les a données de
 585 préférence à d'autres? Rendez donc à la société ce que vous lui devez, à Dieu ce qu'il attend de vous, dans le grand œuvre du progrès et du bonheur de l'humanité.

Si les sentiments du devoir et de l'honneur ne peuvent rien sur vous, écoutez du moins celui de la honte. Savez-vous qu'à
 590 Athènes l'oisiveté était un crime, oui, un crime puni de la peine de mort? Les législateurs des autres peuples civilisés n'ont pas eu le courage, ou n'ont pas senti le besoin de porter une peine aussi sévère contre l'oisiveté, que le firent Dracon d'abord, et après lui Solon¹⁸, l'un des sept sages de la Grèce;
 595 mais personne n'a jamais essayé de laver la tache d'infamie que ces deux grands législateurs ont imprimée à l'oisiveté.

Dracon et Solon légiféraient pour un peuple libre, et l'état d'anarchie dans lequel ils trouvèrent tous deux leur pays leur apprit que l'oisiveté enfante chez le peuple des esclaves, chez
 600 les grands des tyrans. Aussi les peuples les plus industrieux furent-ils presque toujours les plus libres. Sans parler des anciens, on rencontre, entre autres chez les modernes, les républiques d'Italie, les villes hanséatiques, et, de nos jours, l'Angleterre, la France, la Belgique et les États-Unis. C'est que
 605 les peuples industrieux ont plus que tous les autres besoin de liberté, et qu'ils trouvent dans leur travail les moyens de l'acquérir et de la conserver. On dit souvent que la liberté est la mère de l'industrie: je croirais plutôt que c'est l'industrie qui amène la liberté, ou au moins que ce sont deux sœurs jumelles qui, s'entr'aidant, croissent l'une avec l'autre... travail
 610 et liberté, messieurs, liberté et travail; hors de là point de salut.

Mais l'oisiveté est-elle donc si attrayante qu'il faille avoir recours à tant de raisonnements pour la combattre? Vous

18. Dracon (VII^e siècle av. J.-C.), législateur athénien renommé pour son code de lois rigide. Solon (640-558 av. J.-C.), homme d'État athénien, atténua la rigueur des lois draconiennes et posa les bases de la démocratie athénienne.

comprenez, sans doute, que par l'oisiveté je n'entends pas
seulement l'entière cessation de tout travail, mais aussi cette 615
paresse de l'esprit qui vous empêche de développer dans le
travail toutes les ressources de votre intelligence, à votre avan-
tage, comme à celui de votre pays et de l'humanité entière.
Car ce sont les grands travailleurs qui font les grands peuples, 620
et ce sont les grands peuples qui poussent l'humanité en avant.
N'y eût-il que cette pensée, et le travail fût-il vraiment pénible
en lui-même, comment, avec la haute destinée du travail
devant les yeux, ne résisterait-on pas aux fausses douceurs de
l'oisiveté? Ses charmes, si elle en a, sont tout à fait négatifs; ce 625
sont les charmes de la torpeur intellectuelle, qu'il faut bien
sentir à moins de cesser de vivre, faute de pouvoir goûter ceux
que procure le travail, quand de bonne heure l'on en a
contracté l'habitude. Et ici je prie mes jeunes amis qui
m'écoutent de me prêter une attention particulière. Quel- 630
qu'un a dit que l'homme était un animal d'habitude: et c'est
une grande vérité, si, comme on fait de certaines vérités, on
ne la pousse pas trop loin. Oui, messieurs, de bonne heure
habituez-vous à un travail continu et régulier, et je vous
prédis, en provoquant un démenti de la part de tout et chaque 635
travailleur dans le sens que nous donnons au mot, je vous
prédis que vous vous complairez dans votre travail; que vous
l'aimerez pour lui-même, abstraction faite des avantages
individuels que vous en attendriez; que l'oisiveté ou l'inaction,
au-delà du repos indispensable qu'il faut à l'homme, devien- 640
dra pour vous une source d'ennui insupportable. J'ai connu
des travailleurs, même de simples artisans, pour qui le repos
obligé des dimanches et fêtes était un supplice, et qui sou-
piraient après le lendemain pour reprendre leurs travaux
rudes, il est vrai, mais devenus agréables par l'habitude.
Maintenant consultez les oisifs d'habitude, et je vous assure 645
que vous les trouverez presque tous redoutant le lendemain,
qui ne leur promet que l'ennui de la veille, peut-être aussi un
certain remords secret qu'ils n'osent s'avouer, mais qu'ils
sentent malgré tout, qui leur reproche de vivre en opposition 650
aux lois de Dieu et de la nature. Oh! si les oisifs pouvaient
sentir, pendant un jour seulement, les vives et intimes

jouissances que procure le travail, il cesserait d'y avoir des oisifs dans le monde. Archimède, un rude travailleur celui-là, puisque les Romains, après s'être rendus maîtres de Syracuse, le surprennent occupé sur la place publique à tracer des figures de géométrie, — Archimède devint un jour fou de joie d'avoir résolu un problème qui l'occupait depuis longtemps, et sortit dans la rue en courant et criant : « Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. » Et demandez aux grands travailleurs en tous genres de quelles joies ineffables ont été récompensés leurs travaux, leurs méditations, lorsque le succès est venu couronner leurs efforts et leur constance.

Certains moralistes ont donné les passions de l'homme pour mobile à l'activité, au travail. C'est ce qui a fait dire, sans doute, à quelqu'un que, sans la Révolution française qui mit en jeu toutes les passions, Napoléon aurait mené une vie de bon et simple bourgeois dans quelque petite ville de France. Je n'en crois rien pour ma part ; l'intelligence de cet homme était faite pour remuer le monde, et d'une façon ou d'une autre le monde aurait senti son passage. S'il n'y avait eu qu'un grand capitaine en lui, à la bonne heure, mais son code et ses travaux diplomatiques et administratifs, et les écrits qu'il a dictés, montrent qu'il y avait aussi chez lui un grand homme d'État et un profond penseur. Avec cela on remue le monde aussi bien qu'avec l'épée. Voyez, lorsque le géant a été enchaîné sur son rocher¹⁹, son intelligence de flamme, semblable aux vautours de Prométhée, lui a dévoré les entrailles.

Les passions peuvent bien donner telle ou telle direction à l'activité de l'homme, imprimer une plus forte impulsion à cette activité ; mais le mobile principal, primitif, descend de plus haut ; il tient à la nature même de l'âme ou de l'intelligence humaine, substance naturellement, nécessairement active. En effet, l'action est l'intelligence même, et l'intelligence est l'action ; l'intelligence ne peut se supposer sans action, pas plus que l'action sans intelligence, et un être

19. L'île Sainte-Hélène, où Napoléon fut exilé.

intelligent qui cesserait un instant d'agir cesserait par là même d'être. Dieu, l'intelligence suprême, agit, travaille sans cesse; son œil et son doigt divins sont toujours et partout présents et en action, dirigeant et conservant son œuvre. Elle est si nécessairement active, votre intelligence, qu'elle ne cesse et ne peut 690
cesser jamais d'agir. Pendant que votre corps renouvelle ses forces dans le sommeil, puise une nouvelle vie dans une mort momentanée, votre âme, nature immortelle et partant infatigable, infatigable et partant immortelle, ne pouvant plus agir 695
dans le monde de son corps, se crée des impressions qui lui restent de son commerce avec lui, un monde à elle, monde vaporeux et fantastique, dont elle vous laisse, à votre réveil, les souvenirs gais ou tristes, clairs ou confus, plus ou moins conformes ou opposés aux idées de la veille. C'est encore un 700
grand mystère que les songes, que je n'essaierai certes pas d'éclaircir, et dont je ne parle que pour mieux faire sentir l'activité incessante de l'âme humaine. Or, le travail n'est autre chose que l'action de notre âme, au moyen de notre corps, de nos organes, que Dieu nous a donnés pour agir sur la matière, la façonner, l'exploiter selon ses vues, qui sont son secret à lui, 705
et dont nous devons espérer de connaître quelque chose un jour.

Qu'on ne rabaisse donc pas la divine origine et les hautes fins du travail. Qu'on ne fasse donc pas à Dieu l'injure d'avoir fait, de sa noble créature ici-bas, un mercenaire, un vil esclave, 710
j'allais presque dire une bête de somme. Je ne sais plus quel philosophe, devant qui on remarquait que Dieu avait fait l'homme à son image, répliqua: «Hélas! l'homme le lui a bien rendu²⁰.» Et l'homme a fait plus, c'est d'attribuer à Dieu ses propres œuvres. Certains hommes doués de plus de force, de 715
courage, de lumières que la masse de leurs semblables, au lieu d'employer ces dons de Dieu au bonheur, à l'avancement de l'humanité, s'en sont servis au contraire pour l'asservir et

20. «Dieu créa l'homme à son image» (Genèse 1, 27); «l'homme le lui a bien rendu» (Voltaire, *Le Sottisier*).

687 I,II,III,IV d'être. // Dieu
immortelle et ne pouvant plus agir dans

693 I,II,III,IV et partant infatigable et partant
699 I,II,III veille. // C'est

l'exploiter. Et lorsqu'ils ont eu courbé les peuples jusqu'à la
 720 terre sous le poids du joug imposé par eux, lorsque les peuples
 ont été, par un travail abrutissant, réduits presque au rang de
 la brute; enfin lorsqu'ils ont eu rabaissé l'homme si bas, si bas,
 qu'ils ont eu honte et frayeur de leur œuvre, ils ont osé,
 joignant le sacrilège au blasphème, faire proclamer jusque
 725 dans les temples que c'était là l'ouvrage et la volonté de Dieu.

La volonté de Dieu, c'est que tous les hommes soient
 heureux, que les bonnes choses de ce monde soient, autant
 que possible, fraternellement réparties entre tous; et si cela
 n'est pas, c'est que l'homme fait un mauvais usage des nobles
 730 facultés dont il est doué, c'est qu'il ne travaille pas selon les
 vues de la providence, qui a fourni amplement ce globe des
 moyens propres à rendre la vie agréable à l'homme. Il est bon,
 il faut que l'homme sache, quand il est malheureux, ou que
 c'est sa faute en usant mal des dons de Dieu, ou que c'est la
 735 faute des lois, des institutions sociales sous lesquelles il vit, afin
 qu'il s'amende lui-même ou qu'il travaille à réformer ses lois
 et ses institutions sociales. C'est un beau sentiment sans doute
 que la soumission à la volonté de Dieu; mais c'est le pervertir
 que de le pousser jusqu'au point de souffrir patiemment
 740 l'exploitation et l'abaissement. Serait-ce donc en vain que
 Dieu aurait donné à l'homme le sentiment du juste et de l'in-
 juste? Je ne veux pas dire que, si tous les hommes le voulaient,
 il n'y aurait pas de malheur, de peines, de souffrances sur la
 terre; mais le malheur serait beaucoup moindre, et l'on ne
 745 verrait pas les âmes bienveillantes, à la vue des maux qui
 affligent l'humanité, désespérer d'y trouver un remède qui ne
 serait pas pire que le mal. Le malheur relatif est inévitable, il
 est inséparable de notre nature imparfaite. Dieu, Dieu seul se
 suffisant à lui-même, peut jouir d'un bonheur parfait. Mais si
 750 le malheur est nécessaire, inévitable, l'excès du malheur ne
 l'est pas moins, et cependant il y a des millions d'hommes qui
 vivent dans l'excès du malheur. Et cet excès vient de l'homme
 et non de Dieu, et c'est l'homme qui en répondra; l'homme
 qui l'a fait, l'homme qui ne l'a pas empêché, l'homme qui n'y

a pas remédié. L'histoire est là, vous savez, pleine d'exemples 755
de grandes expiations, proclamant au milieu du feu, du sang
et des ruines, la loi de solidarité entre les générations et entre
les peuples. Malheur donc aux hommes, malheur aux puis-
sances qui, au lieu de travailler, selon les vues de Dieu, à 760
l'avancement et au bien-être de l'humanité, se servent de leurs
lumières et de leur pouvoir pour l'opprimer et l'abrutir; et
cela sous le vain prétexte de l'ordre public, comme s'il pouvait
y avoir de l'ordre public, où il y a dégradation de l'homme,
mais en réalité pour maintenir certaines classes privilégiées 765
dans une opulente et inutile oisiveté, et perpétuer l'exploita-
tion de l'homme par l'homme.

Excusons cependant ceux qui, par leurs paroles ou par
leurs écrits, ont contribué à répandre ou à maintenir la doc-
trine de l'obéissance passive. Il a pu se trouver des temps et
des lieux où il eût été dangereux, et contre l'intérêt même des 770
peuples, de proclamer trop hautement l'absurdité, l'immora-
lité, l'impiété de cette doctrine. Il n'est pas toujours bon de
proclamer certaines vérités. Chaque vérité a son temps
marqué, avant lequel elle court le risque d'avorter, et de tuer
la société qui lui donne le jour. Un philosophe du dernier 775
siècle, à qui, à la vérité, on reproche beaucoup d'égoïsme,
Fontenelle, disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se
donnerait bien de garde de l'ouvrir²¹. Il y a peut-être, en effet,
dans ce mot plus d'égoïsme que de philanthropie; mais il n'en
sert pas moins à faire voir que toute vérité n'est pas toujours 780
bonne à dire. Qui niera, par exemple, que les idées de liberté
sociale et politique n'aient été proclamées trop tôt en France;
qu'il eût été mieux d'attendre que les idées d'ordre et de
morale publics y eussent préparé les esprits? Mais Dieu, dont 785
la justice se fait quelquefois attendre pour être plus terrible, a
voulu sans doute montrer, par la grandeur du châtement,
combien sont coupables ceux qui traitent les peuples comme
s'ils étaient faits pour eux et non pour lui.

21. Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657-1757), *Par amour de la paix*.

773 I,II,III vérités: chaque vérité 774 III d'avorter et 776 I,II,III à qui
on reproche à la vérité beaucoup 777 I,II,III que s'il

Pour nous, Canadiens, félicitons-nous d'être nés dans un
 790 pays et dans un temps où l'on peut proclamer sans crainte
 toutes les vérités qui tiennent au bien-être et au progrès de
 l'humanité; où l'on peut dire aux grands comme aux petits,
 aux riches comme aux pauvres: Tous naissent égaux, et s'il y
 795 a des inégalités sociales, elles ne doivent être que le résultat
 des talents, du travail et de la conduite de chacun. Chacun a
 un droit égal aux avantages de la société, et doit par consé-
 quent être mis en position de pouvoir jouir de ces avantages.
 Chacun a droit aux fruits de son travail, mais pour cela il faut
 que tout le monde travaille; car celui qui ne travaille pas vit
 800 nécessairement aux dépens de ceux qui le font, c'est-à-dire de
 la masse de la société; qu'il soit riche ou pauvre, cela ne change
 en rien sa position vis-à-vis de la société; dans l'un et l'autre
 cas, c'est un bourdon dans la ruche.

Ah! prenons-y garde, nous qui habitons un jeune pays où
 805 l'oisiveté n'a encore pu étendre ses racines bien loin ni bien
 profondément; prenons-y garde, l'oisiveté, née des plus
 mauvais penchants de la nature humaine, choyée par
 l'ignorance, favorisée par les lois et les institutions, a été, sous
 le nom d'aristocratie, la plaie, la lèpre des nations euro-
 810 péennes nos mères. Tâchons d'éviter un mal qui leur a été, qui
 leur est si funeste encore. Favorisons par nos lois l'accumu-
 lation des richesses dans notre pays, mais en même temps
 mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour
 nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui
 815 peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines
 classes et les y perpétuer par voie d'hérédité. C'est par là que
 la vieille Europe s'est trouvée chargée de castes fainéantes et
 corruptrices, branches gourmandes et improductives, qui ont
 fini par épuiser l'ordre social. Pauvre Espagne, qui ne doit le
 820 reste de vie qui la soutient encore qu'à son ciel si beau, à son
 sol si riche. Pauvre Irlande, dont on désespère. Et toi, belle
 France, tu t'es relevée; mais quelle autre que toi eût pu sortir
 sauve de l'épreuve de la terreur et des coalitions européennes?

790 I,II,III un *temps*, où 793 I,II,III égaux; et 802 I,II,III société,
 dans 802 I,IV l'un ou l'autre 804 I,II,III pays, où 806 I,II,III,IV garde /
 l'oisiveté 819 I,II,III Espagne / qui 821 I,II,III désespère / Et

Et toi, opulente Albion, tu ne parais pas encore fléchir; mais
 auras-tu toujours l'empire des mers? seras-tu toujours l'entre- 825
 pôt du monde entier? Vienne le jour où tu serais laissée aux
 seules ressources de ton pays, ne gémiras-tu pas à ton tour sous
 le poids de ta double aristocratie, et ne réserves-tu pas à l'his-
 toire la réalisation de la fable des géants ensevelis sous Ossa et
 Pélion²²? 830

Ainsi, messieurs, faisons donc en sorte, par nos lois, par
 nos institutions, par nos mœurs, par nos idées, que tout le
 monde travaille chez nous. Là où tout le monde travaillera,
 chacun aura pour sa part une moindre somme de travail à 835
 accomplir. Il restera par conséquent plus de loisir à employer
 aux jouissances et aux perfectionnements intellectuels. Ici le
 travail de tous se présente plus spécialement sous son rapport
 avec le progrès moral et intellectuel de l'homme. Vous croyez,
 messieurs, comme moi à ce progrès. Vous n'êtes pas de ceux 840
 qui regardent l'humanité comme tournant sans cesse dans le
 même cercle; partant de la barbarie pour arriver par degrés à
 la civilisation, et retomber de là dans la barbarie pour recom-
 mencer comme de plus belle. Cela est bien vrai, ou l'a été
 jusqu'à présent pour la plupart des peuples qui ont marqué 845
 dans l'histoire, mais ce ne l'est pas pour l'humanité, qui
 ralentit le pas quelquefois, mais qui marche toujours de
 l'avant. Au premier échelon de l'échelle civilisatrice, on
 aperçoit l'Inde, dont l'action cependant, quoique évidente,
 sur la civilisation de l'Occident, se perd dans le crépuscule des
 premiers temps. L'on sait d'ailleurs que la civilisation de l'Inde 850
 s'est, pour ainsi dire, immuablement stéréotypée dès le
 commencement, posant ainsi à son berceau un point d'arrêt
 à l'humanité.

22. Selon la légende, les géants Aloades entassèrent le mont Pélion sur le massif d'Ossa afin d'atteindre l'Olympe pour y ravir les déesses Artémis et Héra.

839 I,II,III progrès; vous n'êtes 841 I,II,III cercle, partant 841 III par
 degré à 844 III présent, pour 845 I l'humanité qui 848 I,II,III l'action,
 quoique évidente *cependant* sur 850 I,II,III temps. On sait

Ensuite apparaît l'Égypte avec sa théocratie jalouse et
 855 avare de la science, et qui pour toutes reliques de sa civilisation
 n'a laissé au monde, comme un défi éternel, que les pyramides
 et les hiéroglyphes, aussi mystérieuses les unes que les autres.
 Vous savez qu'on a cru, jusqu'à présent, que les pyramides
 étaient des tombeaux que l'orgueil des Pharaons destinait à
 860 leurs royales momies. Mais voici qu'un jeune savant français,
 M. Fialin de Persigny²³, a employé les loisirs d'une prison à
 démontrer, avec toute apparence de raison, que la principale
 destination de ces monts artificiels était d'opposer un rempart
 aux sables envahissants du désert. Champollion allait, dit-on,
 865 nous expliquer les hiéroglyphes, mais voilà que la mort,
 complice du génie mystérieux de l'Égypte, l'enlève au milieu
 de ses grands et utiles travaux²⁴.

Mais nous allons enfin sortir du mystérieux; voici venir la
 Grèce, qui, confidente de l'Inde d'un côté, et de l'Égypte, sa
 870 mère en civilisation, de l'autre, va révéler enfin aux peuples la
 science et avec elle la liberté. Après elle vient Rome, qui répand
 au loin sa civilisation, qu'elle reçoit de la Grèce, et dont l'admi-
 rable législation civile régit encore le monde civilisé. Puis est
 venu, il faut bien le dire, une ère de ténèbres et de barbarie
 875 telle qu'on put désespérer de la civilisation. Mais Dieu, en
 décrétant la ruine du monde romain, qui ne répondait plus à
 ses vues bienfaisantes sur l'homme, songeait à en reconstruire
 un nouveau; et pendant que, semblables aux Hébreux aux

23. Victor Fialin, duc de Persigny (1808-1872), fut emprisonné, en 1840, pour son rôle dans les tentatives de coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte. Sa thèse, que Parent reprend ici à son compte, est depuis longtemps abandonnée.

24. L'égyptologue Jean-François Champollion (1790-1832) découvrit, en 1821, la correspondance entre les signes démotiques, hiératiques et hiéroglyphiques. Ses travaux, dont les résultats furent publiés notamment dans sa *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (1822) et dans son *Précis du système hiéroglyphique* (1824), permirent de découvrir le système graphique auquel correspondent les hiéroglyphes et rendirent possible le déchiffrement de la langue qu'ils utilisaient. Sa *Grammaire égyptienne* et son *Dictionnaire égyptien*, inachevés à sa mort, furent publiés à titre posthume en 1836 et en 1841 respectivement.

854 V,VI sa *théorie* jalouse <corrigé d'après I,II,III,IV> 857 I,II,III
 hiéroglyphes aussi 858 I,II,III cru jusqu'à 860 I,II,III momies; *mais* voici
 869 I,II,III Égypte sa 872 I,II,III civilisation qu'elle

pieds du Sinaï désespérant du retour de Moïse, on désespérait
 de l'humanité, celle-ci s'était retirée pour un temps au sein de 880
 l'Éternel, et, comme le grand législateur d'Israël, recueillait
 de la bouche divine les règles et les lois d'une civilisation
 nouvelle, plus belle, plus grande et surtout plus bienfaisante
 que l'ancienne.

Ainsi, la civilisation, née dans l'Inde, accueillie en Égypte 885
 où elle grandit à l'ombre et dans le silence du sanctuaire, se
 manifestant au dehors en Grèce, se propageant au loin avec la
 puissance romaine, mais seulement à la surface, pénètre avec
 le monde chrétien jusqu'au cœur de la société, convie tous les
 hommes sans distinction à la jouissance de ses bienfaits. Et la 890
 voilà maintenant qui se prépare à repasser d'Occident en
 Orient, chargée des dépouilles précieuses qu'elle a recueillies
 dans son long et glorieux voyage à travers les siècles et les
 nations.

Rendons justice à l'Antiquité, à laquelle nous devons 895
 beaucoup; mais que cela ne nous empêche pas de reconnaître
 les merveilles de la civilisation moderne, qui après un travail
 de quelques siècles a laissé bien loin derrière elle la civilisation
 grecque et romaine, surtout dans tout ce qui se rapporte au
 bien-être de l'humanité en masse. Car il ne faut pas l'oublier, 900
 cette gloire de la Grèce, cette grandeur de Rome avaient pour
 piédestal l'esclavage et l'exploitation des masses. Il n'en est pas
 tout à fait ainsi de notre temps: la gloire et la grandeur des
 nations s'appuient sur la liberté des peuples, et c'est avec des
 peuples libres que l'on fait les grandes choses. Aussi la 905
 tendance du travail civilisateur est-elle tout autre qu'elle était
 jadis; ce sont des peuples libres qui sont à l'œuvre, et c'est au
 profit des peuples que l'humanité progresse, et non plus au
 profit de certaines classes.

Mais ce travail, que l'on pourrait appeler le travail des 910
 peuples, ne fait guère que commencer. L'Europe, notre mère
 et notre préceptrice, n'est encore que partiellement

883 III bienfaisante. // Ainsi 897 I,II,III qui, après 901 III Grèce,
 grandeur de Rome 903 I,II notre temps; la 905 III fait aujourd'hui les

émancipée. Sur plusieurs autres points, on y voit l'anarchie lui déchirer le sein; la liberté n'y trouve pas encore ces idées
 915 d'ordre et de morale publics dont elle a besoin pour y prendre racine. L'Asie et l'Afrique n'ont pas encore reçu le nouvel évangile des peuples. Et il se trouve des hommes qui disent qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils ont payé leur dette au Créateur et à l'humanité. La tâche de l'homme sur la terre sera
 920 remplie, messieurs, lorsqu'il n'y aura plus un seul peuple au monde qui ne jouisse de la plus grande somme de bien-être social, moral et intellectuel dont il est susceptible. Et si cela n'est pas une vérité incontrovertible²⁵, Dieu n'est pas l'être sage, bon, juste, grand que l'on se figure; il n'y a pas de Dieu,
 925 si ce n'est le Dieu des oisifs. Mais voyez quel Dieu l'on offrirait à vos adorations. Il aurait déversé les biens de ce monde sur quelques hommes privilégiés, mais seulement pour leur permettre de passer leur vie bien inutilement pour leurs semblables, et le plus agréablement possible pour eux seuls. Il
 930 leur aurait donné force et santé, mais seulement pour mieux supporter les fatigues du plaisir. Il leur aurait départi une intelligence capable de grandes choses, (car ces messieurs n'avouent jamais qu'ils sont des imbéciles,) mais nullement pour l'exercer. On ne sait trop, à vrai dire, pourquoi on l'a,
 935 cette intelligence, si ce n'est pour mieux apprécier les mérites d'un cheval ou d'une maîtresse. Voilà le Dieu tel que nous le font les oisifs; voilà Dieu tel qu'on l'a adoré dans le monde civilisé jusqu'à naguère. Mais l'Amérique un jour s'est levée avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au
 940 monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs. L'Europe, qui sur plusieurs points chancelait dans la foi antique, n'a pas tardé à reconnaître que le Dieu qui apparaissait à l'Occident était le vrai Dieu de l'humanité, et s'il n'a pas d'autels dans tous les palais, il en a dans les cœurs de

25. Anglicisme, pour « irrécusable ».

913 I,II,III émancipée: sur plusieurs 917 I,II,III peuples; et il 919 III l'humanité / La 922 III susceptible; et si 926 III adorations ? II 929 I,II, III seuls; il leur 931 I,II,III plaisir; il leur 935 I,II,III apprécier le mérite d'un 943 I,II,III l'humanité; et 944 III,IV pas encore d'autels

tous les peuples. Et aujourd'hui vous voyez Rome, cette maîtresse du monde politique ancien, comme elle est devenue la reine du monde religieux moderne, vous voyez Rome, sous les auspices d'un pontife éclairé²⁶, préparer les voies à l'introduction du nouveau Dieu. Unissons nos vœux aux efforts du vénérable chef de la chrétienté pour former et cimenter une sainte et salutaire alliance avec la religion, cette puissance modératrice des passions, la liberté saura beaucoup mieux éviter les écueils dont sa route est parsemée. Ô Rome! écoute la voix des peuples; prête-leur la main qu'ils te demandent pour s'aider à se relever; guide-les dans la voie d'émancipation et d'avancement où les appelle une voix d'en haut, et une fois encore tu peux être la maîtresse du monde. Tu le fus jadis par l'épée; plus tard tu le devins par la pensée; redeviens-le par l'amour. Fais-toi le centre, la modératrice, la directrice du progrès humanitaire. Invite les bons rois et les peuples libres à établir dans ton sein un auguste conseil de propagande, dont l'objet serait de diriger les travaux réunis de tous vers la régénération de l'humanité entière.

Si nous ne vivons pas dans un temps où les prodiges se multiplient à tel point qu'ils passent presque inaperçus, une pareille idée pourrait paraître extravagante. Mais ce qui s'est passé depuis un demi-siècle me rassure. C'est maintenant l'in vraisemblable, l'impossible, qui est le plus près de la vérité, de la réalisation. Il est tels grands fous des deux derniers siècles, qu'on reconnaît aujourd'hui pour des génies que nos aïeux n'avaient pas compris. Et eux-mêmes, si on leur eût

26. Pie IX (1792-1878), pape de 1846 à 1878, décréta des mesures d'amnistie et institua des réformes qui lui valurent une grande popularité au début de son règne. Lors des révolutions populaires de 1848, il devra cependant s'enfuir à Gaète. En 1849, il fut rétabli à Rome par le corps expéditionnaire français; en 1871, Pie IX refusa la « loi des garanties » qui lui reconnaissait la souveraineté sur le Vatican et se considéra comme prisonnier. Il condamna le libéralisme, le socialisme, le naturalisme (encyclique *Quanta cura* et *Syllabus*, 1864) et réunit le premier concile du Vatican, qui proclama le dogme de l'infaillibilité pontificale (1870).

951 I,II,III alliance entre la religion 958 III l'épée, plus 960 I, II,III humanitaire; invite les 965 II,III passent presque inaperçus, une 967 I,II,III rassure; c'est maintenant 971 I,II, III,IV compris; et eux-mêmes

prédit ce que nous voyons de nos jours, auraient condamné le prophète aux petites-maisons²⁷.

Pour prévoir avec justesse certains grands événements
 975 futurs, il suffit souvent de faire attention aux conséquences qui
 doivent découler nécessairement de certaines idées ou prin-
 cipes nouveaux, qui quelquefois, comme des éclairs, jaillissent
 de l'intelligence humaine en travail. Nous avons vu ce qu'a
 déjà fait le principe de la liberté populaire qui n'est proclamé
 980 que d'hier. Eh bien ! on proclame aujourd'hui un autre prin-
 cipe dont les conséquences seront immenses pour l'humani-
 té, je veux parler du principe du libre-échange. La doctrine
 du libre-échange, comme on sait, est fondée sur cette vérité
 trop longtemps méconnue, et dont l'ignorance a causé des
 985 maux incalculables, savoir : Que chaque peuple est intéressé à
 la prospérité des autres peuples, par la raison toute simple
 qu'on ne vend qu'aux riches. Voilà donc les peuples intéressés
 directement à favoriser la prospérité et l'avancement les uns
 des autres.

On peut en dire autant de certaines découvertes dans les
 990 arts ou dans les sciences. Celui qui, lors de la découverte ou
 introduction, en Europe, de la poudre à canon dans le quator-
 zième siècle, et de l'art de l'imprimerie dans le siècle suivant,
 en eût pu calculer les conséquences pour la société euro-
 péenne, eût pu prédire dès lors l'émancipation humaine, telle
 995 que nous la concevons de nos jours. En effet, la poudre à canon
 établissait l'égalité physique entre les hommes, en mettant aux
 mains des serfs une arme dont les maîtres, ces chevaliers
 bardés de fer, ne pouvaient plus éviter l'atteinte mortelle. Et
 1000 l'imprimerie, en conviant l'homme du peuple au banquet de
 la science, le rendait intellectuellement et moralement l'égal
 de ses dominateurs. Or, où se trouve égalité physique, intel-
 lectuelle et morale, il doit y avoir égalité politique : c'est de
 conséquence rigoureuse. Aussi désarme-t-on les peuples que

27. Hôpital de Paris où l'on enfermait les aliénés.

977 III quelquefois jaillissent, comme des éclairs, de 984 I,III trop long-temps
 méconnue 992 I,II,III introduction en 999 I,II,III mortelle ; et l'imprime-
 rie

l'on veut tenir dans la sujétion, et prohibe-t-on chez eux la 1005
 liberté de la presse. Mais en dépit des censeurs et des
 prohibitions, la liberté fera le tour du monde. Les hommes
 forts nourris du lait de la liberté débordent déjà sur tous les
 points; ils sont au cœur de l'Inde, ils frappent aux portes du
 Japon, ils ont pris pied aux confins du céleste empire et racine 1010
 en Australie, enfin ils étreignent l'Afrique de toutes parts.

Alors qu'y aurait-il donc de si absurde dans la prévision
 que les peuples se réuniront un jour, en congrès général, pour
 travailler de concert à la régénération de l'espèce humaine?
 On a bien vu les rois tenir des congrès pour s'entendre sur les 1015
 moyens de maintenir les peuples sous le joug, pourquoi les
 peuples n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt commun?

J'ai pour ma part une assez haute idée des peuples pour
 croire qu'ils travailleront à répandre les bienfaits de la liberté,
 une fois qu'ils l'auront fermement établie chez eux. Sans cela 1020
 il faudrait croire que l'homme n'est qu'un hideux composé
 d'égoïsme. L'homme pense d'abord à son bien-être indivi-
 duel, je le veux, et c'est dans l'ordre. Mais il est au fond du
 cœur de l'homme un noble sentiment que Dieu n'y a pas
 implanté sans dessein, et qui doit aussi influencer sur les actions 1025
 de l'homme; ce sentiment, je pourrais presque dire ce besoin,
 c'est la bienveillance. L'homme se sent porté, ressent du plaisir
 à faire du bien à ses semblables: ce sentiment paraît même
 n'être pas tout à fait étranger à la brute. L'homme a de plus
 un autre besoin d'expansion, qui lui est particulier, en ce qu'il 1030
 tient à l'intelligence, à l'âme: ce sentiment, ce besoin, qui n'a
 pas encore, que je sache, reçu de nom particulier, — car je
 rejette le mot de Prosélytisme comme n'étant pas assez noble,
 — ce besoin, ce sentiment innommé, est cette impulsion
 interne qui pousse l'homme à étendre l'empire de ses idées. 1035
 C'est de ce sentiment que Dieu se sert pour propager les
 connaissances et les vérités utiles parmi les hommes; c'est le
 sentiment qui fait les apôtres, les savants, les grands patriotes,

1006 I,II,III presse; mais en 1008 III forts, nourris 1010 I,II,III du
 Céleste-Empire et 1020 II,III l'auront établie 1023 I,II,III ordre; mais il

en un mot, tous les grands précepteurs de l'humanité, et qui
 1040 aux uns comme aux autres fait braver la prison, l'exil, la mort
 même, et, ce qui est souvent plus douloureux encore, l'ingrati-
 tude des hommes mêmes pour qui ils se dévouent.

Eh bien ! ces deux mobiles de l'action humaine, lorsqu'ils
 auront complété l'œuvre de la régénération de quelques
 1045 peuples, iront continuer leurs œuvres chez d'autres peuples ;
 et il est assez raisonnable de supposer que ceux qui seront
 engagés dans cette noble propagande aimeront, chercheront
 à coordonner, à concentrer leurs efforts afin d'en augmenter
 la puissance et l'efficacité. Que ce soit à Rome, à Londres, à
 1050 Paris ou à Washington, les peuples auront un jour leur
 congrès.

Eh ! voyez donc ces sympathies politiques qui ne connais-
 sent plus de frontières, qui s'élancent au-delà des océans
 comme autant de fils dont se formera la chaîne qui doit un
 1055 jour lier les peuples libres dans une sainte et fraternelle union.
 Les distinctions nationales perdent leur ancienne significa-
 tion ; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement
 parler, d'Anglais, de Français, d'Allemands et d'Américains ; il
 n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des
 1060 égoïstes ou des libéraux. On ne s'informerait plus si tel homme
 parle cette langue ou cette autre, mais seulement si ses paroles
 et ses discours sont ceux d'un homme libre.

Ces anciennes haines et préventions entre les peuples
 étaient principalement l'ouvrage de leurs exploiters, qui,
 1065 pour diviser les peuples et les pressurer plus à l'aise, firent
 longtemps croire à l'existence d'intérêts commerciaux et
 industriels opposés entre les différents pays. L'on commence
 à voir aujourd'hui, comme je n'ai fait que le remarquer plus
 haut, que, loin d'avoir à perdre à la prospérité de ses voisins,
 1070 on y a au contraire tout à gagner. L'on sait aujourd'hui qu'il
 n'y a qu'un moyen de prospérer, c'est de travailler ; que plus
 un pays aura de travailleurs, plus il s'enrichira ; que, de même,

1039 I,II,III mot tous 1042 I,II,III,IV pour *lesquels* ils 1044 I,II,III,IV
 de *chez* quelques 1045 III continuer *leur œuvre* chez 1058 I,II,III d'Alle-
 mand, d'Américains 1065 III firent *long-temps* croire

plus il aura de gens oisifs, moins il aura de prospérité. Car, avant d'aller sur les marchés étrangers pour vendre ou pour acheter avec le fruit de son travail, il faut en déduire tout ce que consomment ceux qui ne font rien, qui ne produisent rien. Dorénavant donc ce ne sera plus au-dehors que l'on ira chercher les ennemis de la prospérité publique, mais au-dedans; ce sera aux oisifs, aux classes improductrices que l'on s'adressera, et à qui l'on demandera compte. Il faudra donc que chacun travaille selon sa position, selon ses facultés. On ne recourra probablement pas au remède un peu rude pour nos mœurs qu'employèrent Dracon et après lui Solon²⁸; mais on saura, au besoin, mettre l'oisif opiniâtre dans la nécessité de travailler.

Mais espérons qu'on n'aura pas besoin de recourir à aucun moyen violent pour obliger tout le monde à travailler; que chacun sentira trop bien l'obligation du travail pour tous, pour ne pas s'y soumettre de bon gré. Le but des nouvelles sociétés ne se bornera plus à soutenir l'éclat d'un trône et d'une aristocratie fainéante; il s'agira de la régénération de l'humanité entière, à laquelle chaque peuple tiendra à honneur de contribuer, autant qu'il sentira qu'il est de son intérêt de le faire. En effet, messieurs, transformons en imagination les centaines de millions d'hommes qui habitent l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, transformons-les, dis-je, en autant de travailleurs libres, actifs et intelligents, comme le sont en général les habitants de l'Amérique du Nord. Quelle somme de subsistances! quelle masse de jouissances existeraient qui n'existent pas! quels moyens incalculables d'action entre les mains de l'homme! C'est pourtant vers ce but que marche l'humanité, et d'une manière aussi certaine qu'il l'est que la Terre tourne autour du Soleil.

Les peuples innombrables qui ne sont pas encore en voie de régénération devront se civiliser, ou disparaître de la face du globe pour faire place aux races plus fortes de la civilisation.

28. Voir *supra*, p. 162, n. 18.

1094 I,II,III effet, *Messieurs*, transformons

C'est malheureusement ce qui a lieu de nos jours sur ce continent vis-à-vis de cette belle et noble race d'hommes que nos pères y rencontrèrent. Un de nos gouverneurs, sir Francis
 1110 Bond Head, écrivant au secrétaire colonial²⁹, en 1836, se demande: «Quelle est la raison de tout cela? Pourquoi les vertus simples des races aborigènes d'Amérique doivent-elles, dit-il, dans les circonstances, faiblir devant les vices et la cruauté de l'ancien monde? C'est là, ajoute-t-il, un problème
 1115 que personne d'entre nous n'est capable de résoudre; la chose est aussi mystérieuse que l'objet en est inexplicable.»

L'explication que cherche l'écrivain est bien simple: le sauvage d'Amérique a pris nos vices et laissé de côté nos vertus; il a pris ce qui fait notre faiblesse, et négligé ce qui fait notre
 1120 force, le travail et les idées de la civilisation. Le sauvage pense comme nos nobles au sujet du travail, il le tient en mépris! N'est-il pas remarquable que nos classes aristocratiques qui s'en vont, qui disparaissent, voient le travail du même œil que le sauvage, qui s'en va, qui disparaît aussi? S'il y a quelque
 1125 mystère là-dedans, il gît dans le décret de Dieu, qui a voulu que le travail eût l'empire du monde. Pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'il en fût ainsi? Si c'est là le mystère dont sir Francis demandait l'explication, il a eu raison de dire que personne ne pourrait l'éclaircir, car c'est encore là un des secrets de Dieu, devant lesquels la raison doit s'abaisser. Qu'il nous suffise, au
 1130 reste, de croire que Dieu nous laissera connaître tout ce qui est nécessaire à notre bonheur et à notre perfectionnement; et c'en est certes tout à fait assez pour nous occuper long-temps, bien long-temps encore. On ne peut s'empêcher de regretter le temps précieux que nombre d'hommes de génie ont perdu à la poursuite de connaissances vaines, chimériques, ou inaccessibles à l'esprit humain, et ne servant qu'à fourvoyer l'humanité. Aussi Socrate, le plus sage des hommes de l'ancienne Grèce, disait-il à ses disciples il y a deux mille et
 1135

29. Sir Francis Bond Head fut gouverneur du Haut-Canada en 1836; le secrétaire colonial était lord Russell.

1124 I,II,III aussi. S'il 1128 III dire, que 1133 III occuper *long-temps*, bien *long-temps* encore 1139 III Grèce, *terre si féconde en sages*, disait-il

quelque deux cents ans: «Il faut adorer la providence et ne 1140
pas porter trop loin ses recherches sur les choses divines³⁰.»
Et il tenait pour vaines et désagréables à Dieu toutes les
sciences et doctrines qui ne peuvent avoir d'utilité pour la vie
pratique.

Concluons, messieurs. Si j'ai réussi à captiver votre 1145
attention, vous devez être fatigués; si je n'ai pu y réussir, vous
devez être ennuyés; et dans l'un et l'autre cas, je dois en finir,
quoiqu'il y ait encore beaucoup de points à visiter dans le
champ que nous venons de parcourir. Je crois, cependant, en
avoir dit assez pour vous faire sentir la noblesse, les avantages, 1150
les douceurs même et, par-dessus tout, l'obligation du travail
pour tous sans exception; pour le riche comme pour le pauvre;
pour le grand comme pour le petit; pour le citoyen en faveur
de son pays; pour les peuples en faveur de la race humaine
entière. Ne serait-ce pas, en effet, rapetisser les vues du 1155
Créateur que de borner la fin du travail à l'intérêt de chaque
individu ou de chaque peuple? On n'est pas l'Angleterre, on
n'est pas la France, on n'est pas les États-Unis pour soi seule-
ment. La providence en créant tant de grandeur, tant de
puissance, tant de lumières, a voulu qu'il s'en épanchât un peu 1160
au-dehors au profit de l'humanité. Il est encore moins permis
aux nations qu'aux particuliers d'être égoïstes, rapaces et
spoliatrices.

Quant à nous, Canadiens, hâtons, par un travail constant 1165
et sagement dirigé, l'arrivée de l'époque où nous pourrons
aussi jouer un rôle dans le grand drame du monde. Quelque
éloignée qu'elle puisse être encore, je suis assuré que ce rôle
ne fera pas rougir les mânes de nos pères; qu'il sera ce qu'il
doit être, libéral, noble et généreux, digne en tout des deux
grandes nations auxquelles nous tenons par des liens si étroits. 1170

30. Il s'agit en réalité d'une citation des *Mémoires* de Xénophon (430-355
av. J.-C.).

1140 I,II,III la *Providence* et 1145 I,II,III,IV Concluons, *Messieurs*. Si
1147 III cas je 1159 I,II,III La *Providence* en

Nous surtout, Canadiens-Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à installer dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité, sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce?

Encore un mot, messieurs, et pour vous. Permettez-moi, avant de prendre congé de vous, de féliciter la jeunesse canadienne de cette ville des avantages précieux que lui offre votre Institut³¹. Il est pour elle une école de haut enseignement mutuel, elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation, et le pays une pépinière de grands et utiles citoyens. Poursuivez votre œuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire d'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer, en grande partie, le mérite et la gloire. Si vos aînés vous refusent le tribut de quelques-unes de leurs veilles; si, par indifférence ou à cause de leurs occupations, ils ne veulent ou ne peuvent venir éclairer, diriger, encourager, stimuler vos travaux; eh bien! travaillez seuls. Certes, ce que vous avez déjà fait, les pages éloquentes, bien pensées, bien écrites qui sont déjà sorties de cette enceinte, n'ont pas manqué, je vous l'assure, de faire battre le cœur de la patrie de joie, d'orgueil et d'espérance. Bientôt vous serez appelés à prendre la place de la génération virile actuelle, à devenir vous-mêmes acteurs sur la scène du monde, dont vous faites un si brillant apprentissage. Alors, rappelez-vous votre Institut; rappelez-vous vos besoins, vos désirs, vos murmures de jeunes hommes, et faites envers vos cadets d'alors mieux que n'auront pu faire pour vous vos aînés d'aujourd'hui.

Messieurs, encore une fois travaillons, il n'y a que le travail qui régénère les peuples, c'est sous ses auspices qu'ils s'alimentent de sentiments grands et généreux. On s'étonne quelque-

31. L'Institut canadien de Montréal (voir *supra*, p. 97, n. 2).

1171 III Canadiens-français, issus 176 I,II,III espèce. // Encore 1177
I,II,III,IV mot, Messieurs, et 1188 I,II,III veilles, si

fois que Lacédémone ait pu lutter si longtemps contre l'influence d'Athènes: c'est qu'à Sparte les nobles instincts du cœur étaient entretenus par le travail obligatoire pour les grands et les petits, et, conséquence naturelle, relevés par l'égalité qui régnait entre tous les citoyens; c'est qu'à Sparte les mères, vivant sous l'idée que là est la patrie où domine l'esprit du travail, présentaient à leurs fils partant pour le combat un bouclier, disant: «Avec ou dessus», c'est-à-dire, libres à vous de revenir, mais à deux conditions, c'est-à-dire, morts ou vainqueurs.

Vous citerai-je, mesdames, l'exemple d'une illustre femme de l'Antiquité, Cornélia, fille d'un grand homme et mère des Gracques, héros qui sont pérés au service de la cause populaire. Elle avait surveillé leur éducation avec une sollicitude toute maternelle et les avait rendus les égaux des plus grands hommes du temps où ils vécurent. Aux dames, ses amies, qui lui reprochaient le peu de cas qu'elle faisait des parures et des diamants, elle avait accoutumé de répondre qu'elle avait chez elle, faisant allusion à ses deux fils, de précieux, d'incalculables bijoux. N'allez pas croire, pourtant, que je sois un de ces moralistes grondeurs, moroses, qui dédaignent se baisser pour cueillir à droite et à gauche les roses qui décorent le parterre. Félicitez-vous du rôle que la société vous confie pour exciter les nobles inspirations de l'homme, continuez d'encourager par votre présence et, soyons justes, d'embellir les réunions de vos jeunes compatriotes: le plus grand avantage vous en reviendra.

N'oubliez pas non plus que ce n'est qu'avec les hommes grands et forts de la grandeur et de la force intellectuelles que vous partagerez ces douces jouissances qui l'emportent, soyez-en persuadées, sur les jouissances moins pures des sens et moins durables.

Considérations sur notre système d'éducation
populaire, sur l'éducation en général et
sur les moyens législatifs d'y pourvoir¹

Messieurs,

5 **A**VANT D'ENTRER EN MATIÈRE, je dois vous faire remarquer
que, pour me conformer à l'acception commune du mot
«éducation» en ce pays, j'ai dû, dans le cours de cette lecture,
l'employer fréquemment dans le sens plus restreint des mots
10 «enseignement» ou «instruction». Le mot «éducation»,
comme vous savez, comprend tous les perfectionnements dont
l'homme en société est susceptible. Ainsi, l'éducation est
morale et religieuse, physique et intellectuelle tout à la fois.
L'enseignement, l'instruction, dans leur acception ordinaire,
15 ne se rapportent qu'à l'intelligence, et ne comportent consé-
quemment qu'une partie du sens du mot éducation. Ceci
expliqué, entrons en matière.

Au milieu de la tourmente politique qui nous a ballottés
pendant le demi-siècle écoulé, et dont nous ressentons encore
les oscillations, l'éducation du peuple, comme l'éclair au
20 milieu de l'orage, est, de tous les sujets qui ont attiré l'attention

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 19 février 1848. Cf. appendices I et II, *infra*, p. 415-421.

VARIANTES: I: *La Minerve*, 24 et 28 février 1848; II: *Le Canadien*, 28 février-1^{er} mars 1848; III: *Mélanges religieux*, vol. 11, nos 48-49, février 1848; IV: James Huston, *Le Répertoire national*, t. IV, p. 316-357; V (TEXTE DE BASE): Étienne Parent, *Discours*, 1850, p. 117-157.

6 III mot *Éducation* en 11 I,II,III Ainsi l'éducation

pendant cette période, celui qui a su le mieux percer les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique, et partager l'opinion publique avec les grandes questions de réforme et de liberté constitutionnelles, qui n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. La presse, comme toujours, a pris sur le sujet une vive et féconde initiative; la tribune lui a fait un éloquent et fidèle écho, et la législature, cédant à ces deux voix du peuple, a été, depuis une quinzaine d'années surtout, prodigue de lois et de secours en faveur de l'éducation. Aussi, je crains presque d'être accusé de témérité, en venant vous entretenir d'un sujet sur lequel le dernier mot doit avoir été dit depuis longtemps.

Oui, le dernier mot a été dit; les hommes éclairés et amis de leur pays sont tous d'accord sur les avantages, sur la nécessité, sur l'obligation d'instruire le peuple. Mais que signifie donc cette opposition si vive et en apparence si générale sur plusieurs points du pays que rencontrent vos lois d'éducation parmi le peuple? Ici, vous voyez ce peuple, si plein de vénération pour ses pasteurs spirituels, rester sourd à leurs exhortations en faveur de l'éducation. Là, le ministre de l'évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère, juge prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus justement respectés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques nocturnes contre la propriété, contre des maisons d'école même. Un jour, rencontrant un des plus notables citoyens d'une de nos principales paroisses, je le félicitais de ce qu'il n'y avait pas de trouble dans sa paroisse à propos de l'Acte d'éducation², et de ce que tout allait bien chez lui: «Oui, dit-il,

2. Faisant suite à deux versions antérieures de lois scolaires, celles de 1841 et de 1845, l'« Acte d'éducation » fut adopté en 1846. Cette loi définissait les écoles publiques et les devoirs des administrateurs; elle reconnaissait le droit à l'enseignement confessionnel, soit catholique, soit protestant, et surtout, elle imposait la taxation obligatoire pour financer les écoles. C'est cette dernière mesure qui fut mal reçue par les francophones.

35 I,II,III vive, et 36 I,II,III pays, que 37 I,II,III Ici vous 39 I,II, III Là le 46 III maisons d'écoles même 49 I,II,III l'Acte d'Éducation, et

tout va bien chez nous, parce que, voyant l'inutilité de parler en faveur de la loi, nous nous sommes tus.»

En présence de pareils faits, que doivent faire les bons citoyens? J'en ai rencontré qui levaient les épaules et cour-
 55 baient la tête comme pour dire: «Que voulez-vous faire avec un pareil peuple?» Ce sont les hommes du découragement, ceux-là; ils désespèrent, mais à tort, du salut de la patrie.

D'autres, plus ardents, ne voient de salut que dans la coercition et veulent user, pour soumettre le peuple, de toute
 60 l'autorité de la loi et du gouvernement. Mais ils oublient que nous vivons sous un gouvernement représentatif, et qu'il est au pouvoir, dans certaines circonstances, même d'une minime section du peuple, chez nous où le suffrage électoral est
 65 presque universel, de déplacer le pouvoir et de le mettre entre les mains d'hommes qui céderont à ses préventions, à ses préjugés. Le remède violent qu'on nous propose là, d'ailleurs, n'est possible qu'avec l'arbitraire; pour l'administrer, il faudrait voiler pendant un temps l'image de la liberté, fermer le sanctuaire de la constitution.

Mais avant d'abattre notre pavillon, ou de le clouer au mât, tristes alternatives³ l'une et l'autre, n'y aurait-il pas moyen de
 voir s'il n'y a pas quelque chance de salut autre que le désespoir? Ne vaudrait-il pas la peine de s'enquérir, plus attentive-
 75 ment qu'on ne l'a fait peut-être, si l'opposition du peuple est aussi aveugle, aussi irraisonnable qu'elle paraît l'être au premier abord? N'y aurait-il rien dans votre loi qui, au moins, expliquerait la conduite du peuple, s'il ne la justifiait pas? Il vaut la peine d'y penser avant de recourir à des moyens extrêmes ou d'abandonner la partie. Il y a presque toujours
 80 dans les mouvements de l'esprit populaire une haute raison cachée, qu'il faut avoir soin de rechercher, de connaître et d'apprécier. Sans cela vous vous exposez à commettre faute

3. Anglicisme, pour «solutions de rechange».

71 III pas *moyens* de 77 I,II,IV,V justifiait pas. II <corrigé d'après
 III> 79 I,II,III extrêmes, ou 79 I,II,III toujours, dans 80 I,II,III popu-
 laire, une

sur faute, la dernière en entraînant toujours une plus grande, jusqu'à ce que cette pyramide renversée, manquant par sa base, s'écroule sur la société, et la couvre de débris. 85

Pour moi, messieurs, je ne désespère pas du peuple; je ne le crois pas ennemi de l'éducation. Eh! que sommes-nous pour la plupart? les enfants du peuple, issus de laboureurs ou d'artisans, vivant dans une médiocre aisance, et qui cependant ont fait des sacrifices immenses pour eux, pour nous procurer l'éducation que nous avons eue. On n'en demande pas autant, certes, au peuple de nos campagnes. On n'exige pas de lui qu'il envoie ses enfants dans des pensionnats coûteux. Tout ce qu'on lui demande, c'est le temps de ses enfants et une modique rétribution, charge qu'un bon nombre sont en état de supporter sans trop se gêner; et la loi pourvoit à l'exemption des pauvres. Le cri «aux taxes» ne m'explique donc pas suffisamment l'opposition du peuple à l'Acte d'éducation: ce n'est à mes yeux qu'un cri de ralliement, un épouvantail, un prétexte. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus; et si on peut découvrir cette cause cachée au fond de l'instinct populaire, il sera peut-être facile de trouver un remède plus doux, plus efficace, moins dangereux que la coercition. 90 95 100

C'est une arme à double tranchant que la coercition. Aujourd'hui on l'emploierait à une œuvre sainte et salutaire, demain à faire prévaloir des mesures spoliatrices et liberticides. Il suffirait aux hommes qui auraient le pouvoir en main de dire et de faire répéter à leurs complaisants: «C'est pour le plus grand bien du peuple qu'on le force à adopter cette loi, cette mesure.» Eh! messieurs, est-ce dans ce pays qu'il est nécessaire de s'appesantir sur cette vérité? combien de fois ne nous a-t-on pas tenu ce langage? Non, n'habitons pas le peuple à se soumettre sans discussion, sans résistance constitutionnelle et légitime, à des mesures qui lui répugnent. Au contraire, que les législateurs et les gouvernants apprennent à prévoir, à craindre, à étudier les antipathies, les résistances populaires. Le plus souvent ce sera pour eux le moyen de 105 110 115

86 I,II,III moi, *Messieurs*, je 95 III nombre *au moins* sont 96 I,II,III gêner et 98 I,II,III l'Acte d'Éducation: ce

donner plus de perfection à leurs projets de loi, et de remédier aux défauts des lois existantes. Le Canada n'est certes pas le
 120 pays où l'on doive et puisse prêcher l'infailibilité du législateur. On y fait les lois avec beaucoup trop de précipitation et d'irréflexion. Nous avons maintenant pour préparer nos grandes lois des chefs de départements, ministres d'État, dont l'attention est constamment absorbée par les affaires de leurs
 125 bureaux, et par les délibérations fréquentes du conseil exécutif, où se portent un nombre infini d'affaires mineures, qui devraient être laissées à l'action des départements, comme cela se pratique dans les grands gouvernements constitutionnels. Ajoutez à cela que ces hommes sont en outre chefs de
 130 parti, et par là nécessairement mêlés aux rivalités de parti, autre source de préoccupations vives et incessantes.

Notre machine administrative est mauvaise. Ce sont encore à peu près les rouages et la routine du vieux système irresponsable, qui pouvaient convenir alors, mais qui ne sauraient convenir aujourd'hui. Si l'on veut avoir le gouverne-
 135 ment responsable, avec tous ses avantages sous le rapport de la législation, il faut modeler notre machine administrative sur celle de la mère-patrie et des autres gouvernements représentatifs bien organisés; décharger le conseil d'État de la menue
 140 besogne des départements, et mettre ces derniers sur un meilleur pied. Sans cela, attendons-nous, comme par le passé, à des lois faites à la vapeur, à l'électromagnétisme même dans l'occasion.

Vous me pardonnerez, j'espère, cette petite digression
 145 administrative, qui porte sur un sujet assez important pour que je n'aie pas dû manquer l'occasion d'en dire quelque chose.

Tout le monde connaît le mot de Solon⁴, disant qu'il n'avait pas donné les meilleures lois à Athènes, mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien. N'aurait-on pas,

4. Voir *supra*, p. 162, n. 18.

125 I,II,III du *Conseil Exécutif*, où 137 III sur celles de 139 I,II,III le
Conseil d'État 141 I,II,III cela attendons-nous 145 III important, pour 149
 I,II,III peuple *Athénien*. N'aurait-on

dans l'Acte d'éducation actuel comme dans ceux qui l'ont 150
 précédé depuis 1841, mis un peu en oubli cette sage maxime
 du législateur d'Athènes? En outre, une loi doit être avant tout
 juste et égale pour tous. Par exemple, une loi qui impose des
 charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres.
 Il vaudrait la peine de s'enquérir si notre Acte d'éducation 155
 remplit bien cette condition; car s'il ne la remplit pas, il offre
 des armes aux ennemis de l'éducation, à ceux qui ne rou-
 gissent pas d'exploiter les préjugés, les préventions, les folles
 craintes d'une masse illettrée, pour se créer de la popularité.

Il serait inutile de se laisser aller à de grands mouvements 160
 d'indignation contre ces hommes coupables, criminels, qui
 osent profaner, prostituer à leur égoïsme ce qu'il y a de plus
 noble, de plus sacré dans la société humaine, ce qui ne devrait
 être que le prix de grandes vertus, de grands et méritoires
 services, la popularité, la confiance de ses concitoyens. Laissez- 165
 les donc à leurs remords, à la justice inévitable de leurs
 consciences. Au reste, soyons bien persuadés que partout où
 il y aura quelque chose à gagner par la popularité, il y aura des
 courtisans de la faveur populaire, qui, comme les courtisans
 des rois, ne seront guère scrupuleux sur les moyens d'atteindre 170
 leur but; et de même que l'on voit les courtisans des rois flatter
 les plus viles, les plus criminelles passions de leurs maîtres, de
 même l'on verra les courtisans des peuples flatter les instincts
 les plus aveugles des masses populaires. Ôtons-leur les pré- 175
 textes dont ils se servent; c'est le meilleur moyen de les
 combattre.

On comprendra ici, j'espère, que j'excepte de la catégorie
 des hommes dont je viens de parler ceux qui, voyant des
 défauts dans notre système actuel d'éducation, ont désiré qu'il
 y fût remédié, et qui, en attendant, ont fait tout en leur pouvoir 180
 pour aider et exciter le peuple à exécuter la loi telle qu'elle
 existe. Ceux-ci, on ne les a pas vus courir les campagnes pour
 ameuter les populations contre l'Acte d'éducation, pour faire
 nommer commissaires d'école des hommes parfaitement

162 I,III égoïsme, ce 175 III servent: c'est 182 I,II,III Ceux-ci on
 184 I,II,III commissaires d'Écoles des

185 ignorants, ou promettant de paralyser l'opération de la loi ;
 on ne les a pas vus non plus pousser les gens à des actes de
 rébellion ouverte contre la justice, ni répandre en tous lieux
 des projets de requête, propres à entretenir et à fomenter
 l'esprit d'opposition à la sainte cause de l'éducation, et à
 190 préparer des obstacles sérieux à toute réforme que l'on
 pourrait introduire dans le système actuel. Maintenant que les
 esprits en sont rendus, sur un bon nombre de points, à un
 degré d'irritation extrême, je crains qu'il ne soit de longtemps
 impossible de les amener à coopérer de bon cœur au fonction-
 195 nement d'un système quelconque, dont l'administration sera
 laissée au peuple même. C'est le propre de toutes les agitations
 populaires, surtout de celles qui prennent leur mobile dans le
 désir de la popularité, d'outrepasser le but de leurs premiers
 moteurs. Lorsque ceux-ci s'arrêtent, il s'élève derrière eux
 200 d'autres ambitieux qui renchérissent sur les premiers pour les
 supplanter, et qui réussissent, en attendant que de nouveaux
 candidats à la faveur populaire les renversent à leur tour, ou
 les entraînent à leur suite. Pendant ce temps-là, il ne se fait
 rien, si ce n'est du mal. Et si le sujet des débats est une de ces
 205 questions vitales, pressantes, dont dépend le salut d'un peuple,
 ce peuple est en danger imminent de perdition.

Or, c'est admis : la question de l'éducation est pour notre
 peuple une de ces questions vitales, pressantes ; il lui faut
 l'éducation à tout prix, par tous les moyens et sans perdre un
 210 instant ; il la lui faut aussi universelle qu'il se pourra, mais
 surtout suffisante. Si la législation actuelle, avec des amende-
 ments, peut nous procurer cette éducation immédiate, uni-
 verselle, suffisante, si son inefficacité ne tient qu'à quelques
 détails, amendons-la ; remplaçons-la par un autre système, si
 215 cette inefficacité tient au fond même de la loi.

Examinons donc cette loi dans ses traits principaux et
 caractéristiques. Mais auparavant, pour ne froisser aucun
 amour-propre particulier, déclarons que nous n'entendons
 jeter sur aucun parti ni particulier le blâme des défauts que

203 I,II,III temps-là il 207 I,II,III Or c'est 209 I,II,III moyens, et
 213 III suffisante, *amendons-là*, si 217 I,II,III froisser, *injustement*, aucun

nous pourrons y découvrir. Notre législation éducationnelle n'a jamais encore été, heureusement, une question ou mesure de parti. Tous les partis, toutes les administrations se sont donné la main sur ce point, et il y a entre eux, pour ainsi dire, solidarité de responsabilité à cet égard. Et pour qu'on ne croie pas que je veuille m'ériger en critique orgueilleux, je dirai que j'ai moi-même travaillé au bill de 1841⁵, qui ne diffère pas essentiellement de l'acte actuel; que je l'ai approuvé et appuyé en Chambre de concert avec tous les représentants du Bas-Canada⁶, à l'exception de deux. Peut-être aurais-je pareillement donné mon assentiment aux bills⁷ subséquents, si j'en eusse eu l'occasion. Je dois ajouter cependant, pour qu'on ne croie pas ma conversion trop récente et par suite peu affermie, qu'il y a déjà assez longtemps que j'appelle de mes vœux, et de mon humble parole dans l'occasion, un système plus simple, plus approprié à l'état actuel de nos populations rurales.

Me voici amené à vous parler de ce que je regarde comme le défaut capital de notre système d'éducation, savoir: qu'on ait tout d'abord confié l'administration d'un système compliqué à un peuple encore étranger aux premiers rudiments de l'instruction. Aussi, ceux qui ont lu nos actes d'éducation n'ont pas besoin qu'on leur démontre la grandeur de la difficulté qui s'élevait au seuil même, dès le premier pas du système. Ceux qui ne les ont pas lus, je les renvoie à notre

5. La loi scolaire de 1841 créait des administrations municipales auxquelles les autorités scolaires devaient rendre compte et plaçait le système scolaire sous le contrôle d'un surintendant. D'autre part, le conseil municipal, dont les membres étaient nommés par le gouvènement, tenait le rôle de commission scolaire. Ainsi, le maire détenait l'autorité sur les représentants élus au conseil scolaire. Une autre loi scolaire, adoptée en 1845, favorisait l'indépendance du conseil scolaire par rapport au conseil municipal, mais ne proposait pas de taxation obligatoire.

6. Parent avait été élu député en mars 1841; en octobre 1842, il démissionnera pour devenir greffier du Conseil exécutif.

7. Anglicisme, pour «projets de loi».

231 I,II,III ajouter, cependant
parole, dans 241 III Aussi ceux

232 II,III récente, et

234 I,II,III

245 digne et zélé surintendant de l'éducation⁸, qui s'exténue
véritablement depuis six ans à faire comprendre aux gens ce
qu'ils ont à faire, et je doute qu'il ait parfaitement réussi en un
grand nombre d'endroits.

Cette première difficulté surmontée, il restait à obtenir les
250 sacrifices de temps, d'application, d'argent, nécessaires au
fonctionnement de la loi, et c'était alors qu'on se trouvait à
vanter à des sourds et à des aveugles les avantages qu'il y a
d'entendre et de voir. En même temps qu'on mettait entre les
255 mains du peuple, pour la faire fonctionner, cette machine si
compliquée, appelée Acte d'éducation, on lui disait qu'il lui
fallait assez largement contribuer de sa bourse à la faire opérer.
Je dis assez largement, parce que la contribution la plus mo-
dique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessous de
260 douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du
Bas-Canada. Faut-il donc s'étonner que nos populations
rurales aient murmuré tout d'abord, et témoigné de la
répugnance à faire des sacrifices disproportionnés à leurs yeux
aux avantages qu'on leur promettait? Faut-il s'étonner qu'elles
aient prêté l'oreille aux insinuations funestes de certains
265 agitateurs subalternes; qu'elles se soient livrées à leurs conseils
plutôt qu'à ceux des amis sincères et éclairés qui vivaient au
milieu d'elles, et qui auraient consenti à faire opérer le système
proposé en attendant qu'on pût l'améliorer? Avouons-le, c'est
là un résultat tout naturel, et que l'on aurait dû prévoir.
270 Avouons aussi que, trouvant un système d'éducation tout fait
chez nos voisins, nous avons voulu éviter le travail de nous
enquérir s'il convenait bien à notre état social, de crainte
d'être obligés d'en préparer un qui nous convînt. Au reste,
l'éducation n'a fait que subir la loi commune, et c'eût été
275 miracle que de la voir échapper à la manie d'importer des
institutions étrangères, qui s'est emparée de nos législateurs

8. Jean-Baptiste Meilleur fut le premier surintendant de l'éducation du
Canada-Est; il occupa ce poste de 1842 à 1855.

248 III d'endroits. Cette 252 III vanter, à 262 I,II,III sacrifices, dis-
proportionnés 262 I,II,III yeux, aux

depuis l'ère du ci-devant conseil spécial⁹. La judicature, la propriété, le gouvernement municipal, et bien d'autres choses encore y ont passé, et il serait temps que nos législateurs cessassent d'aller chercher leurs inspirations dans des codes étrangers, résultat de mœurs, d'habitudes, de besoins, d'aptitudes, d'idées, en un mot, d'états sociaux différents des nôtres; il serait temps qu'un nouveau Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste¹⁰, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps. Ce serait un grand travail, je le sais; il ne suffirait plus, pour faire une loi, de prendre un acte législatif de l'État de New York ou d'ailleurs, et d'en retrancher, d'y ajouter, d'y modifier quelque chose. Il faudrait, au prix de longues études, de profondes méditations, pénétrer dans les secrets les plus cachés de la vie intellectuelle, morale et physique de ce grand corps qu'on appelle peuple ou société. Encore une fois, ce serait un grand travail, mais on n'est législateur qu'à ce prix. Sans cela, on n'est qu'un faiseur ou ravaudeur de lois, et les Chambres ne sont que des boutiques de lois absurdes, inexécutables, éphémères, qui se jouent des peuples, et dont les peuples se jouent.

Un ancien législateur, pour tempérer l'ardeur des faiseurs de lois de son pays, avait statué que quiconque aurait une loi nouvelle à proposer se présenterait sur la place publique la corde au cou, afin qu'il fût bien et dûment pendu sur-le-champ si son projet de loi était rejeté. Ne conviendrez-vous pas avec moi que l'abus que l'on a fait de la législation en ce pays ferait désirer qu'il y eût en Canada quelque loi de cette espèce?

Mais revenons à notre Acte d'éducation.

9. Après l'échec des rébellions de 1837-1838, le pays fut gouverné par un conseil spécial plénipotentiaire qui suspendit les droits politiques et individuels pendant deux ans.

10. Installé sur la route près de Mégare, le brigand Procuste arrêtaient les voyageurs et coupait les pieds des grands pour les forcer à s'allonger sur un petit lit, alors qu'il tirait les pieds des petits pour qu'ils soient à la dimension d'un grand lit. C'est Thésée, roi légendaire d'Athènes, qui délivra la région de ce brigand.

282 I,II,III mot d'états 284 I,II,III mutilations, et 287 I,II,III loi de 293 I,II,III fois ce 303 I,II,III moi, que

Nous parlions de la faute que l'on a commise en confiant l'administration d'un système d'éducation compliqué, et doublé de charges assez onéreuses, à un peuple à qui il s'agissait d'apprendre à lire et à écrire. Il n'y a personne qui soit plus que moi en faveur de la décentralisation du pouvoir quant aux affaires locales; personne aussi ne sent plus vivement que moi la nécessité d'habituer peu à peu le peuple à gérer ses propres affaires locales; et pour cela il faut bien le mettre à l'œuvre, même avec la certitude que, dans les commencements, il fera peu de chose, commettra bien des erreurs. Aussi, suis-je assez réconcilié avec l'idée de laisser subsister le système municipal actuel, qui est, s'il-vous-plait, le troisième ou quatrième essai dont on nous a dotés depuis une dizaine d'années. Le pis qui puisse arriver, c'est que les chemins et ponts soient mal entretenus d'ici à quelques années encore, et que les améliorations locales les plus nécessaires soient léguées à la prochaine génération. Mais l'éducation du peuple, messieurs, la vie intellectuelle de nos enfants, je nie que nous ayons le droit d'en faire le sujet d'expériences législatives; je dis que nous serions coupables de risquer la perte d'une seule année de temps; que de tous les systèmes qui se présentent, nous devons adopter celui qui opérera le plus sûrement et le plus efficacement: quel qu'il soit, il sera le meilleur. Si pour avoir des écoles, de bonnes écoles immédiatement, il faut retirer au peuple, en tout ou en partie, la part qu'on lui a faite dans la régie des écoles, il n'y a pas à hésiter un instant, il faut le faire. Instruisons une génération d'enfants, et ces enfants, devenus hommes, connaissant le prix de l'instruction, vous rendront facile l'introduction d'un système amélioré, plus populaire.

Mais avant d'en venir à vous exposer mes vues sur ce point, je désire attirer votre attention sur quelques autres parties du système actuel qui me paraissent défectueuses et qui ont aidé à le dépopulariser.

316 I,II,III Aussi suis-je 329 III soit, *cesera* 330 III écoles, immédiate-
ment 330 I,II,III peuple en tout ou en partie la 333 III d'enfants et

C'est le cri «aux taxes», comme on sait, qui a servi de mot 340
 d'ordre et de ralliement dans l'agitation populaire contre
 l'Acte d'éducation. Quelques-uns, et parmi eux de graves
 personnages, ont prétendu que l'opposition du peuple venait
 de la manière inconstitutionnelle, selon eux, dont la contri- 345
 bution foncière pour les écoles avait été imposée: ils ont
 prononcé le mot de «taxation sans représentation¹¹», parce
 que la législature laissait à des autorités locales le droit ou le
 soin de répartir les charges qu'elle-même imposait. C'est une
 pure subtilité, une vraie chicane de mots. La taxation, en ce 350
 cas, est le fait de la représentation, tout autant que si la
 législature eût assis et réparti l'impôt. Et quand il y aurait eu
 délégation entière du pouvoir de taxer, je voudrais bien savoir
 où l'on a pris que notre législature n'a pas ce droit. C'est peut-
 être que l'on considère que notre législature n'a elle-même 355
 qu'un pouvoir de délégation, et que, d'après la règle qu'un
 pouvoir délégué ne peut se transmettre, notre parlement ne
 pourrait transférer à d'autres autorités le pouvoir de taxer.
 Mais cette doctrine de la délégation du pouvoir des législatures
 coloniales représentatives n'est plus de notre temps. Le parle- 360
 ment britannique, en octroyant le gouvernement représentatif
 à une colonie, ne crée pas un droit nouveau; il ne fait que
 déclarer que le temps est arrivé où cette colonie doit jouir,
 dans les limites et avec les restrictions qu'il prescrit, des droits
 inhérents aux personnes de tous les sujets anglais et, qui plus 365
 est encore, à la qualité imprescriptible d'hommes libres. De
 sorte qu'un parlement colonial est, dans les limites de sa
 compétence, tout aussi souverain, tout aussi puissant que le
 parlement britannique lui-même, qui peut tout hors l'impos-
 sible, comme par exemple, faire un bâton sans deux bouts,
 qui est l'expression dont se servent certains vieux commenta- 370
 teurs pour expliquer l'omnipotence de ce parlement. Notre

II. «*No taxation without representation*»: principe du parlementarisme
 britannique, selon lequel les impôts ne peuvent être établis que par les
 représentants de la nation. C'est cette maxime qui aurait été à l'origine de la
 Révolution américaine.

351 I,II,III eût elle-même assis 355 I,II,III règle, qu'un 360 I,II,III bri-
 tannique en 362 I,II,III jouir dans 364 I,II,III anglais, et 365 III im-
 prescriptible d'homme libre. De 368 I,II,III lui-même qui

parlement provincial aurait donc pu, sans enfreindre les règles constitutionnelles, comme il l'a fait en maintes autres occasions, déléguer le pouvoir aux autorités locales.

375 Ce n'est pas cependant que j'approuve cette disposition de la loi; au contraire, je désire qu'on la révoque et que la législature elle-même fasse ou charge l'exécutif de faire, par lui-même ou par ses agents, tout ce qui dépendra de l'imposition, de la répartition, comme du prélèvement de la taxe des
380 écoles; et cela, dans la vue de soustraire les autorités locales à la malveillance et à l'animadversion des populations au milieu desquelles elles sont appelées à agir. Il importe beaucoup au succès de tout système d'éducation quelconque que tout ce qui peut exposer à l'odieux soit éloigné de la tête de ceux qui
385 ont à le faire opérer sur les lieux; sans cela, vous aurez bien de la peine à trouver des dévouements assez robustes pour agir. C'est à la législature et à l'exécutif, eux qui sont à l'abri des influences locales, à prendre sur eux tout l'odieux qui peut résulter de la mise en opération d'une pareille loi.

390 J'ai dit plus haut qu'une loi qui impose des charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres, plus pesante pour le pauvre qu'elle ne l'est pour le riche ou l'homme aisé. L'Acte d'éducation pêche sous ce rapport, et ce n'est peut-être pas la moindre des causes de l'opposition qu'il a rencontrée.
395 La taxe des écoles, comme on sait, porte sur les terres à proportion de leur valeur; c'est ce que les économistes appellent l'impôt proportionnel, pour le distinguer de l'impôt progressif, qui augmente en plus forte proportion que la valeur des propriétés. Par exemple, une terre vaut £ 100, et elle paie 5s.; une autre vaut £ 200, et elle paiera 10s.: voilà
400 l'impôt proportionnel. Maintenant, que la terre valant £ 100 paie 5s. comme dans le premier cas, tandis que celle valant £ 200 paiera 15s., vous aurez l'impôt progressif, et c'est le seul qui soit juste et équitable, à l'avis de Montesquieu¹², d'Adam

12. Charles de Secondat, baron de Montesquieu (1689-1755), moraliste français, auteur de l'ouvrage *De l'esprit des lois* (1748).

377 I,II,III faire par 380 I,II,III cela dans 381 I,II,III populations, au
385 I,II,III cela vous 393 I,II,III l'Acte d'Éducation pêche 393 I,II,III rap-
port et 400 III paie 5s.: une 400 III paiera 10s.: voilà 402 III paie 5s
comme 403 III paiera 15s, vous

Smith¹³, de J. B. Say et autres économistes. Je dois dire 405
 cependant que M. McCulloch, économiste distingué du jour,
 repousse l'impôt progressif. Si quelqu'un de mes jeunes
 auditeurs désire voir le pour et le contre sur cette question
 intéressante, je le renverrai au *Cours complet d'Économie Politique*
*Pratique*¹⁴, 8^e partie, chap. 4, et à McCulloch, *On Taxation*¹⁵, 410
 page 141 et suivantes.

Il serait à désirer que tous les impôts fussent progressifs,
 car alors le pauvre serait soulagé et le riche paierait selon ses
 moyens. Mais le système progressif est impossible à l'égard des 415
 impôts indirects: raison de plus en faveur de ce système dans
 l'imposition de toute taxe directe. C'est une faute, par consé-
 quent, que de ne l'avoir pas adopté pour la taxe des écoles.
 Croit-on que le peuple ne l'a point senti? qu'on se détrompe.
 Il ne sait pas, sans doute, comment la chose s'appelle; mais le 420
 petit propriétaire, dont la terre, de peu de valeur en elle-même
 et à cause du peu de moyens qu'il a de l'exploiter avec
 avantage, suffit à peine à l'entretien de sa famille, sent et sait
 fort bien qu'il lui sera plus dur de payer ses 5s. pour sa terre
 de £ 100, qu'à son voisin 20 à 25s pour sa terre valant £ 500.
 L'un sera obligé de retrancher 5s. sur son nécessaire, tandis 425
 que les 20 à 25s. de l'autre se prélèveront sur son superflu;
 vous arrachez le pain à l'un, et vous ôtez à l'autre tout au plus
 quelques vaines superfluités.

Je voudrais donc qu'à l'égard de toute contribution
 directe pour les écoles, on adoptât le mode progressif. Les 430
 pauvres voyant que les riches contribuent proportionnelle-
 ment plus qu'eux, verront la taxe d'un moins mauvais œil.

13. Voir *supra*, p. 118, n. 2.

14. Le *Cours complet d'économie politique pratique*. Ouvrage destiné à mettre sous les
 yeux des hommes d'État, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savants, des
 agriculteurs, des manufacturiers, des négociants, et en général de tous les citoyens, l'économie
 des sociétés (1828-1829) est l'œuvre de Jean-Baptiste Say (voir *supra*, p. 119, n. 3).

15. J. R. McCulloch, *A Treatise on the Principles and Practical Influence of Taxation*
and the Funding System, Londres, Longman, Brown, Green, and Longmans, 1845.

406 I,II,III cependant, que 410 III McCulloch On 415 III indirects.
 Raisons de 420 I,II,III propriétaire dont 423 III ses 5s pour 424 III à
 25s pour 425 III retrancher 5s sur 429 I,II,III donc, qu'à 431 III riches
 contribueront proportionnellement

Quant aux riches, il faut espérer que ceux à qui Dieu a réparti les biens de ce monde en plus grande abondance
 435 comprendront qu'ils ne sont que les dépositaires de ces biens, et qu'ils en doivent une part aux créatures de Dieu, leurs frères, qui se trouvent moins bien partagés qu'eux. Et s'ils ne veulent perdre le mérite de leur œuvre, ils devront faire ce sacrifice de bon cœur et en vue de Dieu; car s'ils se montraient
 440 récalcitrants, il serait facile de leur prouver, chiffres et statistiques en main, qu'il est de leur intérêt, autant que de leur devoir, de contribuer libéralement à l'instruction des enfants du pauvre. Et par pauvres, je n'entends pas parler seulement des indigents, mais aussi de ceux à qui leur travail
 445 journalier ne fournit que les moyens de subsistance ordinaires, classe bien nombreuse en ce pays.

Je viens de parler de statistique. Nous n'avons pas le temps d'aller glaner dans ce champ fécond en enseignements; mais nous pouvons, en passant, y recueillir un fait frappant, une
 450 preuve conclusive¹⁶ de la tendance éminemment moralisatrice de l'instruction. D'après un travail statistique récent et soigné, il appert qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, sur vingt-cinq mille inculpés (compte rond), il ne s'en rencontra que cent qu'on pût appeler instruits, c'est-à-dire, sachant plus
 455 que les premiers rudiments de l'instruction, la lecture et l'écriture. Cela fait quatre par mille ou un sur deux cent cinquante. Il y a donc deux cent cinquante chances contre une que l'enfant qui aura reçu une bonne éducation sera un honnête homme.

460 «C'est l'instituteur et non plus le canon, a dit lord Brougham, qui sera désormais l'arbitre des destinées du

16. Anglicisme, pour «concluante».

452 I,II,III sur 25,000 inculpés 454 I,II,III c'est-à-dire sachant 456
 III fait 4 par 1000, ou 1 par 200. II 457 I,II donc 250 chances contre 1,
 que 460 II,III dit Lord Brougham

monde¹⁷. » On peut dire, avec autant de vérité, que l'instituteur est devenu le meilleur chef de police, le meilleur substitut de toute force civile ou militaire, destinée au maintien de l'ordre public; qu'à ces prisons, à ces maisons pénitenciaires érigées et entretenues à de si grands frais pour la répression et la punition des crimes contre l'ordre social, on substituera l'humble maison d'école, où les enfants du pauvre apprendront à devenir des citoyens vertueux, industriels et utiles. Choisissez donc, riches, entre la force publique armée et un corps enseignant respectable, entre la prison et la maison d'école, entre le geôlier et le bourreau même et l'instituteur. De quel côté est votre cœur, votre intérêt, votre Dieu?

Or, il n'y a pas à balancer, il faut choisir, et sans tarder. Il n'y a plus à se le cacher, ces mœurs douces et paisibles de nos pères, ces vertus sociales et domestiques si admirées parmi nous, elles ont déjà souffert de graves atteintes au contact des mœurs et des vices importés du dehors. Le temps n'est plus où la serrure était un meuble inutile et inconnu dans nos campagnes, et déjà l'on entend murmurer que les moyens de répression en usage jusqu'à ce jour ne suffisent plus à la sûreté de la paix publique et de la propriété. Ce mal, cette gangrène qui gagne notre société, il faut prendre les moyens de l'arrêter; ou il faut se préparer à couper les membres qui en seront atteints — le cachot, le châtiment; ou il faut prévenir le mal — l'école, le progrès intellectuel. L'instruction, tout en procurant à l'homme de nouveaux moyens légitimes d'assurer son bien-être, le relève en même temps à ses propres yeux; il sent qu'il a beaucoup à perdre ou à gagner dans l'estime de ses semblables, et il en est plus fort contre la tentation. L'instruction est donc un puissant auxiliaire au sentiment religieux, et ces deux grands moralisateurs doivent se donner la main,

17. Henry Peter Brougham (1778-1868), homme politique anglais, chancelier de l'Échiquier, fondateur de l'Université de Londres, la première institution d'enseignement supérieur non confessionnelle. Il fut aussi l'un des fondateurs de la Society for the Diffusion of Learning, qui entreprit des mesures pour que des livres à prix modique soient disponibles pour les classes ouvrières.

établiissant ainsi, entre le ciel et la terre, le plus saint comme le plus salubre des concerts, ayant pour objet le perfectionnement de l'homme, et partant, la gloire de Dieu et le bonheur du genre humain.

Je vais vous parler maintenant d'un défaut pratique du système actuel d'éducation, c'est-à-dire d'un défaut qui résulte naturellement du système tel qu'il est; défaut tel, à mes yeux, qu'il me paraît fatal au succès de la loi, si par succès de la loi l'on entend qu'il y ait, non pas seulement des écoles, mais de bonnes écoles. Jusqu'à présent, nous avons vu l'Acte d'éducation aux prises avec les difficultés qui s'opposent à son opération; nous allons maintenant le considérer en action, mais opérant de façon à frustrer les intentions du législateur et l'attente des amis éclairés de l'éducation, comme à préjudicier grandement à la cause de l'instruction populaire.

L'administration du système ayant été laissée presque sans restriction à des commissaires électifs, il en est résulté que, dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école, et que les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au-delà des besoins de la population peut-être mais assurément fort au-delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles.

Mais avant d'entrer plus avant dans la considération de ce chapitre, je dois en justice envers un certain nombre d'instituteurs, trop petit malheureusement, reconnaître qu'ils se sont montrés dignes de la haute et sainte mission dont ils se sont chargés, et bien au-delà certes des mesquines rétributions qu'on leur a faites généralement. Ils en ont d'autant plus de droit à notre estime; car il faut qu'il y ait eu chez eux du dévouement et du désintéressement, qu'ils aient cherché leur principale récompense dans le plaisir d'être utiles à leur patrie. Ces hommes méritants, loin d'avoir l'intention de les contrister, je veux leur faire une position sociale enviable, les environner de la considération publique, en les délivrant de la camaraderie et de la concurrence d'une classe d'hommes

495 I,II, III l'homme et 502 I,II,III l'Acte d'Éducation aux 505 I,II,III législateur, et 527 I,II,III d'hommes, qui

qui déconsidère la profession d'instituteur et la cause de l'éducation en même temps.

Revenant à mon sujet, je dirai que la conséquence du système actuel a été qu'on n'a pu se procurer pour instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères, — qu'on me pardonne l'expression à cause de sa parfaite exactitude — oui, de pauvres hères sachant à peine lire. Voilà les instituteurs qu'a fait surgir le système actuel. Mais qu'attendre aussi de commissaires illettrés eux-mêmes, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore? S'attendait-on à ce qu'un ange descendît du ciel pour leur apprendre ce qui devait composer une bonne instruction populaire, et leur désigner les hommes qui pouvaient la donner? Et ce miracle eût-il été fait en leur faveur, restait encore l'obstacle insurmontable du manque de moyens. Dans ce pays où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela.

Or, messieurs, je ne crains pas de le dire, mieux vaudrait n'avoir pas d'école du tout que d'en avoir avec de pareils maîtres, qui ne sont bons qu'à dépopulariser, à étouffer la cause de l'éducation dans son berceau. Quelle idée voulez-vous que le peuple se fasse de votre éducation, lorsque vous lui présentez de pareils hommes comme les dépositaires et les dispensateurs de ses trésors? Mais l'honnête cultivateur se croit, malgré son ignorance, et avec raison, un homme d'une classe bien supérieure. Est-il donc bien enviable pour lui de voir son fils devenir le semblable de cet homme qu'il prend en pitié? Mais c'est l'abaissement de son enfant que vous lui demandez! Et de quelle grâce lui demandez-vous en sus de contribuer de sa bourse au soutien des écoles? Oh! je le crains; les cinq ou six années que nous venons de perdre pour l'éducation ne sont peut-être pas le plus grand mal que nous

543 III homme, passablement 545 I,II,III de £20 à £30. Un 547 I,II,
III Or, Messieurs, je 553 I,II,III trésors! Mais 559 III écoles? Ah! je

aurons à déplorer. Je crains que nous n'ayons détruit, dans l'esprit du peuple, ce prestige qui s'attache toujours à l'inconnu. Nous lui avons fait connaître l'éducation sous une
 565 forme qui a dû l'en dégoûter; les lieux les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux où l'Acte des écoles n'a pas opéré, comme l'on dit. Notre cultivateur, avec son gros bon sens, s'apercevra bien vite que son garçon, après ses trois ou quatre années d'école, n'est guère plus avancé que lui. Cet homme,
 570 je vous l'assure, sera plus difficile à ramener que celui qui n'aura pas fait cette malheureuse épreuve.

C'est donc, à mon avis, une grande faute, et qu'il faut se hâter de réparer, que de n'avoir pas pourvu d'une manière ou d'une autre à ce que les instituteurs fussent convenablement
 575 rétribués, afin d'ouvrir cette carrière honorable à nombre de jeunes gens instruits qui, tous les jours, sont poussés dans des voies déjà encombrées. Je sais qu'il n'aurait pas été facile de trouver tout d'abord des maîtres éminemment qualifiés pour toutes les écoles: c'était une raison de plus de rendre la
 580 carrière d'instituteur enviable, d'en faire immédiatement une profession honorable. Puis, mieux vaut une ou deux bonnes écoles par paroisse seulement, que huit ou dix de l'espèce de celles que nous avons en général. Les premières, il est vrai, ne feront qu'une partie du bien désiré; mais les autres ne feront
 585 que du mal, en donnant au peuple une idée défavorable de l'éducation.

Que ne nous est-il permis d'espérer que les règles de la précieuse institution des frères de la Doctrine Chrétienne¹⁸ se prêtent, un jour, aux modifications voulues, pour que nos
 590 campagnes puissent profiter aussi de cette sainte et digne œuvre? Initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d'un

18. Les Frères de la doctrine chrétienne, congrégation fondée en 1679 par Jean-Baptiste de La Salle, sont arrivés à Montréal en 1837, puis à Québec en 1843. Ils formaient une communauté très hiérarchisée et centralisée (Nive Voisine, *Les Frères des écoles chrétiennes au Canada. Une ère de prospérité*, II: 1880-1946, Sainte-Foy, Anne Sigier, 1987, p. 59-73).

565 I,II,III dégoûter, et les lieux 575 I,II,III rétribués afin 576 II, III instruits, qui 588 III des bons frères de la doctrine chrétienne se 589 I, II,III prêtent un jour aux

enseignement solide et raisonné, revêtus d'un caractère religieux qui commande le respect et la vénération, voilà les instituteurs qu'il faudrait à un peuple religieux comme le nôtre. Mais quand l'espoir que nous formons pourrait se réaliser, serait-il possible de trouver des sujets assez nombreux dans ce pays, où les chefs de l'Église ont de la peine à recruter le nombre d'hommes que requiert le service toujours croissant du sacerdoce? Au reste, nous devrions, sous peine d'être justement accusés d'ingratitude, ne pas parler d'enseignement populaire, sans rendre hommage, en passant, au mérite de ces hommes pieux et éclairés que nous voyons, dans les grandes villes, vouer leur vie à l'éducation morale, religieuse et intellectuelle de notre jeunesse. S'ils ne peuvent étendre directement les bienfaits de leur institution à tout le pays, ils le feront au moins indirectement ou médiatement en formant d'excellents instituteurs pour nos écoles de campagne. Sous ce rapport, ils ont droit à la reconnaissance de tout le pays, et auront mérité le titre de Pères de l'éducation populaire dans le Bas-Canada.

Je trouve dans l'Acte d'éducation un autre défaut qui, pour un assez grand nombre de localités, équivaut à une exclusion expresse des avantages pécuniaires qu'offre cette loi. Je veux parler de la disposition qui exige de chaque localité une contribution égale à l'allocation législative. Quelque modique que paraisse cette contribution pour la généralité de nos paroisses et townships¹⁹, je puis dire, sans crainte d'être démenti par ceux qui connaissent certaines parties reculées du pays, qu'elle constitue pour ces endroits une charge extrêmement onéreuse. Je mettrai dans cette catégorie le comté de Gaspé presque en masse, plusieurs paroisses du comté de Saguenay, nombre de lieux dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Mégantic, et presque tous les nouveaux établissements qui se forment en arrière des

19. Division territoriale établie après 1763. Les *townships*, qui avaient approximativement cent milles de surface, s'appellent des «cantons» depuis 1864 (Gaston Dulong, *Dictionnaire des canadianismes*, Larousse, 1989, s. v.).

609 I,II,III Pères de l'Éducation Populaire dans 611 I,II,III l'Acte d'Éducation un 617 I,II,III dire sans 620 I,II,III mettrai, dans catégorie, le

625 anciens. Je ne pense pas qu'il soit besoin de longs raisonnements pour démontrer la convenance, la justice de faire une exception en faveur de ces populations pauvres. Je voudrais donc que dans les lieux où la pauvreté serait reconnue, on allouât au moins une somme égale à celle que fournirait la
 630 localité. J'irais même plus loin, je voudrais que, dans certains cas de pénurie extrême, l'exécutif pût accorder l'allocation législative entière, quelle que fût la modicité de la contribution locale. Et ce ne serait que justice et bonne politique, car l'État doit l'instruction gratuite au pauvre. Il y a même des pays où
 635 l'on procure en sus des secours aux enfants des pauvres pour leur permettre d'assister aux écoles publiques. En effet, comment voudrait-on que l'enfant exténué de faim, couvert de haillons, parût au milieu de ses petits camarades bien nourris, bien vêtus? Certes, c'est surtout dans un climat
 640 comme le nôtre que l'enfant du pauvre devrait recevoir des secours outre l'enseignement gratuit. Comment! lorsqu'il s'agira d'une disette ou de toute autre calamité publique, l'État et les particuliers s'empresseront de venir au secours des misères corporelles; et l'on ne fera rien, l'on n'adoucir pas
 645 la rigueur de la loi, lorsqu'il s'agira de secourir les misères de l'esprit?

Ce serait se faire une idée bien rétrécie, bien fausse des obligations des gouvernements, que de croire qu'ils n'ont à veiller qu'au bien-être matériel des gouvernés: c'est une de
 650 leurs principales obligations, mais ce n'est pas la première. La première de leurs obligations, c'est de pourvoir au bien-être intellectuel de leurs sujets. Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant cette dernière obligation l'emporte sur l'autre. Qu'on creuse des canaux, qu'on sillonne le pays de chemins
 655 de fer, qu'on facilite par des travaux gigantesques les moyens de communication aux transports du commerce, en un mot, qu'on enrichisse le pays; mais que ce ne soit pas là le but final de nos efforts; que tout cela se fasse pour une plus noble fin, pour parvenir plus sûrement au perfectionnement intellectuel

628 I, II,III que, dans 644 II,III corporelles, et 647 III fausse,
 des 656 I,II,III mot qu'on

de notre peuple, et par contre-coup à son perfectionnement moral, qui sera la conséquence de l'autre. « Tout vice est issu d'ânerie », a dit La Fontaine²⁰, qui a presque tout dit et si bien, en fait de vérités morales. Si les gouvernements, quels qu'ils soient, n'avaient que des biens matériels à nous donner, ils coûteraient beaucoup trop cher aux gouvernés. Dans ce cas, ce ne serait pas la peine de faire tant d'efforts pour sortir de l'état de barbarie; le meilleur état social serait celui qui se rapprocherait le plus de l'état de nature, et le meilleur gouvernement serait celui de Sancho Pança²¹, consistant à laisser chacun se gouverner comme il l'entendrait.

Ce sont là des considérations que l'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des gouvernements et des gouvernés, dans le siècle où nous sommes, siècle passablement matérialiste dans son mouvement social. On s'occupe beaucoup moins du progrès moral et intellectuel des sociétés que de leur avancement matériel, ce qui menace de ramener l'humanité au point où la laissa la civilisation gréco-romaine, qui était aussi, comme on sait, une civilisation matérialiste, ne considérant que le corps et la vie matérielle. Aussi, lorsque l'ardent patriotisme qui avait animé [la] Rome républicaine se fut graduellement éteint sous le régime impérial, les barbares ne rencontrèrent dans tout l'empire que des corps sans âme, sans cœur et sans force.

Quand je parle de l'âme, de la vie intellectuelle, on comprendra sans doute que je n'entends pas préconiser l'ascétisme, qui fut le défaut du moyen-âge. Loin de moi l'idée d'accuser la religion de cet écart, qui trouve sa raison, son explication dans la nature humaine, portée, comme nous l'apprend l'expérience de tous les temps, à tomber d'un excès dans l'extrême opposé. On avait vu périr la société romaine

20. Cette citation n'est pas de La Fontaine. Il s'agit en fait d'un vieil adage, que cite comme tel Louis Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris*, t. V-VIII, 1793, p. 94.

21. Écuyer de Don Quichotte, héros du roman de Cervantes. Son sens commun fait contraste avec l'idéalisme de son maître.

par le matérialisme, on crut que le seul moyen de salut pour la nouvelle qui surgissait sur les ruines de l'ancienne, était de pousser l'humanité dans un spiritualisme exagéré. On n'avait pensé qu'au corps et aux biens matériels, on décida qu'il ne
 695 fallait plus s'occuper que de l'âme et des biens immatériels; on n'avait pensé qu'à ce monde, on voulut ne penser désormais qu'à l'autre. La conséquence en fut que l'Europe chrétienne fut plus d'une fois sur le point de succomber devant le croissant de l'islamisme, qui, pendant assez long-
 700 temps, tint le sceptre de la civilisation dans le monde. Dieu a voulu, par ces grandes péripéties de l'histoire, montrer à l'humanité que, s'il a donné à l'âme des aspirations sublimes vers un monde meilleur, ce n'est pas sans dessein non plus qu'il nous a donné une organisation qui nous met en rapport
 705 avec le monde matériel: religion, intelligence, industrie, voilà les signes dont il marque les peuples destinés à l'empire du monde. Aussi, voyez la puissance, l'extension de la civilisation européenne depuis qu'elle tempère l'ascétisme, le sentiment religieux trop exclusif du moyen-âge, par le culte des intérêts
 710 matériels, sous la direction d'une intelligence cultivée.

Mais, encore une fois, prenons garde de nous enfoncer dans la matière au point de perdre l'esprit de vue. Que chez nous se forme une sainte et salutaire alliance entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels. C'était en vue de Dieu que
 715 naguère on détachait l'homme des choses terrestres; eh bien! que ce soit dans la même vue qu'aujourd'hui, âge de progrès industriel, on active le désir d'acquérir les biens de ce monde, non pas tant pour eux-mêmes que pour les moyens qu'ils procurent de seconder les desseins de Dieu pour l'avancement
 720 de l'humanité, le bonheur de nos semblables. Car, soyons-en bien persuadés, il n'y a de bon, de bien, de durable, que ce qui se fait en vue de Dieu. Il n'y a que l'esprit de Dieu, mais de Dieu bien compris, qui puisse mettre nos travaux à l'épreuve des hommes et du temps; c'est le ciment de l'éternité, qui n'est

692 I,II,III ancienne étai 696 III on *voulait* ne 699 I,II,III qui pendant 702 III l'humanité, que 704 III organisation, qui 705 I,II,III matériel: *Religion, Intelligence, Industrie*, voilà 709 I,II,III du *Moyen-Âge*, par 714 III les temporels 715 III terrestres, eh

donné qu'aux œuvres entreprises sous les auspices de l'Éternel. 725

Quelque agréable qu'il me fût de pousser plus loin ces considérations, qui ne sont pas tout à fait étrangères à notre sujet, puisqu'elles se rapportent à l'éducation morale, le temps me force à revenir à l'Acte d'éducation, dont j'ai plus particulièrement à vous entretenir. Passant sous silence quelques vices mineurs de cet acte, qui d'ailleurs ont fait le sujet d'excellents articles dans nos journaux, et qu'il n'importe pas à ma thèse de signaler, je vais, avant d'aller plus loin, résumer mes observations, ou objections, à leur plus simple expression: 730 735

1. Administration indépendante ou exclusive des affaires d'école par des commissaires électifs.

2. Taxe foncière proportionnelle, répartie et prélevée par ces mêmes commissaires.

3. Rétribution suffisante des instituteurs non assurée. 740

4. Obligation pour chaque localité, sans exception, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Aux défauts de la loi ainsi formulés, j'opposerai, aussi dans leur plus simple expression, les réformes ou changements que je proposerais: 745

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi. 750

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Sans entrer dans tous les détails d'une loi propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, on attend de moi, sans doute,

730 II,III l'Acte d'Éducation dont 732 III cet Acte, qui 737 I,II,III des
Commissaires électifs 739 I,II,III mêmes Commissaires. // 3. Rétribution
740 III instituteurs non-assurée. // 4. Obligation 743 III formulés, l'opposi-
tion serait aussi, dans 746 III de Commissaires locaux 749 I,II,III par
l'Exécutif. // 3. Traitement

755 quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

760 Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération; pour former dans chaque localité un nombre suffisant d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à l'éducation et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante. Au bout de ce temps, 765 l'autorité centrale cesserait d'être suprême, pour reprendre le rôle de simple surveillance ou de direction, comme c'est le cas aujourd'hui. En attendant même, il serait entendu que, dans les localités où l'on rencontrerait toute la bonne volonté, toute la coopération désirable, l'autorité du bureau central ne serait 770 que nominale, et qu'on prendrait les moyens, chose facile à faire, de n'agir en tout et partout que d'après l'opinion et les désirs des habitants.

Ce bureau central, je le composerais, sauf meilleur avis, du surintendant de l'éducation, qui le présiderait, et de 775 quelques officiers des départements civils en état d'assister le surintendant dans sa tâche importante, et à qui, à cet effet, on permettrait de dérober quelques heures par semaine aux affaires de leurs propres bureaux. J'y joindrais un ministre de chacune des principales communions chrétiennes, résidant au 780 siège du gouvernement. Et afin d'empêcher l'esprit de secte de troubler les opérations du bureau, j'exigerais une majorité des deux tiers des membres présents, en cas de division, pour rendre les délibérations exécutoires, avec en sus appel au gouverneur en conseil de la part de la minorité, si elle voulait 785 exercer ce droit. On pourrait, si l'on veut, diviser le bureau en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Les services de tous les membres du bureau, à l'exception du président, seraient gratuits.

773 I,II,III central je 774 I,II,III du *Surintendant de l'Éducation*, qui

Les commissaires locaux seraient au nombre de trois ou de cinq, selon l'étendue ou la population des lieux. On leur allouerait un secrétaire avec une modique rétribution. On pourrait en faire un objet d'encouragement pour un des instituteurs les plus méritants de l'endroit. On laisserait à ces commissaires tous les pouvoirs favorables, par exemple, l'exemption des pauvres des charges imposées par la loi, la distribution des secours et des récompenses; en un mot, tout ce qui pourrait tendre à populariser les agents locaux de la loi.

Le ministre de la congrégation religieuse la plus nombreuse de l'endroit serait de droit, s'il consentait à agir, membre et président de la commission.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

Ce point s'explique de lui-même. Ce que les autorités éducationnelles locales font aujourd'hui, la législature et l'exécutif le feront directement, ou par des agents désignés par eux, autres cependant que les commissaires d'école. La législature décrètera le prélèvement de la somme voulue d'après le mode progressif; et l'exécutif sera chargé de régler l'échelle d'après laquelle l'impôt sera prélevé, eu égard aux circonstances de chaque section du pays; car on sent qu'elle ne saurait être la même partout, attendu que la population ne suit pas toujours et partout la valeur des biens-fonds. Or, comme l'allocation législative se répartit à raison de la population, il s'ensuit que certaines localités auront à payer les unes plus, les autres moins, eu égard à la valeur des propriétés qui s'y trouvent comprises.

Une fois la répartition faite, ce ne seront plus les commissaires locaux qui encourront l'odieux des poursuites à intenter, mais ce sera l'exécutif lui-même par l'agence des officiers en loi de la couronne, ou de leurs délégués: ces poursuites se feront au nom de la reine. Outre l'avantage d'éloigner l'odieux des commissaires d'école, ce mode de

794 exemple l'exemption 796 I,II,III mot tout 802 III par l'Exécutif.
// Ce 805 I,II,III directement; ou

825 poursuites préparées avec soin sous la responsabilité des officiers en loi aura celui de prévenir toutes irrégularités et causes de nullité, dont les poursuites des commissaires ont été si souvent entachées sous le système actuel, au grand détriment de la cause de l'éducation elle-même.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

830 Quand je parle de régler le traitement des instituteurs par la loi, j'entends seulement que la législature statuera, en termes généraux, qu'il n'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, eu égard aux lieux et aux circonstances; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans
835 une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £ 40 ou £ 50 par an. Il en est d'autres où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la
840 généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins; car ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

845 C'est une vérité, je pense, qu'il suffit d'énoncer; elle frappera, elle a déjà frappé tout le monde. Mais, dira-t-on, vous vous exposez à voir nombre d'instituteurs payés plus qu'ils ne valent, ou à voir fermer la plupart des écoles, car vous ne pourriez trouver un nombre suffisant d'instituteurs capables. À cela, je répondrai, d'abord, qu'on exagère beaucoup notre
850 pénurie en fait d'hommes capables de faire de bons instituteurs, et disposés à embrasser la carrière de l'enseignement; ce sont moins les bons maîtres qui manquent, que les bonnes écoles. Qu'on m'en cite une seule offrant une rétribution approchant de celle que je demande, et à l'appel
855 de laquelle il n'a pas été promptement répondu. Eh! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la

plupart faisant, à mon avis, plus de mal que de bien à
 l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou
 deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dizaine 860
 de l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une
 seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans,
 jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens
 solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les 865
 avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de
 l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion,
 et d'en rénover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais
 avec les misérables écoles du jour. Si, mieux inspirés, nous
 eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il 870
 n'aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé
 que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne
 s'apercevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de
 la loi? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits? Qu'on
 me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une 875
 opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au fana-
 tisme en certains endroits. Cependant, outre les contributions
 locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation
 primaire, depuis 1841, au-delà de cent mille louis. Qu'avons-
 nous à présenter pour cette somme, avec laquelle seule nous 880
 aurions pu maintenir quatre à cinq cents bonnes écoles, qui,
 à l'heure qu'il est, à raison de trente élèves chacune seulement,
 seraient en état de verser au sein de la société, chaque année,
 douze à quinze mille jeunes gens avec une bonne et solide
 éducation? Ajoutez à cela les contributions locales, et vous 885
 aurez un chiffre beaucoup plus considérable. Sur ce pied-là, il
 ne faudrait pas un temps bien long pour régénérer notre
 population. On n'instruirait pas tout le monde, il est vrai ; mais
 en fait d'instruction populaire, on fait ce que l'on peut, mais
 on le fait bien.

Un jour viendra, je l'espère, où les citoyens et les gouverne- 890
 ments sentiront que leur premier devoir est de procurer le
 pain de l'intelligence aux générations croissantes, sans
 distinction, sans avantage ni prédilection pour aucune classe ;

878 I,II,III de £100,000. Qu'avons-nous 880 III à 500 bonnes 881
 I,II,III de 30 élèves 882 I,II,III année 12 à 15,000 jeunes

ce qui ne veut pas dire qu'il faut donner la même instruction
 895 à tous, mais seulement procurer à chacun celle qui lui
 conviendra le mieux, dans son intérêt comme dans celui de la
 société. Oui, je l'espère, les peuples, un jour, mettront leur
 orgueil à montrer non plus des édifices et des monuments de
 luxe, mais des générations entières de beaux enfants façonnés
 900 à devenir de bons, d'utiles, de grands citoyens. N'allez pas
 croire cependant que je dédaigne les beaux-arts; au contraire,
 le beau, le bon, le grand sont frères, tous trois ont droit à nos
 hommages; mais avant de façonner, de glorifier le bois, le
 marbre et l'airain, je dis qu'il faut façonner, glorifier l'intel-
 905 ligence humaine. Et cela, bien loin de nuire aux arts, ne fera
 que leur préparer un triomphe plus assuré, plus éclatant, en
 créant des peuples capables d'apprécier leurs œuvres. La
 verve, l'émulation de vos artistes, au lieu de se refroidir à la
 parole glaciale de quelques Mécènes orgueilleux, iront se
 910 réchauffer, s'enflammer aux ardentes acclamations de tout un
 peuple. Voyez ce qu'étaient les arts dans l'ancienne Grèce,
 alors que c'était le peuple qui récompensait et couronnait les
 artistes. À cette nation au goût si délicat, il fallait des merveilles,
 et les merveilles s'empressaient d'éclore. Alexandre²² lui-
 915 même, dans son genre, dut subir la commune loi et faire aussi
 des prodiges à tout prix. Aussi, dans ses moments de réflexion
 ou de lassitude, l'entendit-on s'écrier: «Ô! Grecs, qu'il en
 coûte pour mériter vos applaudissements!» Les grands
 peuples font les grands hommes; il faut leur haleine vigou-
 920 reuse et tropicale pour donner aux germes du génie humain
 tous les magnifiques développements dont ils sont suscepti-
 bles. Hors de là vous ne pouvez offrir au génie que l'atmos-
 phère viciée et rétrécie d'une serre-chaude.

Ainsi, mettons d'abord notre peuple, par la culture de
 925 l'esprit, en état de goûter les belles choses, d'apprécier les
 grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est
 une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus

22. Alexandre le Grand, roi de Macédoine (356-323 av. J.-C.), le plus grand conquérant de l'Antiquité.

901 I,II,III croire, cependant, que 901 I,II,III beaux-arts: au 916 I,II,
 III Aussi dans 924 I,II,III Ainsi mettons 927 III je sais

entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer. Mais ayons foi dans l'avenir. Cette croyance divine que tout homme est l'égal d'un autre homme, ne la voyez-vous pas descendre du ciel en terre, et s'apprêter à devenir une vérité sociale, aussi bien qu'elle est devenue une vérité religieuse? Les prémisses sont posées, il ne s'agit plus que d'en tirer les conséquences. Elle vient d'en haut cette croyance, il faut qu'elle produise ses fruits. Laissez faire... ou plutôt non, agissez, vous qui vous prétendez amis des hommes; préparez la voie au nouveau messie de l'humanité, ou plutôt au complément de la mission du fils de l'homme, qui a bien dit que son royaume n'était pas de ce monde, mais qui n'a pas dit, que je sache, qu'on devrait être chrétien en fait de morale privée, mais qu'on pouvait être païen en fait de morale politique ou sociale. Aidez donc à l'œuvre de Dieu; ...oui, de Dieu, qui, sans distinction aucune, comme il le fait des rayons de son soleil, départit les âmes princières aux toits les plus humbles tout comme aux lambris dorés. L'égalité est de Dieu; le privilège est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences; l'homme a fait celle des écus. Qui doit finalement l'emporter? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations; est-ce l'homme ou Dieu?

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

S'il pouvait exister dans l'esprit de quelqu'un des doutes sur la pénurie de certains endroits, sur la dureté qu'il y aurait à exiger d'eux la contribution fixée par la loi, je renverrais aux cahiers du dernier recensement. J'ai pris la peine de faire des recherches à cette source, et j'ai été surpris de voir le peu de ressources à la disposition de certaines localités. Je suis assez enclin à croire que les gens ont été, sous l'influence de folles appréhensions, portés à donner de leurs moyens des états plutôt réduits qu'exagérés. Il le faut bien, car sans cela on ne saurait expliquer comment la population peut subsister sur plusieurs points. Mais en faisant même une addition considérable, vous resterez encore en présence d'une grande pénurie. Je sais aussi que cette pauvreté est le résultat de l'imprévoyance et de l'ignorance; mais cette explication du

fait ne le fera pas disparaître: c'est l'œuvre de l'éducation seule. Répandez donc l'éducation avec les moyens que vous avez, sans pressurer le peuple. Enseignez-lui la prévoyance et les moyens d'exploiter les ressources du sol avec plus d'avantage, et alors il contribuera sans se gêner, sans murmurer, avec empressement même, au soutien de l'éducation. Il fera plus encore; c'est que, sous forme de droits de douane et autres revenus publics, il remboursera avec usure, à votre caisse provinciale, ce que vous aurez avancé pour son instruction.

970 C'est donc une bonne spéculation que d'employer des fonds à l'éducation du peuple? Eh bien! oui, c'est une des consommations les plus productives que puisse faire l'État, et je ne craindrais pas de la mettre en parallèle avec les meilleurs placements du fameux million et demi. Tel est l'arrangement

980 admirable de la providence, que le bien moral, soit public, soit privé, trouve sa récompense dans un avantage matériel plus ou moins prochain, mais toujours assuré. Faisons donc partout et en tout temps ce qui est bien, ce qui est juste, et soyons assurés qu'il ne peut en résulter que de l'avantage réel. En

985 France, on dit : «Fais ce que dois, advienne que pourra»; c'est chevaleresque, c'est beau. J'aime mieux cependant, pour le commun des hommes, l'adage anglais: «*Honesty is the best policy*»; c'est plus tangible, plus pratique, plus conforme à la nature humaine. À propos, on a dit que les proverbes sont la

990 sagesse des nations; ne trouvez-vous pas que les deux que nous venons de citer, peignent assez bien le caractère des deux nations auxquelles ils appartiennent?

Je crois vous en avoir assez dit pour vous donner une idée claire des réformes ou changements que je désire voir s'opérer

995 dans notre système d'éducation primaire. Si ces idées sont accueillies, il ne restera plus qu'à les rédiger sous forme d'un projet de loi. Mais pour éviter l'erreur qu'on commit en 1841²³,

23. La mise en place de la structure administrative créée par la loi scolaire de 1841 et la campagne publicitaire annonçant son implantation commencèrent avant même son adoption en Chambre. Selon J.-B. Meilleur, surintendant de l'éducation pour le Canada-Est, la loi scolaire de 1841 créa une institution politique soumise à l'influence du parti au pouvoir et aux caprices des gouverneurs, suscitant ainsi la confusion et empêchant la loi de fonctionner correctement.

je voudrais qu'un pareil projet de loi, une fois préparé, fût laissé sur le bureau de l'assemblée législative jusqu'à la session alors prochaine, afin que, dans l'intervalle, tous les amis éclairés de l'éducation eussent occasion de l'examiner à loisir, de suggérer les améliorations dont il serait susceptible, même de se prononcer contre et de proposer un système meilleur. Il vaut mieux en pareil cas remettre d'une année la passation d'une loi, que de courir le risque de perdre six années avec un système défectueux, inefficace, comme on l'a déjà fait.

Il est question en quelque part, à ce qu'il paraît, de revenir au système de la contribution volontaire, au moyen duquel on espère réconcilier le peuple avec l'éducation. On parviendra à ce but, je pense; mais qu'on réussisse avec ce système à créer des fonds certains et permanents, c'est ce que je ne pense pas. L'effet de ce système sera nécessairement de faire peser toute la charge sur un nombre limité de zélés amis de l'éducation dans chaque endroit. Cela ira bien pendant une ou deux années, mais ces généreux contributeurs se lasseront à la fin, et la caisse des écoles restera vide. Ce système n'aura pas non plus l'effet de remédier à l'un des plus grands vices de la loi actuelle, la multiplicité des écoles, qui empêche qu'on n'en ait de bonnes. Cependant, comme il importe beaucoup de faire cesser l'opposition scandaleuse qu'on a soulevée sur plusieurs points à la loi d'éducation, je n'aurais pas de répugnance à ce qu'on fit servir le mode de contribution volontaire à préparer la voie à un système perfectionné, propre à asseoir l'éducation populaire sur une base solide et permanente, à un système qui opère, et qui opère bien, portant en lui la régénération prompte et assurée de notre intéressante population.

Ce que je veux donc, ce que nous devons tous vouloir, c'est un système d'éducation qui fonctionne avec efficacité, avec harmonie, sans murmure, sans froissement. Je me déclare hautement contre la coercition: d'abord, parce qu'elle n'est pas nécessaire, et qu'il suffira d'un système approprié à notre état social; en second lieu, parce que vous ne feriez que révolter le peuple, et rendre toute loi d'éducation impossible par la suite: ou que si le peuple se soumettait à contrecœur,

vous ne feriez que le préparer à une soumission d'esclave à toute loi vraiment oppressive qu'on voudrait lui imposer, ce qui serait, certes, vous l'avouerez avec moi, bien mal commencer l'éducation d'un peuple libre. Aussi, dans la prévision
 1040 ou supposition que le mode de contribution que je propose rencontrerait quelque opposition sérieuse au sein du peuple, ai-je cherché, et crois-je avoir trouvé, un moyen de former un fonds d'éducation sûr et simple et à l'abri de plusieurs des objections qu'on peut opposer aux modes d'imposition dont
 1045 il a été question jusqu'à ce jour.

Il est une taxe, encore inconnue dans ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur
 1050 les legs et successions. « Il est pris, dit Say, sur un bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses ressources ordinaires, et dont on lui demande une portion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains la chose qu'on lui demande²⁴. »

L'usage de cette taxe, pour les besoins ordinaires du gouvernement, est très ancien, puisqu'il date du règne d'Auguste chez les Romains, d'où il s'est perpétué chez plusieurs nations d'Europe. Chez les Romains, cependant, les dons faits aux plus
 1055 proches parents en étaient exempts; mais McCulloch, dans son traité *On Taxation*²⁵, se prononce contre cette exemption, comme ne reposant sur aucun fondement, pourvu que l'impôt soit modéré.
 1060

Je proposerais donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle et de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au
 1065 peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif, comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière, chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort, du fond d'une tombe muette; car une fois l'impôt établi,

24. J.-B. Say, *Cours complet d'économie politique*, p. 495.

25. J. R. McCulloch, *op. cit.*, p. 288-297.

les héritiers et légataires ne considéreraient comme leur 1070
 appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt;
 puis, l'impôt ne se paierait que sur des richesses réelles, tandis
 que la taxe prélevée sur les biens apparents des vivants, sans
 égard aux dettes et obligations dont ils peuvent être chargés,
 devient souvent une charge très onéreuse. Un autre avantage 1075
 de l'impôt en question, c'est qu'il porterait sur les biens
 mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont
 maintenant sujets à l'impôt; de sorte qu'un riche capitaliste
 ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en
 portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien 1080
 minceement au soutien de l'éducation.

À propos, sait-on que l'opulente cité de Montréal, le centre
 où affluent de tous côtés les richesses du pays entier; sait-on
 que, grâce aux allocations législatives et aux libéralités de ses
 seigneurs, elle se trouve presque entièrement exempte de 1085
 contribution pour l'éducation du peuple? Avec le plan que je
 propose, il en serait tout autrement, et c'est le côté le plus
 favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus
 légèrement sur les populations pauvres. Aujourd'hui, qu'une
 population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à 1090
 proportion de son nombre. Sous le système proposé, une
 population riche rapportera proportionnellement plus
 qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds
 commun se fera — et c'est ainsi que je l'entends — à propor-
 tion de la population, il s'ensuit que les localités pauvres 1095
 recevront plus qu'elles ne contribueront.

Eh! voilà comme j'entends la société, une réunion
 d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et
 fraternelle; les forts appuyant les faibles, les riches secourant
 les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une déception, un 1100
 guet-apens où l'on n'attire les hommes que pour les exploiter
 comme de vils troupeaux de bêtes. Il y a mille huit cent
 quarante-sept ans accomplis que les hommes ont appris à
 s'appeler frères: il est temps sûrement que ce mot devienne
 une vérité; il est temps que la charité se fasse sentir ailleurs 1105
 qu'au seuil de nos demeures, où elle se borne à jeter quelques
 bribes dans la besace du mendiant; il est temps qu'elle prenne

son essor et se manifeste dans la législation humaine en actes, en décrets dignes d'elle, dignes aussi de la noble origine et des
1110 hautes destinées de l'homme; qu'au lieu de rabaisser le pauvre encore davantage par l'aumône, on cherche à le relever de sa condition humiliante et à en faire un homme.

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la
1115 concentration des richesses dans un petit nombre de mains. On n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui; mais c'est prendre la société à rebours, la fin pour le moyen, comme je l'ai fait remarquer plus haut à propos des
1120 grands travaux d'art et d'amélioration. La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois
1125 et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins
1130 francs et conséquents; ils n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La belle égalité, la belle fraternité que nous faisons
1135 à l'homme du peuple! Voyez cet enfant, cet héritier du riche, à qui on prodigue tous les moyens d'instruction et d'avancement; avec des talents médiocres, nuls même, il est sûr de parvenir à une position sociale des plus brillantes. Abaissez maintenant vos yeux sur cette humble chaumière; voyez ce
1140 pauvre enfant, dans les yeux duquel pétille l'intelligence, dans l'âme duquel Dieu s'est plu à faire refléter son image divine; d'après la manière dont nos sociétés en général ont jusqu'à présent traité, chez la grande masse des hommes, l'intelligence, le plus beau don du Créateur à l'humanité, que va
1145 devenir cet enfant du pauvre? Eh bien! à moins de quelque

coup imprévu de la fortune, il ne fera qu'un porte-faix, parce qu'il ne pourra aller à une bonne école, même élémentaire. Heureux encore pour lui et pour la société, si cette intelligence comprimée, sans essor, sans direction salubre, en fait de lui un grand scélérat, et ne coûte à la société et aux riches, par ses crimes, mille et mille fois plus que la bonne éducation qu'on lui aurait procurée. 1150

Mais que voulez-vous donc? me demandera-t-on. Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété? prétendez-vous qu'il faille 1155 priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux? Non; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le désert. Nos sociétés modernes ne sont pas en état d'entendre de pareilles doctrines, quoique quelque chose de semblable se soit vu cependant. Chez les 1160 Juifs, on avait, tous les cinquante ans, le jubilé qui abolissait toutes les dettes. On sait qu'à Sparte la propriété foncière était divisée également entre tous les pères de famille, et que tous les enfants y étaient élevés aux frais de l'État. Chez les Romains, outre une foule de lois agraires, «toutes inspirées, dit Blanqui, 1165 par un vain désir de partage des terres et d'équilibre entre les fortunes²⁶», il fut passé en différents temps nombre de lois en faveur des citoyens indigents, qu'on secourait sous une forme ou sous une autre. Enfin, l'on voit que chez les premiers chrétiens, il existait une espèce de communauté de biens. 1170

Encore une fois, ce n'est rien de tel que je viens proposer à nos sociétés modernes, pétries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contrepoids salubre, une valve de sûreté 1175 à leurs lois actuelles de propriété ou de succession. Je viens leur proposer l'adoption d'un remède doux à un mal social tel que Lycurgue²⁷, pour le prévenir à Sparte, n'hésita pas à

26. Adolphe Blanqui (1798-1854), *Histoire de l'économie politique en Europe depuis les Anciens jusqu'à nos jours*, t. I, p. 78.

27. Législateur mythique de Sparte (IX^e s. av. J.-C.).

frapper l'industrie de mort, et que les plébéiens de Rome
 1180 mirent maintes fois la république en danger dans leurs vains
 efforts pour l'extirper. Nos lois de succession ont eu partout
 pour conséquence inévitable la concentration des richesses
 dans certaines classes de la société, et partant de créer deux
 1185 peuples ennemis dans la même nation : l'un énervé par le luxe
 et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance et l'immoralité;
 réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor²⁸, dont la
 tête était d'or et les pieds d'argile. L'histoire, en vous appre-
 nant quel fut le sort de ces nations, vous prédit le vôtre, chute
 certaine, chute terrible, chute méritée.

1190 Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore
 eu le temps de gangrener; nous chez qui la concentration des
 richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance
 sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une résistance
 insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou
 1195 le guérir avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères
 de votre ancienne mère-patrie: dans moins de quarante ans,
 ils ont fait deux révolutions²⁹, dont l'une a épouvanté le
 monde. Et qu'y ont-ils gagné, si ce n'est de substituer deux cent
 mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant?
 1200 Ils avaient la noblesse, ils ont la bourgeoisie. Véritablement, ça
 ne valait pas deux révolutions à main armée. Et en fissent-ils
 deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux lois
 actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le
 tonneau des Danaïdes³⁰, leur sang aurait encore coulé en vain.

1205 Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que
 possible le travail et l'acquisition des richesses; mais comme la
 propriété ou la richesse n'est pas la fin, mais un moyen,

28. Allusion à un rêve de Nabuchodonosor expliqué par le prophète Daniel (Daniel 2, 3).

29. La Révolution française de 1789 et la révolution de 1830 qui mit en place la monarchie de Juillet.

30. Pour avoir égorgé leurs époux, les Danaïdes furent condamnées à verser éternellement de l'eau dans un tonneau sans fond.

184 III nation; l'un 1185 I,II,III l'immoralité, réalisation 1195 I,II,
 III guérir, avant 1196 I,II,III mère-patrie; dans 1200 I,II,III noblesse
 ils

j'entends subordonner le moyen à la fin. Le fils héritera de son père opulent, oui; mais ce sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance, en concurrence avec l'enfant du riche, se trouver avec lui sur le pied de quasi-égalité; car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite. 1210

Faites cela, et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'État de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres, et quand vous élevez les yeux au ciel, ne dites pas « Notre Père », car vous mentiriez à Dieu. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamation; je ne fais qu'exposer un fait patent dans le langage le plus simple. S'il y a de l'étrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos croyances et nos actes, entre nos institutions sociales et nos doctrines religieuses et politiques. 1215 1220 1225 1230

Or, messieurs, sachons bien, — et sur ce point l'erreur ou l'obstination serait funeste — sachons qu'une pareille contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entraîner des conséquences désastreuses. Ouvrant les yeux à la vérité, vous pouvez ménager au cours des idées un lit large et profond, par où viendront et se répandront de tous côtés la vie, l'activité et l'abondance; ou, vous obstinant dans votre aveuglement, vous 1235 1240

1211 I,II,III chance en 1211 III riche; se 1212 I,III quasi-égalité, car
 1221 III ciel ne 1229 III exposer dans le langage le plus simple un fait patent.
 S'il 1234 III bien, et 1235 III funeste, sachant qu'une

pouvez opposer des digues au torrent: mais alors le flot populaire ne tardera pas à déborder, entraînant avec lui digues et travailleurs, et semant de toutes parts la ruine, la désolation et la mort; ou, ce qui sera pis encore, vous réussirez à comprimer, à détendre le ressort populaire, et alors, le cas échéant, vous n'aurez qu'un peuple sans énergie à opposer aux attaques du dehors comme à celles du dedans. Ce n'est pas là de la fiction non plus, mais bien de l'histoire, et de la plus authentique.

Voyez, d'un autre côté, le gouvernement absolu de la Prusse: entouré d'États beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu'il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numérique. Qu'a-t-il fait? il a établi un système d'enseignement populaire que l'on cite, et qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites déjà depuis longtemps; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'humanité, la vie intellectuelle, qui lui révèle la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Prométhée³¹ ravissant au ciel un rayon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

Et à propos de Prométhée, la comparaison que je viens de faire est peut-être de la plus exacte vérité. En effet, Eschyle, dans une de ses pièces dramatiques, fait dire à Prométhée: «J'ai formé l'assemblée des lettres et fixé la mémoire, mère de

31. Prométhée avait dérobé le feu aux dieux (Vulcain, l'inventeur du feu, et Jupiter, principale divinité du Panthéon romain, dieu du ciel et de la foudre) pour l'apporter aux hommes. Pour le punir, les dieux l'avaient condamné à être enchaîné au sommet du Caucase, un aigle lui rongant le foie qui repoussait toujours. C'est Prométhée qui aurait enseigné aux hommes l'ensemble du savoir qui fonde une civilisation.

1242 I,II,III torrent; mais 1243 III lui *et* digues 1245 III mort. *Ou*
ce 1249 III l'histoire et 1251 II,III Prusse; entouré 1251 I,III États
plus 1257 I longtemps, mais

la science et âme de la vie³².» Ainsi Prométhée aurait été ni 1270
 plus ni moins que le premier maître d'école du monde, et
 ç'aurait été à cette occasion que la poétique imagination des
 Grecs aurait enrichi la mythologie de la jolie fable que l'on
 sait: Prométhée ayant fait un homme d'argile, avec l'assistance
 de Minerve, il sut dérober le feu du ciel. Jupiter, irrité de ce 1275
 vol audacieux, en enchaîna l'auteur sur le mont Caucase, où
 un vautour lui déchire continuellement les entrailles. Ne
 pourrait-on pas ajouter que, par le supplice de Prométhée,
 l'on a voulu prédire ou signifier l'état de misère et d'abais-
 sement auquel, dans la suite des siècles, et à la honte des 1280
 sociétés humaines, l'esprit de monopole et de privilège devait
 vouer les instituteurs du peuple?

Je conclus, messieurs, et il ne me reste guère plus qu'à vous
 remercier de votre bienveillante attention pendant une
 lecture dont plusieurs parties ont dû vous paraître bien arides. 1285
 Si c'est ma faute, j'en demande pardon en faveur de l'import-
 tance du sujet. J'ai cru qu'on faisait fausse route à l'égard de
 l'éducation populaire, et sur un point aussi vital, j'ai pensé
 qu'il était de mon devoir, comme de celui de chacun, au risque
 même de manquer d'intérêt et de soulever quelques récla- 1290
 mations, de profiter de la première occasion favorable qui se
 présenterait pour exposer mes vues et mes idées sur le sujet,
 consciencieusement et avec franchise. Suis-je dans la bonne
 voie? je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Si je ne l'eusse pas
 cru, j'aurais gardé le silence; car s'il y a souvent de la lâcheté 1295
 à cacher sa pensée, c'est toujours un crime de la déguiser. Tous
 les maux, comme tous les biens de l'humanité, ne découlent-
 ils pas de bonnes ou de mauvaises idées dans l'esprit humain?
 Ainsi, recevez les idées que je viens de vous exprimer avec le
 doute du sage; non ce doute qui paralyse l'intelligence, et la 1300

32. «J'inventai aussi pour eux la plus belle de toutes les sciences, celle du nombre, et l'assemblage des lettres, qui conserve les souvenirs de toutes choses et favorise la culture des arts» (Eschyle, *Prométhée enchaîné*, dans *Théâtre complet*, trad. Émile Chambly, Paris, Garnier-Flammariion, 1964, p. 112).

1274 I,II,III sait. Prométhée 1274 III d'argile, *l'anima d'un feu qu'avec*
 l'assistance de Minerve il sut dérober du 1283 I,II,III conclus, *Messieurs*,
 et 1285 I,II lecture, dont 1298 III idées jetées dans

laisse engourdie dans le vague, mais ce doute qui provoque à la réflexion et à l'étude, et conduit à une conviction forte, mais tolérante à la fois.

À propos, que mes jeunes auditeurs me permettent de leur
 1305 donner un avis amical. Voulez-vous gagner l'estime des gens
 sensés, soyez tolérants en fait d'opinions. Il n'y a pas de plus
 sûr indice d'ignorance et d'irréflexion, que l'intolérance
 d'opinion. Un vieux philosophe disait: « Tout ce que je sais,
 1310 c'est que je ne sais rien³³. » Et cela prouve qu'il savait beau-
 coup; car il savait par expérience combien il est difficile
 d'atteindre au fond du puits, où l'on sait que les anciens ont
 relégué la vérité. Tel croit y avoir pénétré, qui souvent n'en a
 pas seulement touché les bords, illusionné qu'il est par le vain
 mirage d'une imagination échauffée. Cela ne veut pas dire
 1315 qu'il ne faille pas discuter avec vigueur, avec chaleur même;
 mais qu'on le fasse toujours avec tolérance. Et la tolérance en
 ce cas, il ne faut pas s'y tromper, c'est le mot pour exprimer la
 charité chrétienne, qui est d'obligation partout.

Vous comprenez donc, messieurs, que ce n'est pas du
 1320 dogmatisme que je vous présente. Si quelques parties de cette
 lecture vous paraissent respirer une idéalité un peu
 fantastique, vous voudrez bien remarquer que je ne prétends
 pas que tout soit réalisable dans ce que je dis, comme je le dis,
 et dans le temps où je le dis. L'on pourrait me taxer
 1325 d'extravagance, si je prétendais que l'état social auquel j'aspire
 fût susceptible d'une réalisation immédiate et complète.
 L'écrivain qui ne sait pas, ou n'entend pas se borner à la
 considération des hommes et des choses du moment présent,
 dont la position, les rapports sont variables, et varient de fait
 1330 avec le temps, — l'écrivain dont l'œuvre n'est pas celle de
 l'homme d'État, mais seulement de préparer le monde à
 recevoir les améliorations ou les réformes, à mesure qu'elles
 deviennent nécessaires et possibles, — est souvent obligé de
 se placer en dehors du monde actuel, pour considérer la vérité

33. Paroles de Socrate, dans Xénophon, *Les Mémorables*.

1302 III conviction éclairée, conviction à soi, conviction 1310 III savait, par
 expérience, combien 1319 I,II,III donc, Messieurs, que 1323 I,II,III dis et

dans son sens abstrait, dans sa perfection idéale, selon qu'il la 1335
 conçoit, car sur ce point il peut se tromper; il peut mal voir,
 mais il voit. Il dit aux hommes: voilà le vrai, voilà le but que
 vous devez vous forcer d'atteindre, fussiez-vous ne jamais y
 arriver. Vous rencontrerez de la part des hommes, des 1340
 institutions, des intérêts existants, des obstacles plus ou moins
 formidables: surmontez-les si vous en avez la force, évitez-les
 si vous ne pouvez faire mieux; mais n'allez pas vous heurter
 contre eux s'ils sont insurmontables et inévitables. Attendez
 dans ces deux cas; le temps est un grand maître, ou plutôt un 1345
 grand serviteur. Mais il y a donc deux vérités? une vérité idéale
 et une vérité pratique. Il y en a même une troisième, messieurs,
 par rapport à nous, la vérité absolue, pure, infinie, enfin Dieu
 lui-même, dont la vérité idéale est le terrestre reflet, comme
 la vérité pratique est la réalisation sociale de la seconde, autant
 au moins que la vie réelle peut s'y prêter. Ainsi, pour le sujet 1350
 qui vient de nous occuper et autres de même nature, il y a la
 vérité du publiciste qui pense, il y a la vérité de l'homme d'État
 qui agit, aussi vraies, aussi constantes l'une que l'autre; l'une
 dans le rapport avec Dieu ou l'infini, l'autre dans le rapport
 avec la nature humaine ou le fini... Vérité dans Dieu, vérité 1355
 dans l'âme, vérité dans l'homme social. Rendons ces dis-
 tinctions un peu métaphysiques plus sensibles par quelques
 exemples:

La république de Platon est vraie, tout autant que la
 constitution des États-Unis³⁴. 1360

34. *La République* de Platon, dialogue en dix livres, décrit la cité modèle,
 fondée sur la justice et gouvernée par les hommes qui se sont élevés à la
 connaissance du vrai et du beau. La constitution des États-Unis d'Amérique
 (1787), modèle de gouvernement démocratique, conciliait le souci d'indépen-
 dance des États avec la nécessité de renforcer le pouvoir central.

1335 I,II,III actuel pour 1342 III force; évitez-les 1346 I,II,IV,V véri-
 tés? une troisième <texte rétabli d'après III> 1347 III troisième, *Messieurs*,
 par 1356 I humaine, ou

Jean-Jacques Rousseau³⁵ est vrai dans son contrat social; mais on peut douter qu'il le fût dans la constitution qu'il essaya de faire pour la Pologne.

1365 De même on peut dire qu'Émile est vrai; mais le sot qui entreprit d'élever son fils absolument d'après le plan du philosophe de Genève, n'en fit, dit-on, qu'un imbécile: et ce devait être.

Télémaque est vrai; mais le prince de Machiavel l'est aussi, et ne l'est que trop³⁶.

1370 M. de Lamartine est vrai, séraphiquement vrai; et M. Guizot ne l'est peut-être pas humainement moins³⁷.

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, doivent nous faire comprendre qu'on peut écrire d'excellentes choses en fait de morale publique ou de politique, mais que celui qui
1375 voudrait les réduire intégralement en pratique, sans égard aux temps, aux lieux, et à mille autres circonstances, commettrait la même erreur que le jardinier qui exposerait aux ardeurs de la canicule le tendre germe de la plante naissante, qui demande la tiède haleine du printemps. La science apprend
1380 au marin la route générale à suivre pour arriver d'un point de notre globe à un autre; elle lui met la boussole en main, et lui montre l'étoile polaire. Ce n'est pas assez cependant; il faut que l'expérience et la pratique lui apprennent qu'ici la vague

35. Le *Contrat social* fut publié parallèlement à l'*Émile* (1762), le premier exprimant l'idéal politique de Jean-Jacques Rousseau, le second sa conception de l'éducation.

36. *Les Aventures de Télémaque* (1699), roman didactique de Fénelon, fut composé pour proposer au duc de Bourgogne, son élève, un «Art de régner» fondé sur un pouvoir tempéré par les vertus civiques. *Le Prince* (1513) de Machiavel propose une doctrine politique cynique, dénuée de préoccupations morales.

37. Alphonse de Lamartine (1790-1869), représentant d'un «christianisme libéral et social» à la Chambre des députés, publia une *Histoire des Girondins* (1847), qu'il proposa au peuple comme une «haute leçon de moralité». François Guizot (1787-1874), historien français et homme politique, avait fait adopter une loi sur la liberté et l'organisation de l'enseignement primaire alors qu'il était ministre de l'Instruction publique (1833); il assumait la présidence du Conseil en 1847-1848, après avoir été ministre des Affaires étrangères (1840-1847). Auteur d'une *Histoire de la Révolution en Angleterre*, il pratiqua une politique favorable à la grande bourgeoisie d'affaires.

1364 III sot, qui 1366 III imbécile, et 1368 III aussi et

trompeuse cèle un récif; que là les courants portent à la côte; que plus loin s'avance un cap dangereux à doubler; que sur tel et tel points il faudra se ravitailler qu'en telle latitude et en telle saison règnent les vents alizés ou les moussons. 1385

Ainsi, en lisant les auteurs qui se sont laissés absorber dans la contemplation du vrai abstrait ou idéal, il y a deux dangers dont il faut également se garder: celui d'une prévention, et celui d'un enthousiasme, également irréflechis. Dans le premier cas, on rejette le flambeau qui doit éclairer sa marche dans la vie réelle; dans le second, on se laisse éblouir les yeux, et l'on court aveuglément se briser contre l'impossible. 1390

Napoléon, homme essentiellement pratique, détestait les Idéologues. Il eut doublement tort: il était coupable d'ingratitude, puisque c'étaient les Idéologues du dix-huitième siècle qui avaient fait la révolution dont il était devenu l'héritier couronné; et Sainte-Hélène a prouvé qu'il eût sagement fait d'écouter les avertissements de quelques-uns de ces Idéologues. Il apprit alors, mais trop tard, qu'il y a dans le monde autre chose que le glaive et la gloire; qu'au-dessus de cela, comme au-dessus de toutes les passions et influences humaines, il y a les lois immuables de l'ordre moral, que les Idéologues doivent connaître mieux que tous autres, puisqu'ils en font le sujet de leurs méditations, quoiqu'ils ne sachent pas toujours en faire les meilleures applications. Libres des préoccupations de la vie militante, placés en observation sur les hauteurs du monde moral, ils peuvent, mieux que les hommes engagés dans la mêlée, embrasser toute l'étendue du champ de bataille, et apercevoir les fautes comme les chances du combat qui se livre à leurs pieds. 1395 1400 1405 1410

Heureux les pays, messieurs, dont les hommes d'influence et d'autorité, après s'être élevés jusqu'aux sublimes régions où le vrai se manifeste dans toute sa beauté et sa splendeur, sont capables de revenir dans le monde réel sans éblouissement ni vertige. Trop souvent les hommes appelés sur cet autre Thabor, captivés, fascinés par les charmes et 1415

1391 I,II,III enthousiasme également 1393 I,II,III second on 1397 I, II,III les *idéologues* du 1413 III pays, *Messieurs*, dont

les magnificences de ce séjour enchanté, oublient notre
1420 pauvre terre et ses misères. « Nous sommes bien ici », disent-ils comme les disciples privilégiés du Christ, « érigeons-y les tentes de l'humanité³⁸ ».

Respectons ces belles illusions, comme on ferait de mystères religieux; et si nous ne pouvons aller habiter la cime
1425 sacrée, si l'air qu'on y respire est trop subtil, trop éthéré pour nos grossiers organes, profitons au moins des rayons de lumière qu'elle nous envoie, pour éclairer nos pas dans la vallée de fange et de brouillards, où notre corps nous retient pour un temps à l'œuvre mystérieuse de Dieu.

38. Lors de la transfiguration du Christ en présence de quelques-uns de ses disciples sur le mont Thabor, près de Nazareth, Moïse et Élie apparurent aux apôtres. « Pierre alors, prenant la parole, dit à Jésus: "Seigneur, il est heureux que nous soyons ici; si tu le veux, je vais faire ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie" » (Matthieu 17, 1-8).

Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société¹

Messieurs,

VOUS COMPRENDREZ facilement l'union des mots « prêtre » et « spiritualisme » que présente ce titre, quand je vous aurai dit qu'à mes yeux et dans le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, les idées qu'ils expriment sont inséparables, ne font qu'une pour ainsi dire. Dans le cours de ma thèse le mot « spiritualisme » exprimera tout ce qui tient à l'âme humaine, à ses sentiments, à ses aspirations, à ses besoins, par opposition à ce qui, chez l'homme, tient aux sens, à leurs désirs, à leurs affections, comme aussi à leurs besoins, ce que j'appellerai « matérialisme ». Or, le prêtre, qu'est-ce autre chose que le spiritualisme personnifié, le spiritualisme en action au sein de la société? Le prêtre, n'est-ce pas l'esprit, dégagé de la matière, parlant aux hommes des choses spirituelles; révélant à leur intelligence, faisant fructifier dans leurs cœurs les éternelles vérités, dont la main du Créateur a déposé les germes au fond de l'âme humaine? Sous ce point de vue, l'on voit qu'en parlant du prêtre, je ne pouvais guère me dispenser de parler aussi un peu du spiritualisme dans ses

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Montréal, le 17 décembre 1848. Cf. appendices III, IV et V, p. 422-434.

VARIANTES: I: *La Minerve*, 18 décembre 1848; II: *L'Avenir*, 27 décembre, 30 décembre 1848, 3 janvier 1849; III: *Le Canadien*, 8, 10, 12 janvier 1849; IV: James Huston, *Le Répertoire national*, t. IV, p. 80-117; V (TEXTE DE BASE): Étienne Parent, *Discours*, 1850, p. 80-117.

15 I,II,III l'esprit dégagé 17 I,II,III spirituelles, révélant

rapports avec mon sujet; car des idées qu'on se fera sur le spiritualisme, devra dépendre l'espèce, comme le mode et la somme d'action, que l'on attribuera au prêtre dans la société politique. De même aussi de la justesse des idées que prêtres
25 et laïcs se formeront là-dessus dépendra le progrès continu de l'humanité; comme aussi ses temps d'arrêt seront dus principalement, sinon uniquement, aux idées fausses ou incomplètes qui auront cours sur le même sujet. C'est la ferme conviction que j'ai de la vérité de cette double proposition,
30 jointe à l'observation qu'on n'a pas eu toujours et partout des idées justes et saines à cet égard, qui m'a fait entreprendre le présent travail : ébauche imparfaite que je vous livre, jeunesse studieuse, comme pouvant contenir quelques considérations
35 dignes de vos méditations, quelques matériaux, au moins, dont vous pourrez tirer quelque parti dans le cours d'une carrière qui sera, je n'en doute pas, une des plus brillantes et des plus utiles qu'aucune génération ait encore fournie dans notre pays.

40 On vous l'a dit souvent, et j'aime à vous le répéter, la patrie a conçu de vous les plus grandes espérances en vous voyant vous associer pour mieux cultiver votre intelligence, au lieu de faire, comme beaucoup de vos devanciers, perdre les loisirs de vos plus belles années dans de vaines dissipations, et à la
45 recherche de plaisirs énervants et abrutissants. Aussi n'ai-je qu'une crainte pour vous, c'est que voyant la supériorité que vous ne manquerez pas d'acquérir bientôt sur vos aînés, sous le rapport de la culture intellectuelle, vous ne soyez tentés de vous croire aussi leurs supérieurs sous le rapport de l'expé-
50 rience, qui ne s'acquiert que par un long commerce avec les hommes et les choses. Permettez-moi donc de vous mettre en garde contre ce danger, en vous rappelant que si la sensualité fit perdre le paradis terrestre à nos premiers parents, l'orgueil fit perdre le paradis céleste aux plus élevés d'entre les anges.

55 Je n'ai pas besoin de vous faire apercevoir combien est vaste le sujet dont je vais vous entretenir : il l'est à tel point que,

pour le traiter convenablement, ce n'est pas une simple lecture, mais bien un cours ou un livre qu'il m'aurait fallu composer, si j'en eusse [eu] le temps et la capacité. Vous ne serez donc pas surpris de voir certaines propositions manquer des développements qu'elles auraient demandés; d'autres présentées comme admises, qui auraient peut-être exigé quelque démonstration; d'autres enfin qui se feront remarquer par leur absence: je compte sur votre indulgence pour suppléer à toutes ces lacunes; et j'entre en matière.

L'histoire nous apprend que, lors de l'avènement du christianisme, et longtemps déjà auparavant, une profonde inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux cette immense fabrique de l'empire romain, et on ne lui voyait pas de fondement moral. L'amour de la patrie divinisée avait été jusque-là un principe de vie et de force morales pour les nations de l'Antiquité; mais cet élément vital du monde païen venait d'être broyé sous les pas des légions romaines. Rome avait-elle au moins des dieux à donner à l'univers asservi? Hélas! Cicéron avait dit déjà que deux augures ne pouvaient plus se regarder sans rire². Que restait-il donc au monde pour l'empêcher de retomber dans le chaos? La force physique, rien que la force physique. Or, on savait qu'on ne gouverne pas les hommes avec la force physique seule. Le colosse romain était donc alors, comme l'épée de Damoclès, suspendu sur le monde qu'il menaçait d'écraser bientôt de sa chute. Le monde allait donc périr? Non: l'humanité avait foi dans son salut; quelque chose lui disait qu'elle ne devait pas périr. Quel était précisément ce moyen de salut que la providence lui réservait? elle l'ignorait, mais elle était dans l'attente. Elle savait seulement que le monde souffrait du manque d'idées morales et religieuses, et qu'il devait être sauvé par une nouvelle idée morale et religieuse. Et Dieu, qui inspirait cette espérance à l'humanité,

2. Cicéron, *De Divinatione*, 2, 51.

62 I,II exigé, quelque 63 I,II,IV absence je 65 I,II lacunes, et
66 I que lors 70 I,II,IV romain; et 74 I,II,III,IV légions Romaines.
Rome 83 IV Non, l'humanité

90 ne la trompait pas. Cette idée régénératrice, elle était sous
l'incubation divine dans un coin presque ignoré du monde
alors, au moment même où la cité impératrice, parvenue au
plus haut point de sa grandeur, allait commencer à décroître,
95 préparé les voies à l'idée nouvelle, à la parole d'amour du
Christ.

Dix-huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette
époque mémorable, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de
charité a été enseignée aux hommes, et à l'heure qu'il est on
100 retrouve dans les esprits une inquiétude et une attente
semblables à celles qui marquèrent la fin de l'ère ancienne. Le
doute encore une fois enveloppe le monde de sa brume
épaisse et lourde; les yeux sont obscurcis, les poitrines oppres-
sées, les cœurs affadis. Au milieu de cette sombre atmosphère,
105 pointe-t-il quelque lumière à l'horizon, on ne saurait dire si
c'est la lueur d'une nouvelle aurore, ou le reflet d'une
nouvelle conflagration; si c'est l'erreur, ou la vérité, la folie
avec sa torche incendiaire, ou la sagesse avec son flambeau
bienfaisant. En arrière, crient les uns; depuis un siècle nous
110 faisons fausse route; nous errons dans des déserts arides, où
nous ne trouverons que des tombeaux; abandonnons des
chefs perfides, et retournons aux oignons d'Égypte³. En avant
à pas précipités, vocifèrent les autres; fermons l'oreille à de
vains conseils de prudence; brûlons nos tentes qui embar-
115 rasseraient notre marche; ruons-nous tête baissée sur tout ce
qui nous fera obstacle, et la terre promise est à nous. Puis il y
a la gent moutonnaire, race paresseuse et craintive qui ne
voudrait ni avancer, ni reculer. Pour elle tout est pour le
mieux: tout est fait, tout est dit; l'humanité est arrivée au port,
120 et il ne lui reste plus qu'à jeter l'ancre dans les eaux dormantes
du paisible statu quo. Et l'humanité indécise ne marche qu'à

3. Allusion au proverbe «regretter les oignons d'Égypte»: regretter son ancien état.

103 I,II,III lourde, les 107 I,II,III conflagration, si 109 I,II,III uns:
depuis 111 I,II,III tombeaux, abandonnons 113 I,II,III autres: fermons
114 I,II,III prudence brûlons

pas incertains et timides, n'ayant rien de victorieux à répondre aux partis extrêmes qui la tiraillent en sens opposés.

Est-ce donc que la loi de l'évangile ne suffirait plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité? Ne suffit-il plus aux hommes d'être frères? Veulent-ils, nouveaux titans, escalader l'Olympe, et devenir des dieux? Non; l'homme est bien loin d'avoir usé ou dépassé l'évangile; bien au contraire, c'est vers la réalisation sociale de l'évangile que l'on veut marcher; et loin de vouloir s'asseoir au banquet des dieux, les peuples ne demandent que du pain et de la liberté. Mais les résistances obstinées que l'on oppose aux justes réclamations des peuples les irritent; des hommes ou ignorants, ou avides, ou ambitieux, souvent tout cela à la fois, profitent de leurs mécontentements pour les entraîner dans mille entreprises folles, téméraires, partant inutiles, toujours funestes, qui ne font souvent qu'empirer leur sort. D'un autre côté, réussit-on à renverser des oppresseurs, on se trouve le lendemain de la victoire avec de nouveaux tyrans, ou des hommes incapables, qui n'ont su que détruire et ne peuvent rien réédifier. Il manque aux peuples, non des hommes de vigueur et d'action, mais des hommes de conseil éclairés, saints, dévoués, dont la parole aurait l'autorité des anciens oracles que l'on consultait dans toutes les grandes occasions. En d'autres mots, il manque aux peuples une grande puissance morale au-dessus et en dehors des intérêts et des passions individuels et terrestres. Cette puissance, les peuples du moyen-âge l'avaient dans l'Église ou le clergé; et par des causes que je ne mentionnerai pas ici, cette puissance n'exerce plus dans nos sociétés actuelles qu'une influence politique bien médiocre, sinon à peu près nulle. C'est ce qui fait que certains publicistes, convaincus que le spiritualisme ou la religion, qui en est l'expression sociale, est indispensable à la société; et voyant l'antique foi s'affaiblir, et par suite le frein religieux se relâcher parmi les hommes; ou bien encore voyant l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins actuels de la société, se sont mis à attendre, à prédire un nouveau Messie, une nouvelle religion, en d'autres mots, une

nouvelle idée sociale. Et l'on sait quelles extravagances sont déjà écloses de cerveaux exaltés, à commencer par certains disciples de Saint-Simon⁴ à venir jusqu'à M. Cabet⁵.

Que ces moralistes se rassurent; l'évangile suffit à l'humanité, et dans deux mots qu'il contient il y a plus qu'on ne pourra jamais parfaitement réaliser en ce monde: «Notre Père!» ainsi le Christ a enseigné aux hommes de s'adresser à Dieu... Dieu, le père commun de tous les hommes!... tous les hommes, frères!... Oh! qu'on se rassure, jamais on ne dépassera cela, toutes les chartes, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là, plus l'esprit de Dieu. Puissent seulement les socialistes nous y faire arriver sans commotions, et on ne leur en demandera pas davantage, on se contentera de la vieille religion.

Mais si le monde ne doit pas attendre une nouvelle religion, il a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur ou à son niveau. Et déjà même ne voit-on pas sur plusieurs points des symptômes non équivoques de rénovation dans le clergé? Ne le voyez-vous pas essayer ses forces dans l'atmosphère de la liberté, et du progrès social, qui avaient semblé lui inspirer jusqu'à naguère une si profonde horreur? C'est qu'il a senti, c'est qu'il a vu que la religion, fille du ciel, ne pouvait avoir de meilleure compagne

4. Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1825), philosophe et économiste français, fut un précurseur de la philosophie positiviste et de la science sociale. Il prôna un industrialisme optimiste dans la revue *L'Industrie* (créée en 1816), dans *L'Organisation* (avec Auguste Comte, 1819-1820) et dans son *Système industriel* (1820-1822). C'est dans un ouvrage posthume intitulé *Le Nouveau Christianisme* qu'il formula la morale de cette nouvelle société et développa les thèmes présocialistes qui seront la base de l'école socialiste saint-simonienne, fondée par ses disciples.

5. Étienne Cabet (1788-1856), socialiste français, adepte de la Charbonnerie, mouvement insurrectionnel français organisé sur le modèle des loges franc-maçonnes et du carbonarisme italien; fondateur du journal *Le Populaire*, il publia *L'Histoire populaire de la Révolution française de 1789* (1839) et un roman philosophique, *Le Voyage en Icarie* (1840, 1842), dans lequel il prône un communisme pacifiste et utopique. En 1848, il tenta sans succès de fonder des colonies communautaires en Amérique.

161 I,II,III rassurent; l'Évangile suffit

dans son pèlerinage terrestre que la liberté, fille du ciel comme elle.

Secondar ce mouvement salulaire, tel est l'objet de la présente lecture. Ce but, je me propose de l'atteindre, autant que mes faibles moyens et le temps pourront me le permettre, en vous parlant de ce qu'est le prêtre, de ce qu'il a été, et de ce qu'il devrait être. 185

Mais pour bien faire comprendre ma pensée sur le prêtre, il est nécessaire, l'ordre logique même demande que je vous expose mes idées sur le spiritualisme social: c'est donc par là que je vais commencer. 190

La société humaine étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier. Or, chacun sent qu'il y a en lui deux forces, deux impulsions parfaitement distinctes; agissant tantôt de concert, et produisant une action harmonique; tantôt se neutralisant et produisant l'inaction; souvent enfin l'une prenant l'ascendant sur l'autre, et produisant une action inharmonique, c'est-à-dire en désaccord avec les fins de l'homme, ou autrement une action mauvaise, contraire aux lois de la création, et partant désagréable au Créateur. Le siège de l'une de ces forces est l'âme, la raison; l'autre règne par les sensations, les passions; l'une tend à nous élever vers l'infini, vers Dieu, vers les choses spirituelles, l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles. 195 200 205

Aussi les premiers philosophes, les premiers précepteurs de l'humanité, frappés de cette double nature qu'ils découvraient dans l'homme, voyant ou croyant voir l'une se manifester plus particulièrement par de bonnes actions; l'autre, au contraire, se traduire le plus souvent en actions mauvaises, ne crurent-ils mieux se tirer d'embarras, qu'en imaginant deux génies suprêmes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais; l'un poussant l'homme au bien, l'autre l'entraînant au mal. C'est ainsi que les anciens Perses eurent leur Ormuzd 210 215

185 I,II,III l'atteindre autant 196 I,II,III,IV distinctes: agissant 203 I, II,III raison, l'autre 204 I,II,III passions, l'une 210 I,II,III actions. *L'autre*, au

et leur Ahriman⁶, et après eux les Grecs et les Romains, leurs dieux bons et méchants, leur divinisation de toutes les vertus comme de tous les vices: c'est un trait plus ou moins marqué de la théogonie de presque tous les peuples primitifs.

220 Des études plus approfondies de la nature humaine, aidées des lumières de la révélation, ont depuis longtemps relégué ces absurdes notions au rang des mille et une fables dont s'amusa l'enfance des peuples. Mais tout en rejetant
225 l'existence de deux grands principes opposés et ennemis, en dehors et au-dessus de nous, il en est encore beaucoup qui croient à l'existence chez l'homme même d'un principe essentiellement bon, et d'un principe essentiellement mauvais, que l'on désigne ordinairement sous les noms d'âme et de sens, de raison et de passions, ayant pour manifestation le bien ou le
230 mal, la vertu ou le vice. La monstruosité, pour être transférée du Créateur à la créature, ne m'en paraît pas moins une monstruosité: je ne veux pas plus, pour ma part, d'une humanité que d'une divinité monstrueuse. Sans cela, il y aura toujours non seulement dans l'homme, mais même dans le
235 grain de sable, des mystères qu'on n'approfondira jamais, et plutôt que de chercher à les expliquer d'une manière injurieuse à Dieu, il vaut mieux se taire, s'humilier et adorer.

Non, messieurs, il ne peut point y avoir chez l'homme deux principes ennemis, toujours et nécessairement en
240 antagonisme l'un avec l'autre; l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer. Il y a bien chez l'homme bien et mal, vice et vertu, mais c'est la conséquence naturelle de la liberté de l'homme, sans laquelle il n'y aurait pour lui ni mérite ni démerite: si l'homme ne pouvait faire mal, la vertu
245 n'existerait pas pour lui, pas plus que pour la brute. Il n'y eut pas de mérite chez la louve qui allaita Romulus et Remus, et qui eût aussi bien pu les dévorer si son instinct l'y eût poussée;

6. Dans la religion mazdéenne des anciens Perses, Ormuzd est le dieu principe du bien et son frère jumeau Ahriman, le dieu principe du mal.

mais le berger Faustus⁷ qui les éleva, fit une action bonne et méritoire. Mais si je n'admets pas dans l'homme deux natures ennemies, nécessairement et constamment en état de guerre, je suis forcé d'y reconnaître deux mobiles d'action, différant dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin : et par leur réunion constituant la nature humaine ; nature double, si vous voulez, dans ses éléments constitutifs, mais une dans son essence, par laquelle l'homme est ce qu'il est, sans laquelle il ne serait pas ce qu'il est.

L'homme donc est un être à double nature, nature spirituelle, nature matérielle ; créature mixte destinée en elle et par elle à mettre l'esprit et la matière en rapport l'une avec l'autre ; clef de voûte de la création, reliant entre eux tous les êtres créés pour les faire aider tous de concert à l'accomplissement de la pensée divine ; l'homme est une âme et un corps en union intime et mystérieuse, et en cet état constituant un être particulier dans la création. Par notre âme nous sommes en rapport spirituel avec Dieu, par notre corps nous sommes en rapport matériel avec le monde matériel, et par les deux nous sommes en rapport spirituel et matériel avec nos semblables : vie spirituelle, vie matérielle — voilà l'homme, voilà ce qui le distingue de tous les êtres organisés.

Cette double vie produit chez lui des tendances, des appétences, des besoins différents : à l'une il faudra les jouissances intellectuelles, la contemplation de Dieu et de ses œuvres, la recherche de la vérité, la poursuite du beau, la pratique du bien ; à l'autre, au contraire, il faudra les jouissances matérielles des sens, qui embrassent tous les objets terrestres dont nous pouvons disposer. Dans le premier cas, l'homme s'absorbe, pour ainsi dire, dans Dieu, renonçant à soi-même pour ne vivre qu'en Dieu, et dans l'esprit de Dieu. Or, comme Dieu se manifeste à nous dans l'expansion et l'amour, la vie selon l'esprit de Dieu, c'est la vie de la contemplation, du

7. Selon la légende, le futur fondateur de Rome, Romulus, et son frère jumeau Remus, tous deux descendants d'Énée, avaient été jetés dans le Tibre, où ils avaient été recueillis par une louve puis élevés par le berger Faustulus.

renoncement, du dévouement, du sacrifice, c'est le spiritualisme. Dans le second cas, l'homme, bien loin de se dévouer, de se sacrifier, cherche à tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances; c'est la vie de la sensation, de l'individualisme, c'est en un mot le matérialisme. Et ces deux vies si opposées dans leurs objets, l'une si sublime, l'autre si infime en apparence, sont toutes deux d'ordre divin, destinées en s'harmonisant à remplir les fins de la création. L'une n'est pas plus nécessairement composée de bien, que l'autre de mal; toutes deux sont mal ou bien selon qu'elles outrepassent ou respectent les bornes de la nature.

L'individualisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'égoïsme, est l'instinct de la vie individuelle, tout comme le dévouement est l'instinct de la vie sociale. Or, comme il ne saurait y avoir de société sans individus, il s'ensuit que l'individualisme, comme je le considère, est un penchant nécessaire, légitime et bon. Ce sentiment, bien dirigé, portera l'homme à s'assurer le bien-être individuel, qui se compose de toutes les jouissances terrestres, que Dieu n'a pas créées sans doute pour que nous n'en usions pas: elles sont le prix de nos travaux, la compensation de nos douleurs, comme le bien-être qui les procure est la condition du perfectionnement physique et moral de l'individu. Mais pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ce penchant ne doit pas se satisfaire aux dépens de nos semblables, de l'espèce ou de la société, non plus qu'aux dépens de l'individu lui-même, qui a une mission divine à remplir, et qui, en s'énervant par le plaisir, s'en rendrait plus ou moins incapable; Dieu veut des hommes forts de corps et d'esprit, *mens sana in corpore sano*, comme disaient les anciens; et quiconque s'affaiblit, fût-ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet, à mon sens, une action répréhensible, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la sensualité. Dieu, qui est toute bonté, tout amour, toute expansion, toute sagesse, ne peut vouloir un sacrifice inutile. Il nous appelle à lui par la voie du dévouement, du sacrifice,

310 II,IV,V *mens sano* in <corrigé d'après I,III>

mais d'un dévouement, d'un sacrifice utile à nos semblables. Nous devons admirer ces hommes généreux, ces femmes héroïques qui renoncent à tous les biens terrestres pour se dévouer au soulagement, ou à l'enseignement de leurs semblables. Mais, dans le siècle où nous sommes au moins, je ne comprendrais pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie purement contemplative dans le cilice et la haire: ce serait à mes yeux une déplorable aberration du spiritualisme. J'en dirais autant de toutes pratiques religieuses qui tendraient à affaiblir chez l'homme le sentiment de l'indépendance ou *self-reliance* des Anglais, ou à rapetisser Dieu et l'homme à la fois en se substituant aux vertus mâles et actives que requiert la société. Le Christ a dit que le commandement d'aimer les hommes était aussi impératif que celui d'aimer Dieu. Or, aimer les hommes, c'est vivre au milieu d'eux et pour eux, et non pas seulement avec soi et pour soi.

Le temps n'est plus, s'il a pu exister, où la société n'offrant pas une assez large issue à la vitalité surabondante des natures ardentes, on ne trouvait d'autre moyen de sûreté que d'étouffer cet excès de vie; on a pu alors peut-être réclamer le bras de Dieu pour refouler la lave dans son cratère. Mais aujourd'hui qu'un champ sans limites s'ouvre à l'activité humaine, qui dira que les forces de l'homme sont au-dessus de sa tâche? Eh! ce serait mettre en question la sagesse divine qui doit bien vouloir que ces forces soient dirigées, mais non étouffées. Voyez la chaudière de la machine à vapeur, elle recèle bien dans ses flancs brûlants le danger et la mort. Mais aussi, voyez à côté d'elle ce mécanisme admirable au moyen duquel ces éléments de destruction sont changés en agents de vie et de bonheur. Étudiez donc le mécanisme social, et vous utiliserez les forces humaines, ce qui vaudra mieux que de les comprimer. Sinon, prenez garde, car ce serait de votre part l'aveu de votre impuissance ou de votre mauvaise volonté, vous à qui tout pouvoir et toute lumière ont été donnés.

321 I,II,III Mais dans s'ouvre 332 I,II,III eux. Et non 338 I,II sans limite
348 I garde car

Ainsi, il y a pour le spiritualisme, comme pour le matérialisme ou l'individualisme, des bornes qu'on ne saurait franchir sans sortir de l'ordre naturel et divin. En effet, poussez l'individualisme jusqu'à ses dernières limites, vous voyez
 355 l'homme renfermé en lui-même, n'ayant en vue que son intérêt personnel, sa satisfaction individuelle. Avec un pareil être la société est impossible, elle qui n'existe qu'à la condition du dévouement de chacun à l'avantage commun. L'homme donc se trouvera seul à lutter contre les forces de la nature.
 360 Or, vous le savez, ces forces sont telles que l'homme isolé ne saurait leur résister, encore moins les dompter: et sans cela, point de progrès, l'homme est condamné à l'état sauvage. À cette vie, il pourra bien se faire un corps robuste, mais son esprit ne secouera jamais les langes de l'enfance.

Maintenant, supposez une société où le spiritualisme soit
 365 poussé à l'extrême — (je dis ici société, parce que le spiritualisme se suppose mieux avec la société, qu'il n'est même à son état normal qu'avec la société, qui seule prête à son développement, à son action expansive,) supposez, dis-je, une
 370 société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême, vous aurez un état social où l'individu sera livré en holocauste à l'idée dominante, bonne ou mauvaise; vous aurez par conséquent l'affaiblissement des parties composant le tout. C'est dire que
 375 vous aurez une société faible, plus ou moins incapable de répondre aux fins de son institution, et destinée tôt ou tard à la dissolution, ou à l'asservissement. Voyez l'Inde, qui reçoit le joug d'une compagnie de marchands; voyez l'Islamisme, qui n'a plus d'autre appui que la jalousie des nations chrétiennes de l'Europe: leur faiblesse est venue de l'excès et des écarts du
 380 principe spirituel dans leurs sociétés, comme l'impuissance des peuples indigènes de ce continent et de l'Australie est venue de l'excès du principe contraire.

L'individualisme désordonné détruit par la trop grande concentration ou l'isolement; le spiritualisme outré par la trop
 385 grande expansion. C'est d'un côté le froid qui pétrifie l'eau; de l'autre le feu qui l'évapore, également éloignés l'un et

l'autre de la chaleur vivifiante qui tient l'élément liquide dans son état naturel. On pourrait multiplier les comparaisons, car partout dans le monde physique on rencontre deux forces, deux lois de nature contraire, qui, en s'harmonisant, ou en se balançant, forment et constituent l'ordre dans la création. Ainsi, vous avez en physique les forces centripète et centrifuge, attractive et répulsive, lois fondamentales de notre univers. Que le doigt de Dieu qui les tient en harmonie, en équilibre, se retire un instant, et tout retombe dans le chaos. De même que le prêtre, entraîné par un spiritualisme désordonné, affaiblisse l'homme matériel; et que l'égoïsme ou le sensualisme affaiblissent le sentiment spirituel dans la société, dans l'un et l'autre cas l'équilibre se perd, l'harmonie cesse, et la société tombe aussi dans le chaos.

Dieu, dans sa suprême sagesse, a gardé entre ses mains l'administration des lois fondamentales du monde physique, et c'est fort heureux; mais il semble avoir abandonné à l'homme l'administration des lois fondamentales du monde moral, nous offrant sa propre administration pour exemple et comme modèle. Ainsi respectons les décrets de Dieu: il a voulu que l'homme fût corps et âme, matière et esprit; conservons son œuvre tout entière; perfectionnons-la dans toutes ses parties constituantes; régularisons, équilibrons, mais ne détruisons pas, mais ne jetons pas le désordre dans la création de Dieu.

Des considérations qui précèdent, il semble suivre que le prêtre, qui est l'organe, l'expression vivante du spiritualisme, doit avoir sa place à occuper, un rôle bien important à jouer dans la société humaine; mais qu'il ne doit pas usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personnifications des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être. Alors vous avez la parole et le glaive, la raison et la force, la voix de Dieu s'unissant à celle de l'homme, et le monde moral faisant écho, cette fois, au

sublime et harmonieux concert que fait entendre le reste de
425 la création.

Nous voici naturellement amenés au point principal de
notre thèse: le prêtre.

Le mot «prêtre» vient d'un mot grec qui signifie «vieil-
lard»: c'est dire que dans l'origine des sociétés, on attachait à
430 l'idée de prêtre, celle de sagesse et de vertu; qu'on voyait dans
le prêtre le dépositaire de la science et de l'expérience des
temps passés, et par conséquent le flambeau qui devait éclairer
les hommes et les peuples dans le présent, comme guider leur
marche progressive vers l'avenir. Le prêtre, comme son nom
435 le comportait, était en effet le père de la société, y exerçant
l'autorité, y commandant le respect et la considération, dont
le père de famille jouissait dans l'intérieur de sa maison;
autorité bénigne, sainte et salutaire; respect et considération
commandés par l'affection et la reconnaissance.

Aujourd'hui, le prêtre est un homme, (il serait presque
impropre de dire un citoyen,) qu'on relègue et claquemure
au fond du sanctuaire comme un être dangereux à la société;
et cela sous le prétexte dérisoire que son saint ministère
souffrirait au contact des choses mondaines; comme s'il n'y
445 avait rien de saint dans l'association humaine, comme si
l'origine et la fin de la société n'étaient pas saintes, éminem-
ment saintes, et réclamant par conséquent l'action directe et
constante des mains les plus pures et les plus saintes.

Il est vrai que, pour être conséquent, l'on a défini la
450 politique: science des intérêts matériels. En effet, s'il n'y a pour
les gouvernements humains d'autres objets de sollicitude que
les intérêts matériels, on a raison de vouloir se débarrasser de
l'intervention du prêtre, lui dont les soins sont avant tout pour
les choses spirituelles; on a raison de vouloir étouffer cette voix
455 incommode et discordante, qui crierait esprit pendant que
l'on parlerait matière; qui opposerait sans cesse le dévoue-
ment à l'égoïsme, le sacrifice à l'ambition, la charité à la
cupidité, l'humanité à l'homme, le ciel à la terre. Mais comme

l'on a trouvé un double avantage à rejeter ces vieilles notions cléricales pour soi, et à les conserver pour les autres, on a laissé le champ libre au prêtre pour tout ce qui se rattache à la morale privée proprement dite. Le prêtre peut tout à son aise sermonner, damner même les petits pécheurs, tous ceux qui se bornent à faire tort à leurs voisins. Mais les grands pécheurs, ceux qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition, à leur avarice, à leur sensualité, les intérêts, le bonheur de peuples entiers, le prêtre doit avoir la bouche close à leur égard : ce serait faire de la politique, et la politique est interdite au prêtre, à cause de la sainteté de son ministère. Encore une fois, on lui laisse son franc-parler, lorsqu'il s'agit des rapports de particulier à particulier, des devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres dans le cours des affaires ordinaires de la vie ; mais les grands et importants rapports sociaux des citoyens entre eux, des gouvernés avec les gouvernants, d'un pays avec un autre, des différents membres de la grande famille humaine entre eux, rien de tout cela n'est du ressort du prêtre. C'est, sans doute, parce que Dieu qui s'occupe beaucoup des torts individuels, s'occupe fort peu des torts faits aux nations, à l'humanité entière ; c'est sans doute, que les desseins de Dieu sur l'homme se trouvent beaucoup plus contrariés par l'oppression d'un seul être humain que par celle de l'espèce entière, ou de quelque une des grandes familles qui la composent.

Vit-on jamais pareille perversion, disons le mot, perversion de la raison humaine ? Il y a, peut-être, quelque chose d'aussi étrange, c'est que le prêtre, dont la mission est divine, et par conséquent indépendante du pouvoir humain, au-dessus de l'opinion des hommes, semble prêt, en apparence au moins, à accepter cette condition de paria, couronné de l'auréole si vous voulez ; mais auréole qui me paraît à moi ni plus ni moins que la couronne d'épines dont on couvrit dérisoirement le front du Christ, dont le prêtre continue la mission.

Le prêtre donc croit devoir limiter son action aux rapports de la morale privée, comme si les vues de Dieu sur l'homme pouvaient s'accomplir par l'individu qui ne peut rien, et non par la société qui seule peut tout. Moraliser le peuple dans ce

sens restreint, façonner les particuliers à l'exercice des vertus douces et simples de l'évangile textuel; multiplier à cette fin les pratiques religieuses de toutes sortes et en toutes occasions, ce que je suis certes loin de désapprouver si on n'abuse pas de ce moyen; présenter dans sa propre personne et sa propre conduite un exemple, un modèle de toutes ces vertus bien précieuses, sans doute; voilà bien à peu près, je pense, tout ce à quoi le prêtre en général se croit obligé, et c'est bien là tout ce qu'il peut faire dans la sphère d'action qu'on lui a tracée.

Pour lui, diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire, et c'est à cela que le spiritualisme bien entendu doit nécessairement conduire le prêtre; considérer ce progrès même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'œuvre par excellence des sociétés chrétiennes, et la voie la plus sûre pour arriver à la patrie éternelle, une pareille pensée, conçue dans d'autres temps ou dans d'autres lieux, aurait été une témérité, quelque chose de pis encore peut-être. Je lis même dans un ouvrage apologétique du catholicisme, sorti tout récemment de la presse: «La mission politique de l'Église est finie; elle a donné aux peuples modernes leurs grandeurs, leurs libertés et leurs lois.» Il est vrai qu'il ajoute: «Maintenant une tâche nouvelle s'ouvre devant elle, la conquête pacifique du monde par la science et par le dévouement⁸.» S'il entendait par là que l'Église ne doit plus se servir de la puissance matérielle ou temporelle pour poursuivre son œuvre de christianisation jusqu'aux entrailles de la société, nous serions d'accord.

La conséquence de tout cela, c'est que l'éducation des prêtres a été généralement très négligée à l'endroit de la morale publique et des sciences politiques; de sorte qu'il en est peu qui soient préparés à prendre, avec avantage et pour la religion et pour la société, le rôle que la nature de leur état, selon moi, les appelle à remplir dans le grand drame social. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des membres même d'une de nos premières institutions éducationnelles dire

8. Nous n'avons pu trouver cet «ouvrage apologétique du catholicisme» que cite Parent.

comme une chose toute naturelle: nous avons été institués pour faire des prêtres, et nous ne savons faire que des prêtres. Dans leurs bouches cela voulait dire: nous laissons de côté tout ce qui se rapporte à la société, à l'humanité, n'ayant à nous occuper que des individus et du salut de leurs âmes. Mais, vous qui êtes les ministres de Dieu sur la terre, comment ne vous apercevez-vous pas que vous rapetissez la divinité, si vous ne l'injuriez pas, en donnant à entendre qu'elle s'occupe aussi peu des grands intérêts sociaux de l'humanité? Et si Dieu s'en occupe, comme vous ne pourrez le nier; si Dieu tient dans ses mains les ressorts du mouvement social; si Dieu doit vouloir que les hommes en société secondent ses vues et ses desseins, comment vous, ses ministres, pouvez-vous rester indifférents, ou étrangers à ce mouvement social, et vous exempter d'initier à ses secrets les jeunes lévites que vous préparez au sacerdoce? Je le dis hautement, dans l'ère démocratique actuelle surtout, le prêtre que vous formez ainsi ne sera prêtre qu'à demi. Je comprendrais ce système chez les peuples où règne le protestantisme, où le père de famille est à peu près le prêtre, mais je ne le comprends pas chez ceux où, comme chez nous, le prêtre est le suprême directeur des consciences.

Une autre conséquence de la position anormale du prêtre dans la société, c'est que ne pouvant exercer une action collective et publique, et partant éclairée et salubre, il exerce souvent une action individuelle et clandestine, et partant aveugle et nuisible, funeste à la religion et à la société. Le prêtre, qui est par état l'homme de l'ordre par excellence, sera naturellement porté à se jeter au travers de toutes les idées nouvelles en politique, bonnes ou mauvaises, si par des études convenables, il n'a été mis en état d'en apprécier la valeur et la portée. Lui, homme consciencieux, comment vous suivrait-il dans une région inconnue? Il sera donc pour l'ordre établi. Mais si la nouvelle idée est une de celles dont le triomphe est écrit là-haut, son opposition ne fera qu'élever un peu plus la digue impuissante opposée au torrent, et ajouter ses propres débris à ceux des autres victimes de l'élément dévastateur; tandis qu'une sage et opportune intervention de sa part aurait ménagé une heureuse issue aux flots populaires.

570 Vous comprenez, j'espère, que l'action que je désire voir exercer par le prêtre, est une action toute spirituelle, douce comme la lumière du jour, bénigne comme la parole de l'évangile, désintéressée comme la providence, noble, large et sublime comme la pensée de Dieu.

575 L'on ne m'a pas, je m'en flatte, prêté l'idée de traîner le prêtre sur la place publique, ou de le mêler aux disputes éphémères des partis. Et qu'on ne comprenne pas non plus que je viens ici réclamer des privilèges et des avantages pour le prêtre; je ne viens que lui rappeler des devoirs qu'il n'est
 580 pas plus en son pouvoir de repousser, qu'il n'est en celui des hommes de l'en exempter. Il tient sa mission d'en-haut, et nulle puissance d'en-bas ne saurait l'abroger, ni la limiter. Cette mission se rattache aux fonctions de l'âme qui est hors de l'atteinte de toute puissance humaine, et qui ne peut
 585 reconnaître d'autre tribunal que celui de Dieu même. C'est ce qui a fait les martyrs de tout temps, et c'est ce qui en fera longtemps encore; que dis-je? c'est ce qui en fera jusqu'à la fin des temps, tant que subsistera notre humanité, composée d'esprit et de matière. Il semble que la destinée de l'homme
 590 soit de travailler, sans relâche et sans fin, à maintenir ou à rétablir l'équilibre ou l'harmonie entre ces deux principes constitutifs de l'humanité. Et à mon avis, c'est au prêtre principalement, comme organe du principe le plus noble, qu'appartient la surveillance générale de ce grand travail, ce
 595 qui suppose qu'il s'en rendra capable. Je ne saurais mieux assimiler cette surveillance, quant à son mode et à sa nature, qu'à celle de la presse dans un autre ordre. Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des intérêts matériels, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre
 600 en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche.

Pour interdire au prêtre toute action sur la société politique, il faut nier ou perdre de vue la part qu'il a dû avoir
 605 et qu'il a eue en effet dans l'institution primitive de la société,

et qui donne la mesure et la raison de celle qu'il doit avoir dans sa conservation et son avancement. Or, messieurs, le premier prêtre n'est pas seulement le premier homme qui, à la vue du sublime spectacle de la création, en a reconnu et adoré l'auteur, et l'a fait reconnaître et adorer à ses semblables; c'est aussi celui qui, se recueillant en lui-même, y a entendu la voix de Dieu, a compris, autant qu'il lui était donné de le faire, les vues et les desseins de Dieu sur l'homme, et a entrepris de les faire comprendre aux autres hommes; qui le premier leur a fait entendre qu'ils n'avaient pas reçu l'intelligence qui les distingue de la brute pour suivre uniquement, comme elle, les grossiers instincts de la vie matérielle; qui leur a fait comprendre qu'il y avait pour l'homme une vie spirituelle et morale, composée de devoirs envers Dieu et envers les autres hommes; qui enfin leur a montré que cette vie supérieure ne pouvait remplir ses nobles fins avec l'homme isolé; que pour y parvenir il fallait que les hommes se réunissent en société, afin que par la division du travail l'homme augmentât, en les perfectionnant, ses moyens d'action contre les forces de la nature physique. En effet, l'homme seul en présence de la nature suffit à peine aux exigences de la vie matérielle. On peut donc affirmer que la société est principalement due au spiritualisme, dont le prêtre est l'organe, la personnification sociale, et non, comme on l'a prétendu, au besoin que sentait l'homme de pourvoir mieux et plus sûrement à ses besoins matériels. Pour s'en convaincre, il suffit d'analyser les principes constitutifs de l'homme matériel et sensitif. En tant qu'être matériel, l'homme tend à l'isolement et à l'inertie; en tant qu'être sensitif, ou purement animal, il est en guerre avec le genre humain qu'il est porté à subordonner à lui, à faire servir à ses satisfactions personnelles: vous avez donc l'isolement armé. Isolement, inertie, guerre, ce n'est certainement pas avec cela que vous formerez et maintiendrez une société, qui demande l'union, l'activité, le dévouement, le sacrifice de soi pour l'avantage de tous. Vous aurez bien, si vous voulez, un royaume de l'Afrique centrale; mais ce n'est pas une société cela, c'est un troupeau d'hommes, exploité par quelques hommes ni plus ni moins qu'un troupeau de bêtes.

Vous êtes donc obligés d'aller chercher l'origine et la
645 raison de la société dans la partie spirituelle de l'homme, et
alors tout s'explique, tout se comprend. Faites, laissez parler
votre raison, votre conscience, elle vous montrera un Dieu
créateur, sage, juste et bienfaisant; sage, il n'a pu douer
650 l'homme d'une intelligence supérieure au milieu d'un monde
vierge, sans vouloir que ce monde fût exploré, étudié, travaillé
par lui, ce qui ne peut se faire que par la société civilisée et son
brillant cortège d'arts et de sciences; juste et bienfaisant, il n'a
655 pu vouloir que des créatures sensibles, nos semblables, fussent
exploitées par nous: voilà la liberté; les faisant sortir nos égales
des mains de la nature, il n'a pu vouloir non plus que nous
changeassions leur destinée par nos institutions sociales: il a
donc voulu que nous nous unissions tous pour travailler à
l'œuvre commune, pour en supporter également les peines,
comme pour en partager fraternellement les avantages. Voilà
660 donc notre théorie sociale enfantant sans effort, avec la société
civilisée, la liberté, l'égalité, la fraternité. Si l'arbre se reconnaît
aux fruits, voici, ce me semble, une mère qui vous présente
une famille assez recommandable.

Voilà la société telle qu'elle a dû être conçue dans
665 l'origine, telle qu'elle découle de l'évangile, telle qu'on
travaille à la refaire après de longs et funestes écarts, dus à la
prédominance du matérialisme, et en plusieurs cas à l'in-
fluence d'un spiritualisme exagéré, faux et fourvoyé, écarts
auxquels prêtres et laïcs ont participé plus ou moins. Mais
670 n'oublions jamais que le feu sacré du spiritualisme a été allumé
par le prêtre, et que lui seul par état, comme par devoir, saura
l'entretenir au sein de la société. Restreignons-le par
l'opinion, par la loi même, s'il le faut, dans ses saintes attri-
butions; mais laissons-les lui intacts. Ôtez-lui le glaive, mais
675 laissez-lui la parole; mais aussi exigez de lui qu'il remplisse en
entier sa mission divine; ou plutôt cessez de lui opposer vos
préjugés, vos préventions, et, instruit par l'expérience du
passé, il la remplira bien.

Il est si vrai que c'est au spiritualisme, personnifié dans le prêtre, qu'est due principalement la société, que la première 680
 comme la plus auguste figure qu'offre l'histoire des sociétés, c'est le prêtre. Il a été partout le père et l'appui de la société, et lui seul pouvait l'être, car lui seul concevait et présentait un
 but suffisant à la société. Si l'on eût pu résoudre les hommes 685
 à se constituer et à vivre en société, à faire les sacrifices individuels qu'exige l'état social, que les hommes dans l'état sauvage devaient sentir plus vivement que nous, — et on ne
 pourrait en citer une preuve plus frappante que l'inutilité des efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour civiliser les peuples 690
 indigènes d'Amérique, — si, dis-je, on eût pu résoudre les hommes à ces sacrifices par la considération des intérêts matériels, pourquoi voit-on partout les fondateurs des sociétés
 faire intervenir la divinité à leur aide par le ministère des prêtres? Si l'on a fait jouer ce puissant mobile, n'est-ce pas qu'il 695
 fallait aux hommes le sentiment d'une obligation morale pour être induits à vivre en société? n'est-ce pas que l'état social répugne à la partie matérielle de l'homme? À la Chine, il n'a
 fallu rien moins que le fils du soleil pour fonder et maintenir le céleste empire, et le souverain y est le chef de la religion. 700
 Dans l'Inde, on peut juger de ce qu'a dû être le prêtre dans les commencements, quand on voit de nos jours l'orgueil et la
 puissance britanniques obligés d'y respecter un culte monstrueux. En Égypte, les prêtres étaient les instituteurs des rois
 de leur vivant, et leurs juges après la mort. La société juive fut, 705
 à l'origine, une vraie théocratie entre les mains de ses prêtres et de ses prophètes. L'on sait l'importance de ces oracles de la
 Grèce, que les prêtres faisaient parler, ces prêtres qui étaient assez puissants encore du temps de Socrate pour faire boire la
 ciguë à ce premier des Sages de la Grèce, que quelqu'un a
 appelé le précurseur païen du Christ. Numa Pompilius⁹ se mit 710
 sous l'inspiration de la déesse Égérie pour donner des lois à la

9. Second roi légendaire de Rome (v. 715-672 av. J.-C.). Pieux et pacifique, se disant inspiré par la déesse Égérie, il y aurait organisé la vie religieuse.

698 I,II,III le *Fils du Soleil* pour 699 I,II,III le *Céleste Empire*, et 710 III
 précurseur *payen* du

ville de Romulus, qui, lui, avait commencé par l'institution des augures, sans la sanction desquels rien ne se faisait à Rome. Cela veut dire que les augures, qui étaient prêtres, gouvernèrent le monde jusqu'à Constantin¹⁰, époque mémorable où la puissance sacerdotale put se retremper et se purifier en passant au prêtre de l'évangile, à qui l'on dut la réédification de la société européenne après la chute de l'empire romain, et les invasions des barbares. Savez-vous ce qu'était le prêtre alors? Écoutez M. Cousin qui n'est pas une autorité suspecte sur ce point: «L'Église catholique, dit-il, était l'âme et la lumière du moyen-âge, le bienfaisant contrepoids de la fortune et de la puissance, le refuge toujours et quelquefois le marchepied de la pauvreté fière et du mérite roturier¹¹.» Certes, voilà un rôle politique bien prononcé, et un rôle bienfaisant encore, et qui plus est dans un sens tout populaire, tout démocratique. Eh! c'est justement ce qui fit l'influence du prêtre catholique, et le rendit bien réellement l'instituteur, le législateur, le directeur suprême du monde civilisé jusqu'au seizième ou dix-septième siècle. Et j'avouerai que, pour l'intérêt de la religion et celui de la société, il fut tout cela beaucoup trop, du moment, surtout, où la réforme évangélique dût s'arrêter aux limites de la société politique. Les puissances de la terre se virent menacées; l'instinct de conservation, qui ne fait jamais défaut à l'humanité, se réveilla de toutes parts, et il s'ensuivit une puissante réaction, qui, après avoir elle-même outrepassé le but, tend évidemment de nos jours à rentrer dans la bonne voie.

Depuis cette époque, l'on fait de vains efforts pour reconstruire la société sans le prêtre, ou, ce qui est pis encore, en asservissant le prêtre au pouvoir temporel. À l'heure qu'il est,

10. Empereur romain (306-337) qui, à partir de 312, se rangea du côté de l'Église catholique et, par l'édit de Milan (313), garantit aux chrétiens une tolérance qui équivalait à la reconnaissance du christianisme comme religion d'État.

11. Victor Cousin (1792-1865), philosophe français, fut ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Thiers (1840). Nous n'avons pu trouver cette citation dans les nombreux écrits de Cousin avant 1846.

ce qu'on a pu trouver de mieux, c'est le régime de la majorité. C'est du matérialisme sur une base plus large que celle de l'ancien ; mais c'est encore du matérialisme ; c'est le gouverne-
ment du partisanisme, d'autant plus redoutable qu'il est plus
matériellement fort que ses prédécesseurs. Avec ce gouverne- 745
ment on peut bien soumettre les corps, mais on ne satisfait pas
les esprits, qui pourront s'avouer vaincus, mais non con-
vaincus ; on compte les opinions, on ne les pèse pas ; l'intérêt
tient la balance, non la justice et la raison ; on a la force 750
physique, non la force morale ; on a l'homme, non Dieu. Or,
il est écrit : « Si Dieu n'érige la maison, vous aurez en vain
travaillé à la construire¹². » Et dites-moi, comment l'esprit de
Dieu pourra se faire sentir dans votre vie sociale ou politique,
si ceux qui personnifient le spiritualisme en sont exclus ou s'en 755
excluent eux-mêmes ? Les minorités auront la liberté de la
parole, me direz-vous ; et si la justice et la raison sont de leur
côté, elles ramèneront à elles l'opinion publique. Oui, sans
doute, elles pourront, comme leurs adversaires, en appeler
aux intérêts matériels de l'homme, intéresser à leur cause ses 760
plus mauvais instincts, enflammer ses plus mauvaises passions,
fausser, exagérer ses meilleurs penchants. Et tels sont malheu-
reusement les moyens et les armes dont les partis ne font que
trop souvent usage. Avec cela, vous ne réussissez guère qu'à
perpétuer un système de bascule, qui ne pourra que ralentir 765
la marche de l'humanité en la chargeant du lourd bagage de
tous les partis qui se succéderont à la manœuvre. Et remarquez
qu'ici je suppose que les minorités se soumettront toujours aux
résultats des scrutins. Mais supposez des ambitions auda-
cieuses dans une minorité puissante ayant de grands intérêts 770
en jeu ; supposez à cette minorité certains avantages de
position et de circonstances, que devient votre système ?
Vous venez d'entendre Paris menacer de son *veto*¹³ la France

12. Psaume 127, 1.

13. Proclamée le 25 février 1848, la II^e République, instaurée après l'abdication de Louis-Philippe et la fin de la monarchie de Juillet, était dirigée par un gouvernement formé d'une majorité de républicains modérés. Après les émeutes du 23 au 26 juin 1848, provoquées par la crise économique et une importante agitation révolutionnaire, le gouvernement remit les pleins pouvoirs

départementale entière; et l'on sait que ce n'est pas une folle
775 menace. Ce qui peut se faire en France peut se faire partout
ailleurs.

C'est un grand progrès, sans doute, que le système de la
majorité; mais soyons assurés que ce n'est pas le dernier mot
du progrès; ou s'il l'est, il ne le sera pleinement que lorsque
780 l'élément spirituel épuré, rénové, agrandi lui-même exercera
dans la nouvelle société la somme et l'espèce d'influence et
d'action qui lui est propre, influence et action qu'il a exercées
partout et de tout temps, comme nous venons de le voir,
quoique pas toujours avec la mesure et de la manière la plus
785 sage et la plus utile.

Vous devrez convenir, cependant, que c'est un fait bien
important, et qui doit avoir une grande signification, que cette
universalité de l'action directrice du sacerdoce sur les sociétés
humaines, quelques formes qu'elles aient affectées dans les
790 différents pays. Si le fait ne prouve pas que le prêtre est un
élément nécessaire et recherché dans toute société, il prouve,
au moins, que le prêtre est une puissance avec laquelle il faut
compter dans le gouvernement de ce monde, et que si on ne
lui fait pas sa part, il pourra se la faire lui-même tôt ou tard.
795 Pour ma part, je pense qu'il est l'un et l'autre: c'est-à-dire qu'il
est un élément nécessaire de la société politique, et qu'il est
en même temps une puissance, une grande puissance sociale,
d'autant plus grande qu'elle sait et peut attendre. N'a-t-elle pas
Dieu et l'éternité pour elle? Vous la persécutez: c'est une
800 épreuve qui ne servira qu'à retremper son courage et son
énergie. Vous profitez de ses fautes pour lui faire perdre ses
avantages: c'est une leçon dont elle profitera, soyez-en sûrs, et
vous la reverrez reparaître bientôt sur la scène plus pure, plus
forte qu'auparavant. Vous avez détrôné les rois que vous
805 croyiez bien erronément être son appui, et en déplaçant le

au général Cavaignac. Face au «péril rouge», les modérés et les conservateurs se regroupèrent dans le parti de l'Ordre, qui assura l'élection de Louis Napoléon Bonaparte en décembre 1848 et mena une politique réactionnaire. La II^e République prendra fin, en 1852, par un coup d'État et le rétablissement de l'Empire.

pouvoir, en le confiant à la démocratie, vous croyez que tout est dit. Détrompez-vous; le prêtre, mieux que vous, saura s'emparer de l'esprit de votre nouveau souverain. Il sait que le peuple que l'on flatte, comme tous les rois, et leurre avec des mots, n'est souverain qu'à la façon du levier, et, s'il le faut, il saura, mieux que vous, être le bras qui fera mouvoir cette puissance. Il sait que la souveraineté de ce monde réside en réalité et en définitive dans les hautes et fortes intelligences humaines, de même que la souveraineté de l'univers réside dans l'intelligence suprême. Eh bien! le clergé sera, comme il l'a déjà été, ces hautes et fortes intelligences, assemblages vénérés de science et de vertus, auxquelles il joindra l'amour et le dévouement, et cet esprit de sacrifice qui va jusqu'à la mort. Et c'est ce que vous ne ferez pas, vous adeptes du matérialisme, car le sacrifice est antipathique à votre doctrine comme à votre nature. Vous succomberez donc dans la lutte. Sera-ce bon, avantageux à l'humanité? Non, car le prêtre est homme comme nous; le sentiment qui l'anime, tout élevé, tout divin qu'il soit, ne saurait toujours le préserver de l'erreur ou de l'illusion d'un côté, de l'autre des faiblesses ou des passions découlant de la partie matérielle de notre être. L'établissement de l'ordre dans le monde, son maintien, son progrès demandent que les deux principes qui sont en nous se coordonnent, et non pas que l'un domine, absorbe, détruise l'autre. Le spiritualisme et le matérialisme, dans le sens que je donne à ces mots, doivent se prêter la main, et non se faire la guerre au sein de la société; l'un noble et ardent coursier, docile au frein, l'autre cavalier habile et affectionné, chevauchant toujours dans des sentiers sûrs et propices.

Il y a dans l'histoire humaine deux époques où j'aime à envisager le prêtre: c'est d'abord à la naissance des sociétés, où je le vois réunir les hommes, au nom de la divinité, pour leur enseigner la part importante qu'ils ont à remplir dans la grande époque de la création, leur donnant la terre pour théâtre, le monde des esprits pour spectateurs, et leur montrant au dénouement le ciel pour récompense; leur

promettant pendant tout le temps ses conseils, ses encouragements, son dévouement, et surtout ses bons exemples. Parlant au nom de Dieu, ayant pour témoignage ses vertus et ses
 845 bonnes œuvres, le prêtre ne tarda pas à s'acquérir la confiance et la vénération des peuples: il sentit sa puissance, l'orgueil entra dans son cœur, et, avec ce premier-né de l'égoïsme, tous les autres vices à la suite, sans perdre cependant tout le prestige qui s'attachait à son caractère sacré. C'est alors que l'on vit le
 850 principe spirituel se corrompre, s'affaiblir, s'éteindre enfin dans le monde; la société perdre de vue la fin sublime de son institution, le progrès de l'humanité, et devenir un vaste atelier d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans les milieux mêmes honorés, encore de nos jours, du nom de terre
 855 classique de la liberté, dans cette Grèce tant vantée, dans les livres de laquelle nos tribuns vont encore s'inspirer, toute la différence qu'on y remarquait c'est que les exploiters y étaient comparativement plus nombreux qu'ailleurs; c'était ce qu'on appelait des citoyens, des hommes libres! Oui, mais
 860 c'étaient des tyrans tout autant que les rois de Perse qu'ils combattaient au nom de la liberté. Aristote, Xénophon et tous les publicistes grecs regardaient l'esclavage comme une chose légitime, et l'esclave à leurs yeux était une espèce de bête de somme dont le maître pouvait user comme bon lui semblait.
 865 L'intérêt, le caprice du maître, telle était la règle qui régissait les rapports de maître à esclave; telle était la libéralité des anciens. Et qu'on ne s' imagine pas que cette loi de lèse-humanité ne frappait que les êtres relégués au bas de l'échelle sociale: Ésope, l'immortel fabuliste, fut esclave, de même
 870 qu'Épictète, un des philosophes les plus distingués de l'école stoïcienne, et à qui son maître un jour, par voie de divertissement, cassa une jambe.

Ce fut au milieu de ces renversements de toutes les lois divines et humaines qu'apparut la grande réforme du
 875 christianisme, et avec elle un nouveau sacerdoce régénérateur ayant mission de spiritualiser l'humanité. Ici commence la seconde époque où le prêtre se manifeste au monde avec tous

870 I,II,III école Stoïcienne, et 873 I de ce renversement de

les signes sacrés qui le caractérisent. Les peuples reconnurent un sauveur dans le prolétaire de Nazareth, et une doctrine de salut dans son évangile, prêché d'abord par de simples prolétaires comme lui. L'antique sacerdoce ne tarda pas à s'apercevoir que l'empire du monde allait lui échapper, et fort du pouvoir temporel qu'il possédait partout, il essaya de noyer la nouvelle doctrine sous des flots de sang; mais ce sang ne fut pour elle qu'une rosée vivifiante, et la preuve qu'elle tenait à un principe plus fort que les puissances de la terre. Bientôt une foule de savants et de philosophes vinrent, au sentiment populaire en faveur de la nouvelle doctrine, ajouter la sanction du génie. Le nouveau sacerdoce, ainsi fortifié, put sortir des catacombes, où la persécution l'avait réduit à se cacher pour y célébrer ses mystères; et bientôt tous les obstacles s'abaissèrent devant lui, le monde civilisé fut chrétien, spiritualisé. L'homme cessa d'être la chose de l'homme; la charité chrétienne s'y opposait, comme aussi l'égalité de tous les hommes aux yeux de Dieu reconnue et proclamée dans la nouvelle loi. La dignité humaine ainsi rétablie, la complète émancipation de l'espèce entière ne pouvait plus être qu'une question de temps. Un seul devoir restait aux puissances de ce monde, c'était de préparer les peuples, les exploités du régime antique, par l'éducation morale et intellectuelle, par l'initiation graduelle à l'exercice des droits naturels de l'homme, à l'état de liberté, d'égalité, de fraternité universelles, pleines et entières, qui est la conséquence dernière, mais nécessaire, mais inévitable de la nouvelle loi.

Oh! qu'il eût été grand et beau le rôle du prêtre chrétien, si, arrivé à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, il eût activement poursuivi son œuvre de régénération; si après avoir moralisé, spiritualisé l'homme, il eût entrepris de moraliser et spiritualiser la société. Mais Dieu, craignant sans doute que la vénération des hommes pour ses prêtres ne se portât jusqu'à l'adoration; qu'on en fit des dieux, comme le paganisme l'avait fait de ses héros, et voulant épargner une nouvelle idolâtrie au monde, permit que le prêtre chrétien s'endormît pour un temps au sein de ses grandeurs. Ou, peut-être, pour

- 915 nous faire sentir combien était grande l'œuvre de régéné-
 ration commencée à l'ère chrétienne, Dieu a-t-il voulu que
 l'humanité se reposât au milieu de la course, avant que le
 prêtre n'entreprît sur elle l'immense travail de la christia-
 nisation sociale. Quoi qu'il en soit, après avoir vu l'Église ser-
 920 vir d'égide et de vengeur aux peuples opprimés, un saint
 Ambroise refuser l'entrée du temple saint à un empereur
 romain, avant qu'il eût fait pénitence et réparation d'un crime
 public; après avoir vu les foudres du Vatican frapper les rois
 oppresseurs, usurpateurs, dissolus, on vit le prêtre chrétien
 925 s'isoler peu à peu de la cause des peuples, la cause du progrès
 constant et illimité, la cause du spiritualisme en un mot. Les
 Fénelon, les Bourdaloue, les Bossuet continuèrent bien à
 prêcher aux grands et aux rois, la charité chrétienne et leurs
 devoirs envers les peuples, mais on ne sent plus chez eux cette
 930 puissance surhumaine qui vous saisit dans les paroles d'un
 saint Rémi à Clovis: «Fier Sicambre, courbe le front.» Et le
 Vatican ne tonnait plus... je me trompe, il lui restait encore
 quelques carreaux en réserve, mais c'était pour les peuples que
 travaillait le besoin de l'émancipation ou du progrès; pour
 935 ceux mêmes, hélas! il faut bien le dire, qui s'agitaient dans les
 serres d'une exécration oppression. De nos jours encore, la
 malheureuse Pologne, au lieu d'encouragements, d'avis, de
 consolations au moins, s'est entendue dire que ses efforts
 héroïques pour secouer ses chaînes étaient un crime¹⁴.
- 940 Qu'il y ait eu des mouvements populaires désordonnés,
 gros d'improfitables dangers, de malheurs plus grands encore
 que ceux auxquels on voulait se soustraire, c'est ce qu'on ne
 peut nier. Mais quelle en était la cause première, si ce n'est
 cette résistance ombrageuse et opiniâtre que l'esprit
 945 d'émancipation, de réforme et de progrès rencontrait partout,
 dès qu'il voulait faire un pas? C'est contre cette cause et non
 contre ses victimes, que j'aurais voulu voir lancer les foudres
 ou les censures de l'Église.

14. Allusion à l'attitude du pape Grégoire XVI, favorable à la Russie, lors de l'insurrection de la Pologne en 1831.

920 I,II,III un *Saint Ambroise* 923 IV,V du *vatican* frapper <corrigé d'après I,II,III et d'après l'usage> 930 I,II,III d'un *Saint Rémi* 934 I progrès. Pour ceux

Les peuples se voyant délaissés de leurs guides et protecteurs naturels, des hommes qu'ils regardaient comme les envoyés de Dieu, s'abandonnèrent de désespoir à la direction d'hommes irréflechis, violents, ou pervers, qui ne firent que substituer une nouvelle exploitation à l'ancienne: les tyrans avaient exploité la patience et la bonhomie des peuples; les démagogues qui leur succédèrent, exploitèrent leurs passions et leurs instincts les plus mauvais. On eut donc Luther, qui fit douter de l'Église; après lui Voltaire et les Encyclopédistes qui firent douter de la religion et de Dieu; enfin Robespierre, qui fit douter de l'homme même.

Ce fut alors qu'une immense douleur s'empara de l'humanité, veuve de toutes ses croyances, et n'ayant pour reposer sa tête que les débris épars de toutes ses espérances. Au milieu de son affliction, un soldat courroucé se présente à elle, qui lui offre son bras puissant pour la relever, et pour consolation lui promet de la gloire, dont en effet il l'enivre pendant une couple de lustres. Mais l'ivresse se passa, la raison revint à l'humanité et avec elle le désillusionnement. Elle vit que le héros auquel elle s'était livrée ne faisait après tout que répéter Alexandre et César: c'était reculer, et elle voulait avancer. Elle abandonna donc le favori de la gloire, et de découragement elle se rejeta dans les bras de ses anciens maîtres¹⁵.

C'en était fait du progrès humanitaire; et l'Europe, ce cœur du monde, allait peut-être, comme l'Inde dans ses castes, ou l'Islamisme dans son fatalisme, s'endormir et se pétrifier dans cette forme sociale bâtarde qui, sans la grandeur de la

15. Après Robespierre, c'est-à-dire la Révolution et la Terreur, ce fut le règne de Napoléon Bonaparte. D'abord premier consul à la suite d'un coup d'État qui renversait le Directoire, il devint consul à vie en 1802, puis fut proclamé et sacré empereur des Français sous le nom de Napoléon I^{er} (1804-1815). Il imposa ensuite son hégémonie à l'Europe entière, mais, en 1814, les Alliés (la Prusse, la Russie, l'Autriche, la Suède) envahirent la France et obtinrent son abdication. Il reprit brièvement le pouvoir (les Cent Jours), mais après la défaite de Waterloo contre la coalition européenne, il abdiqua de nouveau et c'est Louis XVIII, frère de Louis XVI, exécuté par la Révolution, qui prit le pouvoir avec l'appui de l'Angleterre et du gouvernement provisoire présidé par Talleyrand.

société antique, sans le prestige de la société féodale, ne faisait que continuer, sous un autre nom et par des mains moins nobles, l'ancienne exploitation de l'homme et la déchéance de l'intelligence. Mais le vieux principe chrétien, endormi
 980 mais toujours plein de vie; amolli, distrait par son commerce avec les puissances terrestres, mais conservant encore au fond du cœur son indestructible amour pour les hommes, se sentit ému des soupirs et des gémissements de l'humanité, deman-
 985 dant une nouvelle foi comme remède à ses souffrances, comme guide et soutien dans la nouvelle voie où la poussait un impérieux besoin. Alors, du sein de la France, cette mère des grandes et belles pensées, sortit, tenant d'une main la croix, de l'autre l'évangile, un jeune clergé plein d'ardeur et
 990 de science, de vertus et d'amour, qui encore une fois montra dans l'évangile et la croix le salut assuré de l'humanité: dans l'évangile la loi divine et imprescriptible de la fraternité universelle, dans la croix un exemple de dévouement et de résignation; de dévouement pour les grands et les heureux de
 995 ce monde, de résignation pour les populations souffrantes: dévouement d'un côté, résignation de l'autre qui sont les deux conditions indispensables de la régénération sociale, et sans lesquels l'humanité ne peut s'attendre qu'à une série sans fin de luttes infructueuses, payées du sang de ses plus nobles
 1000 enfants; dévouement et résignation que le prêtre de l'évangile seul peut inspirer, parce que lui seul s'adresse à la partie de l'homme qui en est capable, et que lui seul présente un but et une fin dignes du sacrifice demandé.

À la vue de ce mouvement imprévu du jeune clergé de
 1005 France, dont nous avons eu l'avantage, pendant trop peu de temps, de posséder parmi nous un si digne représentant dans la personne de M. l'abbé de Charbonnel¹⁶, l'Europe sentit

16. Armand-François-Marie de Charbonnel (1802-1891), prêtre de Saint-Sulpice, séjourna à Montréal en 1839 et devint évêque de Toronto en 1850; il était en France lors de la révolution de 1848 (*Dictionnaire biographique du Canada*, t. XII, p. 198-202).

tressaillir ses entrailles; elle ressentit, comme Sarah¹⁷, les joies d'une conception inespérée, et les espérances d'un nouvel enfantement dont devait encore une fois venir le salut du monde. Et comme la providence sait toujours tenir en réserve l'homme qu'il faut aux grands événements qu'elle prépare, apparaît, aussi inattendu que tout le reste, sur la chaire de saint Pierre, un grand et saint pontife¹⁸ qui, rompant tout à coup avec le passé, eut, lui, chef de l'Église, le courage inspiré de se poser, en face de l'absolutisme, comme la personnification du sacerdoce libéralisateur. C'est alors que l'on entendit du haut de la chaire évangélique étonnée, et dans la capitale du monde chrétien, et dans celle du monde civilisé, prononcer simultanément l'oraison funèbre du plus grand des tribuns des temps modernes, O'Connell¹⁹. Après cela, c'est sans trop d'étonnement qu'on a vu les bons curés de France arroser de l'eau sainte les arbres de la liberté, que le peuple de février²⁰ planta en souvenir de sa victoire, et comme symboles de ses espérances.

Ces espérances ne se réalisant pas assez vite, ni assez pleinement, pour un grand nombre, une guerre civile affreuse éclate bientôt au sein de Paris; pendant trois jours et plus, les vainqueurs de février se livrent un combat meurtrier et fratricide²¹. Déjà de grandes victimes ont été immolées, mais il en faut une plus grande encore pour apaiser les fureurs de

17. Épouse d'Abraham, Sarah devint miraculeusement mère d'Isaac à l'âge de quatre-vingt-dix ans (Genèse 17, 11-23).

18. Pie IX, qui fut pape de 1846 à 1878 (voir *supra*, p. 173, n. 26).

19. Daniel O'Connell, homme politique irlandais, fut l'un des tribuns les plus célèbres du XIX^e siècle. Il travailla à l'émancipation de l'Irlande, qu'il lia à celle des catholiques. À l'occasion de sa mort, à Gênes en 1842, le pape Pie IX avait fait son éloge.

20. Le 24 février 1848 marque la chute de la monarchie de Juillet. Cette révolution mit en place un gouvernement républicain qui proclama la liberté de presse et d'association et le suffrage universel.

21. Allusion à l'insurrection du 23 au 26 juin 1848 en France.

1008 I,II,III entrailles. Elle ressentit 1011 I,II,III la Providence sait
1014 I,II,III Pierre, saint 1028 I,II,III Paris. Pendant trois

la guerre. Quel sera ce nouveau Decius²²? Le premier prêtre de France, l'archevêque de Paris²³ qui, malgré les avertissements des chefs militaires, va chercher la mort, le martyr au pied des barricades, et sceller de son sang la nouvelle alliance entre l'Église et les peuples, entre la religion et la liberté. Et cette alliance, elle vient d'être solennellement ratifiée par son digne successeur²⁴ au nom de toute l'Église de France, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution. L'Église n'a pas trouvé dans sa liturgie d'invocation trop sublime, ni de chant trop joyeux pour cette solennité, qui, trop grande pour les temples érigés par la main des hommes, a dû se célébrer sous le dôme jeté au-dessus de nos têtes par l'architecte suprême lui-même.

Puis l'on n'a pas été sans bien sentir assurément ce que signifie l'acceptation, par plusieurs prélats et simples prêtres de France, du mandat de député sous le régime républicain. Ce ne peut être dans des vues de réaction qu'ils se trouvent au sein de l'assemblée nationale: ils y sont en trop petit nombre pour y faire impression surtout dans ce sens. Ce ne peut donc être que pour s'associer au mouvement politique et social inauguré en février²⁵. Avec les préventions qui restent encore du passé, leur position est fort délicate; j'aurais presque autant aimé ne pas les voir passer à la rude épreuve d'une assemblée constituante; mais espérons que leur prudence, leur sagesse, leurs lumières les en feront sortir sains et saufs, à l'avantage de leur corps, à celui de la religion, à celui de l'humanité.

Puisse donc le prêtre, replacé, après un écart de quelques siècles, quant aux affaires temporelles, dans la position qu'il

22. Cneius Messius Decius (200-251), empereur romain qui, en voulant restaurer l'unité morale de l'Empire autour de la religion traditionnelle, déclencha la première persécution systématique contre les chrétiens, suscitant ainsi de nombreux martyrs.

23. L'archevêque de Paris, Denis-Auguste Affre (1793-1848), fut tué d'une balle perdue, alors qu'il tentait de s'interposer entre les belligérants, lors de l'insurrection de juin 1848.

24. M^{gr} Marie-Dominique Sibour (1792-1862), qui succéda à M^{gr} Affre comme archevêque de Paris. La constitution qui servit de base à la II^e République fut adoptée par l'Assemblée constituante en novembre 1848.

25. Voir *supra*, p. 257, n. 20.

doit occuper, dans la seule voie qu'il doive suivre, ne plus s'en 1060
écarter désormais; ne jamais oublier qu'il est la person-
nification du principe spirituel dans la société, duquel découle
tout ce qui est vertu, justice, bienfaisance, liberté, progrès
social et humanitaire. L'Église doit être comme l'âme, la 1065
raison de la société, l'État comme le corps, les sens. L'homme
politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre
sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé,
l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et
rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière, secondant la 1070
tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité
universelle.

Voilà le rôle que je réserve au prêtre dans la société 1075
politique: c'est celui qui lui appartient, et que lui seul peut
bien remplir. Mais si le rôle est beau, grand, noble, il est
difficile et délicat, d'autant plus que le monde est récemment
entré dans une voie toute nouvelle, où le prêtre devra se
présenter avec des modes et moyens d'action différents de
ceux dont il usait par le passé.

Je viens de parler de la voie nouvelle où vient d'entrer 1080
l'humanité... Eh! si tout le monde pouvait prévoir tous les
dangers, toutes les épreuves qu'elle réserve aux sociétés, tous
les amis de l'ordre, non pas de l'ordre qui règne à Varsovie²⁶,
mais de l'ordre fondé sur la liberté; tous les amis de l'ordre,
dis-je, supplieraient le prêtre à genoux de s'empressement de 1085
reprendre l'influence morale qu'il avait autrefois dans le
monde, alors qu'il savait retenir et humaniser les hordes de
barbares qui inondaient l'Europe. Aux cris des peuples
soulevés l'on proclame la souveraineté populaire, le vote
universel, la république démocratique, et comme fondement 1090
au nouvel édifice social on décrète l'enseignement universel
et la liberté de la presse: et l'on croit que tout est fini; l'on
croit que les lois et coutumes créées sous le régime du privilège
et du monopole vont pouvoir subsister intactes; l'on s' imagine
que le nouveau souverain va se contenter de mots sonores, sans 1095
chercher s'il n'y a pas quelque chose de plus substantiel dans

26. Allusion à la répression de la Pologne par le tsar Nicolas II.

sa souveraineté. Ici, il me semble entendre murmurer à mes oreilles le mot de «communiste», épithète dont on m'a déjà gratifié dans l'intimité; mais on se méprend étrangement sur mon compte, ou sur la signification du mot «communisme»,
 1100 qui est à mes yeux la plus étrange doctrine sociale qui jamais ait vu le jour²⁷. C'est plus encore, c'est presque un blasphème; car c'est une censure du décret divin, qui a voulu que les hommes naquissent avec des facultés inégales, comme avec des besoins inégaux et différents; qui a voulu aussi que la
 1105 paresse fût punie par les privations, le vice par l'abjection. Et je ne parle ici que de la communauté des choses... que dirai-je de la communauté des personnes qui ne serait que le libertinage légalisé? Qu'on se rassure, le communisme ne sera jamais une doctrine sérieuse, ni redoutable en soi: il aura
 1110 toujours contre lui les deux plus grandes puissances de la terre, la force et la beauté. L'homme, fort de ses vertus et de son intelligence, voudra toujours recueillir tout le prix de son travail, sauf la part que réclamera la société fraternellement organisée; et la femme préférera toujours être la compagne
 1115 aimée, considérée et inséparable de l'homme, que la femme libre du père Enfantin²⁸.

Non, je ne suis pas communiste; mais je vois que plusieurs de nos arrangements économiques actuels contreviennent presque autant que le ferait le communisme à ce décret divin
 1120 dont je viens de parler. Avez-vous entendu tout dernièrement un de ces hommes au cœur chaud, à l'âme expansive, nés pour opérer de grandes choses parmi les hommes, non pas comme ces foudres de guerre par la force matérielle, mais par la force morale de la parole, et de cette foi qui transporte les

27. La conception jacobine du socialisme d'État proposait la nationalisation des moyens de production et de distribution. Cette vision, qui s'opposait au capitalisme libéral, avait pour principaux représentants en France Louis Blanc (1811-1881) et Auguste Blanqui (1805-1881). La II^e République avait proclamé le droit au travail et établi les Ateliers nationaux pour remédier au chômage. Les socialistes ont joué un rôle important dans la révolution de 1848, notamment lors des émeutes de juin. C'est aussi en 1848 que fut publié le *Manifeste du parti communiste* de Karl Marx et Friedrich Engels.

28. Barthélemy-Prospér Enfantin (1796-1864), dit «le Père Enfantin», ingénieur français, l'un des fondateurs du saint-simonisme.

montagnes; avez-vous entendu l'apôtre canadien de la tem- 1125
pérance²⁹, ce jeune prêtre qui a déjà su mériter le titre de
bienfaiteur public, l'avez-vous entendu déclarer publique-
ment que, sans le hasard qui lui fit rencontrer deux étrangers
charitables, il serait peut-être à l'heure qu'il est, errant, ignoré,
inutile dans quelque coin du monde? Combien de fortes et 1130
belles intelligences de cette sorte qui ne peuvent prendre la
place que la providence leur avait destinée, tandis que la
médiocrité héritière se pavane sur le pinacle! Que dis-je?
tandis que le vice et la frivolité, grâce à l'opulente oisiveté
qu'enfantent nos lois, affichent un luxe insultant et provo- 1135
cateur vis-à-vis de l'industrie honnête et utile. Encore si cela
ne faisait qu'accuser le vice de nos institutions sociales... mais
il y a là un danger permanent pour le repos du monde; c'est
de ces âmes énergiques, aigries, révoltées que se déchaînent,
comme l'ouragan des antres d'Éole³⁰, les tempêtes qui 1140
bouleversent les empires. C'est un sujet d'étonnement
universel que la tranquillité de l'Angleterre au milieu de la
tourmente qui ébranle toute l'Europe. À mon avis, voici le
secret de cette tranquillité: l'immense empire colonial de
l'Angleterre ouvre un champ illimité à l'ambition de ses esprits 1145
ardents, *aspiring minds* comme elle les appelle. De plus
l'Angleterre est gouvernée par la plus habile de toutes les
aristocraties, qui s'est fait un devoir ou un calcul d'ouvrir ses
rangs à l'élite de la démocratie, dont elle soutire ainsi la sève
généreuse, pour en rajeunir son vieux corps. 1150

Encore une fois je ne suis pas communiste, mais je sens et
je vois que l'état de choses que je viens de signaler comme étant
en opposition flagrante aux lois divines comme à celles de la

29. L'abbé Chiniquy (1809-1899) fut un personnage controversé du XIX^e siècle. D'abord prêtre à Beauport, il devint l'apôtre de la tempérance. Un scandale le fit muter à Kamouraska, où un autre scandale le força d'entrer chez les Oblats de Marie-Immaculée, où il demeura peu de temps. De 1848 à 1851, il prêcha la tempérance à Montréal. Quand M^{sr} Bourget le remercia de ses services, il s'installa à Sainte-Anne (Illinois), où il fut excommunié pour avoir contesté les décisions de l'évêque.

30. Voir *supra*, p. 154, n. 9.

1155 nature humaine, ne saurait subsister longtemps sous le régime
 démocratique de l'avenir. On résistera, je le crains: on fera
 entrer la rage au cœur des peuples, et le monde civilisé se
 trouvera une seconde fois menacé d'une irruption de Goths
 et de Vandales, dont une grande puissance morale et
 spirituelle pourra seule le sauver. Ici je ne ferai que rappeler
 1160 les déclarations récentes de M. Thiers au sujet de la religion
 et du clergé: «Aujourd'hui, a-t-il écrit selon le *Courrier du*
Havre, je regarde la religion et ses ministres comme les
 auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé³¹.»
 Chacun sait ce que M. de Tocqueville dit sur le même sujet
 1165 dans son bel ouvrage sur l'Amérique³².

Il est vrai qu'une telle catastrophe peut être très éloignée
 de nous, habitants de l'Amérique, où la mauvaise distribution
 des richesses et l'inégalité dans les moyens de les acquérir n'en
 sont pas encore rendues à l'état de grief vivement et profon-
 1170 dément senti. Mais ne devons-nous pas penser un peu à nos
 suivants, et tâcher de leur épargner, s'il est possible, les maux

31. Adolphe Thiers (1797-1877), homme politique, journaliste et historien français, s'était fait le défenseur de la monarchie constitutionnelle de type anglais. Il fut chargé de divers ministères et chef du gouvernement à deux occasions sous le règne de Louis-Philippe. Appelé à former un nouveau ministère en février 1848, il se rallia au gouvernement provisoire et fut élu député, mais il appuya la droite conservatrice contre les socialistes. Favorable à la candidature de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence, il manifesterait cependant une vive opposition à la formation du Second Empire.

32. Le premier tome de *De la Démocratie en Amérique*, d'Alexis de Tocqueville, parut d'abord en 1835 (Paris, Charles Gosselin, 2 vol.) puis connut de nombreuses rééditions. Le deuxième tome parut chez le même éditeur en 1840. Le chapitre IX de la deuxième partie du premier tome, intitulé «Des causes principales qui tendent à maintenir la république démocratique aux États-Unis», comprend notamment une section intitulée «De la religion considérée comme institution politique, comment elle sert puissamment au maintien de la république démocratique chez les Américains». Dans la section suivante, intitulée «Influence indirecte qu'exercent les croyances religieuses sur la société politique aux États-Unis», de Tocqueville écrit: «[...] en même temps que la loi permet au peuple américain de tout faire, la religion l'empêche de tout concevoir et lui défend de tout oser. La religion, qui, chez les Américains, ne se mêle jamais directement au gouvernement de la société, doit donc être considérée comme la première de leurs institutions politiques; car si elle ne leur donne pas le goût de la liberté, elle leur en facilite singulièrement l'usage. C'est aussi sous ce point de vue que les habitants des États-Unis eux-mêmes considèrent les croyances religieuses» (Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, éd. par Eduardo Nolla, Paris, Vrin, 1990, vol. 1, p. 227).

qui, sous nos yeux, tourmentent l'Europe, notre mère? C'est son sang vicié qui coule dans nos veines, et si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour le purifier, préparons-nous à souffrir comme elle. Mettons-nous à l'œuvre, il n'est pas trop tôt. Et si notre propre intérêt bien entendu et celui de nos descendants ne sont pas pour nous des motifs suffisants: Prêtres, vous qui parlez au nom de Dieu et dans les vues de Dieu, le moment est venu pour vous de parler, de faire entendre aux hommes qu'il y a pour eux autre chose que des intérêts matériels. Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or. 1175

L'on comprend que je n'entends pas faire violence à la conscience du prêtre: tout ce que je lui demande, c'est l'évangile, mais l'évangile tout entier, et avec toutes ses conséquences. Avec cela, le prêtre catholique aura bientôt fait disparaître les préjugés et les préventions qui ne lui ont permis depuis longtemps de remplir, à mon avis, qu'une partie de sa mission. Au fond de toutes les hérésies, n'y a-t-il pas eu un levain de liberté? Certes ce ne serait pas un grand prophète que celui qui prédirait qu'au bout de la voie où je l'invite à entrer, il trouvera cette unité religieuse qu'il espère lui-même, et sans laquelle l'unité humaine, vers laquelle on croit marcher, ne sera peut-être jamais qu'un grand rêve. 1185 1190 1195

Lorsque je commençai ce travail, il entraînait dans mon plan de traiter, avec quelques détails, la partie de mon sujet où je devais parler de ce que devait être le prêtre; mais pour le faire en ce moment avec tous les développements nécessaires, il me faudrait outrepasser de beaucoup les bornes d'une simple lecture, et peut-être aussi abuser de votre indulgence. Au reste, après ce que j'en ai dit incidemment, et les considérations que j'ai présentées sur le spiritualisme social ou en rapport avec la société, il ne saurait guère y avoir lieu à méprise quant à ma pensée générale sur ce point. Restent, il est vrai, les applications; et j'avoue qu'en pareille matière, c'est un point bien important. Il ne s'agit plus alors de spiritualisme en idée, 1200 1205

1185 I,II,III c'est l'Évangile, mais l'Évangile tout

sur lequel, à moins d'avoir affaire à des athées, il peut être facile de s'entendre; mais bien du spiritualisme en action au milieu des passions et des intérêts, des préventions et des préjugés humains; et de plus au sein de réunions d'hommes placés à tous les degrés de civilisation, à chacun desquels il faudra user d'un mode et de moyens d'action divers. Cette action sera paternelle, absolue pendant l'enfance des sociétés; titulaire, directrice pendant leur adolescence; amicale, modératrice pendant leur jeunesse; fraternelle, persuasive pendant leur virilité; encourageante, régénératrice pendant leur vieillesse; toujours indulgente, éclairée, car là gît sa force, sa vie. C'est pour elle que le Christ a dit au premier des apôtres: « Quiconque se sert de l'épée, périra par l'épée³³. » Eh! l'on voit partout l'épée se briser entre les mains du pouvoir temporel lui-même, et la parole marcher hardiment à la conquête du monde matériel. Mais il faut que je m'arrête.

Je regrette, pour ma part, que le temps me fasse défaut, car j'aurais eu occasion de payer un juste tribut de reconnaissance pour les efforts généreux de plusieurs membres distingués de notre bon clergé canadien, qui, par des actes frappés au double coin de la religion et du patriotisme, ont devancé, inspiré jusqu'à un certain point les espérances que je forme aujourd'hui de le voir constamment, comme autrefois l'arche d'alliance devant le peuple d'Israël, marcher à la tête de notre peuple vers la terre promise du progrès et de la liberté.

J'aurais voulu vous parler de ces nombreux et précieux collèges où l'on forme non plus seulement des prêtres, mais aussi des citoyens et des prêtres citoyens.

J'aurais voulu vous parler de ces beaux établissements de bienfaisance, qu'un digne et saint prélat³⁴ a fait, comme par enchantement, surgir au sein de votre cité, où l'enfance orpheline retrouve une mère, la vieillesse indigente un fils, et la

33. Jean 18,11; Matthieu 26,52.

34. Mgr Ignace Bourget (1799-1885), évêque de Montréal de 1840 à 1876.

faiblesse repentante un toit paternel où l'on tue encore le veau gras, — misères humaines que la religion saura toujours, mieux que l'état, soulager et réparer.

J'aurais voulu vous entretenir de cette croisade aussi patriotique que religieuse, entreprise avec tant de zèle, 1245 poursuivie avec tant de courage et de succès par un membre de notre jeune clergé, contre le vice le plus abrutissant³⁵, œuvre dans laquelle il a été si bien secondé par le clergé en masse.

Eh! que vois-je en ouvrant, ce matin, les *Mélanges Religieux*³⁶! Les dames et les demoiselles de Longueuil, presque en masse, viennent d'entreprendre, sous les auspices de la religion, une croisade contre le luxe, cette autre plaie de notre société. Honneur donc au beau sexe de Longueuil! honneur à leur digne pasteur qui leur a inspiré cette 1255 patriotique pensée, qui, sous la puissante escorte de la religion et de la beauté, ne manquera pas d'être bien accueillie partout, et ne s'arrêtera, je l'espère, qu'après avoir, comme la tempérance, jeté de profondes racines sur tous les points de notre sol. 1260

Mais surtout j'aurais désiré signaler à votre reconnaissance et à celle de nos neveux le dévouement de cet autre jeune prêtre³⁷, dont la voix et les efforts, secondés aussi par le reste du clergé, ont su abattre la barrière, jusqu'alors infranchissable, qui défendait à notre race l'entrée à son propre 1265 patrimoine, vouant notre nationalité à périr sous la constriction formidable d'une nationalité rivale qui nous enveloppe

35. Allusion à l'abbé Chiniquy, apôtre de la tempérance (voir *supra*, p. 261, n. 29).

36. Le journal *Mélanges religieux, scientifiques, politiques et littéraires* fut fondé en 1842 par M^{re} Bourget pour contrer la montée du libéralisme. En 1847, le nom du journal fut changé en *Mélanges religieux, politiques, commerciaux et littéraires* (voir André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, t. I: 1764-1859, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, p. 113-115).

37. Probablement Louis-François Laflèche (1818-1898), missionnaire à la Rivière-Rouge (Saint-Boniface) de 1844 à 1856 et évêque de Trois-Rivières de 1870 à 1898.

de toutes parts. Il y a dix-huit ans à peu près, lorsque j'entrai
homme dans la vie publique³⁸, (l'on me permettra, j'espère,
1270 cette réminiscence personnelle,) je le fis avec cette devise:
«Nos Institutions, notre Langue et nos Lois ». Je ne pus
qu'écrire ces mots sur une humble feuille de papier. Plus
heureux que moi, le jeune missionnaire de la colonisation les
aura tracés sur la frontière, non plus en caractères éphémères,
1275 mais avec une population industrielle, forte et impérissable.

Oh! qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie
active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant
pour objet notre avancement politique et national. Avec la
coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments
1280 de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir
de notre chère patrie; notre devise nationale n'aura pas été le
fruit d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront
entendre nos arrière-neveux répéter en triomphe sur les bords
de notre Saint-Laurent :

1285 Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

38. Étienne Parent aurait publié ses premiers articles dans *Le Petit Canadien* en 1819. Il fut rédacteur du *Canadien* de 1822 jusqu'à la fermeture du journal en 1825. En 1831, quand le journal parut de nouveau, Parent en redevint le rédacteur et il y demeura jusqu'à sa nomination comme greffier du Conseil exécutif en 1842. C'est lui qui dota le journal de la devise «Nos institutions, notre langue et nos lois».

De l'importance et des devoirs du commerce¹

Messieurs,

LÉ DÉSIR DE RÉPONDRE, au plus tôt possible, à l'honneur que vous m'avez fait de me demander une lecture, pour inaugurer ce que l'on peut presque appeler une ère nouvelle pour vous, m'a fait hâter ce jour plus que je n'aurais dû le faire dans l'intérêt de mon amour-propre. Pour cette raison, le travail que je vais vous livrer se sentira nécessairement de la hâte que j'ai mise à le préparer. Ce n'est pas, je vous l'assure, un plaidoyer intéressé que je vous présente ici pour couvrir mon insuffisance, mais une excuse bien candide de n'avoir pu mieux répondre à votre attente.

Avant d'entamer le sujet de cet entretien, je crois devoir me constituer votre interprète auprès de vos patrons, qui, dans des vues aussi libérales que patriotiques, vous ont permis de dévouer vos longues soirées d'hiver à votre instruction. Le public, j'en suis sûr, leur saura gré de ce sacrifice, qui peut avoir, et aura, je l'espère, des résultats plus importants qu'on pourrait le penser d'abord, non seulement pour vous en particulier, mais même pour le pays tout entier. En votre nom donc, au nom de vos familles, au nom du pays, je remercie

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Québec, le 15 janvier 1852.

VARIANTES: I: *Le Canadien*, 19 janvier 1852; II: *La Minerve*, 3 février 1852; III: *Mélanges religieux*, 30 janvier, 3 février, 6 février 1852; IV: *De l'importance et des devoirs du commerce*, E. R. Fréchette, 1852, 22 p.; V (TEXTE DE BASE): *La Littérature canadienne de 1850 à 1860*, Foyer canadien, 1863, p. 7-35.

3 I,II,III au *plutôt* possible

Messieurs les Marchands de cette ville de vous avoir laissé vos soirées d'hiver, pour travailler plus librement à votre avancement intellectuel, moyen d'assurer à notre pays une classe de
 25 Marchands digne de ses hautes destinées.

Le commerce, comme tous les autres arts, ses frères, a eu pour mère la nécessité, où les hommes n'ont pas tardé à se trouver, de recourir à la division du travail, pour se procurer la plus grande somme possible de bien-être matériel. Il sert en
 30 outre de lien entre eux tous pour les faire contribuer de concert au bonheur et à l'avancement de l'humanité, et l'on peut ajouter que tous les autres arts sont ses tributaires, ses obligés au moins, puisque sans lui ils ne pourraient chacun remplir que bien imparfaitement leurs fins et leurs objets tant
 35 particuliers que généraux. À quoi servirait, par exemple, que la Louisiane et les États voisins produisissent le coton en si grande abondance, si le commerce n'était là pour l'échanger contre les produits manufacturés ou les capitaux de l'Europe? À quoi servirait que le Canada possédât les plus belles forêts
 40 du monde, si le commerce ne nous ouvrait les marchés de l'Angleterre, auxquels il nous est permis d'ajouter déjà ceux des États-Unis?

Vous n'ignorez pas sans doute qu'il se fait avec nos voisins, malgré des droits protecteurs très élevés, un commerce de bois
 45 assez considérable, qui ne peut qu'aller s'augmentant jusqu'à des proportions incalculables, surtout si nous savons soumettre nos forêts à une direction prévoyante et éclairée, ce que nous avons négligé jusqu'à présent, tant nous nous sentions riches sous ce rapport. Mais il serait temps, grandement temps
 50 de s'occuper de l'affaire.

Pour revenir à notre sujet. À quoi servirait aux différents arts, même d'un seul et même pays, de multiplier leurs produits, si le commerce n'était là aussi pour les échanger contre ceux des autres sections? L'agriculteur, sans le com-
 55 merce, courrait le risque d'être, sur des tas de blé, exposé à mille privations, et les autres artisans à mourir de faim sur des

monceaux de produits manufacturés. On sait qu'il est hors de question pour chaque art, chaque métier de colporter au loin ses produits à la recherche des acheteurs. Ce serait refouler l'industrie où elle en était aux premiers âges du monde, alors que les hommes se contentaient, pour vivre, du lait et de la chair de leurs troupeaux, dont les toisons leur fournissaient aussi le vêtement. Les poètes ont, il est vrai, appelé ce temps l'âge d'or; mais comme je suis sûr que vous préférez l'or de la Californie à cet or-là, et que mon intention n'est pas de vous désabuser, nous laisserons les poètes avec leurs rêves dorés, leur souhaitant d'en vivre s'ils le peuvent.

Le commerce n'existait pas alors. Il fit sa première apparition lorsqu'aux peuples pasteurs succédèrent les peuples agriculteurs. L'agriculture, en augmentant et variant les substances alimentaires, surtout en produisant un surplus, permit à certaines classes d'hommes de s'appliquer à plusieurs arts, dont l'agriculteur avait besoin pour ses travaux ou pour ses aises. Alors commença l'échange sur un pied régulier, et de ce moment l'on eut le trafic, qui est le premier degré du commerce. Bientôt certains avantages de sol, de climat ou de position permirent à certaines localités de surpasser les autres dans certaines productions. Dès lors on eut le négoce. Enhardi par ses premiers succès, le commerce organisa de nombreuses caravanes pour passer les déserts, et construisit de nombreux vaisseaux pour traverser les mers, exportant et important les richesses de pays éloignés les uns des autres; et l'on eut le grand commerce, le commerce proprement dit.

Jusqu'à naguère, par des causes qui disparaissent peu à peu devant l'intelligence et l'esprit d'entreprise de quelques-uns de nos compatriotes, la race à laquelle nous appartenons pour la plupart, fut condamnée à ne pas dépasser les limites du petit commerce, à servir de commis, pour ainsi dire, aux marchands venus d'outre-mer. Aujourd'hui ce doit être pour nous un sujet d'orgueil et d'encouragement que de pouvoir compter des maisons canadiennes à la tête de plusieurs

58 I,II,III métier, de 65 I,II,III cet or là, et 68 I,II,III apparition, lorsqu'aux 89 I,II,III venus d'outre mer. Aujourd'hui

branches importantes de notre commerce. Aux chefs de ces maisons vous devez, nous devons tous un tribut de reconnaissance nationale. Ils ont relevé le caractère de notre race aux
 95 yeux des étrangers et de nos compatriotes d'adoption, en même temps qu'ils seront un exemple et un sujet d'émulation à plusieurs des nôtres. Et si par hasard cet entretien parvient à nos suivants, apprenons-leur qu'en l'an de grâce 1852, nous
 100 avons dans Québec, tenant le premier rang dans leurs branches respectives, les grandes maisons de Langevin, Masson, Thibodeau & Cie, de Méthot, Chinic, Simard & Cie, de L. & C. Têtu, de Ls. Bilodeau, de J. & O. Crémazie², et autres dont on pourrait faire une mention honorable.

Jeunes gens qui m'écoutez, et pour qui j'ai composé ce
 105 petit travail, voilà des modèles, des guides pour vous. Commencez modestement, selon vos moyens, rien de mieux; mais tendez sans cesse à agrandir vos opérations; suivez le mot de votre siècle et du nouveau monde: *Go ahead!* En avant.

Pour vous encourager à entrer dans cette voie, et à y
 110 persévérer, je vais vous entretenir un instant de ce qu'il y a de beau, de grand, d'humanitaire dans le commerce.

Messieurs, vous pouvez être fiers de l'état que vous avez embrassé, car il a fait et opéré de bien grandes choses dans le monde. C'est lui qui d'une contrée stérile fit la Phénicie, un
 115 des pays les plus renommés de la haute Antiquité. Les Phéniciens, non contents d'amener l'abondance chez eux, fondèrent des colonies en Afrique, en Asie, en Espagne. Tout le monde a entendu parler de cette fameuse ville de Tyr, capitale de la Phénicie, qui, détruite une première fois par
 120 Nabuchodonosor, sut bientôt, grâce à son commerce, sortir de ses ruines plus puissante qu'auparavant, et qui, moins de

2. Langevin, Masson, Thibodeau et Cie, marchand général, à l'angle des rues Saint-Pierre et Sous-le-Fort; Méthot, Chinic, Simard et Cie, quincaillier, à l'angle des rues Saint-Pierre et du Fort-de-la-Montagne; L. et C. Têtu, 11, rue Saint-Jean; Louis Bilodeau, 1 et 2, rue Saint-Jean; Joseph et Octave Crémazie, libraires, 12, rue de la Fabrique (Alfred Hawkins, *The Quebec Directory and City and Commercial Register*, Montréal, Canada Gazette Office, 1847; Robert S. MacKay, *Quebec Directory*, Québec, MacKay, 1852).

deux siècles après, put arrêter sous ses murs, pendant sept mois, le plus grand conquérant de l'univers, cet Alexandre qui, à 32 ans, se plaignait qu'il n'y eût pas un autre monde à conquérir. 125

Athènes, cette ville cent fois détruite et cent fois rebâtie, rendue si glorieuse par ses sages, ses savants et ses artistes, dut à ses marchands sa puissance matérielle, fondement de ses autres grandeurs.

Carthage, digne fille de Tyr, disputa, pendant un siècle, l'empire du monde à l'ancienne Rome, qui ne dut son salut, comme on sait, qu'aux funestes délices de Capoue³. C'était une rivale si redoutable et si redoutée, même après ses premiers revers, que Caton l'Ancien n'entrait jamais au Sénat sans prononcer son mot devenu si célèbre : *Delenda est Carthago*, il faut détruire Carthage. Et enfin Carthage fut détruite, et Rome ne rencontra plus d'obstacle sérieux à sa colossale ambition. 130 135

Ce fut aussi sous les auspices du commerce que Venise, surnommée «la Reine de l'Adriatique», jeta une si grande splendeur au moyen-âge, et que plus tard Amsterdam fit, au nord, sur le golfe d'Ye, ce que Venise avait fait au midi de l'Europe. Et Gênes «la Superbe», à quoi dut-elle sa richesse et sa beauté, si ce n'est à son commerce? Mais son plus beau titre de gloire, dû au génie commercial de ses enfants, c'est d'avoir donné le jour à Christophe Colomb, à qui ses ingrats contemporains refusèrent l'honneur de donner son nom au nouveau monde⁴. Mais sa découverte l'a fait si grand, qu'il a pu se passer de cet honneur. Est-ce à un semblable motif, ou à l'ingratitude 140 145

3. Hannibal, général carthaginois, s'empara de Capoue en 215 av. J.-C. et y établit ses quartiers d'hiver. C'était alors le séjour le plus délicieux d'Italie, et l'on accusa l'armée d'Hannibal de s'être «endormie dans les délices de Capoue» au lieu d'attaquer Rome.

4. Christophe Colomb, né à Gênes ou à Savone vers 1451, se serait installé au Portugal en 1476 et y aurait étudié la cartographie par lui-même. Après avoir en vain soumis à Jean II du Portugal et aux rois d'Angleterre et de France son projet de trouver une route vers les Indes en passant par l'Ouest, il parvint à convaincre Isabelle de Castille de lui confier une flottille avec laquelle il découvrit, en

150 des peuples civilisés d'Amérique, qu'il faut attribuer l'absence, jusqu'à nos jours, sur le sol américain, d'un monument digne de l'homme à qui il serait élevé, digne de ceux qui l'élèveraient, digne enfin de l'événement qu'il serait destiné à commémorer? La découverte de l'Amérique, Messieurs, est le
 155 plus grand événement de l'ère moderne, après celui qui l'a commencée⁵; et c'est bien et incontestablement au commerce que nous la devons. Oui, sans le commerce, sans le génie aventureux qui en est l'âme, et l'esprit d'entreprise qu'il inspire, ce beau, ce riche, ce vaste continent d'Amérique,
 160 serait encore entre les mains des tribus sauvages, qui semblaient n'avoir d'autre ambition que celle de s'exterminer les unes les autres; n'ayant aucune idée de perfectionnement, à l'exception pourtant des peuples du Mexique et du Pérou, où l'on trouva un commencement de civilisation. Sans le
 165 commerce, Québec serait encore Stadacona, et Montréal Hochelaga, et notre beau fleuve, sillonné aujourd'hui par des milliers de vaisseaux et de barques à vapeur, ne verrait encore que l'humble canot d'écorce glisser furtivement sur son vaste sein. Et ces forêts primitives, que les chemins de fer commen-
 170 cent à traverser, et qui ne tarderont pas de l'être d'un océan à l'autre⁶, n'auraient encore reçu de l'homme d'autre servitude que l'humble sentier du chasseur indigène. Vingt-cinq à trente millions d'hommes civilisés, industriels, remplacent aujourd'hui dans la seule partie septentrionale
 175 de notre hémisphère, les quelques centaines de milliers de sauvages qui l'habitaient au temps de Jacques Cartier, le

1492, le Nouveau Monde, où il effectua trois autres expéditions (1493-1496, 1498-1500, 1502). C'est le cosmographe allemand Martin Waldseemüller qui, dans sa *Cosmographiæ introductio* (1507), donna au nouveau continent le nom d'Amérique, en attribuant par erreur la découverte à l'explorateur italien Amerigo Vespucci.

5. On associe généralement le début de l'ère moderne à l'invention de l'imprimerie, vers 1440.

6. Le premier chemin de fer, inauguré en 1836, reliait La Prairie à Saint-Jean-sur-Richelieu. La Compagnie du Grand Tronc, qui devait être le premier chemin de fer transcontinental, fut incorporée en 1852: on entreprit alors la construction du tronçon reliant Montréal à Toronto, mais c'est seulement après l'avènement de la Confédération que fut réalisé le projet de relier un océan à l'autre.

Christophe Colomb du Canada⁷. Et, s'il nous était permis de lire au Livre de Dieu les destins futurs de l'Amérique du Nord seulement, entièrement habitée qu'elle sera bientôt par une population libre, active et entreprenante, atteignant d'une main à l'Europe savante et policée, de l'autre à l'antique et riche Asie, que de prodiges nous verrions que le monde n'a pas encore vus, et quel étonnement ne serait pas le nôtre, tout habituée que notre génération ait été à contempler des merveilles en tous genres!

Eh! ces merveilles donc, qui font le sujet de notre admiration, à qui les devons-nous pour la plupart, si ce n'est au commerce? Il serait trop long de vous citer les mille et une découvertes et améliorations qui ont eu lieu, de nos jours, dans les arts d'utilité seulement, et qui ont fait descendre, jusqu'aux classes ouvrières, le confort, l'élégance même, qui naguère étaient l'apanage exclusif des classes riches. Bornons-nous donc à quelques-uns des exemples les plus frappants où le génie, à la voix encourageante du commerce, devenu puissance sociale, s'est lancé avec ardeur dans les sentiers les plus inconnus de la science et de l'expérimentation. Le commerce donc se plaignait depuis longtemps des caprices, même de la

7. Jacques Cartier (1491-1557), navigateur malouin, avait vraisemblablement voyagé au Brésil et à Terre-Neuve, avant d'être chargé d'une première expédition (1534) vers le Nouveau Monde, d'où il revint après avoir exploré le golfe du Saint-Laurent, mais sans avoir atteint le double objectif que lui avait fixé François I^{er}, soit la recherche de métaux précieux et la découverte du passage vers l'Asie. Lors d'un deuxième voyage (1535-1536), Cartier remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga (Montréal) et hiverna à Sainte-Croix. Après avoir ainsi découvert une importante voie de pénétration du continent américain, il retourna en France en juillet 1536. En 1540, François I^{er} le chargea d'une troisième expédition, puis se ravisa et plaça l'entreprise sous la direction de Jean-François de Roberval. Au printemps de 1541, celui-ci n'ayant pu équiper ses navires de guerre, Cartier partit seul. Il érigea un fort sur la rivière de Cap-Rouge, où il trouva quantité de pierres qu'il pensait être des diamants et des «feuilles d'or fin»; il retourna en France en juin 1542, ayant refusé de faire demi-tour comme le lui avait ordonné Roberval, qu'il avait croisé à la hauteur de Terre-Neuve. À l'examen, «l'or» et les «diamants» qu'il rapportait se révélèrent être de la pyrite de fer et des cristaux de quartz. Cartier ne retourna plus au Canada: il vécut jusqu'à sa mort à Saint-Malo et à Limoilou. Voir Marcel Trudel, «Cartier, Jacques», *Dictionnaire biographique du Canada*, t. I, p. 171-177; Michel Bideaux, introduction et chronologie, dans Jacques Cartier, *Relations*, Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1986, p. 9-72 et 87-92.

lenteur des vents sur mer; et sur terre, comment aurait-il pu se contenter du pas, de la course même du cheval? Le génie se met à l'œuvre, et voilà que l'on traverse l'Atlantique en dix
 200 jours, et que l'on voyage, ou plutôt que l'on vole sur la terre, à raison de vingt lieues à l'heure.

Mais ce n'était pas assez; le commerce pouvait bien se résigner, faute de mieux, à voir ses ballots de marchandises voyager sur ce modeste pied-là, mais il lui fallait quelque chose
 205 de bien plus rapide pour ses ordres, pour sa correspondance pressée. Comment! il est le maître du globe terrestre, et il lui faudra attendre des semaines et des mois avant de savoir ce qui se passe sur aucun point de son domaine? Bon Dieu! on va donc faire descendre Mercure de l'Olympe, où il repose
 210 depuis dix-huit cents ans, et le remettre à son ancien métier de messenger, au service des dieux nouveaux⁸? Ma foi, c'est peut-être mieux que cela encore, car je doute fort que le messenger des dieux de l'Olympe ait jamais égalé en vitesse
 215 celui que le commerce a maintenant à son service. Ce n'est rien moins que la terrible foudre du grand Jupiter, fabriquée autrefois par un dieu, et que le père des dieux seul pouvait manier. Oui, messieurs, le génie moderne, plus hardi encore que l'infortuné Prométhée⁹ qui ne put dérober qu'une étin-
 220 celle du feu céleste, le génie moderne a su dérober à Vulcain le secret de forger la foudre, et à Jupiter le droit de l'employer, non plus pour foudroyer les humains, ce qu'il pourrait bien faire cependant, mais pour les faire communiquer entre eux
 225 instantanément d'un bout de la terre à l'autre¹⁰: enfin la foudre est devenue le messenger de l'homme. Vous le voyez, tout ce que la poétique imagination des anciens peuples a pu inventer de prodiges, pour des dieux encore, se trouve surpassé de nos jours, pour satisfaire aux besoins du commerce.

8. Voir *supra*, p. 154, n. 8.

9. Voir *supra*, p. 220, n. 31.

10. Voir *supra*, p. 154, n. 3.

209 III domaine! Bon 212 I,II,III des Dieux nouveaux 214 I,II,III des Dieux de 217 I,II,III un Dieu, et que le père des Dieux seul 218 I,II,III Oui, Messieurs, 219 I,II,III Prométhée, qui 227 I,II,III des dieux encore

Je pourrais vous citer un bon nombre d'autres découvertes et applications de la science faites et entreprises dans le même but. Nous venons de faire une petite excursion dans le pays enchanté de la mythologie, vous montrant la science divine de Vulcain transportée dans les bureaux de nos télégraphes électriques; il ne faut donc pas s'étonner s'il y a déjà longtemps que nous avons surpassé celle d'Icare¹¹, simple fils de héros. Aussi se fait-on un jeu d'une tentative qui coûta la vie au Mongolfier¹² de la Fable. Il ne s'agit plus maintenant de s'élever dans l'air... belle bagatelle que cela! l'on s'occupe sérieusement de résoudre le grand problème de la navigation aérienne, d'une manière usuelle et pratique, en même temps que l'on parle de la possibilité de jeter un fil de télégraphe électrique à travers l'Atlantique¹³. Et qui osera dire que cela est impossible? Napoléon a dit que le mot impossible n'était pas français: certes, après ce que nous avons vu, on pourrait dire que ce mot n'est plus d'aucune langue.

Toutes ces merveilles, nées et à naître, c'est, on peut le dire, le commerce qui les fait surgir, qui les féconde, et leur donne la vitalité; sans lui, sans son souffle générateur et vivifiant, elles seraient restées et resteraient, germes infécondés, dans les livres ou les cartons des savants, comme l'ont fait longtemps l'électricité et la vapeur, c'est-à-dire jusqu'au temps où le commerce s'est aperçu qu'elles pouvaient devenir pour lui des instruments utiles à ses opérations.

L'état par lequel et pour lequel s'opère d'aussi grandes choses mérite assurément une haute considération, et ce n'est pas, comme vous le voyez, le vain désir de flatter votre amour-propre qui m'a fait vous dire que vous deviez être fiers d'y appartenir.

11. Voir *supra*, p. 154, n. 10.

12. Les frères Joseph (1740-1810) et Étienne (1745-1799) de Montgolfier, industriels français, inventèrent les premiers ballons à air chaud, dits « montgolfières » (1783).

13. Ce projet se réalisa en 1858, mais fonctionna peu de temps. En 1866, un câble transatlantique relia Heart's Content (Terreneuve) à Valentia, en Irlande.

Mais il y a dans le commerce quelque chose de plus beau
260 encore que ses grandeurs, ce sont ses tendances éminemment
humanitaires, civilisatrices et progressives. Le commerce est,
après la religion chrétienne, le plus grand instrument, entre
les mains de Dieu, pour l'avancement moral et intellectuel de
265 l'homme, en mettant en contact la civilisation et la barbarie,
ou des états de civilisation plus avancés avec d'autres qui le
sont moins. L'homme, fait perfectible, ne peut voir chez les
autres ce qui est mieux, sans avoir le désir de les imiter. La
paresse et l'esprit de routine résistent plus ou moins long-
temps, mais l'instinct de perfectibilité, mis dans l'homme par
270 Dieu, finit par l'emporter; sinon, les races fainéantes et
improgressives, si elles habitent un pays fertile, disparaissent
tôt ou tard devant des races plus industrieuses et plus intel-
ligentes. Et c'est dans l'ordre: Dieu qui veut que l'homme
travaille et se perfectionne, en se multipliant sur la terre, ne
275 peut vouloir que cette terre appartienne aux races paresseuses
et stationnaires. L'on a voulu rire du titre que les anciens
Pèlerins de la Nouvelle-Angleterre se créèrent aux terres dont
ils s'emparaient, en disant que Dieu avait donné la terre à ses
saints¹⁴. Je trouve, pour ma part, que ce titre en valait bien
280 d'autres qui passaient alors et passent encore pour incontes-
tables. Au reste, ce n'est pas à nous, habitants nouveaux du
Canada, à contester la valeur de ce titre, car en réalité nous
n'en avons pas d'autre. Mais, au moins, rappelons-nous que
nous devons aide et assistance aux restes épars des anciens
285 maîtres du pays. On a, à cet égard, assez libéralement traité les
descendants des aborigènes dans le Haut-Canada, mais dans
le Bas on les a honteusement négligés jusqu'à présent. Nous
ne devons pas tarder à réparer cet oubli, et je vois avec plaisir
que la législature, dans sa dernière session, a pensé à nos

14. Les puritains, persécutés en Angleterre sous la « Tyrannie » de Charles I^{er} (1629-1640) ou fuyant la guerre civile (1640-1649), peuplèrent les colonies de la Nouvelle-Angleterre: le Massachusetts, où des réfugiés puritains, les Pilgrim Fathers, étaient débarqués, le 21 décembre 1620, après une traversée sur le *Mayflower*, puis les États environnants (New Hampshire, Connecticut, Maryland, Maine).

pauvres sauvages, et qu'il est question de leur faire des réserves de terres pour s'y établir¹⁵, si on peut les résoudre, ou pour leur créer quelques ressources assurées, s'ils s'y refusent. Ce n'est là qu'un acte de justice, que l'on fera plein et entier, il faut l'espérer. Espérons surtout que nos bons et braves amis de Lorette¹⁶, dont les pères ont mêlé leur sang avec celui des nôtres pour la défense du pays, ne tarderont pas à avoir un patrimoine pour leurs enfants.

Pour revenir à notre sujet, nous disions que le commerce, en mettant les peuples civilisés en contact avec les peuples barbares, amenait ces derniers avec le temps dans la voie de la civilisation; et c'est là l'histoire de presque tous les peuples civilisés anciens et modernes. La conquête a bien pu subjuguier, mais il a fallu que le commerce soit survenu pour compléter l'œuvre du conquérant, et le consolider par l'assimilation des goûts, des besoins et des idées. Nous en avons sous les yeux deux exemples bien frappants, un dans l'Amérique espagnole, où les descendants des anciens habitants se sont assimilés à leurs conquérants, assimilation qui n'est pas encore complète, mais qui le sera bientôt, au point qu'il sera aussi difficile de distinguer un descendant des Incas d'un Espagnol, qu'il l'est aujourd'hui en France de distinguer un Gaulois d'un Franc.

L'autre exemple, nous le trouvons dans l'Indoustan, où, grâce à l'influence bénigne du commerce, cent cinquante à

15. La première réserve indienne fut établie à Sillery (près de Québec) en 1637, pour donner suite au projet du père Paul Lejeune de sédentariser les indigènes pour faciliter leur conversion. À l'issue de la guerre de Sept Ans, la Proclamation royale de 1763 déclarait que toutes les terres précédemment occupées par les Français devenaient domaine du roi George III et que les territoires à l'ouest des terres arrosées par les rivières se déversant dans l'Atlantique étaient réservés aux Indiens, mais que ces derniers pouvaient céder leurs terres à la Couronne. C'est ainsi qu'après une série de traités la plus grande partie du territoire du Haut-Canada était déjà passée à la Couronne à la fin des années 1830. Le principe de la création de réserves amérindiennes par voie de traités fut officiellement reconnu en 1850, lors de la signature de traités cédant à la Couronne de vastes territoires de la région des Grands Lacs et établissant vingt et une nouvelles réserves. Voir «Acte pour mieux protéger les terres et les propriétés des sauvages dans le Bas-Canada», 10 août 1850, 13-14 Victoria, chap. 41-42, *Statuts du Canada 1850*, vol. 3.

16. Réserve huronne près de Québec.

315 deux cents millions d'hommes reçoivent la loi d'une
compagnie de marchands anglais¹⁷, s'imprégnant lentement,
il est vrai, mais visiblement, des idées plus avancées de la
civilisation européenne. Et cette immense conquête, c'est au
commerce et au commerce seul qu'elle est due; c'est une
320 compagnie de marchands qui a doté l'Angleterre d'un des
empires les plus riches et les plus peuplés de la terre. C'est une
des plus grandes œuvres qu'ait jamais opérées le commerce;
et c'est à bon droit qu'elle parle de ses princes Marchands,
cette grande nation anglaise, que Napoléon, dans ses moments
325 de dépit, appelait un peuple de boutiquiers. Peuple de bouti-
quiers... mais qui du fond de ses boutiques fut toujours le plus
grand obstacle à l'ambition désordonnée du grand homme,
et qui empêcha peut-être une seconde Rome de pressurer de
nouveau le monde.

330 S'il est possible, ce dont je doute, s'il est désirable, ce dont
je doute encore davantage, qu'il y ait sur notre terre une
domination universelle, ou l'unité gouvernementale, que ce
soit sous les auspices du génie commercial; car avec les idées
plus éclairées qui se répandent en fait d'économie politique,
335 ce sera le régime le plus favorable au bien-être de l'humanité.
Les nouvelles idées, vous le savez, sont en faveur du libre-
échange, et l'Angleterre, disons-le à son éternel honneur,
a pris les devants dans cette carrière, à la voix d'un grand
homme d'État, sir Robert Peel¹⁸, enlevé trop tôt à la cause du
340 commerce libre.

Laissez faire, répondit un marchand français à un roi qu'il
avait obligé, et qui lui demandait ce qu'il pouvait faire pour le
commerce. Oui, laissez-les faire, et ils iront vous chercher sous
toutes les zones les articles que chacune peut produire au plus
345 bas prix, les échangeant avec ceux que vous pouvez vous-
mêmes produire aux mêmes conditions. De cette manière il
n'y aura plus rien d'artificiel, de forcé dans l'industrie des

17. La British East India Company, qui exerça un protectorat sur l'Inde de 1818 à 1858.

18. Voir *supra*, p. 121, n. 10, et p. 133, n. 25.

peuples, les fluctuations ruineuses cesseront, la production se balancera avec la demande, le travail de l'homme dans chaque pays s'exercera sur ce qu'il y a de plus assuré, et des millions d'ouvriers ne seront plus livrés aux horreurs de la famine par un tarif inopinément à mille lieues d'eux. 350

Encore une fois, laissez faire le commerce, et vous verrez comme il saura remplir la mission providentielle dont il est chargé, de rapprocher les hommes, de les faire se connaître, se communiquer leurs idées, échanger leurs richesses, et par là de réformer la grande famille humaine dispersée à la tour de Babel. Il s'est fait et se fait encore de beaux rêves sur la fraternité humaine, sur les moyens d'arriver à la fraternisation universelle. Le plus sûr de ces moyens, nous l'avons dans le commerce, dans le commerce libre. Le commerce a besoin de toutes les libertés, comme de toutes les énergies; il lui faut des hommes libres et industriels. Aussi toutes les grandes nations commerciales ont-elles été des nations libres. Si elles n'ont pas toujours et toutes été libérales, elles le seront désormais; car on s'aperçoit aujourd'hui qu'on ne peut faire de commerce avantageux qu'avec les peuples riches, et qu'opprimer des peuples plus faibles que soi, c'est tout simplement s'ôter des acheteurs. Voyez comme toutes les nations s'alarment lorsque la guerre menace d'éclater sur quelque point important; comme les offres de médiation arrivent de toutes parts. C'est le commerce qui cause cette émotion; il sent qu'il va perdre des acheteurs et des vendeurs. Sous ce rapport, le commerce est un grand pacificateur, et ce n'est pas son moindre mérite, puisque la guerre est le plus grand des fléaux pour les nations. 355 360 365 370 375

En voilà assez, je pense, pour vous faire concevoir toute l'importance du commerce, la grandeur du rôle qu'il est appelé à jouer dans le monde. Cela doit vous faire pressentir l'importance et la grandeur correspondantes des devoirs et des obligations de ceux qui s'y engagent; car il sera demandé beaucoup à ceux à qui il aura été beaucoup donné. Ce point mérite qu'on s'y arrête, et il complétera notre thèse. 380

Dépositaire et régisseur de la richesse commune, le corps commercial est véritablement constitué l'économe des sociétés. Tout en faisant valoir ses intérêts particuliers, le marchand, le vrai marchand, celui qui est digne de porter ce nom, doit diriger son attention vers les intérêts généraux. Le marchand dont les regards ne se portent pas au-delà de son comptoir ne mérite pas le nom de marchand; ce n'est qu'un mince boutiquier, bien au-dessous de l'artisan qui, lui au moins, a le mérite d'offrir au public le fruit de sa propre industrie. C'est un producteur, et partant un membre utile à la société, dont il augmente la richesse par son travail. Les simples boutiquiers, eux, ne font le plus souvent qu'encombrer le négoce d'une foule de fainéants, au détriment des hommes intelligents et actifs, capables de s'élever à la hauteur de leur état. Il faut le dire, on rencontre dans le commerce de nos grandes villes le même mal qui se fait sentir dans les professions libérales, un nombre de nullités et d'incapacités qui, comme les branches gourmandes d'un arbre fruitier, nuisent à la fécondité des rameaux fructueux. Ce sont autant de bras enlevés aux arts utiles, autant d'hommes qui végètent aux dépens de la société, sans contribuer en rien à l'avantage commun, ni à l'augmentation de la richesse sociale. C'est la paresse d'un côté, la vanité de l'autre, qui créent et entretiennent cette classe de frelons sociaux: on se fait marchand pour échapper au travail des mains; on est avocat, notaire, médecin, pour avoir un parchemin dans sa poche. Autrefois on prévenait ce mal au moyen des maîtrises; sous le régime moderne de liberté, il n'y a que l'opinion publique qui puisse faire justice de cet abus, et il est bien à désirer qu'elle s'exerce dans ce sens. Dans un jeune pays, comme le nôtre, il faut dans toutes les branches des hommes effectifs¹⁹, qui contribuent réellement à l'avantage commun, ce que ne font pas ceux qui, sans les qualifications requises, viennent successivement encombrer les métiers ou les professions. À moins d'avoir les aptitudes particulières à un état, de façon à pouvoir y atteindre

19. Anglicisme, pour «efficaces».

392 II et, partant 414 I,II,III qui sans

à l'éminence, on devrait par pudeur, par devoir, par intérêt, s'en éloigner.

«Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier²⁰», comme 420
disait Boileau aux mauvais poètes de son temps.

Si le marchand, le vrai marchand, celui qui comprend sa haute mission, ne voyait amoindrir ses profits par la cause que je viens de signaler, il pourrait mieux remplir les grandes obligations de son état, et l'on serait plus en droit d'en exiger 425
l'accomplissement; mais quelle que soit sa condition, le corps commercial, surtout dans un jeune pays, ne doit pas rester spectateur oisif du développement des ressources naturelles ou artificielles de son pays. On attend de lui, au contraire, qu'il se mette à la tête du mouvement industriel. Individuellement 430
et collectivement, les marchands doivent s'occuper sans cesse de l'exploitation avantageuse de toutes nos ressources, n'en laisser aucune dormante ou en souffrance; et ce devra toujours être pour eux un sujet de honte, si c'est leur faute, de vifs regrets si ce ne l'est pas, que des étrangers viennent, à notre 435
porte, nous enlever les richesses dont la nature nous a dotés, ou nous apporter des produits bruts ou manufacturés, qu'on aurait pu se procurer dans le pays même à aussi bonne composition. Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut faire lui-même. 440

L'histoire moderne offre un phénomène commercial si frappant, se rattachant aux considérations que je viens d'exposer, et aux études que doit faire un marchand, que je ne puis résister au désir de vous le signaler, dût-il nous écarter 445
un peu de notre sujet. Je vous ai parlé, il y a un instant, de la découverte de l'Amérique, et de l'importance de cet événement pour l'humanité tout entière. Aussitôt l'arrivée de cette grande nouvelle en Europe, toutes les nations commerciales et maritimes voulurent avoir leur part du Nouveau

20. «Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent» (Boileau, *L'Art poétique*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1966, chant IV, v. 26).

450 Monde, et l'on alla jusqu'à s'adresser au Pape, encore puissant
 alors dans les affaires temporelles, pour en avoir chacun la
 meilleure part possible²¹. Grands débats, force intrigues à ce
 sujet, qui, ma foi, en valait bien la peine. Finalement l'Espagne,
 455 en sa qualité de premier occupant, car c'était sous son drapeau
 que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, eut la
 meilleure part, consistant dans toute l'Amérique du Sud, et
 dans le Mexique, partie dans une des Amériques, partie dans
 l'autre. La France eut la meilleure part ensuite, comprenant
 tout ce qui restait de l'Amérique du Nord, à l'exception de ce
 460 qui constituait alors la Nouvelle-Angleterre, apanage de la
 vieille Angleterre. La Hollande eut la Nouvelle-Amsterdam,
 aujourd'hui New York, que l'Angleterre ne tarda pas à lui
 enlever. Eh ! bien, qui aurait prédit alors que la plus mal dotée
 de toutes les puissances européennes, à l'exception de la
 465 Hollande, qui n'eut jamais guère plus qu'un comptoir en
 Amérique, serait justement celle qui profiterait le plus de la
 découverte et de la possession de l'Amérique ? et que celle qui
 en profiterait le moins serait la plus richement partagée de
 toutes ? C'est cependant ce qui est arrivé. L'Angleterre a consi-
 470 dérablement augmenté sa richesse et sa puissance par
 l'Amérique, et l'Espagne lui doit sa ruine, et d'être descendue
 du rang de puissance du premier ordre au rang de puissance
 du troisième ordre. Et si la France ne s'y est pas ruinée aussi,
 cela est dû à ce qu'elle était plus commerçante, plus indus-
 475 trielle que l'Espagne ; car c'est à son manque de génie
 commercial et industriel que l'Espagne doit sa perte, comme

21. Après la découverte de Christophe Colomb, le pape Alexandre VI, dans la bulle *Inter cetera* (1493), avait départagé le Nouveau Monde entre la Castille et le Portugal, le méridien passant à cent lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert (environ 31° de longitude ouest). Les Portugais, qui avaient des visées sur tout l'Atlantique, obtinrent des Espagnols et du pape le traité de Tordesillas (1494), qui repoussait la ligne de démarcation à 370 lieues à l'ouest du cap Vert (environ 47° de longitude ouest). Le traité de Saragosse (1529) reconnut les droits des Portugais sur l'archipel des Moluques. Malgré les contestations de la France et de l'Angleterre, les possessions coloniales demeurèrent en principe un monopole de la Castille et du Portugal jusqu'au début du XVII^e siècle, mais le pape Paul III permit au « très chrétien roi de France », François I^{er}, d'y entreprendre des expéditions.

c'est à la possession de ces qualités, à un degré éminent, que l'Angleterre doit son salut.

Savez-vous ce que faisait l'Espagne des métaux précieux qui lui arrivaient chaque année, du Mexique et du Pérou, à pleins galions? Elle les envoyait en France, en Angleterre, et ailleurs, en échange des produits manufacturés de ces pays, qu'elle consommait, ou envoyait à ses colonies d'Amérique. Un bon jour les galions reviennent plus rares et moins chargés; mais la fière Espagne n'en devient pas plus industrielle, et continue à faire travailler les étrangers, qui par là reçoivent le profit clair et net de ses mines, entretenant par ce moyen des classes nombreuses d'ouvriers en tout genre. À la fin, les colonies se révoltent, déclarent et maintiennent leur indépendance, et de ce jour adieu les galions, qui s'en vont tout droit aux pays qui leur fabriquent et fournissent les marchandises dont elles ont besoin. Et l'Espagne, leur mère, après avoir joué le premier rôle dans le monde, en est réduite à marcher tantôt à la lisière de la France, tantôt à celle de l'Angleterre. Et tout cela, pour n'avoir pas voulu être industrielle et commerciale. L'Angleterre aussi perd ses plus belles colonies d'Amérique; mais voyez la différence: cet événement, loin d'affecter sa prospérité, ne fait que l'augmenter. Bristol, quelques années après la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis²², est obligé d'agrandir son port, qui ne suffisait plus au commerce que cette ville faisait avec les États. C'est que l'Angleterre avait établi avec ses colonies des relations commerciales et industrielles, que la guerre pouvait interrompre, mais que la paix devait faire renouer; c'est, en d'autres mots, que l'Angleterre ne faisait pas faire aux autres ce qu'elle pouvait faire elle-même avec avantage.

On peut remarquer, sous ce rapport, des efforts bien louables, bien patriotiques chez quelques-uns de nos marchands et industriels, et le Canada a dû s'enorgueillir de voir

22. La déclaration d'indépendance fut adoptée par le Congrès le 4 juillet 1776; l'indépendance des États-Unis fut ratifiée par le traité de Versailles en 1783.

488 I,II,III fin les 493 I,II,III monde en 500 III,IV obligé d'aggrandir son

510 présenter à la grande Exposition de l'Industrie²³, tenue l'été
dernier à Londres, des produits canadiens fort remarquables
et fort appréciés, au premier rang desquels je ne crains pas de
placer les cuirs de marsouin, corroyés par M. Charles Têtu²⁴,
de la Rivière-Ouelle. Ce qui recommande cette découverte, car
515 c'en est une, c'est qu'elle nous a révélé une richesse ignorée
partout, en donnant une valeur à un article qui n'en avait
aucune auparavant. La même maison a introduit sur nos
marchés des huiles de poisson qui ne le cèdent guère en
beauté aux plus fines huiles de Florence; et l'on sait les sacri-
520 fices qu'elle a faits pour introduire des procédés améliorés
dans les pêches de notre fleuve et de notre golfe. Voilà le
marchand comme je l'entends; voilà, jeunes amis, le
marchand que je vous offre pour modèle. Puisse votre généra-
tion en produire un grand nombre comme lui! car il faut bien
525 le dire, *apparent rari nantes*²⁵, ils ont été bien rares dans les
générations qui vous ont précédés. Autrement nous n'aurions
pas la douleur et la honte de voir encore les armateurs
étrangers venir, tous les ans, exploiter nos riches pêcheries du
golfe, et faire la loi à nos pauvres pêcheurs jusque dans nos
530 propres eaux. Nous avons là, sous nos pieds, la plus riche mine
de l'univers, mais qui demanderait d'être exploitée en grand
pour que nous pussions soutenir la concurrence avec les
étrangers. Et il ne s'est pas encore trouvé, dans notre corps
commercial, assez d'esprit public pour former une puissante
535 compagnie à cette fin. Il en fut bien question, il y a quelques
années, à l'instance d'un de nos marchands les plus actifs²⁶,
que des revers de fortune ont malheureusement assailli
depuis, mais le projet mourut en germe, comme beaucoup
d'autres semblables; et cette mine inépuisable est encore,

23. L'Exposition universelle de Londres, en 1851.

24. Charles-Hilaire Têtu (1802-1863), commerçant, inventa un système de rets pour la capture du marsouin et mit au point un procédé de corroyage et de tannage des peaux de marsouin. Ses cuirs remportèrent des prix aux expositions de Londres (1851) et de Paris (1855).

25. «*Apparent rari nantes in gurgite vasto* [On voit de rares hommes à la nage sur l'immensité de l'abîme]» (Virgile, *L'Énéide*, I, 118), c'est-à-dire «seuls quelques-uns ont réussi à se tirer d'une mauvaise affaire».

26. Nous n'avons pu identifier ce marchand.

en autant que nous y sommes concernés, laissée aux efforts 540
insuffisants, à l'exploitation impuissante de quelques pauvres
armateurs, exploités eux-mêmes par les armateurs étrangers.

Je dois signaler ici une plainte, bien fondée jusqu'à un 545
certain point, que j'ai entendu formuler plus d'une fois par
nos marchands, et au moyen de laquelle ils prétendaient
expliquer l'état arriéré de nos pêcheries; c'est que notre
législature a négligé de mettre nos pêcheurs sur un pied
d'égalité vis-à-vis des pêcheurs étrangers, qui reçoivent, eux,
de leurs législatures, sous différentes formes, des primes
d'encouragement, qui empêchent nos propres pêcheurs de 550
soutenir contre eux une concurrence avantageuse, et
détournent nos capitalistes et nos industries de cette branche
importante. Notre législature a bien dégrevé de certains droits
d'entrée les principaux articles destinés aux pêcheries, mais il
paraît que ce n'est pas assez, et qu'il faudrait en outre des 555
primes, telles qu'en reçoivent les pêcheurs et armateurs
étrangers.

En ma qualité de libre-échangiste, je suis en principe
opposé aux primes d'encouragement tout comme aux droits
protecteurs. Mais je ne suis pas de ceux qui disent: « Périsse la 560
Patrie plutôt qu'un principe²⁷! » Moi je dis: « Vive la Patrie avec
les principes intacts, si ça se peut, mais avec les principes
modifiés, s'il le faut. » Les principes de l'économie politique
ne sont pas absolus comme ceux de la morale, avec lesquels
on ne transige pas; ce ne sont que des théories humaines, et 565
partant nécessairement flexibles et variables, comme l'homme
qui les conçoit: la morale vient de Dieu, est immuable comme
son auteur; la politique vient de l'homme, elle est muable
comme lui et le milieu où il vit. C'est pourquoi, tout libre-
échangiste que je prétends être, je suis bien prêt à admettre 570
que, dans un jeune pays où les capitaux et l'expérience
manquent, il est bien à propos de protéger dans les commen-
cements les industries évidemment viables par elles-mêmes au

27. «Périssent les colonies plutôt qu'un principe.» Ce serait l'expression condensée du discours de Du Pont de Nemours à l'Assemblée constituante, le 13 mai 1791, dans lequel il affirmait: «Il vaut mieux sacrifier les colonies qu'un principe.»

bout d'un certain temps; comme aussi je suis bien prêt à
575 admettre la légitimité des primes d'encouragement, lorsqu'il
en existe pour les étrangers avec lesquels nos nationaux ont à
entrer en concurrence. Aux rigides économistes, je ferai
remarquer que cette mesure serait justement le moyen de faire
cesser les primes d'encouragement accordées aux étrangers;
580 car lorsqu'il y a des primes pour tout le monde, c'est comme
s'il n'y en avait pour personne. Alors les peuples étrangers ne
tarderaient pas à mettre fin à des encouragements, qui
n'auraient plus d'objet général, et d'un commun accord l'on
ferait partout main basse sur les primes et les bonus.

585 Mais je ferai remarquer, au sujet de la plainte signalée plus
haut, que la formation d'une ou de plusieurs compagnies
puissantes et influentes serait justement le moyen d'obtenir de
notre législature l'encouragement réclamé. À l'heure qu'il est,
si on accordait un pareil encouragement, il serait à craindre
590 qu'il ne tournât au profit même des armateurs étrangers qui
sont en possession du marché. Organisez donc quelque chose
de respectable, présentez des garanties, donnez des preuves
d'une ferme détermination d'agir, et soyez sûrs que l'opinion
publique et la législature ne vous manqueront pas. Je n'ai pas
595 étudié la matière, mais je doute fort que les encouragements
extraordinaires que reçoivent les pêcheurs étrangers, leur
aient été donnés avant qu'ils eussent fait déjà beaucoup par
leurs efforts individuels, et eussent par là convaincu leurs
législatures que l'encouragement demandé remplirait bien
600 son objet. Faites donc de même.

Si nous jetons les yeux sur les fabriques domestiques, nous
verrons que nous, habitants du vieux Canada, nous sommes,
pour un bon nombre, tributaires des habitants du Haut-
Canada, sans parler de nos autres voisins du côté du sud. Nos
605 seaux, nos balais et mille autres articles d'usage domestique
nous viennent du Haut-Canada. Véritablement nous mériterions
que nos ménagères fissent usage de leur arme naturelle,
du manche à balai, pour nous réveiller, et nous forcer à devenir
plus industriels. Ce ne sont pourtant pas les bras qui nous

manquent, dans un pays où toute la population agricole est 610
 presque inoccupée pendant cinq mois de l'année. Ce n'est pas
 non plus la force hydraulique qui nous fait défaut, car sous ce
 rapport nous sommes mieux partagés que le Haut-Canada, où
 les fabriques domestiques se multiplient, faisant, partout où 615
 elles existent, surgir de terre des villes ou villages florissants.
 Qu'on ne dise pas non plus que les capitaux nous manquent;
 car s'il n'y a pas partout accumulation de capitaux en peu de
 mains, partout il y a l'association. Ce qu'un homme ne peut
 pas faire, deux, quatre, dix, cent le peuvent, sans gêner leurs
 opérations ordinaires. 620

Que vous manque-t-il donc pour faire ce que font nos
 cadets du Haut-Canada? Je sais ce que vous allez me répondre:
 vous allez me dire que le système seigneurial²⁸, tel qu'il existe
 dans le Bas-Canada, est un obstacle formidable à l'industrie, à 625
 l'établissement des fabriques domestiques. Vous allez me dire
 que c'est déjà bien assez pour un homme entreprenant de
 risquer des capitaux dans une entreprise, sans être en sus
 obligé de payer une forte indemnité au seigneur, et de perdre,
 en cas d'insuccès, un douzième de la valeur de son établis- 630
 sement. Je sais, comme vous, que notre système seigneurial, je
 ne dirai pas tel qu'établi, mais tel que reçu et maintenu par
 une jurisprudence complaisante, dans un temps où la voix du
 peuple et de ses représentants était impuissante, est un incubé
 sur la poitrine du génie industriel de ce pays; je sais que tous 635
 les seigneurs, à peu d'exceptions près, se sont complus à
 réaliser la fable du chien sur un tas de foin, dont il ne pouvait

28. Le système seigneurial, qui datait du Régime français, avait été maintenu par l'Acte de Québec en 1774. Depuis 1830, la bourgeoisie et les censitaires se plaignaient des conditions d'exercice de ce régime de tenure. L'enquête de 1843 et le règlement proposé n'avaient pas mis fin à la question; depuis 1848, les discussions s'étaient multipliées et envenimées. En juin 1850, Louis-Hippolyte La Fontaine proposa la formation d'un comité d'étude, dont les travaux aboutiront à la loi d'octobre 1854 sur l'abolition du système seigneurial. Voir «Droits seigneuriaux», dans Louis-Antoine Dessaulles, *Écrits*, édition critique par Yvan Lamonde, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1994, p. 118-127.

user, et dont il empêchait le bœuf d'approcher²⁹. Il est un homme, cependant, qu'il faut mettre à l'abri du blâme à cet égard; il s'est trouvé un seigneur qui n'a pas attendu que
 640 d'autres introduisissent l'industrie au milieu de ses censitaires. Il y a dans les profondeurs du comté de Berthier une seigneurie, une des dernières qui aient été ouvertes aux bras du défricheur, où vous trouverez un beau village, avec un collège, des moulins, une fonderie et plusieurs autres fabriques, et où
 645 vous vous rendez par un bon chemin à lisses, à partir du fleuve. Je n'ai pas besoin de vous nommer l'auteur de toutes ces bonnes et belles œuvres, vous avez deviné que je voulais vous rappeler la mémoire encore fraîche de l'honorable, et honoré et chéri M. Joliette³⁰.

650 Voilà un seigneur que j'offrirais comme modèle à tous ceux de son ordre, si j'avais encore foi dans les seigneurs. Mais les uns ont été si indifférents au sort de leurs censitaires, les autres si ardents à les pressurer de toutes manières, que je désespère absolument d'eux, les croyant tous destinés à
 655 mourir dans l'impénitence finale.

Les seigneurs, comme beaucoup d'autres malheureusement, n'ont songé qu'à augmenter leur patrimoine. Ils ont oublié qu'après la famille, sinon au-dessus d'elle, il y a la société qui réclame aussi sa part de dévouement. Et eux,
 660 constitués à l'origine les fidéicommissaires de la société, devaient l'oublier moins que tous autres. C'est pourquoi ceux

29. «Un chien était couché dans un tas de foin que devaient manger les vaches. Et il ne les laissait pas approcher du fourrage. [...] "Quel mauvais caractère", dit une vache à ses voisines, "il ne mange pas de foin, mais il est si jaloux qu'il envie tous ceux qui s'en régalaient"» (Ésope, «Le chien dans la mangeoire», dans Bernadette, *Vingt fables d'Ésope*, Paris, Nord-Sud, 1980, p. 42).

30. Barthélemy Joliette (1789-1850), notaire, seigneur de Lavaltrie, homme politique, fonda d'abord une importante entreprise d'exploitation forestière, puis, en 1824, il fit ériger un moulin polyvalent comprenant une scierie, un moulin à farine, un moulin à bardeaux et des appareils à carder et à fouler. Autour de ce moulin, il fonda le village d'Industrie, dont le gendre d'Étienne Parent, Antoine Gérin-Lajoie, s'inspirera pour décrire Rivardville dans son roman *Jean Rivard* (1864). En 1842, Joliette entreprit d'y construire à ses frais une église et, quelques années plus tard, un collège. En 1847, il lança la Compagnie du chemin à rails du Saint-Laurent et du village d'Industrie: la voie reliant Industrie à Lanoraie fut complétée en 1850. Voir Jean-Claude Robert, «Joliette, Barthélemy», *Dictionnaire biographique du Canada*, t. VII, p. 483-487.

du temps présent doivent se préparer à une grande réparation. Il y a, qu'ils le sachent bien, et que tous les oppresseurs de l'humanité le sachent, il y a une loi antérieure à toutes les lois humaines, au-dessus de tous les juges humains, il y a une loi de solidarité entre les générations, qui fait retomber sur les enfants les fautes de leurs pères. Et cette loi, c'est Dieu même qui l'a tracée, aussi lisiblement qu'il le fit de la loi mosaïque sur les pierres du Sinaï. Les tables du décalogue sont perdues, mais celles de cette loi universelle ne le sont pas; on les retrouve en caractères de larmes et de sang à chaque page de l'histoire.

Qu'il soit bien entendu que je n'entends pas inclure dans cette condamnation aucune de nos vénérables communautés religieuses, dont pas une n'a pressuré ses censitaires, et dont les pieux membres sont trop occupés à l'œuvre bienfaisante de chacune, pour pouvoir penser à l'avancement industriel de leurs censitaires. Cependant, signalons que les messieurs du Séminaire de Québec, seigneurs de la côte Beaupré, s'occupent à l'heure qu'il est de l'établissement d'une ferme modèle dans leur seigneurie. Après tout ce que cette maison a fait pour l'éducation de la jeunesse, qui y reçoit une instruction collégiale qui égale, si elle ne surpasse, tout ce qu'il y a d'analogue en Amérique, on n'avait droit d'exiger d'elle rien davantage. En faisant plus que son devoir, elle s'acquiert un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Pour ce qui est des entraves que le système seigneurial impose à l'industrie, elles vont disparaître, il y a tout lieu de l'espérer, sous les auspices de l'administration qui préside maintenant aux destinées du pays³¹. J'espère même que les seigneurs, voyant la nécessité d'un règlement prompt de cette grande affaire, prêteront eux-mêmes la main à un arrangement satisfaisant. Plus ils retarderont, moins avantageuses pour eux seront les conditions qu'on leur imposera. Derrière les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des affaires, s'en élèveront d'autres qui, soit par conviction, soit pour capter la

31. Voir *supra*, p. 127, n. 18.

popularité, exigeront pour les censitaires des conditions plus faciles.

700 Nous avons donc tout lieu d'espérer que les obstacles que le système seigneurial oppose à l'industrie disparaîtront bientôt, et qu'alors nos industriels, nos capitalistes se trouveront sur le même pied que ceux des pays voisins. Mais ne nous abusons pas, ne nous aveuglons pas sur nos défauts; il nous manquera encore quelque chose de bien essentiel, que
705 l'expérience de la vie industrielle seule peut donner.

Ce qui nous manque, avouons-le, c'est chez les uns l'esprit public, chez les autres, le grand nombre, le manque de l'instruction suffisante, d'abord pour concevoir et mûrir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite pour la réaliser avec
710 des chances de succès.

Notre éducation commerciale et industrielle a été à peu près nulle jusqu'à présent, se réduisant presque à celle que l'on peut faire derrière un comptoir ou dans un atelier, et ce n'est pas assez. Il a fallu véritablement une persévérance et des
715 talents extraordinaires à ceux d'entre nous qui, sans autre éducation que celle-là, ont pu parvenir à quelque distinction dans le commerce et l'industrie. Il y a longtemps que je déplore, avec tous les amis du pays, que le cours de nos collèges ne puisse être changé, de façon à reléguer à la fin du cours les
720 études purement classiques, comme celles des langues savantes, qui font perdre un temps considérable aux jeunes gens qui ne sont pas destinés aux professions libérales, et qu'on pourrait, ce me semble, faire commencer avec les Belles-Lettres. Mais il paraît que cet arrangement entraînerait de
725 grands inconvénients. C'est au moins ce que m'écrivit un jour le supérieur d'un de nos premiers collèges, sans me spécifier, cependant, aucun de ces inconvénients. Si ces inconvénients sont insurmontables, j'en serai bien fâché, car il faudra penser à établir des écoles laïques pour répondre aux besoins de notre
730 société, et j'aime beaucoup à voir la jeunesse sous la tutelle de notre clergé jusqu'au moment où elle entre dans le monde.

Remarquons cependant qu'un corps religieux enseignant, nouvellement introduit dans le pays, a entrepris, dans quelques-uns de nos collèges, de donner exclusivement l'espèce d'enseignement dont il est question³². Puisse cette œuvre réussir, et se propager dans toutes les parties du pays! 735

En attendant, avec le plan que je propose, on emplirait les trois ou quatre premières années par l'étude des langues anglaise et française, de l'arithmétique, de l'histoire, de la moderne surtout et principalement sous son côté commercial et industriel, de la géographie, de l'économie politique, en y mêlant la tenue des livres. Avec des connaissances passables dans ces différentes branches, les jeunes gens qui ne se destinent pas aux professions libérales sortiraient du collège avec tout ce qui est nécessaire pour le commerce et la haute industrie. Avec ces connaissances, qu'il perfectionnerait dans sa spécialité, le jeune homme pourrait suivre le cours du mouvement commercial et industriel tant à l'intérieur qu'à l'étranger, chose vitale; car le grand secret du commerce gît dans l'observation exacte des faits et des événements contemporains. L'étude des temps passés facilite bien l'intelligence et l'appréciation du temps présent, mais ne les donne pas; elle vous ouvre la voie, mais elle vous laisse à l'entrée à vos propres forces, à vos propres méditations. Mais si vous manquez totalement d'instruction, vous courez le risque de rester en-deçà de la barrière. 740 745 750 755

Vous au moins, jeunes amis qui m'écoutez, si, comme ce doit être le cas pour plusieurs, vous manquez de l'éducation qu'il faut pour le commerce, allez pouvoir, pendant vos longues veillées d'hiver, réparer en partie le temps perdu. Ce serait vous faire injure, que de penser que vous ne répondrez 760

32. En 1847, Barthélemy Joliette (voir *supra*, p. 288, n. 29) confia aux Clercs de Saint-Viateur, nouvellement arrivés de France, la direction du collège qu'il avait fait construire. Prônant une éducation différente de celle que donnaient les collèges classiques, auxquels il reprochait de ne pas préparer adéquatement la jeunesse, Joliette aurait convaincu les Clercs de Saint-Viateur d'offrir des cours orientés vers les professions commerciales.

pas à l'intention bienveillante de vos patrons, qui vous procurent un avantage dont ils ont été privés pendant leur noviciat. Ils s'attendent à ce que vous en profitiez, et le public, qui s'impose aussi une privation, s'y attend pareillement. Je vous ai parlé des devoirs et des obligations que vous auriez à remplir étant marchands; rappelez-vous qu'il est un devoir préliminaire non moins obligatoire, celui de vous bien préparer à ceux qui vous attendent dans l'avenir, au nombre desquels j'en ai oublié un bien important dans l'état politique où nous vivons. Savez-vous, messieurs, que votre génération attend de vous des hommes d'État, des hommes capables de l'éclairer, de la guider dans les affaires financières du pays, d'en contrôler, d'en assumer au besoin l'administration; capables d'embrasser toutes les grandes questions d'économie politique, et d'être des guides sûrs pendant l'ère des grands travaux publics, des grandes entreprises nationales, qui ne fait que s'ouvrir pour le Bas-Canada? La tâche est grande et difficile sans doute; mais elle est si belle, si noble qu'au lieu de vous décourager, elle fera battre vos jeunes cœurs et les remplira d'une chaleureuse émulation.

À l'œuvre donc, mes jeunes amis. Vous avez un des plus beaux, un des plus riches pays du monde à exploiter, et des hommes qui ne vous étaient pas supérieurs, de lagunes stériles, de plages sablonneuses, de rochers arides ont fait des pays prospères, puissants et renommés. En avant donc! avec un pays comme le nôtre, on court plus de risque en allant trop doucement qu'en allant trop vite. Nous avons du côté du couchant une contrée immense, qui sera bientôt le grenier de l'univers, et dont notre Saint-Laurent est le débouché naturel vers la mer. Nos clairvoyants et entreprenants voisins font des efforts surhumains pour nous arracher cette riche proie, commandant à l'art des travaux vraiment prodigieux pour contrebalancer nos avantages naturels. Sera-t-il dit qu'ayant la nature pour auxiliaire et combattant à nos côtés, nous

perdrons la victoire? Non, vous ne le permettrez pas, et au cri de nos pères vous ajouterez un autre mot, et vous crierez : Patrie, Liberté et Progrès!

De l'intelligence dans ses rapports avec la société

Première partie¹

Mesdames et messieurs,

IL Y A TROIS ANS, j'eus l'honneur d'entretenir un auditoire
5 semblable à celui qui m'écoute, d'un sujet qui se rattache
étroitement à celui que je vais essayer de traiter². Dans ce
premier entretien, j'ai voulu protester contre la doctrine,
funeste à mon avis, que la religion ou le sacerdoce, et par suite
l'âme humaine, devaient se tenir à l'écart dans la société
10 politique, rester impassibles et inactifs au milieu du mouve-
ment social. Cette idée m'a paru d'autant plus étrange,
anormale, qu'une observation attentive de la nature de
l'homme, et de la société, m'avait convaincu que c'était la
religion même qui avait formé la société, et que la société ne
15 s'expliquait, ne se comprenait que par la religion, qui, dans sa
plus haute expression, est la science des rapports qui rat-
tachent Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu, d'où découle,
par induction rigoureuse, la science des rapports entre
l'homme et ses semblables, et le reste de la création, autrement
20 dit la morale, tant publique que privée. Voilà le domaine
incontestable de la religion et du sacerdoce, qui en est

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Québec, le 22 janvier 1852.

2. Conférence intitulée «Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société», à l'Institut canadien de Montréal, le 17 décembre 1848.

VARIANTES: I: *Le Canadien*, 26, 28 janvier 1852, 11, 13 février 1852; II: *La Minerve*, 6, 10, 17, 20 février 1852; III: *De l'intelligence dans ses rapports avec la société*, E. R. Fréchette, 1852, 67 p.; IV (TEXTE DE BASE): *La Littérature canadienne de 1850 à 1860*, Foyer canadien, 1863, p. 72-178.

12 III anormale qu'une

l'organe. Que nous resterait-il donc pour notre société politique? Rien de plus que la satisfaction des besoins purement matériels, et encore sur le principe bien insuffisant et bien peu relevé de l'intérêt bien entendu de chacun. Dans ce cas, notre société humaine ne serait guère supérieure à celles de l'abeille et du castor, et à en juger par ce qu'elle a été jusqu'à présent, en général, elle leur serait bien inférieure sous les rapports de la police, de l'ordre et de l'économie. C'est toujours, et en toutes choses, le propre de l'erreur de ravalier l'homme au rang de la bête, de même que la vérité l'élève jusqu'à la sphère des anges. 25 30

Je comprends fort bien qu'on me dise que l'Église et l'État doivent, dans l'intérêt de l'humanité, former deux puissances distinctes et séparées; mais ces deux puissances doivent, chacune dans son cercle et avec ses moyens particuliers d'action, travailler de concert au même but, l'avancement moral, intellectuel et matériel de l'humanité. C'est bien un mécanisme social plus simple, plus efficace, et partant préférable en théorie, que celui où les deux pouvoirs se trouvent réunis dans les mêmes mains; mais l'expérience a prouvé que partout où cela s'est trouvé, sans contrepoids intérieurs ou extérieurs, il y a eu compression, abrutissement, ou persécution de la pensée. Dieu qui parle et se révèle aux hommes par les phénomènes historiques, nous apprend par là, que la main qui porte l'encensoir ne doit pas porter le sceptre, et vice versa. À l'Église, les conseils, les avertissements; à l'État, la législation et le gouvernement direct de la société; à l'Église de tracer la voie, à l'État d'y marcher; enfin aux peuples de les y suivre. Hors de là point d'accord entre les faits, et par suite anarchie et désordre dans la société. Il est bon d'ailleurs qu'il se trouve, dans les sociétés humaines, une voix qui puisse, au besoin, dire avec autorité, aux puissances humaines, quelles qu'elles soient, peuples, nobles, ou rois: « *Tu es ille vir*³ ! » C'est surtout dans un âge de régénération politique, comme celui où nous 35 40 45 50 55

3. «Tu es cet homme illustre.» Paroles du prophète Nathan à David (II Samuel 12, 7).

vivons, que la société a besoin qu'une autorité désintéressée, placée au-dessus des intérêts matériels, fasse entendre des paroles de prudence aux uns, de désintéressement aux autres, à tous de soumission aux lois immuables du monde moral.

60 Dans le discours que je viens de rappeler à votre souvenir, j'entretins mon auditoire de ce que je regarde comme l'un des deux éléments du pouvoir social, l'élément religieux ou spirituel. Je ne saurais, ce me semble, mieux répondre à l'invitation qui m'a été faite de vous donner une lecture, que de traiter un
65 sujet qui complétera ma thèse. Je vais donc vous parler de ce que je regarde comme le second élément du pouvoir social, et c'est ce que je ferai en vous présentant quelques observations sur l'Intelligence dans ses rapports avec la Société.

Dans l'un et l'autre des cas, c'est bien l'intelligence; mais
70 dans l'un c'est l'intelligence s'appliquant particulièrement aux choses spirituelles, dans l'autre ce sera l'intelligence s'occupant particulièrement des choses temporelles. Dans un cas, elle produit la foi; dans l'autre l'autorité: deux excellentes choses dont le monde civilisé se trouve dans une grande
75 pénurie par le temps qui court. À qui la faute? c'est à chacun à bien examiner sa conscience sur ce point.

L'on comprendra, sans doute, que je n'entends pas faire du dualisme psychologique, en parlant d'un élément spirituel, et d'un élément intellectuel, d'où l'on pourrait penser que je
80 crois à deux principes d'activité chez l'homme. Tout ce qui en nous voit et sent, juge et veut, c'est bien l'âme, et l'âme seule; mais si l'âme est une dans son essence, elle est multiple dans ses facultés, au point même qu'elle se trouve, quelquefois, soit par vice d'organisation, soit par vice d'éducation, à manquer
85 de quelques-unes des facultés humaines, ou à en avoir qui ne sont qu'imparfaitement développées. Voir ou sentir, juger et vouloir ne sont pas la même chose pour l'âme; Horace l'a dit: «*video meliora, proboque, deteriora sequor*⁴», et c'est ce que chacun de nous a souvent éprouvé.

4. Citation non pas d'Horace, mais d'Ovide: «*Si possum, sanior essem / Sed trahit invitam nova vis; aliud cupido, / mens aliud suadet: video meliora proboque; / Deteriora sequor* [Je serais plus sain si je le pouvais, mais une force étrange

J'entends donc par «intelligence», pour le sujet qui va nous occuper, la force de conception, l'aptitude et l'énergie, qui rendent capable des grandes choses dans tout ce qui est du ressort de l'activité humaine, abstraction faite de la question de moralité, qui, dans ma théorie, tombe dans le domaine du pouvoir spirituel. À ce dernier pouvoir la noble mission de conserver les liens sacrés qui tiennent le ciel et la terre unis l'un à l'autre, et qui nous font remonter jusqu'au sein de Dieu même pour y chercher l'origine et la raison de la société, qu'on ravale, qu'on prive de toute base sûre et durable, en l'appuyant uniquement sur des considérations tirées de la partie inférieure de notre naturel.

Il n'est certes pas indifférent que l'on considère la société comme étant fondée pour des fins divines, ou pour des fins humaines. Que l'on continue à proclamer que la société est établie pour l'homme, pour l'avancement des intérêts purement humains, alors, et ce sera logique, chacun, chaque famille, chaque classe travaillera pour soi, pour son avantage particulier, sans s'occuper des devoirs et des intérêts supérieurs de la société. Vous verrez alors la religion s'isoler de ce qu'on appellera les choses du siècle, et déclarer hautement que son royaume n'est pas de ce monde⁵, texte sacré dont l'on a étrangement abusé. Que le Christ ait voulu dire par là que ce n'était pas dans ce monde que ses élus devaient attendre leur récompense, à la bonne heure; mais qu'il ait recommandé à son Église de ne s'occuper en rien du mouvement des affaires terrestres, c'est ce qui ne peut m'entrer dans l'esprit. Le plus grand mal qui est résulté de cette doctrine, c'est que la puissance religieuse, dans le christianisme comme ailleurs, dédaignant de s'associer au pouvoir social, mais sentant qu'elle ne pouvait s'en passer, a travaillé à le

m'entraîne contre mon gré; la passion me pousse en un sens, l'esprit dans l'autre. Je vois la meilleure voie à suivre et m'en persuade; j'adopte la pire]» (*Métamorphoses*, VII, 18-21). Voir saint Paul: «Je ne fais point ce que je veux et je fais ce que je hais» (Romains 7, 14-15); Voltaire: «Je chéris la vertu, mais j'embrasse le crime» (*Brutus*, IV, 3).

5. Jean 18, 36.

subordonner entièrement à ses fins particulières, et en voulant trop spiritualiser les nations, elle a détruit toute leur force matérielle et intellectuelle. Ou bien encore, le pouvoir séculier, sentant qu'il a besoin du pouvoir spirituel, cherche à se l'asservir, et en l'asservissant le corrompt, lui ôte toute sa force morale, et bientôt la société perd sa base spirituelle, et reste avec les forces et les instincts purement matériels: d'un côté c'est le mysticisme, de l'autre le matérialisme, tous deux également contraires à la nature et aux destinées de l'homme.

Mais il me semble entendre des murmures: à quoi bon, se dit-on, venir nous occuper, dans ce coin d'Amérique, nous jeune peuple, de ces grandes et épineuses questions, qui n'intéressent que la vieille Europe? Laissons-la guérir, comme elle le pourra, les vices constitutionnels, les maux sociaux au milieu desquels sa caducité se roule sur un lit de douleur. Notre voix, elle ne l'écouterait pas; et nous avons devant nous une nature riche, belle et vierge, qui invite et provoque notre jeune et vigoureuse virilité. Paroles pleines d'irréflexion, messieurs. Ces vices dont nous nous rions, nous les avons sucés avec le lait de notre mère, cette vieille Europe; ces maux, nous en avons les germes en nous dans les idées, les lois et les institutions que nous tenons de cette Europe souffrante. La vigueur de la jeunesse nous en fait triompher, mais un temps viendra, et plus promptement pour nous que pour elle, grâce à la rapidité avec laquelle tout marche de nos jours; un temps viendra où nous aurons aussi les mêmes vices à corriger, les mêmes maux à guérir, si nous ne sommes assez sages pour en purger notre système social. Que diriez-vous de celui qui, voyant souffrir un vieux père et une vieille mère d'un mal héréditaire, ne profiterait pas des forces de la jeunesse pour en étouffer le germe chez lui? Les grandes questions de réforme sociale qui agitent aujourd'hui l'Europe nous intéressent donc aussi bien que les peuples européens, et il nous importe autant qu'à eux de les étudier. Eux, ils ont à guérir le mal; nous, nous avons à le prévenir.

C'est donc à bon droit que les esprits sérieux se préoccupent partout de l'état actuel de nos sociétés. Il n'y a pas, en effet, à se le cacher, le désordre et l'anarchie dans les idées sont tels, que, parmi tous les peuples qui tiennent à la civilisation européenne, il n'y en a pas un seul dont l'état social, à l'époque actuelle, repose sur un principe moral d'autorité indisputable ou indisputé; sur un de ces principes qui, remontant jusqu'à Dieu, seule et unique source de toute autorité, commande sans contestation l'assentiment et la soumission des peuples. On remarquera que je dis principe moral, c'est-à-dire tirant sa force de l'idée de droit absolu, non pas seulement de considérations d'intérêt et de convenance, comme le principe représentatif, qui est et sera toujours cependant un auxiliaire utile, indispensable peut-être, au bon fonctionnement du principe moral quel qu'il soit. De tel principe, il n'en existe plus dans notre monde social, depuis la répudiation du ci-devant droit divin, droit de par la foi des peuples seulement si vous voulez, et non, comme on a voulu le faire croire, de par la grâce de Dieu; mais droit toujours existant, quant à l'effet pratique; l'essentiel en pareil cas étant l'assentiment public.

Oui, messieurs, un principe d'autorité divin, ou reconnu comme tel, voilà ce qui nous manque, et voilà ce qu'il nous faut chercher; voilà ce qu'il nous faut trouver, si nous voulons ramener sur notre terre le règne de la paix, de l'ordre et de la vraie liberté. Tout vient de Dieu, tout est pour Dieu, et c'est dans Dieu que nous devons aller puiser toutes nos inspirations, c'est-à-dire dans les lois naturelles, autant qu'il nous est permis de les connaître. Comme individus, comme peuples, comme espèce, nous agissons trop souvent comme si la société, l'humanité, la création étaient faites pour nous: égoïsme, orgueil, folie, dont nous sommes toujours bien sévèrement punis. Nous le sommes à l'heure qu'il est par cette immense confusion dans les idées, qui rappelle celle de la tour de Babel, par ces crises sociales qui toutes n'aboutissent qu'à de sanglants avortements, par ces fiévreuses anxiétés qui empoisonnent le présent, par ces sombres incertitudes qui obscurcissent l'avenir.

Devant un spectacle aussi décourageant, les uns prêchent
195 le culte des idées surannées, et veulent nous refouler vers un
passé impossible; les autres veulent faire halte au milieu de la
confusion universelle, ou espèrent endormir une société
fiévreuse dans une politique d'expédience⁶ et du jour au jour;
200 d'autres enfin, l'imagination échauffée d'espérances insensées,
nous poussent vers un avenir irréalisable; un petit nombre,
se dégageant de tout préjugé, de toute préoccupation
irrationnelle, de tout motif rétréci, consentent à considérer la
situation des yeux de la raison et de la conscience. Ces derniers
ne s'effraient pas outre mesure des symptômes menaçants que
205 présente le monde social. Dans le malaise du temps, ils voient
une de ces grandes crises, dont l'histoire offre plusieurs
exemples, et qui, lorsque les mauvaises passions des hommes
ou leur aveuglement n'y ont mis obstacle, ont toujours fait
faire un pas à l'humanité dans la voie du progrès indéfini et
210 indéfinissable, dans laquelle il est de notre nature, de notre
destinée et de notre devoir de marcher sans cesse en avant.
C'est de l'oubli ou du mépris de cette loi, ou de quelque autre
grande loi de notre nature, que découlent les maux et les
calamités de nos sociétés.

215 Les lois sont de deux espèces: lois d'ordre et de conservation
d'un côté, lois de réforme et de progrès de l'autre. On pèche
contre les premières lorsqu'on porte la main sur des institutions
qui, quoique imparfaites sous certains rapports, comme le sont
220 toutes les choses humaines, sont en harmonie avec l'état moral
ou intellectuel des peuples qu'elles régissent. On pèche également
contre les secondes lorsqu'on repousse ou néglige les changements
ou perfectionnements que demande un état social plus avancé.
C'est contre ces dernières que péchèrent les courtisans et
225 flatteurs des rois, au commencement de l'ère d'émancipation.
C'est contre les premières que pèchent les démagogues et
flatteurs des peuples, en leur prêchant une liberté outrée,
incompatible avec l'état social et la nature humaine.

6. Anglicisme (de «*expediency*»), pour «opportunisme».

C'est une étrange erreur que de chercher dans la société une liberté pleine et entière. Cette liberté ne se trouve que dans l'état de nature, dans la barbarie. Votre homme parfaitement libre se trouve dans les bois, et nulle part ailleurs; et c'est là que vous conduiraient vos folles idées de liberté. Là, je l'avoue, vous disposeriez à votre guise de vos personnes, de vos biens, sauf pourtant les accidents d'une rencontre avec d'autres hommes libres, plus forts ou plus rusés que vous. Mais cet homme libre, est-ce un homme? est-ce l'être créé à l'image de Dieu, être moral, perfectible, travaillant à se rapprocher de son divin modèle? Non, ce n'est que l'ébauche d'un homme, qui ne deviendra véritablement homme qu'en passant par les mains de la société, qu'il rend dépositaire de sa liberté naturelle, et qui lui en rend la part dont elle peut se passer, ou dont il pourra faire un bon usage, un usage conforme à ses propres fins à elle, qui sont et ne peuvent légitimement être que l'avancement et le bonheur de l'espèce humaine, en tant qu'être collectif. Qu'on cesse donc de prêcher aux hommes en société la doctrine d'une liberté illimitée. L'homme social appartient à la société, corps, bien et âme même, car la société peut et doit, dans certaines circonstances, réprimer le libertinage de l'esprit. La société a souvent abusé de ce droit, comme de plusieurs autres; mais ces droits existent; car sans eux la société ne saurait subsister, elle qui n'existe qu'à la condition d'une autorité absolue sur tous les membres qui la composent. Qu'on ne se méprenne pas sur ce que je dis ici de la société, considérée abstraitement, et qu'on ne l'entende pas comme pouvant s'appliquer aux divers gouvernements. Eux, ils ne sont pas souverains comme la société, ils ne sont que les dépositaires et les ministres responsables de son autorité souveraine. C'est pour avoir confondu ces deux idées, que des esprits très éclairés en sont venus à soutenir la doctrine du pouvoir absolu des gouvernements. Nous sommes les enfants de la société, les gouvernements sont ses serviteurs: administrateurs et administrés, enfants et serviteurs, c'est aux pieds d'une mère commune que nous devons tous aller nous inspirer, prendre nos ordres et nos règles de conduite.

Plus d'arbitraire avec cette doctrine; il y a des lois, des lois immuables, éternelles comme le Dieu qui les a décrétées, que ni rois, ni sénats, ni peuples ne sauraient impunément violer; car c'est Dieu lui-même qui est le haut justicier. Ainsi, quand vous voyez une révolution à jamais mémorable, châtiment elle-même des fautes et des crimes des rois, se faire un trône de la guillotine, ne vous étonnez pas de voir les cadavres de ses propres enfants grossir, bientôt, l'hécatombe qu'elle s'était faite de ceux de ses ennemis, et de la voir elle-même tomber épuisée, haletant aux pieds d'un despote. Ne vous étonnez pas non plus, n'accusez ni les éléments ni les hommes, quand vous voyez ce despote, le plus grand, le plus puissant des monarques du jour, tomber brisé... sous les pieds des chevaux cosaques? — non; mais sous le pied de Dieu, qui l'avait élevé pour ses fins à lui, non pour satisfaire une vaine ambition personnelle. Et quand vous voyez un saint et généreux pontife⁷, arrêté dans ses projets de réforme sage et modérée, fuyant devant la démagogie romaine, et ramené bientôt dans sa ville éternelle, à l'abri de ce même drapeau tricolore; sous lequel, dans le demi-siècle précédent, avait été décrété l'exil de deux de ses vénérables prédécesseurs⁸, découvrez-vous, messieurs, c'est la justice de Dieu qui passe... Mais quels sont ces bruits de chaînes qui parviennent jusqu'à nos oreilles? Quoi! sur cette terre d'Amérique, sous le ciel même où fut décrétée l'égalité entre les hommes, sous le régime de cette déclaration

7. Pie IX, pape de 1846 à 1878 (voir *supra*, p. 173, n. 26). Après les révolutions de mars 1847 et l'assassinat du comte Pellegrino Rossi en novembre de la même année, Pie IX s'était réfugié à Gaète et la République avait été proclamée à Rome (9 février 1849). C'est grâce à l'intervention de Louis Napoléon Bonaparte que le pouvoir temporel du pape fut rétabli, en juillet 1849; Pie IX revint à Rome en avril 1850.

8. Après l'entrée des armées françaises dans Rome (10 février 1798) et la proclamation de la République, Pie VI, pape de 1775 à 1799, fut déchu comme souverain temporel puis arrêté et déporté. Pie VII, pape de 1800 à 1823, signa le concordat avec Napoléon (1801), mais refusa d'annuler le mariage de Jérôme Bonaparte et de prendre part au Blocus continental: après l'occupation de Rome (1808) et l'annexion des États de l'Église à l'Empire, il fut arrêté et emprisonné à Savone (1809) puis à Fontainebleau (1812); rentré à Rome à la Restauration, il obtint du Congrès de Vienne la reconstitution presque entière des États de l'Église.

d'indépendance, jurée en prenant Dieu et les hommes à témoin, non seulement on retient dans l'esclavage plus de trois millions d'êtres humains, mais encore on veut faire participer les États voisins à ce parjure national⁹ ! Ne nous étonnons pas que la conscience des peuples s'alarme, et que le sol tremble sous leurs pieds; c'est la justice de Dieu qui approche. Ne surgira-t-il pas un nouveau Jonas pour faire entrer le repentir au cœur de cette nouvelle Ninive¹⁰ ? Les crimes des individus paraissent quelquefois rester impunis, en ce monde, parce que nous ne pouvons pénétrer dans la vie intime de chacun; mais les crimes des nations n'échappent jamais à la justice divine, et l'expiation est toujours proportionnée aux fautes. Sans cela point de Dieu, point de lois morales, le monde est livré à la force brutale, et il faut aller chercher nos règles de conduite chez les cannibales ou les tigres. Elle est donc bien terrible la responsabilité de l'homme public, soit au forum, soit dans la presse, soit à la tribune, lorsqu'il se laisse dominer par les mauvaises passions; car la peine de sa faute retombera non seulement sur lui, mais aussi sur des millions et des générations entières d'hommes après lui. Y pensent-ils bien à cette effrayante responsabilité, cette multitude d'hommes qui, dans tous les pays, sans études suffisantes, sans expérience des hommes ni des choses, se lancent, en aveugles ou en énergumènes, dans l'arène politique, où se traite et se règle ce qu'il y a de plus difficile au monde, le gouvernement des hommes en société?

9. Le compromis du Missouri, en 1820, avait réglé les tensions entre les esclavagistes et les abolitionnistes en faisant entrer dans l'Union le Maine (non esclavagiste) et le Missouri (esclavagiste). Selon ce compromis, les États au nord de la ligne Mason-Dixon (36°30'), qui depuis 1768 séparait le Maryland et la Pennsylvanie, n'étaient pas esclavagistes, alors que ceux situés au sud de cette ligne l'étaient. Un problème éclata quand la Californie décida d'entrer dans l'Union en 1848 et devint un État en 1850: la Californie était située au sud de la ligne Mason-Dixon, mais sa constitution était non esclavagiste. Ce fut le prélude à la guerre de Sécession (1861-1865), qui conduira à la défaite des États du Sud et à l'abolition de l'esclavage. En 1850, un recensement dénombrait 3 204 313 esclaves noirs aux États-Unis.

10. Le prophète Jonas, fuyant l'ordre divin, aurait été avalé par un gros poisson dans le ventre duquel il passa trois jours et trois nuits, avant d'aller prêcher à Ninive, capitale de l'ancien Empire assyrien (Livre de Jonas).

C'est, d'un côté, la folle du logis escortée de l'ignorance; de l'autre, l'égoïsme avec ses vues et ses instincts rétrécis, qui sont la cause des luttes interminables qui agitent le monde à propos de l'organisation sociale. Si l'on s'en rapportait davan-
320 tage au bon sens, et au droit sens, on ne tarderait pas à se mettre d'accord. Le bon sens ferait écarter les utopies insensées et prestigieuses; le droit sens nous ferait admettre sans résistance les grandes lois de la nature, que l'imagination
325 n'aperçoit qu'à travers un prisme trompeur, et que l'égoïsme repousse, pour n'avoir pas à les subir.

Les considérations morales qui précèdent ne se rattachent qu'indirectement au sujet qui nous occupe; mais elles serviront à préparer les esprits aux sacrifices que je vais
330 demander à tout le monde: sacrifices d'intérêts personnels et domestiques, sacrifices d'opinions, sacrifices de préjugés, sacrifices d'amour-propre; en retour desquels, cependant, j'offrirai des biens d'un prix infini: l'ordre, la paix, la liberté, la grandeur.

335 Vous voulez gouverner la société humaine: eh! bien, qu'est-ce que la société humaine? une collection d'hommes, un homme collectif, qui présente toutes les passions, tous les appétits, tous les instincts bons ou mauvais qu'on rencontre dans les individus qui la composent. Or, que fait l'homme
340 individuel qui veut se bien conduire, se bien gouverner? accorde-t-il l'empire aux organes grossiers et imbéciles, ou bien au cerveau, organe de l'intelligence? C'est donc aux intelligences supérieures dans les sociétés humaines qu'il faut donner et laisser incontesté le gouvernement des peuples.
345 Contre ce principe, contre cette loi de la nature pèchent également et ceux qui veulent un pouvoir social par voie d'hérédité ou d'engendrement, et ceux qui proclament la souveraineté absolue des masses. Ni dans l'ordre moral et intellectuel, ni dans l'ordre politique, les masses, ou, comme
350 l'on dit, le peuple, n'ont été faites pour prescrire ni commander; la nature les a destinées au contraire à écouter, croire et obéir.

On aura beau dire et beau faire, le peuple, dans l'acception restreinte du mot, est et sera toujours, dans la grande

famille politique, ce que les enfants mineurs sont dans la 355
 famille domestique, un enfant qu'il faut aimer, protéger, mais
 gouverner, et cela dans son intérêt autant que dans celui de la
 société. Nous connaissons tous le sort des familles où les
 enfants gouvernent: il en sera de même des sociétés politiques
 où les masses gouverneront. La souveraineté des masses, c'est 360
 la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et
 généreux quelquefois, mais toujours irraisonnés, et n'ayant
 d'autre loi que celle de la force brutale, et cette souveraineté
 ne peut régner ailleurs que dans le chaos, comme elle régnait
 sur l'abîme, avant que l'esprit de Dieu y eût pénétré, et en eût 365
 fait sortir notre monde.

C'est un fort mauvais service à rendre au peuple que de
 lui crier sans cesse qu'il est le maître, qu'en dehors de lui nulle
 autorité n'existe. Il était un bien meilleur ami du peuple, que
 ceux qui l'avaient ameuté, ce sage Romain qui pacifia les 370
 plébéiens de Rome en leur récitant la fable du corps humain
 révolté contre la tête¹¹. En effet, pour aller chercher l'autorité
 dans les masses, il faut supposer qu'elles sont capables de se
 former des opinions saines et éclairées sur tous les grands
 points de la science politique. Le fussent-elles, elles n'en 375
 auraient pas le loisir. Doux et agréable délassement, en effet,
 que vous réservez là au peuple après son dur travail de la
 journée. Ah! laissez-lui donc toute son intelligence et toute
 son attention pour bien conduire ses petites affaires, pour
 perfectionner les procédés de son art ou de son métier; ce sera 380
 beaucoup mieux pour lui et pour la société. Mais la science du
 gouvernement est au-dessus des intelligences vulgaires; et ne
 voyez-vous pas qu'en les revêtant de l'autorité sociale, vous ne
 pouvez attendre que l'anarchie et la confusion; que vous
 préparez à la société politique le même sort que les apôtres du 385

11. Dans Tite-Live (*Histoire de Rome*, II, 32), la plèbe s'étant révoltée contre
 les pouvoirs du Sénat et ayant fait sécession, Ménénus Agrippa utilise l'apologue
 des membres révoltés contre l'estomac pour la convaincre de reprendre sa place
 dans la cité. Voir la fable de La Fontaine « Les Membres et l'Estomac » (*op. cit.*,
 livre III, fable II).

libre examen ont fait à la société religieuse au sein du protestantisme? Vous levez les épaules de pitié à la vue d'une doctrine qui consiste à mettre entre les mains du travailleur, pour y trouver une croyance religieuse, un livre, sur les textes
390 duquel les plus savants docteurs se disputent depuis dix-huit cents ans. Croyez-vous donc qu'il soit beaucoup moins étrange de soumettre au jugement de ce même travailleur cette machine si compliquée qu'on appelle la société politique? Ah! respectons l'œuvre de la nature: ne faisons pas grand ce
395 qu'elle a fait petit, ni ne faisons petit ce qu'elle a fait grand. On a, dans le passé, foulé aux pieds la première de ces maximes; n'allons pas fouler aux pieds la seconde, nous hommes du présent et de l'avenir. Apprenons au contraire au peuple à remonter à la source de toute autorité, à Dieu même,
400 à la suprême intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures. Qu'on laisse au peuple le droit de désigner, parmi les hautes intelligences, celles qui seront plus spécialement chargées du gouvernement de la société, ce n'est certes pas moi qui m'y
405 opposerai. Et si c'est là ce qu'on appelle souveraineté du peuple, j'objecterai au mot, et j'accepterai la chose. Mais alors, l'éléphant qui choisit son cornac sera donc aussi une espèce de souveraineté?

Il est bien vrai que, parmi les adeptes de la doctrine, il en
410 est bien peu qui croient à la souveraineté directe et absolue du peuple, et que tous entendent bien escamoter, à leur profit, tout ce qui sera gagné par leur propagande d'une doctrine outrée. Peut-être craignent-ils de s'exposer à l'imputation d'être mus par des motifs d'intérêt personnel. S'ils disaient
415 tout franchement aux peuples: Le gouvernement du monde appartient à l'intelligence, non à la naissance; l'homme du peuple y a autant de droit que le patricien ou le bourgeois, s'il est marqué du sceau de l'intelligence; il faut donc réformer nos lois, arranger nos institutions sociales de façon que toutes
420 les intelligences, sans distinction, puissent prendre dans la société la place et le rang qui leur appartiennent par droit de nature. Si, dis-je, l'on eût tenu ce langage, on se serait peut-être exposé à quelques malignes imputations, mais on n'aurait

pas trompé le peuple; on n'aurait pas lancé au milieu des masses un principe faux, dont, avec leur logique inexorable, parce qu'elle n'est pas éclairée, elles tirent dans l'occasion les conséquences les plus pernicieuses pour elles-mêmes et pour la société tout entière. Prenons-y garde: le peuple, qui n'a pas fait sa rhétorique, qui ignore ce que c'est qu'une métaphore ou une hyperbole, prendra toujours les mots dans leur sens propre; et un faux principe, une idée exagérée, entrée dans la croyance d'un peuple, c'est l'inoculation d'une lèpre morale à toute une société. En citer tous les exemples, serait, hélas! faire l'histoire de tous les malheurs du genre humain.

La loi de subordination des êtres inférieurs aux êtres supérieurs est une loi universelle de la création: la nature inorganique est soumise à la nature organique, et, dans cette dernière, les êtres moins parfaits sont subordonnés aux êtres plus parfaits. Il en est de même dans le règne animal, partout vous voyez une hiérarchie non interrompue, jusqu'à ce que vous arriviez à l'homme, à qui tout est subordonné sur le globe qu'il habite, et qui lui-même est subordonné à l'intelligence suprême qui gouverne l'univers.

Si tous les hommes naissaient égaux en intelligence, on pourrait dire que, dans la création, à l'homme s'arrête cette loi universelle de subordination; mais il n'en est pas ainsi. Quelle immense distance, quel abîme entre les intelligences d'élite, et les masses d'hommes que l'on rencontre dans nos sociétés, même les plus avancées. Oui, quoi qu'en ait dit Helvétius¹² au contraire, il est des hommes tellement organisés, que leurs facultés intellectuelles ne sont susceptibles d'aucun développement considérable. Et Dieu, dans sa sagesse, a voulu que ce fût le plus grand nombre. Quelle confusion, en effet, n'offrirait pas notre globe, si tout le monde naissait avec les aptitudes propres au gouvernement! il

12. Claude Adrien Helvétius (1715-1771), collaborateur de l'*Encyclopédie*, auteur de traités (*De l'esprit*, 1758, et *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 1772) dans lesquels il affirme le rôle prépondérant de la société et de l'instruction dans la formation de l'individu.

arriverait que tout le monde voudrait gouverner. Ou bien encore, si tous les hommes étaient propres à l'étude des hautes sciences, chacun voudrait philosopher, et le monde, devenu philosophe, ne manquerait pas d'éprouver bientôt le sort de
 460 Thalès, tombé dans un fossé en contemplant les astres¹³. Dieu, en distribuant l'intelligence en portions inégales, dans la grande famille humaine, a voulu évidemment donner des sujets pour les différentes occupations auxquelles il destine les hommes, et dont les unes demandent un degré supérieur, et
 465 les autres un degré moindre d'intelligence. À nous de ne pas troubler cet ordre naturel et divin.

Cette loi universelle, d'ailleurs, préside à la formation de tous les empires, qui s'agrandissent et se maintiennent, sans graves commotions intérieures, jusqu'au temps où l'intelligence qui les avait formés, cesse, par la dégénérescence des
 470 races ou classes gouvernantes, de tenir le sceptre, et se trouve, en grande proportion, reléguée dans les classes gouvernées. Il s'opère alors un travail souvent sinistre, mais toujours providentiel, qu'on appelle révolutionnaire, et qui n'est que
 475 l'effort de l'intelligence pour reprendre sa place et son niveau dans la société. Observez de près tous les mouvements révolutionnaires, et vous verrez clairement que les masses populaires y sont les instruments d'hommes intelligents, qui sont ou se croient déplacés. Les masses dont on couvre la tête du bonnet
 480 phrygien en guise de couronne ne sont pas souveraines de fait, bien loin de l'être de droit. Dans leurs époques de plus haute puissance, époques tragiques le plus souvent, elles reçoivent la loi d'intelligences supérieures, qui, si elles sont dépravées, préparent aux peuples bien des repentirs et des expiations.
 485 Napoléon, qui s'y connaissait, disait des agitateurs de son temps: «Ce sont des gens qui ont l'imagination ardente, un peu plus d'instruction que le peuple, et qui exercent de

13. Thalès de Milet (fin du VII^e s. - début du VI^e s. av. J.-C.), mathématicien, astronome et philosophe grec, était le plus ancien et le plus célèbre des Sept Sages. C'est Platon qui, dans le *Théétète* (174a-d), applique l'accident de l'astrologue à Thalès. L'anecdote est reprise par Diogène Laërce dans sa *Vie de Thalès* (*Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, livre VII).

l'influence sur lui. Je trouverai bien le moyen, ajoute-t-il, de faire juger ces scélérats par une commission militaire.» Le mot était un peu dur, et le remède était mauvais. Il en employa un bien meilleur en mettant, comme on l'a dit, dans la giberne de chacun de ses soldats, le bâton de maréchal de France. Dans les rangs des agitateurs, il y a bien des scélérats qui méritent le châtiment que leur réservait l'homme du 18 Brumaire¹⁴; comme il y a aussi une foule d'ineptes brouillons, dont le titre à la considération est une présomption, une impudence extrême, vermine incommode et impure, qui trouble et pollue tout ce qu'elle touche; mais assurez le sort de la vraie intelligence, et ces reptiles croassants et venimeux, restés seuls sur l'arène, disparaîtront bientôt au fond de leurs marais.

Le régime héréditaire... mais avant d'aller plus loin, je dois expliquer clairement ce que j'entends par régime héréditaire, afin qu'on ne donne pas à ces mots une portée autre que celle qu'ils ont dans ma pensée. J'entends donc par régime héréditaire l'ensemble de ces lois, coutumes et usages qui font que, dans nos sociétés, tous les avantages sociaux sont par le fait assurés à ceux qui y naissent, non à raison de leur intelligence, ou valeur personnelle, mais par le hasard de leur descendance. Le régime héréditaire, disais-je, a été impuissant à maintenir l'intelligence à la tête de la société, à moins de tenir les peuples dans l'abaissement, comme on l'a fait en Asie et ailleurs: système affreux, heureusement impossible maintenant en Europe et en Amérique. En Asie, cependant, la Chine peut faire exception sous ce rapport; mais aussi remarquez que tous les fonctionnaires de l'État doivent être pris dans la classe des Lettrés, qui sont par là intéressés à maintenir l'ordre établi. Aussi, l'empire chinois est-il le plus ancien qui existe. Ainsi le principe du gouvernement par l'intelligence serait dû à la Chine? Eh! pourquoi pas? La Chine

14. Le 18 Brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799), Napoléon Bonaparte, ayant laissé le commandement de l'armée d'Égypte à Kléber, renversa le Directoire, avec l'appui de Sieyès, Talleyrand, Fouché et Murat.

493 IV les rangs agitateurs <texte rétabli d'après I,II,III> 505 I,II,III héréditaire: l'ensemble

520 n'a-t-elle pas inventé et mis en usage, longtemps avant l'Europe, les canaux de navigation, la poudre à canon, la boussole, les puits artésiens, l'éclairage et le chauffage au gaz, et par-dessus tout l'imprimerie? Y aurait-il de quoi s'étonner qu'elle eût découvert aussi le vrai principe du gouvernement
525 politique? Mais la Chine, qui a presque tout découvert, n'a presque rien perfectionné, ce que l'on peut attribuer à l'absence de la concurrence étrangère, due elle-même à l'isolement systématique où cette nation s'est de tout temps efforcée de se tenir vis-à-vis des autres nations. N'ayons donc
530 pas honte d'emprunter à l'aîné de tous les empires existants un principe de gouvernement fort et stable, que nous pourrons, en l'améliorant, facilement coordonner avec les idées et les institutions du monde occidental.

Pour attendre du régime héréditaire la permanence de l'ordre social, il faudrait que l'intelligence fût aussi héréditaire. Or, l'expérience présente un résultat à peu près tout contraire. En effet, on a remarqué que les grands hommes avaient rarement des enfants qui les valaient. Les hommes donc, en établissant des droits et avantages héréditaires, d'une
540 manière aussi générale qu'ils l'ont fait, ont tout simplement voulu détrôner la nature, et porté un défi à Dieu; même ils ont érigé leur tour de Babel, renouvelé la guerre des Titans. Ils devaient être confondus et écrasés, et soyons sûrs que la confusion des langues, le Babélisme, qu'un écrivain contemporain dit être la grande maladie de notre temps, et surtout de la France, ne cessera jamais parmi nous, tant que nous serons
545 sourds aux enseignements de la nature et rebelles à ses lois.

Au moyen du gouvernement représentatif, on a bien fait un pas vers la nature; mais je ne vois pas encore une seule
550 constitution qui ne soit autre chose qu'un acheminement vers le but, un compromis avec les anciennes idées; et cela ne peut constituer qu'un état transitoire, une étape plus ou moins avancée dans la voie du progrès humanitaire. On ne sera véritablement arrivé au port que lorsque les institutions
555 sociales et politiques seront telles, que l'intelligence, reconnue puissance directrice, arrivera sans lutte, sans obstacle, au gouvernement des sociétés humaines, soit directement par

l'administration des affaires publiques, soit indirectement par une position sociale influente.

Qu'on ne vienne pas me dire que, sous le régime constitutionnel, tel que l'ont les peuples modernes, la voie est ouverte à l'intelligence sans distinction : ce serait une dérision. La voie est ouverte, dites-vous : eh ! bien, suivez avec moi la marche d'un être humain que Dieu a marqué du sceau de l'intelligence. Il naît dans la condition des trois quarts et plus des hommes qui composent nos sociétés, d'un père qui vit honnêtement de son travail journalier. Dans notre pays, il sera le fils d'un cultivateur ou d'un artisan, qui ne manquera pas de l'envoyer à la meilleure école du canton, si école il y a. Là il apprendra, outre la lecture et l'écriture, un peu d'arithmétique, et bien rarement un peu de géographie et d'histoire. Son père a d'autres enfants, il ne peut faire guère plus pour lui. Voilà donc notre jeune prétendant qui part avec ce mince bagage scientifique, renforcé peut-être d'un pécune non moins modeste, pour la conquête de son royal patrimoine. Sur cent pèlerins de cette espèce, combien arrivent au terme du voyage ? un ou deux ; et c'est ce qu'on appellera ouvrir à l'intelligence la voie du pouvoir ou de l'avancement, sans distinction ! Voilà pour la généralité des intelligences supérieures ; voyons maintenant ce qui advient au petit nombre d'entre elles que le sort de la naissance favorise un peu plus. Pour ces dernières, à l'instruction de l'école du village, on ajoutera l'instruction collégiale, et l'assistance de la famille pour entrer dans une carrière quelconque. Il semblerait qu'avec l'amour du travail et une conduite régulière, rien ne doive s'opposer à l'avancement de notre jeune candidat. Arrêtez ! il n'est, lui, que le candidat de la nature, l'élue de Dieu, et dans la lice il va rencontrer ceux de l'hérédité, ceux de l'homme enfin. Ces derniers, pour la plupart, n'étaient destinés, par leur intelligence, qu'aux positions secondaires ou infimes de la société ; mais en vertu des écus de leurs pères, qui leur sont bien religieusement et intégralement garantis par les lois, ils vont faire une rude concurrence à ces nouveaux venus, qu'ils regardent comme des intrus. Plusieurs de ces derniers succomberont dans la

lutte, où s'en retireront le cœur ulcéré; d'autres en sortiront victorieux, mais épuisés d'efforts et chargés d'infirmités; un très petit nombre pourront jouir de leur triomphe, si chèrement acheté.

600 Or, que résultera-t-il de cette lutte, presque impie, entre le principe du vrai droit divin, et le principe du droit humain? Il en résultera qu'une proportion plus ou moins grande des forces vives de la société se tournera contre elle, contre l'ordre établi. À défaut de griefs réels, et malheureusement ce moyen
605 ne leur manquera pas souvent, ces nouveaux Géants entasseront un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion¹⁵ d'utopies prestigieuses; et les masses, naturellement envieuses, et faciles à égarer, tressailleront, applaudiront aux paroles brûlantes de ces nouveaux apôtres; et les gouverne-
610 ments chancelleront sur leurs bases ébranlées, et toutes les énergies humaines, divisées en deux camps ennemis, travailleront à leur mutuelle destruction, usant, dans une lutte fratricide, des forces données aux hommes pour travailler, chacun dans sa sphère, à leur bonheur et à celui de leurs frères,
615 en subjuguant la nature brute, non en exploitant leurs semblables. On comprendra qu'il n'est pas ici question de ces luttes salutaires, entre un parti au pouvoir et un parti hors du pouvoir, lesquelles ne dépassant pas le cercle de l'ordre constitutionnel, ne peuvent que tourner à l'avantage général.
620 J'entends parler, on le sait, de ces tourmentes sociales qui, de notre temps, mettent si souvent en question le sort des empires.

Mais toute déplorable que soit la chose, elle est inévitable, elle est d'ordonnance divine, elle est la conséquence d'une des
625 grandes lois de la création, méprisée, violée, foulée aux pieds. Point de paix! guerre, guerre sans fin entre les hommes d'un même sang, entre les citoyens d'un même pays, tant qu'ils n'auront pas reconnu leur souverain légitime, l'Intelligence, et ne la traiteront comme tel.

630 Mais, me dira-t-on, ces hautes et fortes intelligences, en faveur desquelles vous réclamez, n'ont-elles pas eu leurs jours

15. Voir *supra*, p. 169, n. 22.

de triomphe complet? n'ont-elles pas eu leurs trois grandes révolutions en France depuis un demi-siècle à peu près, sans compter les petites plus nombreuses encore, et qu'ont-elles fait? la France et l'Europe ne sont-elles pas plus que jamais sur un volcan? Il est facile de répondre à cette objection, qui argue d'un état de choses où tout était violence, désorganisation et démente, contre un état de choses où la raison, l'organisation et l'harmonie règneraient; d'un ordre social où l'intelligence était comprimée, aigrie, en révolte, ne rêvant que destruction, sans avoir encore eu le temps ni l'occasion de s'occuper de réédification, et par conséquent sans expérience sous ce rapport, contre un ordre social où cette même intelligence pourrait se livrer librement et tout entière à l'œuvre du gouvernement des hommes.

Puis il faut remarquer que ce n'était pas toute l'intelligence d'une société qui était à l'œuvre, non plus que cette intelligence mise dans la voie libre d'un complet développement.

Jusqu'à présent, nous avons forcé l'intelligence, en grande partie au moins, à exercer le rôle de tribun; laissons-la prendre celui de l'homme d'État; et si sa libre action alors ne prépare et n'assure des jours meilleurs à la société humaine, les bons esprits, avec le témoignage d'avoir de bon cœur essayé du dernier moyen de salut qui restait, pourront de découragement abandonner la civilisation aux dieux infernaux, et laisser le champ libre aux prôneurs de systèmes de nivellement universel, qui doivent ramener l'espèce humaine à l'état de barbarie primitive, ne laissant que l'espoir que la civilisation en sortira retrempée pour renaître à une nouvelle vie, semblable au Phénix, oiseau divin, que les anciens faisaient renaître de ses cendres.

Avant d'abandonner la partie, cependant, et de livrer le monde social à la fatalité, demandons-nous si nous n'avons pas jusqu'à présent traité l'intelligence humaine comme l'apôtre reproche aux Juifs d'avoir traité l'intelligence divine, le Verbe: *In propria venit et sui eum non receperunt*¹⁶. Et ne semble-t-il pas

16. «Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas accueilli» (Jean 1, 11).

que l'humanité ait été jusqu'à présent condamnée, comme le
 670 peuple décide, à errer dans un monde d'illusions et de
 misères, sans pouvoir nulle part ériger sa cité sainte?

Il est, j'en suis sûr, venu à l'esprit de plusieurs d'entre vous
 de me demander: Mais qui donc s'oppose au règne de
 l'intelligence? Qui, messieurs? Personne, et tout le monde.
 Sur la question théorique, tout le monde serait à peu près
 675 d'accord. La difficulté commence avec la partie pratique;
 lorsqu'on expose à chacun le sacrifice que la patrie attend de
 lui. C'est alors que s'élèvent de toutes parts les réclamations
 de nos hommes modernes, si petits, renfermés dans un cercle
 d'affections si étroites, comparés aux anciens peuples. Quels
 680 hommes nous sommes auprès de ce patriote grec perdant son
 élection, et s'en retournant chez lui tout joyeux de voir qu'il y
 eût des centaines de citoyens valant mieux que lui¹⁷! J'aime à
 citer ce trait historique, où je vois plus de vrai patriotisme que
 dans nombre d'actions plus éclatantes. De la même nature est
 685 le trait d'Aristide¹⁸, surnommé le Juste, qui écrit, pour un de
 ses concitoyens illettrés, une ballotte¹⁹ de bannissement
 contre lui-même: ces traits sont l'enseigne des mœurs
 générales, encore mieux que les actions d'éclat. Que sommes-
 nous, nous patriotes modernes, auprès de ces deux Brutus de
 690 la Rome païenne, l'un sacrifiant ses deux fils²⁰, l'autre son
 propre père, dit-on, son protecteur au moins, sur l'autel de la
 patrie²¹? Que sommes-nous auprès de ces Croisés que la Rome

17. Voir *supra*, p. 102, n. 6.

18. Aristide (550-467 av. J.-C.), général et homme politique athénien, fut l'un des stratèges de la bataille de Marathon, mais il fut ostracisé à l'instigation de l'un de ses rivaux. Il fut rappelé lors de l'invasion perse, puis il fut chargé d'administrer les finances d'Athènes; il se rendit célèbre par son intégrité. L'anecdote rappelée ici provient de Plutarque (*Vies parallèles*).

19. La ballotte était une petite boule qui servait à voter: c'est sans doute par contamination de l'anglais (*ballot*) que Parent utilise le terme au sens d'un bulletin de vote sur lequel on aurait pu écrire.

20. Lucius Junius Brutus, personnage légendaire (VI^e s. av. J.-C.) dont les historiens romains ont fait le type du vieux patriote, qui aurait renversé la royauté pour venger un outrage fait à sa sœur Lucrèce et qui aurait condamné à mort ses fils qui avaient conspiré avec les rois déchus.

21. Marcus Junius Brutus (85-42 av. J.-C.), fils adoptif de César, organisa avec Cassius le complot qui amena la mort de César.

chrétienne envoyait à la conquête d'un tombeau? Que sommes-nous même auprès de ces femmes, de ces mères de Sparte, présentant le bouclier à leur fils, et leur disant: «Avec ou dessus», c'est-à-dire: «La victoire ou la mort!» Nous sommes de bons pères de familles, si vous voulez; mais, avouons-le, nous sommes de petits citoyens. Certes, le culte de la famille est bien légitime; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles; les dieux du capitole peuvent subsister à côté des dieux pénates. Seulement, il faudrait que la balance ne penchât pas trop en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux autres les sacrifices qu'ils ont droit d'exiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la partie matérielle de sa nature; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie, la patrie seule peut les faire goûter. La famille, encore une fois, ne répond qu'aux vues secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel; mais nos grands devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vues du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs.

En présence d'aussi graves considérations, les préjugés, les préventions doivent disparaître, les vues s'élargir, les affections s'étendre, les sacrifices ne plus coûter. Que dis-je, sacrifices? les yeux de l'homme sont si souvent obscurcis, qu'il ne voit pas que ce qui lui paraît un sacrifice n'est ordinairement que le prix bien modique d'avantages bien plus précieux dans l'avenir; un excellent placement de fonds, dirait un financier. «Tout vice est issu d'ânerie²²», a dit le fabuliste. Oui, et aux

22. Voir *supra*, p. 203, n. 20.

vices il aurait pu ajouter les maux, et surtout les maux politiques. C'est, dans la plupart des cas, l'ignorance, l'aveuglement, l'irréflexion qui opposent une folle résistance à des réformes raisonnables, à l'application opportune de remèdes à des maux qui, négligés, deviennent bientôt incurables par les moyens ordinaires, et demandent des remèdes héroïques qui, souvent, emportent le malade. Nous devrions cependant d'autant plus nous hâter à l'égard du mal qui nous occupe, qu'il est plus ancien, et qu'il date de l'origine même des sociétés.

En effet, si nous nous transportons à l'origine des empires ou des sociétés, nous trouverons, comme dans nos sociétés actuelles, des agrégations d'hommes doués des mêmes facultés, mais à des degrés différents. Chez les uns, et ce sera le petit nombre, vous remarquerez un développement ou les germes d'un développement plus grand des plus nobles facultés, et par suite des appétences plus ou moins vives vers les choses intellectuelles, ou qui demandent plus particulièrement l'exercice de l'intelligence. Dans la masse, au contraire, vous rencontrerez inaptitude et indifférence pour les hautes et fortes opérations de l'esprit, et des désirs qui ne dépassent guère les besoins ou satisfactions de la vie matérielle. *Panem et circenses*²³ ! criait le peuple de Rome à ses patriciens. « Du pain ! » crient encore les prolétaires de l'Europe moderne. De cette catégorie, je dois excepter ces intelligences méconnues, que nos institutions sociales condamnent à végéter dans les rangs inférieurs, au grand danger du repos public; ferment funeste laissé au sein des masses, tandis qu'on en pourrait faire des instruments d'ordre, de gloire et de prospérité.

Des deux catégories d'hommes que je viens de désigner, la première dut prendre la direction de la jeune société, soit d'un commun accord, soit en établissant son droit naturel par une force habilement composée et employée. Voilà donc l'intelligence organisant les premières sociétés, et comme de droit se plaçant à leur tête. S'il fut jamais un droit divin, à mon avis c'est celui-là; et tout eût été pour le mieux dans ce monde,

23. « Du pain et des jeux ! » (Juvénal, *Satires*, X, 81).

si les fondateurs des sociétés n'eussent, une fois parvenus à leur but, mis en oubli le principe de leur puissance, l'intelligence; — don de Dieu, non des hommes et des institutions humaines; don que la nature, main de Dieu, dispense sans acception des personnes ni des classes, d'après des lois mystérieuses que nous ne pouvons mépriser sans danger, je dirai même sans crime. C'a donc été une grande faute de la part des fondateurs de sociétés, des premiers législateurs, que de décréter, sans restrictions, sans sauvegarder les droits imprescriptibles de l'intelligence, la transmission de père en fils, ou l'immobilisation dans certaines castes, des principaux droits et avantages de la société. L'hérédité, il faut le dire, a été pour l'homme social ce que la faute du premier homme a été pour l'homme spirituel, un vrai péché originel, dont après cinquante-huit siècles et demi, l'humanité souffre et porte encore la peine sans espoir, hélas! d'une bien prochaine délivrance, tant le mal a poussé des profondes racines jusqu'aux entrailles de la société.

L'on nous enseigne que c'est par l'orgueil et la sensualité que le mal moral est entré dans le monde. Adam en mangeant du fruit défendu, voulait devenir l'égal de Dieu, et le fruit était bon à manger et agréable à l'œil, ajoute l'Écriture²⁴. C'est aussi par l'orgueil et la sensualité que le mal est entré dans le monde politique ou social. Et la tradition du péché originel, ne fût-elle qu'un mythe, une allégorie, s'appliquerait parfaitement à la faute commise à l'origine des sociétés. «Dieu nous a fait intelligences supérieures pour gouverner les autres hommes, se dirent les premiers législateurs ou maîtres du monde; notre titre nous vient de lui directement, il ne l'a pas fait transmissible par le sang, il s'en est réservé la dispensation à chaque génération; mais soyons Dieux comme lui, donnons des maîtres aux sociétés, et décrétons que notre sang aura la domination de la race humaine; que toutes les générations à venir seront livrées à l'exploitation, au profit et à l'avantage de notre postérité.»

24. Genèse 3, 5-6.

800 C'est ainsi que l'intelligence qui n'appartient pas à telle famille, à telle caste, à telle race en particulier, mais qui est le partage de toutes les classes de la société, s'est trouvée, dès l'origine, déchue de son droit naturel et divin à la souveraineté. Mais l'intelligence déshéritée n'a cessé de protester
 805 contre sa déchéance, et c'est à ses efforts pour rentrer dans la jouissance de ses droits, que nous devons la plupart de ces grandes et terribles commotions sociales, qui ont, à diverses époques, épouvanté le monde, et l'ont presque toujours tenu dans l'anxiété.

810 L'on se trompe fort si l'on croit ramener la paix sur la terre par des mesures simplement économiques, en se bornant à donner du pain aux pauvres, si en même temps on ne satisfait aux besoins et aux droits de l'intelligence. Là est le remède aux grands maux de la société. L'on sait contenir les masses
 815 indisciplinées du paupérisme, et dans Londres seul, au besoin, l'on trouvera deux cent mille constables spéciaux pour réprimer un mouvement chartiste²⁵. Mais que pouvez-vous faire contre l'action morale, incessante et habile de l'intelligence, qui souvent sait se servir de ses adversaires mêmes
 820 pour parvenir à ses fins? qui sait que le temps est à elle, que sa cause est la cause de Dieu même, la cause des lois immuables de l'humanité? Toutes nos folles résistances à des réformes, dont les temps sont venus, ne feront qu'augmenter les frais du grand procès entre le droit humain et le droit naturel, frais
 825 qu'il nous faudra solder à la fin avec dommages et intérêts.

Je viens de dire un mot du paupérisme, cette grande plaie de l'Europe moderne: ce sujet tient de trop près à celui que je traite pour que je ne m'y arrête pas un instant, ne fût-ce qu'à raison des moyens chimériques, mais spéciaux, que l'on
 830 propose pour guérir ou prévenir ce mal et qui détournent

25. Issu de réformes électorales pour améliorer la représentation des travailleurs, le mouvement chartiste tenta de faire adopter, en 1838, une charte sociale qui réclamait le suffrage universel, le vote secret et l'indemnité parlementaire. La radicalisation du mouvement, en 1848, entraîna une vive répression.

806 IV jouissance *des* ses <corrigé d'après I,II,III> 830 I,II,III ce mal, détournent

l'attention des solutions rationnelles du problème social, en tête desquelles je ne crains pas de placer celle dont je vous entretiens: le gouvernement du monde par l'intelligence universelle du genre humain, cela franchement sans réserves ni arrière-pensées.

835

Tous les utopistes modernes prétendent, depuis Fourier jusqu'à Louis Blanc²⁶, le moins déraisonnable de tous, avoir trouvé chacun une panacée pour ce mal effrayant; tous se moquent de Malthus²⁷, qui, lui, ne voit d'autre remède que la restreinte²⁸ morale, c'est-à-dire, à défaut d'une loi positive, le sentiment de devoir ou de noble orgueil qui empêcherait d'avoir une famille avant de s'être assuré les moyens de la faire subsister. Mais l'emploi de ce moyen n'est pas du ressort du pouvoir temporel. Il n'y a que le pouvoir spirituel qui puisse le faire valoir, sans produire un mal aussi grand que le mal à guérir, sans remplacer le paupérisme par une dissolution de mœurs presque générale, qui serait immanquablement le résultat d'une loi qui générerait les alliances légitimes. Il n'y a donc que la religion qui puisse, non radicalement guérir et prévenir le mal, mais le mitiger assez pour qu'il cesse d'être un danger pour les États. Qu'il me soit donc permis d'offrir

840

845

850

26. Le philosophe et économiste Charles Fourier (1772-1837) prôna une organisation sociale ayant pour centre la phalange (ou phalanstère), petit groupe de travailleurs associés en une sorte de coopérative, qui devait conduire à l'harmonie universelle. Louis Blanc (1811-1882), homme politique et historien français, publia en 1839 un ouvrage intitulé *L'Organisation du travail*, dans lequel il proposait un programme de réformes socialistes. Membre du gouvernement provisoire formé lors de la révolution de février 1848, il présida la Commission du Luxembourg, qui affirma le droit au travail de chaque citoyen et proposa la formation d'associations ouvrières de production qui seraient financées par l'État. Ce projet donna naissance à la formation des Ateliers nationaux (voir *supra*, p. 260, n. 27), dont la fermeture provoqua les journées révolutionnaires de juin 1848. Tenu responsable de cet échec, Louis Blanc émigra en Angleterre, où il demeura jusqu'en 1870.

27. Thomas Robert Malthus (1766-1834), économiste anglais, auteur d'un *Essai sur le principe de population* (1798) et de *Principes d'économie politique au point de vue de leur application pratique* (1820). Sa doctrine se fonde sur l'idée que la population croît plus vite que les moyens de subsistance, provoquant un déséquilibre qui conduit l'humanité vers la famine. Partisan d'une politique économique libérale, il proposait la restriction volontaire de la natalité comme moyen préventif et s'opposait aux mesures d'assistance sociale prises par l'État.

28. Anglicisme, pour «contrainte», «modération».

cette considération comme un argument très fort en faveur de ma théorie du spiritualisme. En effet, si vous mettez la société politique en dehors du domaine du prêtre; si vous ôtez son
855 libre penser, son libre parler sur les choses temporelles, comment voulez-vous qu'il agisse efficacement pour la guérison ou le soulagement de vos misères sociales? Pour cela ne faut-il pas qu'il connaisse le mécanisme social, qu'il en étudie l'organisme, qu'il en suive le fonctionnement? ne faut-il pas qu'il ait droit de dire au besoin ce en quoi les puissances
860 temporelles gênent ou favorisent son action salutaire et réparatrice? Eh! bien, cela c'est de la politique.

Ceux qui prétendent guérir le paupérisme, dans un ancien pays, mettent en oubli une loi de la nature trop universelle
865 pour qu'elle ne soit pas connue de tout le monde: c'est que tous les êtres organisés, végétaux et animaux, tendent à se multiplier au-delà des moyens de subsistance à leur portée. Regardez ce champ couvert d'une abondante moisson, et dites-moi combien des grains qui se balancent sur leurs tiges
870 ce même champ pourrait nourrir et reproduire une autre année? Il est des espèces de poissons si prolifiques, comme la morue et le hareng, par exemple, qu'on a calculé qu'elles rempliraient l'océan en peu d'années, si la plus grande partie de leur géniture ne périssait d'une manière ou d'une autre. Il
875 en serait de même sur terre de plusieurs espèces d'animaux; en peu de jours notre globe serait, jusque dans ses abîmes les plus profonds grouillant d'êtres vivants, affamés. L'homme est aussi, lui, sujet à cette loi universelle de la nature organique; partout l'énergie reproductive de l'espèce, chez les êtres
880 organisés, l'emporte de beaucoup sur leur énergie productive des moyens de subsistance. Un nombre incalculable d'êtres organisés sont donc voués à une fin prématurée, à une époque plus ou moins avancée de leur existence. Dieu nous montre clairement par là combien il tient à la conservation des
885 espèces. Nous devons y lire en même temps la folie de ceux qui prétendent faire disparaître le paupérisme ou la misère d'un pays quelconque, arrivé à un certain degré de population. L'économie politique peut bien résoudre le problème suivant: donner à une étendue de pays quelconque le plus

haut chiffre possible de population prospère. Mais arrêter ce 890
 chiffre au point où, en progressant, il amène nécessairement
 le paupérisme, et c'est là toute la question, la science de
 l'homme rendue là se trouve face à face avec un décret divin,
 devant lequel il ne lui reste qu'à courber humblement le front.
 L'on sait combien de fois la loi agraire fut décrétée à Rome, 895
 sans y opérer jamais d'amélioration durable dans la condition
 des classes pauvres. Depuis un grand nombre d'années la
 population pauvre de l'Irlande se décime au moyen de
 l'émigration, et la misère y règne toujours à un degré
 alarmant. L'Angleterre seule paie sept à huit millions sterlings 900
 par an pour ses pauvres, et le paupérisme y reste toujours au
 même niveau. Elle paierait le double qu'il n'en résulterait
 aucun changement, si ce n'est de faire doubler le chiffre de la
 population pauvre en quelques années. Augmentez par des
 secours extraordinaires les moyens de subsistance parmi les 905
 classes pauvres, sans augmenter en même temps la somme
 générale des subsistances, et soyez sûrs que le nombre des
 indigents augmentera dans la même proportion. C'est triste à
 dire, mais il serait funeste de l'ignorer ou de le taire : dans un
 ancien pays couvert d'une population nombreuse, surtout s'il 910
 est exposé aux fluctuations du commerce et de l'industrie, la
 misère, la misère seule, jointe à la restreinte²⁹ morale dont il
 est parlé plus haut, peut poser des bornes à l'accroissement de
 la population pauvre. Mais il faut donc laisser périr les
 pauvres? — Non ; mais je dis que l'État et les publicistes doivent 915
 franchement avouer leur impuissance à cet égard, et laisser le
 soin des pauvres à la religion, qui possède mieux qu'eux le
 secret de soulager les misères humaines, qu'on ne peut
 prévenir. Que chacun donc, à la voix de la religion, soulage
 autant que possible les misères qui l'environnent, et s'en 920
 rapporte pour le reste non aux utopistes, mais à Dieu, qui a
 voulu que le monde fût ainsi fait. Et n'allons pas, insensés que
 nous sommes, murmurer contre la providence. Nous
 voudrions qu'il n'y eût pas de misère parmi les hommes : désir
 bien louable sans doute. Mais s'il n'y avait pas la misère à 925

29. Voir *supra*, p. 319, n. 28.

craindre, dites-moi, qui porterait les hommes, en l'absence d'un mobile plus relevé, à la prévoyance, à l'économie, au travail, à la bonne conduite? Vous le voyez, il y a dans la misère humaine un précieux et constant enseignement; il y a du bien
 930 jusque dans les maux que Dieu nous envoie.

Je vous disais, il y a quelques instants, que Louis Blanc³⁰ est le moins déraisonnable de nos utopistes modernes; son système est spécieux, en ce qu'il est empreint d'une pensée généreuse. Aussi fait-il fureur parmi la jeunesse, et pour cette
 935 raison je vais m'y arrêter un-moment. L'association universelle et solidaire de l'industrie de l'apôtre socialiste, se réduit, en fin de compte, à faire d'une société d'hommes un vaste atelier, où chacun, produisant selon ses facultés, consommerait néanmoins selon ses besoins. Il y a un fonds de secours destiné
 940 aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc. Cet *et cætera* est de Louis Blanc, et comprend sans doute le restant du catalogue des misères humaines. Aussi, voilà, d'un trait de plume, toutes ces misères bannies d'entre les hommes. L'ouvrier n'a plus à se préoccuper de l'avenir; l'association lui donne «selon ses
 945 besoins», quelle que soit la somme ou la valeur de son travail; et assistance lorsqu'il sera vieux, malade, blessé, etc. Bien fou donc serait l'ouvrier qui ne se hâterait pas de jouir au plus tôt des douceurs de la famille. Le résultat est facile à prévoir. À présent que l'ouvrier n'a qu'un avenir incertain devant lui;
 950 que les misères qui l'entourent lui présagent un sort semblable pour ses vieux jours, surtout s'il se charge d'une famille; si dans ces circonstances, dis-je, les populations tendent à dépasser les moyens de subsistance, que sera-ce lorsque les classes laborieuses n'auront ou croiront n'avoir plus rien à craindre pour
 955 la satisfaction de leurs besoins? Comme Louis Blanc ne fournit pas le moyen d'échapper à cette loi universelle de la nature dont nous venons de parler, il arrivera bientôt que sa société ne sera plus qu'une immense aumônerie, sans aumônier encore; car il n'y aura plus de riches pour faire l'aumône. Voilà
 960 où conduit toujours l'oubli des lois de la nature.

30. Voir *supra*, p. 319, n. 26.

Je ferai grâce à Louis Blanc de plusieurs autres lois de la nature qu'il met également en oubli, dans son plan d'association universelle et solidaire. Par exemple, qui lui a promis le dévouement personnel et de famille, qui portera les bons travailleurs, sans détruire chez eux toute émulation, à renoncer à une partie du fruit de leur travail pour l'avantage des travailleurs médiocres? Un pareil dévouement ne s'est vu qu'une fois, en petit et pendant quelque temps seulement, parmi les premiers chrétiens de Jérusalem; et je ne crois pas leur faire injure, en pensant que la croyance à la fin prochaine du monde, qui semble avoir régné alors parmi eux, entraînait pour quelque chose dans ce dévouement extraordinaire. Puis je me trompe fort s'il sera bien facile à Louis Blanc, ou à ses disciples, de trouver un grand nombre de sociétaires de l'espèce des premiers chrétiens.

On cite, il est vrai, plusieurs associations formées sur le principe proclamé par notre réformateur; mais le temps ne leur a pas encore imprimé le timbre de la viabilité. Puis il ne faut pas comparer des associations particulières d'ouvriers qui se connaissent, qui se choisissent, avec l'association universelle que rêve Louis Blanc.

Au reste, ce plan, fût-il réalisable avec les hommes tels qu'ils sont, irait bientôt s'engouffrer, avec la société entière, dans l'abîme d'un paupérisme universel, signalé plus haut comme la conséquence inévitable d'une loi constante de la nature organique.

Oh! Messieurs, vous surtout mes jeunes auditeurs, qui vous laissez si facilement illusionner par les utopies sociales, qui s'appuient d'une pensée noble ou généreuse, méfiez-vous de tous ces plans de réforme qui vous offrent en perspective le retour soudain du Paradis Terrestre sur notre globe; tout cela n'est qu'un vain mirage, forme fantastique que revêtent les vapeurs du désert aux yeux du voyageur égaré. Méfiez-vous de tout ce qui vous transporte en dehors du monde réel, et des sentiers sûrs de la nature. Elle est assez belle la nature, pour qui se donne la peine de la connaître et de l'étudier, et elle ne

trompe jamais. N'allez pas tomber dans la fatale et trop commune erreur que le progrès gît dans le nouveau. Bien souvent, il consiste à rectifier d'anciennes idées, faussées par l'action du temps, ou demandant seulement une application modifiée d'après un changement de circonstances. Trop souvent en pareil cas, on coupe le fil de la tradition ; au lieu de rectifier ou de réformer, on proscriit, on détruit l'idée même, et un demi-siècle après sinon plus tôt, on s'aperçoit qu'on a commis une énorme bévue.

Luther veut réformer, et l'imprudent s'arme de l'idée du «jugement privé», qui est la négation de l'autorité spirituelle, et une partie du monde chrétien se trouve aujourd'hui sans autorité, sans guide en fait de religion, et les âmes faibles et impressionnables y sont livrées aux inspirations les plus extravagantes, et qui font la honte du christianisme. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de ceux à qui on a persuadé qu'il leur appartenait de se faire une croyance religieuse ont trouvé que le plus court était de n'en chercher aucune.

Voltaire veut la tolérance religieuse, et l'audacieux s'attaque au christianisme même, et brise le frein religieux parmi le peuple, qui est devenu ingouvernable, au point que les disciples les plus éminents de l'Érostrate³¹ moderne en sont réduits à supplier l'Église de sauver la société qui se dissout.

Rousseau entreprend de démontrer l'abus qu'on avait fait du droit divin, et il pouvait accomplir son œuvre avec utilité, en ramenant ce principe vrai à une application rationnelle. Au lieu de cela, le téméraire répudie la maxime *omnis potestas a Deo*³², et il enseigne que toute puissance vient du peuple. Il en est résulté que, de conséquence en conséquence, le citoyen Proudhon³³, avec sa sauvage logique, en est venu à pouvoir

31. Éphésien qui, pour immortaliser son nom, incendia le temple d'Artémis, une des sept merveilles du monde.

32. Le principe scolastique selon lequel «tout pouvoir vient de Dieu» avait servi à fonder notamment la monarchie absolue comme étant de droit divin.

33. Joseph Proudhon (1809-1865), socialiste français, auteur de *Qu'est-ce que la propriété?* (1840), dans lequel il s'attaque au droit de propriété, et d'un ouvrage intitulé *De la création de l'ordre dans l'humanité* (1843), dans lequel il fait du travail le seul capital réel. Il s'attaqua cependant au communisme dans *La Philosophie de*

nier toute puissance, toute autorité quelconque, à repousser même l'État serviteur de Louis Blanc³⁴, et à crier «Vive l'anarchie!»

Terminons par un exemple qui, des hauteurs intellectuelles, nous ramènera dans la vallée des intérêts matériels. Lors de la grande révolution française, emporté par les haines séculaires qu'avait soulevées l'ancienne féodalité, on se mit à crier haro contre la grande propriété, et à diviser le sol par petits lots pour avoir, disait-on, un peuple de propriétaires. C'était une belle idée en théorie; mais il en est résulté en pratique que la France, plus peuplée d'un tiers que l'Angleterre, avec un meilleur sol et un meilleur climat, produit par son agriculture infiniment moins que sa rivale, ce que l'on attribue principalement au morcellement du sol qui, en France, ne peut admettre la grande culture. Tout n'était donc pas mauvais dans la grande propriété, il fallait rectifier, réformer, mais on a trouvé mieux de détruire.

La question à l'ordre du jour à l'heure qu'il est, c'est le paupérisme; on veut qu'il n'y ait plus de pauvres; mais avec les moyens que l'on propose pour parvenir à ce but, on ne parviendra qu'à faire disparaître les riches. Que l'on avise à une meilleure distribution des richesses, à la bonne heure; mais que l'on ne tarisse pas la source même de la richesse, en étouffant l'émulation, mobile des grands efforts.

Au reste, il faut commencer par le commencement; si l'on veut que la lumière se fasse au milieu de notre chaos social, il faut avant tout trouver un ouvrier à ce grand œuvre, et il n'y en a pas d'autre que l'intelligence. Organisons l'intelligence, ouvrons-lui la voie, épargnons-lui des luttes ingrates, laissons-

la misère (1846), ouvrage auquel Marx répliqua dans *Misère de la philosophie* (1847). Représentant du peuple à l'Assemblée nationale (1848), il fut condamné à la prison pour son opposition à Louis Napoléon Bonaparte. Il publia en 1851 un ouvrage (*L'Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*) dans lequel il exposait les principes de l'anarchisme.

34. Voir *supra*, p. 319, n. 26.

la employer toutes ses énergies à l'avancement de l'espèce humaine; c'est le seul moyen d'arriver paisiblement au plus haut degré de bien-être auquel il nous est permis d'atteindre.

Il y a une histoire intéressante à faire, c'est celle des efforts
1060 et des transformations de l'intelligence pour conquérir ou
conserver son héritage naturel, le gouvernement du monde.
Il serait beau voir une plume érudite et habile prendre les
sociétés à leur origine, nous y montrer l'intelligence se
débattant au milieu des éléments grossiers et discordants
1065 qu'elle avait alors sous la main, et s'efforçant d'établir
l'autorité et l'ordre au sein de la barbarie primitive. Dans
l'Inde, sous l'inspiration d'une sombre théogonie, vous verriez
le corps social se fondre en castes infranchissables, à la tête
desquelles se trouvait le prêtre ou le Brame³⁵, forme sociale
1070 impitoyable, mais si forte et si solide dans sa désolante
immuabilité, qu'elle a résisté à toutes les attaques, même à
celles du temps, et qu'elle s'est réfléchié plus ou moins chez
presque toutes les nations connues, sans en excepter les
modernes.

1075 Vous la voyez passer, en s'adoucissant, chez l'ancienne
Égypte, où chacun était obligé de suivre le métier de son père,
où le prêtre fut d'abord au sommet de l'échelle sociale,
composée de trois castes, les Prêtres, les Militaires et le Peuple,
jusqu'à Sésostris³⁶, alors que l'intelligence élargit sa base en
1080 substituant la forme monarchique à la forme théocratique.

Vers le même temps, Cécrops³⁷, fuyant peut-être les
troubles politico-religieux qui agitaient alors son pays, part à
la tête d'une colonie égyptienne pour aller fonder Athènes,
en Grèce, où l'avaient précédé un siècle auparavant
1085 les Hellènes, venus en toute apparence de l'Inde, fuyant

35. Le terme désignait autrefois un membre de la caste sacerdotale, chez les Hindous. Aujourd'hui, on dit plutôt « brahmane ».

36. Nom grec de plusieurs pharaons de la XII^e dynastie. Sésostris I^{er} aurait régné vers 1970-1928 av. J.-C.

37. Premier roi mythique d'Attique et fondateur d'Athènes. Né de la terre, il était figuré moitié homme, moitié serpent. Selon une autre légende, il serait venu en Attique à la tête de colons égyptiens.

probablement le joug de la théocratie indienne. Il serait curieux, quoique fort naturel, que la civilisation de la Grèce, ainsi que celle de l'Amérique, fût due à la même cause, au besoin que ressentient des intelligences fortement trempées d'un état social plus libre et plus libéral. Toujours est-il que les civilisateurs de la Grèce, issus de deux nations à castes, ne laissent à leur nouvelle patrie que l'esclavage, qui était le lot des peuples vaincus. C'est encore beaucoup, mais l'humanité ne procède que pas à pas: tout ce qu'elle a voulu faire à la course n'a jamais réussi qu'à ajouter de nouvelles ruines aux anciennes. Mais quelle différence entre cette multitude d'hommes libres s'assemblant sur la place publique pour y écouter et juger les harangues de ses hommes d'État, et le timide Indou recevant en tremblant les décrets infailibles des prêtres de Brahma! Pas de doute, pas de résistance, pas de remontrances même à qui parle au nom d'un Dieu, s'il a le pouvoir en main ou à ses ordres. C'est, au reste, la nécessité, la logique du régime théocratique, qui ne peut exister qu'à cette condition. Les Juifs, peuple remuant et inconstant, ne purent vivre longtemps sous ce régime, malgré les prodiges dont il fut accompagné chez eux.

Les progrès que fit la Grèce dans la voie de l'émancipation humaine peuvent s'apprécier par le fait que Rome, dans tout le cours de sa brillante carrière, ne fit guère que disséminer par le monde les idées de la Grèce, son institutrice autant que sa conquête. Le Romain, visant à l'empire universel, ne pouvait guère s'occuper de reculer les bornes du monde moral. Cependant, plusieurs guerres que Rome eut à soutenir contre ses esclaves révoltés, celle surtout que dirigea Spartacus, qui s'avança jusqu'aux portes de Rome, font voir que l'intelligence ne se trouvait pas à l'aise sous la forme des anciennes républiques. Ainsi se préparaient les voies à l'affranchissement universel, qui devait découler des doctrines du christianisme.

Ceux qui connaissent l'histoire ne seront pas surpris, je pense, de m'entendre parler d'intelligence à propos des guerres d'esclaves chez les Romains. L'esclave ancien était loin d'être toujours un être dégradé; dans la société antique, il répondait aux classes ouvrières des sociétés modernes. Il y avait

des esclaves dans les arts, dans la haute industrie, dans les
1125 lettres mêmes. Tércence³⁸ avait été esclave avant de devenir
l'ami de Scipion Émilien et de Lclius, qui ne d'édaignèrent pas,
dit-on, d'être ses collaborateurs dans plusieurs de ses ouvrages.
Plus l'esclave avait de talents et d'aptitudes, plus il rapportait
à son maître, qui était par là intéressé à favoriser son avance-
1130 ment intellectuel. La providence, qui se joue des projets
méchants des hommes, jetait ainsi dans l'intérêt même des
maîtres le germe de l'émancipation des esclaves. Nos voisins
du sud croient pouvoir conserver l'esclavage chez eux³⁹, en
maintenant leurs esclaves dans le dernier degré d'ignorance
1135 et d'abrutissement. Qu'ils se détrompent; la providence n'a
pas abdiqué le gouvernement du monde, et l'esclavage est une
abomination aux yeux de Dieu et des hommes. Le jour de la
rétribution arrivera pour eux, si celui du repentir n'arrive
bientôt, aussi sûrement qu'il y a des lois divines et humaines
1140 violées. Cette ignorance, cet abrutissement, fort difficiles à
maintenir, cependant, dans un pays inondé des productions
de la presse, ne serviront, au jour inévitable de la vengeance,
qu'à rendre l'expiation plus terrible.

D'après l'esquisse rapide que nous venons de faire du
1145 progrès des idées ou de l'intelligence chez les anciens, sous le
rapport politique, on voit que l'humanité, dans le cours de
quatre mille ans, n'avait guère fait que s'émanciper, sauf
encore l'esclavage, du joug de l'immuabilité, décrétée par
l'intelligence égoïste qui avait présidé à la fondation des
1150 premiers empires. Ici, au moyen des castes; là, au moyen des
privilèges héréditaires, on voulut immobiliser le pouvoir et

38. Le poète comique latin Tércence (190-159 av. J.-C.), qui avait été esclave avant d'être affranchi par le sénateur Terentius Lucanus, fit partie, avec Laelius, avec Lucilius, le premier poète satirique, et avec l'historien grec Polybe, du cercle de Scipion Émilien. Celui-ci, général romain et homme politique (185-129 av. J.-C.), héritier de la bibliothèque de Persée, aida à la définition d'une nouvelle culture, qui était la synthèse des traditions grecque et romaine.

39. La question de l'esclavage (voir *supra*, p. 303, n. 9) suscita de nombreux affrontements, aux États-Unis, entre les États du Sud et ceux du Nord, notamment à l'occasion de l'érection de la Californie en État (1850). Le succès du roman de Harriet Beecher-Stowe, *La Case de l'oncle Tom* (1851), qui s'inspirait de la loi de 1850 obligeant les citoyens à dénoncer les esclaves fugitifs, avait donné un élan considérable au mouvement abolitionniste.

tous les autres avantages de la société, dans certaines races, classes ou familles. Malheureusement on oublia partout de prendre l'avis de la nature, et d'obtenir d'elle l'engagement qu'elle continuerait, dans toutes les générations à venir, à déverser exclusivement le don de l'intelligence dans les races, classes ou familles ainsi déclarées privilégiées et dominatrices. La nature donc a continué à répartir l'intelligence selon ses lois à elle, sans acception des personnes ni des demeures : temples, palais, échoppes, chaumières, tout lui était égal. Cependant, grâce aux idées primitives, à l'organisation première de la société, aux avantages assurés dès l'origine aux classes privilégiées, grâce surtout à l'impossibilité où étaient les classes inférieures de s'éclairer, le régime du privilège légal a pu se maintenir jusqu'à nos jours, avec des traits plus ou moins marqués, même dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès.

Le monde ancien donc réussit à se délivrer des langes de la théocratie, et de l'immutabilité, et je suis porté à croire que c'est ce grand combat qu'il a voulu signifier et transmettre aux âges futurs par le mythe de Thésée et Procuste⁴⁰ ; peut-être aussi par celui d'Hercule et d'Antée⁴¹, et encore, sous un aspect moins favorable, par celui des géants et des Dieux de l'Olympe. Car il ne faut pas croire que tout est fable dans les mythologies : « La mythologie, dit Ballanche, est une histoire condensée et pour ainsi dire algébrique⁴². » La confusion et l'erreur sont entrées dans l'esprit des peuples parce qu'on a pris au propre ce qui ne devait se prendre qu'au figuré : l'erreur est souvent une vérité mal comprise.

40. Voir *supra*, p. 191, n. 10.

41. Hercule est la divinité latine correspondant à Héraclès, dieu grec dont la légende se caractérise par une série d'épreuves que doit surmonter le héros. Antée, dans la mythologie grecque, était un géant qui, perdant toute sa force lorsque ses pieds partaient de terre, la reprenait chaque fois qu'il touchait le sol.

42. Pierre Simon Ballanche (1776-1847), auteur d'un *Essai sur les institutions sociales* (1818), ouvrage dans lequel il donne une signification religieuse à l'histoire, en s'efforçant de saisir l'apport de chaque peuple au développement de l'humanité.

1180 Mais ce n'était pas assez pour établir l'intelligence dans
tous ses droits; il fallait proclamer l'égalité et la fraternité entre
les hommes, et c'est ce que fit le christianisme, avec lequel
s'inaugure le monde nouveau. Pour le Dieu des chrétiens
1185 appelées; en outre il n'y a plus de castes, de maîtres, ni d'es-
claves; il n'y a plus que des enfants du même père, et ce père
c'est Dieu lui-même. Les lois de la nature ne sont pas changées,
les dons de l'esprit seront répartis comme auparavant; mais
ceux qui en seront doués n'en seront que plus obligés envers
1190 leurs frères: c'est un dépôt dont ils auront un compte ri-
goureux à rendre; plus ils auront reçu de talents, plus il leur
faudra présenter d'œuvres méritoires au père de famille. Il n'y
a pas même jusqu'à la vanité qui ne soit condamnée chez les
grands; car celui qui voudra être le premier dans le royaume
1195 de Dieu, devra commencer par se faire le serviteur de ses
frères. Avec une pareille doctrine, l'émancipation humaine
aurait dû marcher à grands pas, mais le fait de l'antique
esclavage, avant de disparaître des lois, dut d'abord disparaître
des idées et des mœurs, et ce travail de régénération prit
1200 plusieurs siècles: il fallut que l'intelligence, comme à l'origine
des sociétés, se fit prête pour fonder la nouvelle société.

Voilà donc le monde civilisé délivré de l'esclavage légal;
tous les hommes sont libres, aucun n'est légalement la chose
d'un autre; est-ce tout? l'humanité va-t-elle enfin pouvoir se
1205 reposer sur ses lauriers? — Non, certes; les droits de l'intel-
ligence sont reconnus, mais elle n'en a pas encore la pleine
jouissance, et avant d'en être là combien de combats n'a-t-elle
pas encore à livrer et à soutenir? L'égalité est bien dans le
droit, mais elle est encore loin d'être dans les faits; le mot
1210 esclavage est rayé du vocabulaire, mais la chose reste dans les
institutions sociales. Que sont en effet ces serfs, ces vilains, ces
hommes de la glèbe, taillables et corvéables à merci par leurs
fiers et puissants seigneurs? Ce sont bien là encore, ou guère
ne s'en manque, des esclaves et des maîtres. Le christianisme
1215 sûrement peut faire davantage. Mais quelle puissance pourra
arracher le peuple à cette ignoble exploitation? les campagnes
sont hérissées de châteaux forts et de donjons, pour contenir

et châtier au besoin les populations récalcitrantes. Joignez à cela les riches abbayes et les palais épiscopaux d'où l'on adressait aux peuples des paroles d'abnégation, et de soumission absolue à un ordre de choses déclaré de droit divin, et vous conviendrez avec moi que le servage moderne était plus menaçant pour le progrès humanitaire, que ne le fut jamais l'esclavage ancien, avec sa cynique franchise, montrant à nu toutes ses difformités. «Malheur aux vaincus⁴³!» avait-il hautement écrit sur ses bannières. L'esclavage était averti qu'il était tel en vertu du droit du plus fort, et de ce droit il pouvait user aussi lui. Le serf moderne était aussi physiquement contenu par la force; il l'était de plus moralement par la doctrine de l'obéissance passive, qui lui faisait un crime de la pensée même de la résistance; chez l'esclave ancien l'âme était libre au moins, chez le serf moderne tout était asservi, comprimé, enchaîné.

Cependant la providence, se riant des rêves de la féodalité sur la stabilité de sa puissance, préparait tout doucement et en silence, et par plusieurs voies à la fois, l'avènement de l'émancipation complète des peuples. Chose étrange! l'émancipation, la liberté s'introduisent en Europe, et chez les deux nations qui ont le plus contribué à la civilisation moderne, par deux voies tout opposées. En France, ce sont les rois qui, pour affaiblir leur noblesse, favorisent l'affranchissement des communes. En Angleterre, ce sont les barons qui appellent à eux le peuple, pour résister à l'absolutisme des rois. L'histoire offre plus d'un exemple de ces jeux de la providence, où celle-ci se sert, pour parvenir à ses fins, de ceux mêmes qui doivent y perdre le plus. Louis-le-Grand, après avoir complété la ruine de la noblesse, commencée sous Louis-le-Gros, croit avoir assuré le pouvoir absolu à sa postérité, et dans l'orgueil de sa victoire, il dit: «L'État c'est moi.» Il était loin de s'imaginer, alors, que l'œuvre qu'il venait d'achever, était justement ce qui

43. «*Væ victis*»: ce sont les paroles qu'aurait prononcées Brennus, chef des hordes gauloises, en réponse aux Romains qui protestaient contre la rançon qu'il exigeait après avoir incendié et pillé la ville, en 390 av. J.-C. L'expression est devenue proverbiale pour exprimer que les vaincus n'ont pas droit à la justice.

ferait dire, sous son deuxième successeur⁴⁴: «Le Tiers-État c'est tout⁴⁵.» Bien plus, l'auteur de ce mot mémorable put voter la mort de ce roi infortuné. Et ces hommes du tiers-état, si enflés de leur importance, n'ont-ils pas cru qu'en votant une
 1255 mort de roi, ils assuraient l'empire à leur ordre? Fatale erreur; car, en dépouillant le pouvoir ancien de son dernier prestige, ils ouvrirent la porte à toutes les passions aigries et comprimées qui fermentaient depuis longtemps au sein des classes laborieuses, successeurs des serfs de naguère, et devenues,
 1260 depuis que l'intelligence y a pénétré, une puissance avec laquelle il faut compter. Et Louis Blanc⁴⁶, parodiant le mot du grand roi, crie aujourd'hui «Hommes du Peuple, l'État c'est vous.» Et moi, j'espère que quelque grande voix pourra dire un jour: «Hommes d'Intelligence, l'État c'est vous.»

1265 En parlant de l'intelligence répandue parmi les masses populaires, il me vient à l'esprit que j'ai oublié de vous signaler une chose qui a contribué, plus que tout le reste peut-être, à l'émancipation des peuples; sans laquelle les rivalités des rois et des Nobles entre eux, et la vanité de la Bourgeoisie,
 1270 n'auraient guère fait avancer l'humanité, qui se serait trouvée réduite à tourner dans le cercle des anciens errements, succession de despotisme, de demi-liberté et d'anarchie, avec des masses de peuple irrémisiblement condamnées à l'abaissement politique et social, conséquence de l'abaissement
 1275 intellectuel, causé, lui, par l'inaccessibilité des lumières aux classes infimes jusqu'à l'invention de l'imprimerie. L'invention de l'imprimerie, messieurs, — vous avez compris déjà que c'est d'elle que je veux parler — devrait former une ère nouvelle dans l'histoire du monde; car dans la première

44. Louis XVI, troisième fils du dauphin (fils de Louis XV) fut roi de France de 1774 à 1791, puis roi des Français de 1791 à 1792; il fut exécuté le 21 janvier 1793.

45. L'affirmation est de l'abbé Sieyès (Emmanuel Joseph Sieyès, 1748-1836), auteur d'un *Essai sur les privilèges* (1788) et d'une brochure intitulée *Qu'est-ce que le Tiers État?* (1789), qui, après avoir joué un rôle important dans la Révolution française, participa à la rédaction de la Constitution de l'an VIII, à titre de consul provisoire, avec Napoléon Bonaparte.

46. Voir *supra*, p. 319, n. 26.

matrice où s'est fondu le premier caractère d'imprimerie a été 1280
 conçue en même temps une société politique nouvelle, qui n'a
 pas encore vu le jour, mais qui le verra en son temps; une
 société fondée uniquement sur l'intelligence, non sur la force
 brute, le privilège et les écus, non plus que sur les caprices 1285
 incontrôlés d'une masse irréfléchie. La presse, oui la presse
 sera le trône des puissances de l'avenir, et sur ce trône il n'y a
 que l'intelligence qui puisse s'asseoir⁴⁷. Voilà ma démocratie
 à moi; et c'est à elle qu'appartient l'avenir; car elle seule, en
 créant une autorité forte et incontestable, peut ou étouffer ou 1290
 comprimer l'infime démagogie, et donner le repos au monde.
 Comme les autres autorités, ses devancières, vous ne la verrez
 pas vieillir et s'affaiblir avec la dégénérescence des races
 dominantes, ou la corruption des institutions politiques; car
 dans ses veines, à chaque génération, viendra se transfuser le
 sang le plus riche et le plus généreux du corps social entier. 1295

On aura ainsi le gouvernement de l'élite du peuple par
 droit de nature, non plus celui des privilégiés du droit humain.
 L'intelligence aura sa charte à son tour, écrite, non plus
 comme celles de ses devanciers sur de vains parchemins, mais
 tracée par le doigt de Dieu même au grand livre de la nature. 1300

Ce que je redoute le plus pour l'avènement de ce nouveau
 régime, ce n'est pas l'opposition des préjugés et des intérêts
 créés par l'ancien régime, et encore subsistants sous une forme
 ou sous une autre. Ces préjugés sont loin d'être aussi forts, et
 ces intérêts aussi puissants et aussi prestigieux, que ceux de la 1305
 féodalité, et les moyens d'action contre eux sont plus grands
 que ceux que la cause du progrès avait ci-devant à sa
 disposition. Ce que je crains le plus, c'est l'impatience de
 quelques vrais amis du progrès; ce sont les menées coupables
 d'une foule de faux amis, qui se présentent sous ses drapeaux 1310
 avec des vues d'ambition et d'intérêt personnels, avec des
 haines individuelles à assouvir, des torts particuliers à venger.
 Il y a aussi les utopistes, dupes ou fripons, qui vous remettent

47. Cf. appendice VI, p. 435.

la société dans le creuset, ni plus ni moins qu'un vase brisé ou
1315 bossué, et vous la refondent tout d'une pièce sur un modèle
nouveau. Rien ne les arrête; la nature humaine, les grands
intérêts sociaux existants, les usages séculaires, les idées, les
croyances reçues, on se rit de tout cela; on fait main basse sur
tout, et d'un seul coup de baguette l'on vous crée une cité
1320 nouvelle. Ces rêveurs ne sont pas dangereux en eux-mêmes,
mais ils le deviennent, en s'identifiant aux yeux des peuples
avec les hommes du progrès rationnel, et en enveloppant dans
le ridicule et l'improbation, dont leurs idées sont justement
l'objet, tous les projets de réforme raisonnables et réalisables
1325 que présentent des esprits plus sensés.

Mais va-t-on me dire: vous qui faites si bon marché des
utopies, qui vous dit que votre souveraineté de l'intelligence
n'en soit pas une? Vous prétendez, n'est-ce pas, que les
systèmes politiques les plus avancés, sans en exempter le
1330 système actuel des États-Unis d'Amérique, restent en deçà des
besoins et des droits de l'intelligence. Alors que voulez-vous
donc? Ce que je veux c'est une institution qui empêchera les
États-Unis comme notre Canada, lorsqu'ils seront arrivés à la
condition sociale où en est rendue la France, de subir l'exis-
1335 tence volcanique qui tourmente ce grand et beau pays, et par
contrecoup l'Europe entière, depuis plus d'un demi-siècle;
une institution qui, en satisfaisant toutes les ambitions, toutes
les aspirations légitimes, autant que la chose peut se faire, ôtera
aux esprits hardis et entreprenants tout motif, toute pensée de
1340 s'attaquer à l'ordre établi. Lorsque les discussions politiques
ne roulent que sur les hommes, sur la manière dont les
institutions fonctionnent, en un mot lorsqu'on ne fait que
s'attaquer aux personnes, ce n'est pas un mal, c'est souvent
même un bien; cela tient les gouvernements en éveil, et si ces
1345 dernières ne peuvent repousser des accusations ou reproches
injustes, c'est bien leur faute, avec les moyens de défense à leur
disposition. L'opposition est nécessaire dans un pays libre; et
lorsqu'elle est conduite d'une manière franche, honorable et
consciencieuse, elle mérite d'être écoutée, comme elle doit

1332 I,II,III institution, qui

être réprouvée lorsqu'elle s'ingénie à exciter les passions, à jeter le discrédit sur des institutions respectables, à pousser l'opinion dans des voies périlleuses: dans ce cas elle doit être jugée comme l'équipage mutin qui, dans sa rage de ne pouvoir s'emparer du commandement, tenterait de mettre le feu au vaisseau.

Je pense qu'il est possible d'établir, non pas un ordre social parfait, comme l'ont rêvé Thomas Morus⁴⁸ et toute la famille des utopistes anciens et modernes, mais un ordre social tel que les éléments actifs de la société, les mécontents dangereux, seraient forcés de se dire: Quand nous renverserions cet ordre social, nous n'en serions pas mieux, nous ni les nôtres.

Pour atteindre ce but, je ne propose pas le renversement des arrangements sociaux et politiques qui existent; mon plan peut s'accommoder de tous les régimes. Êtes-vous pour la monarchie? — il n'y répugne pas; c'est dans une monarchie que j'en ai trouvé le germe, l'idée. Êtes-vous pour la démocratie? — ça lui va à merveille; l'élection populaire lui est plus sympathique encore que le patronage d'une cour. Voulez-vous le principe aristocratique? — Eh! c'est une vraie aristocratie que je vous offre, l'aristocratie de l'intelligence, qui vaut bien, n'est-ce pas, celle de l'épée, des parchemins, ou de la bourse? Mais précisons.

Si j'avais à réduire mon plan en projet de loi, voici quels en seraient le titre et les principales dispositions:

ACTE pour assurer le développement et l'avancement de l'intelligence.

1° Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

2° Instruction, gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

3° Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

48. Thomas More (1478-1535), humaniste et homme politique anglais, auteur de *L'Utopie* (1516), roman politique et social dans lequel il décrit l'organisation économique, sociale et politique de l'île «d'Utopie», où règne un communisme idéal.

4° Pour être habile à remplir aucune charge publique quelconque, exécutive, législative, judiciaire, municipale, etc.,
1385 il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

5° Avances remboursables, avec ou sans intérêts, aux élèves pauvres des degrés supérieurs, qui n'étant pas pourvus
1390 d'emplois publics rétribués, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

6° Il sera, après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en seront jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus; et ceux qui auront obtenu
1395 de tels diplômes formeront dans la société une classe distincte sous le nom de «Classe de Lettrés», qui jouira des droits et privilèges ci-haut énoncés, et autres qui pourront lui être accordés ci-après.

7° Un bureau central sera nommé, à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord
1400 par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des lettrés, avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou agents ambulants, dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus
1405 seront accordés à ce bureau.

8° Un fonds spécial sera créé pour les fins de l'acte au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs et dons ou donations entre vifs, qui, au cas de fraude, seront sujets à confiscation au projet du fonds ci-dessus.

1410 Pour donner les explications que demande le projet de loi que je viens d'esquisser, il faudrait autant de temps, pour le moins, que vous en avez mis à m'écouter jusqu'à présent, et je n'oserais compter sur votre indulgence jusqu'à ce point. Je me bornerai donc, si vous l'agréez, à la réclamer pour une autre
1415 occasion, que je rendrai aussi prochaine que possible, et à vous remercier de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer pendant cette séance.

De l'intelligence dans ses rapports avec la société

Deuxième partie¹

DANS NOTRE DERNIER ENTRETIEN², je me suis efforcé d'établir, qu'aux intelligences d'élite appartenait, de droit divin, le gouvernement des sociétés humaines ; que c'est pour s'être plus ou moins départies de ce principe que les nations ont tant souffert, jusqu'à ce jour, de troubles intestins, de bouleversements politiques, de révolutions sociales mêmes. Ces maux, je les ai attribués aux efforts incessants de l'intelligence pour reconquérir, dans le gouvernement du monde, la place qu'elle a droit d'occuper, et dont elle a été dépossédée dès l'origine des premières sociétés régulières. Cette lutte, je n'ai pas craint de la proclamer nécessaire, providentielle, et sainte dans son principe et dans sa fin. À ceux qui résistent à une bonne cause le crime et le châtiment ; comme aussi à ceux qui, dans la poursuite de cette même cause, apportent les mauvaises passions, et des vues d'intérêt personnel ou particulier.

J'ai fait une revue rapide des progrès de l'intelligence, dans les différents âges. Je vous ai fait voir le pouvoir social élargissant sa base par degrés ; du prêtre se communiquant aux rois ; de ceux-ci passant à des peuples aristocratiques, servis par des populations d'esclaves. Nous avons vu l'esclavage légal

1. Conférence prononcée à l'Institut canadien de Québec, le 7 février 1852.

2. Le 7 janvier 1852.

disparaître devant la loi évangélique, laissant encore
 25 cependant le serf ou le vilain à la merci de la féodalité. Mais à
 côté de celle-ci s'élève et grandit la bourgeoisie, organisée en
 communes, et devenue puissance sociale par l'intelligence et
 l'industrie. Mais le serf est toujours là, attaché à la glèbe dans
 30 les champs, et dans les villes, pauvre mercenaire exploité par
 des maîtres, souvent plus impitoyables que les hauts, nobles et
 puissants seigneurs des domaines ruraux. La marche de
 l'intelligence va-t-elle s'arrêter là? — Non; voici venir la presse,
 faisant de ses flancs généreux jaillir la lumière au sein de cette
 35 masse ignorante, qui voit enfin, et qui va connaître ses droits;
 on ne lui avait jusque-là parlé que de ses devoirs. De ce
 moment, le peuple compte pour quelque chose dans la
 société; et voilà l'intelligence majestueusement assise sur la
 base inébranlable de la nature. Mais dans notre joyeux élan,
 défions-nous d'outrepasser le but, d'aller au-delà de la nature,
 40 après avoir si longtemps souffert de rester en deçà; le danger
 est égal des deux côtés. Le pouvoir doit sortir du peuple, sans
 distinction de castes, c'est admis; mais le pouvoir, le pouvoir
 souverain n'est pas plus dans le peuple qu'il n'était dans les
 rois. Le pouvoir est dans Dieu, dans Dieu seul, dans la souve-
 45 raine Intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre
 que par les intelligences humaines supérieures.

Que ceux qui nient cette proposition me disent par qui
 Dieu sera représenté. Sera-ce par les sots? Véritablement, il y
 a assez longtemps que les sots partagent, s'ils ne l'ont eu en
 50 entier, le gouvernement du monde, au point qu'on aurait pu
 dire bien souvent de maints corps législatifs, administratifs et
 autres ce que Piron disait de l'Académie: «Ils sont là quarante
 qui ont de l'esprit comme quatre³.» Badinage à part, a-t-on à
 nous montrer un nouveau prophète Samuel, interprète direct
 55 de la volonté divine? Dût le prophète moderne se tromper,
 comme le fit l'ancien, dans son premier choix, et nous donner

3. C'est Rigoley de Juvigny qui, dans sa *Vie de Piron*, cite ce mot d'Alexis Piron (1689-1773) à propos de l'Académie française.

un Saül⁴, il faudrait bien nous soumettre à une aussi haute autorité. En attendant, écoutons et suivons la voix de la nature, qui est aussi la voix de Dieu, par laquelle Dieu continue à se révéler dans tous les âges.

60

La raison nous dira que la direction des affaires humaines appartient à l'intelligence; et la nature, en répartissant cette intelligence dans la masse du peuple, sans distinction, nous dit clairement qu'il faut aller la chercher partout où elle est, la prendre par la main, favoriser son développement, et la préparer aux hautes destinées qui lui sont réservées; et non plus, comme on a fait, par le passé, l'abandonner aux hasards d'une fortune aveugle; heureuse encore lorsque la main de fer de la compression ne l'étreignait pas dès son berceau. Oh! cessons de nous enorgueillir de notre raison; cessons de la proclamer comme notre titre à la souveraineté de la création; ce titre nous le foulons aux pieds dans ce qu'il y a de plus élevé dans les choses humaines, le gouvernement des sociétés politiques. Sur ce point, nous ne montrons pas, il s'en faut de beaucoup, autant de sagesse que plusieurs espèces du règne animal. Depuis bientôt six mille ans nous tâtonnons à la recherche d'un principe de gouvernement stable et universel, et nous l'avions tous les jours sous les yeux. Pour mettre notre orgueil à l'abri, il faudra bien avouer que c'est un aveugle égoïsme qui nous a empêchés d'en profiter. Oui, messieurs, un humble insecte a le droit de rire de la folie des hommes sous ce rapport, et de leur offrir un modèle à suivre. Transportons-nous donc auprès d'une ruche d'abeilles, et là nous verrons en pratique, depuis le cinquième jour de la création, ce que les hommes cherchent vainement depuis cette époque, le seul gouvernement légitime, le seul gouvernement durable, le gouvernement par l'intelligence. Mais aussi voyez de quels soins, de quelle sollicitude l'on environne les cellules qui servent de berceaux aux souverains

65

70

75

80

85

4. Le prophète Samuel avait instauré la royauté chez les Israélites en proclamant Saül, mais quand celui-ci devint indésirable, Samuel oignit secrètement David.

90 des générations à venir. D'abord les alvéoles sont plus grands
que ceux destinés aux abeilles ouvrières; des gardiennes y
veillent sans cesse, et la nourriture des nymphes royales se
compose du suc le plus pur et le plus riche que fournisse la
95 flore des environs. Oh! faites attention, voici qui est encore
plus merveilleux, et d'un enseignement encore plus clair. Il
arrive quelquefois que la reine, pressée dans ses pontes, peut-
être aussi poussée par la jalousie, dépose des œufs royaux dans
des alvéoles de simples ouvrières. Aussitôt l'on se met à
100 l'œuvre, et l'on donne à l'alvéole roturier les dimensions d'un
alvéole royal, et son précieux dépôt, œuf, larve, et nymphe, y
reçoit les mêmes soins que ceux des alvéoles royaux. Vous le
voyez, chez les abeilles, on n'abandonne pas au hasard de la
naissance, ni aux chances du sort, ceux que la nature destine
au gouvernement de la société.

105 Nous aurions grand tort de dédaigner une leçon,
découlant ainsi de l'instinct d'un chétif insecte; car cet instinct
vient de Dieu tout comme notre raison; et pour n'avoir pas
une sphère d'action aussi étendue ni aussi élevée que notre
raison, il a cet avantage sur cette dernière, qu'il est sûr et
110 infailible dans les choses de son ressort. Et certes, nous n'en
serions que mieux, sous plus d'un rapport, si dans ce que nous
avons de commun avec les autres espèces du règne animal,
nous imitions leur instinct à quelques égards. Nous aurions,
pour notre part, épargné beaucoup de trouble et de travaux
115 au révérend Père Chiniquy⁵ et autres apôtres de la tempé-
rance. Quelqu'un a donné de nous cette définition, c'est que
l'homme est un animal qui mange sans avoir faim, et boit sans
avoir soif. L'on pourrait pousser la définition bien plus loin,
mais je crains que l'on n'en vînt, avec le satiriste, à la
120 conclusion que

De la Chine au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme⁶.

5. Voir *supra*, p. 261, n. 29.

6. Boileau, *Satires*, VIII, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1966, p. 41.

Et une pareille idée sonnerait mal dans une thèse où l'on parle de l'intelligence humaine et de ses droits à l'empire du monde.

125

Ces droits, il est trop tard pour les nier, et il importe peu qu'on les admette ou ne les admette pas... Je me trompe; il importe beaucoup, pour le repos du monde, qu'on les admette au plus tôt; car alors, il ne s'agira plus que d'en réglementer l'exercice; et nous créons une occupation utile aux esprits ardents, un but bien connu, bien déterminé à ceux que les destinées humaines préoccupent sérieusement; nous faisons apparaître à l'horizon une brillante aurore, qui dissipera les brouillards des doctrines surannées, aussi bien que les vapeurs trompeuses des utopies insensées. Tout le monde verra où l'on va; alors personne n'osera proposer de retourner en arrière; et personne non plus n'osera se jeter en aveugle sur des obstacles insurmontables; et tout le monde s'acheminera d'un pas sûr dans la nouvelle voie.

130

135

Admis donc que l'intelligence doit diriger, gouverner la société, comment nous y prendrons-nous pour réduire ce principe en pratique, sans bouleversement, sans secousse, sans froissement considérable des intérêts existants, ni des idées reçues, laissant au temps et au bon sens des peuples l'introduction de maintes réformes économiques et politiques qui, impossibles aujourd'hui sans convulsions sociales, deviendront faciles sous un régime basé sur la nature même, et non plus sur des institutions purement artificielles. Je vous ai donné un aperçu de mon plan, pour résoudre ce problème, me réservant de vous l'expliquer dans une seconde lecture; et c'est ce que je vais faire en le reprenant article par article.

140

145

150

ART. 1^{er}. — Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

L'on a dû pressentir que je devais donner la gratuité de l'instruction pour base à un plan destiné à faire sortir de l'obscurité, à produire sur le théâtre du monde, toutes les intelligences supérieures, dans quelque rang qu'elles

155

parussent. C'est déjà trop pour le pauvre que d'être privé du travail de ses enfants. Lui faire en sus payer leur instruction, c'est vouer ses enfants à l'ignorance ou sa famille à un accroissement de misère ou de privations. Prétendre que c'est un moyen de faire sentir au peuple l'importance de l'éducation, est absurde. C'est ce que vous lui ferez beaucoup mieux sentir en donnant l'éducation gratuitement. L'instruction religieuse n'est-elle pas donnée gratuitement aux pauvres, et ceux-ci n'en sentent-ils pas l'importance? Croit-on que ce sentiment serait bien plus fort chez eux, s'il leur fallait payer pour envoyer leurs enfants au catéchisme? Cet argument ne mérite pas qu'on s'y arrête; mais j'ai dû le signaler, parce que je l'ai vu et entendu avancer par des hommes graves.

On donne une autre raison contre le principe de la gratuité en fait d'éducation populaire, c'est que si l'État payait seul pour cette éducation, il faudrait que l'État seul aussi eût la direction des écoles. Et pourquoi cela? quel rapport nécessaire y a-t-il entre ces deux propositions? Chez nos voisins, l'État paie les fonctionnaires publics; cependant ces fonctionnaires sont pour la plupart élus par le peuple. Sous notre système actuel d'éducation, l'État contribue pour moitié au soutien des écoles, et cependant la direction de ces écoles est laissée à des commissaires électifs. Quelle différence y aurait-il en supposant que l'État payât le tout? Ne peut-on pas prendre toutes les sûretés possibles quant au bon emploi de l'argent? Et c'est tout ce que l'État a besoin et intérêt de voir dans l'affaire.

Cet argument, pas plus que l'autre, ne mérite qu'on s'y arrête. Si j'en ai fait mention, ce n'est que pour répondre aux objections des partisans de la direction des écoles primaires par le peuple directement; car, pour ma part, je n'ai aucune objection à ce que l'État, sous un gouvernement d'opinion, ou responsable, soit chargé de ce devoir ou de ce soin, dans les commencements au moins, en laissant aux parents et à leurs chefs religieux, la partie purement morale et religieuse. Si l'État eût eu la direction de nos écoles depuis 1842, nous

160 I,II,III l'ignorance, ou

sentirions davantage, à l'heure qu'il est, l'effet des sommes considérables qui ont été dépensées, dans notre Bas-Canada, pour l'éducation de la jeunesse, depuis cette époque. D'obscurs agitateurs et chercheurs de popularité, contenus par une direction ferme et éclairée, n'auraient pas réussi à pousser leurs dupes, dans quelques-unes de nos paroisses, ci-devant renommées par leur respect pour l'ordre public, à des actes qui feront venir le rouge au front de leurs enfants. Mais bannissons ces pénibles pensées, dans l'espérance que les coupables se repentiront de leur faute, ne seront plus un sujet de honte pour leurs compatriotes, et seront les premiers, à l'avenir, à profiter de tous les moyens qui existeront pour l'éducation et l'avancement populaire.

ART. 2. — Instruction gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

Comme on le voit, je ne pousse pas la gratuité de l'instruction pour tous, au-delà du premier degré, celui de l'instruction primaire ou élémentaire. Cette instruction, l'État la doit à tous ses enfants; mais pour la plupart ce serait une dépense perdue que de la pousser plus loin; et, ma foi, nul État n'y pourrait suffire. On choisira donc ceux des enfants qui auront montré le plus d'intelligence et de dispositions à l'étude, et on les admettra dans les établissements supérieurs, aux frais de l'État, selon les aptitudes ou le goût des enfants, ou le désir des parents.

Comme l'éducation doit jouer un rôle important, très important dans notre système, je suppose que nous aurons à notre disposition des établissements éducationnels appropriés à tous les genres d'études que demande la civilisation portée à sa plus haute puissance; Écoles pour les Arts Mécaniques et les Beaux-Arts, Écoles pour le Haut Commerce et la Haute Industrie, Collèges pour les Belles-Lettres, Chaires ou Universités pour les Hautes Sciences. À la suite de chaque cours, il sera fait un nouveau choix des élèves les plus méritants pour les cours plus élevés, s'il y a lieu, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il sera loisible aux parents, dont les enfants n'auront pas été choisis comme élèves de l'État, de leur faire suivre, à leurs dépens, les cours d'études que suivront ces derniers; mais il faudrait statuer que les
235 enfants rejetés d'abord, pourront devenir élèves de l'État, aux degrés subséquents, s'ils viennent à s'en rendre dignes ou capables. Il arrive quelquefois que des enfants, peu précoces, montrent, après quelques années d'études, des dispositions qu'on ne leur aurait pas supposées d'abord, et finissent par
240 devenir d'excellents sujets, des esprits très solides, sinon très brillants. Et dans notre système, nous devons mettre un soin scrupuleux à ne négliger aucune intelligence supérieure.

Mais il ne pourra y avoir d'école supérieure dans chaque canton; et ce serait en vain qu'il en existerait ailleurs pour
245 l'enfant du pauvre, même du père de famille n'ayant qu'une médiocre aisance; c'est ce à quoi nous allons pourvoir par l'article suivant.

ART. 3. — Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à
250 déplacement.

Il va sans dire qu'on scrutera rigidelement les moyens des parents, et qu'on n'assistera ainsi que ceux qui seront réellement hors d'état de contribuer, en tout ou en partie, aux dépenses résultant du déplacement; l'instruction, proprement dite, étant, dans tous les cas, gratuite. Quelque rigidité
255 que l'on exerce à cet égard, je ne me cache pas que ce sera là une des plus fortes charges de notre budget de l'instruction publique. Mais il n'y a pas à reculer; notre système ne peut se réduire en pratique qu'à cette condition. Point de compromis
260 possible sur ce point; il s'agit de sortir du régime de déception et de dérision, sous lequel nous avons vécu jusqu'à présent; proclamant l'égalité entre les hommes, et laissant des masses de peuple irrémédiablement vouées à l'infériorité; déclarant le pouvoir et la distinction l'apanage de tous, mais ne les rendant accessibles qu'au petit nombre. Plus de duperie,
265 messieurs; elle ne serait plus possible. L'enfant du pauvre ne

s'y laisserait plus prendre; vos placards en grands mots et en grosses lettres ne lui feront plus illusion, et vous ne pourrez plus lui persuader qu'il est l'égal de l'enfant du riche; il saura bien que celui-ci, avec une intelligence des plus médiocres, peut parvenir à tout, tandis que lui, bien qu'il sente, comme l'infortuné Chénier, qu'il y ait là quelque chose⁷, ne pourra parvenir à rien. 270

Oh! contradiction humaine! attenants à nos deux capitales, nous avons des palais pour y loger et entretenir, aux frais de l'État, les pauvres qui ont perdu l'esprit, et nous n'avons pas d'institution pour le pauvre qui veut cultiver le sien. Et il en est à peu près de même partout, en Amérique même, où l'on parle le plus d'égalité. Véritablement, c'est à se demander si, dans nos sociétés, si orgueilleuses de leurs progrès, il ne vaut pas mieux souvent de naître atteint de folie, qu'avec du génie. On y gagnerait au moins l'avantage de ne pas avoir le sentiment de son infortune. Réparons donc la faute de nos devanciers, et assurons à l'intelligence, dans quelque condition qu'elle se trouve, les moyens de se développer et de se produire au grand jour. En cela nous ne ferons que remplir un devoir moral, puisque c'est incontestablement répondre aux desseins de la Providence, qui ne crée pas la lumière pour qu'elle soit enfermée sous le boisseau⁸. Puis ne nous effrayons pas trop des dépenses, car les avantages, qui en résulteront, feront plus que les compenser. Rien ne serait plus facile que de démontrer que le gouvernement des sociétés, avec notre système, coûterait moins qu'avec aucun de ceux dont on a essayé jusqu'à présent, tout en offrant des moyens d'avancement supérieurs à ceux de tous les systèmes anciens. 280 285 290 295

L'établissement des bourses, au profit des enfants pauvres, n'est pas, d'ailleurs, une chose entièrement nouvelle; elle

7. «Pourtant j'avais quelque chose là»: paroles qu'aurait prononcées le poète André Chénier avant de monter à la guillotine, le 26 juillet 1794.

8. «L'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais bien sur le lampadaire, où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison» (Matthieu 5, 15). Voir aussi Marc 4, 21, et Luc 8, 16; 11, 33.

300 existe en Europe et ailleurs dans plusieurs universités, sur un
pied très restreint, il est vrai, et se ressentant du caractère
aristocratique des institutions politiques. Mais j'ai été bien
agréablement surpris, en découvrant dernièrement que mon
idée existe dans le Haut-Canada, en puissance au moins sinon
à l'état de réalisation; sur ce dernier point je manque de
305 renseignements positifs, mais il n'est pas probable qu'en
pratique il ait encore été fait beaucoup. L'Acte municipal du
Haut-Canada, 12 Vict., ch. 18, sec. 41, art. 5, autorise les
conseils municipaux de chaque comté à faire autant de
bourses qu'ils le jugeront à propos, pour envoyer des jeunes
310 gens pauvres à l'Université, au collège du Haut-Canada, ou à
l'École supérieure (*grammar school*), établis dans Toronto. Aux
conseils municipaux, substituez le grand conseil de l'État, avec
des moyens suffisants, et vous avez mon idée en réalisation.
Cette disposition législative signifie au moins que, dans le
315 Haut-Canada, l'on a senti qu'il y avait quelque chose à faire
pour l'intelligence plébéienne; c'est une admission du
principe que je soutiens, que l'État ou le public doit venir en
aide à l'intelligence mise en oubli par la fortune. Le législateur
haut-canadien a été moins hardi que je ne le voudrais, mais en
320 tout c'est le premier pas qui coûte; et si nous arrivons un jour
au bout de la carrière, au Haut-Canada appartiendra l'hon-
neur de l'avoir ouverte. Pour nous, Bas-Canadiens, puisque
nous ne pouvons plus avoir le mérite du premier pas, tâchons
d'avoir au moins celui du second.

325 ART. 4. — Pour être habile à remplir aucune charge, ou
emploi public quelconque, exécutif, législatif, judiciaire,
administratif, municipal, etc., il faudra avoir passé avec succès
par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance
ou la nature des fonctions à remplir.

330 Cet article est le complément, la pierre angulaire de mon
système. Je ne vous ai pas caché que c'était une aristocratie
que je voulais former, l'Aristocratie de l'Intelligence. Ma classe
des Lettrés, une fois organisée, aura donc exclusivement le
gouvernement de la société; elle sera l'État, sujette, suivant les
335 différentes formes de gouvernement, à l'élection populaire,
ou à la nomination des autorités constituées, quelles qu'elles

soient. Les emplois publics constitueront le patrimoine de la nouvelle Aristocratie, qui, par la nature de sa formation, ne pourra guère en avoir d'autre, elle qui, à chaque génération, surgira principalement des classes populaires, qui, elles, n'ont pas de patrimoine proprement dit. 340

Qu'une pareille idée choque là où règne l'aristocratie de naissance, je le conçois. Le roturier même se sentira d'abord pris de vertige à l'idée de voir, un jour, son fils l'égal, le supérieur peut-être du fils de son seigneur. Mais dans un pays 345 comme le nôtre, où le corps gouvernant se trouve en grande partie composé de ce que les Aristocrates du vieux régime appellent des parvenus, je ne vois guère ce que l'idée en elle-même pourrait avoir de froissant ou d'étrange. Il est bien vrai qu'avec le nouveau système, il peut se trouver, aux premiers 350 échelons de l'échelle sociale, des pères dont l'amour paternel craindrait que leurs fils ne se maintinssent pas à la hauteur qu'ils ont atteinte; mais aussi qu'ils prêtent l'oreille à la voix de l'amour filial, et elle leur dira qu'avec ce système leurs pères leur auraient peut-être frayé le chemin à la position honorable 355 qu'ils occupent aujourd'hui. Voilà donc le dilemme où se place quiconque rejetterait le nouveau système par le motif que je viens d'exposer; ou vouloir que son fils occupe une place élevée sans la mériter; ou approuver l'abaissement de son propre père. Je pense donc que s'il y a quelqu'un capable 360 d'être influencé par un pareil motif, il n'osera pas l'avouer. Mais on tâchera de faire un épouvantail de ce qu'on appellera l'énorme puissance, que le monopole des emplois publics accumulera dans une seule classe de la société, et l'on criera au despotisme. 365

D'abord, messieurs, vos sociétés se dissolvent faute d'une autorité imposante, d'une autorité reconnue pour légitime, d'une autorité devant laquelle toutes les oppositions insensées courbent la tête. Je vous offre l'intelligence; en avez-vous une plus légitime à substituer aux cadavres de toutes les anciennes 370 légitimités? Cette intelligence, je la veux organisée; elle ne peut devenir puissance salutaire qu'à ce prix; elle ne peut vous sauver qu'à cette condition. Vous borner à développer l'intelligence, sans lui assurer en même temps le gouvernement de

375 la société, en la laissant à la merci des caprices populaires, ou
des intrigues de cour, mais c'est augmenter le mal qui tue vos
sociétés; c'est déchaîner sur le monde, déjà dans la tourmente,
tous les ouragans enfermés dans les cavernes d'Éole⁹. Oh!
mieux vaut cent fois revenir tout à fait aux temps les plus
380 sombres de l'ancien régime. Comprimons, comprimons;
fermons toutes les écoles; peines sévères, comme chez nos
voisins du sud, contre quiconque enseignera la lecture à nos
classes ouvrières; mettons sur pied des légions de soldats et de
gendarmes pour les contenir, et les sabrer ou mitrailler au
385 besoin; relevons les bastilles; rétablissons l'inquisition même
s'il le faut, et comme chante Béranger,

Éteignons les lumières
Et rallumons les feux¹⁰.

Vite, dépêchons-nous! N'entendez-vous pas une de ces
390 intelligences déplacées vomir, aux acclamations des masses,
des énormités, des blasphèmes tels que le monde n'en avait
encore entendus? «La Propriété est un vol!»... «Vive
l'Anarchie!»... «Dieu, c'est le mal!» a hurlé une voix sortie des
enfers. Et cet homme¹¹ peut à l'aise développer ses épouvan-
395 tables doctrines au sein de la capitale du monde civilisé, ce
cratère, en même temps que ce flambeau du monde
intellectuel, où la renommée, souvent la fortune, attendent
l'homme de génie qui s'attaque à l'ordre établi. N'est-ce pas
un sujet digne de sérieuses réflexions, que l'art de médire de
400 la société soit devenu un des plus profitables?

C'est que nos lois de propriété sont si insociales,
présentent et produisent tant d'abus, que les peuples ont pu
s'entendre dire, sans en être trop scandalisés, que «la pro-
priété est un vol». C'est que nos gouvernements et nos sociétés
405 sont encore tellement entachés de privilèges répudiés par la
nature, que les populations exploitées ont pu, sans trembler,

9. Voir *supra*, p. 154, n. 9.

10. Pierre-Jean de Béranger, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Perrotin Éditeur, 1847, p. 295.

11. Pierre-Joseph Proudhon (voir *supra*, p. 324, n. 33), qui avait attaqué le droit de propriété dans *Qu'est-ce que la propriété?* (1840).

entendre invoquer «l'Anarchie». C'est enfin qu'on a associé le saint nom de Dieu à tant de maux, tant de crimes, tant d'oppressions, que l'on a pu entendre, sans être frappé de stupeur, cet horrible blasphème: «Dieu c'est le mal!» Et le plus grand coupable en cela, ce n'est pas le blasphémateur, mais bien ceux qui ont profané le nom de Dieu en le rendant garant de leurs propres iniquités. La cupidité, l'ambition, la sottise quelquefois ont déconsidéré, pollué tout ce qu'il y a de plus sacré. Lois, mœurs, gouvernement, religion, elles ont tout livré à découvert aux attaques des intelligences méconnues et aigries qui, se voyant les portes de la place fermées, se sont mises à en saper les murailles, et y faire pleuvoir leurs projectiles incendiaires.

Qu'allez-vous faire? vous êtes impuissants, vous le savez, à opposer une digue au torrent; alors creusez-lui donc un lit. L'intelligence jette partout le désordre; intéressez-la au rétablissement et au maintien de l'ordre. D'une puissance destructive, faites-en une puissance conservatrice. Et ne craignons pas de la rendre trop forte; car, avec l'organisation que je propose, l'intelligence sera puissante à faire le bien, et impuissante à faire le mal. Arrêtons-nous un instant sur ce point.

D'abord, s'il y a une puissance dont l'on puisse attendre sympathie et affection pour le peuple, c'est assurément un corps d'hommes sortis de tous les rangs du peuple sans distinction. Qui auraient-ils à opprimer? leurs pères, leurs frères, leurs amis d'enfance. Au profit de qui opprimeraient-ils? pas à celui de leurs enfants, car ceux-ci auraient pour la plupart à souffrir des actes d'oppression de leurs pères, qui ne pourraient leur assurer aucun avantage politique. Serait-ce à leur profit personnel et viager? Mais alors remarquez qu'il ne pourra y avoir au pouvoir qu'un petit nombre de nos Lettrés à la fois, qui seront surveillés sans cesse par ceux qui convoiteront leurs honneurs et leurs émoluments. Au sein de notre aristocratie de l'intelligence, vous verriez se former, comme dans tous les gouvernements représentatifs, des partis opposés bien distincts, cherchant toutes les occasions de se supplanter les uns les autres dans la confiance du peuple, et

445 se tenant réciproquement en échec. Soyons sûrs que l'éveil ne
manquerait jamais d'être donné, au son de la trompe, à la
moindre tentative contre la gloire, l'honneur ou l'intérêt de
la nation. Vous auriez en pratique, à peu près, le spectacle que
450 présente l'aristocratie anglaise, divisée en deux partis qui se
disputent le pouvoir, avec un peuple gagnant quelque chose
à chaque défaite de l'un ou de l'autre parti, tandis que les luttes
de ces partis ne font que rafraîchir et purifier l'atmosphère
politique.

Je viens de signaler le système anglais comme offrant en
455 pratique un point de ressemblance avec celui que je propose,
et qui regarde de près, ne fera guère que généraliser, et
introduire partout quelque chose d'analogue, quant aux
résultats utiles au moins, à ce que le temps et la sagesse de
plusieurs générations ont établi en Angleterre. Cela mérite
460 réflexion; car qui dit système anglais, dit ordre, stabilité, et
liberté au-dedans; grandeur, puissance et gloire au-dehors;
enfin prospérité industrielle et commerciale inouïe jusqu'à
nos jours. Et je n'hésite pas à attribuer tous ces grands résultats
à l'aristocratie anglaise, comme la grandeur de l'ancienne
465 Rome à son patriciat. Pour faire arriver un pays à la grandeur,
et l'y maintenir pendant plusieurs siècles, il faut l'intelligence
et l'esprit de suite, qui ne peuvent se trouver que dans un corps
aristocratique, ayant lui-même de la permanence.

Chez les anciens, il n'y eut guère de grande puissance
470 durable que les Romains. Les Grecs eux-mêmes, supérieurs à
tous les peuples de l'Antiquité dans les arts et dans les sciences,
ne devinrent puissance de premier ordre que sous et par
Alexandre-le-Grand, dont l'empire périt avec lui, faute d'une
aristocratie puissante pour le conserver.

475 Parmi les puissances asiatiques, renommées en fait de
grandeur et de permanence, vous n'avez dans l'une et l'autre
ère que la Chine. Mais remarquez que le Mandarinat y est une
vraie Aristocratie, qui se recrute dans le corps des Lettrés,
qui même se compose de ce corps, lequel est divisé en
480 dix-huit classes, et au nombre de 90,000. Ce chiffre n'est pas
énorme pour une population de 170 millions selon les uns, de
340 millions selon les autres.

La Turquie inaristocratique, reconnue puissance européenne depuis le milieu du ^{xv}^e siècle, ne l'est encore, on le sait, que grâce à la jalousie et aux craintes des autres puissances européennes envers la Russie. Cette dernière inquiète l'Europe par la politique traditionnelle de ses Boïards¹², convoitant Constantinople et son beau ciel, autant peut-être que l'avantage de sa position. 485

Venise, qui fut pendant plusieurs siècles une grande puissance européenne, démocratique d'abord, finit par devenir une République aristocratique. 490

La Hollande ne put guère conserver sa forme démocratique et son indépendance que pendant une couple de siècles.

La grandeur de tous les peuples modernes, jusqu'aux temps révolutionnaires, est due, sans contredit, au principe aristocratique de la féodalité, qui malheureusement fit plus pour la grandeur nationale, que pour la liberté politique. 495

De nos jours, on a pu croire, quelque temps, que l'empire de Charlemagne allait renaître; mais le nouvel Alexandre n'a pas été plus heureux que l'ancien; son empire s'est écroulé avec lui, parce que, lui vaincu, il ne restait plus qu'un peuple, peuple de braves, mais sans chefs, sans guides. Et tous les gouvernements aristocratiques, que le grand conquérant avait foulés aux pieds, se sont reconstitués par la force inhérente à leur nature. «Tout est perdu fors l'honneur», disait François I^{er}, après la bataille de Pavie¹³, qui eût été son Waterloo peut-être, s'il n'eût laissé derrière lui la noblesse de France, se sentant solidairement responsable de la gloire et de l'honneur de son pays. 500 505 510

Mais je reviens à l'Angleterre, d'où je suis parti pour cette petite digression historique. On ne saurait trop étudier le fonctionnement de son gouvernement, dont la stabilité, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui ébranle l'Europe

12. Les boïards (ou boyards) étaient des dignitaires de premier rang de l'aristocratie russe.

13. Les Français y furent vaincus par les Impériaux et François I^{er} y fut fait prisonnier, en 1525.

515 depuis trois quarts de siècle, est un sujet d'étonnement pour tout le monde. On ne croit plus guère à l'action magique du balancement des pouvoirs, au degré au moins qu'on y croyait ci-devant. Pour moi, je trouve le mot de l'énigme dans la satisfaction que la classe gouvernante en Angleterre a su, 520 d'une manière ou d'une autre, donner à l'intelligence. Moins exclusif, moins hautain que les autres aristocraties européennes, le patriciat anglais s'est empressé d'accueillir les grands talents, issus de la bourgeoisie et du peuple.

Et comme une bien minime proportion des intelligences 525 actives pouvaient trouver place à l'intérieur, on leur a donné l'empire des mers, et l'exploitation des plus riches contrées du globe. On a souvent reproché à l'Angleterre son esprit d'envahissement, mais on ne faisait pas attention que c'était pour son aristocratie une condition d'existence; *to be or not to* 530 *be*. Aussi toute l'énergie de l'Angleterre a été dirigée vers la marine et la colonisation, débouchés immenses ouverts à la surabondance de sa vitalité sociale. C'est ainsi que l'aristocratie anglaise a su transformer en éléments de prospérité et de grandeur, ce qui, chez les nations du continent 535 européen, est une source de trouble et d'affaiblissement.

Mais que le temps arrive où ces débouchés extérieurs seront fermés; et cela doit arriver un jour; que cette multitude de fiers Anglo-Saxons, qui exploitent aujourd'hui l'Indoustan, l'Australie, les Antilles, et le nord de l'Amérique, se trouvent 540 confinés dans leur Isle, et vous verrez que le balancement des pouvoirs n'empêchera pas longtemps l'Angleterre de subir la loi commune. Alors l'aristocratie anglaise sentira, si elle ne le sent déjà, qu'on ne lui laissait l'empire incontesté au-dedans qu'à la condition d'avoir, au-dehors, l'exploitation de domaines illimités. Alors il faudra que le privilège compte avec 545 la nature, et que les lois de l'homme fassent place aux lois de Dieu.

En attendant, n'en reconnaissons pas moins la haute habileté avec laquelle l'aristocratie anglaise a su profiter des 550 avantages, que lui ont fait sa position géographique, ses

529 I,II,III d'existence, to 542 I,II,III l'aristocratie *Anglaise* sentira

ressources territoriales et le génie de son peuple, pour la prospérité, la gloire et la grandeur de son pays. Reconnaissons en même temps qu'il n'y avait qu'un corps aristocratique capable de créer et de maintenir l'Empire Britannique, cet empire sur lequel, depuis déjà plusieurs siècles, comme disent 555 avec orgueil les Anglais, le soleil ne se couche pas. Reconnaissons aussi qu'il est donné à peu de nations de pouvoir satisfaire leur ardente démocratie avec les dépouilles opimes de l'univers. Et la dissémination des lumières, et des idées de liberté et d'indépendance va rendre cette tâche de plus en plus 560 difficile. Puis, il n'y a plus d'Amérique, ni d'Australie à découvrir, et à donner en pâture aux démocraties à venir. Il importe donc à tous les peuples de mettre ordre à leurs affaires intérieures, s'ils ne veulent être pris au dépourvu lorsque les temps se trouveront accomplis pour chacun. 565

À l'encontre de tous les exemples que j'ai cités, pour démontrer l'utilité, la nécessité d'un principe aristocratique dans les sociétés qui tendent à de grandes destinées, nous avons bien sous les yeux cet étonnant phénomène politique, qu'on appelle les États-Unis d'Amérique. Mais attendons, ce 570 n'est pas encore tout à fait de l'histoire. Il y a chez cette nation, déjà si grande dans sa première virilité, plus d'un principe d'affaiblissement et de dissolution, entre autres l'esclavage au sud, au nord des germes de socialisme, partout un esprit effréné de conquête et d'envahissement, qui tôt ou tard 575 produiront leurs fruits, à moins qu'on n'introduise dans ses institutions un principe aristocratique puissant. Et pour les peuples d'Amérique je ne vois, pour arriver à cette fin, que l'organisation de l'intelligence, de manière à en faire une puissance reconnue, distincte et permanente. Les admirateurs 580 quand même du système des États-Unis font sonner bien haut l'avantage, dont y jouit chaque citoyen, de pouvoir parvenir aux postes les plus élevés, et l'on vous montre, avec triomphe, occupant actuellement le fauteuil présidentiel, un homme sorti de la classe ouvrière, un ci-devant apprenti-tailleur¹⁴. Mais 585

14. En 1850, le vice-président Millard Fillmore (1800-1874), un ouvrier devenu avocat, succéda au président Zachary Taylor (1784-1850), mort du choléra.

on ne vous dit pas que la porte de White House est en pratique fermée aux grands talents, aux plus grands hommes de la République. Henry Clay¹⁵, une des plus belles et des plus fortes intelligences du temps, a brigué en vain la présidence. Et
 590 Daniel Webster¹⁶, rival digne de Clay, n'a pas été ni ne sera probablement plus heureux. C'est pour moi un mauvais symptôme que cette exclusion, cet ostracisme des plus hautes intelligences. Cela me fait craindre pour les États-Unis, quelque'un de ces jours, la survenance de quelque Coriolan¹⁷,
 595 moins une mère, grande patriote, pour le désarmer.

Mais puisque nous voilà rendus aux États-Unis, nous n'avons plus qu'un pas à faire pour revenir dans notre Bas-Canada. J'allais oublier que nous, Canadiens français, présentons un des exemples les plus frappants à l'appui de la
 600 proposition que je soutiens. Vous le savez, nous excitons l'étonnement de tous les étrangers, qui ne peuvent s'expliquer l'existence, en Canada, d'un peuple distinct de ceux qui habitent l'Amérique du Nord; comment une soixantaine de mille pauvres colons français, abandonnés, il n'y a pas encore
 605 un siècle, sur les bords du Saint-Laurent, ont pu, sous l'étreinte de la conquête, former un peuple nombreux et fort, avec sa religion, sa langue et ses lois. À quoi devons-nous, après Dieu, la conservation de cet héritage de nos pères, si ce n'est à l'existence, et à l'action bienfaisante d'un élément social
 610 aristocratique, à notre excellent clergé?

En vous parlant du clergé canadien, je passerai avec un respectueux silence devant l'homme angélique, qui renonce à toutes les affections terrestres, aux joies du monde, aux

15. Henry Clay (1777-1852), secrétaire d'État aux Affaires étrangères, avait maintenu par deux fois (1820 et 1850) l'accord entre le Nord et le Sud. Il fut défait cinq fois aux élections présidentielles.

16. Daniel Webster (1782-1852), avocat réputé, membre du Congrès et du Sénat, secrétaire d'État, n'obtint jamais l'investiture de son parti pour être candidat à la présidence des États-Unis.

17. Cneius Marcius Coriolanus, général romain, vainqueur des Volsques, personnage éponyme du drame de Shakespeare (1607). Banni par les tribuns de la plèbe, il s'allia aux Volsques et assiégea Rome; c'est sa mère, Volumnie, qui parvint à le fléchir et à le rendre à la patrie.

félicités de la famille, pour embrasser une vie toute d'abnégation, de dévouement et de charité. Je ne vous parlerai pas 615
 de l'homme qui bénit notre entrée dans la vie; qui nous guide
 dans l'exercice des vertus chrétiennes dès notre bas âge; qui
 au printemps de la vie sanctifie nos amours; qui est un second
 père, un second ami, à ceux qui en ont, et qui en sert à ceux 620
 qui n'en ont pas; qu'on trouve toujours à son chevet avec des
 paroles de consolation et d'espérance lorsqu'on arrive au
 terme de sa carrière, et qui enfin bénit notre tombeau comme
 il avait béni notre berceau. Cet homme, ce n'est pas à nous
 qu'il appartient d'en parler; laissons ce soin à ceux qui nous
 ont précédés dans la vie. Eux seuls, de la haute sphère où ses 625
 conseils et ses exemples les ont conduits, peuvent dignement
 apprécier ses services, et lui témoigner la reconnaissance qui
 lui est due.

C'est donc sous un autre point de vue que je veux vous
 présenter le clergé canadien; c'est du prêtre patriote et 630
 national que je veux parler; de cet homme qui a si bien rempli,
 et qui promet de remplir mieux que jamais, la noble tâche, la
 part si méritoire qu'il a entreprise dans la grande lutte de notre
 nationalité.

Vous savez, messieurs, dans quel triste état se trouvèrent 635
 nos pères à la cession de ce pays à l'Angleterre. Les premières
 familles, «ma noblesse canadienne», comme disait Louis XIV,
 abandonnèrent à son sort cette population de braves, dont le
 sang et le courage avaient fait la gloire de ces mêmes familles,
 depuis plusieurs générations. Oh! les ingrats! au moment où 640
 ils pouvaient rendre au peuple en services civiques ce qu'ils en
 avaient reçu en gloire militaire, ils l'abandonnent! Que
 serions-nous devenus, si notre clergé nous eût abandonnés
 aussi? Que serions-nous devenus, sans guides éclairés, nous
 peuple soldat et voyageur, n'ayant d'autre science que celle 645
 des camps et des courses aventureuses, vis-à-vis de cette
 population nouvelle, qui s'introduisait au milieu de nous, avec
 tous les moyens d'une industrie avancée, avec toutes les
 puissances de la paix, bien autrement formidables pour nous

650 alors, que les puissances de la guerre? C'en était fait; notre heure allait sonner, comme peuple, si le clergé ne nous eût tendu la main.

Naturellement le prêtre, ayant une mission plus élevée, ne pouvait devenir tout à fait citoyen, renoncer à son ministère
655 sacré pour prendre en main les destinées temporelles du peuple. Il fit mieux encore; il se dit: «Faisons des citoyens éclairés.» Alors, comme le nouveau gouvernement s'empara des belles dotations faites sous l'ancien pour l'éducation de la jeunesse canadienne; comme le beau collège des Jésuites fut
660 transformé en casernes¹⁸, destination qu'il a encore, au grand regret de tous ceux qui s'intéressent à l'honneur du nom anglais, nos séminaires se transformèrent en collèges; les lévites ouvrirent les portes du temple, et appelèrent le peuple dépouillé à partager les offrandes faites pour le soutien de
665 l'autel. Bientôt ce secours ne suffisant plus, l'on vit de simples prêtres, au prix de mille privations, et même de rudes travaux manuels, jeter les fondements de magnifiques collèges, qui feraient honneur à des pays beaucoup plus avancés que le nôtre.

670 Ces collèges sont autant de citadelles nationales, où de généreux ecclésiastiques se dévouent à l'ingrat labeur du professorat, sans autre rémunération qu'une nourriture des plus frugales, et un vêtement non moins modeste, tandis que d'autres aident à recruter l'armée nationale, en employant
675 leurs épargnes à y maintenir une jeunesse intelligente, plus favorisée par la nature que par la fortune.

C'est ainsi qu'il est sorti du peuple des hommes qui ont pris la place des déserteurs de '59¹⁹, et qui ont fait qu'il y a encore un peuple canadien-français, et que ce peuple pèse
680 encore dans la balance des destinées canadiennes.

Mais pour revenir à notre sujet, qui a permis au clergé d'opérer tant de bien? C'est la nature aristocratique de ce

18. Voir *infra*, appendice I, p. 415.

19. 1759: date de la conquête du Canada par les Anglais, les «déserteurs» étant les aristocrates qui rentrèrent alors en France.

corps, c'est l'esprit d'unité et l'esprit de suite, qui ne peuvent exister, comme je l'ai déjà remarqué, que dans un corps aristocratique, dont les membres sont liés entre eux par une certaine communauté de vues, d'affections et d'intérêts, et toujours prêts, au besoin, à se donner mutuellement la main, concentrant sur un seul point, vers un but unique, toute l'énergie et la puissance du corps entier. 685

Quoique exempt par état de se mêler activement de politique, notre clergé nous a rendus, sous ce rapport, d'incontestables services dans le cours de nos grandes luttes. On lui a quelquefois reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires irréflechis n'a-t-il pas empêchés ou restreints? combien d'œuvres publiques et nationales n'a-t-il pas favorisées? combien d'utiles conseils et encouragements n'a-t-il pas donnés à nos hommes publics dans les temps difficiles? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes, que nous avons eu à soutenir, depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement? À l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de nos adversaires politiques, qui voient que, grâce à elle, nous nous sommes fait une arme de cette même union des Canadas, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs. 690 695 700 705

Oh! messieurs, faisons en sorte, prions le ciel qu'elle dure toujours, cette belle et précieuse union du peuple canadien avec son clergé, car ce dernier sera longtemps encore, toujours je l'espère, le ciment et l'arc-boutant de notre société. Unis, affectionnés l'un envers l'autre, ils sortiront victorieux des épreuves que leur réserve encore l'avenir, tout comme ils sont sortis de celles que le passé ne leur a certes pas épargnées. Pendant que le peuple combattrà dans la plaine, le clergé, comme un second Moïse, du haut de la montagne, tiendra les bras élevés vers le ciel, et en fera, comme lui, descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques. 710 715

Oh! si ce n'est par reconnaissance, par intérêt au moins, cessons ces discussions malveillantes, dont la tendance, sinon 720

le but caché, est de diminuer la confiance mutuelle qui a jusqu'à présent régné entre notre clergé et notre peuple. Et s'il en est qui, pour le succès de leurs vues et projets, se défient du clergé, redoutent son influence, c'est une forte raison pour nous de nous défier de ces vues et de ceux qui les appuient. Le clergé sort du peuple, vit et meurt au milieu du peuple; plus que tout autre corps d'hommes, il est intéressé au bonheur et à la prospérité du peuple; avec nos institutions politiques, et notre position sociale, il est impossible qu'il devienne jamais assez puissant pour avoir la tentation de devenir oppresseur; que signifient donc ces signes de mauvais vouloir, qui se font remarquer à son égard, depuis quelque temps, dans certains quartiers? J'aime à croire qu'ils sont le fruit de l'inexpérience et de l'irréflexion chez des hommes qui, encore incapables d'embrasser l'ensemble des choses humaines, osent néanmoins, les imprudents, en juger d'après quelques impressions de détails et à première vue.

Tout le monde connaît l'histoire de Phaéton, fils d'Apollon, qui obtint de son père de conduire le char de la lumière pendant un jour; ne sachant pas le diriger, il faillit brûler la Terre, qui se plaignit à Jupiter; celui-ci foudroya Phaéton et le précipita dans l'Éridan. C'est là l'exacte figure des faits et gestes de ces hommes qui, en entrant dans le monde, ont l'extrême présomption de vouloir diriger l'opinion publique. Seulement Jupiter ne se trouve plus là pour écouter les plaintes des pays que les nouveaux Phaéton menacent d'embraser.

ART. 5. — Avances remboursables, avec ou sans intérêt, aux élèves pauvres, des différents degrés supérieurs, qui, n'étant pas placés dans quelque emploi public rétribué, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

Dans la discussion de l'article précédent, je me suis efforcé de tranquilliser les esprits défiant, à l'endroit de la puissance dont se trouverait investi notre corps des Lettrés, en ayant le monopole des emplois publics. J'ai essayé de vous faire voir que cette puissance cesserait du moment que ses possesseurs s'écarteraient de la voie du bien, semblables au géant Antée,

qui perdait toute sa force du moment que ses pieds partaient de terre²⁰. Rassurons-nous, messieurs, il n'y a rien à redouter d'un corps aristocratique constitué comme celui que je propose, et dans les conditions où nous le plaçons. Tout ce que nous lui assurerons en importance, en considération, tournera avec usure à notre profit et à notre honneur, et à la gloire de notre pays. 760

Aussi, ne devons-nous pas nous contenter de lui conférer le pouvoir administratif, dans toutes ses branches; mais lui assurer aussi les moyens d'obtenir une position sociale respectable en dehors du pouvoir. Il ne faut pas que ceux de nos Lettrés que la fortune ne favorisera pas soient jetés sur la place publique, avec un diplôme honorable dans leurs poches, et la misère, la livide misère en face. L'État ne doit pas abandonner ainsi ses enfants adoptifs, les laisser épuiser leur énergie intellectuelle dans des luttes ingrates, ou exposés aux funestes inspirations du désespoir. Mieux vaudrait cent fois pour eux et pour leur pays qu'ils n'approchassent jamais de leurs lèvres le fruit de l'arbre de la science; car vous augmentez leurs moyens de faire le mal, en leur refusant ceux de faire le bien; vous leur préparez vraiment le supplice de Tantale. J'espère donc que ce 5^e article sera favorablement accueilli, d'autant plus qu'il n'y a guère de famille, en ce pays, qui n'ait, ou n'ait eu, parmi les siens, quelqu'un de ces infortunés jeunes gens, qui, à la fin de leur cours d'études, se trouvent fourvoyés, et ne sachant où donner [de] la tête. L'éducation collégiale est si accessible en ce pays, que les fortunes médiocres peuvent y prétendre. Les pères, tentés par quelques bons lots, tombés de la loterie des professions libérales aux mains de quelques heureux tireurs, s'épuisent à faire donner une éducation classique à un ou deux de leurs enfants. On espère en faire des prêtres, mais la vocation manque pour le saint état. Ou bien encore, on avait en vue un état dans lequel il n'aurait rien coûté pour y faire entrer nos collégiens; mais il se trouve que leur goût ou leurs aptitudes les portent vers un autre. Alors, voici ce qui se passe. 775 780 785 790

20. Voir *supra*, p. 329, n. 41.

« Mon fils, dit le père, je me suis presque ruiné à te faire
795 instruire. Tes frères et sœurs réclament maintenant tout ce qui
me reste de fortune et de vie. Te voilà instruit, et en état de
gagner ta vie. Va, et que le bon Dieu te bénisse. »

Pauvre père abusé, si le respect filial ne retenait la langue
de ton fils, voici ce qu'il te répondrait: « Oh ! mon père ; oui
800 vous avez beaucoup fait pour moi ; beaucoup trop hélas ! Vous
avez ouvert devant moi un champ vaste et brillant, où mes jours
devaient s'écouler heureux dans des études agréables, dans
des occupations auxquelles je me sens propre. Mais cette
805 carrière attrayante, elle m'est fermée. Initié aux beautés de la
littérature grecque et romaine ; familiarisé avec les grandes
renommées du monde moderne, j'avais préparé mon cœur
aux grandes émotions du forum ou de la tribune, ou aux
jouissances plus douces, mais non moins vives du cabinet ; mais
810 il me faut refouler ces aspirations chéries au fond de mon
cœur, et me résigner à une vie qui n'offre que dégoût et
amertume. Adieu, mon père, puisqu'il le faut ; mais vos
sacrifices n'ont fait que me creuser une source inépuisable de
regrets »... et de remords et de honte peut-être, jeune homme,
815 ajouterai-je, si ton bon ange ne veille sans cesse sur toi. —
Combien ne pourrais-je pas vous citer d'hommes, occupant,
ici et ailleurs, des positions honorables dans la société, qui
tremblent encore au souvenir des dangers qu'ils ont courus au
début de leur carrière, faute d'un peu d'assistance. D'autres
ont complètement perdu leur avenir, par l'obligation où ils
820 ont été d'embrasser un état auquel ils n'étaient pas propres.
D'autres enfin y ont tout perdu, bien-être, honneur, caractère
et réputation.

Ce sont là des dangers auxquels, sous notre système, l'État
devra soustraire les jeunes lettrés pauvres. Il y aura pour lui, à
825 cet égard, charge d'âmes, outre la considération de l'intérêt
public qu'il y aura à faciliter le développement et l'exercice de
toutes les intelligences d'élite, dans toutes les carrières qui
constituent une civilisation avancée. Personne ne contestera
cette proposition que, toutes choses égales d'ailleurs entre
830 deux peuples, celui-là surpassera l'autre en prospérité, en
grandeur, qui mettra le mieux en action l'intelligence qu'il

possède. Quelqu'un prétendait un jour qu'à Elizabeth²¹, après tout, ne devait revenir qu'une bien petite part de la gloire qui avait illustré son règne; car, disait-il, elle n'avait eu que le mérite de choisir des hommes d'un grand mérite. «Eh! ne comptez-vous pour rien le mérite de bien choisir», répartit un des interlocuteurs? Tous les grands règnes, toutes les grandes époques sont dus au nombre de grandes intelligences qui ont été appelées à y jouer un rôle. Et le plan que je propose se réduit, en dernière analyse, à régler, à généraliser, à normaliser, pour ainsi dire, d'accord avec la nature, ce qui, dans tous les temps et sous toutes les latitudes, a fait la force, la gloire et la prospérité des nations. Que n'aurait-on pas droit d'attendre d'un peuple qui mettrait en scène, non pas seulement une petite partie de ses grandes intelligences, comme on l'a fait jusqu'à présent, mais toutes les fortes intelligences que forme la nature dans son sein? La première grande nation qui le fera en sera récompensée par l'empire du monde entier; et les petites qui le feront deviendront, par cela seul et en peu de temps, de grandes nations.

Ces légions de médiocrités qui, grâce au vieux système, encombre et embarrassent toutes les carrières élevées, constituent à mes yeux le plus grand obstacle au progrès des peuples. Mais le temps arrivera; que dis-je? le temps est arrivé où les intelligences seront casées selon leur grandeur; et cela se fera, non seulement par des considérations tirées de l'ordre moral, mais par des considérations purement économiques, lesquelles malheureusement ont souvent plus de poids que les autres. C'est maintenant de peuple à peuple que se fait la concurrence de l'industrie; et chacun sentira la nécessité d'amener en lice les plus forts et les plus habiles champions, et en aussi grand nombre que possible. Pour cela, je ne connais pas d'autre moyen que celui que je propose.

Vous venez de voir les champions industriels de toutes les nations, réunis en champ clos, dans le fameux Palais de Cristal

21. Élisabeth I^{re}, née en 1533, fut reine d'Angleterre de 1558 à 1603, l'une des époques les plus glorieuses de l'histoire du royaume.

de Londres²². Ce n'étaient pas seulement Paris, Vienne, Berlin, Lyon, Lowell, contre Londres, Birmingham, Sheffield, mais l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les États-Unis et tous les pays du monde, s'envoyant et acceptant un noble cartel, qui demandera, pour être honorablement soutenu, toutes les ressources intellectuelles de chaque nation. Belle et heureuse idée! guerre bienfaisante, qui va faire remplacer le génie des combats sanglants par le génie de l'industrie; les grands capitaines, par les grands industriels, et amener le développement universel, l'émancipation complète de l'intelligence. A la médiocrité les humbles occupations; portes ouvertes au génie dans toutes les carrières, *attolite portas, principes, vestras*²³. Chacun à sa place; c'est le vœu de la nature, c'est l'intérêt des peuples, et par-dessus tout Dieu le veut.

Et s'il est un peuple au monde à qui sa position fasse une loi de faire ressortir, d'organiser, d'utiliser tous ses talents, afin de résister à l'action dissolvante de son entourage, ce peuple c'est nous. En fut-il jamais un plus menacé dans son existence nationale? Au lieu de nous décourager, cependant, sachons profiter des dons intellectuels que la nature nous départit; compensons le nombre par l'organisation et la discipline, et fions-nous sans crainte à la Providence, dont nous seconderons par là les vues et les desseins. Le cancer qui ronge le sein de l'Europe, notre mère, le partage excessivement inégal des richesses d'un côté, et l'extrême pauvreté de l'autre, ne nous ont pas encore gravement atteints, et ne pourront par conséquent opposer une résistance sérieuse au régime rénovateur et préventif que je propose. Sur votre bannière nationale, en forme de couronne au-dessus de la croix de Saint-Jean-Baptiste, écrivez: Règne de l'Intelligence. Et je ne crains pas de vous répéter la prédiction, faite à celui que l'on regarde comme le vrai fondateur de l'ancien empire français,

22. Le Crystal Palace fut érigé à Londres pour y accueillir l'Exposition universelle de 1851.

23. «Portes, levez vos frontons» (Psaume 24, 7, 9).

à Clovis I^{er}: «*In hoc signo vinces*²⁴.» Et nous aurons été alors les dignes enfants de ces hommes énergiques et dévoués, qui, les premiers, enseignèrent, sans doute pour qu'ils ne fussent pas oubliés, les accents de notre belle langue aux échos du Saint-Laurent et du Mississippi. 900

Il y en a, je le sais, parmi nous, qui désespèrent de notre nationalité, et qui sont prêts à mettre bas les armes devant une nationalité rivale. Ce sont, comme il y en a dans tous les camps, des lâches, qui s'avouent vaincus même avant d'avoir combattu. Pour moi, quand je vois une poignée d'hommes, comme étaient nos pères, tenir en échec les nombreuses, riches et populeuses colonies qui les avoisinaient; quand, abandonnés par la fortune et leur ancienne mère-patrie, je les vois résister au coup de la conquête d'abord, et ensuite à la compression semi-séculaire d'un gouvernement local hostile et jaloux, je me dis: un pareil peuple, s'il meurt, c'est que les enfants seront indignes de leurs pères. Vous désespéreriez de notre nationalité, vous, hommes de la jeune génération, tandis que ceux qui vous ont précédés n'en ont pas désespéré. Cependant, ils n'avaient pas, comme vous, à leur disposition et en abondance, les richesses littéraires et scientifiques de la vieille France. Je ne suis pas encore bien avancé en âge, mais j'ai vu le temps où l'arrivée, dans notre bonne ville de Québec, d'un ouvrage français contemporain, était presque un événement; et bienheureux s'estimait celui qui pouvait en avoir la lecture. Je pourrais vous citer de mes amis de jeunesse qui ont copié à la main des ouvrages français, qu'on ne pouvait se procurer qu'à un prix exorbitant. Nous n'avions alors qu'un petit journal hebdomadaire²⁵, vivant au jour le jour, ayant même souvent des syncopes plus ou moins longues, causées par le manque de nourriture. Aujourd'hui il y a abondance de journaux français, non seulement parmi nous, mais même chez nos voisins des États-Unis, où le français semble avoir la 930

24. C'est plutôt à Constantin qu'une croix entourée de ces mots («Par ce signe, tu vaincras») apparut en prémonition de sa victoire contre Maxence, en 312. À la suite de cette victoire, Constantin reconnut le christianisme comme religion officielle de l'Empire romain.

25. *Le Canadien*, journal de la ville de Québec, dont la publication a été interrompue au moins trois fois.

prétention de devenir, ce qu'il est en Europe, le langage des salons et de la bonne société. Tous ceux qui ont voyagé aux États-Unis savent qu'il n'y faut pas tenir des propos légers en français, car on court partout le risque de voir de beaux sourcils se froncer à ses côtés. Eh! encore une fois, vous désespéreriez, quand vos pères ont espéré!

Je pourrais encore pardonner à cette faiblesse, car il n'est pas donné à tous d'être forts; mais ce que je ne saurais pardonner, c'est que par esprit de parti, par une haine, inexplicable aujourd'hui, pour la suprématie britannique, par la sotte manie de dénigrer nos propres institutions, et de voir tout en beau chez nos voisins, sans se demander si l'état de choses qui existe chez eux conviendrait à notre peuple, l'on se montre disposé à faire bon marché de notre nationalité; à troquer notre droit d'aînesse pour un plat de lentilles, plat fort problématique encore. De nos jours, l'on appelle cela du patriotisme! Et l'on ose mettre cela en programme, pour l'édification des enfants et petits-enfants des héros de Carillon et de Châteauguay, et de maints autres glorieux champs de bataille, arrosés de leur sang pour le maintien du nom canadien-français. Et l'on ne craint pas que les ombres indignées de ces héros ne sortent de leurs tombeaux, pour protester contre cette apostasie nationale, et ne demandent qu'au moins l'on ajoute au programme un article conçu en ces termes:

«Translation des cendres de nos pères sur une terre où l'on n'insultera pas à leur mémoire.»

J'avais pensé d'abord à faire entrer dans mon plan une disposition expresse, pour assurer de l'encouragement, ou des secours, aux hommes sans fortune qui, par pur amour de la science, se vouent à des études ou à des recherches qui peuvent tourner à l'utilité ou à la gloire de leur pays. Mais réflexion faite, je me suis dit que dans une société où règnerait l'intelligence, cet encouragement, ces secours ne manqueraient pas au besoin.

On a publié un ou deux volumes, qu'on aurait pu faire plus gros et plus nombreux, sur «les Auteurs morts de faim». On ne pouvait faire une plus sanglante critique de nos institutions sociales. Parmi ces auteurs, il y en avait de médiocres, il est vrai, de mauvais même; mais il y avait aussi des hommes d'un grand mérite, de génie même, que l'indifférence de leurs contemporains a laissés en proie à la misère et au désespoir, et dont plusieurs ont été apothéosés par la postérité. Combien d'autres moins courageux ont, faute d'un encouragement assuré, laissé s'éteindre dans l'obscurité des intelligences faites pour illuminer le monde, ou le doter de découvertes d'un avantage incalculable? Si l'ancien régime a failli sous ce rapport, avec ses Mécènes et ses Princes protecteurs des lettres, que sera-ce sous le régime nouveau, où personne ne se croira obligé à cet égard, si l'État ne prend l'affaire en mains? Le peuple s'est collectivement plus ou moins substitué aux rois et aux grands dans l'État; j'espère donc qu'il ne répudiera pas les obligations de sa nouvelle position, et que l'encouragement des arts et des sciences sera assuré d'une manière encore plus large et plus généreuse que par le passé. C'est pour lui le meilleur moyen de prouver la légitimité de la souveraineté dont on le gratifie, et de raffermir cette souveraineté, en se conciliant l'intelligence, qui a toujours été et sera, plus que jamais, la plus forte et la plus impérissable des puissances humaines.

Mais il est temps d'en venir à l'article suivant de notre programme, sur lequel il n'y aura pas lieu à faire un très long commentaire. Il va s'agir tout simplement du mode d'immatriculation à suivre, pour constituer l'état, la qualité de Lettré.

ART. 6. — Il sera, après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en auront été jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus; et ceux qui auront obtenu ces diplômes formeront dans la société une classe distincte, sous le nom de «Lettrés», qui jouiront des

droits et privilèges ci-haut énoncés et autres qui pourront leur être accordés ci-après.

1005 Ce sera certes un grand et un beau jour pour nos jeunes candidats et pour leurs familles, que celui où ils seront admis dans le corps gouvernant, jour tout aussi mémorable pour eux que celui où le jeune Romain recevait la toge, et le preux du moyen-âge, l'ordre de chevalerie. Ce sera un jour de réjouissance pour l'État, aussi bien que pour la famille, et se renouvelant à des époques fixes, il sera les grandes fêtes de
1010 l'Intelligence triomphante, élevées alors aux proportions de fêtes nationales. Rien donc ne sera oublié pour rendre ces fêtes aussi brillantes que possible.

Il serait prématuré d'entrer dans aucuns détails sur les charges publiques auxquelles les différents degrés donneront
1015 droit de prétendre. Il serait d'ailleurs difficile d'établir des règles générales à cet égard, applicables à tous les pays, et dans tous les temps. Mais les règlements devront être bien stricts et bien précis sur ce point; car il sera la pierre de touche du système. Si on laissait une trop grande latitude à l'intrigue, aux
1020 caprices ou à la faveur, on retomberait bien vite dans le règne de la médiocrité des temps passés. Les rois, les peuples choisiront, mais sans pouvoir sortir du cercle des capacités incontestables. Bientôt le peuple sera obligé de prendre pour maîtres d'école des hommes munis d'un brevet de capacité;
1025 qu'y aurait-il donc d'étrange à ce qu'on exigeât la même garantie des hommes à qui l'on confie la législation, le gouvernement et l'administration des affaires publiques?

Que l'on ne conclue pas de ce rapprochement, que je mésestime la profession d'instituteur. Non, certes; et j'espère
1030 bien que sous le régime de l'Intelligence, cette classe précieuse d'hommes obtiendra le rang et la distinction qu'elle mérite; qu'on en fera une des classes les plus honorables et les plus honorées. C'est une honte pour nous que l'état d'abaissement où se trouvent encore les instituteurs de la jeunesse, même
1035 dans nos sociétés les plus avancées. Ce devra donc être un des premiers soins du législateur, sous notre système, que de laver

cette tâche. Il n'en saurait être autrement, d'ailleurs, sous un régime où l'éducation doit jouer un si grand rôle.

ART. 7. — Un bureau central sera nommé à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des Lettrés; avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou à des agents ambulants dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

Notre système demande l'unité et l'uniformité d'action; celle-ci demande la centralisation, qui produira l'énergie et l'efficacité. Le corps des Lettrés, dont l'on fait une puissance sociale, doit avoir la régie de ses affaires; mais, auparavant, il faut que ce corps existe en réalité. Or il n'existera ainsi qu'après que notre système aura été en opération pendant une ou deux générations. En attendant, je ne vois que le pouvoir exécutif qui puisse convenablement composer le bureau central, chargé de l'exécution de la nouvelle loi.

Nos actes d'éducation et de municipalités sont là pour nous démontrer combien il est peu sage de confier directement aux administrés l'exécution des lois, même les plus favorables au peuple, lorsque ces peuples n'ont pas été préparés à l'exercice des pouvoirs qu'on leur confère. Les actes municipaux sont à peu près restés une lettre morte; et si on n'avait pas donné aux municipalités rurales le produit des licences d'auberges, il n'aurait pas été plus question de système municipal dans la plupart de nos paroisses ou comtés, qu'au Labrador ou à la baie d'Hudson. Les actes d'éducation, par les résistances qu'ils ont rencontrées, sous un prétexte ou sous un autre, mais toutes provenant de l'incapacité des agents désignés, ont semé le trouble et la démoralisation sur plusieurs points du pays, sans avoir produit aucun bien visible et appréciable, depuis onze ans qu'ils coûtent des sommes considérables par année. C'est bien beau sur le papier ou dans une harangue, que le gouvernement du peuple par le peuple; mais cela n'est bon, en pratique, que lorsque le peuple a été graduellement initié au gouvernement de ses affaires locales.

Il y a en cela deux écueils également à éviter: aller trop vite, et
1075 aller trop doucement. Il en est de certains peuples comme des
enfants mineurs; c'est vouloir leur ruine que de leur confier
trop tôt la gestion de leurs affaires. Tâchons donc d'éviter ce
danger pour notre aristocratie de l'Intelligence, formons-la
avant de lui confier la régie entière de ses affaires.

1080 Sans entrer dans des détails, superflus pour le présent, je
me bornerai à dire, quant à la discipline, qu'il sera accordé des
pouvoirs disciplinaires étendus au Bureau Central. Cette partie
de mon plan n'est pas la moins importante. Il ne faut pas
qu'une classe d'hommes, que l'on rendra dépositaire de
1085 l'honneur et des plus grands intérêts du pays, soit exposée à
être grangrenée, discréditée par des membres indignes d'en
faire partie. Je propose donc d'ériger le Bureau central en une
espèce de Cour d'Honneur, devant laquelle pourront être cités
tous ceux qui, non seulement auront commis des fautes du
1090 ressort des tribunaux ordinaires du pays, mais qui auront
forfait à l'honneur, ou commis des actes, ou tenu une
conduite, indignes d'hommes qui devront l'exemple de toutes
les vertus publiques et privées. La juridiction de cette Cour, en
fait de peines, s'étendra depuis la simple admonition jusqu'à
1095 la dégradation ou l'expulsion du corps des Lettrés. Un pouvoir
semblable, on le sait, existe déjà dans ce pays, chez quelques-
uns de nos corps professionnels. Une pareille disposition
donnera le moyen de prévenir un mal bien grand, qui menace
l'existence des institutions démocratiques où elles existent. Il
1100 faut bien le dire, l'esprit de parti inhérent aux démocraties,
l'intrigue dont elles ne sont pas plus exemptes que les monar-
chies, l'entraînement du moment auquel elles sont plus
sujettes encore que les monarchies, tout cela fait que l'exquise
moralité, la scrupuleuse honnêteté ne sont pas ce qui distingue
1105 toujours et le plus les choix populaires dans les démocraties.
Et comme l'impunité est à peu près assurée en cas d'habile
malversation, les élus du peuple, assez souvent, ne se font guère
scrupule d'exploiter le public au moyen de leurs charges. Ils y
sont d'autant plus portés qu'ils ne possèdent ordinairement
1110 ces charges que pour un temps limité. Tout ce qu'ils ont à faire,
c'est de ne pas se brouiller trop ouvertement avec la justice. Et

là encore ont-ils la chance d'avoir des amis politiques dans le jury. Ils s'en tirent donc généralement avec un éloge, plutôt qu'avec le blâme; c'est un habile garçon, se contente-t-on de dire, *he is a clever fellow*. Sous notre système, il ne faut pas que les fins voleurs reçoivent de pareils encouragements. 1115

Comme je ne pense pas qu'on me chicane sur ce point, je me hâte d'arriver au point capital, à la partie financière de notre programme.

ART. 8. — Un fonds spécial sera créé pour les fins de cet acte, au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs, dons et donations entre vifs, qui au cas de fraude seront sujets à confiscation au profit du fonds susdit. 1120

Comme je suis, en principe général, libre-échangiste, n'admettant qu'une protection passagère pour des industries naissantes et viables, capables de soutenir la concurrence étrangère, après avoir, pendant quelque temps, sucé le lait nourricier de la protection, je dois tirer mes moyens pécuniaires de l'imposition directe. L'on connaît mes idées au sujet de l'impôt direct; on sait que je le veux progressif, et non proportionnel; et cela, non seulement parce qu'il est moralement juste qu'il en soit ainsi, mais en outre parce que c'est le meilleur moyen de conjurer peu à peu, et sans causer de bouleversement, un grand mal social et un grand danger politique; je veux parler de l'accumulation des richesses dans un petit nombre de mains, source de démoralisation, d'affaiblissement, de désorganisation sociale, et que je n'hésite pas à signaler comme la cause principale de tous les maux de l'humanité, depuis la formation des sociétés. Pour prévenir ou guérir ce mal capital, prévu et senti par les premiers législateurs, le jubilé fut établi chez les Juifs. À Sparte, Lycurgue²⁶ ne trouva d'autre moyen que de régler la quantité de terre que chaque famille posséderait, et de tarir tout à fait la source de la richesse monétaire. Les Romains eurent leurs lois agraires, qui périodiquement mettaient la république en péril. De ces 1125 1130 1135 1140 1145

26. Voir *supra*, p. 218, n. 27.

1112 I,II,III le *jury*. Ils

remèdes, aucun ne convient à nos réformateurs modernes, et en cela je ne trouve certes pas qu'ils ont tort. Les uns ne visent à rien moins qu'à détruire le capital particulier; l'État seul sera capitaliste, et prêtera sans intérêt à ceux qui auront besoin
1150 d'avances de fonds. D'autres ne s'arrêtent pas en si beau chemin; l'État sera non seulement l'unique capitaliste, mais aussi l'unique chef d'industrie, les profits du travail commun devant se distribuer, également, selon les uns, d'après le principe «à chacun selon ses besoins»; inégalement, selon
1155 d'autres, d'après la règle «à chacun selon ses œuvres». De tous ces plans et autres semblables, les uns dont l'expérience a démontré l'inefficacité, les autres dont la moindre connaissance de la nature humaine fait voir l'absurdité, il résulte cependant un grand enseignement: c'est que nos lois
1160 générales sur la répartition des richesses sont vicieuses. Oui, elles le sont, et sous le rapport moral, et sous le rapport politique, et sous le rapport économique.

Prenons la richesse formée par les moyens les plus légitimes. D'après nos lois elle passe intégralement aux enfants
1165 ou héritiers légaux du riche. Ces enfants ou héritiers n'auront que l'un de trois partis à suivre; ou ils vivront, sans rien faire, de leurs revenus, et ce seront autant de frelons dans la ruche, de gens qui vivront sans rien faire pour la société, sous la protection de laquelle ils vivront. Est-ce de la bonne économie
1170 politique cela? Non certes, personne n'osera le dire. Heureux encore, si ces riches désœuvrés ne cherchent pas, comme c'est presque toujours le cas, à noyer leur ennui dans des plaisirs qui répandent la démoralisation dans leurs pays, ou ne transportent leurs richesses en pays étrangers. Mais supposons
1175 que nos riches héritiers fassent profiter leur héritage; ils travailleront, ils doubleront, tripleront leurs richesses par ce travail, et accroîtront d'autant la richesse du pays. L'économiste sera satisfait, le moraliste aussi pourra l'être; mais demandez au publiciste s'il le sera, lui? Il nous dira que cette
1180 augmentation des richesses, de génération en génération, mène à leur concentration dans un petit nombre de mains, et qu'il en résulte nécessairement un prolétariat, qui est un danger permanent pour la tranquillité de l'État. Ce l'a été

jusqu'au temps où les masses étaient plongées dans l'ignorance, et subissant un contrôle religieux qui va s'affaiblissant de plus en plus. Que sera-ce avec des populations nourries quotidiennement de la lecture des journaux? Comment leur ferez-vous supporter le contraste de l'extrême richesse dans le petit nombre, et de l'extrême pauvreté dans le grand nombre? Que ferez-vous pour empêcher l'évocation du spectre communiste?

Nous venons de voir la richesse, telle que réglée aujourd'hui, sous ses deux aspects les plus favorables, celui où son heureux possesseur, comme le rat de la fable²⁷ dans son fromage, mange tranquillement ses revenus; et celui où, dédaignant l'oisiveté, il se livre au travail et fait profiter son bien. Mais il est un troisième aspect sous lequel il ne faut pas oublier de la considérer, celui où elle tombe entre les mains d'un dissipateur, et le cas n'est pas rare, comme on sait. Alors qu'arrive-t-il? C'est que cette richesse acquise sous la protection de la société, retirée de la circulation générale, et placée entre les mains de son possesseur comme un dépôt sacré pour un usage utile et avantageux à la société, retourne, il est vrai, dans la circulation générale, mais en passant par les égouts du vice et de l'orgie, et après avoir été une source de corruption morale. Nos lois ont produit cet état de choses, que c'est une question chez les médecins s'il y a plus de maladies et de morts prématurées, eu égard au nombre des pauvres et des riches, causées par la pauvreté que par la richesse; et on pourrait définir les deux classes qui occupent les deux extrémités de nos sociétés; gens qui meurent de faim en bas, et gens qui meurent d'indigestion en haut. Ceci me rappelle une anecdote bien caractéristique: «La charité pour l'amour de Dieu, disait un pauvre à un riche; j'ai faim. — Ah! tu as faim; certes tu es bien heureux, toi.»

Voilà, sans hyperbole ni exagération aucune, les tendances économiques, politiques et morales de la richesse, telle que constituée par nos lois civiles, et injustement protégée par nos

27. «Le rat qui s'est retiré du monde», dans Jean de La Fontaine, *op. cit.*, livre VII, fable III.

lois fiscales. Je dis injustement protégée par nos lois fiscales,
 1220 et je le prouve. Dites-moi au profit de qui sont encourues les
 énormes dépenses des armées, de la police, des prisons et de
 l'administration de la justice? N'est-ce pas pour ceux qui
 jouissent abondamment des biens et des avantages de la
 1225 société? Pour qui sont faits une foule d'établissements publics
 somptueux, si ce n'est principalement pour les riches? Voyez
 les peuples non civilisés, où tout le monde est pauvre, il n'y a
 rien de tout cela; le pauvre n'en a pas besoin. Cependant avec
 notre système de taxation proportionnelle, nous retranchons
 1230 sur le nécessaire du pauvre pour contribuer à toutes ces
 dépenses. Répondez, est-ce juste? Répondez encore; croyez-
 vous qu'un pareil état de choses puisse subsister tranquille-
 ment, au milieu des âpres discussions qui retentissent
 jusqu'aux profondeurs de nos sociétés? Non; tout nous dit que
 le temps d'une grande transformation est arrivé. Le corps
 1235 social sera-t-il livré à la hache du bourreau, et des restes
 inanimés du cadavre pétrira-t-on une société nouvelle? ou bien
 la société se confiera-t-elle aux soins d'un habile opérateur, qui
 saura préserver la vie du malade, tout en rétablissant chez lui
 l'ordre des fonctions et l'équilibre des forces vitales? C'est là
 1240 le secret de l'avenir; mais le choix, entre l'une ou l'autre
 alternative, est laissé aux classes riches. Qu'elles écoutent les
 publicistes sages et consciencieux, et nous échapperons à ces
 Procuste²⁸ modernes qui, à l'encontre de Dieu et de la nature,
 rêvent et prêchent l'égalité légale entre les hommes, chose
 1245 aussi absurde qu'est impolitique et injuste l'inégalité qui existe
 aujourd'hui, de par la loi aussi.

Or, le mode progressif, en fait de taxation, entre en
 première ligne dans le traitement recommandé à la société par
 les publicistes les plus éclairés et les plus sages. Coïncidant
 1250 parfaitement d'opinion avec eux, j'ai dû adopter ce mode, qui,
 tout en me procurant les fonds dont j'ai besoin pour mon
 objet, ouvre une valve de sûreté à la bouilloire sociale. Que
 l'on adopte, pour tous les impôts, le mode progressif, vous

28. Voir *supra*, p. 191, n. 10.

1237 I,II,III opérateur qui

mettez un frein salutaire à l'accumulation des richesses dans
un petit nombre de mains; vous adoucissez les passions 1255
envieuses des classes ouvrières; vous mettez ces dernières plus
en état d'améliorer leur condition, de développer leurs
facultés, et d'augmenter par là les forces sociales vis-à-vis de la
concurrence étrangère; vous obligez à peu près tout le monde 1260
à travailler, et vous bannissez de vos sociétés cette légion de
fainéants, dont le moindre tort est d'être inutiles à la
communauté. Faites cela, et les masses travaillantes, voyant la
justice, la saine morale, l'humanité régner dans vos
institutions, se résigneront de bon cœur au sort que leur aura
fait la providence. Vous ne pourrez plus leur faire croire, 1265
comme par le passé, que leur position est l'œuvre de Dieu,
elles commencent à voir que tout cela est l'ouvrage des
hommes. Pensez-y bien, les peuples ne se soumettent qu'aux
choses d'ordonnance divine, ou qu'ils croient telles. Toujours
et partout, c'est par les croyances que l'on a gouverné les 1270
nations. Vous n'êtes plus capables, vous le savez, de persuader
aux peuples que ce qui existe est ce qu'il y a de mieux. Aussi
n'est-ce pas à la persuasion que vous avez recours, mais à la
force. Folie! les peuples ont appris à se compter, et ils savent 1275
que la force est de leur côté. Tout ce qui leur manque, c'est
une doctrine, un système qui puisse commander leur
croyance. Donnez-leur cette doctrine, ce système; donnez-leur
la foi en vous, et vous réduirez la démagogie à l'impuissance,
vous ramènerez tous les rêveurs à la réalité, vous rétablirez la 1280
confiance et la sécurité dans l'esprit public, et vous pourrez
alors économiser immensément sur vos énormes et ruineux
budgets de l'armée, de la police et de l'administration de la
justice.

Ce but, je vous propose de l'atteindre au moyen de deux
principes généraux: l'un politique, l'intelligence reconnue 1285
comme souveraine; l'autre économique, l'impôt progressif.

Ce plan a cela de particulier vis-à-vis de tous les systèmes
de réforme sociale et politique, proposés de nos jours, c'est
qu'il ne rompt pas avec la tradition, qu'il peut s'accommoder
de toutes les formes politiques existantes. Il a en outre 1290
l'avantage d'offrir, dans sa partie politique, un principe

d'autorité, aussi immuable que la nature elle-même; et, dans sa partie économique, un principe éminemment juste, moral et philanthropique. Il consacre et perpétue la hiérarchie des intelligences, et protège en même temps l'homme du travail manuel. Il conserve l'émulation à l'égard de l'acquisition de la richesse, tout en empêchant celle-ci de devenir un danger pour l'État, un mal pour la société.

Je sais que l'on oppose à mon système ce qu'on appelle la dépravité naturelle de l'homme, comme s'il n'y avait pas dans l'homme des sentiments généreux et nobles, dont il faut tenir compte. Tout n'est pas mal dans l'homme, comme tout n'est pas bien non plus. Il y a chez lui de l'ange et du démon, un mélange de bien et de mal, selon l'acception ordinaire de ces deux mots, correspondant à sa double nature. Ceux qui prétendent que tout est mal dans l'homme se trompent autant que ceux qui prêchent que tout y est bien. Montesquieu, qui s'y connaissait, ne demandait que la liberté de la pensée, pour établir et maintenir partout toutes les autres libertés²⁹. C'était dire qu'il faisait beaucoup de fonds sur la partie généreuse de la nature humaine. Le fait est qu'on fausse toutes les idées justes et bonnes, on aigrit, on révolte les peuples par des institutions et ordonnances contre nature, et l'on dit après cela que l'homme est naturellement et foncièrement méchant et pervers.

Encore quelques considérations générales, et j'ai fini.

Il y a deux principes opposés, constamment en présence dans le monde politique, de l'action harmonique desquels dépend l'ordre public, comme de l'excès de l'un ou de l'autre découle le désordre. L'un des principes est le principe d'unité, d'où découlent l'autorité et la civilisation, et par abus l'intolérance et le despotisme; l'autre, le principe d'individualisme, d'où découlent la liberté et le progrès, et par abus la licence et l'anarchie. Il n'est pas donné à l'homme, nature imparfaite et bornée, de savoir tenir ces deux principes en complet

29. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Amsterdam, Par la compagnie, livre XI, chap. II.

1317 I,II,III présence, dans

équilibre de manière à se maintenir dans l'ordre parfait. C'est là un attribut de la divinité, chez laquelle tous les principes se confondent pour n'en faire qu'un, et produire une volonté et une action toujours en accord avec l'ordre éternel, absolu, infini, comme Dieu lui-même, qui n'est que l'ordre suprême. 1330
 Tout ce à quoi l'homme peut prétendre, même dans les meilleures conditions, c'est à un ordre relatif et temporaire encore; car ouvrez l'histoire et vous trouverez l'humanité livrée à des fluctuations continuelles d'ordre et de désordre, dans un sens ou dans un autre. C'est que l'humanité elle-même est destinée au mouvement; qu'elle ne possède le présent que pour marcher à la conquête de l'avenir — l'avenir... contrée enchantée par nos rêves et nos espérances, où l'on s'égare toujours lorsqu'on y entre sans le flambeau du passé; vrai labyrinthe où l'on court le risque de se perdre, si 1340
 comme Thésée, l'on ne se munit du fil d'Ariane. Trop souvent de téméraires aventuriers s'y hasardent, espérant en sortir sur les ailes d'Icare³⁰, lesquelles se fondent aux premiers rayons du soleil de la réalité et précipitent l'imprudent aéronaute.

Pour nous borner à l'histoire moderne, vous voyez l'ordre religieux, oubliant son martyrologe et ses catacombes, et qui est la loi évangélique, devenir lui-même intolérant et persécuteur, pour plus tard être la victime de la réaction et du libertinage de la pensée. En France, vous voyez l'ordre monarchique amener par ses abus la tourmente de '93, suivie 1350
 bientôt de réaction sous l'Empire. Le principe d'autorité s'adoucit sous la Restauration, et suit la même pente sous la monarchie de Juillet, pour arriver enfin à la république du vote universel. Mais bientôt le vote universel inspire des craintes, menace le principe d'autorité et montre à l'horizon le nivellement et l'anarchie. Alors commence le mouvement 1355
 rétrograde par l'établissement d'un cens électoral, et les partisans de l'ordre monarchique manifestent hautement leurs aspirations vers cet ordre gouvernemental. Et s'ils

30. Voir *supra*, p. 154, n. 10.

1360 n'étaient divisés entre eux par des affections diverses pour
certaines familles, le régime monarchique constitutionnel ne
tarderait guère à se rétablir en France. J'avais écrit ce qui
précède, lorsque survint le 2 décembre³¹, sur les tendances
monarchiques, dictatoriales même, duquel il n'y a guère à se
1365 méprendre.

1370 Ce qui s'est passé en France s'est reproduit, d'une manière
plus ou moins marquée, dans tout le monde occidental,
mouvement de flux et de reflux continu partout. Quelle est
la signification d'un pareil phénomène? Évidemment que
l'ordre politique est une chose très difficile à trouver, et aussi
difficile à conserver une fois qu'on y est parvenu. Et cette tâche
si difficile, la plus difficile, en réalité, qu'il soit donné à
l'homme d'accomplir, la laisserez-vous, comme par le passé,
au hasard de la naissance ou aux caprices des masses? Ou bien
1375 y appellerez-vous le ban et l'arrière-ban de l'intelligence
sociale? Continuerez-vous à laisser les intelligences placées et
les intelligences déplacées se livrer une guerre éternelle et à
mort au sein et aux dépens de la société, les unes comme Éole,
soulevant les vagues populaires, les autres se fiant au *quos ego*³²
1380 souvent impuissant du maître de l'Olympe? Ou bien les
inviterez-vous toutes à travailler avec émulation, rivalité même,
mais de concert, au bien-être et à la gloire de la commune
patrie?

1385 Si vous ne pouvez répondre non à cette dernière question,
vous serez forcés d'aviser à un plan quelconque, ayant pour
but de faire ressortir, de développer, de caser et de mettre à
l'œuvre toutes les intelligences supérieures sans exception.
C'est ce qui n'a pas encore été pleinement fait dans notre

31. En France, Louis Napoléon Bonaparte était président de la II^e République depuis décembre 1848. Le 2 décembre 1851, grâce à un coup d'État, il parvient à affaiblir l'Assemblée législative et à renforcer son propre pouvoir. La nouvelle constitution, adoptée en janvier 1852, prépare le Second Empire (2 décembre 1852).

32. Virgile, *L'Énéide*, livre I, v. 135: «Vous que je... Mais calmions d'abord les flots agités.» C'est Neptune qui gourmande les vents mais laisse sa menace en suspens.

1364 I,II,III même duquel 1372 I,II,III réalité qu'il

monde, et c'est ce que je propose de faire avec le plan que je viens de vous expliquer. Il est possible qu'on puisse en imaginer un meilleur; alors que quelqu'un fasse mieux, et je serai le premier à applaudir. 1390

Mais, messieurs, allons-nous nous séparer sans dire un mot des femmes, cette intéressante moitié du genre humain, la plus belle, et qui plus est, c'est admis, la meilleure moitié? Je suis à leur égard de l'avis du bonhomme La Fontaine; comme lui, 1395

Je ne suis pas de ceux qui disent: ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie³³.

Je pense que les femmes sont aussi bien le lien que l'ornement de la société. La nature en a fait une chaîne de fleurs, pour retenir dans le régime social leurs fiers et fougueux compagnons, plus enclins qu'on ne pense à la sauvagerie. Les femmes ont eu une très grande part à la civilisation de l'homme, et l'intelligence leur doit beaucoup à cet égard. Il est vrai qu'elles ont tout à gagner à la civilisation, à l'adoucissement des mœurs, et au poli des manières qui sont les conséquences de la première. Partout la barbarie a entraîné l'esclavage de la femme, la civilisation son émancipation. Aussi, j'espère que les femmes fermeront les oreilles aux doctrines de nivellement, prêchées de nos jours avant tant d'audace; car elles doivent comprendre que le nivellement social n'est, ni plus ni moins, que la grande route, le chemin de fer de la barbarie. Les niveleurs, si on les écoutait, feraient de nous des Hurons et des Iroquois, et je suis certain que nos femmes et nos filles ne goûteront jamais l'idée de devenir ce qu'étaient leurs devancières d'Hochelaga et de Stadaconé. Elles répudieront ces folles aspirations des femmes soi-disant libres, qui ne voient pas, les malheureuses, qu'en mettant le pied dans l'empire de l'homme, pour n'y jouer qu'un rôle ridicule, elles perdraient celui, bien plus enviable, que lui ont donné Dieu et la nature. Elles sentiront que la femme n'est 1400 1405 1410 1415 1420

33. «La femme noyée», dans Jean de La Fontaine, *op. cit.*, livre III, fable XVI, v. 1-2.

1405 I,II,III civilisation; à

pas une pièce de monnaie, faite pour courir la place publique; mais une perle délicate, faite pour régner au boudoir ou dans les salons; ou mieux encore, une incarnation du sourire de
1425 Dieu, en complétant l'œuvre de la création, pour attirer et fixer au foyer domestique toutes les vertus douces et bénignes; non pour aller sur l'arène politique se profaner au contact de toutes les mauvaises passions.

Mais enfin, il est beaucoup question des hommes, dans
1430 mon plan de régénération sociale, et des femmes pas un mot. N'y a-t-il donc rien à faire pour elles? N'y aura-t-il que pour les hommes que l'on corrigera le hasard de la naissance? Tout pour les frères, rien pour les sœurs? La beauté, les talents, la vertu seront méconnus chez la plus faible moitié du genre
1435 humain, chez celle, par conséquent, qui a le plus besoin d'appui et d'encouragement? Oh! non, je ne mets pas les femmes en oubli; leur sort m'intéresse tout autant que celui des hommes, et je sens qu'il y a aussi beaucoup à faire pour elles. Mais avant de s'occuper de l'ornementation de l'édifice,
1440 il faut en poser les fondements, en élever la charpente, en poser la toiture. Cela fait, j'entends bien que le premier soin sera de mieux régler le sort des filles du peuple, qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Prôneurs de l'ancien régime, dites-moi ce que vous faites
1445 de ces belles et riches natures de femme, qui sortent du sang généreux du peuple, autant et plus encore que des veines appauvries des classes élevées? Vous allez me répondre peut-être que, grâce à l'héroïque dévouement d'un nombre de saintes filles, leurs sœurs, elles reçoivent par-ci par-là une
1450 éducation convenable. Tant pis! tant pis pour elles, je le répète. Vous élargissez leur esprit, vous relevez leurs goûts, vous leur inspirez le désir et leur donnez le besoin d'un sort meilleur, puis vous les refoulez vers l'humble toit paternel, vers les grossiers compagnons de leur enfance, vers une existence
1455 enfin dont vous les avez dégoûtées; vous en faites des âmes en peine, errantes, ballottées entre deux mondes, dont l'un leur répugne, et l'autre les repousse; victimes vouées pour toute leur vie à l'affreux supplice de Tantale; réduites à maudire le plus beau don de la nature physique, leur beauté. Oui,

heureuse encore est la fille du peuple, douée d'intelligence et d'éducation, si l'absence de tous charmes extérieurs la met à l'abri des séductions incessantes, dont la poursuivent les heureux de ce monde, les favoris de l'hérédité. Sotte et laide, entendez-vous, mesdames? voilà ce qu'il est désirable que soit la fille du peuple, pour bien répondre à nos arrangements sociaux actuels. 1460 1465

Pour la jeune prolétaire, il y a au moins le mouvement du monde, l'agitation de la place publique, et les mille autres distractions de la vie extérieure; mais la jeune fille est condamnée aux occupations sédentaires et monotones de la domesticité, sans pouvoir épandre au dehors une vitalité surabondante, qui la consume et la torture. La religion en console quelques-unes, en soutient quelques autres, et le restant, leur sort est tel hélas! que, comme pour le second père du genre humain³⁴, il faut détourner la tête, et les couvrir d'un voile. 1470 1475

Oh! oui, il y a beaucoup à faire pour la fille du peuple; mais il faut qu'elle prenne patience; qu'elle attende que ses frères aient eux-mêmes conquis leur place dans la société. Alors ils la prendront par la main et l'élèveront jusqu'à eux; alors il sera bon pour elle d'être intelligente et belle; et alors enfin le monde saluera, d'une acclamation universelle, une triple et très légitime souveraineté: la Vertu, l'Intelligence et la Beauté. 1480

34. Noé, patriarche biblique, unique juste sauvé des eaux pour être la souche d'une humanité nouvelle. Son fils Cham fut maudit pour s'être moqué de sa nudité après que Noé se fut enivré, mais ses deux autres fils, Sem et Japhet, se hâtèrent de le couvrir.

Considérations sur le sort des classes ouvrières¹

Mesdames et messieurs,

SI J'AI UN PEU TARDÉ à me rendre au désir que l'on m'a exprimé d'avoir une lecture en ce lieu, je me flatte que l'on ne m'accusera pas de paresse. Dans ce cas, j'en appellerais à l'empressement avec lequel, depuis que le goût des lectures publiques s'est introduit parmi nous², j'ai payé, au prix de maintes laborieuses veilles, le tribut que doit à son pays tout homme que des études spéciales mettent en état d'être utile, sur quelques points, à ses concitoyens et surtout à la jeune génération. La jeunesse, en effet, se trouve par ce moyen, et en quelques heures, en possession des fruits intellectuels, péniblement recueillis pendant de longues années de lecture, d'observations et de méditations. Il serait bien à désirer que tous ceux qui ont lu, observé ou médité, dérobaient quelques veilles à leurs occupations ordinaires pour l'instruction de la jeunesse. Il est peu d'hommes, tant soit peu instruits, qui ne puissent se rendre très utiles sous ce rapport. Il y a toujours quelque branche favorite, sur laquelle on peut communiquer ce qu'on sait, avec profit pour ceux qui n'ont pas suivi les

1. Conférence prononcée à la Chambre de lecture de Saint-Roch, à Québec, le 15 avril 1852.

2. Sur la vogue des conférences publiques, voir *supra*, p. 45-47.

VARIANTES: I: *Considérations sur le sort des classes ouvrières*, E. R. Fréchette, Québec, 1852, 26 p.; II (TEXTE DE BASE): *La Littérature canadienne de 1850 à 1860*, Foyer canadien, 1863, p. 37-75.

6 I le goût des 9 I homme, que 17 I ne pussent se 20 I sait avec

mêmes études. Ce n'est pas que les hommes d'études, dans un jeune pays comme le nôtre, où la carrière des lettres, suivie exclusivement, ne peut guère conduire qu'à l'hôpital, puissent prétendre à jeter un grand ou nouveau jour sur les sujets qu'ils traiteraient; nous aurons longtemps encore à aller chercher les maîtres de la science chez les Européens, nos pères et nos instituteurs, chez qui la carrière des lettres est un état, une profession, qui mène à la fortune et à la distinction, tout comme une autre. Mais il est une chose importante à l'égard de laquelle les écrivains européens ne sont pas toujours pour nous des guides sûrs, c'est l'application. C'est sous ce rapport que nous pouvons beaucoup profiter des observations de nos hommes studieux et expérimentés. Trop souvent les écrivains d'outre-mer, travaillant sous l'inspiration d'un ordre de choses, et pour des hommes différant des nôtres de toute la différence qu'il y a entre la jeunesse et la caducité, entre la santé et la maladie, entre le passé et l'avenir, montent nos têtes juvéniles et leur font voir tout en noir dans nos hommes et nos institutions. Eugène Sue³, ou tout autre écrivain favori du jour, a écrit que telle et telle chose était bonne ou mauvaise en France ou ailleurs, on en conclut, de prime abord, que cette chose est bonne ou mauvaise pour nous. Alors programmes de pleuvoir, assez renflés d'articles pour occuper nos hommes d'État pendant un siècle à venir. Toutes ces clameurs jettent le trouble et l'inquiétude dans l'esprit des classes laborieuses, auxquelles on réussit à faire croire que leur pays est une terre de désolation, tandis qu'on leur fait voir un nouveau paradis terrestre de l'autre côté de la ligne 45⁴. Le double résultat de tout cela, c'est qu'il se perd, en vaines déclamations, une somme d'intelligence et d'activité qui pourrait, mieux dirigée, nous faire marcher à grands pas dans la voie du progrès industriel; et que dans un pays où il se trouve des millions d'arpents d'excellente terre à ouvrir, on voit des familles

3. Voir *supra*, p. 124, n. 14.

4. Le 45^e degré de latitude nord, où passe la frontière entre le Canada et les États-Unis, qui s'étend de Commins Mills (au sud de Sherbrooke) à Saint-Régis, à l'intersection des frontières du Haut-Canada, du Bas-Canada et des États-Unis.

entières s'expatrier par centaines tous les ans, et aller porter
55 ailleurs leurs capitaux et leur travail, diminuant d'autant nos
forces et nos moyens pour maintenir notre chère et honorable
nationalité, dépôt sacré qu'il est de notre devoir, de notre
intérêt et de notre honneur à tous de transmettre intact à nos
60 enfants. Pour moi, ç'a été et ce sera toujours la devise de ma
vie. C'est sur un sujet étroitement lié à notre nationalité qu'en
1846, je donnai ma première lecture publique⁵, et toutes celles
qui l'ont suivie s'y rattachent d'une manière plus ou moins
étroite. Et pendant douze années de journalisme⁶, passées
bien agréablement au milieu de vous, j'ai écrit, ayant devant
65 les yeux et dans le cœur aussi, l'épigraphe: « Nos institutions,
notre langue et nos lois⁷. » Le sujet dont je vais vous entretenir
n'est pas étranger non plus à cette pensée de toute ma vie. Les
déserteurs, les transfuges peuvent appeler cela une marotte
tant qu'ils voudront; pour moi, et pour vous aussi, j'en suis sûr,
70 c'est une religion, c'est le culte national, c'est le respect dû
à la mémoire de nos pères, c'est la considération de notre
postérité, c'est l'accomplissement d'un décret providentiel,
de la volonté de Dieu, qui crée les nationalités pour qu'elles
vivent. Or, qui niera que nous, Canadiens français, ayons une
75 nationalité, lorsqu'on en trouve la reconnaissance dans un
acte législatif même du Parlement Britannique, la 14^e Geo.
III, ch. 83, passé à la veille de la déclaration d'indépendance
des États-Unis, signalé dans cette même déclaration comme
un des griefs des États-Unis, et auquel l'Angleterre dut la
80 conservation du Canada. Cet acte est plus qu'une reconnais-
sance, il constitue, vu les circonstances dans lesquelles il fut
passé, un vrai contrat social entre nous et l'Angleterre, venant
à l'appui, étant la consécration de notre droit naturel. Je sais
qu'on fait souvent bon marché de ces contrats et de ces droits,
85 quand on est sorti d'embarras et qu'on est le plus fort; mais

5. « L'industrie considérée comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française », à l'Institut canadien de Montréal, le 22 janvier 1846 (voir *supra*, p. 97-116).

6. Parent fut journaliste et rédacteur au *Canadien* de 1822 à 1825 et de 1831 à 1842.

7. Devise du journal *Le Canadien*.

aussi la providence est toujours là, qui sait, quand elle le veut, et quand ils le méritent, protéger les faibles contre le fort. Or, messieurs, la providence aide ceux qui s'aident, qui secondent ses desseins, qui se soumettent de bon cœur à ce qui est d'ordonnance divine dans les choses humaines, et se contentent sans murmurer du sort qui leur est fait, ce qui n'empêche pas chacun de travailler de son mieux à rendre son sort meilleur, sans nuire à son prochain ni à la société. 90

Nous voici amenés à notre sujet, et, sans plus de préface, nous allons y entrer. Je dois vous dire auparavant, cependant, que c'est avec un singulier plaisir que j'ai reçu l'invitation de donner une lecture au milieu d'une population ouvrière, moi qui tiens à honneur de sortir de cette classe si utile à la société, qui doit être, et qui est en effet, la première dans mes affections. Je rougirais, je vous assure, qu'on pût dire de moi : voilà le fils d'un père qui, pendant sa vie, n'a fait que manger, boire et dormir. Et si l'on pouvait ajouter : Il vit comme vécu son père. Oh ! pour le coup, je courrais me cacher. Je l'ai dit cent fois : un homme qui vit sans rien dire, est un homme inutile, nuisible même à la société. Jusqu'à présent, j'ai pu craindre quelquefois de n'être pas compris de mes auditeurs ; mais ici, au milieu de travailleurs et d'enfants de travailleurs, comme moi, je suis sans appréhension aucune ; je me sens chez moi, au milieu des miens, et je n'aurai pas besoin de recourir aux précautions oratoires pour faire passer certaines vérités. L'on saura que c'est un ami qui parle du fond du cœur, et que tout ce qu'il dira il le croira dans l'intérêt et pour l'avantage de son auditoire. 95 100 105 110

Je dois vous dire aussi, et l'on a dû s'en apercevoir déjà, que ce n'est pas un discours académique que je viens vous faire, mais bien un entretien familier sur quelques points qui intéressent la classe des ouvriers : et par ouvriers j'entends non seulement les gens de métier, mais tous ceux qui vivent du travail manuel, les travailleurs en un mot. 115

Le sort des classes ouvrières... Si j'avais à prononcer ces mots devant un auditoire européen, vous entendriez un sourd 120

murmure courir dans tous les rangs. C'est qu'en Europe il y a dans ces cinq mots de quoi renverser dix empires. C'est vous dire qu'en Europe les classes ouvrières sont dans un état déplorable, sous le double rapport moral et matériel. Sous le rapport matériel, c'est-à-dire quant aux moyens de subsistance, elles sont, surtout dans les grandes villes, toujours dans l'état le plus précaire, souvent réduites à la plus affreuse misère. Et à l'état moral, elles en sont venues, la misère aidant, à ne plus respecter aucune autorité même celle de Dieu, dont un grand nombre, vous aurez de la peine à m'en croire, n'ont même jamais entendu parler. Cet état de choses est effrayant, n'est-ce pas? Aussi est-ce le grand, le principal objet de sollicitude, depuis longtemps, pour tous ceux qui s'occupent du sort des sociétés. Il est peu de sujets sur lesquels il ait été, depuis cinquante ans, écrit autant de livres. Les essais pratiques n'ont pas non plus fait défaut. Mais livres et essais ont été jusqu'à présent inefficaces, pour produire un adoucissement sensible à un mal si grand, si invétéré.

Mais, me demanderez-vous, quelle est donc la cause de ce mal si formidable? Il y a un grand nombre de causes, dont il vous importe de connaître les principales au moins, afin de pouvoir en prévenir l'introduction ou en empêcher la continuation dans notre pays. Car, comme je l'ai dit, dans une autre occasion, nous, enfants de la vieille Europe, avons sucé avec le lait le germe du mal qui la tourmente, et tôt ou tard nous en souffrirons comme elle, si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour l'extirper de notre constitution sociale.

Les causes de ce mal, quoique nombreuses et diverses, peuvent néanmoins se réduire à une seule, à l'erreur plus ou moins coupable: erreur chez les gouvernements, erreur chez les maîtres, erreur, mais plus pardonnable, chez les ouvriers eux-mêmes. Mais pour bien comprendre cela il faut remonter à l'origine des choses.

Dieu... il faut toujours en venir là, lorsqu'on parle des choses humaines..., Dieu, en créant l'homme avec des besoins multipliés et des affections durables, le destina à vivre en société. Mais ce n'est pas seulement par le corps et par le cœur

que l'homme est sociable, c'est surtout par l'intelligence. 160
 L'homme isolé peut, tant bien que mal, pourvoir à ses besoins
 physiques, de même qu'il peut supporter la vie dans un cercle
 très restreint d'affections; mais les besoins, mais les aspira-
 tions, mais les ardeurs inextinguibles de l'intelligence, il n'y a
 que dans la société et par la société qu'on peut, je ne dirai pas 165
 y satisfaire, mais au moins lui faire prendre son essor vers les
 régions de la lumière, où l'attire ou la pousse une force
 irrésistible. Aussitôt donc que les premiers hommes eurent
 pourvu suffisamment aux besoins physiques et moraux, ils
 pensèrent à ceux de l'intelligence, et la société, telle que nous 170
 la connaissons, fut imaginée, ou plutôt l'homme y fut instinc-
 tivement poussé. Alors on vit se développer le goût de l'art et
 de la science, de l'art qui imite l'œuvre de Dieu, de la science
 qui la fait connaître et l'explique, deux besoins, deux jouis-
 sances de l'âme aussi impérieux pour elle, que le sont pour le 175
 corps les besoins et jouissances purement physiques.

Mais l'homme n'est pas seulement sociable, comme
 l'abeille ou le castor; il est de plus qu'eux perfectible; c'est-à-
 dire qu'il aspire sans cesse à être mieux qu'il n'est, de même
 qu'à faire mieux qu'il ne fait. Notre castor, malgré les pièges 180
 du trappeur, construit encore sa chaussée comme du temps
 de Jacques Cartier; le rossignol ne chante pas mieux qu'il ne
 le faisait dans le paradis terrestre, et l'âne n'est pas plus
 renommé qu'il ne le fut de tout temps pour le charme de sa
 voix. Mais l'homme, à qui Dieu a révélé l'existence de l'infini, 185
 se s'arrête, ne pourra s'arrêter jamais dans la poursuite de cet
 infini; il faut qu'il marche, marche, marche toujours vers ce
 but, qu'il ne pourra jamais atteindre, mais dont il approchera
 cependant, découvrant à chaque pas des beautés et des
 merveilles nouvelles, qui le récompensent bien de ses peines 190
 et de ses travaux. Eh! c'est Dieu, qui, sachant que nous ne
 pourrions, sans être anéantis, supporter tout l'éclat de sa gloire
 à la fois, nous la laisse par parcelles, par petits rayons successifs.
 Et il en sera de même jusqu'à la fin des temps, par une progres-
 sion constante, sans que l'homme puisse jamais ici-bas 195

connaître toute la gloire de Dieu. C'est ce que Dieu lui-même fit entendre clairement à Moïse, qui désirait le voir dans sa gloire: «Vous ne pourrez voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre⁸», dit Dieu. Ce sublime désir de Moïse, Dieu l'a mis dans le cœur de l'humanité, et l'expression s'en trouve dans cette tendance constante vers la perfection en tous genres, perfection physique, perfection morale, perfection intellectuelle, tendance qui n'est que l'aspiration innée de l'âme humaine vers l'infinie perfection. Et en cela, il ne faut jamais l'oublier, il n'y a pas seulement des besoins légitimes à satisfaire, mais aussi l'accomplissement de devoirs. Tant que l'homme est capable d'efforts, il est de son devoir, comme de son intérêt, de travailler à faire mieux. L'on a mis la paresse le dernier des péchés capitaux; c'est je suppose qu'on le regardait comme le pire de tous. Pour moi, ça ne souffre pas de doute. Le paresseux, à mon sens, est le plus dégradé des hommes. Chez les autres pécheurs, au moins, il y a de la vie, quelque chose à quoi l'on reconnaît un être intelligent; mais chez le paresseux il ne reste plus rien de ce qui caractérise l'homme, et si le paresseux n'a pas tous les vices, c'est qu'il n'est plus capable de rien, le malheureux, pas même de faire du mal.

De la nécessité de pourvoir aux besoins de l'humanité d'une manière de plus en plus parfaite est née celle de la division du travail. Vous concevez que s'il fallait que chaque homme fût agriculteur, charpentier, tisseur, peintre, sculpteur, musicien, poète, et par-dessus tout versé dans toutes les sciences humaines, vous concevez, dis-je, qu'il n'y aurait pas de progrès possibles dans les arts ni dans les sciences, ni par conséquent dans le bien-être et les jouissances qu'en retire l'homme. Prenez la société la plus avancée en civilisation; faites-y résoudre à chaque père de famille de se suffire à lui-même, de ne requérir en quoi que ce soit les services de personne, et une génération ne se passerait pas que cette société ne fût retombée dans la barbarie primitive. L'homme a tant de besoins à satisfaire, ces besoins sont si étendus, et la

8. Exode 33, 20.

vie est si courte, et chaque intelligence est si bornée, qu'il ne
 faut rien moins que l'action réunie et coopératrice de tous les
 hommes pour y satisfaire dans la mesure du possible. Nous
 sommes ici ce soir quelques centaines d'hommes, jouissant 235
 tous d'un certain bien-être. Nous avons des habitations confort-
 tables, de bons vêtements, une nourriture saine et abondante;
 plusieurs même peuvent se permettre un peu de luxe. Eh bien,
 il n'y en a pas un seul parmi nous qui, s'il eût été laissé à ses
 propres ressources, pour se procurer tout cela, eût pu se 240
 donner, je ne dirai pas seulement les vêtements qui le cou-
 vrent, mais même l'article le plus simple de sa toilette, et qui
 n'eût été obligé de se contenter d'une peau de bête comme le
 sauvage du nord, ou de feuilles et de nattes grossières comme
 celui du sud. Que serait-ce donc, si de ce premier besoin nous 245
 remontions aux merveilles des arts et de la mécanique qui, à
 l'heure qu'il est, mettent à la portée des classes ouvrières mille
 jouissances inconnues ou inaccessibles à leurs devanciers?
 Pour cela, il a fallu que quelques hommes aient mis de côté
 tous autres soins pour étudier la nature, lui ravir ses secrets et 250
 réduire en servage ses plus redoutables puissances. C'est à la
 science que nous devons tout; c'est elle qui d'un sauvage fait
 un homme civilisé; qui d'un être faible fait un être fort. Les
 hommes isolés en présence de la nature sont ses esclaves, mais
 réunis en société ils deviennent ses maîtres. Ses feux, ses glaces, 255
 ses vents, ses courants, ses espaces, ses pesanteurs, ici ils s'en
 rient, là ils les utilisent.

Voilà ce que fait la société au moyen de la division du
 travail, qui permet à chacun de perfectionner l'art ou la
 science dont il s'occupe; ce qu'elle ne pourrait faire sans cela, 260
 et ce qui ne peut se faire que par elle. Or, messieurs, la division
 du travail suppose différentes professions, différents corps de
 métier, mille occupations diverses employant des classes
 particulières. Parmi ces occupations, il y en a qui demanderont
 plus ou moins d'intelligence, ou des aptitudes spéciales; enfin 265
 il y en aura de plus ou moins élevées. Ah! voici une difficulté
 qui se présente. Chacun prétendra aux occupations les plus
 élevées; qui décidera entre les concurrents, qui fera le partage

des lots? Qui? Messieurs, ce sera un juge irrécusable, ce sera
270 le père commun de tous les hommes, Dieu lui-même. Dieu,
qui créa l'homme social, c'est-à-dire pour ne faire de toute
l'humanité qu'un seul être collectif, a réparti diversement et
inégalement entre les hommes l'intelligence, les aptitudes et
les goûts, et a par là désigné à chacun sa place, dont chacun
275 doit se contenter s'il ne veut se constituer en état de révolte
contre Dieu même. De là découle aussi pour les gouvernants,
dans toute société, l'obligation de seconder les vues de la
providence, en mettant chacun en état d'arriver à sa place, en
voyant à ce qu'il y soit protégé, et traité en frère, comme
280 membre utile et respectable de la grande famille. Si gouver-
nants et gouvernés eussent toujours bien compris et bien fait
leur devoir à cet égard, les sociétés humaines n'auraient pas si
souvent offert l'affreux spectacle de vraies tanières, où des
bêtes féroces se disputent une proie.

285 Si Dieu, au lieu de laisser à l'action lente du temps, et de
la raison humaine, l'accomplissement de l'œuvre sociale, eût
voulu, par un acte de sa toute-puissance, tirer tout d'un coup
les peuples de la barbarie, et les mettre en pleine jouissance
des avantages de la vie civilisée, il eût envoyé à ces peuples un
290 de ses anges:

«Ô! hommes, leur aurait dit l'envoyé d'en haut, le Tout-
puissant a jeté un regard de pitié sur vous; il a vu vos misères
et il veut les abréger. Vous êtes les dernières créatures sorties
des mains du Créateur; mais vous êtes ses bien-aimés. Tout ce
295 qui a été créé avant vous l'a été pour vous. Dieu ne vous a pas,
comme la brute, faits en naissant ce que vous devez être, une
créature complète en son genre: mais Dieu vous a donné la
raison, don bien supérieur à l'instinct de la bête, et qui vous
fera connaître le Créateur et les secrets de sa création, autant
300 qu'il le faudra pour votre bien-être, et pour sa propre gloire;
car à vous seuls il est donné de glorifier le Seigneur sur la terre
que vous habitez. C'est votre titre à la souveraineté sur les
autres créatures vivantes, comme l'arme qu'il vous a donnée
pour dompter la nature entière: et c'est en remplissant la
305 tâche qui vous sera assignée à chacun que vous saurez mériter
auprès de votre père.»

« Mais, auraient peut-être remarqué les hommes, comment Dieu veut-il que nous accomplissions la haute destinée que vous nous annoncez; que nous nous perfectionnions; que nous apprenions à le mieux connaître; que nous augmentions 310
 notre bien-être en ravissant à la nature les secrets qu'elle tient cachés? Hélas! comment le pourrions-nous? nous n'avons pas d'hommes pour nous enseigner ces grandes vérités. Et en eussions-nous, nous n'aurions pas le temps de les écouter, encore moins celui de pratiquer leurs leçons. Avec nos armes 315
 et nos instruments grossiers, nous ne pouvons bien souvent subvenir aux besoins les plus pressants de nos enfants. Puis viennent les guerres avec les peuples voisins, qui dévastent nos bourgades, puis les maladies et les famines qui les jonchent de morts et de mourants; enfin nous avons les méchants au milieu 320
 de nous, qui pillent ceux qui font des approvisionnements pour l'avenir; car nos chefs sont sans autorité, sans pouvoir contre les malfaiteurs. Dans l'état où nous sommes, chacun a tout à craindre de tous: tous sont en guerre contre chacun. Ô! Envoyé du Grand Esprit, ne venez pas ajouter à nos autres 325
 peines celle d'un cruel désappointement. N'affaiblissez pas notre courage par un vain espoir d'amélioration dans notre sort. Nous sommes prêts à souffrir et à combattre en hommes jusqu'au jour où notre race, comme toutes celles qui l'ont précédée sur cette terre, disparaîtra comme elles, sans laisser 330
 plus de traces à sa suite que les feuilles emportées par le vent d'automne. »

« Eh! non, hommes de peu de foi, eût répliqué le messager divin, vous ne disparaîtrez pas comme les feuilles d'automne; vos races vivront longtemps et laisseront un grand renom après 335
 elles; car voici ce que dit le Seigneur: je choisirai d'entre ces peuples des hommes à qui je répartirai mes dons dans leur plénitude, pour le bien et l'avantage de leurs frères; ils seront mes représentants, mes agents, les dispensateurs de mes faveurs au milieu de ces peuples. Je vais leur envoyer des guides 340
 éclairés et des chefs vertueux; mais qu'ils se rassurent: les humains sont tous mes enfants, et tous ont un droit égal à mes

bienfaits. Il n'y aura donc parmi eux ni maîtres ni esclaves; il n'y aura que des frères préposés par moi, et chacun dans son état, à l'accomplissement de l'œuvre commune, ma gloire et le bonheur du genre humain. Aux uns je donnerai la science du bien, et ils enseigneront à régler sa conduite de manière à me plaire et à mériter mes faveurs; aux autres, la science du juste, et ils enseigneront à rendre à chacun ce qui lui appartient; à ceux-ci, la science de l'utile, et ils enseigneront l'emploi le plus avantageux des forces, de l'intelligence et des ressources de chaque peuple; à ceux-là, le sentiment du beau, et ils offriront à l'admiration des hommes les merveilleuses beautés que recèlent mes œuvres. À d'autres enfin je révélerai les grands secrets de ma création, à l'aide desquels ils apprendront à tirer de la terre, encore ingrate, des subsistances abondantes pour de nombreuses générations d'enfants et de petits-enfants; à bâtir des villes et places fortes, où ils pourront défier les attaques de leurs ennemis; à trouver dans les herbes, qu'ils foulent aux pieds, et dans les minéraux, dont ils ignorent l'existence, des remèdes souverains contre les maladies, qui les épouvantent et les ravagent; à tirer des contrées les plus éloignées les subsistances dont ils auront besoin dans les années de disette. Enfin les méchants seront comprimés et punis par des chefs que je ferai forts et puissants. Chaque offense, chaque injustice commise contre un seul d'entre eux sera considérée l'avoir été contre tous, et les coupables seront écrasés sous le poids de la vindicte publique.»

Voilà bien le langage que Dieu eût tenu aux premiers peuples, s'il leur eût directement manifesté sa volonté quant à l'œuvre sociale. Mais ce langage, ne le fait-il pas aussi clairement entendre au fond de la conscience de chacun de nous? Une voix intérieure ne nous dit-elle pas à tous que la science, la force, la grandeur, la puissance ont été données à quelques-uns pour l'avantage de leurs frères plus nombreux, à qui est échue la part la plus pénible, et la plus indispensable de l'œuvre sociale? Oui, la part la plus indispensable: on peut supposer une société politique sans savants, sans artistes, sans grands industriels, mais sans travailleurs, impossible; car ils

sont la base même de l'édifice social. À tous cette voix dit que
 les hommes du travail manuel ont droit à une protection toute
 particulière de la part de tout ce qui est puissance dans la
 société. L'a-t-on bien écoutée, cette voix, même depuis que
 l'on répète soir et matin « Notre Père qui êtes aux cieux » ? Où 385
 sont nos lois de protection, nos institutions de prévoyance
 pour le pauvre ouvrier en chômage ? Vous aurez beau regarder
 de tous côtés, vous ne verrez guère que des prisons pour la
 protection du riche. Il ne faut pas parler des *Work Houses*⁹
 d'Angleterre ; il est à peu près reconnu qu'ils sont pires que 390
 des prisons. Et les *Poor Rates*¹⁰ ne font guère qu'empirer le sort
 du pauvre, en lui ôtant ce qui lui restait de dignité personnelle :
 on en fait un mendiant. Je dois dire cependant qu'il com-
 mence à s'élever en France des établissements, qui promettent 395
 beaucoup ; je veux parler de ce qu'on appelle des cités
 ouvrières. Ce sont de vastes bâtiments, dont quelques-uns
 mériteraient le nom de monuments, divisés en logements
 d'ouvriers. Au moyen de notables économies, que cette espèce
 de vie en commun permet de faire sur le chauffage, l'éclairage,
 et maint autre besoin domestique, surtout sur la nourriture, 400
 lorsqu'il y a une table commune, on peut procurer aux
 ouvriers les précieux avantages d'une bibliothèque, d'une
 chambre de lecture, où l'on reçoit des journaux, et d'une
 bonne école pour les enfants de l'établissement. Ce sont
 généralement les maîtres des grandes industries qui construi- 405
 sent ces bâtiments, pour y loger leurs ouvriers, moyennant une
 modique contribution. Mais il n'y en a qu'un petit nombre qui
 le font. À leur défaut, pourquoi l'État ne le ferait-il pas, au lieu
 d'abandonner les classes ouvrières à la providence ? Mais la
 providence du pauvre, c'est l'État, qui ne doit pas les laisser à 410
 la merci des maîtres, trop souvent impitoyables.

Chez les anciens, comme on sait, l'ouvrier était esclave,
 c'est-à-dire une vraie bête de somme, que l'on traitait même
 souvent comme une bête fauve, témoin la chasse aux ilotes, à

9. Les *Work Houses*, où l'on entassait les indigents en chômage, furent
 instituées en Angleterre en 1834. Charles Dickens en a donné une description
 saisissante dans *The Adventures of Oliver Twist* (1837-1838).

10. Autre mesure des « *Poor Laws* » de 1834.

415 Sparte, que l'on faisait faire aux jeunes gens pour les habituer
à la guerre. Cette abomination et autres du même genre
disparurent devant le christianisme; mais ce ne fut guère
qu'après la reconstitution de la société en Europe, au moyen-
420 âge, que le sort du travailleur s'améliora notablement, non
seulement par l'abolition de l'esclavage légal, mais par l'action
bienfaisante de la religion chrétienne, qui semble avoir été
établie principalement pour les pauvres, pour les faibles, pour
les hommes du travail manuel, pour le peuple enfin.
425 Malheureusement tout le monde ne comprend pas le
christianisme, soit dans un sens, soit dans un autre. Cela vient
de ce que certains hommes jugent les choses d'un siècle avec
les idées d'un autre siècle, aidés en cela, il faut le dire, par
d'autres hommes qui tiennent à d'anciennes choses non
essentielles, au milieu d'un ordre d'idées nouvelles mais
430 légitimes.

Jugeant des institutions du moyen-âge, d'après l'état social
de nos jours, et d'après nos idées toutes modernes, que n'a-
t-on pas dit contre les couvents et les monastères? Cependant,
ces institutions, au temps où elles furent créées, étaient des
435 institutions éminemment populaires ou démocratiques.

C'était là que les enfants les plus intelligents du pauvre
travailleur trouvaient une existence honorable. On parvenait
à tout par l'Église dans ces temps-là, et c'était alors, comme
aujourd'hui, dans la classe ouvrière que se recrutait le clergé.
440 Et ces monastères étaient des hospices, des hôpitaux, des
refuges, où les pauvres trouvaient des secours assurés, et qui
n'avilissaient pas, offerts qu'ils étaient par la main de la
religion; c'étaient même des hôtelleries, où les voyageurs
trouvaient une franche et généreuse hospitalité; c'était mieux
445 que cela encore, c'étaient des écoles, et des sanctuaires où la
science s'élaborait pour une glorieuse renaissance.

Tous ces établissements, écoutez bien, étaient fondés et
maintenus au moyen des dons qu'on obtenait des classes
aristocratiques, qui possédaient toute la richesse sociale alors.
450 C'était la manière de faire de la démocratie dans ce temps-là,

et la bonne pour le temps. Aujourd'hui les grands pécheurs, au lieu de fonder des monastères, bâtissent des châteaux pour des danseuses d'opéra. Le peuple n'y a guère gagné, comme vous voyez.

Que n'a-t-on pas dit aussi contre le célibat des prêtres et de tous les ordres religieux de l'un et de l'autre sexe? Ne vous étonnez pas de me voir aborder ce point à propos des classes ouvrières, car il intéresse ces classes plus que toutes les autres. Ces ordres religieux se dévouent tous à quelque œuvre de bienfaisance, sans demander autre chose que la plus humble subsistance, tandis que là où ils n'existent pas, il faut pourvoir à l'existence de plusieurs familles, ou se passer de l'œuvre. Et les œuvres de bienfaisance, c'est aux pauvres qu'elles profitent. Puis ces célibataires utiles sont un frein salutaire à ce trop-plein de population qui fait le tourment de l'Europe aujourd'hui, et qui fera celui de notre Amérique un jour, qui heureusement est encore éloigné. Alors on concevra la sagesse et l'avantage, même sous le rapport profane, d'institutions qui offrent une position utile et honorable aux meilleures intelligences populaires, sans contribuer à augmenter le mal provenant du surcroît de population chez les classes ouvrières, où ce mal se fait naturellement plus sentir qu'ailleurs.

Dans un temps où le philosophisme dans notre propre sein, et le bigotisme ou l'intolérance religieuse autour de nous, cherchent à décréditer¹¹ nos institutions religieuses, je dois profiter de cette occasion de rappeler combien le système catholique est admirable d'intelligence, à l'endroit des misères du peuple surtout. Il l'a été, c'est maintenant admis par tout le monde, jusqu'à l'ère de l'émancipation politique, qui a remis les éléments sociaux dans le creuset de la Providence. Laissez-le faire, et vous verrez qu'il saura s'accommoder aux exigences de la nouvelle société. Mais prenez patience; donnez-lui le temps de se reconnaître, de sonder le terrain nouveau, que nous foulons depuis moins d'un siècle, ce qui n'est rien en fait de rénovation sociale. Le catholicisme est de sa nature conservateur, et partant ne peut se constituer

11. Terme aujourd'hui vieilli, pour « discréditer ».

sentinelle avancée du mouvement politique. Mais ne l'alarmez pas par le libertinage de la pensée, et vous verrez qu'il ne se réfugiera pas parmi les traînards. Étudiez bien le catholicisme, 490 mes jeunes amis, et vous verrez que c'est le système religieux le plus favorable au peuple, ou, pour me servir de votre mot favori, le plus démocratique qu'il y ait, et qu'il y ait jamais eu au monde. Vous découvrirez, à votre grande surprise peut-être, que le protestantisme, le déisme et toutes les doctrines 495 du jugement privé, ont une tendance éminemment anti-démocratique sous le rapport politique. Mais pour découvrir cela, il faut descendre au fond des choses, étudier et méditer longtemps, et c'est ce qu'on ne fait guère dans le tourbillon où l'humanité se trouve aujourd'hui engagée. La plupart des 500 hommes d'intelligence se bornent à effleurer la surface des choses, entraînant après elles les multitudes abasourdies, vers un 18 Brumaire ou un 2 décembre¹², ou pis encore. Dans tous les cas, c'est le peuple qui paie les pots cassés.

Ouvriers, mes amis, pour qui je parle, vous qui êtes les 505 abeilles travailleuses de la ruche sociale, voulez-vous éviter les maux dont souffrent vos semblables ailleurs, tenez fort et ferme à votre système catholique, et à tout ce qui en fait l'essence. Repoussez les adeptes du jugement privé, qui cherchent à vous en éloigner. Le catholicisme, voyez-vous, 510 c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression, et cela au profit du pauvre et du faible, qui ne peuvent être forts que par l'association. Celle-ci en les réunissant en un faisceau saura les rendre plus forts que les forts. Je ne nierai pas que, humainement parlant, le principe du jugement privé, 515 qui est, en pratique, l'individualisme appliqué aux choses morales, ne tend à augmenter la force des individualités; mais cela ne peut profiter qu'au petit nombre d'individus fortement trempés. L'individualisme est comme le vent qui anime un brasier, mais qui éteint une chandelle. Aux masses il faut 520 l'association d'idées, l'unité et par conséquent l'autorité. Je

12. Dates de coups d'État qui marquèrent le début de régimes dictatoriaux en France: le 18 Brumaire, celui de Napoléon (voir *supra*, p. 309, n. 14); le 2 décembre 1851, celui de Napoléon III (voir *supra*, p. 376, n. 31).

prie ceux de mes jeunes auditeurs qui seraient, comme on l'est
 trop souvent à leur âge, enclins à se révolter contre toute
 espèce d'autorité, de bien réfléchir là-dessus, avant de jeter le
 doute et le trouble dans l'esprit du peuple, à l'endroit de ses
 anciennes institutions. Les anciennes institutions d'un pays, 525
 ses croyances religieuses surtout, il ne faut jamais l'oublier,
 sont à un peuple ce que sont à un individu sa constitution
 physique, ses habitudes, sa manière de vivre: en un mot, c'est
 sa vie propre. Et dire qu'il se trouve des hommes, de soi-disant
 patriotes, prêts à faire main basse sur tout cela, sous le prétexte 530
 de réforme et de progrès! Les malheureux! ils ne voient pas
 que c'est la destruction et la mort. Réformons, mais ne
 détruisons pas; avançons, mais sans lâcher le fil conducteur de
 la tradition. Mais revenons à notre sujet.

Nous avons laissé le travailleur sous la protection du corps 535
 clérical ou monacal, au moyen-âge: c'était alors le seul
 protecteur qu'il pouvait avoir contre la grande puissance du
 temps, la féodalité. Peu à peu le foyer de la lumière, rallumé
 au fond des monastères, rayonnant au dehors, fit éclore au
 sein du peuple la classe importante de la bourgeoisie, qui, 540
 bientôt, sous le souffle des idées d'émancipation qui se firent
 jour avec la presse, disputa, et souvent même arracha l'empire
 aux rois et aux barons. Alors commença l'ère de cette industrie
 moderne, qui par ses immenses développements, a, pour ainsi
 dire, greffé une société nouvelle sur le vieux tronc humain, 545
 modifié considérablement au moins les conditions d'existence
 et les relations sociales. La mécanique, aidée de la science, a
 renouvelé, de nos jours, le prodige mythologique de Deuca-
 lion¹³, à qui il fut donné de faire des hommes avec des pierres,
 avec cette seule différence que c'est avec du fer qu'elle fait les 550
 siens. Et ces hommes d'acier, montrant autant d'intelligence
 et d'adresse que ceux de chair et d'os, mais infatigables et sans
 besoins aucuns à satisfaire, inondent le monde de leurs

13. Deucalion et sa femme Pyrrha, seuls justes, furent sauvés du déluge qui
 détruisit la race humaine. Arrivés au sommet du Parnasse à bord d'une arche, ils
 repeuplèrent la terre en jetant derrière eux des pierres: celles lancées par
 Deucalion devinrent des hommes et celles lancées par Pyrrha devinrent des
 femmes (Ovide, *Métamorphoses*, I, 313-415).

produits, à des prix qui auraient paru plus que fabuleux aux
 555 fabricants de jadis. Il en est résulté d'abord un surcroît
 d'aisance surtout pour les classes ouvrières; mais aussi un
 accroissement de population correspondant. D'un autre côté,
 les grands centres manufacturiers ont, par l'appât de bons
 gages, attiré de tous côtés des masses considérables d'ouvriers,
 560 qui vivent à l'aise dans les temps de prospérité commerciale;
 mais qui aussi sont exposées à une grande misère dans les
 temps de gêne et de dépression. Dès lors, on le voit, le sort des
 ouvriers a dépendu des opérations heureuses ou malheu-
 reuses des maîtres, de fluctuations commerciales indépen-
 565 dantes de leur volonté, qu'ils sont absolument hors d'état de
 prévoir, et contre lesquelles ils n'ont pu penser à se prémunir.
 Puis il se trouve toujours des hommes, ignorant les lois du
 monde industriel, ou animés d'intentions perverses, qui
 prêchent à ces multitudes d'ouvriers affamés des doctrines
 570 subversives de tout ordre social, ajoutant ainsi aux souffrances
 physiques les souffrances morales de l'envie et de la haine, et
 poussant ces malheureux à des violences, qui ne font que
 creuser davantage l'abîme de misère où ils sont plongés.

C'est ici l'occasion de vous signaler une des plus graves
 575 erreurs que commettent quelquefois les classes ouvrières, en
 se coalisant pour faire augmenter le prix de la main-d'œuvre;
 fatale erreur qui ne peut qu'empirer leur sort. Entrons dans
 quelques détails sur ce point important.

Il est une science qui a été mise en corps de doctrine par
 580 un anglais, Adam Smith¹⁴, mais qui a reçu de la plume d'un
 français, Jean-Baptiste Say¹⁵, les perfectionnements, l'exten-
 sion, la portée dont elle était susceptible. Cette science, c'est
 celle de l'économie politique, qui explique le mécanisme,
 jusqu'à ces deux grands hommes assez incompris, du travail
 585 et de la production; elle nous fait voir que l'industrie a ses lois
 que l'on n'enfreint jamais impunément; lois dont la violation

14. Voir *supra*, p. 118, n. 2.

15. Voir *supra*, p. 119, n. 3.

554 I produits à 583 I mécanisme jusqu'à 585 I production, elle
 585 I nous fait vous voir

emporte des peines certaines, irrémissibles; lois dont les violateurs, peuples ou individus, doivent boire le calice jusqu'à la dernière goutte. Ces lois, comme toutes celles de la nature créée, sont indépendantes de l'homme, ont été décrétées par le Créateur pour le gouvernement du monde social, et elles ne sauraient être changées, non plus que les peines qui en sont le complément et la démonstration, sans un miracle, sans une nouvelle création, pour ainsi dire. 590

Ces lois, nous les subissons volontiers tous les jours, jusqu'à ce qu'elles viennent à froisser nos intérêts. Alors nous nous révoltons, et nous les foulons aux pieds. Mais tous les efforts que nous faisons pour briser nos chaînes ne font que consumer nos forces dans une lutte inutile et insensée. Bien mieux pour nous de reconnaître ces lois immuables, et d'employer notre intelligence et notre énergie à les bien comprendre, et à marcher courageusement dans la voie qu'elles nous tracent. C'est surtout à l'homme de travail qu'il importe de bien connaître les lois qui règlent le salaire, lui à qui l'erreur est bien plus fatale qu'à tout autre; lui qui travaille, non pas pour accumuler des capitaux, mais pour donner du pain à une compagne et à ses enfants; lui qu'un faux calcul, un aveugle entraînement n'aura pas seulement l'effet de priver de quelques objets de luxe, mais du plus strict nécessaire, de ce qu'il attend pour vivre, lui et les siens. On lisait dernièrement dans les journaux que les ouvriers mécaniciens employés dans les manufactures d'armes de guerre, en Angleterre, ayant suspendu leurs travaux pour avoir de plus hauts prix, des commandes considérables venant du continent ont été retirées et envoyées en France. Les derniers journaux annoncent que 9 000 à 10 000 de ces ouvriers sont retournés à leur ouvrage, après avoir perdu plusieurs mois de travail. Il y a quelques années, les ouvriers de Pittsburg, en Pennsylvanie, ayant eu recours au même moyen, perdirent, à ce qu'on calcula, la somme de vingt et quelques mille piastres par un chômage de quelques jours, sans obtenir un sou de gages de 595 600 605 610 615 620

plus. Si j'ai bonne mémoire, nous fûmes témoins de quelque chose de semblable ici, il y a une douzaine d'années, parmi les charpentiers de navires. Plus récemment, certaines classes de nos ouvriers, non contentes des prix fort raisonnables qu'elles recevaient, voulurent en avoir de plus élevés encore. La conséquence en fut que les maîtres demandèrent et obtinrent que les soldats de la garnison donnassent tout le temps dont ils pouvaient disposer à différents genres de travail. Ce surcroît de travailleurs fit baisser les prix, comme de raison, et les ouvriers trop exigeants furent bien aises d'accepter de l'ouvrage à des prix plus bas que ceux qu'ils avaient refusés.

Le prix du travail, comme de tout ce qui est dans le commerce, se règle par la concurrence, ou, ce qui revient au même, par la demande et l'approvisionnement. Y a-t-il peu d'ouvrage et beaucoup d'ouvriers, beaucoup d'approvisionnement d'un article sur le marché et peu de demande, les prix du travail et de cet article seront peu élevés. Ce sera tout le contraire s'il y a peu d'ouvriers et beaucoup d'ouvrage, peu de produits et une grande demande. Et cela viendra tout seul sans que l'on s'en mêle, et malgré que l'on s'en mêle. La concurrence entre les ouvriers et les vendeurs dans un cas, entre les maîtres et les consommateurs dans l'autre, établira l'échelle des prix. Toutes les coalitions d'hommes pour la changer ne pourront avoir d'autre effet que de déranger pour le moment, tout au plus, l'équilibre naturel des choses. Mais, comme je l'ai remarqué plus haut, on ne viole jamais impunément une loi de la nature: la nature est impitoyable, il n'y a pas de miséricorde ni d'adoucissement à attendre d'elle.

Mais la nature est donc une marâtre, qui défend aux hommes de pourvoir de leur mieux à leur bien-être; qui les condamne à se soumettre sans mot dire à l'exaction, à l'exploitation, à l'avidité d'un petit nombre de ses favoris? Non, messieurs, là nature n'est pas une marâtre, elle est le code de Dieu, et elle apparaîtra une bonne mère à quiconque voudra l'étudier. Le monde ne serait pas l'œuvre d'une intelligence suprême, au moins il ne serait pas la preuve de l'existence de cette intelligence, s'il n'était pas régi par des lois fixes et

immuables. Dieu a créé le monde avec ses lois; en même temps
 il a créé l'homme avec la raison, et lui a livré le monde pour 660
 en jouir selon l'ordre qu'il a établi. C'est notre faute, c'est la
 faute de notre ignorance, de notre paresse, de nos passions
 désordonnées, si nous tournons le dos à l'ordre établi de Dieu,
 pour nous jeter dans la voie opposée. L'ignorance même n'est
 pas une excuse, puisque, s'il nous a doués d'une intelligence, 665
 c'est pour la cultiver. Et les malheurs qui accompagnent
 partout l'ignorance sont une leçon que Dieu fait sans cesse
 résonner à nos oreilles.

Mais revenons à notre sujet, et voyons à quelle illusion
 funeste se laissent aller ceux qui veulent régler le prix du travail 670
 autrement que par la loi de la concurrence, et qui croient
 améliorer leur sort par de folles coalitions pour faire hausser
 les prix. Prenons pour exemple une de nos classes ouvrières,
 disons celle des charpentiers de navires, classe si importante
 dans notre ville: toute autre répondrait aussi bien à notre 675
 objet. Un bon jour donc nos charpentiers se mettent en tête
 de forcer les entrepreneurs ou constructeurs à leur donner de
 plus hauts prix. On se rassemble, on se concerte, et l'on en
 vient à la résolution de présenter un ultimatum: tel prix ou
 point d'ouvriers. Il arrive, dans ce cas, de deux choses l'une, 680
 ou les maîtres cèdent ou ils résistent. S'ils résistent, les ouvriers
 restent des semaines sans ouvrage. Or c'est là une mauvaise
 affaire pour des gens qui se plaignent de ne pas gagner assez
 pour vivre. Il faut donc se résigner à manquer de pain, ou
 retourner humblement à l'ouvrage aux anciens prix. Mais, dit- 685
 on, si les maîtres cèdent, le point est gagné. Point du tout, il
 est perdu encore plus que dans l'autre cas, comme nous allons
 vous en convaincre. Les prix, que vous obtenez par la coerci-
 tion, laisseront aux chefs d'industrie un retour suffisant ou
 non. Dans le premier cas, vous croyez être en sûreté, n'est-ce 690
 pas? Vous vous abusez. Vous ne pourrez jamais empêcher les
 maîtres de faire tous les profits que le marché leur permet de
 réaliser. Vous avez profité d'un moment où les ouvriers étaient
 rares à proportion du travail; eh bien, les maîtres se mettront

695 immédiatement à l'œuvre pour faire tourner la balance en leur faveur: ils feront venir des ouvriers d'ailleurs, ils multiplieront les apprentis, ce qui est fort facile lorsque les prix sont élevés; et un bon jour, au moment où vous vous y attendrez le moins, et après vous être habitués à vivre large-
700 ment, on vous dira qu'on va décharger une partie des ouvriers. Alors commencera la réaction, la punition d'une fausse démarche, qui aura fait augmenter le nombre des ouvriers au-delà des besoins de la place. Alors il faudra se résoudre à aller chercher fortune ailleurs, ou offrir son travail à vil prix. C'est
705 là que les maîtres vous attendaient, et c'est maintenant qu'ils vont vous faire la loi à leur tour, et vous faire rembourser avec intérêt les profits que vous leur aurez arrachés. Qui niera qu'il eût été bien mieux pour l'ouvrier de se contenter des prix antérieurement établis paisiblement et régulièrement par la
710 concurrence? Ce qu'il faut à l'ouvrier, c'est un cours uniforme dans les affaires: les grandes fluctuations lui sont pernicieuses, car ses pensées et ses habitudes ne l'y ont pas préparé.

Nous venons de voir le résultat d'une hausse forcée dans les gages, lorsqu'elle laisse encore certains profits aux chefs
715 d'industrie. Voyons maintenant ce qui arrivera dans le cas où une pareille hausse serait ruineuse pour eux. D'abord ils mettront tout en usage pour augmenter le nombre des ouvriers sur la place, afin de faire tourner par là l'avantage de leur côté. S'ils n'y réussissent pas, vous en ruinez quelques-uns,
720 et vous forcez les autres à diminuer, sinon à cesser la construction; c'est-à-dire vous diminuez la concurrence entre les maîtres, qui est tout à l'avantage des ouvriers; ou vous faites cesser l'ouvrage, ce qui est bien pis encore; car le grand point pour les ouvriers, c'est qu'il y ait toujours beaucoup d'ouvrage
725 proportionnellement à leur nombre.

Si telles sont les lois qui règlent la récompense du travail, il faudra bien s'y soumettre, me direz-vous. Il me semble cependant vous entendre murmurer en vous-mêmes: «Mais il faut avouer que le sort des classes ouvrières est bien misérable.
730 Subir toutes les exigences d'un maître avide et inhumain; le voir s'enrichir des sueurs de pauvres mercenaires, et n'avoir

pas le droit, la satisfaction de résister. Ah! il est bien triste le
 lot que la Providence a fait à l'homme de travail. » Ne mur-
 murons jamais contre la Providence, messieurs, si nous ne
 voulons recevoir la leçon que reçut l'homme de la fable, qui 735
 s'étonnait que Dieu n'eût pas fait croître la citrouille sur le
 chêne¹⁶. Pendant qu'il critiquait l'œuvre du Créateur, un
 gland lui tomba sur le nez, comme vous savez, et cela le guérit
 pour toujours de la manie de critiquer la création, car il se dit
 que s'il y eût eu une citrouille à la place du gland, son nez s'en 740
 fût trouvé encore bien plus mal. Lorsqu'il nous arrive de
 rencontrer quelque chose qui nous paraît étrange dans la
 création, soyons persuadés que c'est la faute de notre
 intelligence, qui ne peut voir assez loin dans les secrets de
 Dieu, et ne nous exposons pas à nous faire tomber sur le nez 745
 non plus le gland, mais bien la citrouille. C'est ce qui nous
 arriverait peut-être, si nous concluions à la légère que l'ouvrier
 est tout à fait laissé à la merci du maître qui l'emploie, et que
 la main de Dieu s'appesantit sur lui. Détrompons-nous,
 l'ouvrier n'est pas à la merci du maître, et son sort n'est pas 750
 aussi mauvais qu'il paraît, à en juger d'après les apparences et
 les idées communes. On s'exagère beaucoup le bonheur des
 classes élevées, de ceux qu'on appelle les heureux de ce
 monde. On voit de beaux dehors, et l'on s'imagine que tout
 est joie au dedans. On oublie que ce sont les hauts lieux que 755
 la tempête tourmente davantage. Que l'homme de travail
 ferme son cœur à l'envie; il y a pour lui des compensations.
 Dites-moi, où trouve-t-on le plus communément le rire franc
 et joyeux, et l'air soucieux et préoccupé? Le premier n'est-il
 pas l'hôte familial des humbles habitations, et l'autre n'est-il 760
 pas l'habitué des salons dorés? La santé, la force et la vigueur,
 où les trouve-t-on le plus communément, si ce n'est dans les
 classes laborieuses? Au reste, les avantages dont paraissent
 jouir quelques-uns viennent de qualités, de talents que Dieu a
 distribués selon qu'il l'a jugé à propos, dans sa sagesse et pour 765
 ses propres fins, et ici il faut bien se soumettre. Tout ce qu'on

16. «Le gland et la citrouille», dans Jean de La Fontaine, *op. cit.*, livre IX, fable IV.

a droit d'attendre, c'est que les lois des hommes n'aillent pas au-delà des lois de Dieu, en traitant la richesse comme si elle appartenait uniquement à ses possesseurs, et non pas aussi un peu à la communauté entière. Ce n'est pas du socialisme que je prêche là, mais bien du bon et pur christianisme. On obtenait autrefois par la force du sentiment religieux ce que je demande, aujourd'hui que ce sentiment s'est affaibli, à la force de la loi: voilà tout.

Je disais aussi que l'ouvrier n'avait pas été laissé à la merci de son maître; car s'il y a une loi pour régler les rapports de l'ouvrier avec le maître, il y en a une aussi pour régler les rapports du maître avec l'ouvrier; et cette loi est encore celle de la concurrence. Il y a aussi une loi qui pose des bornes à l'avidité des maîtres, et des punitions pour eux lorsqu'ils la violent.

Il existe nécessairement entre les maîtres ou chefs d'industrie une certaine rivalité de la concurrence. Chacun cherchera de son côté à attirer les meilleurs ouvriers dans son chantier; et pour y réussir, il lui faudra offrir les plus hauts gages possibles. Cette concurrence sera toujours un moyen assuré de protection pour l'ouvrier, dans le cours régulier et ordinaire des choses. Mais supposons que les maîtres fassent eux-mêmes la folie de se coaliser, pour produire ou maintenir, dans le prix de la main-d'œuvre, une baisse que ne commandent pas les circonstances, voici ce qui arrivera inmanquablement: ils verront s'élever de nouveaux ateliers, qui leur feront concurrence, et les forceront à payer de plus hauts prix, leur infligeant par là une peine permanente en venant partager avec eux les profits de leur industrie. C'est une vérité que l'expérience de tous les jours démontre à quiconque sait observer ce qui se passe dans le monde. Qu'une industrie donne de plus grands profits qu'une autre, vous voyez les gens s'y jeter, souvent même avec une imprévoyance et un entraînement qui préparent bien des mécomptes. À cet égard, craignons plutôt l'excès qu'autre chose. C'est une loi bien établie que l'intelligence et les capitaux se portent toujours du côté où se trouvent les grands profits.

Pour éclairer davantage les ouvriers sur leurs intérêts et leur position, signalons un autre phénomène du monde industriel : c'est que, lorsqu'un genre de travail quelconque n'est pas suffisamment rétribué, ceux qui s'y trouvent engagés diminuent progressivement en nombre, soit par l'éloignement de ceux qui laissent la place pour aller ailleurs, soit par l'absence de nouvelles additions. Il se trouvera donc, au bout d'un temps plus ou moins court, que le nombre de travailleurs ne sera plus proportionné aux besoins de la place. Alors de toute nécessité les prix hausseront, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances viennent donner un autre cours aux choses de cette industrie.

Des considérations précédentes, fruit d'études approfondies des lois et phénomènes sociaux par des hommes d'un grand génie, il faut conclure :

Que l'ouvrier méconnaît ses intérêts bien entendus, lorsque, par des coalitions avec ses compagnons ou autrement, il force celui qui l'emploie à lui donner un prix plus élevé que celui résultant de la concurrence.

Que le maître de même méconnaît aussi ses vrais intérêts, lorsqu'il ne donne pas à son employé le prix qu'il a droit d'attendre d'après la même règle.

L'un et l'autre, dans ces deux cas, amènent dans l'industrie des perturbations, des secousses qui leur nuisent à tous les deux, mais au simple ouvrier d'une manière bien plus sérieuse, puisque lui c'est son strict nécessaire qu'il met en danger. Leur intérêt commun exige donc que la plus parfaite bienveillance règne dans leurs rapports entre eux, et le meilleur axiome d'économie politique sera toujours ce beau précepte de l'évangile : « Aimez-vous les uns les autres. »

Terminons ce point important de notre entretien, en exprimant le désir que nos chefs d'industrie et nos ouvriers respectent les lois immuables qui règlent le travail et l'industrie, en ce que ces lois résultent de la nature même des choses comme toutes les lois de Dieu ; et que notre société

804 1 et leurs positions, signalons

canadienne n'ait jamais le spectacle douloureux de maîtres
840 aux prises avec leurs ouvriers, spectacle qui est toujours
l'indice certain d'une ignorance déplorable et de passions
désorganisatrices.

Mais, quoi que l'on fasse, dans les pays où l'industrie a pris
un certain développement, il est impossible d'empêcher que
845 les classes ouvrières, surtout dans les grands centres
d'industrie, ne soient de temps à autre réduites à une position
des plus critiques. Si l'on ne peut prévenir le mal, on peut au
moins ménager des moyens curatifs ou adoucissants, contre le
mal. Ces remèdes de prévoyance peuvent venir des gouverne-
850 ments, et des ouvriers eux-mêmes. Je pense, moi, que les
gouvernements doivent, jusqu'à un certain point, s'interposer
entre les maîtres et les ouvriers. Je ne pense pas qu'il soit juste,
humain, chrétien, que les chefs d'industrie puissent, à leur
convenance, dire aux masses d'ouvriers qu'ils auront fait venir
855 des quatre points cardinaux, en leur donnant l'espoir d'un
emploi long ou permanent: « Mes amis, il n'y a plus d'ouvrage,
pourvoyez-vous ailleurs du mieux que vous pourrez. » L'État
doit être prévoyant pour le pauvre ouvrier, qui lui ne peut
étudier le mouvement commercial et industriel du monde. Il
860 ne sait, il ne peut savoir qu'une chose, lui, c'est qu'en tel lieu
on offre de bons gages; et dans son ignorance bien excusable,
il ne pense pas aux incertitudes de l'avenir; il ne fait pas
d'épargnes et, arrivant le chômage, il se trouve inopinément
en face de la misère. Je voudrais donc que les maîtres, en temps
865 de prospérité industrielle ordinaire, fussent astreints à
déposer aux caisses d'épargnes ou dans quelque autre lieu sûr,
tant pour cent en sus de ce qu'ils paient chaque semaine à
leurs ouvriers, ou ce qui reviendrait au même, tant pour cent
sur les gages convenus. De cette manière, on établirait un
870 système d'épargnes obligatoires, tout au profit de l'ouvrier;
car rappelons-nous qu'il faudrait que la balance revenant à
l'ouvrier fût amplement suffisante pour sa subsistance et celle
de sa famille: les maîtres ne pourraient se procurer d'ouvriers
qu'à cette condition dans les temps de prospérité industrielle,
875 où l'ouvrage abonde. Le législateur a bien pourvu partout
à l'établissement de caisses d'épargnes; mais il n'y a

malheureusement que les plus prévoyants qui en profitent, et c'est le petit nombre.

Le grand nombre, dans les temps de prospérité, pensent à se procurer des objets de luxe; on augmente ou on rafraîchit la toilette, on pousse jusqu'à la délicatesse dans le pot au feu, enfin l'on vit bien. Pour moi, je voudrais de tout mon cœur que le travailleur pût mettre la poule au pot, non seulement tous les dimanches comme le voulait le bon Henri IV, mais même tous les jours de l'année. Mais cela ne se peut pas, et il arrive toujours un temps où, pour avoir trop souvent mis la poule au pot, on ne peut plus y mettre le petit morceau de lard.

À ce propos, qu'il me soit permis d'adresser un mot d'avis aux classes ouvrières de cette ville en particulier. Depuis les deux grands incendies de 1845¹⁷, l'ouvrage a été très abondant, et par suite les gages élevés. Au moment où cessaient les travaux de reconstruction, le siège du gouvernement revient à Québec pour quatre ans. En même temps il s'ouvre et se prépare des travaux publics considérables dans notre district. Cela va assurer à nos classes ouvrières plusieurs années encore de grande prospérité; mais je crains que cette prospérité prolongée n'ait l'effet d'augmenter leur imprévoyance naturelle, si on ne leur répète souvent que cette prospérité sera inévitablement suivie d'une période de dépression. Je dis inévitablement, et je le dis avec certitude; et voici comment la chose arrivera sans qu'il soit besoin de la survenance d'aucune circonstance extraordinaire. La présence du gouvernement à elle seule doit augmenter la circulation de la place d'un couple de centaines de mille louis par an. Ajoutez à cela les sommes considérables qui vont se dépenser dans le district, et dont la majeure partie refluera dans la capitale, et vous avez les éléments d'une activité et d'une prospérité industrielles peut-être sans exemple. L'ouvrage va augmenter, mais la population ouvrière augmentera aussi à peu près dans la même proportion. Or que

17. En 1845, les deux tiers de la ville de Québec furent détruits dans des incendies: le 28 mai 1845, 1600 maisons furent détruites dans les quartiers ouvriers de Saint-Roch et de Saint-Jean; le 28 juin, un incendie dans le faubourg Saint-Jean détruisit 3 000 maisons, laissant 20 000 personnes sans abri.

deviendra cette population doublée, triplée peut-être, lorsque l'ouvrage tombera à son ancien niveau, si elle n'a pas fait des épargnes, qui permettront à une partie d'entre elle d'aller chercher fortune ailleurs, ou d'attendre que les affaires aient repris vigueur. Je le déclare du fond de mon cœur, je redoute pour nos classes ouvrières le sort qui les attend dans cinq ou six ans, et qui leur sera d'autant plus pénible à supporter qu'elles auront perdu l'habitude et le souvenir du mal-être; je crains de voir se réaliser pour un grand nombre la fable de la Cigale et de la Fourmi¹⁸. Cette fable on devrait la faire apprendre par cœur à tous les enfants d'école, avec avis de la réciter à leurs parents de temps en temps.

À ceux donc qui ont des rapports fréquents avec les classes ouvrières; aux chefs d'industrie; à vous, messieurs et mesdames, qui vivez au milieu d'une population ouvrière; aux ministres de l'évangile surtout, eux dont la parole est si puissante, eux qui ont plus que tous autres à souffrir du spectacle des misères du peuple; à tous de faire prendre à l'ouvrier ses précautions contre les mauvais jours.

Comme il n'est guère à espérer que notre législature prenne l'initiative d'une mesure comme celle dont je parle plus haut, et qu'elle attendra pour le faire qu'on l'ait fait ailleurs, c'est aux ouvriers eux-mêmes, et à ceux qui s'intéressent particulièrement à leur sort, de s'occuper dès ce moment des mesures à prendre contre l'avenir. La caisse d'épargnes, comme étant la plus simple, est bien la meilleure, et l'on ne saurait trop prêcher aux ouvriers de recourir à ce moyen. Il en est un autre que je suggérerais comme offrant de bien grands avantages, non seulement pour chaque individu, mais aussi pour le corps entier auquel il appartiendrait. Je veux parler de l'association des ouvriers d'un même métier, dans le but d'aider ceux de ce métier à trouver de l'emploi au loin, lorsqu'il en manquera sur la place. Chacun comprendra facilement que, lorsqu'il y a plus de bras que d'ouvrage dans une branche quelconque, les prix doivent nécessairement baisser au-dessous des moyens de subsistance ordinaire. En

18. «La Cigale et la Fourmi», dans Jean de La Fontaine, *op. cit.*, livre I, fable I.

effet, supposez que dans un temps de grande prospérité, cent ouvriers d'un métier suffisent aux besoins de la place; cette prospérité venant à cesser, cinquante suffiront: c'est dire qu'il restera la moitié de ces ouvriers sans ouvrage. 950

Or rester à ne rien faire, pour le simple ouvrier, c'est être exposé à mourir de faim, lui et sa famille; et on évite cette extrémité tant qu'il y a moyen de gagner un morceau de pain. Les ouvriers désœuvrés iront donc offrir leur travail à vil prix et il faudra bien que ceux qui seront encore employés acceptent ces prix. Tout le corps du métier est donc, en ce cas, intéressé à diminuer temporairement son nombre, si l'on veut que les prix se maintiennent à un taux raisonnable. Sans cela tous les gens de ce métier seront réduits à la misère à la fois. Mais comme on ne pourra forcer personne à s'éloigner, il faudra être en état de donner quelque encouragement, quelques secours à ceux qui seront disposés à le faire; et rien ne sera plus facile, si l'on veut se concerter d'avance: la moindre contribution hebdomadaire ou mensuelle, commencée au- 955
jourd'hui, suffirait, dans cinq ou six ans, pour éloigner de la ville le surcroît d'ouvriers en différents genres, et sauver tout le monde de la misère et de la souffrance. 960 965

Au moyen de l'association que je propose, il y aurait un comité chargé de suivre le mouvement de l'industrie dans les autres parties du pays et dans les pays voisins. Au besoin, ce comité serait en état de fournir d'utiles renseignements à ceux qui consentiraient à s'éloigner, en même temps que des secours pécuniaires à même la caisse de l'association. Ces secours, cependant, devront toujours être donnés de préférence à ceux qui resteront dans le pays, à ceux surtout qui voudront aller prendre des terres nouvelles. Des ouvriers ordinaires, il y en aura toujours assez; mais des colons jamais, tant que nous aurons des terres à ouvrir. L'ambition de tous nos ouvriers devrait être de se mettre en état, au bout de quelques années de travail, d'aller prendre une de ces belles 970
terres, qui abondent de tous côtés, et qui ne demandent que des bras vigoureux pour assurer une existence honorable et 975 980

indépendante à des milliers de familles. Oh! que j'aimerais
985 bien mieux voir nos ouvriers sans ouvrage s'acheminer vers
nos riches forêts, plutôt que d'aller doter un pays étranger de
leur travail et de leur énergie, souvent pour toujours, renon-
çant ainsi aux chères habitudes comme aux douces affections
du pays natal.

Mais que dis-je? nos ouvriers... il n'y a malheureusement
990 pas qu'eux qui s'expatrient. On n'entend parler de tous côtés
que d'émigration parmi la classe agricole. De l'émigration
parmi la population agricole d'un pays nouveau, qui pos-
sède des millions d'arpents d'excellente terre inculte, est-ce
croyable? Ce n'est pas croyable, et cependant cela est, et cela
995 a lieu depuis plusieurs années au vu et su de tout le monde.
Mais a-t-on fait quelque chose pour arrêter cette déplorable
dépopulation?

De patriotiques associations se sont formées, à la tête
desquelles j'ai été réjoui de voir plusieurs membres de notre
1000 clergé, qui ne reste jamais en arrière lorsqu'il s'agit d'œuvres
patriotiques. Quelques-unes de ces associations ont fait des
prodiges avec leurs modiques ressources, puissamment
secondées, il faut le dire, par l'indomptable courage de nos
compatriotes, qui ont, en cette occasion, retrouvé l'héroïsme
1005 tant renommé de nos pères. C'est à fendre le cœur, mais aussi
c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national, que d'enten-
dre les récits des tribulations et des souffrances, endurées avec
tant de résignation et de constance, par les premiers colons
des Bois-Francs, et autres lieux, où nos compatriotes sont
1010 encore aux prises avec des obstacles à décourager toute autre
race d'hommes.

Mais le gouvernement, qu'a-t-il fait? que fait-il? Il a fait
peut-être tout ce qu'il était possible de faire dans les
circonstances; il a réduit le prix des terres à un prix presque
1015 nominal, et donné des délais assez longs pour les paiements.
Mais ce n'est pas assez, et ce n'est pas ce qu'il y a de mieux à
faire. Ce qu'il y a de plus urgent, ce sont des chemins. En vain
donnerait-on les terres pour rien, si les colons ne peuvent s'y
rendre, et si rendus, ils n'ont pas de sortie; les terres n'ont de
1020 valeur qu'autant que les marchés sont accessibles. Dans le

Haut-Canada, qu'on a sillonné de beaux chemins du sud au nord, et de l'est à l'ouest, le colon se trouve mieux situé en payant 15s et 20s l'acre pour ses terres, que celui du Bas-Canada en ne payant que 2s. Des chemins! des chemins aux terres nouvelles!! voilà le cri qu'il faut faire résonner aux oreilles du gouvernement, si nous ne voulons voir notre jeunesse gagner en foule les prairies de l'Ouest. Un ami m'écrivait dernièrement que dans une seule paroisse du comté de Leinster¹⁹, quarante pères de familles, dont plusieurs fort à l'aise, venaient de vendre leurs terres pour aller au printemps rejoindre le père Chiniquy²⁰. Coûte que coûte, il est de l'honneur du gouvernement d'empêcher cette expatriation, qui, tant qu'elle durera, sera un acte vivant d'accusation contre nos institutions gouvernementales.

Je viens de mentionner le nom du père Chiniquy; et puisque l'occasion s'en présente, je craindrais qu'on ne pût m'accuser de faiblesse envers un ancien ami, si je n'en profitais pour dire hautement ce que je pense de la croisade que prêche le Révérend Père, pour attirer nos compatriotes auprès de lui, à son établissement de Bourbonnais. S'il est quelqu'un qui ait payé au père Chiniquy son tribut d'éloges pour ses bonnes et patriotiques œuvres, c'est moi, et le pays non plus n'a pas été ingrat envers l'apôtre de la tempérance. Mais je dois dire aujourd'hui que je vois avec douleur le Père Chiniquy se servir de l'influence qu'il a su acquérir parmi nous, et aussi du don généreux qu'il doit à la reconnaissance de ses concitoyens, pour embaucher au profit d'un pays étranger, un nombre considérable de nos familles les plus industrieuses.

Révérend Père Chiniquy, je ne reconnais plus là votre ancien patriotisme. Eh! quand vos terres de Bourbonnais seraient aussi belles, aussi fertiles que vous le prétendez; quand

19. Comté de la région de Montréal, qui comptait 28 606 habitants en 1851. Les principaux villages en étaient L'Assomption, Saint-Sulpice, Repentigny, Lachenaie, Saint-Lin, Saint-Esprit, Saint-Jacques.

20. Voir *supra*, p. 261, n. 29.

il serait aussi avantageux de s'y établir que vous le dites, ce dont il est permis de douter, car en même temps que vous appelez vos compatriotes à aller jouir « du pain, de l'air et de la liberté »,
 1055 qu'on trouve à Bourbonnais, les habitants catholiques de cette contrée fortunée s'adressent à nous, pauvres et misérables habitants du Bas-Canada, pour les aider à se bâtir une église; quand, dis-je, Bourbonnais serait une nouvelle terre promise, est-il d'un bon patriote d'exciter nos cultivateurs à s'y expatri-
 1060 trier, à aller s'y noyer au milieu d'une population étrangère, pour nous laisser ici, nous, avec des forces déjà à peine suffisantes, soutenir la grande lutte de notre nationalité? Allez, si vous voulez, y appliquer à votre plus grand avantage et à celui de votre famille, les £ 500 que vous avez reçues de la libéralité
 1065 de notre législature, et autres dons généreux que vous avez eus en différents temps d'autres sources, mais allez-y seul, et n'entraînez personne dans votre fuite. Ne répandez pas parmi nous par vos écrits, votre exemple était certes déjà trop, l'idée qu'on ne doit rien à son pays, à sa nation; qu'on peut les abandonner au milieu de l'épreuve pour aller ailleurs chercher un
 1070 peu de bien-être pour soi et les siens. Soyez le seul à imiter parmi nous la conduite de ces lâches Israélites, à qui la peur de l'ennemi et la rude vie du désert faisaient regretter les oignons d'Égypte, et qui excitaient le peuple hébreu à y retourner²¹; cessez vos invitations anti-patriotiques. À cette
 1075 condition et à raison de vos anciennes bonnes œuvres, peut-être prions-nous Dieu que ceux de vos compatriotes qui vous auront écouté ne vous reprochent amèrement un jour leur expatriation, et vous cachent les pleurs qu'ils verseront
 1080 souvent, j'en suis sûr, au souvenir de l'ancienne patrie.

Vous me trouvez peut-être un peu sévère à l'égard du père Chiniquy; mais vous me pardonnerez, j'espère, en faveur du sentiment qui m'anime. Je serai indulgent autant que l'on voudra sur tout autre point; mais sur celui de notre nationalité,
 1085 je serai toujours impitoyable envers et contre tous; et ce sera

21. Exode 14,11, et 16, 2.

1066 I mais *allez* y seul

toujours avec toute l'énergie dont je suis capable, que je m'exprimerai sur le compte de ceux qui feront quoi que ce soit à son préjudice. J'espère que nous n'en viendrons jamais là, mais si la chose arrive, et qu'il nous faille opter entre le salut de notre nationalité et des avantages politiques ou matériels, 1090
quels qu'ils soient, vous me trouverez, et je vous trouverai tous aussi, j'en suis sûr, avec ceux qui prendront pour devise : Notre Nationalité avant tout !

Page laissée blanche

APPENDICES

Page laissée blanche

I

[Les biens des Jésuites¹]

Après la concession des terres et l'affaire du 21 mai et ce qui s'en est ensuivi, se présente l'éducation. Dans cette mesure se trouve compris le sujet des Biens des Jésuites, qui en principe nous ont été à la fin cédés, mais dont on retient encore la meilleure partie, pour un temps indéfini et jusqu'à l'accomplissement par le peuple de ce pays d'une condition qui pourrait tout au plus exciter la pitié, si d'elle ne dépendait pas la prompte restitution d'un édifice du plus grand prix, à la fin pour laquelle il a été érigé, l'éducation du peuple de ce pays. L'on se rappelle que Lord Goderich, dans une dépêche, à ce sujet, transmise à la Chambre d'Assemblée dans la dernière session, tout en reconnaissant que les biens du ci-devant Ordre des Jésuites appartenaient inviolablement à l'Éducation, et en en faisant l'abandon à la législature coloniale, pour cet objet, réserva la remise du Collège, qui sert maintenant de casernes, jusqu'à ce qu'on eût pourvu les troupes de logemens convenables. Le ministre allait même jusqu'à proposer à la Chambre de pourvoir elle-même au logement des troupes, pour entrer plus tôt en possession de cette propriété. Si Lord Goderich eût, en cette occasion, offert un dédommagement annuel mesuré sur la valeur de la possession ou usage qu'il réservait, on aurait à cela reconnu le ministre d'une nation grande, noble et généreuse, qui rougirait d'avoir obligation à une jeune colonie pour loger ses troupes. Mais non: ceci vous appartient inviolablement, nous dit-on, mais comme nos soldats occupent ce bâtiment, que nous ne savons où les mettre, nous allons le retenir jusqu'à ce que nous ayons trouvé un local, à moins

1. *Le Canadien*, 22 octobre 1832.

que vous ne préféreriez vous-mêmes vous charger de ce soin. Quand on vient à réfléchir que c'est là le langage du ministre de l'Empire britannique, parlant à une faible colonie dont la population s'élève à peine à celle d'une ville de second ordre, dans le Royaume-Uni, et dont les revenus n'égalent pas ceux de plusieurs de ses Lords, Banquiers et Manufacturiers, on ne peut se garder d'un sentiment désagréable à la vue d'un acte si mesquin, si indigne de la nation au nom de laquelle on le fait. Aussi cette partie de la dépêche de Lord Goderich porte un caractère si étrange, que nous sommes portés à croire que ce seigneur ignorait la valeur de l'édifice en question, qui est sans contredit la plus belle partie des biens qui appartenait autrefois aux Jésuites.

La jeunesse studieuse soupire après le moment où elle pourra y aller, sous des professeurs habiles dans tous les genres, perfectionner des études dont nos cours classiques actuels ne peuvent donner que la clef. Bien administrée, cette propriété peut donner des revenus suffisans pour soutenir l'établissement de chaires dans les différentes branches de connaissances. Située dans un centre d'affaires, une partie de l'étage du rez-de-chaussée se louerait avec avantage aux classes industrielles, (mais non pas à des cantiniers comme c'est le cas aujourd'hui,) sans que cela nuisît le moins du monde aux autres parties qui seraient dévouées à une plus noble destination. Qu'il doit nous tarder de voir arriver le temps où la jeunesse, après avoir suivi tout le jour des occupations dont aucune classe nombreuse ne peut s'exempter dans un nouveau pays comme le nôtre, courra le soir prêter l'oreille à des leçons tantôt utiles, tantôt agréables, et toujours profitables, au lieu d'être condamnée, comme aujourd'hui, à passer des veillées monotones, ennuyeuses, si elles ne sont pas coulées à satisfaire des habitudes funestes à la santé, à l'honneur, à la fortune et à l'esprit. C'est alors que le peuple de ce pays aura bientôt pris, parmi ses voisins, le rang auquel la nature l'appelle; que ses goûts s'épureront au commerce des muses, que ses amusemens et ses plaisirs prendront un caractère plus relevé, que le génie convoitera ses applaudissemens, et que le Bas-Canada sera un séjour digne d'envie. Si nous ne nous trompons pas sur le caractère de nos compatriotes, il offre une tournure particulière,

qui leur permet d'espérer un brillant avenir. On sait à quelle estime ils mettent la science; on serait étonné des sacrifices que font nos simples cultivateurs et ouvriers pour procurer une éducation collégiale à leurs enfans. On a dû remarquer aussi combien l'importance et la considération qui proviennent de la fortune le cèdent à celles dont jouit un homme instruit: la considération bien méritée dont notre clergé est partout environné est due en grande partie à l'idée qu'on se forme des connaissances de ce corps: il est savant comme un curé est l'éloge par excellence d'un homme instruit.

Le comité d'éducation auquel furent renvoyés les papiers relatifs aux biens des Jésuites ayant à dévouer son temps à des objets plus pressans, ces papiers, d'ailleurs, lui ayant été remis tard dans la session, n'a pu en venir à aucun résultat définitif. Il s'est borné, pour ainsi dire, à mettre la législature en possession, en proposant un bill qui continuait l'administration actuelle sous l'autorité du parlement colonial. Il y a eu un tel pillage dans l'application des revenus de ces biens, pendant tout le temps que l'exécutif seul en a surveillé l'administration, que le comité aura à considérer s'il n'y aurait pas lieu à quelque restitution, que le gouvernement est, en honneur et en justice, tenu de faire, ou de faire faire par qui il appartiendra. Mais le grand point, ce sera la représentation que la Chambre devra faire au gouvernement impérial à l'égard de la détention gratuite du collège, dans un temps où les coffres de la province sont épuisés, et où il s'agit de maintenir, de toute nécessité, le système d'écoles maintenant sur pied, si l'on ne veut pas perdre le fruit des sommes considérables qu'on a déjà dépensées pour l'établir. — Nous ne pouvons croire que le ministre après avoir été mis au fait de toutes les circonstances, et après avoir relu sa déclaration touchant l'invincible destination des biens des Jésuites, ne se hâte de passer l'éponge sur la réserve mesquine qu'il a faite, et qu'il n'offre pas une compensation raisonnable pour l'usage du collège, pendant le temps qu'il faudra pour faire ou trouver des casernes.

II

[La rémunération des instituteurs¹]

Nous avons dans notre dernière feuille commencé à parler du sujet important de l'Éducation. Ce sujet demande à être considéré sous d'autres rapports. L'expérience d'une année a fait découvrir quelques vices dans l'acte actuel, qui sur le tout pourtant est une des plus utiles mesures qui aient été passées depuis longtemps en ce pays. Il paraît constant d'après ce que nous avons appris de personnes bien en état de juger de la chose, que l'acte demanderait à être amendé sous le rapport des mille formalités qu'il exige, et qui sont beaucoup trop compliquées pour pouvoir être exécutées avec exactitude dans la plupart des paroisses de la campagne. Nous pourrions citer nombre de cas, où les personnes chargées de certains devoirs à l'égard des écoles ont été obligées d'aller se consulter à d'autres pour savoir ce qu'elles devaient faire sur tels et tels points. L'acte, à ce qu'il paraît, exige un trop grand nombre de classes pour chaque écolier. Il y a des endroits où les écoles sont à de grandes distances d'une partie des enfants qui les fréquentent, et dans ce cas c'est astreindre les écoliers à de trop fortes marches que les obliger de se rendre deux fois à l'école dans la même journée. Il serait encore plus gênant pour les enfans et leurs parens, que ceux-là emportassent leur dîner avec eux le matin. Il semblerait donc avantageux de n'exiger qu'une classe par jour pour donner au maître ou aux syndics le droit de toucher l'allocation. On pense que cette diminution de nombre de classes retarderait peu les progrès des enfans, et qu'une bonne leçon par jour est suffisante pour l'intelligence du plus grand nombre. D'un autre côté les parens ne sentiraient pas tant l'absence de leurs enfans, en ce qu'ils ne seraient privés de leurs services que la moitié de la

1. *Le Canadien*, 24 octobre 1832.

journée. Ce changement permettrait au même maître de tenir deux écoles par jour en deux endroits différens, par lequel moyen l'occupation d'Instituteur rapporterait d'avantage et porterait des sujets plus habiles à s'y livrer. On se plaint partout de la pénurie des bons maîtres: on a tort, ce ne sont pas tant les bons maîtres que les bons salaires qui manquent. Les comptoirs de nos marchands et les bureaux de nos hommes de profession sont remplis de jeunes gens de talens et de connaissances, qui se dévoueraient avec plaisir à l'état respectable d'Instituteurs, s'il leur offrait la perspective d'une existence honorable et d'un bien-être assuré pour toute leur vie. Bref, si l'on ne met pas l'instituteur en état de voir sur le pied de presque-égalité les notabilités de son endroit, on n'aura jamais pour maîtres les gens qu'il faudrait avoir pour former de bons et utiles citoyens. Ce n'est pas le nombre, mais l'excellence qu'il faut rechercher dans les maîtres. Qu'un bon maître donne des leçons dans deux arrondissemens à la fois, cela vaudra infiniment mieux que d'en avoir un mauvais ou même un médiocre dans chaque subdivision d'école.

C'est une vraie anomalie, c'est une tache pour une société civilisée, que de voir la classe des Instituteurs se traîner humblement aux derniers échelons de l'échelle sociale, tandis que d'autres classes beaucoup moins indispensables à la société la dominent avec faste et orgueil. Un médecin est bon pour les malades, ne fût-ce que pour leur tranquilliser l'imagination; il faut des notaires pour être dépositaires des engagements de gens qui se défient les uns des autres; il faut aussi des avocats à ceux qui n'ont pas assez de bonne foi pour arranger leurs affaires; ne fût-ce que pour punir les gens de mauvaise foi par la bourse, il faut des avocats, des greffiers et toute l'infinie et redoutée séquelle de la justice. Mais ce qu'il ne faudrait pas voir pour l'honneur d'une société quelconque, c'est la haute considération, c'est l'aisance de tous ces messieurs, tandis que l'occupation d'Instituteur de la jeunesse n'offre que la pauvreté, l'abaissement, presque le mépris. Le fameux Brougham, qui a tant fait pour l'humanité, disait une fois qu'à toutes les armées de la Sainte-Alliance, il n'opposerait que le Maître d'École, et qu'il était sûr de la victoire. Une classe d'hommes aussi importante doit-elle être laissée dans l'état où elle est maintenant dans ce pays?

Nous savons que la Législature ne peut plus rien ajouter à l'encouragement pécuniaire qu'elle a si libéralement donné : l'allocation actuelle est déjà bien forte pour l'état de la caisse publique, mais elle peut activer les moyens individuels de manière à mettre le maître d'école de ce pays sur un pied assez respectable, pour assurer à toutes les localités de bons instituteurs de la jeunesse, tels qu'il y en a déjà dans quelques paroisses où leurs efforts ne tarderont pas à produire leurs fruits : le malheur est qu'il n'y en a pas partout, et cela vient de ce que cet état n'offre pas assez d'encouragement à ceux qui pourraient le remplir dignement.

Nous venons de suggérer d'augmenter la rémunération des maîtres d'écoles sans rien ajouter aux charges du public, ni des particuliers, mais il ne suffirait pas encore pour leur assurer l'aisance que nous voudrions qu'ils eussent ; il faudrait pour atteindre ce but désirable que les syndics de chaque arrondissement fussent autorisés à répartir, d'après le mode à peu près que l'on suit pour les répartitions de chemins, sur tous les habitans de leur arrondissement la somme qui serait nécessaire pour payer le maître, en sus de l'allocation de la législature. Le mode de laisser aux particuliers le soin de payer le maître est sujet à beaucoup d'inconvéniens. Il n'arrive que trop souvent que le prix qui est demandé, tout modique qu'il soit, empêche des parens qui ne connaissent pas le prix de l'éducation, d'envoyer leurs enfans à l'école. La privation des services que peuvent rendre les enfans en détourne souvent les parens. Qu'une loi ordonne que tous les habitans d'un arrondissement indistinctement paieront pour le soutien de l'école, qu'ils [y] envoient ou non leurs enfans, vous verrez que tous s'empresseront de profiter d'établissemens pour lesquels ils seront forcés de contribuer. Il est bien entendu que ceux-mêmes qui n'ont pas d'enfans à envoyer à l'école paieront comme les autres. L'Éducation intellectuelle des enfans est l'obligation de la société entière, aussi bien que celle des parens, d'autant plus que la société le plus souvent retire plus d'avantage de l'éducation de la jeunesse que les parens mêmes des enfans, par conséquent rien de plus juste que tous contribuent à cette œuvre. Bien loin d'exempter les gens qui n'ont pas d'enfans, il serait presque juste de les faire payer le

double de ceux qui en ont, attendu qu'ils sont exempts d'une très forte charge, celle d'élever et de donner des citoyens à la patrie. En Angleterre, la paroisse entière contribue au soutien de ses pauvres: il en est arrivé ici un grand nombre qui ont été envoyés aux dépens des paroisses. Ce que nous proposons n'est autre chose que d'empêcher, aux dépens de la paroisse, qu'il n'y ait pas de pauvres, car dans ce pays, on n'est pas pauvre avec une bonne éducation élémentaire et l'amour du travail. Quoique nous approuvions beaucoup l'allocation de la législature en faveur des écoles, s'il fallait pour la continuer longtemps, ajouter de nouveaux impôts, il serait préférable de laisser à chaque localité le soin de pourvoir seule au soutien de ses écoles; car il faut toujours que l'argent vienne du peuple de manière ou d'autre, et il vaut mieux qu'il ne passe pas entre les mains des douaniers, des receveurs généraux &c., qui jamais ne le manient pour rien. Il faut que le peuple sache que plus il fera de ses affaires par lui-même, plus il aura de profit. D'ailleurs en payant directement on sait ce qu'on paie, avantage qu'on n'a pas quand on paie par le moyen d'impôts sur les articles de consommation.

III

[Le rôle du clergé¹]

Le mouvement politique qui agite aujourd'hui le Bas-Canada, et qui s'y est fait sentir sans interruption depuis 1810, d'une manière plus marquée qu'avant cette époque, n'est pas du tout particulier à ce pays. Il remue depuis long-temps les populations des deux continens de l'Europe et de l'Amérique; il a eu ses triomphes et ses revers, ses vertus, et ses écarts, selon les diverses circonstances qui lui ont résisté ou qui l'ont favorisé, selon les dispositions morales et intellectuelles des peuples chez lesquels il s'est déclaré. Mais c'est surtout en Amérique que la réforme politique a partout marché à pas de géant, n'ayant pas trouvé dans les sociétés américaines, simples, morales, religieuses, les vices et les obstacles qu'elle a rencontrés dans le luxe et la corruption des sociétés européennes. Les idées nouvelles ont cependant fait aussi en Europe des progrès étonnans; des progrès tels que l'antique despotisme est partout obligé de transiger avec la liberté: il la voit renverser une ancienne dynastie, lui arrachant aujourd'hui deux royaumes, l'Espagne et le Portugal; renverser dans la Belgique son œuvre de 1815; le menacer en Italie; murmurer sur le Rhin; ronger ses chaînes en Pologne; il la voit dans la Grande-Bretagne abattre une à une les colonies du gothique édifice de l'aristocratie; il la voit à Paris et à Lyon s'essayer contre la quasi-Légitimité, qui lui a ravi les fruits de la plus éclatante, de la plus belle victoire qu'il ait jamais remportée; il voit tout ce qui ne fut que despotisme, et il [...] guère, au pre [...] coups du tocsin révolutionnaire, se ruer avec tant d'assurance contre les phalanges républicaines.

1. *Le Canadien*, 28 mai 1834.

Les jours du bon plaisir sont comptés, les peuples ne veulent plus être l'héritage des Rois; ce ne sont plus des maîtres qu'ils veulent avoir, mais des magistrats responsables; la souveraineté héréditaire n'est plus un droit venant de Dieu, c'est une garantie d'ordre et de stabilité établie par et pour le peuple et qui peut être légitimement abolie, changée, limitée, modifiée, transportée par le pouvoir dont elle émane. Le *vox populi, vox Dei* a remplacé la vieille doctrine de *si veut le Roi, si veut la Loi*, que Louis XIV exprimait plus laconiquement encore par ce mot «l'État c'est moi». Le petit-fils de l'homme qui disait cela est mort sur un échaffaud; un autre de ses descendants est en exil.

Dans cette grande dispute entre les Rois on [a] le petit nombre d'un côté, et les peuples ou le grand nombre de l'autre, c'a toujours été avec le plus profond chagrin que les amis de la religion ont vu intervenir en partisans les dépositaires de cette institution sainte et divine dont l'auteur a dit que son royaume n'était pas de ce monde. Ces hommes de Dieu rempliraient bien mieux leur mission, si au lieu d'épouser les querelles des puissances de ce monde, ils prenaient le noble rôle de médiateurs, de pacificateurs entre les partis politiques, et nous aimons à reconnaître que c'est là la règle de conduite d'un grand nombre d'entre eux, dans nos disputes actuelles, dont ces dignes hommes tâchent, par leurs sages conseils, d'adoucir la violence et l'acrimonie.

Ce n'est pas pourtant que nous nions à ces Messieurs le droit de se mêler activement de politique, ils sont citoyens comme nous. Mais leur état, ce nous semble, les décharge de l'obligation de se mêler *activement* des affaires publiques. Il n'en est pas ainsi des autres citoyens, chez qui l'indifférence, l'inaction en pareil cas est toujours blâmable. C'est pour ceux-ci, dans les temps de difficultés, un devoir aussi impérieux de mettre dans la balance politique le poids de leur opinion et de leur influence, que de courir avec leurs armes en temps de guerre, défendre leur pays contre l'ennemi du dehors. Pour les premiers au contraire, lorsque les lois ne les exemptent pas de prendre part à ces luttes terrestres, l'opinion du peuple le fait: partout on a jugé que la sainteté de leurs fonctions ne pouvait s'allier avec le tumulte des camps et les animosités des partis.

Ce ne sont pas seulement ces considérations générales, de tous les temps et de tous pays, qui nous ont porté à exprimer un regret qui nous pesait sur le cœur depuis quelque temps; nous avons de plus maintes raisons particulières de le faire. La conservation de toutes nos institutions nous a toujours paru être le plus sûr moyen de conserver notre existence comme peuple et d'acquérir la liberté politique; mais la conservation de ces institutions dépend de l'union de tout ce qui est Canadien. Or, dans les circonstances actuelles, *l'influence* dont nous avons parlé dans notre dernière feuille, produira une division parmi nous, ou elle n'en produira pas: si elle nous divise, nous périssons tous, tout le monde est d'accord là-dessus; si elle ne produit pas de division, elle érige en faction impuissante, et met en hostilité ouverte, avec la masse du peuple, les personnes qui auront voulu exercer cette influence. Que ces personnes maintenant soient en assez grand nombre pour faire penser qu'elles constituent le corps auquel elles appartiennent, les appréhensions que nous avons exprimées sont-elles chimériques? Peut-on regarder comme un ennemi celui qui les exprime? Quand ce corps n'aurait pas à craindre tôt ou tard l'action du pouvoir civil, n'est-ce rien que de perdre dès maintenant la confiance, le respect et la vénération du peuple?

Les réflexions que nous avons faites dans notre dernière feuille, ayant tiré des écrivains de la *Gazette de Québec* une couple d'articles conçus dans l'esprit de droiture et de bonne foi qui caractérise la polémique de ce journal depuis un an à peu près, nous avons cru devoir y ajouter celles qui précèdent; lesquelles jointes à celles que nous avons eu occasion de faire dans d'autres circonstances, feront connaître pleinement les sentimens dans lesquels nous les avons faites: la haute vénération que nous avons pour une de nos plus précieuses institutions, et le désir bien sincère de la voir jusqu'à la fin entourée du respect et de la confiance du peuple. Nous désirons de tout notre cœur que les renseignemens qui nous sont parvenus depuis quelque temps, de plusieurs endroits, soient incorrects: nous n'aurons pas alors à déplorer les conséquences malheureuses que nous redoutons. Mais ayant lieu de croire nos informations exactes, nous aurions été coupable de garder le silence. Nous avons donc cru que notre

position nous mettait en état de donner un conseil amical, qui, nous l'espérons, sera reçu dans le même esprit que nous l'avons donné.

Nous n'entreprendrons pas de suivre les écrivains de la *Gazette* dans leurs attaques contre notre article de vendredi: dans ces écrits comme dans tous ceux qui ont précédé ceux-ci, on essaie de changer la discussion d'une question importante en des disputes personnelles. Cette tactique amuse pendant un temps les rieurs, qui finissent par s'ennuyer; mais on obtient son but, on fait perdre de vue la question principale: c'est tout ce qu'il faut pour les Amis du Statu quo. C'est une tactique que nous tâcherons de déjouer par la suite.

IV

«M. l'éditeur de la *Gazette de Québec*¹»

Vous voudrez bien donner passage, dans votre gazette, à l'écrit suivant qui n'est pas sans intérêt du tems qui court.

En parcourant quelques numéros du *Canadien*, je suis tombé par hasard sur un article éditorial du 28 mai dernier, dans lequel M. Ét. Parent prescrit à notre clergé la conduite qu'il doit tenir dans les circonstances actuelles. Ce morceau est digne des tems apostoliques, et cependant, je ne sais pourquoi la pensée de *Gros Jean* m'était, en lisant ce morceau, toujours présente à l'esprit. Cette pensée en a fait naître plusieurs autres que je me suis décidé à vous envoyer pour l'édification et l'encouragement de M. l'éditeur.

Avant de commencer l'explication du sermon de M. Ét. Parent au clergé canadien, je lui proposerai ces questions sur son exorde :

Qu'entendez-vous par *liberté*, M. Ét. Parent? S'il vous plaît, une définition claire de ce mot dans le sens que vous l'entendez.

Vous blâmez beaucoup le *despotisme des rois de France* et exaltez bien haut les *glorieuses révolutions* qui ont eu lieu dans ce pays *au nom de la liberté* : voudriez-vous nous dire le bien qui en est résulté quant à la prospérité, à la tranquillité et au vrai bonheur du peuple Français? et si même, en supposant que le plus *affreux despotisme des rois* eût pesé sur cet infortuné pays depuis 1790, il y aurait eu autant de familles ruinées, de guerres civiles, de sang innocent répandu, de crimes et d'attentats inouïs jusqu'alors, qu'il y en a eu depuis vos *charmantes et bienfaisantes révolutions de liberté*?

1. *La Gazette de Québec*, 23 décembre 1834.

Venons maintenant au sermon. Je crois en bien saisir le sens et faire parler M. Ét. Parent son propre langage dans les circonstances du tems.

Messieurs du clergé canadien, prêtez une oreille attentive, écoutez-nous:

Nous, Étienne Parent, éditeur du *Canadien*, usurpant les droits de votre évêque à qui il appartient de vous fixer des règles de conduite, sans mission pour prêcher, n'ayant jamais eu le *bonnet* de docteur sur notre tête, ne connaissant de la religion, dont vous êtes très-instruits, que ce que vous nous enseigniez quand nous allions au catéchisme dans notre enfance et quelques idées prises çà et là dans les *papiers-nouvelles* en cherchant à faire de la politique, malgré notre jeunesse et l'aveu que nous avons fait très-souvent depuis que nous sommes éditeur du *Canadien*, que vous étiez le corps le plus instruit du pays, malgré toutes ces considérations et bien d'autres encore qui, selon les règles d'une *pudeur ordinaire*, devraient nous empêcher de nous oublier jusqu'au point de vous instruire de ce que vous avez à faire; nous vous prions cependant de nous écouter et de suivre la marche que nous allons vous indiquer... Souvenez-vous que l'auteur de votre religion a dit que son royaume n'était pas de ce monde, et que par conséquent vous ne devez nullement vous mêler de ce qui se passe sur la terre. Votre devoir tout au plus consisterait à apaiser les querelles que nous pourrions faire naître et à travailler à éteindre le feu quand nous l'aurions soufflé: *car vous devez prendre le noble rôle de pacificateur et de médiateur entre les partis politiques*, sans néanmoins vous mêler des choses d'ici-bas, *et nous aimons à reconnoître qu'un grand nombre d'entre vous tâchent, dans nos difficultés actuelles, d'adoucir et de corriger, par leurs sages conseils, toutes les bévues et les mauvais conseils que nous donnons avec tant de violence et d'acrimonie.*

Pour vous prouver qu'en vous conseillant de ne point vous mêler de politique, nous connaissons très-bien que nous *parlons en l'air* et contre nos propres principes, nous vous prions d'observer que nous reconnaissons que vous avez le droit de vous mêler activement de politique, car vous êtes citoyens comme nous. Mais ce droit incontestable, nous décidons, en notre qualité d'Éditeur du *Canadien* et ce nous semble avec raison, sans pourtant connoître

vos devoirs que nous n'avons jamais étudiés; nous décidons *que votre état vous décharge de l'obligation de vous mêler activement de politique*: en sorte que vous devez nous laisser endoctriner vos paroissiens comme bon nous semblera, sans ouvrir la bouche. Ainsi, par exemple, lorsque quelqu'un des nôtres ira troubler le repos de vos ouailles, en les détournant de leurs travaux; pour les réunir dans des assemblées où on leur fera des discours rien moins que pacifiques; ou encore: lorsque, pour parvenir à notre but qui est *toujours très-bon*, nous prendrons certains moyens qui diviseront les personnes que votre état vous oblige de maintenir dans l'union et dans la fraternité; nous vous enjoignons de ne pas parler, parce que c'est de la politique. Nous décidons de plus que *c'est un devoir impérieux* pour vos paroissiens, *en leur qualité de citoyens, de mettre dans la balance politique le poids de leur opinion et de leur influence*, bien entendu que ce doit être en notre faveur; car quoique nous disions souvent sur notre *Canadien* que *les opinions sont libres* et que conséquemment à cet aveu, nous n'ayons nul droit de blâmer ceux qui pensent autrement que nous *en politique*: néanmoins nous avons pour règle de conduite de ridiculiser tous ceux qui ne pensent pas comme nous et cela parce que *les opinions sont libres*.

Quoique vos paroissiens, MM. du clergé, doivent, *en leur qualité de citoyens*, prendre part à la politique, vous, il ne vous est pas permis de vous en mêler, et notre très-excellente raison pour vous prescrire cette conduite, est *que vous êtes citoyens comme eux*. Si, par hasard, vous ne trouviez pas cette dernière raison bien convainquante, nous vous dirions que *l'opinion infallible du peuple décide que vous ne devez pas prendre part à ces luttes terrestres. Partout on a jugé que la sainteté de vos fonctions ne peut s'allier avec le tumulte des camps et les animosités des partis*, c'est-à-dire, dans les circonstances actuelles, que si vous aperceviez que nous voulussions tromper le peuple ou troubler *mal à propos* son bonheur, vous ne devriez pas le tromper, faire connaître nos mauvais desseins ou déjouer nos projets iniques, parce que *la sainteté de vos fonctions ne peut s'allier avec le tumulte des camps, etc.*

Ce ne sont pas seulement ces considérations et ces excellentes raisons générales de tous les temps et de tous les pays, où les gens qui aiment à

*pêcher en eau trouble ont tâché d'empêcher le clergé d'éclairer les peuples, qui nous ont porté à exprimer un regret qui nous pesait sur le cœur depuis quelque temps, car nous nous affligeons quand vous éventez nos mines: nous avions de plus maintes raisons de le faire. La conservation de toutes nos institutions nous a toujours paru être le plus sûr moyen de conserver notre existence comme peuple. Et, comme en vous exhortant, nous ne voulons pas manquer de vous prescrire, par notre exemple, ce qu'il faut faire pour conserver ces institutions, surtout la plus importante qui est la religion: c'est dans ce but que nous publions de temps en temps certains morceaux ou qui l'attaquent directement ou qui pourraient en beaucoup accélérer la perte en ce pays, comme *Paroles d'un croyant*, condamnés par N. S. P. le pape comme un écrit rempli d'une immense pravité, «*pravitate ingens*»: cet infâme morceau signé *Lerminier*, la plus impie que nous ayons pu nous procurer depuis bien-longtemps, et d'autres que vous pouvez avoir lus sur notre *Canadien*, comme, *Chasse aux curés*, etc. Car la haute considération que nous avons pour une de nos plus précieuses institutions et le désir bien sincère de la voir entourée du respect et de la confiance du peuple, sont plus que suffisamment prouvés par la publication des écrits dont nous venons de vous parler.*

Nous désirons de tout notre cœur que les renseignemens qui nous sont parvenus depuis quelque temps de plusieurs endroits, soient incorrects: car nous avons appris avec étonnement que plusieurs d'entre vous ne pensaient pas comme nous; et pour prouver notre impartialité et combien nous sommes conséquens, nous les avons fortement blâmés, ayant bien soin de ne rien dire, contre ceux d'entre vous qui avaient le bon esprit de parler et d'agir pour soutenir nos opinions politiques.

Nous avons cru, MM., que notre titre d'éditeur du Canadien et notre position nous mettaient en état de vous donner un conseil amical, qui, nous l'espérons, sera reçu dans le même esprit que nous l'avons donné, quoique nous reconnaissons en savoir trop peu pour vous instruire de vos devoirs, et que nous méritions de toute manière l'application de ce proverbe: C'est Gros Jean qui veut en montrer à son Curé!

Des nombreux désagréments qui parsèment la carrière du Journaliste honnête, le moins cuisant, le moins décourageant n'est pas de voir trop souvent tordre sa pensée, interpréter à mal ses actes les plus consciencieux, et voir calomnier ses meilleures intentions. Lorsque les coups de cette nature sont portés par une main ennemie, par un adversaire contre lequel on peut rétorquer librement, on a au moins la satisfaction de pouvoir exposer la malice et la mauvaise foi. Mais si c'est la main d'un ami, d'un frère abusé, aveuglé que vous croyez se lever contre vous, c'est alors que votre position devient embarrassante: être exposé à recevoir des coups dangereux, et entendre le cœur et la nature vous commander de ménager les vôtres; de parer, d'éviter, mais de ne pas frapper, dussiez-vous en être la victime. Telle est à peu près la position dans laquelle nous place un certain correspondant de la *Gazette* sous la signature de Derville. Quoiqu'elle soit bien désavantageuse, nous sommes bien résolu de n'en pas sortir, tant qu'il n'y aura que nous individuellement qui aurons à en souffrir.

Dans le mois de mai dernier, à l'occasion de certaines plaintes que nous avons reçues de différentes parties du pays contre l'opposition (jugée) trop active de quelques membres du clergé aux requêtes à l'appui des 92 Résolutions, nous crûmes devoir dans l'intérêt du clergé et de la religion, autant que dans celui de la cause libérale, exposer dans un article susceptible d'un plus ample développement, notre manière de voir sur le rôle qu'il convenait à ce corps de prendre dans la crise politique actuelle. Ce n'était pas une leçon [ni] un sermon que nous prétendions

1. *Le Canadien*, 26 décembre 1834.

faire au clergé; ce n'était qu'un avis, un conseil dicté par l'affection la plus sincère, par l'intérêt le plus vif au bien-être d'une classe d'hommes que nous regardons comme une des plus fermes colonnes de notre nationalité. Aussi cet article est-il resté sans réclamation dans le temps. Ce n'est qu'au bout de six mois que nous le voyons l'objet d'une réclamation aussi injuste qu'inattendue, où l'on nous accuse sans détour de rien moins que de travailler à détruire la religion.

Pour mettre plus de clarté dans cette réplique nous résumons l'écrit de Derville aux deux propositions suivantes :

Nous avons violé « les règles d'une pudeur ordinaire » envers le clergé, en prétendant lui indiquer la marche qu'il devait suivre;

Nous avons cherché à nuire à la religion par la publication d'écrits qui l'attaquent directement, ou qui pourraient en beaucoup accélérer la perte en ce pays.

D'abord nous ne prétendons pas et n'avons jamais prétendu faire la leçon au clergé, et c'est là violer les règles de la *pudeur ordinaire* que de donner sciemment à nos écrits un sens aussi forcé (nous ménageons les termes,) et pour le prouver il nous suffira de renvoyer le lecteur curieux à l'article dont notre écrivain torture le sens et tronque les phrases pour satisfaire contre nous des sentimens qui ne sont rien moins que de la charité évangélique. Mais nous réclamons et nous exercerons en toute occasion le droit de faire des remontrances amicales à ce corps comme à tous les autres corps de la société, même les plus éclairés. Organe, écho de l'opinion publique, il est de notre devoir de travailler à harmoniser, s'il est possible, tous les élémens sociaux dans le sens qui nous paraît le plus favorable au bien général; de prévenir toutes collisions fâcheuses entre des classes d'hommes qu'un intérêt commun, que des affections communes doivent tenir unies; — sentinelles avancées du camp patriotique, les conducteurs de la Presse, par cela seul qu'ils sont plus près de l'ennemi, peuvent voir et entendre beaucoup plus que la foule plus intelligente qui est plus éloignée et qui est en outre distraite par ses occupations journalières. Le simple matelot que, dans la brume et la tempête, on place sur les haubans, donne d'utiles renseignemens au pilote le plus habile. De même malgré notre jeunesse, notre position, nos études appliquées sur un objet

unique, avec l'opinion publique pour guide, nous pouvons donner d'utiles enseignemens même au corps le plus éclairé de l'État. Ces conseils, il les méprisera, s'il le veut; mais s'ils sont donnés avec bonne foi, et la meilleure intention, ils ne doivent pas nous exposer aux traits envenimés d'ennemis cachés, qui ne le sont pas moins, par là, du corps dont ils prennent bien gratuitement la cause en main. Nous demandons deux choses à Dieu, c'est de la délivrer des amis de l'espèce de Derville, et de ne lui jamais susciter de pires ennemis que nous.

S'il était besoin d'expliquer davantage notre pensée, nous dirions que les principes de liberté et de réforme qui sont maintenant en discussion, en ce pays et dans les colonies voisines, qui sont depuis longtemps établis dans tout le restant de l'Amérique du Nord, et qui commencent à s'établir dans toute l'Europe occidentale, nous dirions que ces principes ne peuvent tarder d'être reconnus dans le Bas-Canada et les autres colonies voisines. Le régime de l'irresponsabilité, des privilèges, des monopoles est fini dans l'opinion des peuples; il ne reste plus, au moins c'est notre intime conviction, à ce régime d'antique formation qu'une existence agonisante; lente et paisible si le pouvoir sait céder à temps à la nécessité du siècle, courte et convulsive s'il s'obstine à retenir ce qu'il n'a plus la force de conserver. Voilà qui nous paraît à nous un fait constant, c'est que malgré toutes les oppositions imaginables, les peuples compris dans la triple civilisation anglaise, française et américaine veulent avoir et auront bientôt des gouvernemens populaires et responsables dans toutes leurs parties.

C'est dans ces circonstances et avec cette conviction que nous ne voyons dans notre clergé qu'un petit nombre d'hommes, (nous désirons de tout notre cœur nous tromper dans notre calcul) qui sussent apprécier la nature du mouvement qui agite les peuples, et qui sentent la nécessité pour les classes éclairées de diriger ce mouvement au lieu de s'y opposer, que nous prenons la liberté de soumettre à ce clergé quelques considérations que nous serions fâché de le voir repousser.

Si nous devons en croire l'écrivain Derville, qui a mis six mois à méditer et à observer, le clergé verrait tout-à-fait d'un mauvais

œil ce que nous lui avons adressé dans les meilleurs motifs du monde; et trouverait fort étrange que nous lui propositions de se tenir en dehors de l'arène politique. Au contraire notre écrivain lui prêche d'endosser le harnais et de se jeter au milieu de la mêlée, «pour détromper le peuple, faire connaître nos mauvais desseins ou déjouer nos projets iniques». Si nous pouvions croire que le clergé Canadien fût disposé à suivre une marche aussi extravagante, nous perdriions une de nos plus douces espérances, un de nos plus vifs désirs, celui de le voir conserver sous le règne de la régénération politique qui approche, la position sociale qu'il tient maintenant, au grand avantage et à l'honneur de la religion et du pays. Quant à nous, si un tel malheur menace jamais d'arriver, on nous entendra crier de toutes nos forces ces paroles solennelles de la croix: *dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt*. Pussions-nous n'avoir jamais cette preuve d'attachement à donner à un corps dont on nous accuse d'être aujourd'hui l'ennemi! Le vrai ami est celui qui avertit du danger, et qui aide à en sortir si l'on y tombe.

Ces explications nous permettront d'être bien court sur le second chef d'accusation que comporte l'écrit de Derville, car si dans nos écrits nous nous sommes montré le vrai ami du clergé, à fortiori le sommes-nous de la religion qu'il prêche. S'il se trouvait dans nos extraits de Journaux étrangers, quelque chose qui fût de nature à nuire à la religion, ce serait une erreur qu'on pourrait tout au plus attribuer à l'inattention, qui nous serait échappée au milieu des nombreuses préoccupations qui ne laissent pas toujours à un homme situé comme nous, la présence d'esprit suffisante pour qu'il ne lui échappe pas souvent quelque chose.

On nous reproche la publication de trois écrits: des extraits des «Paroles d'un Croyant», condamnés par le chef de l'Église, un article signé «Lerminier» tiré des Journaux français, et un paragraphe de nouvelle tiré pareillement des Journaux d'Europe.

Quand nous avons publié les «Paroles d'un Croyant», (condamnées le 25 juin 1834) l'Encyclique [*Singulare nos*] du Saint-Père [Grégoire XVI] n'était pas encore parue ici; ainsi si c'est un crime de publier, ne fût-ce que pour satisfaire la curiosité

publique, des extraits d'un ouvrage condamné par le Pape, nous en sommes innocent dans le cas actuel puisque nous ignorions la condamnation intervenue subséquemment.

Cet ouvrage ayant excité l'attention générale en Europe, suscité de nombreuses réclamations, nous avons rencontré dans les Journaux étrangers un article qui présentait sous un coup d'œil un aperçu de tous les différents adversaires du célèbre auteur des «Paroles &c.». L'écrivain, M. Lerminier, déclarant qu'il n'est pas catholique, on devait bien supposer que ce n'était pas des doctrines orthodoxes qu'il fallait attendre de lui; mais seulement les faits principaux d'une polémique qui ébranlait toute l'Europe. Pour nous c'est tout ce que nous avons vu; c'est aussi tout ce qu'ont vu dans cet écrit des prêtres éminens en sagesse et en doctrine, auxquels nous avons eu occasion de converser sur ce sujet, ayant eu surtout la précaution de retrancher des avancés trop offensans, qui n'étaient pas absolument nécessaires pour l'intelligence de l'article.

Quant au troisième article où il était parlé de la «Chasse aux Curés», pratique suivie des deux côtés en Espagne, il nous suffira de remarquer que cet article parlait en termes improbateurs de cette atroce pratique. À propos, comment Derville n'a-t-il pas vu dans cette relation l'inconvénient qu'il y a pour les prêtres d'intervenir trop activement dans la politique?

Derville nous pose quelques questions qui n'exigent pas une réponse immédiate, auxquelles nous aurons probablement occasion de revenir au premier moment de loisir que nous laisseront les événements courans de notre politique.

VI

La presse¹

Le sujet à traiter dont j'ai fait choix, pour me conformer à la règle de notre club², est la presse périodique politique de notre pays; sujet assez délicat, comme vous voyez, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une des principales puissances de nos sociétés modernes libres; puissance dont le pouvoir est si bien établi, si bien senti, qu'on l'a appelé le quatrième état sous le système gouvernemental britannique. D'autres l'ont appelé une magistrature, un apostolat, l'associant, la comparant à ce qu'il y a de plus vénérable parmi les choses de la terre, et à ce qui nous est envoyé de plus élevé d'en haut. Et si l'on considère quelle est la mission de la presse, mot par lequel, pour plus de brièveté, je désignerai la [presse] périodique politique ou le journalisme, si l'on considère, dis-je, quelle est la mission de la presse, on trouvera que ces désignations ou qualifications n'ont rien du tout d'exagéré. En effet qui s'adresse à un auditoire plus nombreux, plus respectable que la presse, et qui parle aux hommes d'intérêts plus graves, plus multipliés? Qui est appelé à traiter de vérités plus salutaires, plus utiles? Qui a de plus sublimes vertus à prêcher, et une cause plus sainte à défendre, que celle de la liberté, du bonheur du monde, résumé des devoirs de la presse?

On admire et jamais on ne cessera d'admirer les grandes figures de Démosthène, de Socrate, et de ces fiers tribuns de Rome, qui entretenaient les deux plus célèbres nations de l'ère ancienne de leurs intérêts et besoins politiques. On voudrait avoir vécu du temps de ces grands citoyens, pour avoir eu l'avantage de les entendre et les voir à l'œuvre de leur haute et sublime mission.

1. «La presse», dans James Huston, *Le Répertoire national*, t. II, p. 354-365.

2. Société littéraire portant le nom de Club social.

Eh! messieurs, cette mission n'était autre que celle dont sont aujourd'hui chargés nos écrivains politiques, nos journalistes. La presse a remplacé le forum, la place publique, qui était chez les anciens le seul moyen qu'on eût de parler au peuple. Aujourd'hui l'homme animé de patriotisme harangue, agite les masses sans sortir de son étude, et sans que le peuple sorte de ses foyers. Le moyen, le procédé est changé, mais le sujet et le but sont les mêmes; c'est-à-dire que la presse aujourd'hui parle au peuple et l'entretient des mêmes choses, et pour le même objet, que le faisaient autrefois Démosthène, Socrate et les tribuns de Rome.

J'irai même plus loin, je crois que l'on ne me taxera pas d'exagération, lorsque je dirai que la mission du journaliste se rattache à ce qu'il y a de plus vénérable dans l'Antiquité, et ici je n'entends rien moins que les prophètes du peuple de Dieu, dans ce que leur mission avait de temporel, en autant qu'elle se rapportait aux intérêts temporels. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler leur sublime dévouement pour les libertés du peuple, et leurs luttes contre la tyrannie du dedans et du dehors.

Oh! ne craignons pas de trop relever la mission de la presse. Plus on sentira la dignité de l'état de journaliste, plus ceux qui y sont engagés chercheront à le bien remplir, et plus les peuples seront exigeants sur les qualifications de ceux qui se mettent à la tête de la presse. Et peut-on l'être trop, quand on réfléchit à l'influence immense de l'engin puissant de la presse sur les destinées des nations? Et l'a-t-on été assez dans notre pays depuis trente à quarante ans que la presse a pris le rôle dans nos affaires politiques? Et c'est là que j'en voulais venir. Cette haute magistrature, ce sublime apostolat, ce quatrième état dans le gouvernement, entre quelles mains se sont-ils trop souvent trouvés? Ici ma tâche devient pénible, mais j'aurai le courage de dire ma pensée. Heureux si je puis contribuer tant soit peu à une réforme, à laquelle on n'a pas encore pensé, et qui est peut-être la plus importante de toutes, la première à faire; celle qui doit former le fondement de toutes les autres; celle sans laquelle les autres ne pourront que difficilement s'opérer. Cette réforme est d'autant plus pressante que nous entrons sous un nouvel ordre de choses, sous un système de gouvernement régulier, et cela après ce qu'on

peut véritablement appeler une révolution. Pendant un demi-siècle nous [nous] étions trouvés dans une position telle que nous n'avions d'autre alternative, d'autre devoir, presque, que de faire au gouvernement une opposition constante et systématique, opposition sur tout, opposition partout, opposition toujours. Il s'agissait d'user, de détraquer un système de gouvernement qui se refusait à toute réforme. Telles étaient au moins les idées du temps, et elles ont si bien prévalu qu'un bon jour le système de 91 s'est écroulé sous l'effort incessant d'une opposition semi-séculaire. Et après une période d'anarchie, suite ordinaire des commotions politiques, un nouveau système nous est apparu, que nous avons dû accepter, et dans lequel il ne nous reste plus qu'à remplir la part qui nous y est faite, à moins que nous ne voulions abdiquer, et sceller nous-mêmes notre anéantissement comme peuple. On concevra tout d'un coup que notre rôle est changé; qu'il ne s'agit plus tout simplement pour nous de faire une opposition systématique à l'ordre de choses existant, mais d'y jouer notre rôle du mieux possible. De spectateurs hostiles, nous sommes devenus acteurs. Cette position est beaucoup plus difficile que l'autre, et demande d'autres talents et d'autres qualités. Dans notre première position, il suffisait d'être tribun, dans la nouvelle il faut être homme d'État; naguère, réduits à la guerre de guérillas, il nous suffisait d'avoir de bons soldats, aujourd'hui que nous avons à livrer des batailles régulières en rase campagne, il nous faut de bons capitaines; il nous suffisait de manœuvres pour détruire, il nous faut maintenant des architectes pour rebâtir. Et dans tout cela la presse est appelée à jouer un rôle très marquant, sinon le principal.

Ces propositions admises, que devons-nous avoir à la tête de nos journaux? Des jeunes gens tout frais sortis des bancs de l'école, ou des hommes expérimentés et versés dans les sciences politiques et dans la connaissance du monde? Des aventuriers venant chercher ici, non une nouvelle patrie, mais du pain, ou des hommes liés à nous par les liens du sang, par des affections et des idées communes, et par des intérêts et des besoins communs? Des hommes à passions violentes, qui, semblables à des vipères, ne se plaisent qu'à déverser le venin dont leur cœur est rempli, qui par leur intempérance de langage vous ruineront la

meilleure des causes, qui vous feront perdre vos amis, et multiplieront vos ennemis, ou bien des hommes au cœur chaud mais à la tête froide, qui dans les moments les plus critiques sauront faire taire leurs mouvements passionnés, et à force de raison, de modération et de savoir-vivre feront respecter votre cause de vos adversaires mêmes, raffermiront vos anciens amis et vous en feront de nouveaux? Des hommes brouillons, pétulants, écervelés, qui lorsque des réconciliations ou des rapprochements se préparent au sein du peuple divisé, y viennent inconsidérément jeter de nouveaux brandons de discorde, ou des hommes posés et sensés qui cherchent sans cesse à opérer ces rapprochements et ces réconciliations?

Je ne pousserai pas plus loin l'antithèse, et je vous demanderai dans laquelle de ces catégories vous placerez un grand nombre des journalistes que vous avez connus. Hélas! je crains bien que votre réponse ne soit désolante, et que par elle ne s'expliquent une foule de maux qui sont tombés sur notre pays et sur notre race, sans compter le bien qui souvent a manqué de s'opérer. Comment en serait-il autrement? La presse... mais c'est la langue du peuple, c'est l'expression de ses idées, de ses sentiments. Si cette expression est outrée, désordonnée, le peuple en souffrira, tout comme chaque individu souffre des écarts de sa propre langue. Ceci me rappelle l'anecdote de cet ancien maître d'hôtel, à qui on ordonna de composer alternativement un dîner de ce qu'il y avait de meilleur et de pire au monde, et qui servit à chaque fois des langues, prouvant à chaque fois par des raisons démonstratives que la langue était ce qu'il y avait de meilleur et de pire. On peut appliquer à la presse ce que ce maître d'hôtel moraliste disait de la langue, que c'est la chose la plus pernicieuse ou la plus utile, selon l'usage qu'on en fait, ou selon les hommes entre les mains desquels elle se trouve.

Voilà bien le mal, me direz-vous: il est constant; mais le remède?... Le remède est difficile, d'autant plus que le mal est bien grand. Mais je ne désespère pas d'en trouver un, sinon complet et assuré, qui au moins offrira de grandes chances de succès. Ce sera le sujet d'une prochaine esquisse.



Je viens aujourd'hui remplir la promesse que je vous fis dans mon dernier article, où je présentai un aperçu rapide de l'état défectueux de notre journalisme, en vous annonçant que je tâcherais d'esquisser de même les moyens d'y introduire quelque réforme.

Je verrais deux moyens d'opérer la réforme désirée, et il me semble que leur emploi ne devrait pas être jugé impossible au milieu d'une société en état d'apprécier l'importance du journalisme.

Le premier serait un entendement général en vertu duquel on ne donnerait d'encouragement qu'aux journalistes qui se présenteraient avec toutes les conditions voulues, avec des garanties, suffisantes au moins, de patriotisme, de capacité, de prudence et d'expérience. Et en cela, on rendrait souvent aux aspirants incapables un aussi grand service qu'à son propre pays; on les détournerait d'une carrière à laquelle ils ne sont pas propres, et on les forcerait à tourner les yeux vers d'autres occupations où ils travailleraient plus utilement pour eux et pour la société. En effet combien n'a-t-on pas vu de jeunes gens perdre de bien précieuses années, souvent leur avenir, dans des efforts avortés, pour avoir reçu des encouragements à entrer dans cette carrière difficile? C'est une libéralité bien mal avisée, certes, sous un autre point de vue plus grave, que celle qui met l'engin politique le plus puissant entre des mains inhabiles, qui le plus souvent ne servent que d'instruments à de mauvaises passions, au grand dommage des intérêts publics. Quelle inconséquence! quand il s'agit d'intérêts individuels même les plus minces, on a bien le soin de s'adresser à des hommes professionnels de talents et de respectabilité, et l'on accepte pour défendre les grands intérêts de la société, ceux de plusieurs générations, le premier individu que le hasard présentera! Mais, dira-t-on, il faut bien prendre ceux qui se

présentent tels qu'ils sont, si l'on veut avoir des journalistes, car jusqu'à présent, cet état, les hommes de capacité supérieure ont eu de la répugnance à s'y livrer. Oui; et cette répugnance vient justement en grande partie de la trop grande facilité avec laquelle on a accepté les services de gens incompetents, qui d'abord s'emparent de la place, et qui ensuite jettent du discrédit sur la carrière, de façon à éloigner et dégoûter d'autres plus capables d'y entrer. Qu'il soit une bonne fois bien connu qu'on exigera des qualifications supérieures des conducteurs de la presse politique, et vous ne tarderez pas à trouver facilement des sujets dignes en tout de cette haute mission; il s'en formera pour cette branche comme pour les autres, du moment qu'elle sera devenue respectable et rémunérative. Malheureusement jusqu'à présent, et c'est notre faute, le journalisme n'a pas été un état, et ce devrait être le premier. Très souvent il a été le refuge des naufragés de tous les autres états: quand on ne savait que faire pour gagner du pain, on trouvait toujours, pour un temps au moins, quelques centaines de bénévoles lecteurs pour vous souhaiter la bienvenue: autant d'ôté souvent à un digne travailleur dans la vigne du peuple, et empêchement toujours renaissant à des entreprises vraiment utiles au pays. Si l'on voulait se donner la peine de calculer ce que l'on a payé en souscriptions et contributions, depuis trente ans, pour les publications avortées, on verrait que les sommes que l'on a ainsi jetées au vent auraient suffi pour fonder plusieurs établissements respectables et permanents.

Le remède ou moyen que je viens de proposer serait-il jugé être d'une application difficile, en ce qu'il exige le concours de toute la société, adressons-nous aux chefs, aux notabilités des partis politiques ou de leurs diverses nuances, et demandons-leur d'utiliser le principe de l'association au profit du journalisme. Cela se voit en France, où l'on voit les hommes distingués d'un parti ou d'une nuance politique former des associations ayant pour but la fondation de journaux politiques. On y contribue non seulement de sa bourse, mais aussi de sa plume lorsqu'on en est capable. Ces entreprises sont souvent profitables sous le rapport pécuniaire; elles le sont toujours sous le rapport politique, par le talent, par la convenance et par la respectabilité de la polémique et de la rédaction des journaux, qui font honneur aux partis qui

les supportent, et dont ils défendent et promulgent les idées et les doctrines, et par là aident à populariser ces idées et ces doctrines. On ne voit pas là le manque de savoir-vivre, la brutalité, l'ignorance, l'emportement, l'inexpérience des journalistes, dégoûter les gens bien élevés et éclairés, et compromettre gravement les hommes du parti dont les journaux sont ou passent pour être les organes. En effet, les chefs et les partis politiques ont beau s'en défendre, on les tient partout responsables du mal que disent et font leurs journaux. S'ils n'ont pas écrit ou dicté les articles répréhensibles, on dit qu'ils l'ont été sous leur inspiration; s'ils ne les ont pas inspirés, on dit que ceux qui l'ont fait savaient bien qu'ils les approuveraient, ou qu'ils ne leur déplairaient pas; enfin on dit qu'il ne tiendrait qu'à eux d'empêcher telles et telles observations s'ils le voulaient. Aussi voyez-vous souvent des haines mortelles s'élever entre des hommes publics d'opinions différentes, souvent sur des questions mineures ou passagères, sans qu'ils aient eu ensemble le moindre différend personnel. Ces haines passent des chefs aux partisans subalternes, puis se communiquent aux masses, et rendues là il faut souvent des flots de sang pour éteindre ces terribles passions. Tout cela sera dû peut-être à quelques paroles indiscretes sorties d'une plume étourdie ou envenimée, tout comme il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand incendie.

Ces observations n'ont malheureusement rien d'exagéré. Elles sont conformes à ce qu'on connaît de la nature humaine, et l'on pourrait citer de nombreux exemples à leur appui. Pour le moment bornons-nous à désirer qu'il soit pris des mesures pour empêcher le mal qui nous occupe de reparaître au milieu de nous, au moyen d'une presse politique respectable et respectée. Il y a bien assez des improvisations chaleureuses de la tribune pour jeter les germes de passions haineuses au sein de la société; il est urgent que la presse, elle qui a le temps de la réflexion, sache et fasse comprendre que son premier devoir est de ramener les discussions sur le terrain de la raison; qu'une presse qui excite, flatte ou reflète les passions populaires, ne peut être mieux comparée qu'à un cheval fougueux monté par un maniaque: le sort de la société, comme celui de l'infortuné, en pareilles circonstances, est facile à prévoir.

La presse, telle qu'il serait désirable de l'avoir, telle que tous les bons citoyens doivent désirer l'avoir, je pense qu'on pourrait se la procurer par l'un ou l'autre des moyens que je viens de signaler. Avec le premier, il ne se présenterait dans la carrière du journalisme, et avec le second on n'y appellerait que des hommes dignes, et capables de la fournir avec honneur pour eux et avec avantage pour le pays. Alors on verrait des écrivains qui chercheraient à faire prévaloir leur cause par la force de leur argumentation, par leur habileté dans les discussions, par l'étendue et la variété de leurs connaissances, enfin par la considération et le savoir-vivre. Ce spectacle de gladiateurs furieux qui ne combattent que pour le plaisir de s'immoler aux yeux d'une foule avide de sang. En effet quelle est l'intention et l'objet de notre polémique politique en général? De faire triompher des convictions consciencieuses et honnêtes? Non, car alors on discuterait sans passion. Ce que l'on veut, c'est perdre des adversaires, des rivaux, des concurrents. Aussi les plumes de la plupart de nos écrivains politiques laissent-elles couler à flots le fiel et le poison... et la société se trouve pour ainsi dire emportée par deux torrents de lave brûlante à une perte assurée.

Mais, il est un autre mal que j'aurais dû signaler dans mon premier article, et qui n'est pas moins à déplorer, résultant aussi de l'existence d'une presse mal conduite, ce mal c'est la perte de l'influence de la presse. Une presse politique confiée à de mauvaises mains, si elle ne communique pas ses mauvais instincts, ses passions à la masse de la société, y produira par ses excès la défiance ou l'indifférence. Les dénonciations d'abus graves les mieux fondées, seront regardées comme de vaines criaileries. Ne vous est-il pas arrivé souvent d'entendre des propos comme celui-ci: «Avez-vous lu l'article de (tel journal) au sujet de (telle personne ou telle chose)? — Oui (ou non, c'est selon). Mais, bah! des articles de gazettes...» Voilà l'état de discrédit où la presse se fait souvent tomber elle-même, et dans le cas actuel comme dans d'autres, les bons souffrent pour et avec les mauvais; les bons journaux ne sont pas plus crus que les autres. La presse rendue là se trouve à peu près comme ces menteurs d'habitude, que l'on ne croit plus même lorsqu'ils disent la vérité. Eh! bien, cela est un grand mal, surtout dans une société libre, avec un gouvernement

représentatif, où l'action de la presse est nécessaire, où elle est appelée à être pour ainsi dire un des pouvoirs de l'État. Un grand écrivain ne demandait que la presse pour établir l'empire de la liberté : il entendait la presse dirigée par la raison et la sagesse, et non la presse sous la conduite de la licence ou de la folie, qui ne peut mener qu'à l'anarchie et au despotisme.

Avant de terminer, il sera peut-être à propos de répondre à une remarque que l'on ne manquera pas de faire probablement. On demandera pourquoi il devient nécessaire de prendre ici, à l'égard de la presse, plus de soins et de soucis qu'on le fait dans les autres pays où règne la liberté de la presse, et où on la laisse à elle-même. À cela je répondrai qu'en Angleterre et en France où il y a des centaines de milliers de lecteurs, les capitalistes ont tourné leur attention du côté de la presse périodique, et emploient des capitaux considérables à l'établissement des journaux politiques : c'est dire que ces établissements sont tenus sur un pied respectable à tous égards, et qu'ils ont à leur tête des hommes du plus grand mérite. Il faut aussi ajouter qu'il existe dans ces pays des règles de goût et de convenance, maintenues par une opinion publique toute-puissante. Nous sommes ici privés de cela, ou si nous l'avons c'est à un degré bien minime.

Ainsi l'on voit qu'en Angleterre et en France, l'on a réellement les moyens de prévenir le mal qui existe en Canada. Mais aux États-Unis, pays que l'on cite aussi comme modèle ou comme exemple, quand il s'agit de civilisation et de tout ce qui en dépend, que fait-on, qu'a-t-on pour prévenir le mal en question ? Aux États-Unis, l'on fait à peu près comme ici, l'on laisse faire. Cependant, le grand nombre de lecteurs qui se trouve aux États-Unis peut permettre l'établissement de journaux sur le même pied qu'en Angleterre et en France, et il y en a plusieurs qui peuvent jusqu'à un certain point contrebalancer la funeste influence du journalisme infime et populacier. L'habitude et la connaissance des affaires y sont en outre beaucoup plus répandues qu'ici, et le peuple y est par conséquent moins exposé à être égaré. Malgré cela, le journalisme fait beaucoup de mal aux États-Unis, et il faut la vigueur de la jeune république pour qu'elle n'y succombe pas.

Résumons en peu de mots. Notre presse politique n'a pas été en général jusqu'à présent à la hauteur de son importante mission, d'où il est résulté et résultera qu'elle exercera une influence pernicieuse dans la société, ou, ce qui n'est pas moins à déplorer, qu'elle n'en exercera aucune ou pas assez, et qu'ainsi le peuple sera privé du plus puissant engin de bonheur, de progrès et de liberté.

Deux moyens de remédier au mal se présentent. Le premier serait de décourager toute entreprise individuelle qui n'offrirait pas toutes les garanties désirables, afin de laisser la place libre aux candidats dignes de s'asseoir au fauteuil éditorial, qui dans ce cas ne manqueraient pas de se présenter.

Dans le cas où ce moyen ne suffirait pas pour attirer les hommes de mérite dans la carrière, substituer aux entreprises individuelles le principe de l'association si fécond en résultats partout ailleurs, au moyen duquel on formerait tout d'abord ces établissements respectables, devant lesquels ne pourraient tenir ni se montrer ces nombreuses tentatives éphémères, qui ne servent qu'à jeter le journalisme dans le discrédit, et à faire couler dans les sentiers de l'ignorance ou des mauvaises passions, des ressources qui, écoulées dans une autre direction, auraient produit le plus grand bien.

Il semble que ces moyens ne présentent aucune difficulté insurmontable. On peut donc espérer qu'ils attireront l'attention surtout des hommes qui sont à la tête du mouvement politique et social.

VII

[La Confédération¹]

Messieurs,

Si l'on me demandait ce que je trouve de plus surprenant ici, je répondrais, sans hésiter, comme cet ancien Doge de Venise étant à Versailles: Ma foi c'est de m'y voir, surtout après l'éloquente et intéressante allocution que vient de vous adresser l'honorable Sir George-Étienne Cartier. Il y a dix ans et plus que, pour de bonnes et valables raisons, je renonçais à parler en public et depuis j'ai résisté à toutes les sollicitations qui m'ont été faites à ce sujet. Or ces raisons existent encore avec plus de force aujourd'hui. Dix ans en montant dans la vie sont l'accroissement de force; mais dix ans en descendant, c'est une tout autre affaire. Comment j'ai pu céder cette fois, c'est ce que je me demande. Mais enfin j'ai dit oui, il faut que vous et moi en supportions les conséquences; mais si je vous fais passer un mauvais quart d'heure à m'écouter, prenez-vous-en au Comité de la Saint-Jean-Baptiste: c'est le seul coupable. Et pour vous faire prendre votre mal en patience, je vous dirai qu'après avoir prononcé le oui fatal, j'ai passé aussi plusieurs mauvais quarts d'heure. En effet, que pouvais-je dire qui n'ait été dit cent fois mieux que je ne pouvais le faire? À la fin, quelque bon génie compatissant m'a soufflé à l'oreille que le nouvel état de choses, que nous a donné le 1^{er} juillet dernier, pouvait fournir matière ou occasion à quelques considérations utiles, en rapport avec notre nationalité dont nous célébrons aujourd'hui la fête, en même temps que celle de notre Saint Patron. Je ne crains pas de le proclamer, Messieurs, la Confédération du Canada, à mon avis, est un de ces événements

1. « Discours de M. É. Parent, prononcé à Rimouski, le 24 juin 1868 », *La Voix du Golfe*, 14 juillet 1868.

providentiels, dont notre histoire offre plusieurs exemples. Et si quelqu'un était tenté de m'accuser d'être en ce cas l'adorateur du fait accompli, ou un fédéraliste du lendemain, je prendrais la liberté de le renvoyer au *Canadien* à commencer au mois de juillet 1838, juste 30 ans au mois de juillet prochain. Si cela ne me donne pas droit au titre de fédéraliste de la veille, voire même de l'avant-veille, ma foi ! Personne autre n'y aura droit, car je pense être le premier Canadien-Français qui, pour les raisons qui existent encore aujourd'hui, ait osé se prononcer publiquement en faveur de la confédération comme étant le plus sûr moyen de salut pour notre nationalité, en ce qu'elle devait nous délivrer de toute ingérence étrangère dans nos institutions nationales, en les confiant entièrement à notre sauvegarde, au moyen de notre législation locale.

J'ai fait allusion, il y a un instant, à ce que je considère comme d'autres événements providentiels en notre faveur, événements dont un surtout a causé tant de larmes et de regrets chez nos pères. Permettez-moi d'en rappeler quelques-uns. Ne craignez rien, je ne vous ferai pas remonter jusqu'au déluge, pas même jusqu'au régime de notre ancienne mère-patrie. Je ne vous reporterai qu'à l'époque de la cession du pays à l'Angleterre. Eh ! bien, celui qui aurait dit à nos pères que cette cession allait faire leur salut, aurait été traité d'insensé ou de mauvais Canadien. Pourtant, c'est ce que par la suite a démontré l'histoire. On est forcé de s'avouer aujourd'hui que si la tourmente révolutionnaire en France nous eût trouvés encore sujets français, nous en eussions rudement ressenti le contrecoup ; tandis que, sous la protection du drapeau britannique, nos pères purent réparer tranquillement la ruine où les avait laissés, je ne dirai pas la France, qui était aussi malheureuse que le Canada, mais le gouvernement corrompu de l'amant de Pompadour. Le moins triste sort qui eût pu nous arriver, est celui de la Louisiane, dont la nationalité a été étouffée entre les serres de l'Aigle Américain. Mais il faut excuser nos pères de n'avoir pas, en cette occasion, su pénétrer les desseins de la Providence, qui préparait leur salut national et le nôtre, tandis que, sur les bords du Saint-Laurent, ils pleuraient au souvenir de la France, comme autrefois les Juifs, sur les bords des fleuves babyloniens, au souvenir de Sion.

N'est-ce pas aussi un coup de la Providence que cette victoire de Châteauguay, où notre Léonidas canadien, avec une poignée de Braves, non-seulement arrêta l'armée ennemie, mais la mit en pleine déroute, en ne perdant que quelques hommes, exploit qui nous a donné le droit de dire que pour la deuxième fois nous avons sauvé un des plus beaux fleurons de la Couronne d'Angleterre. La première, ce fut en 1775, sous les murs de Québec.

Et l'Union des Canadas contre laquelle dans les commencements, nous nous élevâmes si fortement, moi comme les autres, l'on a eu raison de dire qu'elle nous a sauvés grâce à l'habileté et à la sagesse de nos chefs politiques, qui surent nous faire des alliés nombreux et influents dans le Haut-Canada. Sans l'Union nous restions asservis indéfiniment à l'oligarchie qui régnait alors dans le Bas-Canada, et avec elle nous sommes rentrés sous le régime constitutionnel, et dès la deuxième année de ce régime notre influence était prédominante dans les conseils de la nation.

Affaiblie pendant quelques années, mais non détruite, et toujours suffisante pour repousser l'oppression, cette influence se rétablit en 1848, plus forte et plus vivace qu'auparavant.

Aussi entendit-on bientôt les échos du Haut-Canada répéter le cri de «*French Domination*» qui ne tarda pas à être suivi de celui de «*Representation by population*». Ce cri plus redoutable que le premier, parce qu'il se présentait avec une apparence de droit et de justice, eut en peu de temps soulevé les esprits sur tous les points du Haut-Canada; et il devint évident par l'accroissement progressif du chiffre de l'opposition dans la Chambre représentative, qu'une forte majorité de la section supérieure avait adopté ces mots pour devise et pour principe la pensée qu'il exprimait.

Il est à propos de remarquer ici que Messieurs les Haut-Canadiens ne s'aperçurent de la justice du principe de la Représentation basée sur la population que lorsque leur nombre, de moindre qu'il était d'abord au nôtre, lui fut devenu supérieur. Jusque-là le principe ne valut rien — logique des partis politiques.

Le gouvernement, n'étant plus soutenu que par la majorité du Bas-Canada et une faible minorité du Haut, devint impuissant

pour le bien, sinon pour le mal, et le parti conservateur souffrit plus d'un échec, et vécut constamment dans la crainte de Dieu, comme de raison, mais autant pour le moins dans la crainte des votes de non-confiance. On avait beau, de part et d'autre, remanier les ministères, rien n'y faisait; la faiblesse restait la compagne fidèle de tous les gouvernements. Il y en eut un qui vécut deux jours, et le malheureux n'eut pas même la consolation qu'on écrivît sur sa tombe:

Et rose il a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Pendant ce temps-là les esprits se montaient de plus en plus dans l'enceinte législative et au dehors; le pays était devenu ingouvernable, et marchait à grands pas vers l'anarchie. Les chefs des deux côtés virent qu'un pareil état de choses ne pouvait durer, sans amener une catastrophe, et qu'il fallait en sortir à tout prix.

Il n'y avait guère que deux issues pour sortir de cet imbroglio: le rappel pur et simple de l'Union des Canadas, et la Confédération des Provinces. Le rappel pur et simple de l'Union ne prit pas dans le Haut-Canada ni parmi la population anglaise du Bas-Canada, et ne fut regardé dans le Bas-Canada français que comme un pis-aller. L'idée de la Confédération au contraire fut bien accueillie en général dans les deux Canadas, dans le Haut surtout où elle ne rencontra pas d'opposition appréciable. Une troisième issue était l'intervention de l'Angleterre, qui ne pouvait laisser sa colonie s'acheminer à grands pas vers une complète anarchie, sans venir mettre le holà. Or, les hommes publics du Bas-Canada, prévoyaient ce que ferait en ce cas le *Deus ex machina*; ils savaient ce que l'Angleterre, se fondant sur la justice de la chose, en principe, accorderait la représentation basée sur la population, ce qui nous eût livré à la merci des *Clear-Grits* du Haut-Canada. Il fut bien aussi un peu question d'une union fédérative du Haut et du Bas-Canada, mais la grande union de toutes les provinces étant venue sur le tapis, on ne pensa plus qu'à elle. Des délégués furent nommés par les Provinces maintenant confédérées, et l'œuvre fut amenée à fin, après de longues et graves délibérations dont ces délégués seuls peuvent dire ce qu'elles leur ont coûté de soucis et de travail. Sir G. E. Cartier, qui nous honore de sa présence,

pourrait vous édifier sur ce point. Mais la récompense qu'ils méritent ne leur manquera pas.

Heureux et grands devant Dieu et devant les hommes sont ceux que la Providence choisit pour produire les grandes œuvres comme celle qui nous occupe. Elle est due, vous le savez en autant que nous y sommes concernés, aux efforts, à l'habileté et à l'énergie des hommes qui nous représentent si dignement dans les conseils de la nation; et je crois être l'organe fidèle de cet auditoire distingué en déclarant ici que ce sera leur plus haut titre à la reconnaissance et à l'admiration de leurs compatriotes et de la postérité.

Et des événements que nous venons de passer rapidement en revue, comme d'un nombre d'autres que fournit notre histoire, qu'il serait trop long de rappeler, ne doit-on pas conclure que nous avons été, de la part de la Providence, l'objet d'une protection toute particulière? Que même dans nos temps d'épreuves et de malheur, elle nous préparait à remplir dignement le rôle qu'elle nous destinait sur la terre d'Amérique? Ce rôle ou plutôt cette mission, c'est évidemment de fonder et propager la civilisation franco-catholique sur ce continent. Et cette œuvre n'est-elle pas déjà commencée? Malgré nos faibles ressources n'avons-nous pas pu envoyer déjà de courageux apôtres de l'Évangile jusqu'aux régions glacées du Nord et de saintes religieuses jusque sous les feux des tropiques? Puis on calcule qu'il y a maintenant aux États-Unis deux cent mille de nos compatriotes, qui, lorsqu'ils se trouvent réunis sur un point en nombre suffisant y forment presque partout une société Saint-Jean-Baptiste, en souvenir de la patrie et pour entretenir le sentiment national au milieu d'eux.

Nous allons avoir maintenant ce concours des 50,000 Acadiens de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et bientôt, je l'espère, de frères assez nombreux de l'Isle du Prince Édouard et de Terre-Neuve. Et ces centaines de jeunes braves qui volent à la défense du Saint-Père ne sont-ils pas une autre preuve de la vivacité et de la puissance du sentiment religieux et national qui anime notre race? Or, avec un pareil sentiment un peuple peut aspirer à toutes les gloires comme à toutes les grandeurs.

Qui donc nous empêchera d'accomplir notre mission? Une seule chose, Messieurs, l'esprit de discorde qui engendre trop souvent l'esprit de parti dans un pays libre. Soyons donc unis, si nous voulons que l'on dise de nous pour l'Amérique ce qu'on a dit de nos pères de la vieille France pour l'ancien monde: *gesta Dei per Francos*. Encore une fois soyons unis et nous mériterons aussi le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un peuple: *Gesta Dei per Canadenses*.

BIBLIOGRAPHIE

Plan

A — ÉCRITS D'ÉTIENNE PARENT

I — Conférences

II — Autres écrits

III — Lettres

B — SUR ÉTIENNE PARENT

I — Fonds d'archives

II — Thèses et mémoires

III — Livres et parties de livres

IV — Articles

A — *Écrits d'Étienne Parent*I — *Conférences*

«L'industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité», *Revue canadienne*, 30 janvier 1846; *Le Canadien*, 4 février 1846; dans James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, t. IV, p. 3-21; 1893, t. IV, p. 1-19; dans *Discours*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, p. 3-21; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 113-125.

«Importance de l'étude de l'économie politique», *La Minerve*, 23 novembre 1846; *Revue canadienne*, 24 novembre 1846; *Le Canadien*, 27 novembre 1846; *Mélanges religieux*, vol. 9, n° 87, 4 décembre 1846, n° 88, 9 décembre 1846, n° 89, 11 décembre 1846, n° 90, 15 décembre 1846; dans James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, t. IV, p. 21-44; 1893, t. IV, p. 19-42; dans *Discours*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, p. 21-44; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 127-143.

«Du travail chez l'homme», *La Minerve*, 27 septembre 1847; *Journal de Québec*, 5-7 octobre 1847; *Le Canadien*, 6-7 octobre 1847; *L'Album de la Revue canadienne*, 1847, p. 225-264; dans James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, t. IV, p. 44-79; 1893, t. IV, p. 43-78; dans *Discours*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, p. 44-79; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 145-169.

«Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et sur les moyens législatifs d'y pourvoir», *La Minerve*, 24 et 28 février 1848; *Le Canadien*, 28 février-1^{er} mars 1848; *Mélanges religieux*, vol. 11, nos 48-49, février 1848; dans James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, t. IV, p. 316-357; 1893, t. IV, p. 318-360; dans *Discours*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, p. 117-157; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 171-199.

«Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société», *La Minerve*, 18 décembre 1848; *L'Avenir*, 27, 30 décembre 1848, 3 janvier 1849; *Le Canadien*, 8, 10, 12 janvier 1849; dans James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, t. IV, p. 80-117; 1893, t. IV, p. 79-116; dans *Discours*, Montréal, Lovell et Gibson, 1850, p. 80-117; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 201-226.

«De l'importance et des devoirs du commerce», *Le Canadien*, 19 janvier 1852; *La Minerve*, 3 février 1852; *Mélanges religieux*, vol. 15, n° 34, 30 janvier 1852, n° 35, 3 février 1852, n° 36, 6 février 1852; brochure de l'imprimerie E. R. Fréchette, Québec, 1852, 22 p.; *La Littérature canadienne de 1850 à 1860*, Foyer canadien (éditeur), Québec, Desbarats et Derbyshire, 1863, p. 7-35; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 227-243.

«De l'intelligence dans ses rapports avec la société», *Le Canadien*, 26, 28 janvier, 11, 13 février 1852; *La Minerve*, 6, 10, 17, 20 février 1852; brochure de l'imprimerie E. R. Fréchette, Québec, 1852, 67 p.; *La Littérature canadienne de 1850 à 1860*, Foyer canadien (éditeur), Québec, Desbarats et Derbyshire, 1863, p. 72-178; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 245-304.

Considérations sur le sort des classes ouvrières, Québec, E. R. Fréchette, 1852, 26 p.; *La Littérature canadienne de 1850 à 1860*, Foyer canadien (éditeur), Québec, Desbarats et Derbyshire, 1863, p. 37-75; dans Jean-Charles Falardeau, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, p. 305-326.

II — *Autres écrits*¹

*Le Coin du feu*², hebdomadaire qui parut du 21 novembre 1839 au 13 novembre 1841.

«La Presse», dans James Huston, *Le Répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1848, t. II, p. 316-327; 1893, t. II, p. 354-365.

«Discours de M. É. Parent, prononcé à Rimouski, le 24 juin 1868», *La Voix du Golfe*, 14 juillet 1868.

«Pierre Bédard et ses deux fils», *Journal de l'Instruction publique*, vol. 3, n° 2, 1852, p. 17-21; *Foyer domestique*, vol. 1, n° 1, 1876, p. 32-35.

III — *Lettres*

À Ludger Duvernay: 22 octobre et 7 novembre 1832; 10 décembre 1833; 10 décembre 1838 (ANQ-Q, fonds Duvernay, n°s 162, 163, 198).

À D.-G. Morison: 11 mars et 13 juin 1843 (ANC, fonds Charles T. Metcalfe, MG24-A33, n°s 14-15 et 242-244).

À Louis-Hippolyte La Fontaine: janvier 1844 (copie annexée à la réponse de L.-H. Lafontaine); 9 décembre 1845; 29 juillet 1858 et 29 mars 1861 (ANC, fonds L.-H. La Fontaine, MG24-B14).

À Denis-Benjamin Papineau: 12 janvier 1848 (ANC, fonds D.-B. Papineau, MG24-B6).

À P.-N. Moore: 20 août 1850 et 10 octobre 1851 (ANC, fonds P.-N. Moore).

1. Outre ses conférences, Étienne Parent a laissé peu de textes signés; il fut cependant rédacteur au *Canadien* de 1822 à 1825 et de 1831 à 1842; il y collabora en 1847 et de 1851 à 1854, ainsi qu'à *La Gazette de Québec* de 1827 à 1831. Les textes éditoriaux du *Canadien* pendant qu'il y était rédacteur sont, en principe, de lui.

2. Parent fut copropriétaire, avec Jean-Baptiste Fréchette, du *Coin du feu* (52 numéros de 16 p.), «recueil de lectures amusantes et instructives». Il n'y signa aucun texte; les «éditoriaux» des numéros du 21 novembre 1840, du 16 octobre et du 13 novembre 1841 sont signés «Fréchette et Cie».

À quelques prêtres du Séminaire de Québec (abbés Laverdière, Buteau, Méthot, etc.), 1856; correspondance au sujet de l'établissement de l'École Normale à Québec, 1858-1861; l'abbé Laverdière (ASQ-MAF, fonds Laverdière).

À L.-H. Huot: 26 février 1872 et 21 juin 1874 (ANC, fonds L.-H. Huot, MG55/24-n° 375).

À A.-N. Morin: fin 1825, feuille non datée (ASQ-MAF, fonds Camille Roy); lettre publiée dans *Le Collégien* (Saint-Hyacinthe).

À Mgr P.-F. Turgeon: 13 mai 1852 (ASQ-MAF, fonds P.-F. Turgeon).

À L.-R. Masson, lettres publiées dans *La Minerve* du 9 octobre au 21 novembre 1865. Celle datée du 18 novembre parut aussi dans *Le Canadien* du 24 novembre 1865 (ANC, fonds R. McKenzie, MG19-C3).

À L.-P. Turcotte: 27 mars 1871; lettre publiée dans *La Minerve*, 21 novembre 1872.

À R.-E. Caron: 1^{er} avril, 2 avril, 3 avril, 4 avril, 5 avril, 12 avril, 15 avril, 16 avril, 18 avril, 20 avril, 21 avril, 23 avril, 28 avril, 6 mai, 10 mai 1847 (ASQ-MAF, fonds R.-E. Caron).

B — Sur Étienne Parent

I — Fonds d'archives

ANC, fonds Henri Gérin-Lajoie: actes notariés et documents se rapportant à des membres des familles Parent, Gérin-Lajoie et Sulte; correspondance entre Henri Gérin-Lajoie et Benjamin Sulte (1892-1916); correspondance entre Henri Gérin-Lajoie et sa tante Augustine Parent (1841-1918), épouse de Benjamin Sulte.

ANC, copie d'une lettre de F. Lemieux à Étienne Parent (MG55/24-n° 74)

ANQ-Centre d'archives de Montréal, fonds Gérard Parizeau, P297.

ANQ-Q, fonds Duvernay, lettres numérotées 210 et 261.

ASN: lettres d'Évariste Gélinas à Étienne Parent, 14 janvier 1866 et 23 mai 1866.

ASQ-MAF: lettre de sir John Michel, 11 février 1867.

ASQ-MAF, fonds R.-E. Caron: lettre du 28 avril 1847 à Étienne Parent.

ASQ-MAF, fonds Camille Roy: abondante documentation relative à Parent, dont une conférence inédite intitulée «Étienne Parent conférencier», ainsi que des documents envoyés à Camille Roy par Benjamin Sulte, en 1907 (boîte n° 33).

II — Thèses et mémoires

ANGERS, Gérard, «Un siècle de journalisme canadien», thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 1944, 430 p.

BERNIER, Benoît, «Les idées politiques d'Étienne Parent: 1822-1825», mémoire de diplôme d'études supérieures, Université Laval, 1971, 163 p.

BLANCHET, Urbain, «Étienne Parent: ses idées pédagogiques et religieuses», mémoire de diplôme d'études supérieures, Université Laval, 1965, 220 p.

LESSARD, Claude, «L'histoire de l'éducation au Séminaire de Nicolet, 1803-1863», mémoire de diplôme d'études supérieures, Université Laval, 1963, 450 p.

NOURRY, Louis, «La pensée économique d'Étienne Parent: 1822-1852», mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1969, 250 p.

NOURRY, Louis, «La pensée politique d'Étienne Parent: 1831-1852», thèse de doctorat, Université de Montréal, 1971, 702 p.

III — Livres et parties de livres

AJZENSTAT, Janet, *The Political Thought of Lord Durham*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1988, p. 11, 18, 19, 44.

- AJZENSTAT, Janet, dir., *Canadian Constitutionalism. 1791-1991*, Ottawa, Canadian Study of Parliament Group, 1992, p. 159, 176.
- AJZENSTAT, Janet et Peter J. SMITH, *Canada's Origins: Liberal, Tory or Republican ?*, Ottawa, Carleton University Press, 1995, p. 14, 137-139.
- BAILLARGEON, Samuel, *Littérature canadienne-française*, Montréal, Fides, 1957, p. 56-59.
- BARTHE, Joseph-Guillaume, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau et Fils, 1885, p. 258-259, 261.
- BEAULIEU, André, et Jean HAMELIN, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, t. I (1764-1859), p. 3, 15-18, 42, 95, 109, 112, 146, 157.
- BERGERON, Gérard, *Lire Étienne Parent. Notre premier intellectuel*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, 300 p.
- BIBAUD, Maximilien, *Le Panthéon canadien*, Montréal, Valois, 1981, p. 219-220.
- CAMBRON, Micheline, dir., *Le Journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie (1836-1845)*, Montréal, Fides, 1999, 419 p.
- CHAPPAIS, Thomas, *Cours d'histoire du Canada*, Québec, Garneau, 1919-1934. Sur Parent: t. IV, p. 10, 709, 122, 133, 137, 139, 140, 147, 175, 176, 180, 181, 183, 184, 186, 187, 225, 244, 251, 260; t. V, p. 20, 31, 54, 55, 56, 67, 77, 78, 95, 99, 101, 102, 208, 288.
- CHAPPAIS, Thomas, *Discours et conférences*, Québec, Demers, 1897, t. I, p. 187.
- COUTURE, Claude, *Paddling with the Current*, Edmonton, The University of Alberta Press, 1998, p. 51-87.
- COUTURE, Claude, *La Loyauté d'un laïc. Pierre Elliott Trudeau et le libéralisme canadien*, Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 75-115.
- DOYON, Claude, «Étienne Parent (1802-1874)», *Figures de la philosophie québécoise après les troubles de 1837*, Montréal, UQAM, 1985, p. 204-214.

- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, chap. V et VII.
- DURHAM, John (George Lambton), *Le Rapport de Durham*, présenté, traduit et annoté par Marcel-Pierre Hamel, «Préface rétrospective d'Étienne Parent [article paru dans *Le Canadien*, 19 juin 1839]», Saint-Jérôme, Éditions du Québec, 1948, p. 6-9.
- FALARDEAU, Jean-Charles, «Étienne Parent», *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, t. X, p. 633-641.
- FALARDEAU, Jean-Charles, *Étienne Parent: 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975, 343 p.
- FORBES, H. D., dir., *Canadian Political Thought*, Toronto, Oxford University Press, 1985, p. 43-56.
- FRÉGAULT, Guy, Michel BRUNET, Marcel TRUDEL, *Histoire du Canada par les textes*, Montréal, Fides, 1952, p. 153-159, 167.
- FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *À travers la littérature canadienne-française*, Montréal, FEC, 1928, p. 37-42.
- GALLICHAN, Gilles, *Livre et politique au Bas-Canada: 1791-1849*, Sillery, Septentrion, 1991, p. 15, 154-155, 162-163, 171-172, 265, 276-293, 304-312, 338-358, 372, 384, 402, 408, 437, 441, 445, 464, 478.
- GÉRIN-LAJOIE, Antoine, *Dix ans au Canada de 1840 à 1850. Histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Québec, Demers, 1888, p. 80.
- GOSSELIN, Paul-Eugène, «Étienne Parent et la question politique au Bas-Canada de 1836 à 1838», Québec, 1938, ASQ, 52 f.
- GOSSELIN, Paul-Eugène, *Étienne Parent*, Montréal, Fides, 1964, 94 p.
- HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, p. 1068-1069.
- KELLY, Stéphane, *La Petite Loterie*, Montréal, Boréal, 1997, p. 175-195.

- KESTERTON, Wilfred H., «Le journalisme au Canada, 1752-1900», *Annuaire du Canada*, Ottawa, 1957-1958, p. 942-956.
- KESTERTON, Wilfred H., *A History of Journalism in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1967, p. 15, 20, 25, 165.
- LAFOREST, Guy, *Trudeau et la fin du rêve canadien*, Sillery, Septentrion, 1992, p. 254.
- LAMONDE, Yvan, *Gens de parole. Conférences publiques, essais, débats à l'Institut canadien de Montréal*, Montréal, Boréal, 1990, 180 p.
- LAMONDE, Yvan, *Louis-Antoine Dessaulles. Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994, p. 41.
- LAMONDE, Yvan et Claude LARIN, *Louis-Joseph Papineau. Un demi-siècle de combats. Interventions publiques*, Montréal, Fides, 1998, p. 7.
- LAREAU, Edmond, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Lovell, 1874, p. 454-456.
- LE JEUNE, Louis, *Dictionnaire général du Canada*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931, t. II, p. 406-407.
- LEMIRE, Maurice, *et al.*, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I, Montréal, Fides, 1980, p. 193-195.
- LEMIRE, Maurice, *et al.*, *La Vie littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, t. II, 1992, 585 p.; t. III, 1996, 670 p.
- MAILHOT, Laurent, «Essais (littéraires) au XIX^e siècle», dans René Dionne, dir., *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman, 1984, p. 266, 269-271.
- MAJOR, Robert, *Jean Rivard ou L'Art de réussir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 35-47.
- MAJOR, Robert, «Étienne Parent, utopiste», dans Yolande Grisé et Robert Major, dir., *Mélanges de littérature canadienne-française et québécoise offerts à Réjean Robidoux*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1992, p. 188-203.
- MARION, Séraphin, *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1942, t. V, p. 20-21.

- MONET, Jacques, *La Première Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 1981, p. 26-27, 29, 32, 38-41, 48-50, 51-57, 79, 92-94, 101, 104-105, 122, 126-129, 138, 161-162, 242, 255-256, 264, 277, 286, 394, 422, 474, 475.
- MORGAN, Henry James, *Sketches of Celebrated Canadians and Persons Connected with Canada from the Earliest Period in the History of the Province down to the Present Time*, Québec, Hunter, Rose, 1862, p. 354-355.
- MORGAN, Henry J., *Bibliotheca canadensis*, Ottawa, Desbarats, 1867, p. 300-301.
- OUELLET, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjonctures*, Montréal, Fides, 1966, p. 429.
- ROY, Camille, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, Montréal, Beauchemin, [1939] 1950, p. 45-62.
- SULTE, Benjamin, *Mélanges historiques*, Montréal, Édouard Garant, 1928, t. XIV, p. 1-47.
- TRUDEL, Marcel, *L'Influence de Voltaire au Canada*, Montréal, Fides, 1945, t. I, p. 200.
- VIATTE, Auguste, *Histoire littéraire de l'Amérique française. Des origines à 1950*, Québec, Presses universitaires Laval, 1954, p. 75-76.
- WADE, Mason, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, Montréal, Cercle du Livre de France: t. I, 1760-1911, 1962, p. 154, 162, 163, 169, 170, 181, 195, 231, 232, 234, 240, 241, 286, 294, 298, 310, 384.
- WALLOT, Jean-Pierre, *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 17, 159, 248.

IV — Articles

Articles anonymes traitant des positions d'Étienne Parent:

Le Libéral, 17 juin 1837, 24 juin 1837, 28 juin 1837, 1^{er} juillet 1837, 4 juillet 1837, 15 juillet 1837, 26 juillet 1837, 29 juillet 1837, 2 août 1837, 5 août 1837, 16 août 1837, 25 août 1837, 5 septembre 1837, 8 septembre 1837, 19 septembre 1837, 26 septembre 1837, 29 septembre 1837, 10 octobre 1837,

14 novembre 1837, 18 novembre 1837, 20 novembre 1837. *L'Avenir*, 20 décembre 1848. *Le Canadien*, 6 octobre 1847. *Le Journal de Québec*, 5 octobre 1847, 7 octobre 1847. *Mélanges Religieux*, vol. 11, n° 47; vol. 12, nos 34-35-37. *La Minerve*, 23 novembre 1846, 27 septembre 1847, 24 février 1848, 28 février 1848, 18 décembre 1848. *Le Courrier du Canada*, 15 septembre 1862. *Le Courrier d'Outaouais*, 22 décembre 1874; article repris dans *La Gazette de Sorel*, 29 décembre 1874. *L'Événement*, 23 décembre 1874; article d'Hector Fabre repris dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 31 décembre 1874. *La Minerve*, 23 décembre 1874; article de Benjamin Sulte repris dans *Le Nouveau Monde*, 26, 28, 30, 31 décembre 1874 et 2 janvier 1875; dans *Le Courrier du Canada*, 28 et 30 décembre 1874 et 4 janvier 1875; dans *L'Opinion Publique*, vol. 5, n° 53 (1874) et vol. 6, nos 1-2-3 et 13 (1875); dans les *Mélanges historiques de Benjamin Sulte*, t. XIV. *The Morning Chronicle*, 24 décembre, 1874. *Le Canada illustré*, vol. 2, n° 1, 1875. *Le Canada*, 19 août 1890. *La Paix*, 28 août 1890.

ANGERS, François-Albert, «Naissance de la pensée économique au Canada français», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, septembre 1961, p. 204-229.

ANGERS François-Albert, «Nationalisme et vie économique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4, mars 1969, p. 589-610.

BERNIER, Benoît, «À propos d'Étienne Parent», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 1, juin 1973, p. 87-89.

BRUCHÉSI, Jean, «L'Institut canadien de Québec», *Les Cahiers des Dix*, vol. 12, 1947, p. 93-114.

BRUCHÉSI, Jean, «Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique», *Les Cahiers des Dix*, vol. 13, 1948, p. 225-248.

CADIEUX, Marcel, et Paul TREMBLAY, «Étienne Parent, un théoricien de notre nationalisme», *L'Action nationale*, vol. 13, n° 3, mars 1939, p. 203-219; vol. 13, n° 4, avril 1939, p. 307-318.

DUFEBVRE, Bernard (Émile Castonguay), «Étienne Parent: le "rénégat"», *Revue de l'Université Laval*, vol. 7, n° 1, janvier 1953, p. 405-412.

- FAUCHER, Albert, «*Le Canadien* upon the defensive, 1806-1810», *The Canadian Historical Review*, septembre 1947, p. 249-265.
- FORBES, H. D., «Hartz-Horowitz at Twenty: Nationalism and Socialism in Canada and the U. S.», *Canadian Journal of Political Science*, vol. 20, juin 1987, p. 287-315.
- FORBES, H. D., «Rejoinder to A Note on "Hartz-Horowitz at Twenty": The Case of French Canada», *Canadian Journal of Political Science*, vol. 21, n° 4, décembre 1988, p. 810.
- GALLICHAN, Gilles, «La session de 1837», *Les Cahiers des Dix*, vol. 50, 1995, p. 181-186.
- GÉRIN, Léon, «Étienne Parent, 1801-74, journaliste, député, fonctionnaire, économiste», *La Vie nicolétaine*, vol. 4, n° 7, septembre 1936, p. 57-59.
- LAFLEUR, Bruno, «L'influence de Voltaire au Canada», *Revue dominicaine*, vol. 52, n° 1, 1946, p. 14-22.
- LAMONDE, Yvan, «Les "intellectuels" francophones au Québec au XIX^e siècle: questions préalables», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2, automne 1994, p. 153-182.
- LAMONDE, Yvan, «Conscience coloniale et conscience internationale dans les écrits publics de Louis-Joseph Papineau (1815-1839)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 1, 1997, p. 3-37.
- MORIN, Victor, «Clubs et sociétés notoires d'autrefois», *Les Cahiers des Dix*, vol. 15, 1950, p. 185-218.
- NOURRY, Louis, «L'idée de fédération chez Étienne Parent, 1831-1852», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 4, mars 1973, p. 533-557.
- OUELLET, Fernand, «Étienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848)», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 61, n° 3, juillet-août-septembre 1955, p. 99-118.
- PAQUETTE, Jean-Marcel, «Écriture et histoire: essai d'interprétation du corpus littéraire québécois», *Études françaises*, vol. 10, n° 4, 1974, p. 348-349.

- PARIZEAU, Gérard, «Mon ami Étienne Parent», *L'Action universitaire*, vol. 2, n° 3, février 1936, p. 51.
- POULIOT, Léon, «Une leçon d'histoire d'Étienne Parent», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 60, n° 2, avril-mai-juin 1954, p. 71-73.
- ROY, Pierre-George, «L'emprisonnement d'Étienne Parent», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 40, n° 3, 1937, p. 218.
- SAINT-PIERRE, Arthur, «La littérature sociale canadienne-française avant la Confédération», *Mémoires de la Société royale du Canada*, t. 44, juin 1950, p. 92.

Page laissée blanche

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Note sur l'établissement du texte	85
Chronologie	87
Sigles et abréviations	95
DISCOURS	
L'industrie comme moyen de conserver la nationalité canadienne-française	97
Importance de l'étude de l'économie politique	117
Du travail chez l'homme	144
Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et sur les moyens législatifs d'y pourvoir	182
Du prêtre et du spiritualisme dans leurs rapports avec la société	227
De l'importance et des devoirs du commerce	267
De l'intelligence dans ses rapports avec la société. Première partie	294
De l'intelligence dans ses rapports avec la société. Deuxième partie	337
Considérations sur le sort des classes ouvrières	380

Appendices

I Les biens des Jésuites	415
II La rémunération des instituteurs	418
III Le rôle du clergé	422
IV M. l'éditeur de la <i>Gazette de Québec</i>	426
V Réplique à la <i>Gazette de Québec</i>	430
VI La presse	435
VII La Confédération	445
Bibliographie	451

BIBLIOTHÈQUE DU NOUVEAU MONDE

La Bibliothèque du Nouveau Monde rassemble, en éditions critiques, les textes fondamentaux de la littérature québécoise.

Chaque volume, de format 13,5 x 21 cm, est relié avec jaquette sous acétate et boîtier.

Honoré BEAUGRAND, *La Chasse-galerie et autres récits*

édition critique par François Ricard

1989, 364 p.

Paul-Émile BORDUAS, *Écrits I*

édition critique par André-G. Bourassa, Jean Fisette et Gilles Lapointe

1987, 700 p.

Paul-Émile BORDUAS, *Écrits II*

t. 1 : *Journal, Correspondance (1923-1953)*

t. 2 : *Correspondance (1954-1960)*

édition critique par André-G. Bourassa et Gilles Lapointe

1997, 1160 p.

Arthur BUIES, *Chroniques I*

édition critique par Francis Parmentier

1986, 656 p.

Arthur BUIES, *Chroniques II*

édition critique par Francis Parmentier

1991, 476 p.

Jacques CARTIER, *Relations*

édition critique par Michel Bideaux

1986, 504 p.

François-Xavier de CHARLEVOIX, *Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale I, II*

édition critique par Pierre Berthiaume

1994, 1112 p.

Louis DANTIN, *Émile Nelligan et son Œuvre*
édition critique par Réjean Robidoux
1997, 294 p.

Alfred DESROCHERS, *À l'ombre de l'Orford*
suivi de *L'Offrande aux vierges folles*
édition critique par Richard Giguère
1993, 288 p.

Henriette DESSAULLES, *Journal*
édition critique par Jean-Louis Major
1989, 672 p.

Louis-Antoine DESSAULLES, *Écrits*
édition critique par Yvan Lamonde
1994, 382 p.

DIÉREVILLE, *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie*
suivi de *Poésies diverses*
édition critique par Normand Doiron
1997, 600 p.

Marcel DUGAS, *Poèmes en prose*
édition critique par Marc Pelletier
1998, 590 p.

Jacques FERRON, *Contes*
édition critique par Jean-Marcel Paquette
1998, 386 p.

Louis FRÉCHETTE, *Satires et polémiques I, II*
édition critique par Jacques Blais, Luc Bouvier et Guy Champagne
1993, 1332 p.

Alain GRANDBOIS, *Avant le chaos et autres nouvelles*
édition critique par Chantal Bouchard et Nicole Deschamps
1991, 380 p.

Alain GRANDBOIS, *Né à Québec*
édition critique par Estelle Côté et Jean Cléo Godin
1994, 228 p.

Alain GRANDBOIS, *Poésie I*
édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton
1990, 572 p.

Alain GRANDBOIS, *Poésie II*
édition critique par Marielle Saint-Amour et Jo-Ann Stanton
1990, 640 p.

Alain GRANDBOIS, *Proses diverses*
édition critique par Jean Cléo Godin
1996, 480 p.

Alain GRANDBOIS, *Visages du monde*
édition critique par Jean Cléo Godin
1990, 788 p.

Alain GRANDBOIS, *Les Voyages de Marco Polo*
édition critique par Nicole Deschamps et Stéphane Caillé
2000, 372 p.

Claude-Henri GRIGNON, *Un homme et son péché*
édition critique par Antoine Sirois et Yvette Francoli
1986, 258 p.

Germaine GUÈVREMONT, *Le Survenant*
édition critique par Yvan G. Lepage
1989, 366 p.

Germaine GUÈVREMONT, *Marie-Didace*
édition critique par Yvan G. Lepage
1996, 446 p.

Jean-Charles HARVEY, *Les Demi-Civilisés*
édition critique par Guildo Rousseau
1988, 300 p.

Albert LABERGE, *La Scouine*
édition critique par Paul Wyczynski
1986, 300 p.

LAHONTAN, *Œuvres complètes I, II*
édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu
1990, 1474 p.

Gilbert LA ROCQUE, *Les Masques*
édition critique par Julie LeBlanc
1998, 302 p.

Chrestien LECLERCQ
Nouvelle Relation de la Gaspésie
édition critique par Réal Ouellet
1999, 796 p.

Pamphile LE MAY, *Contes vrais*
édition critique par Jeanne Demers et Lise Maisonneuve
1993, 490 p.

Joseph LENOIR, *Œuvres*
édition critique par John Hare et Jeanne d'Arc Lortie
1988, 332 p.

Paul MORIN, *Œuvres poétiques complètes*
édition critique par Jacques Michon
2000, 640 p.

Étienne PARENT, *Discours*
édition critique par Claude Couture et Yvan Lamonde
2000, 470 p.

RINGUET, *Trente arpents*
édition critique par Jean Panneton, Roméo Arbour et Jean-Louis Major
1991, 522 p.

Gabriel SAGARD
Le Grand Voyage du pays des Hurons
suivi de *Dictionnaire de la langue huronne*
édition critique par Jack Warwick
1998, 528 p.

Mathieu SAGEAN
Relation des aventures de Mathieu Saguean, Canadien
édition critique par Pierre Berthiaume
1999, 234 p.

Page laissée blanche



MEMBRE DU GROUPE SCABRIN!

Québec, Canada
2000